Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17340 – 7,50F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 25 OCTOBRE 2000

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Courts-circuits sur la planète Web

■ L'e-tourisme, vedette de la Toile

Demandez notre supplément

Richard Virenque reconnaît avoir utilisé des produits dopants

L'ANCIEN coureur vedette de l'équipe cycliste Festina, Richard Virenque, a admis pour la première fois, mardi 24 octobre, devant le tribunal correctionnel de Lille, avoir pris des produits dopants pour ne pas *« sortir du troupeau »*. Interrogé dès le début de l'audience par le président du tribunal, Daniel Delegove, le coureur a répondu « oui » à la question *« est-ce qu'enfin vous acceptez de dire cette réalité, de dire que vous preniez des produits dopants ? » « J'étais le mouton, si on me sortait du troupeau j'étais fini »*, a déclaré Richard Virenque à la barre du tribunal, qui juge depuis lundi 23 octobre, une affaire de dopage organisé au sein de l'équipe Festina. *« Je n'ai pas triché par rapport au train qui était en marche »*, a-t-il ajouté. La veille, le coureur s'en était tenu à des dénégations hésitantes.

Lire page 16

Cassette Méry : où en est la justice ?

● Une expertise judiciaire confirme l'authenticité de la cassette enregistrée par l'ancien financier du RPR ● Elle n'a subi ni coupes ni manipulations de l'image et du son ● Cette authentification ouvre aux juges la possibilité d'enquêter sur le contenu du témoignage posthume de Jean-Claude Méry

IL N'Y A PLUS aucun doute sur l'authenticité de la cassette vidéo enregistrée par Jean-Claude Méry, ancien collecteur de fonds occultes pour le compte du RPR. L'expertise ordonnée par la justice est formelle : le témoignage de Jean-Claude Méry n'a pas été manipulé, il n'a pas subi de coupes, l'image et le son n'ont pas été altérés. Les experts qui ont examiné une copie de la cassette concluent à l'authenticité de l'original bien qu'il reste à ce jour introuvable. Les conclusions de cette étude affaiblissent l'argument invoqué par plusieurs proches de Jacques Chirac selon lesquels la découverte de la cassette d'origine serait absolument nécessaire à la recherche de la vérité. Dans son témoignage posthume révélé par *Le Monde* et qui sera diffusé sur France 3, jeudi 26 octobre, dans le magazine « Pièces à conviction », Jean-Claude Méry décrivait minutieusement les méthodes de financement du RPR au travers du système d'attribution des marchés publics parisiens et mettait directement en cause Jacques Chirac.

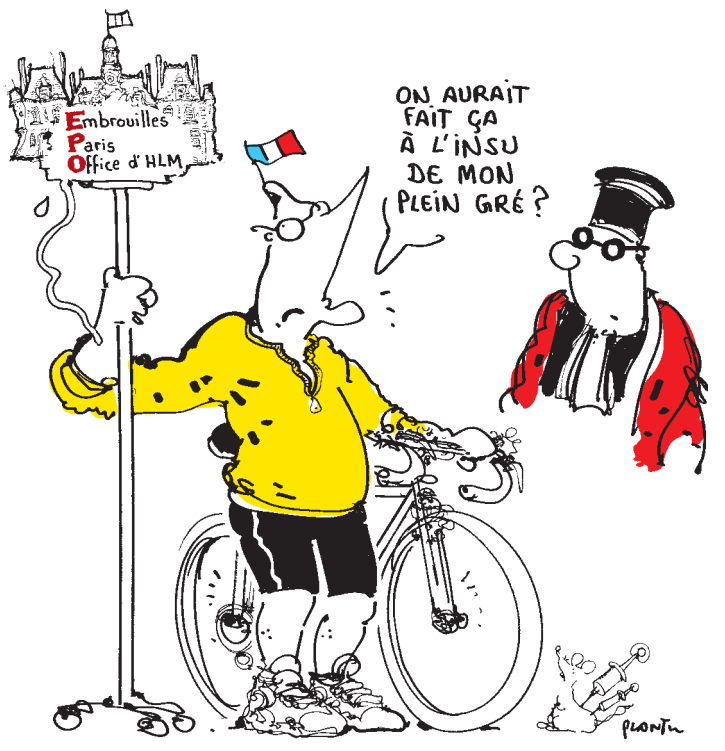

L'expertise de la cassette permet aux magistrats d'entreprendre des investigations sur son contenu. Elle devrait être utile au juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen, chargé de l'enquête sur les HLM de Paris, et à ses collègues parisiens saisis de l'instruction sur les passations de marchés des lycées d'Ile-de-France. En revanche, les juges Marc Brisset-Foucault et Henri Pons ne s'attachent qu'à reconstituer le cheminement de la fameuse cassette. Leur enquête n'a pas établi qu'elle aurait permis un quelconque marchandage. Elle n'a abouti qu'à la mise en examen des avocats Alain Belot et Allain Guilloux pour *« violation du secret professionnel »* et à celle du journaliste qui a enregistré la cassette, Arnaud Hamelin, pour *« recel de violation du secret professionnel »*. Ce dernier relate, pour *Le Monde*, les conditions de sa garde à vue.

Lire page 14

DR

CINÉMA

Merci pour le film

Le nouveau film de Claude Chabrol, *Merci pour le chocolat*, mêle douceur et noirceur. Magnifique et secret, il est servi par des interprètes remarquables, dont Isabelle Huppert, Jacques Dutronc *(photo)* en *« personnage principal en creux »*, et une jeune actrice, Anna Mouglalis. Egalement sur les écrans cette semaine : *Men with Guns*, de John Sayles, qui dénonce les dictatures latino-américaines, et *Bread and Roses*, du Britannique Ken Loach.

p. 36 à 39

Le déclin des hypermarchés

LE MAGASIN Auchan – qui ouvrira ses portes, mercredi, dans le nouveau centre commercial Val d'Europe, à Marne-la-Vallée – sera, avec ses 16 000 mètres carrés, le dernier hypermarché du genre en France. La loi Raffarin, en instaurant depuis 1995 un contrôle administratif étroit sur la création de toute surface commerciale supérieure à 300 mètres carrés, a empêché l'ouverture de ce type de magasins. Alors que la consommation des ménages confirme son essoufflement en septembre, l'ouverture d'un tel « paquebot » paraît anachronique. Le concept de supermarché, plus petit, plus « humain » et plus proche du consommateur, paraît mieux adapté à l'époque.

Lire page 24

Deux millions et demi de signatures pour un référendum sur le nucléaire en Russie

MOSCOU
de notre correspondant

Un référendum d'initiative populaire en Russie ? Cette démarche, incongrue dans un pays où le pouvoir ignore généralement ses citoyens, est prévue par la Constitution. Et c'est en s'appuyant sur ce texte que les organisations écologistes viennent de marquer un point important. Mardi 24 octobre, elles devaient remettre aux commissions électorales des pétitions demandant l'organisation d'un référendum sur l'interdiction d'importer en Russie des déchets nucléaires. Cette initiative a été lancée par Greenpeace-Russie et a été relayée par une trentaine d'associations de défense de l'environnement ou des droits civiques. Elle a rencontré un écho inhabituel dans une société traumatisée par le nucléaire militaire ou civil, ses catastrophes et ses pollutions massives.

« Nous présentons une liste de 2 561 000 signatures, dit Vladimir Tchouprov, responsable de l'opération. *Nous en avions recueilli près de 3 millions, mais beaucoup de demandes étaient incomplètes ou mal rédigées. »* Une telle mobilisation n'a pas de précédent en Russie, où des référendums de ce type n'ont jamais été organisés. Elle répond à une série de mesures prises par le président Vladimir Poutine qui *« ont eu l'effet d'une bombe »*, selon M. Tchouprov.

La première fut la suppression, en mai, par un oukase présidentiel, du comité gouvernemental pour l'écologie, seule administration habilitée à contrôler et à sanctionner les pollueurs. La deuxième fut la suppression du service des forêts, organisme chargé de gérer et de protéger les ressources en bois. La troisième fut un feu vert donné au puissant ministère de l'énergie atomique (Minatom) pour mener un vaste programme nucléaire civil. Outre la construction de trente nouvelles centrales atomiques, le Minatom entend se lancer dans l'importation de déchets nucléaires pour stockage ou retraitement. Dans les dix ans, a expliqué récemment le ministre Evgueni Adamov, ce marché pourrait rapporter 21 milliards de dollars à la Russie. Des négociations sont en cours avec le Japon, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse, la Corée du Sud. Et le Minatom, par un travail minutieux de lobbying au Parlement, est en train de convaincre les députés d'amender la loi sur l'environnement qui interdit l'importation de tels déchets.

« La Russie a un stock de 14 000 tonnes de déchets nucléaires qu'elle ne parvient même pas à traiter et qui sont stockés dans des conditions de sécurité défaillantes ; des importations multiplieraient les risques », dit Vladimir Tchouprov. Les signataires demandent que trois points soient soumis à référendum : confirmer l'interdiction d'importation, rétablir le comité pour l'écologie et le service des forêts. L'entreprise a de faibles chances d'aboutir : la loi prévoit que deux millions de signatures au moins doivent être réunies. Celles-ci sont vérifiées par les commissions électorales, le président est ensuite saisi, puis la Cour constitutionnelle... *« Je suis modérément optimiste, nous avons peut-être une chance sur deux,* dit M. Tchouprov, *mais cela aura été au moins un pas de fait vers la construction d'une société civile. »*

François Bonnet

SUPPLÉMENT

Vos placements

Flambée du pétrole, retour de l'inflation, faiblesse de l'euro… : quel investissement choisir ? Notre supplément *Epargne-Placements* passe en revue les différents produits et publie, en collaboration avec cinq quotidiens européens, le classement des sicav Eurofonds.

Qui est le président yougoslave ?

VOJISLAV KOSTUNICA

SES ADVERSAIRES l'ont caricaturé. Mais la population yougoslave sanctifie son président, Vojislav Kostunica. Portrait d'un universitaire discret et nationaliste. Admirateur du général de Gaulle, il a pour auteurs favoris Camus et Montherlant.

Lire le portrait page 20 et nos informations page 6

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1025 - 7,50 F

POINT DE VUE

La passion du curieux

par Maurice Rheims, de l'Académie française

La séance publique des cinq Académies regroupées au sein de l'Institut de France est consacrée, mardi 24 octobre, à « la curiosité ». *Le Monde* publie de larges extraits des communications présentées sur ce thème par le délégué de chacune des Académies.

COMMENT ne serais-je pas saisi d'étonnement, en songeant que c'est en ma qualité de cancre que je prends la parole devant cette prestigieuse assemblée ? Dès ma prime jeunesse en effet, à la désolation des miens, je préférai les billes d'agate et les timbres de nos colonies aux rigueurs de l'étude. Si d'autres objets ont remplacé ces premiers trésors, je n'ai jamais cessé de me livrer à cette passion, qui m'a valu d'être élu parmi vous, doyen des cancres !

Ainsi, je suis devenu académicien grâce à mon nez, à ce flair qui définirait d'un mot la curiosité, guidant le chasseur à l'écart des sentiers battus. Sur ce point, il me semble que nombre d'entre nous, aussi érudit et savant que chacun s'avère dans sa discipline, se sont distingués par leurs intuitions singulières : chercheurs, créateurs, inventeurs de ce que leurs pairs n'avaient pas songé à imaginer.

Il en va de même dans le domaine des objets, de la beauté, de cette curiosité où entre une large part d'imaginaire, de rêve. La réduire à une affaire de nez semblera, à l'égal des affres de Cyrano, un peu court. En quoi le curieux est-il différent de l'amateur ou du collectionneur ?

Ce dernier s'apparente à une espèce obsessionnelle et boulimique qui entendrait détenir tout ce qui a été créé dans les limites qu'il s'est fixées. Le collectionneur aura la vision du but à atteindre, une sorte de garde-fou, tel ce philatéliste qui ne recherche que les *« enveloppes ballons »* oblitérées en 1870 lors du siège de Paris.

Lire la suite et les autres textes pages 22 et 23

Maurice Rheims, *commissaire-priseur honoraire, est écrivain.*

F. LATREILLE/CERPOLEX

SCIENCES

Tout sur le mammouth

Jarkov, le mammouth laineux mort il y a vingt mille ans, conservé dans son bloc de glace en Sibérie, n'aura pas de clone. Son patrimoine génétique est trop abîmé pour qu'une telle opération puisse être envisagée. A défaut de descendance, l'animal sorti de la toundra le 17 octobre 1999 livrera peut-être quelques secrets sur le climat de l'époque et les circonstances de sa mort.

p. 32

International	2	Tableau de bord	27
France	8	Aujourd'hui	32
Société	14	Météorologie-Jeux	35
Régions	18	Culture	36
Carnet	19	Guide culturel	39
Horizons	20	Kiosque	40
Entreprises	24	Abonnements	40
Communication	26	Radio-Télévision	41

PROCHE-ORIENT La rencontre entre le premier ministre israélien, Ehoud Barak, et le chef de la droite nationaliste du Likoud, Ariel Sharon, lundi 23 octobre, s'est achevée sans accord. ● M. BARAK, privé de majorité parlementaire à une semaine de la rentrée de la Knesset, espère toujours pouvoir constituer un gouvernement d'urgence nationale dans le contexte des affrontements quotidiens entre Israéliens et Palestiniens. ● LE PROJET de M. Barak de s'allier avec M. Sharon bute sur les exigences du chef du Likoud, opposé au processus de paix. Il suscite la réprobation d'une fraction du Parti travailliste, la formation de M. Barak, ainsi que l'opposition du parti de gauche laïque Meretz. Le parti ultra-orthoxe Shass a fait savoir, lundi, qu'il ne souhaitait pas participer au gouvernement. ● LES AFFRONTEMENTS, depuis quatre semaines, ont fait 135 morts, en majorité palestiniens.

Laborieuses tractations pour un gouvernement d'union nationale en Israël

Ariel Sharon, chef de la droite nationaliste, multiplie les exigences pour participer au cabinet d'urgence que Ehoud Barak souhaite mettre sur pied. Elles sont jugées inacceptables par le premier ministre ainsi que par une bonne partie de la gauche qu'inquiète ce rapprochement

JÉRUSALEM
correspondance

Après la « pause » diplomatique annoncée, dimanche 22 octobre, par le premier ministre israélien, Ehoud Barak, voici peut-être la « pause » politique de l'opposition. Le terme a tout au moins été repris à son compte par Israël Katz, député Likoud et proche de Benyamin Nétanyahou, opposé à l'entrée de son parti dans un gouvernement d'urgence. Il s'agirait de geler pendant un mois, peut-être plus, les propositions de loi appelant à de nouvelles élections et les motions de censure présentées à la Knesset, la session d'hiver commençant le lundi 29 octobre. Ce temps d'arrêt permettrait de ne pas se compromettre avec Ehoud Barak, désormais privé de majorité, sans pour autant fragiliser davantage le gouvernement tandis que celui-ci fait face à d'importants problèmes de sécurité.

Ariel Sharon, lui, est plutôt favorable à la participation au gouvernement, dans la mesure où de nouvelles élections permettraient sans doute à M. Nétanyahou de revenir au premier plan, au sein du parti tout au moins. Mais, M. Sharon est minoritaire. D'après un sondage interne effectué auprès des 2 700 membres du comité central du parti, 60 % d'entre eux sont opposés à l'entrée de M. Sharon au gouvernement. Ils n'y seraient favorables qu'à certaines conditions drastiques qui semblent incompatibles avec celles actuellement posées par M. Barak.

La rencontre de M. Barak et M. Sharon, lundi, s'est soldée par un échec. Le chef du Likoud avait pris soin de s'entourer de plusieurs membres de son parti, y compris Limor Livnat et Reuven Rivlin fermement opposés à l'entrée au gouvernement, afin de ne pas être accusés de court-circuiter le parti. Il a refusé le document présenté par le premier ministre détaillant les conditions de leur éventuelle collaboration. Celui-ci n'accorderait pas un rôle suffisant au Likoud, a expliqué Silvan Shalom. M. Barak a donné trente heures de réflexion à M. Sharon, un nouvel ultimatum qui ne sera vraisemblablement pas respecté. Les deux hommes ont d'ores et déjà prévu de se revoir, mais le compromis sera difficile entre la proposition minimaliste de l'un et maximaliste de l'autre.

DROIT DE VETO ?

M. Barak ne prévoit qu'un siège pour le Likoud – comme pour chacun des autres partis qui voudrait participer à la nouvelle équipe –, lequel n'aurait pas de droit de veto et n'aurait même pas de portefeuille ministériel, dans un premier temps. M. Sharon demande un nombre égal de ministres de gauche et de droite au gouvernement, un droit de veto sur toutes les questions diplomatiques et de sécurité, un poste de premier ministre adjoint, un accès total à tous les documents diplomatiques et sécuritaires, ainsi qu'un engagement écrit sur la mise en œuvre de nouvelles élections dans les six mois suivant la dissolution du gouvernement d'urgence.

Sur ce dernier point, Yaëlle Dayan, députée travailliste, opposée avec d'autres, à l'entrée de M. Sharon au gouvernement, s'interrogeait, lundi soir, sur l'intérêt d'une telle alliance qui torpillerait le processus de paix pour aboutir, à moyen terme, au même résultat que si une majorité de députés de la Knesset décidait de voter, dans les prochaines semaines, pour des élections anticipées. Quant à Yossi Beilin, ministre de la justice, il a annoncé que si un droit de veto était accordé à M. Sharon, il quitterait le gouvernement.

A gauche et au sein du Parti travailliste en particulier, l'entrée de M. Sharon au gouvernement, longtemps perçue comme une tactique pour inciter le monde arabe à calmer les Palestiniens, commence à faire peur compte tenu de ses répercussions désastreuses sur le processus de paix. Sur le dossier palestinien, M. Sharon propose ainsi un redéploiement de l'armée dans les territoires palestiniens classés en zone C, c'est-à-dire placés sous contrôle israélien. Il accorderait à Yasser Arafat le droit de proclamer un Etat dans les zones A et B, sous contrôle palestinien total ou partiel, soit sur 42 % seulement de la Cisjordanie. Enfin, M. Sharon s'oppose au démantèlement des colonies, même isolées. Autant de propositions totalement inacceptables pour les Palestiniens.

Le premier ministre n'a guère eu plus de chance, lundi, avec le parti ultra-orthodoxe Shass. Cette formation refuse également de revenir au gouvernement qu'elle a quitté en juillet à la veille du sommet israélo-palestinien de Camp David. Le Shass préfère que des élections soient organisées dès à présent, n'excluant pas de soutenir le premier ministre de l'extérieur tant qu'il est confronté à une situation d'urgence.

Le retour du parti de gauche et laïque Meretz, allié naturel du Parti travailliste mais qui a pris ses distances, en juin, en raison d'un désaccord avec le Shass, ne se fera que si le Likoud reste dehors. Quant aux autres partis qui ne comptent que quatre à six députés, ils s'aligneront tous ou presque sur la décision du Likoud. Compte tenu des fortes réticences des uns et des autres, il n'est pas à exclure que ces laborieuses consultations se prolongent au-delà même de la rentrée parlementaire pour déboucher sur la « pause » politique, autrement dit au *statu quo*, en dépit de la gravité de la situation.

Catherine Dupeyron

135 morts et plus de 3 500 blessés après quatre semaines de conflit

Un Palestinien a été tué, lundi 23 octobre, par des tirs de soldats israéliens à Hébron en Cisjordanie et ses quatre enfants ont été blessés, a-t-on appris de source palestinienne. Abdel Aziz Abou Snina, cinquante-cinq ans, a été tué lorsqu'un obus a atteint sa maison, a-t-on indiqué de même source. Une source militaire israélienne a indiqué que l'incident à Hébron avait commencé par des tirs palestiniens en direction de l'îlot d'implantation juive au cœur de la ville. Les soldats israéliens ont riposté en direction du quartier d'où provenaient ces tirs, a ajouté cette source. Ce décès porte à 135 le nombre des morts (115 Palestiniens, 12 Arabes israéliens, 7 Israéliens juifs et un soldat druze de l'armée israélienne), alors que le nombre des blessés est désormais supérieur à 3 500. – *(AFP.)*

Le Maroc rompt ses relations avec Israël

Le Maroc a décidé, lundi 23 octobre, de rompre ses relations diplomatiques avec Israël. Selon un communiqué du ministère des affaires étrangères, le royaume chérifien a fermé le bureau de liaison israélien à Rabat et celui de Tel-Aviv en raison de *« l'échec du processus de paix »* et des *« agissements inhumains »* perpétrés par Tsahal contre des civils palestiniens. Cette décision intervient au lendemain du sommet du Caire invitant les pays arabes à un arrêt des relations avec Israël, une mesure déjà adoptée par la Tunisie et Oman.

Le 8 octobre, plus de 700 000 personnes s'étaient rassemblées à Rabat, en présence du premier ministre Abderrahmane Youssoufi, pour protester contre la répression israélienne dans les territoires. Le Maroc, qui avait rappelé le chef de son bureau de liaison à Tel-Aviv, le 12 octobre, pour consultations, jouait discrètement le rôle de médiateur pour rapprocher l'Etat hébreu des pays arabes. Il avait établi des relations diplomatiques limitées à un niveau subalterne avec Israël en 1994.

Etat d'alerte avancée pour les troupes américaines dans le Golfe

Plusieurs unités des forces américaines en différents endroits du Golfe ont été placées en état d'alerte avancée en réponse à des *« informations spécifiques »*, a déclaré lundi 23 octobre un haut responsable américain de la défense, sans plus de précisions. Selon la chaîne de télévision américaine CNN, le haut degré d'alerte concerne des troupes stationnées à Bahreïn, au Qatar et sur la base d'Incirlik, en Turquie. Il a été décidé en raison de *« menaces terroristes »* qui pourraient avoir un rapport avec l'islamiste Oussama Ben Laden.

Le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon, a refusé, de son côté, tout commentaire concernant cette alerte. La presse américaine considère Oussama Ben Laden comme le principal suspect dans l'explosion au Yémen, le 12 octobre, sur le navire de guerre *USS Cole,* qui avait fait dix-sept morts, même si les talibans ont exclu son implication dans cet attentat. Plus de vingt mille militaires américains sont déployés dans la région du Golfe. – *(AFP.)*

Rentrée scolaire sous les balles dans la colonie de Gilo

JÉRUSALEM
correspondance

Moti et Yakir, onze ans, le sac à dos sur l'épaule, ont fini leur journée d'école. Attendant que leurs mamans viennent les chercher, ils veillent sur des plus jeunes. *« Venez, ne restez pas là. On n'a pas le droit de jouer là »*, disent-ils en haussant la voix croyant ainsi avoir de l'autorité. Nathan, cinq ans, les regarde en faisant la moue. *« Pourquoi ? »*, demande-t-il. Puis sans attendre la réponse, il dodeline de la tête l'air de dire *« Ah oui, je me souviens »*, quitte le terrain de jeux et vient s'asseoir à l'abri, à couvert des balles.

Le matin même, lundi 23 octobre, jour de la rentrée scolaire après une semaine de vacances ponctuant les fêtes de Souccoth, dite fête des Tabernacles, leur directrice d'école leurs avait expliqué que la cour de récréation était désormais interdite, car dangereuse. L'école primaire de Moti et de ses copains est située à Gilo, une colonie au sud de Jérusalem considérée par les Israéliens comme un quartier de la Ville sainte. Gilo fait face à Beit Jala, une bourgade attenante à Bethléem. Six cents mètres et une petite vallée, un *ouadi,* séparent la colonie israélienne de la commune palestinienne. Dimanche soir, pour la quatrième fois depuis le début du conflit, le 28 septembre, des Palestiniens de Beit Jala ont tiré sur des immeubles en bordure de Gilo, provoquant deux heures plus tard, une riposte de Tsahal par hélicoptère. Il n'y eut aucun mort, ni d'un côté ni de l'autre.

Lundi, quelques parents avaient préféré garder leurs enfants à la maison ou même les envoyer chez des proches pour ceux dont les appartements sont exposés aux balles. *« Ce matin, c'était pas comme d'habitude »*, remarque Haïm, le gardien de l'école. Beaucoup plus de mamans ont accompagné leurs enfants jusqu'à la porte de l'école. En général, elles les déposent en voiture et les laissent descendre tout seuls. Nombres de parents se sont également renseignés sur les patrouilles de sécurité. L'armée et la police ne sont pas loin, mais elles sont peu visibles aux abords immédiats de l'école. A l'intérieur de l'établissement, les règles de sécurité n'ont pas été renforcées, pas encore.

« PARLER, ÉCRIRE, DESSINER »

A quelque cent mètres de là, deux autres écoles primaires sont aussi exposées aux tirs sporadiques des Palestiniens. Amnon Givoli, directeur de l'une d'entre elles depuis plus de vingt ans, est inquiet. Très calme, presque flegmatique, il évoque ces deux craintes. *« Si cette situation se prolonge, les enfants auront peut-être peur et nous devrons modifier notre organisation sur le plan de la sécurité, mais aussi de la pédagogie. Par exemple, les enfants angoissés peuvent adopter des comportements régressifs, comme uriner sur eux alors qu'ils sont propres depuis plusieurs années. Je redoute que des Palestiniens de Beit Jala neparviennent à rentrer dans l'école et prendre des enfants en otage. »*

En attendant, rien ou presque n'a changé. *« On essaye, autant que possible, de préserver la routine et de ne pas transmettre notre inquiétude aux enfants, tout en aidant les enfants à s'exprimer sur la situation. Parler, écrire, dessiner, leur permet d'évacuer les tensions »*, souligne Amnon. Lundi soir, après une journée calme sous un ciel gris et pluvieux d'automne, les échanges de tirs crépitaient de nouveau.

C. Du.

Des journalistes blessés par des tirs israéliens

GRIÈVEMENT blessé par balle, samedi 21 octobre à Ramallah, le journaliste de *Paris Match* Jacques-Marie Bourget a été rapatrié en France lundi. Le rédacteur en chef adjoint de *Paris Match*, Patrick Jarnoux, a précisé que M. Bourget se trouvait *« dans un état stationnaire, semi-conscient »* et avait été placé sous assistance respiratoire en service de réanimation à l'hôpital Beaujon, à Clichy (Hauts-de-Seine), après son arrivée à Paris. *« La priorité est de soigner son poumon »*, traversé par le projectile qui s'est logé entre le poumon et l'omoplate et dont l'extraction n'est pas urgente, a ajouté M. Jarnoux, précisant que le blessé *« souffre beaucoup »*. M. Bourget, cinquante-sept ans, a été atteint par une balle qui a pénétré le poumon gauche alors qu'il couvrait, samedi après-midi, un affrontement entre manifestants palestiniens et soldats israéliens. Un photographe de l'hebdomadaire qui se trouvait avec M. Bourget lorsqu'il a été blessé, Thierry Esch, a assuré à l'Agence France-Presse ne pas avoir le moindre doute sur le fait qu'il s'agissait d'une balle tirée par un soldat israélien.

Les deux reporters, qui ne portaient pas de gilet pare-balles, se trouvaient avec d'autres journalistes dans un endroit supposé sûr, mais situé dans la zone où il y avaient les Palestiniens. *« A l'endroit où on était placé, je ne pense pas que ce sont des Palestiniens qui ont tiré sur des Palestiniens »*, a déclaré M. Esch, qui a précisé que la balle avait pénétré de haut en bas et que le tireur se trouvait vraisemblablement *« au troisième ou au quatrième étage »* d'un bâtiment. En face de l'endroit où a été blessé M. Bourget se trouve un hôtel dont l'armée israélienne a fait son quartier général. Tsahal a annoncé, lundi, qu'elle ouvrait une *« enquête approfondie »* sur les circonstances dans lesquelles le journaliste a été blessé.

Depuis le début des affrontements, le 28 septembre, au moins huit journalistes palestiniens ont été blessés par des tirs israéliens, selon le décompte effectué par Reporters sans frontières (RSF). L'organisation non gouvernementale rappelle que les précédentes émeutes de 1996 liées à l'ouverture d'un tunnel archéologique sous l'esplanade des Mosquées avaient déjà fait onze blessés parmi les journalistes, *« visés délibérément »* par les soldats israéliens, selon RSF.

« PRESSIONS ET MENACES »

L'organisation indique que les journalistes doivent également faire face aux *« constantes pressions et menaces »* de la part des Palestiniens. Ce fut le cas notamment pour les équipes présentes à Ramallah le jour du lynchage de deux soldats israéliens égarés. Sur le terrain, les jeunes Palestiniens, qui harcèlent les soldats israéliens dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, se montrent de plus en plus agressifs à l'égard des journalistes étrangers. Des incidents sont ainsi survenus à Gaza et à Hébron.

L'Autorité palestinienne a d'ailleurs dépêché, dimanche, des policiers en civil au point de passage d'Erez, au nord de la bande de Gaza, chargés de demander aux journalistes d'éviter le contact avec les jeunes. Selon un policier, qui a requis l'anonymat, une rumeur court parmi les adolescents selon laquelle *« des Israéliens se déguisent en journalistes étrangers »* pour s'infiltrer dans les territoires autonomes . – *(AFP. Reuters.)*

La Chine protège ses industries pour neutraliser l'impact de son entrée dans l'OMC

Selon Jacques Chirac, l'adhésion de Pékin est quasiment acquise

Le président Jacques Chirac a annoncé, au terme de la visite de deux jours qu'il a achevée lundi 23 octobre en Chine, que Pékin fera vraisemblablement son entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) d'ici à la fin de l'année. Dans cette perspective, les autorités élaborent des dispositifs visant à protéger les industries nationales de la concurrence étrangère. ***(Lire aussi notre éditorial page 21.)***

PÉKIN
de notre correspondant

L'affaire serait donc en train d'être bouclée. A en croire Jacques Chirac, qui a conclu lundi 23 octobre une visite de deux jours en Chine, cette dernière devrait adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) *« avant la fin de l'année »*. Alors que les discussions ont avorté à Genève, fin septembre, le président français dit avoir obtenu à Pékin l'assurance que le premier ministre Zhu Rongji donnera *« l'impulsion politique »* propre à *« lever les réserves »* perceptibles au sein de certains secteurs de la bureaucratie chinoise. Les Européens exigent notamment des Chinois qu'ils respectent le calendrier d'octroi de sept nouvelles licences d'assurance, une disposition clé de l'accord sino-européen signé en mai. Mais Pékin ne se sent lié à aucune échéance contraignante au motif que le feuillet qui consignait la précision de date (juillet) n'avait pas été formellement paraphé.

Ce genre de querelle d'interprétation en annonce d'autres. Dès l'adhésion en poche, la Chine s'apprête à multiplier les barrières non tarifaires et autres procédures de certification afin de protéger au maximum ses industries nationales. Car des pans entiers de celles-ci seraient menacés si les règles de l'OMC devaient s'appliquer dans toute leur rudesse. L'économie chinoise n'est pas prête à encaisser pareil choc externe. Le gouvernement central « bétonne » donc des stratégies en vue de neutraliser l'impact, lesquelles ont leur cohérence – sur le papier en tout cas. L'idée maîtresse est de muscler les industries nationales en les frottant à la concurrence domestique sans pour autant les exposer – dans une phase préliminaire que l'on tentera de prolonger au maximum – à la concurrence étrangère. En somme, la déréglementation intérieure dans un cadre national toujours cadenassé.

MONTAGES FINANCIERS

Tous les secteurs expérimentent ces derniers temps des éclatements ou des regroupements accouchant d'un noyau d'entités – élues par le centre – censées se faire les dents sur un marché intérieur dérégulé. Dans les télécommunications, par exemple, l'opération a consisté à briser le monopole de China Telecom pour donner naissance à cinq opérateurs. Dans l'industrie pétrolière, un redécoupage du paysage industriel a débouché sur la consolidation de deux conglomérats, Sinopec et China National Petroleum Corporation (CNPC). Dans ces deux cas, l'Etat a redistribué les actifs afin que les compétiteurs opèrent sur les mêmes métiers, une manière de permettre à la concurrence de jouer à fond.

Mais cet exercice de bricolage industriel se heurte à une double contrainte : un capital rare et une technologie datée. D'où l'idée de lever des fonds sur les places financières internationales (Hongkong et New York), opérations à l'occasion desquelles on cède une – petite – partie du capital à un partenaire étranger « stratégique » qui paiera là son ticket d'entrée sur le marché chinois. Dans le pétrole, PetroChina, le fleuron de CNPC, a ainsi entrouvert sa porte à BP Amoco. Son concurrent Sinopec s'apprête à entrebâiller la sienne au trio BP Amoco, Shell et Exxon Mobil. Dans les télécommunications, Unicom – interdit de Bourse il y a encore un an – a ouvert son capital à Hutchinson Whampoa, propriété du *tycoon* hongkongais Li Ka-shing. La queue des entreprises chinoises patientant au seuil des Bourses de Hongkong ou New York est longue. Parmi les plus attendues figurent les banques commerciales d'Etat.

Cette stratégie d'ouverture limitée du capital est assez fine. Elle permet à Pékin de lever des fonds et de capter de l'expertise sans céder un iota sur la maîtrise des opérations. *« Le partenaire étranger finance mais ne contrôle rien »*, commente un investisseur occidental. Pékin continuera d'autant plus à contrôler les événements que parmi ces nouveaux partenaires se distinguent des magnats de Hongkong – tels Li Ka-shing –, proches amis politiques mais étiquetés sur le papier « investisseurs étrangers » (incongruité puisque les Hongkongais sont censés être des nationaux chinois depuis 1997). A bien des égards, cette ouverture relève ainsi du trompe-l'œil, surtout si des actionnaires originaires de Chine mais rebadigeonnés aux couleurs hongkongaises viennent élever le seuil théorique de la participation étrangère.

Mais ce genre de montage n'est pas sans risque. Il peut virer à la déconfiture si l'appel à la Bourse se résume à une simple levée de fonds sans souci de valorisation des actifs. Le marché finira par sanctionner, et le noyau dur d'« amis » ne suffira peut-être plus à restaurer la confiance. Or le doute est permis tant l'incompétence, l'incurie et l'opacité continuent d'affecter bien des « majors » chinoises courtisant aujourd'hui Hongkong et New York. Là, la conscience éclairée du pouvoir central ne suffit pas. C'est tout un « système » qui est en cause, un système où une bureaucratie omnipotente prospère sur des rentes, mêmes dérégulées.

Frédéric Bobin

A Genève, difficiles négociations et stratégies de marchandages

GENÈVE
de notre correspondant

Sur la rive du lac Léman, les travaux de construction du siège de la mission de la République populaire de Chine auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont quasiment terminés. Des slogans hostiles au régime de Pékin barbouillés sur le mur d'enceinte ont été effacés. Des fonctionnaires sont déjà au travail dans les locaux.

« L'inauguration des bâtiments, indique un maître d'œuvre, *aurait dû coïncider avec la conclusion des négociations d'adhésion. La date du 1er octobre, anniversaire de la fondation de la République populaire, avait été envisagée. Puis le propriétaire qui nous poussait à accélérer les travaux s'est montré pressé... »* Le report de l'échéance traduit à sa manière les difficultés de dernière heure surgies dans les discussions devant ouvrir la porte de l'OMC à la Chine.

Les pourparlers sont en cours depuis 1986. A l'été, ils semblaient toucher au but. Le Sénat américain s'était prononcé en faveur de relations commerciales permanentes et normales avec la Chine. Trente-six pays avaient conclu des accords bilatéraux avec Pékin. Reste à rédiger un protocole d'accord en vue de prendre en compte, sur une base multilatérale, les concessions consenties dans les négociations bilatérales pour en faire bénéficier les pays n'ayant pas directement discuté avec Pékin et les étendre aux cent trente-huit membres de l'OMC.

Parmi les points de friction figurent des questions techniques liées à la législation interne chinoise. De grandes différences subsistent d'une province à l'autre. Beaucoup reste à faire pour rendre les lois chinoises conformes aux normes de l'OMC.

ÉCLAIRCISSEMENTS DEMANDÉS

Les discussions butent aussi sur l'insistance de Pékin d'être traité comme un pays en développement. Certains gouvernements souhaitent obtenir des éclaircissements concernant les délais apportés dans l'octroi de licences pour les sociétés d'assurances, ou encore des garanties quant au respect des droits de propriété intellectuelle, de l'indépendance de la justice et de l'accès au marché chinois. Craignant de voir leurs marchés inondés de produits chinois, plusieurs pays réclament une clause de sauvegarde en cas de circonstances exceptionnelles. Pékin se voit également reprocher de ne pas tenir ses engagements.

Pékin pense au contraire que ses futurs partenaires se montrent trop gourmands. Le chef de la délégation chinoise, Long Yongtu, a déclaré, lors d'une récente réunion du groupe de travail chargé du dossier, qu'il n'était *« ni approprié ni nécessaire d'inventer de nouvelles règles spécialement pour la Chine.* (...)*Il s'agit là d'une tentative de rouvrir des négociations sur les accords bilatéraux déjà signés »*. Il a exigé *« une accession fondée sur un équilibre des droits et des obligations »* et averti que *« si* [cette adhésion] *est encore reportée, ceux qui en pâtiront le plus seront les milieux d'affaires des membres de l'OMC »*.

Fin septembre, un vif incident a opposé M. Long au président du groupe de travail sur l'accession de la Chine, l'ambassadeur de Suisse Pierre-Louis Girard, accusé de *« ne pas être impartial »* par le négociateur chinois. D'aucuns ne se sont pas privés de taxer d'*« arrogance »* le comportement du délégué chinois, qui avait déjà insulté, naguère, le représentant de l'Australie. *« Ces gesticulations sont-elles à usage interne, ou* [les Chinois] *ont-ils voulu tester la solidarité des membres de l'OMC ? »* demande un diplomate.

M. Girard, faute de progrès notables, appelle à *« un réexamen des positions dans les capitales »* afin que de *« nouvelles instructions politiques »* soient données aux négociateurs avant de convoquer une nouvelle réunion.

Jean-Claude Buhrer

Une procédure en destitution est lancée contre Joseph Estrada

Le chef d'Etat philippin, qui dispose d'une solide majorité au Parlement, est accusé de corruption

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Rien ne va plus pour Joseph Estrada. Le 18 octobre, 41 sur les 219 membres de la Chambre des représentants ont entamé une procédure en destitution *(impeachment)* contre le président élu en mai 1998, pour corruption. Si cette longue procédure n'a, pour l'instant, guère de chance d'aboutir, une quinzaine de milliers de gens sont descendus dans la rue, le même jour, pour réclamer la démission du président. Parmi ceux qui lui demandent de s'en aller figurent le cardinal Sin et l'ancienne présidente Cory Aquino, qui jouèrent un rôle décisif dans le renversement de Ferdinand Marcos en 1986.

La raison : un vieux membre du clan Estrada, Luis Singson, gouverneur provincial d'Illocos Sur (au nord de Manille), a accusé le président d'avoir empoché plus de 60 millions de francs (9,14 millions d'euros) de redevances sur une loterie illégale que M. Singson gérait dans la province. Joseph Estrada dément et attend que Luis Singson, déjà entendu à deux reprises par le Sénat, produise des preuves. Ce dernier en a rajouté en affirmant que le président et ses *cronies* passaient de longues soirées arrosées à jouer.

Malgré les démentis, la réunion de ce *« cabinet de minuit »* où l'on retrouvait, autour de Joseph Estrada, des membres de son clan, dont quelques brasseurs d'affaires, était depuis longtemps le sujet des conversations du Tout-Manille. En outre, une association de journalistes a affirmé, le 23 octobre, que le président a acquis, depuis son élection, 18 500 mètres carrés de terrains à Manille. Elu avec une bonne longueur d'avance en 1998, le populiste Estrada est donc rattrapé par son passé d'acteur de films de série B dont l'image de flingueur-justicier s'accommodait d'une vie plutôt débridée et de fréquentations jugées douteuses.

CONCURRENCE ENTRE LOTERIES

Mais pourquoi Singson a-t-il lâché le morceau ? Parce que, en septembre, le président a accordé à l'un de ses rivaux les droits sur une loterie non seulement légale mais directement concurrente de la sienne, avec l'objectif avoué de remplacer la première par la seconde. Singson a ajouté qu'il avait échappé de justesse, dans la foulée, à une tentative d'assassinat. L'heure des règlements de comptes a donc sonné.

La réaction a été brutale. La vice-présidente Gloria Macapagal Arroyo a, dans un premier temps, pris ses distances en démissionnant du cabinet, où elle était en charge des affaires sociales. Dans un deuxième temps, elle est en train d'unifier l'opposition à un président qu'elle avait longtemps et prudemment ménagé. Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, Mme Arroyo n'est pas élue sur le même ticket qu'Estrada. Depuis le début de l'année, le peso philippin a perdu environ 20 % de sa valeur par rapport au dollar américain. La Bourse de Manille, déjà l'une des plus fragiles de la région, a chuté de plus de 40 %. De son côté, en raison d'un déficit budgétaire plus important que prévu, le Fonds monétaire international a annoncé le 18 octobre qu'il annulait le déboursement d'une tranche de plus de 2 milliards de francs de crédits.

En dépit de quelques défections, le chef de l'Etat dispose encore d'une solide majorité au sein des deux Chambres à laquelle se heurtera la procédure en destitution qui, comme aux Etats-Unis, stipule un vote majoritaire de la Chambre des représentants pour que le Sénat se transforme en tribunal. D'un autre côté, Mme Arroyo n'a pas de raison de se presser : le mandat présidentiel est unique aux Philippines mais d'une durée de six ans. Si elle devait succéder à Joseph Estrada avant l'échéance des premières trois années du mandat actuel, en juin 2001, elle ne pourrait plus briguer la présidence en 2004. M. Estrada, d'humeur combative – il n'est pas hostile, dit-il, à des élections anticipées, proposition anticonstitutionnelle avancée par un sénateur –, peut également compter sur les faveurs des généraux, à la politique desquels il s'est rallié en choisissant l'option militaire face aux insurrections musulmanes dans le Sud.

Elu en tant qu'avocat des pauvres, le président n'a pas entrepris grand-chose en leur faveur depuis. En l'absence de toute reprise économique, les milieux d'affaires semblent le lâcher. En outre, que l'attaque vienne d'un membre connu de son propre clan entame davantage sa crédibilité. Dans un archipel qui compte 85 % de chrétiens, l'Eglise catholique a sauté sur l'occasion pour tenter de se débarrasser d'un chef de l'Etat à la vie privée jugée dissolue. Ce dernier ne dispose plus de *« l'ascendance morale »* pour gouverner, a déclaré le cardinal Sin. La « dame en jaune », Cory Aquino, qui avait succédé à Marcos en 1986 et demeure la conscience des Philippines, semble en penser tout autant. Une rude bataille est engagée.

Jean-Claude Pomonti

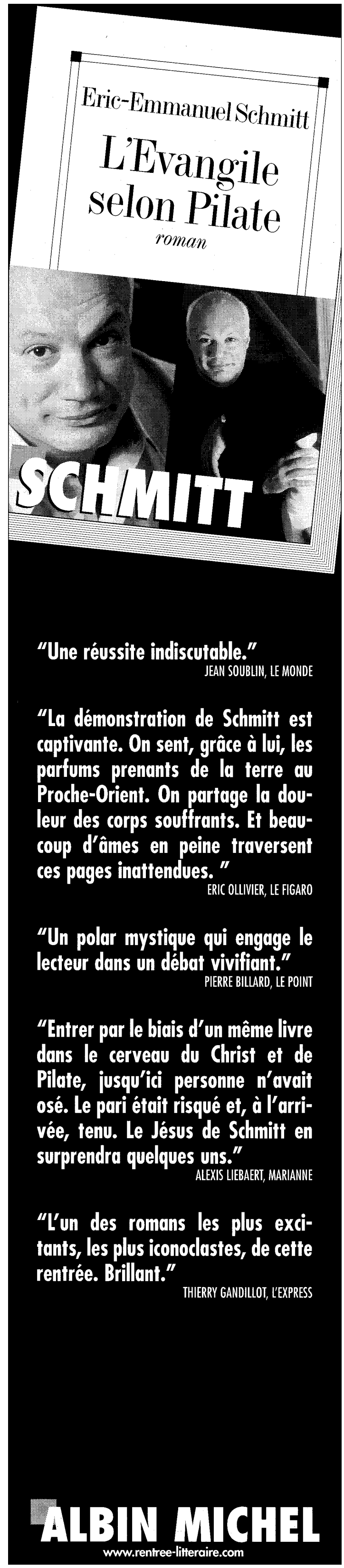

Forte tension à Abidjan avant la proclamation des résultats du scrutin présidentiel

Des militaires ont été déployés lundi au siège de la Commission nationale électorale

A l'approche de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 22 octobre, la tension monte à Abidjan où les partisans de l'opposant Laurent Gbagbo et ceux du chef de la junte Robert Gueï revendiquent la victoire. Le décompte des voix a été suspendu après un déploiement militaire au siège de la Commission électorale. La gendarmerie a dispersé des manifestations des partisans de M. Gbagbo.

ABIDJAN
de notre correspondante

La victoire de Laurent Gbagbo, le leader du Front populaire ivoirien (FPI, socialiste), à l'élection présidentielle du dimanche 22 octobre ne devrait plus faire aucun doute. Mais il n'est pas encore pour autant le premier président de la IIe république ivoirienne. Car son principal adversaire, le chef de la junte au pouvoir à Abidjan, le général Robert Gueï, ne s'est pas encore déclaré vaincu. Le suspense devait s'achever mardi 24 octobre avec la proclamation, par la Commission nationale électorale (CNE), des résultats complets du scrutin.

La veille, la télévision ivoirienne – qui émet en direct depuis la CNE et donnait des résultats au compte-gouttes – avait interrompu ses informations sur le dépouillement. Le suspense a tourné à l'inquiétude quand, en milieu de journée, elle n'a plus diffusé que des clips et des feuilletons. La tension est encore montée quand des militaires ont pris position autour des locaux de la Commission, interdisant l'accès aux journalistes. Dans les rues d'Abidjan, l'atmosphère s'est alors rapidement échauffée. Des centaines de sympathisants du FPI, qui avaient entamé des marches pour fêter la victoire, se sont trouvés face aux forces de l'ordre. Des soldats ont parfois dansé avec eux. Mais les manifestants ont finalement été dispersés à coup de grenades lacrymogènes. La gendarmerie avait pris position sur les ponts qui mènent au Plateau, où se trouve la CNE.

Pendant plusieurs heures, le président de cette Commission, Honoré Guié, est resté introuvable. Joint au téléphone par l'AFP, un membre de la CNE, harcelé de questions a éclaté en sanglots, lâchant : *« Je ne peux pas parler. Ils vont me frapper »*. Finalement, le président de la Commission, Honoré Guié, est réapparu en début de soirée à la télévision pour démentir les rumeurs selon lesquelles il aurait été arrêté ou mis en résidence surveillée. Il a annoncé que les résultats seraient bientôt connus. Ce n'est qu'à 21 heures qu'il a été décidé de repousser à mardi la reprise du décompte.

A la mi-journée, les résultats ne portaient que sur moins de 8 % du corps électoral. Et ils créditaient Laurent Gbagbo de 51 % des suffrages. Son parti, le FPI, qui avait des représentants dans tous les bureaux de vote et une copie de chaque procès-verbal de dépouillement, affirmait que, sur plus de la moitié des inscrits, M. Gbagbo l'emportait avec 61,67 % des voix. Au QG de campagne, les militants entamaient les chants de victoire.

« ON VA GAGNER »

Non loin de là, dans le camp du général Gueï, on ne capitulait pas pour autant. *« Rira bien qui rira le dernier ! »*, déclarait le ministre de la communication, le capitaine de frégate Henri Sama, membre de la junte. Pour lui *« rien* [n'était] *joué . Les seuls résultats qui font foi sont ceux de la Commission électorale »*, martelait le ministre, qui reproche à Laurent Gbagbo de s'être *« autoproclamé président »*. *« Les heures qui viennent nous montreront que certains ont confondu vitesse et précipitation »*, disait-il, ajoutant : *« On va gagner, et bien gagner »*.

Mais dans les heures qui ont suivi, aucun nouveau résultat n'a été donné par la CNE. *« On finit par être nerveux »*, a lâché à l'antenne un journaliste de la télévision. Personne, à la CNE, n'a souhaité expliquer ce qui s'était passé et ce que les militaires étaient venus faire. Officiellement, ils ont été déployés pour empêcher les manifestants d'envahir les locaux. *« Les militaires sont fébriles. Je ne souhaite pas qu'on aille vers un affrontement »*, disait Laurent Gbagbo.

Cependant, malgré la détermination des jusqu'au-boutistes du camp Gueï, la victoire peut difficilement échapper à M. Gbagbo. Le nouveau code électoral rend la fraude quasiment impossible. Reste l'hypothèse d'un coup de force. Mais le chef de la junte n'a plus vraiment à ses côtés, prêts à se battre pour son maintien au pouvoir, que quelques soldats fidèles. Même au sein de sa garde, des dissensions ont commencé à se faire jour. *« Je ne suis pas d'accord pour frapper des gens qui fêtent dans la rue et qui ne cassent rien »*, confiait un de ces « jeunes gens ». Pour l'inciter à sortir par la grande porte, Laurent Gbagbo a promis au chef de la junte une *« grande place dans la mémoire collective des Ivoiriens »* s'il acceptait le verdict des urnes.

Fabienne Pompey

A « Gulu la contagieuse », la vie continue malgré Ebola

L'aide étrangère s'organise dans le nord de l'Ouganda touché par une épidémie de fièvre hémorragique

GULU (Nord de l'Ouganda)
de notre envoyé spécial

La voici donc, cette cité maudite : Gulu la fiévreuse, Gulu la contagieuse, où il est déconseillé de serrer la main de son prochain, de crainte d'attraper le « terrible mal ». Une fois arrivé en ville, quand la route goudronnée se transforme en un dédale de chemins poussiéreux, le visiteur venu de Kampala (350 kilomètres au sud) découvre d'abord le déroutant spectacle de la normalité : Gulu est vivante, animée, presque souriante ; elle s'offre comme si de rien n'était, comme si Ebola, ce virus aux origines inconnues, n'en avait pas fait, aussi, un lieu de mort et de rumeurs.

REPORTAGE

Ici, pour la population, le virus vient s'ajouter aux mille malheurs du quotidien...

Voilà pourtant une dizaine de jours qu'une épidémie de fièvre hémorragique sévit ici. Dix jours d'angoisse, à comptabiliser les cas signalés (149) et les décès (54), à s'effrayer du moindre saignement de nez, des plus légers maux de tête. Dix jours et, déjà, l'habitude...

A Owino, le marché aux vêtements d'occasion, les élégantes font leurs emplettes et les *boda-boda* (vélos-taxi) guettent le client. A Boma Ground, les gamins continuent de jouer au football. Ebola ? Il faut approcher de l'hôpital, installé depuis 1934 sur une hauteur verdoyante et aérée, pour mesurer le caractère exceptionnel de la situation. Quelques badauds sont là, ainsi qu'une vieille femme aux pieds nus et un marchand ambulant, les bras chargés de pantalons. Tous observent, à bonne distance, l'inquiétant ballet du personnel soignant.

Des bâches blanches ont été dressées autour du bâtiment principal, de manière à l'isoler un peu plus encore. Sur le perron, un médecin et des infirmières s'activent. Masques, bonnets, blouses, ils sont protégés des pieds à la tête. Un corps, enveloppé dans une sorte de housse en plastique, est chargé à l'arrière d'un camion et conduit à la morgue. Il sera bientôt enterré, si les soldats chargés de l'opération le veulent bien. *« Ils exigent un repas avant de travailler,* confie un représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), *mais je crois plutôt qu'ils ont peur et qu'ils cherchent à retarder l'échéance. »*

SÉRÉNITÉ TROMPEUSE

Car l'apparente normalité ne doit pas faire oublier l'essentiel : le mal rôde encore. Reste à savoir où. Dans ces modestes cases et ces maisons délabrées ? A la terrasse des bistrots ou chez les épiciers ? A moins que ce ne soit là-bas, en lisière de la ville, dans les camps où s'entassent près de 400 000 personnes, ainsi regroupées pour se protéger de l'Armée de résistance du seigneur (LRA), un mouvement rebelle dont l'armée nationale ne peut venir à bout depuis 1987...

Gulu s'interroge, Gulu s'inquiète, mais Ebola ne l'a pas vidée de ses habitants. Certes, plusieurs centaines d'entre eux ont fui vers le sud et le prix du ticket de minibus pour Kampala continue de flamber, tout comme celui des désinfectants. Bien sûr, les écoles gardent portes closes et la radio locale n'a jamais eu autant d'auditeurs, mais la région ne cède pas pour autant à la psychose.

« La situation s'est stabilisée : nous ne sommes plus dans la phase d'inquiétude des premiers jours », confirme un jeune marchand ambulant. Quatre cas ont pourtant été signalés ces derniers jours dans l'immense camp de Pabbo (45 000 habitants), preuve que l'épidémie n'est pas encore circonscrite (*Le Monde* daté 22-23 octobre).

L'ethnie acholie, qui se sent rejetée par les *« riches »* Sudistes, fait front avec une forme de fatalisme, comme si ce virus n'était qu'un énième coup du sort. Que dire d'autre quand on vit dans l'isolement économique et l'angoisse perpétuelle des folies de la LRA ? Pour les Acholis, Ebola est venu s'ajouter aux mille malheurs du quotidien : les attentats (9 morts le 9 octobre), les pillages, les rapts d'enfants destinés à devenir des bêtes de guerre ou des esclaves sexuels. Ce virus a au moins un mérite : de peur d'être contaminés, les rebelles restent dans le bush ou au Soudan, leur base de repli. Prudents, ils ont même libéré quarante de leurs otages, des fois qu'ils soient contagieux...

La sérénité ambiante est donc trompeuse. Ni les campagnes d'information ni l'arrivée des meilleurs spécialistes étrangers n'ont totalement rassuré la population. Tant de choses ont été dites sur l'origine du mal que nul ne sait plus trop à quoi s'en tenir. Qui blâmer ? Les rebelles ? Le voisin soudanais ? Les soldats de l'armée régulière, revenus d'une mission au Congo ? Les singes, les rongeurs, les moustiques ? « Radio rumeur » fonctionne si bien que Radio Freedom, la vraie, a proposé à ses auditeurs de poser, par écrit, toutes les questions qui les préoccupent. Florilège : *« Est-ce que je peux encore faire l'amour ? »* ; *« Est-ce que le virus se transmet par les pièces de monnaie et les billets de banque ? »* ; *« Puis-je prendre le bus ? »*...

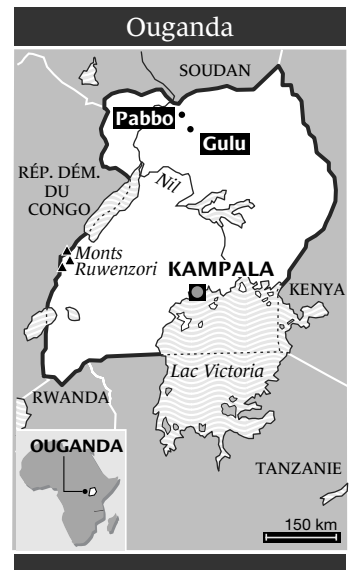

Depuis, la population semble avoir compris qu'Ebola, mortel dans 50 à 90 % des cas, se transmet lors d'un contact physique (sang, salive, sueur...) avec une personne visiblement atteinte, qu'elle soit morte ou vivante. D'où la prudence du personnel médical et les précautions prises lors des mises en terre.

« PETITES MAINS »

Dans ce contexte, l'aide extérieure s'avère indispensable. Vingt-deux personnes sont à pied d'œuvre, aussi bien dans les deux hôpitaux des environs qu'à l'extérieur. Médecins sans frontières s'est installé dans les locaux d'Action contre la Faim (ACF). Six membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont également sur place, de même que des experts du Centre de contrôle et de prévention des maladies d'Atlanta (Etats-Unis), dont le laboratoire devrait rapidement être opérationnel à l'hôpital.

Tous ces spécialistes soulignent l'efficacité des autorités ougandaises. Rien de comparable, assurent-ils, avec la pagaille zaïroise de 1995 (245 morts à Kikwit). *« Nous n'avons jamais eu un interlocuteur aussi sérieux que le ministère ougandais de la santé. La coordination fonctionne parfaitement »*, assure Poly Markandya, porte-parole de la mission de MSF. Le compliment ne vaut pas seulement pour le ministère en lui-même, pivot de la cellule de crise basée à Kampala. Il s'adresse aussi aux « petites mains » du dispositif, ces dizaines de volontaires qui n'hésitent pas à parcourir villages et camps pour pister le fléau ou informer les habitants.

Si l'aide internationale et la présence de spécialistes contribuent à rassurer la population, celle-ci s'en remet aussi à d'autres sauveurs. A la messe, dimanche, le prêtre leur a demandé de croire en Dieu, jusque dans l'épreuve. *« Ayez confiance, priez ! »* leur a-t-il lancé. Alors, ils ont prié, peut-être même plus intensément qu'à l'accoutumée, mais en renonçant à l'accolade traditionnelle, signe de paix et de foi. Dans cette ville très pieuse, qui hésite encore entre la peur et l'espoir, la poignée de main est devenue un péché.

Philippe Broussard

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...
MATELAS ● SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans
Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Faire une carte statistique
avec vos données ou plus encore...
www.MakeYourMap.com
Service gratuit
www.articque.com
Tél. : (33) 02 47 49 90 49

La City a aidé à blanchir les « fonds sales » du dictateur nigérian Sani Abacha

Quatre milliards de dollars auraient été détournés

LONDRES
de notre correspondant

Scandale à la City : des banques reconnues de la place financière londonienne ont été utilisées par le général Sani Abacha, l'ancien homme fort du Nigeria (décédé en 1998) pour faire tourner entre les places financières 4 milliards de dollars (4,7 milliards d'euros) volés dans les caisses publiques durant cinq ans de pouvoir. *« Charmants, polis, et avant tout dignes de confiance : le genre de Nigérians avec lesquels nous pouvons faire des affaires... »* : à lire ce rapport de 1995 provenant du département gestion de patrimoine de la filiale londonienne de la Citibank, Mohamed Abacha, fils aîné du dictateur, savait visiblement y faire pour s'attirer les bonnes grâces des banquiers du cru. Au point qu'ils acceptaient, les yeux fermés, les mallettes de dollars « sales » que lui et son frère Ibrahim venaient régulièrement déposer au guichet ! Sans parler des sommes considérables versées sur les comptes que le clan Abacha avait fait ouvrir dans une quinzaine de banques de la City par des complices au sein de la Banque centrale du Nigeria.

Les *« gents »* étaient peu regardants sur l'identité réelle des deux jeunes gens, accompagnés il est vrai d'un avocat reconnu et dûment recommandés par des clients de ces établissements de renom. Ils n'avaient pas davantage songé à vérifier la validité des passeports émis aux noms de « Kaiser » et de « Senze ». Ces faux noms avaient été choisis en référence à Keyser Soze, le mafieux sanguinaire du thriller *The Usual Suspects*, film préféré d'Abacha père... Mohamed est emprisonné depuis le mois de juin au Nigeria pour le meurtre de la femme de l'opposant Moshood Abiola (décédé en prison d'une « crise cardiaque » le 7 juillet 1998) au régime institué par son père.

« MENTALITÉ COLONIALE »

Comment des institutions aussi prestigieuses ont-elles accepté sans coup férir des fonds suspects provenant du Nigeria, placé par l'organisation Transparency International en tête des pays les plus corrompus au monde ? Cette affaire met d'abord en relief la culture d'âpreté au gain sévissant dans les départements « gestion de fortunes » des grands établissements financiers londoniens. Dans chaque banque, un déontologue (*Compliance Officer*) est théoriquement chargé de vérifier la conformité des opérations avec la loi. Mais, par souci de ne pas effrayer les investisseurs potentiels, la direction a tendance à neutraliser les contrôleurs internes au zèle jugé excessif. Ces derniers sont souvent maintenus dans l'ignorance des grosses opérations. Cumulant coût et risques faibles, la gestion de patrimoines de super-riches est en effet une activité très lucrative. Et la prime de fin d'année, qui constitue l'essentiel de la rémunération des gestionnaires, dépend en grande partie de la performance de leur division.

Les facilités offertes aux grosses fortunes des pays de l'ex-Empire britannique sont également sur la sellette. Bon nombre de chefs d'Etat et leur famille bénéficient de la même immunité souveraine dont jouissent, dans la City, les pétro-monarques du Proche-Orient. *« Les comptes Abacha illustrent la mentalité coloniale sous-jacente qui veut que les classes dirigeantes de la grande famille anglophone d'outremer ne soient jamais inquiétées. Un compte douteux passe inaperçu au milieu de milliards de dollars quotidiens de transactions légitimes »*, confie un professionnel de Mayfair, le cœur de la banque privée londonienne. Certes l'association britannique des banques souligne qu'aujourd'hui, la majorité de ses membres refusent carrément d'ouvrir un compte au nom de politiciens étrangers.

Il reste que Londres compte plus de 800 banques étrangères. Certaines succursales d'institutions d'Europe du Sud et d'Amérique latine savent se montrer accommodantes avec l'argent du crime. Par ailleurs, la City reste très présente dans les zones d'influence de la Couronne, et les fleurons de la haute finance britannique y conservent des intérêts très importants, à l'exemple des financements internationaux à grande échelle de l'industrie pétrolière ou du négoce des matières premières.

Tertio, les nombreux obstacles bureaucratiques entravent la collaboration entre les principaux organismes chargés de la lutte anti-blanchiment. La Financial Services Authority, l'autorité de surveillance des banques, la National Criminal Intelligence Service, l'agence de renseignement anti-grande délinquance, la police, le ministère de l'intérieur et le Foreign Office travaillent chacun de leur côté. Enfin, l'accent mis sur l'aspect juridique du combat anti-blanchiment complique la mobilisation contre la corruption. La pierre de touche du droit anglais, reste le principe selon lequel toute personne accusée doit être considérée comme innocente tant que sa culpabilité n'a pas été prouvée.

Ainsi le ministère britannique de l'intérieur se dit prêt à accueillir une demande d'entraide judiciaire du Nigeria uniquement à condition qu'il apporte des preuves précises des opérations illicites de la famille Abacha. Ces graves défaillances d'honorables établissements bancaires tombent au plus mal à un moment où Londres accentue ses pressions contre le secret en vigueur dans les paradis fiscaux placés sous son autorité pour en finir avec l'utilisation des places financières pour blanchir des fonds sales. Ce scandale intervient alors qu'une douzaine de grandes banques mondiales doivent annoncer le 30 octobre un plan de lutte contre le blanchiment d'argent. La mauvaise volonté britannique de geler les fonds Abacha contraste avec la collaboration offerte au nouveau régime nigérian par la Suisse, le Liechtenstein ou le Luxembourg. Or, Londres n'a pas ménagé ses critiques contre ces pays qui cultivent avec force le droit à la différence et se présentent comme des havres de paix... concurrents de la City.

Marc Roche

Un « codex » pour les grandes banques

Sous l'impulsion des banques suisses, les grandes banques mondiales s'organisent pour lutter plus efficacement contre le blanchiment d'argent en préparant un *« codex »* appelé les *« principes de Wolfsberg »*. Ce document, élaboré au *« Wolfsberg »*, le centre de formation de la première banque suisse, l'UBS, devrait être rendu public le 30 octobre à Zurich. Il énonce 11 principes que les banques signataires s'obligeront à suivre. Celles-ci sont notamment, outre l'UBS : le Crédit Suisse Group, numéro 2 suisse, la banque américaine Citigroup, la banque française Société générale, la banque allemande Deutsche Bank, la banque néerlandaise ABN Amro et la banque espagnole Santander. Les banques s'engagent notamment à vérifier l'origine des gros virements, même lorsque le client est bien connu. – *(AFP.)*

Le «tout pouvoir» sur votre bureau
LE DU GUIDE POUVOIR 2000
Biographies, photos et coordonnées !
3 volumes 990 frs
Editions Jean-François Doumic
Tel 01 42 46 58 10

Les institutions européennes s'opposent sur le secret-défense

Le Parlement a saisi la Cour de justice

BRUXELLES
de notre bureau européen

Qui doit l'emporter, du droit légitime des citoyens européens d'avoir accès aux documents qui participent de la construction communautaire, ou du devoir du conseil des ministres de s'assurer du bon fonctionnement de la politique européenne de défense et de sécurité ? La question a pris la forme d'une polémique entre le Parlement de Strasbourg et les services de Javier Solana, haut-représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC). Nicole Fontaine, présidente du Parlement européen, a saisi, à la fin de la semaine dernière, la Cour européenne de justice contre la décision du conseil, en date du 14 août, d'interdire au public l'accès aux documents estampillés *« Très secret »*, *« Top secret »*, *« Secret »* ou *« Confidentiel. »*

Si un argumentaire doit être adressé dans les prochains jours à l'institution de Luxembourg, ce recours est effectué *« à titre conservatoire »*, ce qui signifie que la procédure pourrait être interrompue en cas d'accord. A ce stade, un compromis paraît incertain. Au cabinet de Nicole Fontaine, on souligne le décalage entre les propos conciliants des représentants du conseil (dont M. Solana est le secrétaire général), et leurs propositions écrites, lesquelles font douter d'une volonté de trouver un arrangement. Réaction similaire dans l'entourage de Javier Solana, où l'on se déclare *« choqué »* du procédé consistant pour le Parlement à saisir la Cour, alors même que le conseil lui a soumis une proposition de conciliation.

RELATIONS DÉLICATES AVEC L'OTAN

Au-delà de l'expression souvent exacerbée des relations entre les deux institutions, chacun multiplie les arguments. Mme Fontaine explique que le Parlement ne conteste pas la nécessité de prévoir la confidentialité pour certains documents liés à la sécurité et à la défense de l'Union européenne (UE), mais le fait que, *« aux yeux du conseil, la confidentialité doit devenir la règle, et la transparence l'exception »*. C'est l'inverse qui doit prévaloir, estime Mme Fontaine, en se fondant sur l'article 255 du traité d'Amsterdam, lequel consacre le principe de l'accès des citoyens de l'UE aux documents du Parlement, du conseil et de la Commission européenne. C'est en se référant au même texte que le gouvernement des Pays-Bas a lui aussi porté plainte, le 9 octobre, devant la Cour de justice de Luxembourg

Le conseil, pour sa part, explique que la mise en place des organes de la défense européenne suppose de classifier certains documents, notamment lorsque les services de la PESC sont, ou vont être directement mêlés à des activités opérationnelles dans le domaine de la défense, en particulier en liaison avec l'OTAN. Il est vrai que les relations entre l'Union européenne et l'Alliance atlantique sont particulièrement délicates. C'est d'ailleurs pour mettre sur pied un *modus vivendi* entre les deux institutions, que quatre groupes de travail ont été créés. En clair, cela signifie que les partenaires de l'Union veulent être sûrs que les documents « sensibles » qu'ils confieront aux responsables de la PESC, resteront confidentiels.

Le conseil souligne qu'au vu des progrès enregistrés dans la mise en place de la PESC, il était obligé d'agir rapidement, c'est-à-dire sans concertation préalable avec le Parlement et la Commission. Il ajoute que cette classification ne concernera qu'*« un très petit nombre de documents »* et qu'elle sera *« limitée dans le temps »*, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour protéger les intérêts des parties en cause, ce qui est évidemment un peu vague...

Les choses se compliquent, dans la mesure où la Commission a présenté un projet de modification du règlement en vigueur sur l'accès aux documents des institutions européennes qui, selon elle, doit pouvoir s'appliquer à ceux de la PESC. Comment résoudre une telle équation ? La solution réside sans doute dans la constitution d'un comité restreint de parlementaires habilités à connaître certains documents *« secret défense »*, comme cela se passe dans de nombreux Parlements nationaux.

Laurent Zecchini

Le retour de Vladimiro Montesinos aggrave la crise politique au Pérou

LE RETOUR SURPRISE au Pérou, lundi 23 octobre, de l'ancien chef des services de renseignement (SIN), Vladimiro Montesinos, aggrave la crise politique au Pérou. L'ex-bras droit du président Alberto Fujimori, a quitté, dimanche soir dans un avion d'une compagnie privée panaméenne, le Panama, où l'asile politique lui a été refusé et s'est posé sur la base militaire de Pisco, à 250 km au sud de la capitale, Lima. Aucune information de source officielle n'a été jusqu'à présent donnée sur les conditions de ce retour et sur ses fins. Aucun journaliste n'a été autorisé à s'approcher de la base aérienne de Pisco, dont la sécurité a été renforcée.

« COUP D'ÉTAT »

Réfugié au Panama depuis le 24 septembre, l'ancien conseiller du président Fujimori est impliqué dans un scandale politique ayant débouché sur la décision du chef de l'Etat péruvien, le 16 septembre, de convoquer en juillet 2001 une élection présidentielle anticipée à laquelle il ne se présentera pas.

Le retour de Vladimiro Montesinos a eu pour première conséquence la démission du premier vice-président, Francisco Tudela. Dans une lettre adressée à la présidente du Congrès, il indique qu'il a pris sa décision *« en raison de divergences de fond avec le gouvernement »* de M. Fujimori, après le retour de Vladimiro Montesinos, et qu'il renonce également à siéger dans les rangs des députés de la coalition au pouvoir. Selon M. Tudela, le président Fujimori *« est victime de forces qui le dépassent »*.

Cette hypothèse s'impose de plus en plus comme étant celle qui explique la crise politique qui déstabilise le Pérou depuis un mois. *« Il n'y a aucun doute qu'il y a eu, en réalité, un coup d'Etat »*, a déclaré le congressiste Rafael Rey. *« Les militaires n'ont pas pris le palais présidentiel, mais le haut commandement, en liaison avec Montesinos, essaie de prendre le contrôle du pays et cela doit être rejeté par tous les Péruviens »*, a-t-il ajouté.

Le retour de Vladimiro Montesinos survient alors que le gouvernement vient de présenter à l'opposition une proposition de *« politique nationale de réconciliation »* visant notamment à actualiser et intégrer dans la Constitution l'amnistie décrétée en 1995 en faveur des militaires ayant violé les droits de l'homme. Cette proposition a été rejetée par l'opposition qui estime que le gouvernement vise ainsi à garantir l'impunité à ces militaires. Elle pourrait également expliquer le retour de Vladimiro Montesinos, dont les agissements ne pourraient alors plus faire l'objet de poursuites judiciaires. – *(AFP, AP.)*

Russie : l'opération de récupération des corps des marins du « Koursk » a commencé

Les travaux sont rendus difficiles par le mauvais temps en mer de Barents

Les opérations de récupération des corps des 118 marins du *Koursk* sont rendues difficiles par la tempête qui sévit en mer de Barents, où le sous-marin nucléaire russe a coulé à la mi-août. Des divergences de points de vue entre les responsables militaires et les familles des disparus, voire la méfiance de ces dernières à l'égard des promesses des dirigeants russes, compliquent singulièrement la situation.

MOSCOU
de notre correspondant

Une tempête en mer de Barents a contraint, lundi soir 23 octobre, le commandement de la flotte russe du Nord à interrompre les travaux de récupération des corps des marins du *Koursk* disparu en mer de Barents le 12 août. Depuis quarante-huit heures, dix-huit plongeurs norvégiens, britanniques et russes travaillaient par 107 mètres de fond sur l'épave du sous-marin nucléaire. Cette opération de récupération des corps des 118 membres de l'équipage avait été promise, fin août, par le président Vladimir Poutine aux familles des victimes. Il n'est pas sûr qu'elle puisse être menée à bien. Au danger que présente une telle intervention s'ajoutent de nombreux désaccords au sein des autorités russes et même des interrogations sur les véritables motifs de l'opération.

Selon le porte-parole de la flotte du Nord, les plongeurs entraînés par la filiale norvégienne de la société américaine de travaux pétroliers Halliburton, maître d'œuvre de l'intervention, pouvaient dresser un premier bilan. Une ouverture de dix centimètres sur dix a été pratiquée à l'arrière du submersible, au niveau du huitième compartiment, pour permettre une analyse de l'eau à l'intérieur. Aucune radioactivité n'a été décelée, venant confirmer que les deux réacteurs, arrêtés lors du naufrage, n'ont pas été endommagés. Une exploration par caméra vidéo aurait été menée, ce que refuse de confirmer le commandement militaire.

RÉCUPÉRER LES DOCUMENTS

Les plongeurs ont commencé à pratiquer une ouverture plus vaste, d'un mètre sur soixante-quinze centimètres, au niveau du septième compartiment pour que l'un d'eux pénètre dans le sous-marin. Peu de détails ont été donnés, à cause de la difficulté à découper une double coque d'aciers spéciaux, la première faisant quatre centimètres d'épaisseur et la seconde quarante centimètres. Des spécialistes du chantier constructeur du *Koursk* estiment que ce travail par cent mètres de fond est quasiment impossible, sauf si le matériel norvégien était suffisamment performant.

Ces dernières semaines, plusieurs responsables militaires se sont interrogés sur le bien-fondé de la récupération des corps. La quasi totalité des marins ont dû être pulvérisés par l'explosion de très forte puissance survenue dans la chambre des torpilles.

Un plongeur, qui a participé en août aux tentatives de sauvetage, a par la suite raconté que tout l'avant du bâtiment avait comme disparu. Le constructeur du *Koursk* a jugé que *« 20 à 30 % seulement des corps pouvaient être récupérés »*.

Des militaires, comme l'ancien commandant de la flotte de la Baltique, mais aussi des familles estiment cette opération *« blasphématoire »* et demandent que les victimes soient laissés à la mer de Barents par respect des traditions maritimes.

Le Minatom, ministère de l'énergie atomique, a également mis en garde sur les risques que présente pour la sécurité des réacteurs le percement de sept grandes ouvertures dans la coque, un projet initial qui semble, depuis, avoir été révisé à la baisse.

« Si la vie des plongeurs est mise en danger, j'arrêterai immédiatement l'opération », a insisté, la semaine dernière l'amiral Kouroïedov, commandant la marine russe. Plusieurs journaux ont estimé que le but réel de ces travaux était moins de récupérer les corps que de réunir des éléments sur les causes de la catastrophe et de récupérer les documents de bord du *Koursk*.

Deux mois et demi après la catastrophe, la commission officielle d'enquête n'a rendu publiques que des informations partielles voire contradictoires. Une des thèses soutenues est toujours celle d'une collision avec un sous-marin étranger, qui aurait provoqué l'explosion des torpilles. Aucun élément concret ne vient accréditer cette version.

François Bonnet

Les ultranationalistes serbes bloquent la formation d'un gouvernement de transition

Le Parlement entérine la démission du premier ministre Mirko Marjanovic et de son cabinet

Les ultranationalistes du Parti radical ont multiplié, lundi 23 octobre au Parlement de Serbie, les manœuvres dilatoires empêchant la formation d'un gouvernement de transition et la convocation d'élections législatives anticipées fin décembre. Le Parlement serbe, dominé par les partisans de l'ex-président Milosevic, a toutefois accepté la démission du premier ministre, Mirko Marjanovic, et de son cabinet. ***(Lire aussi page 20.)***

LE NOUVEAU PRÉSIDENT yougoslave, Vojislav Kostunica, devra encore patienter avant de parachever, en Serbie, sa victoire électorale du 24 septembre au niveau de la fédération (Serbie et Monténégro). Lundi 23 octobre, les anciens alliés de Slobodan Milosevic ont en effet multiplié les manœuvres dilatoires pendant la session du Parlement serbe empêchant la convocation d'élections législatives anticipées dans la République avant la fin de l'année et la formation d'un gouvernement de transition. Les travaux parlementaires devaient reprendre mardi matin.

L'Opposition démocratique de Serbie (ODS) de Vojislav Kostunica a toutefois ouvert une large brèche dans le pouvoir des partisans de l'ancien président Milosevic, majoritaires au Parlement serbe. Menacés par l'ODS de nouvelles manifestations de rue, les députés ont en effet entériné, lundi, la démission du premier ministre socialiste, Mirko Marjanovic, un fidèle de Milosevic, et de son cabinet. Il devrait être remplacé par un gouvernement de transition dirigé collégialement par des représentants des principales formations politiques. Le nouveau premier ministre devrait être Milomir Minic, un haut responsable du Parti socialiste (SPS) réputé intègre. Il sera encadré par deux vice-premiers ministres, l'un de l'ODS et l'autre du Mouvement serbe du renouveau (SPO), proche du nouveau pouvoir à Belgrade.

BATAILLE PERDUE D'AVANCE

Ce gouvernement disposera également, selon un accord conclu la semaine dernière entre l'ODS, le SPS et le SPO, de directions collégiales à la tête de quatre ministères-clés : l'information, la justice, les finances et l'intérieur. Le cabinet de transition ne devrait être en place que jusqu'aux élections législatives anticipées prévues le 23 décembre en Serbie que l'ODS, portée par un très large soutien populaire, devrait logiquement remporter. Avant, il faudra contourner l'obstruction du Parti radical (ultranationaliste), ancien allié de Milosevic, qui a retardé, lundi, le déroulement du scénario de l'ODS en bloquant les discussions parlementaires. Mais les socialistes s'étant ralliés aux arguments de l'ODS, la bataille des Radicaux semblent perdue d'avance.

Parallèlement, M. Kostunica devrait avoir mis en place, d'ici une dizaine de jours, le gouvernement fédéral. Son premier ministre en serait Zoran Zizic, du Parti socialiste populaire (SNP), du Monténégro, pressenti ce week-end par la direction de ce mouvement. Cette nomination d'une personnalité du SNP, qui soutenait jusqu'à récemment encore Slobodan Milosevic, devrait assurer sans problème la majorité absolue requise au Parlement fédéral pour que soit avalisée la formation du gouvernement yougoslave.

La formation des cabinets serbe et yougoslave conditionne notamment l'aide internationale, indispensable pour remettre à flot un pays meurtri par des années de guerre et d'embargo. En visite lundi à Belgrade, le commissaire européen pour les affaires étrangères, Chris Patten, a espéré que l'Union européenne puisse commencer à envoyer son aide d'urgence de 200 millions d'euros à la Yougoslavie en novembre. Une délégation de la Banque mondiale est arrivée lundi dans la capitale serbe, sur l'invitation de M. Kostunica, pour une *« première mission de contacts »*.

Christophe Châtelot (avec AFP et AP)

Une commission internationale préconise une « indépendance conditionnelle » du Kosovo

Une commission internationale indépendante a préconisé, lundi 23 octobre, d'accorder l'indépendance au Kosovo à la condition que la majorité albanaise protège les droits des minorités. Le juge sud-africain Richard Goldstone, qui a présidé la commission, a toutefois prévenu lors d'une conférence de presse que ce processus pourrait prendre *« des années »*. Cette recommandation est l'une des principales faites par cette commission de onze membres qui a enquêté sur le conflit du Kosovo et dont le rapport de 372 pages a été présenté lundi au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Le Kosovo est administré par l'ONU depuis la fin des bombardements de l'OTAN en juin 1999. La commission a, par ailleurs, estimé que les frappes de l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie étaient *« illégales »* parce qu'elles n'avaient pas été approuvées par le Conseil de sécurité de l'ONU, mais qu'elles étaient *« légitimes à la fois politiquement et moralement. »* – *(AFP.)*

Le départ de Milosevic devrait faciliter le travail de la Commission du Danube

Les armateurs roumains attendent impatiemment le déblayage du fleuve en Serbie

TURNU SEVERIN
de notre envoyé spécial

Plongé dans les entrailles d'un immense moteur de péniche, Sorin Staicu s'exclame d'une voix rauque :

REPORTAGE

Le blocage du Danube depuis les frappes de l'OTAN pénalise toute la région

« Ça y est, c'est bon ! Ça va marcher comme sur des roulettes ». Le visage de ce mécanicien âgé de vingt-neuf ans, noirci de taches d'huile et de poussière, est radieux. La péniche *Mehedint 15* de la société NFR de navigation fluviale de Turnu Severin, port sur le Danube situé au sud-ouest de la Roumanie, est prête à reprendre l'eau.

La perspective de déblocage du Danube à Novi Sad, en Serbie voisine, soulage les armateurs roumains. *« A cause du bombardement des ponts de Novi Sad par l'OTAN,* explique Dumitru Vidoe, directeur de la NFR, *nous avons réduit de moitié nos activités. Le déblocage du Danube n'apportera pas une amélioration immédiate de notre chiffre d'affaires. La nouvelle situation en Yougoslavie* [Serbie, Monténégro] *ne présente pas assez de garanties pour que tous nos clients occidentaux reviennent. Pourtant, je sens les signes de la reprise. Le lendemain de l'annonce du déblocage du Danube, j'ai reçu un coup de téléphone d'une société allemande qui voulait commander un transport de ciment. »*

Lundi 16 octobre, la Commission du Danube, basée à Budapest en Hongrie, a donné le feu vert pour le déblayage du Danube à hauteur de Novi Sad. La navigation sur le fleuve est bloquée depuis dix-huit mois par les débris de trois ponts détruits par les frappes aériennes de l'OTAN. Depuis la défaite de Slobodan Milosevic, la délégation yougoslave auprès de la Commission a adouci ses exigences et approuvé la nomination du Français Bernard Chevenez à la tête de l'équipe d'experts chargée de cette opération.

Le déblayage du Danube, qui devrait avoir lieu avant l'été 2001, sera financé à 85 % par l'Union européenne. Bruxelles a l'intention de débloquer 22 millions d'euros (144 millions de francs), le reste étant assuré par les pays riverains.

Le blocage du Danube a engendré des pertes d'environ 500 millions d'euros pour la Roumanie, la Bulgarie et l'Ukraine. *« Si nous tenons compte des contrats qui n'ont pas été honorés à cause des bombardements, la Roumanie a perdu 170 millions d'euros,* affirme Mircea Toader, vice-président de l'Association des armateurs roumains, qui regroupe une cinquantaine de sociétés. *Le plus dur sera de reconquérir les marchés que nous avons perdus. Il nous faudra un à deux ans pour remonter la pente »*. Sur les 8 500 employés des sociétés de transport fluvial en Roumanie, 3 500 sont au chômage.

« HÉROS DE LÉGENDE »

Fin 1998, la société NFR de Turnu Severin comptait 660 employés et s'enorgueillissait d'un chiffre d'affaires de 550 000 euros par mois. En dix-huit mois son personnel a diminué de moitié. *« Nous allons réembaucher 90 de nos anciens employés,* déclare Dumitru Vidoe. *Entre-temps, nous avons investi plus de 200 000 euros pour réparer quelques-unes de nos 198 embarcations »*. Une nouvelle qui fait frémir le leader du syndicat de la NFR, Barbu Chirita. *« Je connais des capitaines qui étaient presque des héros de légende sur le Danube,* témoigne-t-il. *Aujourd'hui, on les rencontre au bord du fleuve, une canne à pêche à la main. S'ils n'attrapent pas de poisson ils n'ont pas de quoi manger. Les trois quarts de nos employés sont des officiers qui ont fait des études supérieures. C'est dur de les voir se faire mettre à la porte. Si le Danube est débloqué, les sociétés de navigation fluviale de Roumanie pourront réembaucher environ 1 500 d'entre eux »*.

A Orsova, petite ville située à vingt kilomètres à l'ouest de Turnu Severin, le chantier naval est en ébullition. Avec un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros par an et 720 employés, cette entreprise privée roumano-néerlandaise a construit 75 bateaux en huit ans destinés, à 90 %, à des clients hollandais, allemands, autrichiens et belges. *« Le conflit yougoslave nous a coûté 1,5 million d'euros,* s'insurge Constantin Badoiu, directeur du chantier. *Nous avons fait l'impossible pour satisfaire des contrats passés avec nos partenaires européens. Nous sommes allés jusqu'à couper en deux trois de nos bateaux, les transporter par un canal étroit qui contourne Novi Sad et les assembler en Slovaquie avant de les envoyer en Hollande. »* Une opération qui peut paraître surréaliste mais qui s'est avérée payante. Pourtant, cette aventure a coûté 150 000 euros que l'entreprise a dû déduire de ses bénéfices. *« Nous avons demandé des compensations à l'Etat roumain mais nous n'avons reçu que des promesses électorales,* précise le directeur. *J'espère au moins que des sociétés roumaines vont participer au déblayage du Danube et récupérer une partie des fonds de l'Union européenne, mais ce n'est pas gagné. »*

A l'entrée de la ville d'Orsova, une statue monumentale domine le Danube. Elle représente une jeune fille qui s'élance vers l'autre rive, une couronne de feuilles d'olivier dans les mains. *« Là-bas, c'est la terre serbe,* crie un pêcheur. *Les Serbes étaient nos amis mais ils nous en veulent d'avoir été du côté de l'OTAN. J'ai entendu dire qu'ils nous laisseraient à nouveau naviguer à Novi Sad. Ils ne sont pas fous les Serbes. D'ailleurs, c'est pour eux qu'on a sculpté cette jolie fille. Maintenant, ils n'ont qu'à nous laisser vaquer à nos affaires. »*

Mirel Bran

Bill Clinton pourrait se rendre en Corée du Nord le 11 novembre

PYONGYANG. La secrétaire d'état américaine, Madeleine Albright, a poursuivi, mardi 24 octobre, les entretiens commencés la veille avec le dirigeant suprême de la Corée du Nord, Kim Jong-il, dont l'enjeu est une visite éventuelle de Bill Clinton à Pyongyang. Celle-ci pourrait avoir lieu le 11 novembre, écrit mardi l'agence japonaise Kyodo en citant un responsable non identifié du Parti libéral-démocrate, le parti au pouvoir au Japon. M^me^ Albright est le premier haut responsable américain à se rendre dans ce pays techniquement toujours en guerre avec les Etats-Unis. Au cours du dîner en son honneur, la secrétaire d'Etat a déclaré que *« la route vers la normalisation de leurs relations reste ardue »*. Le numéro deux du régime, le vice-maréchal Jo Myonk-rok, a fait valoir qu'*« une relation de confiance entre leurs dirigeants »* serait un pas pour remédier à une méfiance réciproque.
M^me^ Albright a assisté à l'un de ces gigantesques mouvements d'ensemble qu'affectionne le régime, au cours duquel 100 000 participants ont composé de vastes tableaux vivants à sa gloire : l'un avait pour thème le lancement de missiles balistiques – point central de désaccord avec Washington – et un autre était intitulé *« Nous défendrons notre Nation avec des fusils »*. L'entourage de M^me^ Albright s'est dit *« impressionné »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **BELGIQUE : le cardinal Godfried Danneels,** archevêque de Malines-Bruxelles, se défend d'avoir réclamé la démission du pape. *« J'ai une très grande estime pour lui. Je n'ai pas voulu dire qu'il devait partir, ni que j'aimerais qu'il parte »*, a-t-il déclaré lundi 23 octobre après la publication d'un ouvrage dans lequel il écrit qu'il ne serait pas étonné que Jean Paul II démissionne après l'an 2000. *« Ma déclaration n'avait rien à voir avec son état de santé »*, a-t-il ajouté. *« J'ai voulu évoquer le fait que les personnes vivent de plus en plus âgées. Dans ce cadre, il sera inévitable, à terme, d'aborder cette question »*. Le Vatican avait sèchement répliqué que les propos du cardinal Danneels n'engageaient que lui. – *(AFP.)*

■ **TIMOR ORIENTAL : l'ancien chef de la résistance Xanana Gusmao** a été élu, lundi 23 octobre à la quasi-unanimité, président du Conseil national – une assemblée exclusivement timoraise qui préfigure le futur Parlement du territoire, a annoncé l'ONU. Ce Conseil de trente-six membres a été créé vendredi pour remplacer le Conseil consultatif national mis en place il y a un an, après que le territoire eut été placé sous administration onusienne. Le porte-parole des Nations unies Fred Eckhard a indiqué que, sur 30 votants, 27 membres du Conseil avaient voté en faveur de M. Gusmao et trois contre. – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE/ÉRYTHRÉE : l'Ethiopie et l'Erythrée** ont ouvert, lundi 23 octobre à Alger, des négociations sur un traité de paix définitif après la signature en juin d'un accord ayant mis fin à un conflit de deux ans. *« Il s'agit d'un pas important en direction d'un accord complet de délimitation de la frontière entre les deux pays »*, a déclaré le ministre érythréen des affaires étrangères, Ali Saïd Abdella. – *(Reuters.)*

■ **TUNISIE : opposant au régime,** le docteur Moncef Marzouki a été inculpé lundi 23 octobre par un juge d'instruction de Tunis, entre autres chefs d'accusation, d'*« incitation des populations à la révolte »* pour un texte qu'il a lu au Maroc, en octobre, au cours d'une réunion de défenseurs des droits de l'homme. Il risque trente années de prison. En attendant son jugement, M. Marzouki s'est vu interdire de quitter le territoire.

■ **IRAN : plusieurs journaux jugés trop réformateurs** font depuis lundi 23 octobre l'objet de poursuites visant à les interdire, sous prétexte qu'ils n'avaient pas l'autorisation de modifier leur statut. Les quotidiens, autrefois hebdomadaires, avaient pourtant eu l'aval du ministère de la culture, proche du président Khatami. Une trentaine de publications ont été fermées depuis la campagne lancée en avril par les conservateurs contre la presse *« libérale »*. – *(Reuters)*

■ **FRANC CFA : le gouverneur de la Banque centrale** des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), l'Ivoirien Charles Konan-Banny, a écarté toute idée de dévaluation du franc CFA, monnaie garantie par le Trésor français et commune à seize Etats africains de l'Ouest et du Centre. *« Actuellement une dévaluation est aberrante »*, a déclaré le gouverneur Banny dans une interview au quotidien privé sénégalais *Sud Quotidien*. L'arrimage du franc CFA à l'euro depuis 1999 par un taux de conversion fixe devrait renforcer la confiance des Africains à l'égard de leur propre monnaie, a-t-il indiqué, soulignant que la zone dispose de l'équivalent de 3 milliards de dollars en réserves de changes. *« Notre monnaie est couverte à plus de 100 % par les réserves de changes en devises »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

MARRAKECH	@1290F	MIAMI	@2770F
BARCELONE	@1190F	DAKAR	@2890F
LONDRES	@ 890F	ATLANTA	@2270F
SAN FRANCISCO	@2710F	PRAGUE	@1390F
LOS ANGELES	@2710F	COPENHAGEN	@1690F
NEW YORK	@2160F	ROME	@1425F
		BOSTON	@2170F

* Prix par personne à partir de, susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nous consulter. **0,99F/min, ***2,23F/min

www.anyway.com
0 803 008 008** - 3615 ANYWAY***

cadran solaire

Anyway Lic 075960011, RCS Paris B391482452, Caution Bancaire Banque de Baecque de Beau. ARCP : Générali Assurance et APS

PRÉFECTURE DE LA RÉUNION

Aménagement à 2 x 2 voies de la nouvelle RN1 dite « Route des Tamarins » entre Saint-Paul et l'Étang Salé.

Communes de : Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu, Les Avirons, Étang-Salé.

AVIS D'ENQUÊTE

Le public est informé qu'en application des codes de l'expropriation pour cause d'utilité publique, de l'environnement, de l'urbanisme et de la voirie routière, sera ouverte, sur le territoire des communes susvisées, une enquête publique préalable, à la fois :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement à 2x2 voies de la nouvelle RN1 entre Saint-Paul et l'Étang Salé-les-Bains ;
- à la mise en compatibilité des P.O.S. des communes de Saint-Paul, Trois-Bassins, Saint-Leu, Les Avirons et Étang-Salé ;
- et au classement de la nouvelle infrastructure routière en route express.

La durée de l'enquête sera de 47 jours consécutifs, du **13 novembre au 29 décembre 2000 inclus**.

Le siège de l'enquête, où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à M. le président de la commission d'enquête, est situé à la préfecture (DR – 1, rue des Messageries 97400 Saint-Denis).

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux des mairies concernées, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler des observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Ces observations pourront également être adressées, par écrit, au président de la commission d'enquête.

Le tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion a désigné :

- M. Raymond Le Duic, trésorier principal honoraire en retraite, président de la commission d'enquête ;
- M. Michel Courtois, infirmier en retraite, M. Yvon RHOR, ingénieur Eaux et Forêts en retraite, M. Jacques Beauger, retraité de la Marine Nationale et M. Armand Pothin, retraité de la Police Nationale, commissaires enquêteurs membres titulaires de la commission ;
- M. Etienne UHL, directeur départemental des Impôts adjoint en retraite, et M^me^ Monique MARTIGNY, sans profession, commissaires enquêteurs suppléants.

Ces derniers effectueront dans toutes les mairies concernées une permanence et recevront les observations du public selon le planning suivant :

- **à la mairie de Saint-Paul (direction des services techniques, bureau des travaux) :** les 13, 14, 20, 27, 28 novembre 2000 et les 4, 11, 12, 18, 26 décembre 2000 de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ;
- **à la mairie de Trois-Bassins (hôtel de ville) :** les 17 novembre et 1, 15 décembre 2000 de 13 h à 15 h et les 24 novembre et 8, 22, 29 décembre 2000 de 9 h à 12 h ;
- **à la mairie de Saint-Leu (hôtel de ville) :** les 15, 21, 22, 29 novembre 2000 et les 5, 6, 13, 19, 27 décembre 2000 de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ;
- **à la mairie des Avirons (hôtel de ville) :** les 17 novembre et 1, 15, 21 décembre 2000 de 9 h à 12 h et les 23 novembre et 7, 28 décembre 2000 de 14 h à 16 h ;
- **à la mairie de l'Étang-Salé (hôtel de ville) :** les 16, 23 et 30 novembre et 7, 14, 28 décembre 2000 de 9 h à 12 h et le 21 décembre 2000 de 14 h à 16 h.

A l'issue de l'enquête, il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans les mairies des lieux d'enquête et en sous-préfecture de Saint-Paul, pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, soit jusqu'au 30 décembre 2001.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de la région et du département de la Réunion dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978 (loi relative à la liberté d'accès aux documents administratifs).

OSP

GAUCHE **A un mois du congrès du Parti socialiste, qui se tiendra à Grenoble du 24 au 26 novembre, la majorité groupée autour de François Hollande révèle des lignes de fracture provoquées par la compétition pour le poste de premier ministre si la gauche l'emporte aux élections de 2002. Un colloque réunit, mercredi 25 octobre, les jospinistes et les rocardiens, qui aimeraient occuper le « centre » en rejetant « à droite » Laurent Fabius, « à gauche » Martine Aubry. ● DEUX MINORITÉS se dessinent autour de la Gauche socialiste et d'Henri Emmanuelli, qui ne sont pas parvenus à s'entendre sur une motion commune. ● LA POPULARITÉ du premier ministre, selon les sondages, devance nettement celle des autres personnalités socialistes. Elisabeth Guigou, Martine Aubry et Jack Lang l'emportent ensuite sur Laurent Fabius, Ségolène Royal et François Hollande** ***(lire page 9)*****.**

Les socialistes sont tous jospinistes, mais chacun pour soi

Des courants de dessinent au sein de la majorité du PS réunie autour de François Hollande. Avec, pour enjeu, le poste de premier ministre si la gauche l'emporte en 2002, les partisans de Martine Aubry, ceux de Laurent Fabius et les « jospino-rocardiens » commencent à se différencier

LE CONGRÈS socialiste, qui se réunira dans un mois à Grenoble, du 24 au 26 novembre, a un enjeu : déterminer qui sera premier ministre si la gauche l'emporte aux élections de 2002. C'est ce qu'il faut avoir en tête pour comprendre, par exemple, à quoi rime le colloque organisé par Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, et Alain Richard, ministre de la défense, mercredi 25 octobre, sur *« les nouvelles frontières du socialisme »*.

Il s'agit, a expliqué M. Moscovici, lundi 23 octobre, de l'acte de naissance d'un *« môle »* jospino-rocardien au sein de la majorité du PS. Celle-ci est officiellement rassemblée derrière François Hollande et réunit les amis de Martine Aubry et de Laurent Fabius. Sous la baguette du premier secrétaire et au service de Lionel Jospin, chacun joue la même partition – une motion unique au congrès –, mais avec son propre instrument. Les jospino-rocardiens de MM. Moscovici et Richard, qui accueillent à leur colloque trois autres ministres – Elisabeth Guigou, Michel Sapin et Daniel Vaillant –, ainsi que Michel Rocard et Catherine Trautmann, disent vouloir *« s'identifier sans s'opposer »* aux autres sensibilités, dans un « môle » qui, précise le dictionnaire, signifie aussi *« brise-lames »* ou *« embarcadère »*...

Sur fond de querelles, à peine subliminales, entre éléphants – « Martine », « Elisabeth », « Dominique », « Laurent », « François » – pour savoir qui aura le meilleur profil de premier ministrable en 2002, l'histoire a commencé en mai. Le 9 de ce mois, M. Hollande inaugure des dîners bimensuels avec sept ministres jospino-rocardiens – Mme Aubry, Mme Guigou, M. Richard, M. Moscovici, M. Vaillant, Jean Glavany et M. Sapin –, dans l'idée de *« coordonner »*, *« canaliser »*, *« réguler »*, *« maîtriser »* ce pôle qui, dans son esprit, ne doit pas, en constituant la *« majorité de la majorité »* du PS, devenir une arme de guerre contre les fabiusiens.

En préambule au premier de ces dîners, Mme Aubry publie, avec trois secrétaires d'Etat et une cinquantaine d'élus, une lettre, *Réformer*, pour contribuer à la réflexion programmatique du PS et, le cas échéant, lancer ses propres clubs. Mme Guigou refuse de la suivre ; M. Richard s'offusque. Parallèlement, le « môle » jospino-rocardien prend forme avec un comité de pilotage de sept membres – Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux en congé, M. Strauss-Kahn, M. Moscovici, M. Richard, M. Sapin, Alain Bergounioux et Tony Dreyfus – et un déjeuner mensuel, qui réunit une trentaine d'élus. Mme Guigou, M. Vaillant et M. Glavany, qui a créé son propre club, observent, s'intéressent, mais restent en retrait.

Avant l'été, les grandes manœuvres s'accélèrent. Dix-neuf responsables nationaux défendent ensemble *« une nouvelle synthèse socialiste »*, celle de la première et de la deuxième gauches. Ils esquissent à gros traits le projet d'une *« société solidaire dans un monde plus juste »* et assurent, au passage, que *« le socialisme administré est mort »*. Les amis de M. Fabius, devenu numéro deux du gouvernement, qui pestaient déjà contre ce *« symbole débile »*, selon Claude Bartolone, de « majorité de la majorité », s'alarment. En réponse, M. Hollande se hâte de faire la paix avec les fabiusiens, qu'il inclut dans sa grande alliance avec les jospinistes et les rocardiens.

A l'université d'été de La Rochelle, le môle redevient « brise-lames ». M. Moscovici et M. Richard rédigent ensemble, avec M. Cambadélis et avec « DSK », qui prépare son retour, une contribution sur la démocratie, matrice du colloque du 25 octobre. En harmonie, Mme Guigou et M. Sapin prônent de *« nouvelles sécurités »*. Mme Aubry, qu'on propulse déjà – quoiqu'elle s'en défende – numéro deux du PS, est laissée à l'écart. La ministre de l'emploi réagit avec mesure : elle se borne à signer une contribution régionale Nord-Pas-de-Calais, tandis que ses amis, emmenés par François Lamy, député de l'Essonne, sortent leur texte, *« Poursuivre la réforme »*.

> Pour M. Hollande, le seul enjeu de Grenoble est la préparation du « projet » du PS pour 2002, mais il surveille les manœuvres des jospino-rocardiens

Aux journées parlementaires de Lyon, les 25 et 26 septembre, nouveau changement de décor. Vilipendé par ses camarades pour s'être fait remettre la cassette de Jean-Claude Méry, M. Strauss-Kahn est *de facto* évincé du « môle-embarcadère » et ne sera pas au colloque du 25 octobre, même si, assure M. Richard, *« il est des nôtres ! »*. M. Hollande a mis comme condition de sa présence celle d'un fabiusien, Henri Weber. Il souhaitait aussi la participation de Mme Aubry, mais celle-ci s'est déclarée indisponible et a délégué une proche, Adeline Hazan.

Alors que les familles de la jospinie – Hugues Nancy pour Mme Guigou, Benoît Hamon pour Mme Aubry, Christophe Borgel pour M. Cambadélis, Gilles Finchelstein pour M. Moscovici, Arielle Texier pour Jean-Marc Ayrault, Loïc Rousseau pour Raymond Forni, Régis Juanico pour M. Richard, Didier Guillaume pour M. Glavany et Pascal Jailloux pour M. Vaillant – discutent déjà, autour de Stéphane Le Foll, directeur du cabinet de M. Hollande, des places au conseil national, la polyphonie majoritaire a du mal à éviter les fausses notes.

Pour M. Hollande, le seul enjeu de Grenoble est la préparation du « projet » du PS pour 2002, mais il surveille de près les manœuvres des jospino-rocardiens. Leur rapprochement, selon M. Moscovici, *« vient de loin et ira loin, durablement »*. M. Richard envisage déjà de *« fondre »* le club rocardien, Action pour le renouveau socialiste (ARS), fondé à l'automne 1995, dans un nouveau club *« ouvert »* et *« sans ostracisme »*. Leur ambition est d'être au centre de la majorité du PS, avec Mme Aubry à gauche et M. Fabius, présenté volontiers comme le chantre du *« libéral-socialisme »*, à droite. Les clivages idéologiques auront le temps de se préciser d'ici 2002.

Michel Noblecourt

La loi oblige les Français à ouvrir un compte en banque pour percevoir leurs revenus, il est donc normal que chacun puisse accéder gratuitement à son argent.

Appel d'offres

Les 150 000 signataires
de la pétition de l'UFC-Que Choisir*,
les 1,3 million de lecteurs de Que Choisir
et les millions de consommateurs mécontents

recherchent banques
proposant pour tous
un service de base bancaire gratuit

Les banques candidates devront proposer
un service minimal gratuit comprenant :

- 15 opérations de paiement par mois (chèques et virements)
- Les prélèvements et les Tip
- Une carte de retrait « réseau »
- Les opérations de caisse au guichet
- L'ouverture et la fermeture d'un compte de dépôt
- La tenue du compte et un relevé mensuel d'opérations

Oui, je souhaite faire plaisir à mes clients et en gagner de nouveaux.
Oui, je m'engage à proposer à tous un service de base bancaire gratuit.

NOM ..... PRÉSIDENT DE LA BANQUE .....

SIGNATURE .....

Offre à retourner à l'**Union Fédérale des Consommateurs-QUE CHOISIR, 11, rue Guénot, 75011 Paris, à l'attention de Marie-José NICOLI, présidente.**
Date limite de soumission : 15 novembre 2000 – Ouverture publique des plis : 16 novembre 2000.

* Consommateurs, pour signer la pétition de l'UFC-Que Choisir sur le service de base bancaire gratuit pour tous, **rendez-vous sur Internet www.quechoisir.org**

La fédération des Bouches-du-Rhône a abandonné ses querelles

MARSEILLE
de notre correspondant régional

C'est presque ennuyeux : les socialistes des Bouches-du-Rhône semblent préparer le congrès national, comme le congrès fédéral qui le précède, sans ces chicayas qui font leur charme. Hormis celle d'Istres, les 83 sections ont validé leurs listes électorales – celles qui permettent aux adhérents de voter –, ainsi que les porte-parole de trois courants. Il y a donc bien 7 044 adhérents. Les représentants de motions peuvent se déplacer partout, et il semble que le dégel espéré depuis longtemps par les minoritaires va entamer l'unanimisme des sections qui a longtemps paralysé cette fédération. Cheville ouvrière de ce changement, Guy Bono, premier secrétaire délégué, devrait devenir premier secrétaire tout court le 1er décembre, Jean-Noël Guérini, président provisoire, abandonnant ce poste spécialement créé pour sortir de la crise l'hiver 1999.

Le résultat des votes est légèrement incertain. S'il ne fait aucun doute que la motion Hollande, défendue par les jospinistes historiques et les fabiusiens naguère majoritaires, sera largement en tête, le score des autres devrait un peu bouger. La Gauche socialiste bénéficie de son ancienneté dans l'opposition et de l'activisme de son dirigeant local, Patrick Mennucci : elle espère dépasser de plusieurs points ses 10 % du congrès de Brest. Défendue par l'avocat François-Noël Bernardi, la motion Emmanuelli compte sur le déliquescence des fabiusiens pour glaner quelques voix. L'équilibre de la prochaine direction ne devrait pas être affecté par ces tremblements.

Les querelles qui minaient, au printemps, l'alliance entre les jospinistes de M. Guérini et les fabiusiens de Michel Vauzelle sont dépassées. Quand il a donné sa démission de la coprésidence du PS, le président du conseil régional a, de fait, remis les clefs de la fédération à celui du conseil général, dont le leadership est actuellement incontestable.

François Bernardini est bien trop embarrassé par le parcours d'obstacles judiciaires qui l'attend, et dont le premier verdict tombera le 25 octobre, pour imposer son retour. Il a fait entendre sa différence en obtenant le soutien de sa section pour être candidat aux municipales à Istres, tandis que Bernardin Laugier, qui refuse de parler à la presse, est toujours officiellement désigné pour cette mission aux yeux des directions nationale et fédérale.

UNION À MARSEILLE

Toutefois, cette petite querelle trouble peu le PS des Bouches-du-Rhône, car l'ancien premier secrétaire et ancien président du conseil général reste absent du débat de congrès et semble plutôt chercher à conserver une base locale qu'à entreprendre une reconquête. Et aucun autre « patron » du courant du ministre des finances n'a acquis d'autorité suffisante pour s'imposer.

Ce qui fonde, surtout, la forte légitimité du sénateur Guérini, c'est sa réussite dans la préparation des municipales. A Marseille, les socialistes sont unis pour la première fois depuis 1989, et la gauche réunie pour la première fois depuis 1983. On a donc vu récemment tous les anciens concurrents, adversaires et ennemis des anciennes échéances lancer ensemble la campagne sous la houlette de René Olmetta. Cela a redonné espoir aux socialistes, qui se souviennent tout à coup que Lucien Weygand n'était pas arrivé si loin que cela du fauteuil de maire, en 1995, face à Jean-Claude Gaudin. Cela a demandé *« beaucoup de travail, beaucoup de réunions, beaucoup de discussions »*, explique M. Bono, mais le résultat a fait taire les critiques et rétabli une ambiance respirable.

Michel Samson

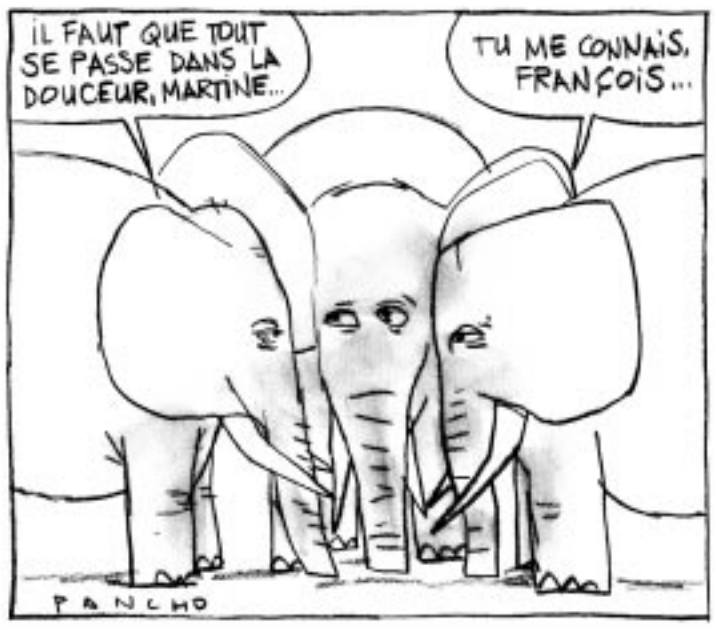

L'aile gauche du parti va à la bataille en ordre dispersé

QUELS SERONT, au congrès de Grenoble, le score et le sort de l'aile gauche du Parti socialiste, partie à la bataille avec deux motions ? A défaut d'avoir pu faire alliance, comme il le souhaitait, avec la Gauche socialiste de Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray, Henri Emmanuelli a retrouvé son complice des Landes, Alain Vidalies, qui tente depuis 1997 de réunir dans son courant les héritiers de Jean Poperen.

Les deux amis ont fusionné leurs contributions, mais sur ce texte intitulé « Démocratie, égalité », M. Emmanuelli, qui a perdu la plupart des « emmanuellistes », aujourd'hui réunis autour de Jean Glavany, n'a reçu le renfort que de neuf parlementaires et de quatre premiers fédéraux (Allier, Aveyron, Landes, Lot-et-Garonne). Laurent Fabius, qui est intéressé, pour garder ses places, au bon résultat de la motion de François Hollande, a dissuadé ses amis, comme Gilbert Mitterrand en Aquitaine, d'aider le député des Landes. Il l'a fait d'autant plus facilement que M. Emmanuelli l'a désigné comme l'incarnation du *« social-libéralisme »*, qu'il combat.

Sachant qu'au PS quatre départements – Pas-de-Calais, Nord, Bouches-du-Rhône, Seine-Maritime –, auxquels s'ajoute la région Ile-de-France, « font » le congrès, M. Emmanuelli se retrouve avec des bases faibles en Aquitaine et avec l'espoir, limité, que le ralliement de Christian Bataille dans le Nord provoquera une dynamique locale. Le courant ex-poperéniste avait obtenu 5,43 % des mandats au congrès de Brest, en 1997. Depuis lors, ses rangs se sont clairsemés : en Côte-d'Or, Marie-Thérèse Mutin a été exclue pour dissidence ; dans la Sarthe, Raymond Douyère a troqué son siège de député pour un fauteuil au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France ; en Seine-Maritime, le député Paul Dhaille était menacé d'exclusion s'il ne renonçait pas à conduire, au Havre, une liste dissidente avec les Verts face à la liste PCF-PS du député communiste Daniel Paul.

Selon un dirigeant du PS, bon connaisseur de son parti, les amis de M. Vidalies auraient perdu deux points en trois ans, ce qui laisserait espérer à la motion Emmanuelli un score de 8 %. Les concurrents de la Gauche socialiste, plus incertains, la situent dans une fourchette de 8 % à 15 %, considérant que l'ancien premier secrétaire bénéficie chez les militants d'une part d'affectif impossible à évaluer.

RISQUE DE « RÉFÉRENDUM »

Les amis de M. Dray, qui avaient recueilli 10,21 % sur leur motion à Brest, espèrent que leur texte, « Attika, la motion », popularisé par une contribution sous forme de nouvelle, *Sept jours dans la vie d'Attika*, vendue à 5 000 exemplaires, fera *« entre 12 % et 14 % »*. La direction du PS s'est fixé l'objectif de maintenir son aile gauche en dessous de 20 %. Transformera-t-elle le vote des militants, à partir du 6 novembre, en « référendum » pour ou contre Lionel Jospin, afin de marginaliser ses opposants ? Ceux-ci le craignent.

La Gauche socialiste refuse de faire la *« synthèse politique »* avec M. Hollande au congrès, mais accepte la *« synthèse fonctionnelle »*, selon la formule de Marie-Noëlle Lienemann, afin de rester au secrétariat national. Elle n'écarte pas une « fusion » avec la motion Emmanuelli. *« L'idée saugrenue d'une fusion minoritaire est complètement écartée »*, s'insurge par contre M. Vidalies, fidèle à Jean Poperen, qui s'y était toujours refusé. M. Emmanuelli ne cache pas qu'il recherchera – plus encore si son score est *« élevé »* – la synthèse avec M. Hollande. A défaut de l'obtenir, il restera seul.

M. N.

Les préférences de Lionel Jospin ressemblent à celles des Français

LIONEL JOSPIN est en phase avec l'opinion : le 19 octobre, sur TF 1, lorsqu'il se réjouit que la gauche dispose d'un *« vivier d'hommes et de femmes »* capables d'être premier-ministrables, voire *« présidentiables »*, les noms qu'il cite – *« Martine »*, *« Elisabeth »*, *« pourquoi pas Laurent »*... – sont ceux des responsables socialistes qui se sont imposés. Chaque mois, en effet, la Sofres interroge les Français sur les personnalités politiques qu'ils *« souhaitent voir jouer un rôle important dans les mois et les années à avenir »*. Au-delà des cotes de popularité classiques, cette « cote d'avenir » est très instructive. Premier constat, le capitaine de l'équipe gouvernementale se détache nettement. De l'ordre de 60 % des sondés souhaitent lui voir jouer un rôle important à l'avenir (en dépit de la dépression de septembre à 53 %) et l'attente qu'il suscite chez les sympathisants de gauche est impressionnante (égale ou supérieure à 80 %).

A distance respectueuse de M. Jospin, cinq personnalités socialistes se distinguent : depuis le début de l'année, la cote d'avenir d'Elisabeth Guigou est presque toujours égale ou supérieure à 50 % (49 % en octobre), celle de Martine Aubry oscille entre 42 % et 51 %, tandis que celle de Jack Lang, de retour au gouvernement, se situe entre 45 % et 50 %. De même, depuis sa nomination comme ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius bénéficie d'une cote d'avenir de l'ordre de 40 % et a, presque mécaniquement, pris le relais de Dominique Strauss-Kahn, discrédité par ses démêlés judiciaires (18 % en octobre). Enfin, sans faire grand bruit, Ségolène Royal est créditée, avec une très grande régularité, d'une cote d'avenir de l'ordre de 45 %. Ces cinq personnalités devancent Philippe Séguin, le mieux placé à droite depuis un an (entre 35 % et 40 %).

LES DÉBUTS DE M. HOLLANDE

Enfin, la cote d'avenir des leaders socialistes chez les sympathisants de gauche est également instructive à l'approche du congrès du PS. Ainsi, Me Aubry (62 % en octobre) compense, dans cette partie de l'opinion, son léger retard sur Mme Guigou. Quant au premier secrétaire du PS, François Hollande, sa cote d'avenir encore modeste (de l'ordre de 30 % depuis son entrée dans ce baromètre, en mars) est beaucoup plus convaincante chez les sympathisants de gauche (de 45 % à 50 %), presque à égalité avec Laurent Fabius (52 % en octobre).

Gérard Courtois

A Lille, Martine Aubry « très à l'aise » derrière François Hollande

LILLE
de notre envoyé spécial

Une réunion bien policée. Sans altercation, sans éclats. Pour débattre des trois motions en compétition pour le congrès de Grenoble, la fédération du Nord, le deuxième en nombre du Parti socialiste, avait invité, lundi 23 octobre, Martine Aubry (motion 1), Marie-Noëlle Lienemann (motion 2) et Christian Bataille (motion 3). Pendant deux heures et demie, près de quatre cents militants, globalement peu réactifs et peu enthousiastes, ont écouté les trois orateurs. Le premier fédéral, Marc Dolez, avait fixé les règles : vingt minutes pour chaque motion, puis cinq minutes par réponse après le débat. En guise de débat, douze intervenants, dont une seule femme, sont venus expliquer leur choix, la majorité se rangeant derrière la « 1 », celle de François Hollande, dépourvue de tout *« enjeu de pouvoir »*...

REPORTAGE

Pour l'ex-ministre, les motions mettent « à côté de la plaque sur les jeunes »

Mme Aubry a défendu avec loyauté la motion 1, *« notre motion »*, a-t-elle asséné à plusieurs reprises, en s'y déclarant *« très à l'aise »*. *« Elle n'est pas la moins à gauche, ce n'est pas une question de slogan »*, a-t-elle dit. L'ancienne ministre de l'emploi juge toutefois que les textes proposés aux militants sont *« tous à côté de la plaque sur les jeunes »* et elle *« regrette »* que le droit des votes des étrangers *« n'ait pas été fait pour les prochaines élections municipales »*. *« Je ne pense pas que le parti n'est là que pour accompagner le gouvernement »*, a-t-elle souligné, lui assignant la tâche d'*« être capable collectivement de répondre aux nouvelles aspirations, aux nouveaux besoins des Français »*.

« Rien n'est pire qu'un consensus mou », a affirmé Mme Aubry. *« Nous ne nous arrêterons pas en route avant de retrouver le plein emploi. Nous ne nous contenterons pas d'un bilan, certes bon »*, a lancé la candidate à la mairie de Lille, en enjoignant à ses camarades d'être *« capables de remontrer que nous avons du volontarisme »* et non à *« suivre l'air du temps, comme nous l'avons trop fait sous François Mitterrand »*. *« La modernité ce n'est pas le moins d'Etat »*, a martelé Mme Aubry, qui plaide pour un marché *« régulé par l'Etat »* et pour *« une articulation »* entre l'économique et le social. *« Etre de gauche,* a-t-elle conclu, *c'est agir pour changer la société. »*

« UN EXEMPLE DE DÉBAT MAÎTRISÉ »

Dans une salle tapissée d'affiches de Lionel Jospin et de François Hollande, où tout le monde applaudit tout le monde, les deux challengeurs de la motion 1 ont rendu hommage à Mme Aubry, Mme Lienemann saluant son *« courage »* et M. Bataille la situant *« à la gauche de sa motion »*. La responsable de la Gauche socialiste a voulu dédiaboliser son courant. *« Il ne s'agit pas de bolchévisme*, a lancé Mme Lienemann. *N'importe quel parti social-démocrate un peu dur peut reprendre nos propositions. » « Notre parti est pacifié, ce qui nous permet d'avoir une discussion sereine »*, a-t-elle continué, plaidant pour que *« la nouvelle donne économique ouvre une nouvelle donne sociale, politique et civilisationnelle »*. *« Il faut mettre des brèches dans un système qui, par nature, ne fait que créer des inégalités »*, a souligné la maire d'Athis-Mons en brandissant la taxe Tobin, *« fanion unifiant tous ceux qui s'opposent à la mondialisation libérale »*, et en observant que si le bilan du gouvernement est *« positif »*, *« tout ne "baigne" pas, car (...) la misère a augmenté, malgré Martine »*.

« Le parti n'a pas pour mission d'être un parti de supporteurs du gouvernement mais un parti de propositions, en avant du gouvernement », a enchaîné M. Bataille. Voyant déjà dans le congrès de Grenoble *« un exemple de débat maîtrisé »*, le député du Nord a dénoncé les *« penchants libéraux »* de ceux qui privilégient la baisse de l'impôt sur le revenu, alors qu'il faut *« mettre la fiscalité au service de l'égalité sociale »*. *« L'ambition d'Henri Emmanuelli,* a-t-il expliqué, *n'est pas de conquérir le parti, mais de le pousser à gauche »*. Au diapason, Paul Raoult, sénateur du Nord, a critiqué *« le discours néo-libéral »*, mais s'est rallié à la motion Hollande.

M. N.

Trois motions en compétition

C'est à partir du 6 novembre que les militants socialistes voteront sur les trois motions en compétition pour le congrès de Grenoble, du 24 au 26 novembre. La motion 1, « Ensemble, réussir aujourd'hui pour convaincre demain », est présentée par François Hollande, premier secrétaire, et rassemble les jospinistes, les rocardiens et les fabiusiens. Elle a été signée par Lionel Jospin et par tous les ministres socialistes, à l'exception de Jean-Luc Mélenchon, signataire de la motion 2, « Attika, la motion », présentée par la Gauche socialiste. La motion 3, « Démocratie, égalité », est défendue par Henri Emmanuelli et Alain Vidalies.

Après le congrès, les militants du PS éliront, le 30 novembre, au suffrage direct, leur premier secrétaire national – M. Hollande est, à ce jour, seul candidat –, les premiers secrétaires fédéraux et les secrétaires de section. M. Hollande se fixe trois objectifs : *« débattre sur l'essentiel »*, *« proposer de nouveaux engagements »* et *« rassembler les socialistes »*.

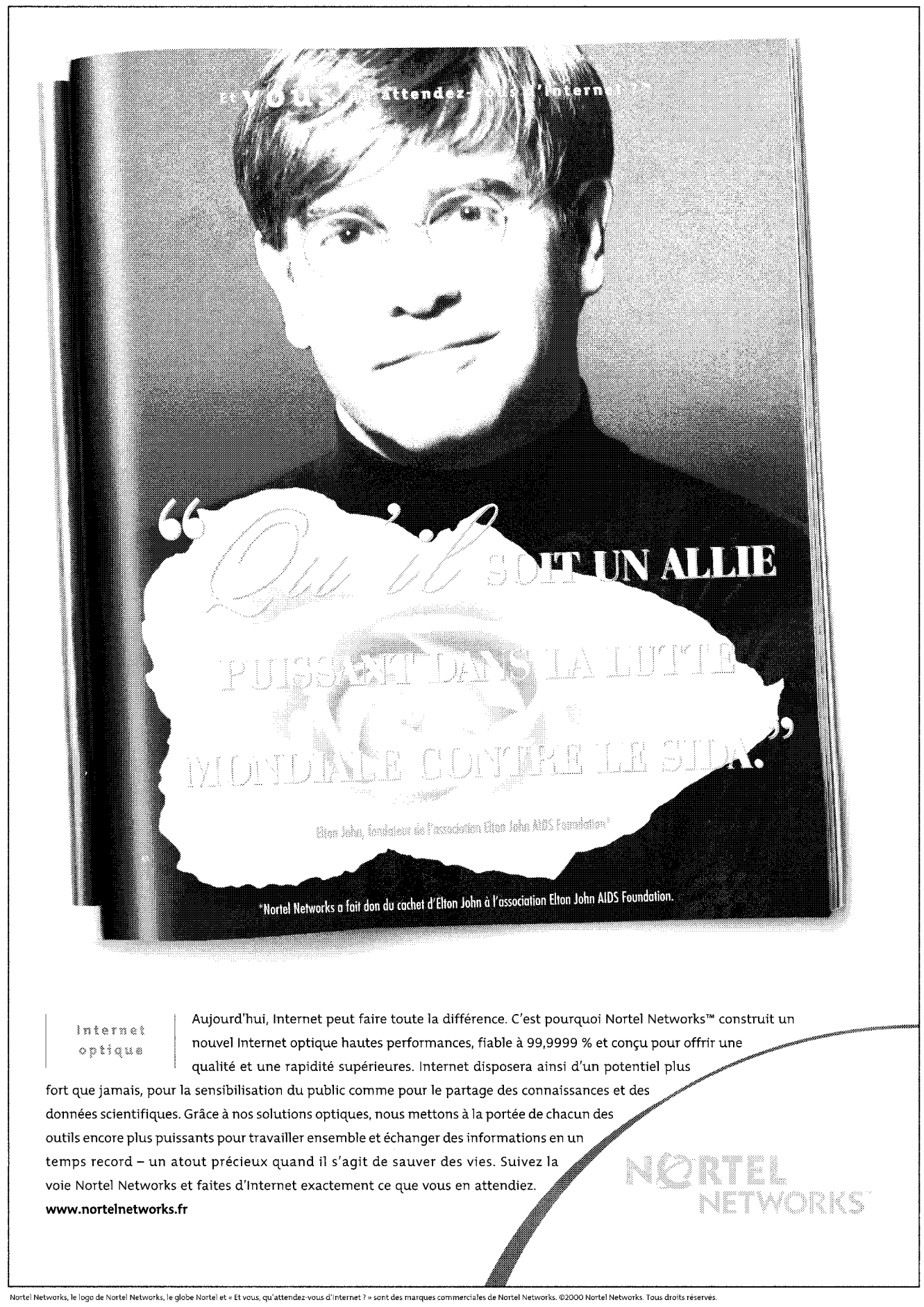

Des peines sévères sont prononcées dans l'affaire du golf de Sperone

Les nationalistes corses ont vivement réagi aux condamnations rendues par le tribunal de Paris. Jean-Guy Talamoni, avocat de la défense au procès, estime qu'elles fragilisent un « processus de paix en ruine »

LE TRIBUNAL correctionnel de Paris a condamné, lundi 23 octobre, à quatre ans de prison ferme dix des treize personnes poursuivies dans le cadre de la tentative d'attentat à l'explosif, le 27 mars 1994, contre le complexe immobilier de Sperone (Corse-du-Sud). Les membres du commando du FLNC-canal historique étaient poursuivis pour *« participation à association de malfaiteurs en vue de la préparation d'actes de terrorisme, reconstitution d'un groupement dissous, transport d'armes et de munitions, détention d'explosifs et recel de vols de véhicule »*. Interpellés en flagrant délit, ils avaient reconnu les faits et inscrit leur action dans une démarche *« politique »* visant à dénoncer la spéculation immobilière.

Les condamnés, André Albertini, Baptiste-Antoine Canonici, actuellement en fuite dans le cadre d'une autre enquête, Pierre Guerrini, Christian Lanfranchi, Jean-Pierre Luciani, Toussaint Matteaccioli, Georges Preziosi, Jean Venturini, Jean-Baptiste Istria et Stéphane Vergellati, avaient observé un silence absolu au cours de l'audience et ne s'étaient exprimés que par le biais d'un communiqué commun. Jérôme Ferracci, journaliste au *Méridional*, interpellé avec le commando, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour *« complicité d'association de malfaiteurs terroriste »*. *« Cette peine de principe »*, a affirmé le président Jean-Yves Montfort, est *« de nature à lui rappeler que le journalisme d'investigation ne bénéficie, aux yeux de la loi, d'aucune immunité judiciaire lorsqu'il se confond avec le crime lui-même »*. Henri Bianchini et Horace Rossi ont été relaxés. Aucun mandat de dépôt n'a été délivré à l'audience. Les avocats disposent de dix jours pour faire appel.

LA LOI ET LE POLITIQUE

Ces condamnations, qui vont au-delà des réquisitions du parquet, ont suscité de vives réactions dans les rangs nationalistes. Un des avocats de la défense, Me Pascal Garbarini, a affirmé qu'*« elles* [relevaient] *du non-sens puisque les hommes qui ont été jugés ont agi dans un but uniquement politique, ce qui a été confirmé par les débats. L'actuel président de l'Assemblée nationale, M. Forni, avait lui-même mis en exergue, dans son rapport sur la Corse, en 1999, le caractère politique de cette affaire* (...). *Pourquoi seul le tribunal dérogerait-il à cette logique ? »*. Le tribunal a estimé, pour sa part, qu'*« il serait tout à fait hasardeux pour le juge, compte tenu de la mission qui lui est impartie par loi, de se déterminer au-delà de sa stricte saisine, en fonction de ce qu'il croit être l'atmosphère sociale du moment ou l'attente des acteurs du jeu politique »*. En revanche, a indiqué M. Montfort, libre à l'autorité politique, par des moyens tels que *« l'amnistie ou la grâce, par exemple »*, de donner une autre suite à cette affaire.

Jean-Guy Talamoni, chef de file nationaliste corse et avocat de la défense au procès du commando de Sperone, a estimé que ce jugement fragilisait le *« processus de paix »* déjà *« en ruine »*. Paul Quastana, son alter ego, a réagi en soulignant qu'une telle décision *« privait d'arguments devant les sceptiques »*. *« Quand ils nous disent que nous n'obtenons rien, nous sommes forcés d'en convenir »*, a-t-il précisé.

Jacques Follorou

Jean-Marie Le Pen est déchu de son mandat de député européen

Le président du Front national n'a plus de mandat électif

Le Parlement de Strasbourg a pris acte, lundi 23 octobre, de la déchéance de Jean-Marie Le Pen de son mandat de député européen. Cette sanction est consécutive à la condamnation du président du Front national pour avoir maltraité une candidate socialiste aux élections législatives de 1997 à Mantes-la-Jolie.

COUTUMIER des actions théâtrales, Jean-Marie Le Pen s'est levé de son siège au Parlement européen, lundi 23 octobre, et a lancé à la cantonade, avant de quitter l'hémicycle : *« I will come back »* (« je reviendrai »). Juste auparavant, Nicole Fontaine, la présidente de l'assemblée européenne, réunie en session plénière à Strasbourg, venait de prendre acte du rejet, par le Conseil d'Etat, du recours du président du Front national contre le décret prononçant la perte de son mandat européen. Au même moment, le président de l'Assemblée nationale française qui, selon la loi du 6 juillet 1979, verse les indemnités des représentants français au Parlement européen, annonçait, dans un communiqué, qu'il cessait d'adresser les siennes à M. Le Pen. C'est Marie-France Stirbois, conseillère générale FN d'Eure-et-Loir, qui succédera à M. Le Pen à Strasbourg.

Le président du parti d'extrême droite ne détient plus de mandat électif. En mars, il avait déjà été déchu de son mandat de conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les deux cas, la sanction est consécutive à la condamnation de M. Le Pen pour des faits commis lors de la campagne législative de 1997. Le 30 mai 1997, le président du FN avait agressé Annette Peulvast-Bergeal, candidate socialiste à Mantes-la Jolie (Yvelines). Condamné, notamment, à un an d'inéligibilité, il n'a eu de cesse de contester ce jugement, mobilisant ses avocats et le service juridique de son parti.

Jusqu'au dernier moment, M. Le Pen a tenté de retarder l'échéance en ne négligeant aucune voie de recours. Il a ainsi déposé, lundi 23 octobre, à Strasbourg, une requête d'urgence devant la Cour européenne des droits de l'homme, et les députés européens de son parti ont formé, le 20 octobre, un recours en grâce auprès du président de la République. En vain. La présidente de la commission juridique du Parlement européen, Ana Palacio, a estimé que, le délai de grâce n'étant pas *« un recours juridictionnel »*, l'assemblée européenne n'avait pas à attendre la décision de M. Chirac pour constater la déchéance du mandat de M. Le Pen. La Cour européenne des droits de l'homme, statuant avec une célérité inhabituelle, a rejeté la demande de sursis à exécution de cette déchéance.

« L'AVENIR EST DEVANT NOUS »

A soixante-douze ans, M. Le Pen se retrouve donc sans tribune et à la tête d'un parti affaibli par une scission. Lundi, il a dénoncé *« une injustice majeure et une sanction hors de proportion avec les incidents mineurs qui ont servi de prétexte »*, et il a assuré qu'on lui *« appliquait cette sanction »* pour le *« baîllonner »* pour le *« faire taire »*. Il a répété qu'il reviendrait à Bruxelles. *« Je serai candidat à l'élection présidentielle »*, a-t-il encore lancé, avant de déclarer, comme pour s'en convaincre : *« L'avenir est devant nous. »* Après cet ultime épisode judiciaro-politique, les militants du FN voient ainsi leur programme politique se réduire à la défense juridique de leur chef.

Christiane Chombeau et Rafaële Rivais

Trois ans de procédures

● **30 mai 1997.** Venu soutenir sa fille Marie-Caroline, candidate aux législatives à Mantes-la-Jolie (Yvelines), Jean-Marie Le Pen rudoie la candidate socialiste, Annette Peulvast-Bergeal.
● **2 avril 1998**. Le président du Front national est condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis, 20 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité pour *« violences commises en réunion suivies d'incapacité n'excédant pas huit jours »*.
● **17 novembre.** La cour d'appel de Versailles requalifie les faits en *« violences sur personne dépositaire de l'autorité publique à l'occasion de l'exercice de ses fonctions »* et condamne M. Le Pen à trois mois d'emprisonnement avec sursis, 5 000 francs d'amendes et un an d'inéligibilité.
● **23 novembre 1999**. La Cour de cassation confirme le jugement d'appel.
● **23 février 2000.** M. Le Pen est déchu de son mandat de conseiller régional, déchéance confirmée par le Conseil d'Etat le 29 mars.
● **22 avril.** Décret du premier ministre privant M. Le Pen de son mandat de député européen.
● **18 mai**. Le Parlement européen décide d'attendre que M. Le Pen ait épuisé les voies de recours en France pour constater la perte de son mandat.
● **6 octobre**. Le Conseil d'Etat confirme la déchéance du mandat de député européen.
● **20 octobre**. Recours en grâce auprès du président de la République.

La « vigie républicaine » revient au Palais-Bourbon

« CHE », comme l'ont surnommé ses amis, est de retour au Palais-Bourbon ! Réélu haut la main, avec 65,98 % des voix, dans sa circonscription du Territoire de Belfort, dimanche 22 octobre, Jean-Pierre Chevènement a rejoint, mardi 24 octobre, les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert (RCV), où il n'occupera pas la place de sa suppléante... mais celle d'à côté. Pour être dans le champ de la caméra qui filme les séances de questions au gouvernement, ironisent les uns. Pour ne pas côtoyer l'« ennemi » Noël Mamère (Verts, Gironde), contre lequel il a ferraillé sur de nombreux sujets, glissent les autres.

Un « ennemi » ? *« Le contentieux n'est pas personnel mais politique, sur l'immigration, la Corse, le nucléaire*, rappelle M. Mamère. *Je ne vais pas me plaindre pour autant de son retour : c'est le meilleur de nos adversaires, et c'est mieux que d'avoir des amis Tartuffe. »* Le retour de cette figure du combat anti-Maastricht ne déplaît pas à la droite souverainiste. *« Si l'on peut mettre un peu de bon sens dans l'"eurobéatitude" de la gauche, c'est tout bénéfice »*, assure Jacques Myard. Le député des Yvelines ne se berce pourtant pas d'illusions : *« Chevènement se situe dans une ligne de soutien à Jospin, sa marge de manœuvre est étroite. »*

Le président du Mouvement des citoyens (MDC) a décidé de siéger à la commission des affaires sociales et de plancher sur des *« propositions innovantes »* en matière d'emploi, afin que certains chômeurs ne soient plus les oubliés de la croissance *(lire page 18)*. M. Chevènement entend aussi peser dans les débats sur la décentralisation, la République, la mondialisation. Et qu'on n'attende pas de lui qu'il joue les utilités quand le projet de loi sur la Corse sera examiné par les députés, au premier semestre 2001. *« Pour la gestion de son image, Chevènement se présentera en vigie républicaine incontournable*, pronostique Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS. *Son vrai problème sera de montrer qu'il reste dans la majorité et de se défendre contre lui-même. »*

L'ancien ministre de l'intérieur s'est voulu rassurant, lundi, sur Europe 1 : le soutien du MDC *« dans les grands moments n'est pas conditionné par la présence d'un ministre »*. Le groupe RCV a d'ailleurs posé deux garde-fous dès 1997 : ne jamais voter contre le budget ; ne jamais s'associer à une motion de censure de la droite. Lionel Jospin répète volontiers que *« le MDC, c'est Chevènement, point final »*. Un grand bonhomme, mais une petite force. *« Le principe du levier, c'est qu'on peut déplacer de grandes masses avec une petite force »*, rétorque l'intéressé.

Jean-Michel Bezat

Jean Tiberi, ou la campagne d'un « malgré-tout »

JEAN TIBERI est maire de Paris et il entend démontrer qu'à défaut de le rester il occupera la fonction jusqu'au terme de son mandat. Lundi 23 octobre, à la veille de la réunion du comité politique du RPR qui devrait entériner son exclusion du mouvement gaulliste, M. Tiberi a présenté ses *« orientations budgétaires »* pour 2001 au Conseil de Paris. Des orientations qu'il a peu de chances de mettre lui-même en œuvre, le vote du budget par la majorité municipale, prévu en décembre, étant tout à fait incertain. Majoritairement ralliée à la candidature de Philippe Séguin, la droite du Conseil de Paris ne devrait pas se priver, à deux mois des municipales de mars 2001, de cet ultime levier contre le maire sortant.

Dans une indifférence quasi générale et un va-et-vient permanent entre la salle du Conseil et la buvette attenante, le maire de Paris a pourtant décliné par le menu les *« perspectives d'évolution »* des finances pour la prochaine mandature. Sans émoi apparent, il a annoncé la poursuite de la baisse des impôts, un effort pour maîtriser les charges de la Ville, un autre pour l'*« amélioration du cadre de vie »*, enfin, des actions *« de grande envergure »*, comme la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2008.

MEETING CONTRE MEETING

C'est Bertrand Delanoë, le candidat socialiste à la Mairie de Paris, qui s'est dévoué pour pointer le caractère surréaliste de la situation. *« Comment des élus qui ont voté tous les budgets soumis par le maire qu'ils ont élu en 1995 peuvent-ils continuer à approuver ses orientations politiques, alors qu'ils se prétendent officiellement ralliés au concept de rupture ? »*, a-t-il interrogé. M. Tiberi lui-même lui a répondu à la sortie de la séance. Sa majorité ? Il serait *« stupéfait qu'il y ait un changement d'attitude »* de la part de la droite parisienne, a-t-il déclaré, avant d'évoquer son thème préféré : la sanction *« d'un autre siècle »* qui lui est infligée, son *« sentiment de tristesse »* et, surtout, sa *« combativité »*. Le maire de Paris assure qu'il est *« absolument confiant »* dans l'avenir. M. Séguin organise un meeting jeudi soir ? Qu'à cela ne tienne, le maire de Paris, à grand renfort d'encarts publicitaires publiés dans la presse, convoque ses *« amis »*, à la Mutualité, mercredi, avec le professeur Cabrol en ouverture, le chansonnier Jacques Maillot en animateur et Dick Rivers en vedette-surprise. M. Tiberi est persuadé qu'il n'aura *« aucun mal »* à remplir les deux mille places de la Mutualité – *« cinq cents de plus qu'à Charléty »*, s'amusait-il lundi.

A-t-il raison de se réjouir ? Pour le moment, sans doute. Son rival, M. Séguin, peine à démêler l'écheveau parisien et ne devrait pas être en mesure de présenter ses têtes de liste avant le meeting de jeudi soir. Du coup, son *« discours fondateur »* risque de perdre de sa portée. Les amis de M. Tiberi voient là, en tout cas, un signe d'*« enlisement »* de l'ennemi. Un autre élément pourrait encore doper, au moins provisoirement, le moral du maire dissident. Selon un sondage Sofres publié par *le Figaro* du 24 octobre, réalisé auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes, 41 % des personnes interrogées estiment que le RPR *« a tort »* d'exclure M. Tiberi, *« qui a le droit d'être candidat »*, 37 % souhaitent qu'il maintienne sa candidature et 73 % sont persuadés qu'il le fera.

Christine Garin

Deux millions d'automobilistes font-ils déjà des économies de gazole ?

Grâce au système d'injection directe Bosch.

Bosch est aujourd'hui le seul fournisseur de systèmes d'injection directe diesel pour l'équipement en série des véhicules Citroën, Peugeot et Renault.
Bonne route, bonne conduite.
Bosch, il y a toujours une solution

Le gouvernement tente d'apaiser l'opposition de la CGT et de FO à la convention Unedic

Les organisations de chômeurs mobiliseront leurs adhérents jeudi 26 octobre

Pour tenter d'apaiser l'irritation de FO et de la CGT, Elisabeth Guigou a voulu organiser, mardi 24 octobre, une réunion de *« clarification »* avec tous les acteurs de la convention Unedic, que le gouvernement s'apprête à agréer. Mardi matin, le Medef a fait savoir qu'il ne se rendrait pas à cette réunion. La CGT-chômeurs et d'autres associations ont prévu une journée d'action, le 26 octobre. La CGT et FO envisagent des actions sur les salaires.

COMMENT AMADOUER la CGT et FO ? Pour tenter d'apaiser l'irritation des deux confédérations syndicales non signataires de la convention Unedic, le gouvernement avait prévu de convoquer, mardi 24 octobre, en début d'après-midi, une réunion *« de clarification »* sur le texte qu'il s'apprête à agréer. Cette séance de lecture comparée, programmée à la délégation générale à l'emploi, en présence de tous les protagonistes, aurait-elle lieu ? Mardi matin, le Medef faisait savoir qu'il n'était pas question pour lui de s'y rendre.

La nouvelle ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a arrêté le principe de cette rencontre, au cours du week-end, en appelant directement au téléphone le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, son homologue de FO, Marc Blondel, et la numéro un de la CFDT, Nicole Notat. Cette première prise de contact a, semble-t-il, froissé des susceptibilités. *« Tout comme nous, le Medef a pris connaissance de la réunion par la bande »*, affirme le président de la CGC, Jean-Luc Cazettes. *« Nous avons été prévenus très tardivement, lundi, de cette rencontre demandée par ceux qui veulent rouvrir une négociation. Nous n'irons pas. Si certains veulent des éclaircissements, les services de l'Unedic leur sont ouverts »*, indique très officiellement le Medef.

Parmi les signataires, d'autres insistent sur le caractère *« purement technique »* de cette réunion et ont prévu d'y dépêcher des « juristes » et non des « politiques ». Il s'agit, en effet, pour eux, d'une simple formalité à laquelle ils se plient de plus ou moins bonne grâce. *« Si c'est pour raccrocher FO, d'accord, mais si c'est pour lire le texte entre nous, je n'en vois pas bien l'intérêt »*, commente Michel Coquillion de la CFTC. Les non-signataires, en revanche, comptent se saisir de l'occasion pour relancer le débat. Vendredi, lors de son entrevue à Matignon avec Lionel Jospin, M. Thibault avait insisté sur la nécessité d'organiser cette rencontre tripartite. *« Chacun a une lecture différente* [du texte] *(...). J'ai demandé à ce que le gouvernement prenne une initiative, sous l'égide du ministère du travail, et réunisse l'ensemble des interlocuteurs patronaux, syndicaux et l'Etat pour que chacun exprime son opinion sur les conséquences »* du projet de convention, avait déclaré le numéro un de la CGT. M. Blondel lui avait immédiatement apporté son soutien : *« Il faut une réunion de clarification, quelle que soit sa forme, pour savoir notamment qui aura la charge du plan d'aide au retour à l'emploi, les Assedic ou l'ANPE. »*

« ON MENT AUX CHÔMEURS »

En voulant organiser une telle rencontre, avant la réunion du Comité supérieur de l'emploi qui accompagne la procédure d'agrément, le gouvernement espère en être quitte vis-à-vis de FO et de la CGT, prises à contre-pied par l'accord politique Jospin-Seillière et qui en nourrissent un certain ressentiment. Le gouvernement n'ignore pas que la CGT comme FO réunissent, en ce début de semaine, leurs organes dirigeants, pour décider des suites éventuelles à donner, dans la rue, à sa décision d'agréer la convention. *« On ment aux chômeurs. A la fin des négociations, on a été trop passifs. Nous aurions dû faire, non pas une, mais plusieurs occupations d'Assedic. Il faut faire monter la pression »*, indique Jacqueline Lazarre, négociatrice de la CGT.

Alors que certaines unions départementales et régionales cégétistes envisagent des actions pour les jours à venir, les comités CGT-chômeurs et les autres associations – AC !, Apeis, MNCP – ont prévu une journée nationale d'action, le 26 octobre, avec un gros « test de mobilisation » à Marseille. Un autre rendez-vous est également prévu le 9 novembre, coïncidant, cette fois, avec le temps fort de la semaine de manifestations organisée par la centrale de Montreuil sur les salaires. Surveillant de près ce calendrier revendicatif, le gouvernement sait aussi qu'il risque d'affronter le ressentiment de la CGT et de FO sur d'autres dossiers, notamment celui des négociations salariales dans la fonction publique.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

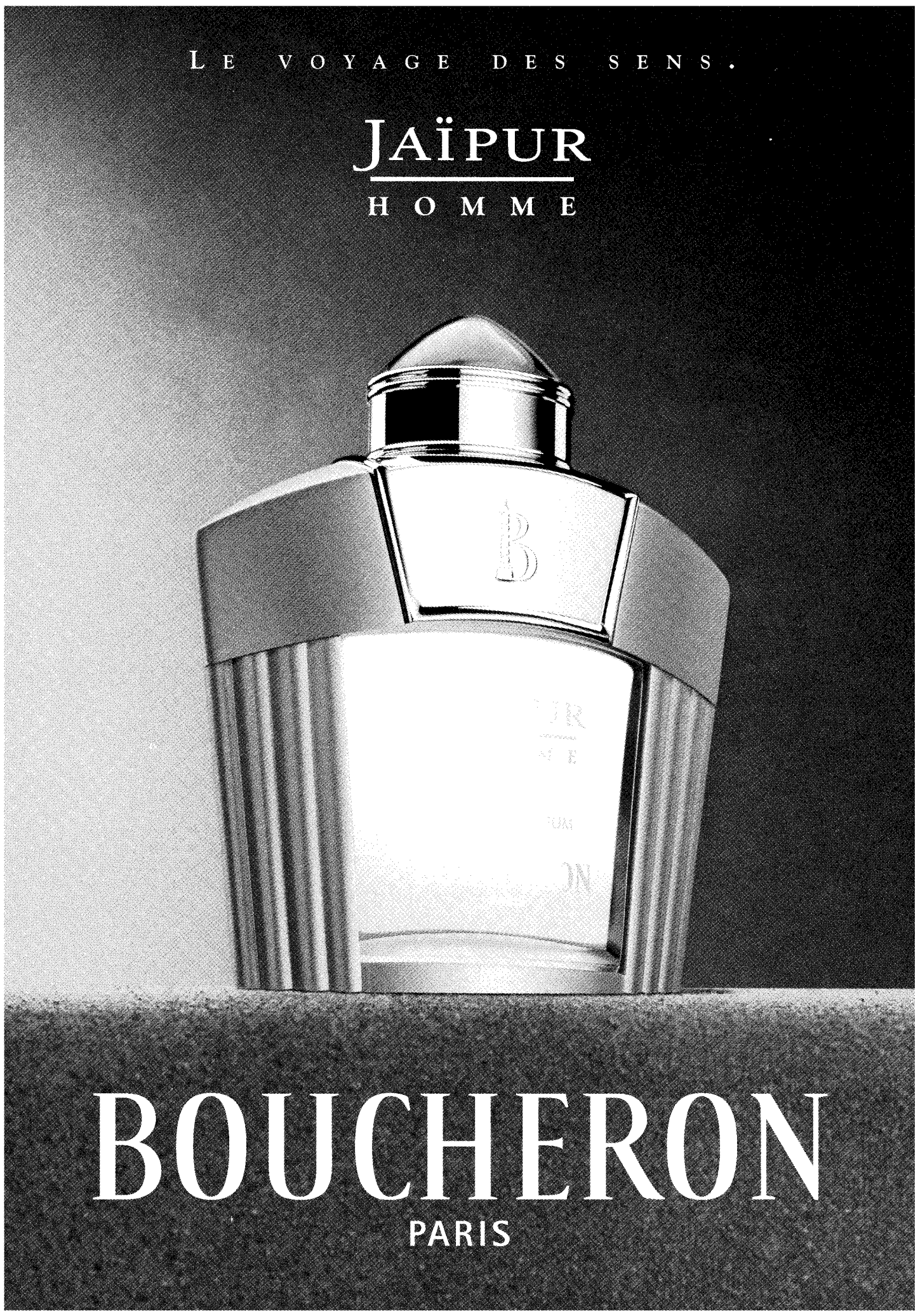

Baisse de la consommation des ménages en produits manufacturés en septembre

Le prix de l'essence pèse sur leur pouvoir d'achat

***« TOUT** à fait excellent »* : c'est ainsi que Laurent Fabius avait qualifié le mois de septembre, alors qu'il présentait son projet de loi de finances 2001 aux députés, mardi 17 octobre. La croissance est *« soutenue »* et le restera : tel est le message que voulait faire passer le ministre de l'économie et des finances, à un moment où l'euphorie d'avant l'été avait cédé la place au doute sur la conjoncture française. Les chiffres publiés par l'Insee, une semaine plus tard, incitent moins à l'optimisme : les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés affichent un nouveau repli, en septembre, de 1,2 %, après un recul de 1,8 %, en août. Au total, pour l'ensemble du troisième trimestre de 2000, elles progressent de 0,4 %, après avoir enregistré une hausse de 0,7 % au deuxième trimestre.

« ON ATTEND UN REBOND »

« On attend un rebond de la consommation des produits agroalimentaires pour le troisième trimestre, après un deuxième trimestre qui a été anormalement bas », précise Bercy, qui estime que la consommation des produits manufacturés et celle des produits agroalimentaires, qui représentent à elles deux la moitié de la consommation des ménages, devraient enregistrer une progression de 1 % au troisième trimestre.

Dans ce contexte, le ministère de l'économie considère que la consommation des services devrait permettre d'afficher, pour le troisième trimestre, une progression des dépenses totales de consommation en ligne avec les dernières prévisions de l'Insee, qui, dans sa note de conjoncture d'octobre, table sur une progression de 0,8 % de ce poste.

La hausse des prix du pétrole a, sans aucun doute, mangé une partie du pouvoir d'achat des Français. En septembre, l'inflation a été de 0,6 %. Sur un an, les prix ont augmenté de 2,2 %, soit le niveau le plus haut enregistré depuis juillet 1996. Surtout, ce chiffre est largement supérieur aux prévisions qu'avaient faites les experts en fin d'année dernière – Bercy tablait sur une hausse des prix de 0,9 % en 2000 – et sur lesquelles se sont appuyées les entreprises pour mener leurs négociations salariales pour 2000. Des négociations déjà bridées par la mise en place des 35 heures.

Virginie Malingre

Première réunion à Matignon sur les salaires des fonctionnaires

MICHEL SAPIN et Laurent Fabius se sont retrouvés, lundi 23 octobre à Matignon, autour de Lionel Jospin pour une réunion de travail consacrée aux négociations salariales dans la fonction publique, qui devraient s'engager d'ici à la mi-novembre. Cette première réunion, qui n'a pas été conclusive, a surtout opposé le ministre de l'économie et des finances à son homologue de la fonction publique, sur le coût des mesures.

Le premier ministre doit arbitrer deux questions : la première porte sur l'année 2000 et concerne un éventuel rattrapage du traitement des fonctionnaires par rapport à l'inflation qui a été supérieure aux prévisions. A Bercy, on fait valoir qu'une augmentation d'un demi-point des salaires des fonctionnaires – qui permettrait de compenser l'inflation – coûte 3 milliards de francs. Le deuxième arbitrge devra porter sur 2001 et les années suivantes.

Europe : un « sommet de la gauche transformatrice » organisé par le PCF

LE PARTI COMMUNISTE entend organiser *« un sommet de la gauche transformatrice »*, le 5 décembre, à Nice, à la veille de l'ouverture du sommet européen qui se tiendra sous la présidence française, a annoncé, lundi 23 octobre, Manuela Gomez, en charge des questions européennes, au sein du collège exécutif du PCF. M^me^ Gomez a jugé *« préoccupant »*, pour l'instant, le *« bilan français »*. *« On attendait beaucoup des déclarations qui nous laissaient présager davantage d'avancée sociale »*, a-t-elle précisé. Au sujet de la charte des droits fondamentaux qui doit être adoptée lors du sommet de Nice, Francis Wurtz, député européen, a réclamé *« une discussion plus large »*, afin d'empêcher l'approbation du projet de charte en l'état. Le PCF a aussi annoncé qu'il participerait à la manifestation prévue le 6 décembre, organisée par les mouvements hostiles à la mondialisation.

DÉPÊCHES

■ **GAUCHE : le Parti socialiste assigne au sommet de la « gauche plurielle » du mardi 7 novembre l'objectif** de *« fixer les orientations jusqu'en 2002 »* et de permettre *« un premier échange sur la méthode d'élaboration de ce que pourront être les engagements de la gauche plurielle en 2002 »*, a indiqué, lundi 23 octobre, Alain Bergounioux, secrétaire national du PS à la communication. Au sujet des demandes du PCF, qui souhaite que des *« mesures nouvelles et concrètes »* sortent du sommet et réclame une augmentation du pouvoir d'achat *« par une élévation des salaires, des pensions et des minima sociaux »*, M. Bergounioux a estimé qu'*« il ne s'agit pas de refaire la loi de finances 2001 »*.

■ **BUDGET : André Gérin, député (PCF) du Rhône, a annoncé, lundi 23 octobre, qu'il voterait contre la première partie** (les recettes) du projet de budget 2001, qui laisse intactes les *« perversions insupportables »* du système fiscal français. Le groupe PCF, qui a jusqu'à présent toujours approuvé la première partie du budget, déterminera sa position – vote favorable ou abstention – mardi 24 octobre, lors d'une réunion au Palais Bourbon.

Peut-on limiter les conséquences d'un accident ?

Avec le système de déclenchement d'Airbag Bosch.

Le système de déclenchement d'Airbag Bosch renforce la sécurité des conducteurs et passagers.
Bonne route, bonne conduite.

Bosch, il y a toujours une solution

AFFAIRES **Les experts qui ont examiné l'enregistrement du témoignage de Jean-Claude Méry, le financier occulte du RPR, sont formels : la bande n'a fait l'objet d'aucune manipulation. ● UN MOIS après son ouverture, l'instruction des juges Brisset-Foucault et Pons n'a pas permis de découvrir des éléments probants sur l'implication des avocats Alain Belot et Allain Guilloux et du journaliste Arnaud Hamelin, dans un éventuel *« trafic d'influence »*. ● LA CONFUSION demeure sur la date exacte de l'enregistrement. Dans un mémoire remis par son avocat, le journaliste apporte des précisions sur l'origine des annotations retrouvées dans son agenda faisant référence à l'ancien ministre Dominique Strauss-Kahn et au couturier Karl Lagerfeld. ● IL RACONTE ses quarante-huit heures de garde à vue, ballotté d'un commissariat à l'autre, menotté lors de chaque déplacement.**

Les juges se concentrent sur les conditions d'enregistrement de la cassette Méry

L'expertise commandée par les juges atteste que le témoignage enregistré de Jean-Claude Méry est authentique et n'a pas souffert de manipulations. Mis en examen, le journaliste Arnaud Hamelin justifie les annotations de ses agendas

L'EXPERTISE ordonnée par la justice est formelle : le témoignage enregistré de Jean-Claude Méry, ancien financier occulte du RPR décédé en 1999, est authentique et n'a souffert d'aucune manipulation. Saisie le 22 septembre, la copie de l'enregistrement a subi des examens techniques d'où il ressort que le défilement de l'image et du son n'ont pas subi d'altération. Hormis deux pauses visibles sur la bande – et dont l'une est explicitement demandée par Jean-Claude Méry —, l'interview ne paraît pas avoir donné lieu à des *« coupes »* ni à des montages susceptibles d'en occulter ou d'en modifier la teneur. Bien que l'original de la cassette reste introuvable, les experts ont conclu, la semaine dernière, sur la base des analyses effectuées sur la copie, à l'intégrité du *« master »* (l'enregistrement original).

Partiellement éclipsée par les rebondissements de l'enquête des juges Marc Brisset-Foucault et Henri Pons sur le parcours de la fameuse cassette, la conclusion des experts ouvre implicitement la voie, pour d'autres magistrats, à de nouvelles investigations sur son contenu – c'est-à-dire sur le financement du RPR. Elle relativise, de fait, la nécessité de retrouver l'original de l'enregistrement, publiquement réclamé par les membres de l'entourage du président de la République – dont le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, et le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, qui ont dénoncé une *« manipulation »*.

Un mois après son ouverture, l'instruction de MM. Brisset-Foucault et Pons semble n'avoir fait surgir que des incertitudes. Initialement ouverte des chefs de *« soustraction de document »* et *« trafic d'influence »*, elle a certes entraîné le placement en garde à vue du journaliste Arnaud Hamelin et des avocats Alain Belot et Allain Guilloux, mais n'a permis, pour l'heure, la découverte d'aucun élément probant attestant leur implication dans ces délits. Au point qu'après deux journées d'interrogatoires et de confrontations, les trois hommes n'ont pu être poursuivis qu'après la délivrance par le parquet, le 18 octobre au matin, d'un réquisitoire supplétif pour *« violation du secret professionnel »*. C'est cette qualification qui a été retenue à l'encontre des deux avocats, M. Hamelin étant poursuivi pour *« recel de violation du secret professionnel »*, pour avoir obtenu de Me Guilloux, au mois d'avril 2000, une copie de la bande vidéo qu'il avait lui-même réalisée, plusieurs années auparavant, à la demande de Me Belot.

La confusion demeure sur la date de l'enregistrement. M. Hamelin a toujours assuré avoir effectué l'interview le 24 mai 1996, avant d'admettre, devant les policiers, qu'il pouvait s'être *« trompé »*. Me Belot, lui, a affirmé que l'interview avait eu lieu au mois de décembre 1995. L'expertise a révélé la présence sur la bande d'une image fugitive annonçant un match de football disputé par Saint-Etienne, dans le cadre des seizième de finale d'une compétition non précisée, contre un adversaire non identifiable par la bande son. Les enquêteurs ont établi que le 13 décembre 1995, le club stéphanois avait affronté Bordeaux en seizième de finale de la coupe de la ligue. Ils semblent postuler que l'image – filmée au caméscope sur un écran de télévision – constituerait un essai ayant précédé l'enregistrement de M. Méry, effectuant un rapprochement chronologique avec un autre élément : le 14 décembre 1995, Me Belot s'était rendu à sa banque pour y faire ouvrir son coffre. Il pourrait donc y avoir déposé la cassette ce jour-là. Mais le fameux match de Saint-Etienne pourrait aussi correspondre à une rencontre disputée le 3 février 1996 contre Nîmes, en seizième de finale de la coupe de France ; ce qui conforterait plutôt l'hypothèse d'un enregistrement effectué au mois de mai suivant...

Soupçonné d'avoir entretenu des relations avec deux autres protagonistes de cette *« affaire dans l'affaire »* en raison d'annotations retrouvées dans ses agendas faisant référence à Dominique Strauss-Kahn et Karl Lagerfeld, le journaliste a par ailleurs apporté des précisions sur ces mentions. Dans une note remise aux juges, lundi 23 octobre, par son avocat, Me François Gibault, M. Hamelin réaffirme n'avoir *« jamais rencontré »* l'ancien ministre ni le couturier, et avance des justifications à l'inscription de leurs noms dans ses carnets. Inscrite au 8 décembre 1998, à 18 heures, l'annotation *« Cabinet DSK, ministère du Budget, 173 rue de Bercy »*, fait référence, selon lui, à un entretien avec une collaboratrice du ministre : président du Syndicat des agences de presse télévisée (Satev), M. Hamelin devait figurer dans une délégation de professionnels reçus au cabinet de M. Strauss-Kahn. Me Gibault a précisé aux juges les noms des personnes présentes lors de ce rendez-vous, auquel M. Hamelin n'avait pu participer, remplacé *in extremis* par son prédécesseur au Satev, Jean-Jacques Mauriat. Ce dernier a déclaré au *Monde* avoir *« conservé un souvenir parfaitement clair de cette réunion »*, destinée *« à évaluer les conséquences financières pour les producteurs de la baisse de la diminution des recettes publicitaires dans l'audiovisuel public »*.

L'autre mention *« DSK »*, apposée au 15 janvier 1996, sous l'inscription *« Maison du caviar »* n'a pas reçu de véritable explication. M. Hamelin a toutefois retrouvé une facture attestant qu'il s'était fait livrer un dîner chez lui, ce soir-là, – ce qui écarterait l'éventualité d'un dîner dans l'établissement indiqué. La note remise aux juges est plus précise sur les mentions relatives à M. Lagerfeld, en 1996 et 1997. L'agence de M. Hamelin, indique son défenseur, produisait alors un documentaire sur les mannequins, qui fut diffusé sur M6 en 1997, et réalisé par Sylvie Chabas. Celle-ci a indiqué au *Monde* avoir évoqué le nom de M. Lagerfeld avec M. Hamelin – qui, selon elle, ne connaissait pas le couturier. Selon M. Hamelin, les mentions de 1996 auraient trait à un autre reportage en projet, sur la principauté de Monaco, qui n'a jamais été tourné mais dont le réalisateur, Pierre Abramovici, avait envisagé de recourir aux introductions de M. Lagerfeld sur le Rocher. Confirmant l'épisode, M. Abramovici assure néanmoins que M. Hamelin lui avait fait part du *« contact »* dont il aurait disposé avec M. Lagerfeld – ce que M. Hamelin conteste formellement. *« Ces points, comme la controverse sur les dates, n'ont aucune importance*, estime Me Gibault, *puisqu'ils n'accréditent en rien le soupçon d'une collusion entre M. Hamelin, M. Guilloux et M. Belot autour du dossier fiscal de M. Lagerfeld. »* Le volet fiscal de l'affaire n'a entraîné jusqu'ici aucune mise en examen.

> Un mois après son ouverture, l'instruction n'a permis, pour l'heure, la découverte d'aucun élément probant

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

Menottes aux poignets, la garde à vue ordinaire du journaliste Arnaud Hamelin

*« **NUL** ne peut être soumis au port des menottes ou des entraves que s'il est considéré soit comme dangereux pour autrui ou pour lui-même, soit comme susceptible de tenter de prendre la fuite »*, dispose l'article 803 du code de procédure pénale. Une *« circulaire générale »* de la chancellerie, datée du 1er mars 1993 et toujours en vigueur, précise que si l'appréciation de *« la réalité des risques »* incombe aux *« fonctionnaires de l'escorte »*, la loi s'applique *« à toute escorte d'une personne, qu'elle soit gardée à vue, déférée, détenue provisoire ou condamnée »*.

A l'aune de ce texte, le journaliste et producteur Arnaud Hamelin, placé en garde à vue du 16 au 18 octobre, fut considéré, durant quarante-huit heures, par les enquêteurs de la brigade financière comme un suspect *« dangereux »* ou un fugitif en puissance. *« Ils m'ont mis les menottes à chaque fois qu'on me faisait bouger*, raconte-t-il. *Les mains dans le dos, on me poussait pour me faire avancer. Les menottes étaient très serrées. Ça faisait mal. Une ou deux fois, je me suis plaint, mais ça n'a rien changé. »* Grand, massif et flegmatique, M. Hamelin décrit sans colère cette *« expérience »* inédite : ancien grand reporter de télévision, il avait baroudé sur quelques champs de bataille mais ne connaissait guère le monde policier. *« Le premier soir, après une journée d'interrogatoires, ils m'ont dit qu'il allait falloir me conduire ailleurs pour dormir. Au Château-des-Rentiers* [le siège de la sous-direction des affaires économiques et financières de la police judiciaire parisienne], *il y a des cellules, mais personne pour les garder. Un des policiers m'a dit : "On ne fait pas hôtel". »*

DES « TRANSFERTS » RÉPÉTÉS

Opéré à cœur ouvert voici quelques années, M. Hamelin doit prendre des médicaments. Son épouse les lui avait apportés jusqu'aux locaux de police. *« Mais ils voulaient être sûrs que je prendrais les bonnes pilules*, explique-t-il. *Dans la soirée, ils m'ont emmené à l'Hôtel-Dieu. L'un d'eux m'a dit : "On ne voudrait pas qu'il vous arrive quelque chose". »* Menottes durant le transfert, puis à l'hôpital. L'examen médical terminé, le journaliste est conduit au commissariat du 13e arrondissement pour y passer la nuit. Ses demandes répétées pour obtenir un sandwich restent vaines jusqu'à 23 heures. Puis il tente de dormir sur une banquette dure et exiguë, dans une vaste cellule grillagée où d'autres personnes sont enfermées. Le journaliste dit en avoir conservé le souvenir d'une lumière trop forte pour trouver le sommeil.

« A 1 h 30 du matin, poursuit-il, *on me sort de ma cage, direction le commissariat du 6e arrondissement. »* Les consignes des juges sont strictes : le journaliste ne doit pas croiser les deux autres suspects gardés à vue, les avocats Alain Belot et Allain Guilloux. *« On aurait pu y penser avant, mais bon... »*, grommelle, fataliste, M. Hamelin. A l'aube, les menottes enserrent à nouveau ses poignets. On le pousse dans un petit car de police blanc, dans lequel on pénètre par une porte coulissante sur le côté. *« Si le conducteur tourne un peu trop vite ou freine brusquement, tu te casses la gueule à l'intérieur. Quand ça m'est arrivé, ils m'ont redressé en disant : "Ça va, hein ? Tout va bien." J'ai répondu que ça allait. »* Le deuxième jour comportera aussi ses *« transferts »* répétés : Hôtel-Dieu, Château-des-Rentiers, commissariat du 5e arrondissement pour la nuit – *« dans une salle où j'étais tout seul, sur un petit banc de bois, avec une couverture qu'un flic m'avait passée et que j'ai mise sur ma tête pour échapper à cette foutue lumière : j'ai trouvé ça merveilleux... »*.

Entre-temps, les interrogatoires sont tendus, parfois agressifs : *« Ils m'ont répété des dizaines de fois que j'étais un fieffé menteur, que je protégeais quelqu'un, qu'il valait mieux que je dise tout*, raconte-t-il. *J'ai l'impression qu'à aucun moment, ils n'ont cru ce que je leur disais. »* Quelques questions l'ont laissé pantois, sur sa prétendue appartenance à la franc-maçonnerie – *« Ils disaient : "Vous pouvez le reconnaître, ce n'est pas un délit »* – ou sur ses relations supposées avec des gens du milieu, évoquées dans une *« fiche de police »* anonyme, qui ne sera pas mentionnée dans le procès-verbal.

Le mercredi matin, on le conduit au pôle financier du tribunal de Paris, rue des Italiens. Locaux neufs, modernes et propres. Il y passera quelques heures dans *« une cellule pour cols blancs »*. *« On mesure le décalage*, dit-il. *Ailleurs, c'est dégueulasse, puant. »* Dans l'ascenseur, dans les couloirs de l'instruction, il est encore menotté. *« Mais, cette fois, les mains devant moi*, précise-t-il. *On me tire avec une laisse. »* Le 18 octobre, en début d'après-midi, M. Hamelin a été mis en examen pour *« recel de violation du secret professionnel »*.

H. G. et F. Lh.

Les temps forts du testament audiovisuel de l'ancien collecteur de fonds du RPR

PUBLIÉS dans *Le Monde* des 22 et 23 septembre, les extraits du témoignage de Jean-Claude Méry évoquent les faits qui sont au cœur de l'enquête du juge Halphen sur les HLM de Paris et accréditent le soupçon initial d'un *« système »* de financement occulte du RPR. Sur la base de la déclaration intégrale, dont les journalistes du *Monde* ont établi une transcription, nous avons écarté environ un quart du document lors de sa publication – en matérialisant chacune des coupes effectuées par des points de suspension entre crochets —, selon les critères suivants : les passages redondants, confus ou trop techniques ont été retirés ; toutes les phrases portant atteinte à la vie privée ont été supprimées ; toutes les mentions d'imputations diffamatoires sans précisions de faits à l'égard de personnes qui n'apparaissent pas dans la procédure judiciaire ont été ignorées. Enfin, *Le Monde* a pris le parti de ne pas solliciter le témoignage lui-même, en se refusant notamment à ajouter des noms qui n'y figuraient pas – et que M. Méry avait donc choisi de ne pas mentionner.

Voici les temps forts du *« testament »* de l'ancien collecteur de fonds du RPR, tel qu'il fut publié dans nos colonnes :

● **Les marchés des HLM de la Ville de Paris avant l'« intervention » de Jean-Claude Méry :** « On dépasse le milliard 400 millions de francs de marchés en général [...] Michel Roussin *[ancien directeur du cabinet de M. Chirac]* me rappelle ce que je sais depuis le début, à savoir qu'il n'y a pas de « retour » de la part des entreprises, qu'il y a de gros besoins, qu'on est dans l'opposition, qu'il nous faut absolument parvenir à quelque chose pour les prochaines campagnes qui vont arriver, et on me demande de faire mon maximum pour trouver une organisation capable de tirer des bénéfices. Je vous le dis tout de suite, on va passer de 300 000 francs par an à plus de 35 à 40 millions de francs, en liquide, en direct ou en emplois privés, tous les ans, pendant plus de sept ans, sous ma coupe. [...]

● **Le fonctionnement de la passation des marchés :** « Ce que je vais dire pour la Compagnie générale des eaux est valable également pour la Lyonnaise des eaux, puisque les opérations, généralement, vont se faire à 50/50 entre les deux grands groupes [...] Quand les lycées en région Ile-de-France sont apparus – il y en avait à Paris, il y en avait en région —, Michel Giraud *[ancien président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France]* m'avait demandé de me pencher sur le problème, en disant que c'était le souhait de quelques amis de la Générale des eaux et de la Lyonnaise des eaux que je fasse sur les lycées ce que je faisais, en général, pour la construction, ou pour la réhabilitation, ou pour l'entretien à l'OPAC.

[...]Nous avons fini par arriver à une répartition des lycées entre les deux grands groupes et leurs filiales [...] Je les ai contraints à me verser un total, sur cette opération, de 10 millions de francs, que j'ai répartis moi-même, à raison de 5 millions de francs pour le RPR [...] ; 1 million de francs pour le Parti communiste ; 3,5 millions de francs pour le PS ; le solde étant des commissions versées à gauche et à droite pour faire que le travail soit correct. »

● **5 millions de francs en argent liquide à M. Chirac :** « Ce jour-là, j'ai remis les 5 millions de francs en argent liquide directement sur le bureau de M. Roussin, en présence de M. Chirac. Je vous rappelle que M. Chirac vient de s'installer comme premier ministre de la cohabitation – première cohabitation. Et nous profitons de cette opération chauffe HLM-Générale des eaux-Lyonnaise des eaux pour faire une opération d'encaissement de fonds assez prestigieuse. C'est-à-dire que je vais porter l'argent moi-même dans le bureau de M. Michel Roussin, chef de cabinet de M. le premier ministre. M. le premier ministre va s'asseoir en face de moi. Je ne vous donnerai pas la date exacte parce que je ne l'ai pas en tête, mais je vous donnerai un point de repère, pour ceux qui, un jour, si malheur est, doivent lire cette bande, c'est le jour du décès du père de M. Georges Pérol *[5 octobre 1986]*, puisque nous en avons parlé avec M. Chirac pendant un petit quart d'heure... »

● **« On va donner à manger à tout le monde » :** « Non seulement les entreprises sont contentes, elles ont du boulot, elles ont du marché à long terme, l'OPAC a des prix qui sont quand même bien étudiés, on tire au maximum sur les ficelles. [...] On va même s'entendre avec les socialistes. On va répartir la manne. Et à chaque fois qu'il y a à manger pour tout le monde, on distribuera à tout le monde. [...] C'est ce qui fait que tout le monde va s'entendre parfaitement. Mais en même temps, la « maison » va encaisser, ou ici en France, ou en Suisse, des sommes d'argent de plus en plus importantes. »

● **La « maison » RPR :** « Je vais partir du principe que je le fais pour le compte de Jacques Chirac. Pas pour la poche personnelle de Jacques Chirac, je tiens tout de suite à ce que ce soit clair, mais c'est parce que, comme c'est l'OPAC de la Ville de Paris, c'est uniquement aux ordres de M. Chirac que nous travaillions, et le tout est généralement reversé à Mme Casetta, pour le RPR. Je dis « en principe », parce que je pense que toutes les sommes qui sont allées en Suisse vont servir différemment, mais je n'ai pas la preuve de ce que j'avance. Je dis simplement que j'en ai versé en Suisse, je peux vous donner les détails : que ce soit à la société Farco, que ce soit à la précédente société et à la société Farco qui toutes étaient gérées par le même groupement en Suisse, qui est celui qui m'avait été indiqué par la Lyonnaise des eaux... [...] Pour moi, l'argent, finalement, a servi de quelle manière ? A aider le RPR, certes, aussi certains hommes politiques en direct. Donc, aider le RPR, ça veut dire du côté de M. Chirac... Je dirais que, à Michel Roussin en direct, j'ai versé, bon an mal an, un peu plus de 5 ou 6 millions en liquide (...), directement à Paris, et quasiment la même chose en Suisse. »

LIQUIDATION TOTALE
IMPORTANT STOCK DE TAPIS D'ORIENT, A DES PRIX EXCEPTIONNELS
Tapis et Kilims des Tribus Nomades. Toutes Tailles.
Grand choix de Tapis de grandes et très grandes dimensions.
Vente uniquement jeudis, vendredis, samedis de 11h à 19h.
7, rue des Filles du Calvaire (3è)
Tél. 01 45 89 57 72 ou 06 10 23 63 87

Richard Virenque reconnaît pour la première fois avoir eu recours au dopage

Le procès Festina expose l'ampleur du fléau dans le cyclisme depuis dix ans

Le coureur vedette de l'équipe Festina, Richard Virenque, a reconnu pour la première fois, mardi 24 octobre, avoir eu recours à des produits dopants, à la barre du tribunal correctionnel de Lille. *« Je n'ai pas triché par rapport au sport, je n'ai jamais été un tricheur »*, a ajouté Richard Virenque. La veille il avait maintenu une ligne de défense hésitante, en répétant des dénégations de plus en plus embarrassées.

LILLE
de notre envoyé spécial

L'homme paraît *« mûr »*, comme l'observe le président du tribunal, Daniel Delegove, mardi 24 octobre, à la reprise de l'audience, au deuxième jour du procès. *« Vous reconnaissez avoir pris des produits-dopants ? ». « Oui »*, lâche Richard Virenque, comme on décroche d'une étape, par lassitude. *« Faisant cet aveu, vous vous grandissez,* observe le président. *Même si cela aurait été mieux de le dire avant. Vous s pourrez à nouveau vous regarder dans une glace. » « Je peux toujours me regarder dans une glace,* répond le coureur. *Je n'ai pas triché par rapport au sport. Je n'ai jamais été un tricheur ».* Et de tenter d'expliquer : *« Quand il y a un train qui est en marche, si vous sautez_La loi française est arrivée derrière ».*

PROCÈS

Ainsi, Richard Virenque a fini par se rallier à l'évidence. Un bon conseil d'avocat. La veille, le président Delegove avait demandé une première fois à la coqueluche du cyclisme français s'il s'était jamais dopé ce qui n'est pas pénalement répréhensible – et s'il n'avait pas, incidemment, incité ses coéquipiers à recourir à quelques produits prohibés, ce qui, en revanche, lui est directement reproché.

« Je suis contre le dopage », avait répondu, sans répondre, l'intéressé, déballant quelques généralités. *« Vous paraissez tourner autour des choses. Avez-vous pris des produits dopants ? » « Nous avons de grosses charges de travail », « Cela nécessite un entretien constant avec une alimentation saine »*, etc. A la troisième tentative : *« Jusqu'à présent, j'ai subi de nombreux contrôles. Moi, j'ai donné ma confiance à un docteur* [Eric Rijckaert, ancien médecin de Festina, aujourd'hui gravement souffrant, dont le cas a été disjoint au début du procès] *non seulement pour ne pas tomber malade, mais pour ne pas tomber positif ».*

Le président saisissait là la substance de ce qui n'avait cessé d'être jusqu'alors la défense du coureur professionnel. Malgré les témoignages contraires de l'encadrement et de ses coéquipers, Richard Virenque a longtemps affirmé avoir été dopé à son insu. *« Vous maintenez votre position ? »* Hésitation. *« Je maintiens que je suis coureur cycliste »*_Enfin un point acquis. *« Je me plie aux décisions de l'équipe ».* Le président avait poursuivi : *« Vous aviez subi des injections ? Saviez-vous de quoi il s'agissait ? »* Nouvelle hésitation. *« Des vitamines, des fortifiants ».*

Dopé donc, aux fortifiants par injection, Richard Virenque, hésitant comme un damné au bord du gouffre, paraissait soudain plus assuré : *« Pour la deuxième question* [l'incitation au dopage]. *C'est sûr que je représentais beaucoup dans l'équipe, mais je n'ai jamais incité qui que ce soit ».*

Ainsi va le procès Festina. Au premier jour, le président Delegove, manifestement au fait de son dossier, a choisi de revenir à la source et comprendre, comment le cyclisme a été progressivement gangrené. Willy Voet, le soigneur de Festina par qui le scandale a commencé (il fut arrêté par les douaniers, le 3 juillet 1998 à la frontière franco-belge, en possession de plusieurs produits dopants), a indiqué qu'*« en 1980, il était encore possible de gagner sans se doper ».*

« COMME DES DIEUX »

Puis, très disert, il a relaté comment, au début des années 1990, les choses ont changé. Le président, prévenant : *« Quelques réputations risquent d'être écornées ».* Sous l'impulsion de courants hollandais et italiens, l'érythropoïétine (EPO), a fait son apparition au sein du peloton. *« Il y a du dopage partout. Et s'il y a du dopage,* a soutenu Willy Voet, *c'est parce que les coureurs sont demandeurs. On est fou de ces champions. On les regarde comme des dieux. Et si on ne le fait pas, on est remplacés ».*

L'ancien soigneur, vingt ans de métier, a évoqué *« le baptême de dopage »* de Richard Virenque, aux corticoïdes, en 1993, sur le Critérium international. Willy Voet a confirmé que, depuis cette date, jusqu'en 1998, chaque Tour de Festina s'est fait sous EPO. Et s'est étonné : *« On n'a jamais réussi à gagner le Tour face à des équipes qui soi-disant ne se dopent pas_» « Attention !* a-t-on alors observé en substance, côté encadrement. *Ces toxicomanes pouvaient gagner de 800 000 à un million de francs par mois ! »*

Jean-Michel Dumay

Prison avec sursis requise contre Robert Hue au procès du financement du PCF

Le parquet a aussi réclamé deux ans d'inéligibilité

LE PARQUET a attendu son heure pendant trois semaines sans un mot, mais s'est rattrapé, lundi 23 octobre, devant la 11e chambre de Paris et il a eu la main lourde. Sylvie Salama-Schlanger, la substitut du procureur, a requis contre Robert Hue quinze mois de prison avec sursis, une amende laissée à l'appréciation du tribunal et deux ans de privation des droits civiques, civils et familiaux, c'est-à-dire deux ans d'inéligibilité. Elle a demandé les mêmes peines contre le trésorier du PCF et le directeur de *L'Humanité* et suivi sans ciller le réquisitoire définitif qu'elle avait rédigé pour renvoyer les vingt prévenus devant le tribunal.

« Madame le procureur vient de dresser avec beaucoup de peine un réquisitoire qui ne tient absolument pas compte de l'audience, a déclaré un Robert Hue moins serein, *on dirait qu'elle vient d'arriver, qu'elle n'a pas entendu les débats. On essaie de plaquer un schéma préconçu, une grille de lecture qui ne tient pas. »*

La substitut estime, elle, que le dossier tient parfaitement et que *« l'information »*, à défaut de l'audience, *« a suffisamment démontré le financement du parti par des biais détournés ou illicites ».* Elle n'a pas pu prouver que les 19 millions de la Compagnie générale des eaux (CGE devenue Vivendi), via le groupe Gifco, avaient atterri dans les poches du comité central, mais, selon le parquet, *« ces fonds ont constitué une masse indivisible »* pour le PCF.

Le premier prévenu épinglé a naturellement été Jean-Dominique Deschamps, à l'époque directeur général adjoint de la CGE, qui risque le plus gros. Le cadre était *« dirigeant de fait »*, a souligné la substitut, ce que Jean-Dominique Deschamps ne conteste guère. Il a, en revanche, toujours maintenu qu'il avait besoin du Gifco pour convaincre les élus communistes hostiles à la privatisation des services de l'eau. Comme pour l'accusation, les prestations du Gifco étaient fictives, les factures de la CGE étaient fausses. *« Rien ne vient justifier la matérialité des prestations du Gifco,* a soutenu Sylvie Salama-Schlanger, *c'est du vent. »* Si l'on y ajoute *« l'opacité objective »* de la comptabilité du Gifco, l'abus de biens sociaux lui paraît établi.

La tâche est plus ardue pour le trafic d'influence, via les salons et les publicités de la CGE parues dans la presse communiste. Mais *« on ne m'a pas démontré à l'audience que M. Deschamps avait passé de la publicité dans les journaux locaux qui ont des audiences moins confidentielles »*, triomphe la substitut. Elle n'a pas expliqué pourquoi la Lyonnaise ou le groupe Bouygues, qui ont payé des publicités dans le même journal, ou la SNCF, qui a participé aux mêmes salons, n'ont pas été poursuivis, mais a réclamé *« deux à trois ans »*, dont une partie avec sursis, contre Jean-Dominique Deschamps, 1 million d'amende et deux ans de privation des droits ; huit mois avec sursis, 20 000 francs et un an de privation des droits pour les cadres du Gifco ; un an avec sursis, 50 000 francs d'amende et un an de privation des droits pour les responsables de ses filiales. Contre les patrons du groupe, quinze mois avec sursis, 50 000 francs et deux ans de privation des droits.

« UN FAISCEAU D'ÉLÉMENTS »

Pour les communistes de l'appareil, le réquisitoire n'est pas moins sévère. *« Des sorties d'espèces assez importantes doivent être relevées,* souligne le parquet, *qui ont pu servir au financement du parti. Je n'en ai pas la preuve, je dis : qui ont pu. C'est une possibilité. Qu'on ne peut pas écarter. »* Les trois responsables de la régie publicitaire de *L'Humanité* et son directeur méritent, selon la substitut, quinze mois avec sursis, 50 000 francs d'amende, et deux ans de privation des droits, comme Robert Hue et Pierre Sotura, le trésorier du parti. La démonstration est rigoureuse : *« Vous avez compris qu'il y avait pour moi un lien entre le Gifco et le PCF. Est-ce que vous pouvez affirmer le contraire, mesdames du tribunal ? Non. Il y a un faisceau d'éléments qui convergent vers ce principe. »*

Franck Johannès

A Rennes, des restaurateurs ruinés demandent réparation à l'Etat

RENNES
de notre correspondante régionale

Ancien cuisinier sur le paquebot *France,* Jacques Esnault était au début des années 80 à la tête d'un hôtel-restaurant de vingt chambres à Fougères, en Ille-et-Vilaine, le Saint-Pierre . Son épouse et lui vivent désormais au milieu de meubles trop volumineux pour leur petite HLM. Ruiné, éprouvé, insomniaque, M. Esnault demeure un homme méthodique capable d'aligner des kilos d'archives rigoureusement classées : il y a là dix-sept ans d'un décevant feuilleton judiciaire (*Le Monde* du 19 janvier). La procédure initiale simplement engagée parce que le toit de son commerce fuyait a finalement conduit le restaurateur à assigner l'Etat devant le tribunal de grande instance de Rennes, autrement dit à traîner le ministère de la justice devant des juges. L'audience avait lieu, lundi 23 octobre.

En qualifiant de *« ruine »* le Saint-Pierre que louaient et exploitaient les époux Esnault, la décision d'un juge de Fougères, confortée en appel à Rennes, a permis aux propriétaires de cet immeuble de ne pas effectuer les travaux réclamés par les hôteliers. Placés finalement en liquidation judiciaire après la tempête de 1987 qui avait achevé leur toiture, ces derniers demandent à la justice de reconnaître son erreur et lui réclament 5,4 millions de francs de réparation.

Fait exceptionnel, cette erreur a été reconnue par le magistrat qui l'avait commise, mais jamais par l'administration. Non seulement Alain Le Caignec, président de la quatrième chambre de la cour d'appel de Rennes, a admis par écrit, en 1995, avoir commis à l'encontre des hôteliers une erreur d'appréciation – qu'il explique par une précipitation due à une surcharge de travail *« intolérable »* –, mais il a persisté dans ses remords malgré des pressions de sa hiérarchie.

« L'AUTORITÉ DE LA CHOSE JUGÉE »

« Il est vrai qu'Alain Le Caignec a violé le secret des délibérations. Mais il a surtout suivi le serment qui veut qu'un magistrat soit loyal "en tout" », a plaidé Me Yves Darel représentant les époux Esnault. A son avis, ces derniers n'ont d'ailleurs peut-être pas bénéficié d'une *« véritable collégialité ».* Pressés par le temps, le président et ses deux assesseurs se sont probablement séparés *« avec chacun une pile de dossiers sous le bras. Nous savons tous que cela se passe comme cela ».*

La longue intervention de l'avocat des époux Esnault a laissé entrevoir à quel point la justice avait refusé obstinément de se remettre en question dans cette affaire, quitte à se contredire avant de se retrancher systématiquement derrière *« l'autorité de la chose jugée ».* Une négociation amiable avait même été un moment envisagée avec la chancellerie. Mais, en 1996, le garde des sceaux, Jacques Toubon, avait signifié une fin de non-recevoir aux restaurateurs. Elisabeth Guigou a fait de même.

« Nous sommes dans un piège », a résumé en réponse Me Philippe Billaud qui, au nom de l'administration, demande que les Esnault soient déboutés. *« Votre décision pourra laisser entendre que la justice n'est pas rendue de manière exemplaire à Rennes »,* prévient-il à l'adresse du président Bruno Crépin. C'est sur cette question bien embarrassante que l'avocat concentre sa plaidoirie. Evoquant les excuses d'Alain Le Caignec, Me Billaud voit moins en lui *« un homme courageux qu'un magistrat tourmenté ».* L'avocat reproche aussi aux plaignants de ne pas avoir épuisé tous les recours. Il n'en démord pas : si cette affaire a été mal estimée, elle n'a pas été *« mal jugée du point de vue du droit ».* Pourquoi alors, *« s'autoflageller dix ans plus tard ? »* Et puis, *« allons-nous désavouer un collègue ? ».*

La décision a été mise en délibéré jusqu'au 27 novembre.

Martine Valo

Un cocktail Molotov contre une synagogue à Marseille

UN COCKTAIL Molotov lancé à l'intérieur d'une synagogue du 12e arrondissement de Marseille a brûlé une partie du toit mais les dégâts sont minimes. C'est Abraham Ohayon, le rabbin de la synagogue située chemin des Campanules, qui a découvert le sinistre, lundi 23 octobre, ainsi que *« des dessins »* assez flous et difficiles à interpréter. Selon Zvi Ammar, le président du consistoire israélite de Marseille, les faits semblent avoir été commis lundi entre 12 heures et 14 heures. *« Marseille semblait jusqu'à présent à l'abri de ce genre d'acte,* a déploré M. Ammar, *mais il ne faut pas tomber dans la psychose et nous avons les meilleures relations avec la communauté musulmane de Marseille. »*

Le même jour, un Marocain de 20 ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Toulon à dix-huit mois de prison, dont onze avec sursis, pour avoir jeté des cocktails Molotov contre une boucherie casher, le 15 octobre. A Strasbourg, près de 300 personnes ont manifesté *« pour la paix »* dans le quartier de la Meinau, dix jours après l'incendie d'une boulangerie recouverte de graffitis antisémites. A Paris, des dizaines de personnalités, dont Charlotte Gainsbourg et Sami Nacéri, ont signé un « appel à la fraternité » sur une toile géante installée par SOS Racisme.

DÉPÊCHES

■ **FUSILLADE : le conducteur d'une voiture a été tué** et son passager blessé au cours d'une fusillade à 23 h 20 lundi 23 octobre avenue Georges-V, dans le 8e arrondissement de Paris. Des inconnus en voiture ont tiré sur une Mercedes, avant de prendre la fuite. Il s'agit probablement d'un règlement de comptes.

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Paris a relaxé,** lundi 23 octobre, le gérant de la discothèque Bus-Palladium, Philippe Fatien, cité pour discrimination raciale par SOS Racisme. Le 19 février, l'association avait organisé une opération de *« testing »* en envoyant plusieurs groupes de militants d'origines différentes devant l'établissement ; seul un groupe de « blancs » aurait été admis. SOS Racisme a annoncé son intention de faire appel.

■ **PRISONS : un détenu de trente-six ans s'est pendu,** lundi 23 octobre, dans le service médico-psychologique de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). L'homme, qui était en détention provisoire, se trouvait dans ce service depuis deux jours.

■ **NUCLÉAIRE : un opérateur du centre de recherche atomique de Cadarache (Bouches-du-Rhône)** a été contaminé, mercredi 18 octobre, en manipulant des produits radioactifs avec un gant déchiré. D'après la direction du site, l'incident ne revêt aucun caractère de gravité.

■ **ÉDUCATION : Jack Lang a mis en place officiellement**, mardi 24 octobre, le comité national de lutte contre la violence scolaire, dont la création avait été annoncée en juin. Il sera présidé par l'inspectrice générale Sonia Heinrich.

Le malentendu entre parents et enseignants devant la cour d'appel de Caen

CAEN
de notre envoyée spéciale

Alexandre aura huit ans en janvier. A la rentrée de septembre, il a dû changer d'école. Alexandre vit sous antidépresseurs. Ses parents, devant la cour d'appel de Caen, lundi 23 octobre, disent savoir *« que la loi protège le monde enseignant »*, mais réclament *« qu'elle s'attache aussi à la protection des enfants ».*

En novembre 1999, Monique Frémont, l'institutrice d'Alexandre, a porté plainte avec le directeur de l'école Langevin de Mondeville, contre Bertrand et Francine Marguerie, les parents d'Alexandre, pour outrage à personne chargée d'une mission de service public. Trois jours plus tard, M. et Mme Marguerie ont également attaqué l'enseignante en justice pour mauvais traitement à enfant. La première plainte sera instruite ; elle aboutira, en janvier, à une condamnation des parents à des peines d'amendes avec sursis. La seconde sera classée sans suite. Les parents n'ont toujours pas compris pourquoi.

En septembre 1999, pour l'entrée en CP d'Alexandre, Francine Marguerie avait *« une inquiétude ». « Je me demandais, simplement, comment l'école fonctionnait »*, a-t-elle rappelé devant la cour. Aussi cette assistante maternelle a-t-elle, dès la rentrée, et sans beaucoup de succès, sollicité Monique, l'institutrice. Aussi a-t-elle, sans relâche, et sans obtenir de réponse satisfaisante à ses yeux, demandé des explications, car *« Alexandre est un enfant très timide, très anxieux »*, et *« parce qu'un échec scolaire, je ne peux pas l'accepter, en tant que mère ».* Une attitude jugée *« méfiante et inquiète »* par le directeur de l'école, Patrick Bisson. Celui-ci indiquera, dans un courrier à la famille le 20 septembre : *« La confiance que vous accorderez à la maîtresse d'Alexandre favorisera sa réussite. »*

Deux mois après la rentrée, Alexandre confie que Monique lui a fait mal, qu'il craint ses remontrances s'il ne réussit pas son exercice de maths. Sa mère dit l'avoir alors rassuré : *« On ne met pas en doute la façon d'enseigner. »* Puis, selon sa mère, l'enfant se met à faire des cauchemars, refuse de prendre son petit déjeuner, pleure le matin avant d'aller à l'école, dit : *« J'ai peur qu'elle me tape, Monique, elle me rend malheureux ».* Un rendez-vous est fixé avec l'institutrice pour la fin du mois de novembre. Mais l'accumulation des faits rapportés par Alexandre convainc ses parents, sans plus attendre, de téléphoner à l'inspection académique. Qui répercute aussitôt auprès du directeur de l'école. *« C'est à partir de là qu'il a commencé à me tutoyer »*, se souvient Mme Marguerie. C'est à partir de ce moment que la colère l'a emporté, de part et d'autre.

UNE SCÈNE « ÉPOUVANTABLE »

Dans sa classe, le lendemain, l'institutrice amène l'enfant au tableau et dit devant les autres : *« Alexandre est un menteur, ses parents iront en prison ».* S'ensuit, dans l'école, une scène *« épouvantable »* selon les mots de l'avocate de la famille : la mère entre dans la classe à l'heure de la sortie, pose la main sur l'enseignante. *« Je voulais une explication, ce n'est pas de la violence »*, répète encore Francine Marguerie, en larmes à l'évocation de son fils *« humilié ».* Présent, le père s'emporte, le directeur aussi. Des insultes sont proférées. La famille indique qu'elle va retirer son enfant de l'école, cette école qui *« m'a cassé »*, comme a lâché ce jour-là le papa, agent de sécurité. *« Garde ton mioche »*, lui sera-t-il répondu.

A l'audience, l'avocat général défend l'institution scolaire : *« Si l'on n'accepte pas qu'un maître puisse dire à un élève devant ses camarades : "tu racontes des histoires", alors il ne faut pas mettre ses enfants à l'école. »* Pour lui, les témoignages des enfants sont sujets à caution. Et la justice doit prononcer une décision qui ait *« valeur de symbole forte dès lors qu'un enseignant n'a pas failli à sa mission ».*

Aussi requiert-il des peines alourdies pour les parents : de la prison avec sursis pour la mère ; une amende importante pour le père. Ariane Weben, défenseur de la famille, a pour sa part relevé *« l'absurdité de voir ces parents comparaître seuls. On ne peut comprendre la colère des parents sans connaître ce dont Alexandre a été victime, et la cour doit connaître les causes d'un fait avant d'en juger les conséquences ».*

Décision le 13 novembre.

Nathalie Guibert

M. Chevènement, réélu député, est confronté à la restructuration d'Alstom

L'ancien ministre de l'intérieur ne se résout pas à la suppression annoncée de 900 emplois à Belfort. Il attend des efforts supplémentaires du groupe français et mise toujours sur l'activité mécanique, industrie de base du département, plutôt que sur la nouvelle économie

BELFORT
de notre envoyé spécial

Jean-Pierre Chevènement est de retour dans son fief : il a été réélu confortablement député (MDC) de la 2e circonscription de Belfort (*Le Monde* du 24 octobre) et conduira la liste de la gauche aux municipales. Et même si le Territoire de Belfort affiche une bonne santé économique (un taux de chômage de 7,3 %, inférieur à la moyenne nationale, 9,6 %), l'ancien ministre de l'intérieur compte mettre tout son poids *« pour défendre l'emploi »*.

C'est que M. Chevènement doit amortir le *« coup dur »* qu'a été pour lui l'annonce de la restructuration d'Alstom, en mars 1999. Le départ de Bull, en 1992, avait déjà été un choc pour Belfort, qui avait perdu 1 000 emplois. Cette fois, ce sont plus de 900 qui sont en jeu. Encore s'agit-il du résultat après son intervention alors qu'il était encore ministre, le plan initial portant sur la suppression de 1 160 postes. Le président du Mouvement des citoyens estime que le groupe a les moyens de faire des efforts supplémentaires. D'abord dans la branche des transports, avec la commande par la SNCF de 300 locomotives pour les trains de fret et 22 rames TGV. Ensuite dans l'énergie, où, assure-t-il, *« il n'est pas normal qu'Alstom, à Belfort, soit sous la menace d'une réduction de 32 % de ses effectifs, très largement supérieure à la moyenne constatée dans l'ensemble de ses implantations en Europe, c'est-à-dire 18 % »*.

Dénonçant *« l'étrange doctrine de non-ingérence à l'égard des grands groupes industriels qu'avait déjà illustrée l'affaire Michelin »*, M. Chevènement déplore que le gouvernement ne décide pas la modernisation du nucléaire avec le lancement du prototype du réacteur de la nouvelle génération, European Program Reactor (EPR), qui est pour lui l'avenir du site belfortain d'Alstom. Il mise modérément sur la nouvelle économie pour sa région et sur les synergies avec les pays voisins, la Suisse et l'Allemagne, car il croit dur comme fer que le Territoire doit s'appuyer sur ce qu'il sait faire : *« Nous sommes une région de mécanique. »* Le maire (MDC) de Belfort, Jackie Drouet, est sur la même ligne : *« La bataille avec Alstom n'est pas finie. »*

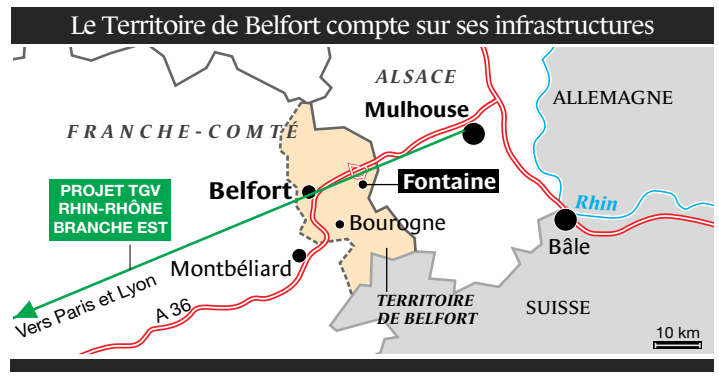

Pourtant, un autre élu MDC, Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, fait entendre sa différence. Pour lui, l'affaire Alstom est *« pliée »*, il faut que les emplois *« se transforment »*, car *« nous avons changé de siècle »*. Il croit aux multimédias et aux nouvelles technologies. *« Nous aussi, nous pouvons et devons créer une industrie de l'intelligence. »* M. Proust estime que l'économie belfortaine ne peut plus se reposer sur des *« cathédrales »*, et il préconise la reconversion du site Alstom par la création de nouvelles entreprises, petites et moyennes. L'avantage de Belfort, insiste-t-il, est son patrimoine immobilier industriel (130 000 mètres carrés), puisque *« les sociétés ne veulent plus faire d'investissements immobiliers »*.

Pour le président du département, les atouts ne sont pas négligeables. Le Ciadt (comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire) du 18 mai a débloqué une enveloppe de 200 millions de francs pour favoriser la diversification économique (*Le Monde* du 19 mai). Alstom est prêt, pour sa part, à aider à la création d'entreprises à hauteur de 50 millions. L'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) est désormais, avec ses 1 700 élèves, une des toutes premières écoles d'ingénieurs de France. Ce réservoir de « têtes » produit ses effets : M. Proust avance la quinzaine de nouvelles sociétés qui ont été créées sur l'ancien site de Bull par des anciens élèves de l'UTBM.

« UN SITE À LA ZOLA »

La cheville ouvrière de cette politique de diversification est l'Agence de développement économique de Belfort et du Territoire (Adebt). Son directeur, Jean-Pierre Maillot, fonde ses espoirs sur trois pôles de développement : la mécanique et le ferroviaire, l'énergie, l'informatique industrielle. Pour cette dernière branche d'activité, il évalue à 800 les emplois potentiels. Mais, rappelle-t-il, *« il faut un délai de sept ans entre le premier contact et la création de l'entreprise »*. Sans compter les échecs, qui atteignent un taux de 10 % aujourd'hui. *« Un bon chiffre »*, commente M. Proust. *« Après quinze ans d'efforts et d'expériences, plus on avance, moins on prend des bouillons »*, estime M. Maillot.

« Il est vrai que les politiques d'ici se démènent pour créer des emplois alors qu'il est difficile d'attirer les compétences à Belfort, malgré les bonnes infrastructures de transport, surtout avec la perspective de la création du TGV Rhin-Rhône », affirme Didier Forget, PDG de General Electric Products Europe. Mais celui qui a été nommé à la tête du secteur des turbines à gaz du géant américain, racheté à Alstom, n'est pas tendre avec ces mêmes politiques lorsqu'il s'agit de l'état de ses installations : *« C'est un site à la Zola »*, dit-il carrément.

Le PDG du groupe américain fait valoir que le siège de General Electric Europe a été transféré de Paris à Belfort, qu'il y a un plan d'investissement de 460 millions de francs, que les 2 000 salariés d'Alstom ont été conservés et qu'un programme d'embauche de 150 personnes a été lancé. *« Alors, c'est à la mairie de régler le problème du site »*, estime M. Forget. A l'hôtel de ville, où M. Chevènement est premier adjoint au maire, on n'a visiblement pas envie d'aller au rythme souhaité par General Electric. Il règne même une certaine méfiance. L'ancien ministre de l'intérieur glisse : *« Les Américains cherchent des sous-traitants en Hongrie. »*

Le maire souligne qu'une contribution à l'aménagement du site et des bâtiments ne peut se faire que dans le cadre de l'intercommunalité. Le 27 décembre 1999, Belfort et 26 communes du Territoire ont créé une communauté d'agglomération sur la base de la loi Chevènement du 12 juillet 1999. Bourogne, où est située une partie des activités de General Electric (800 emplois), en fait partie. Un des principaux objectifs communautaires est d'instaurer progressivement une taxe professionnelle unique à échéance de douze ans. Or, actuellement, ce prélèvement est largement moins élevé à Bourogne qu'à Belfort. On prêtait l'intention à General Electric de transférer son site belfortain (1 200 emplois) dans la petite commune. La création de la communauté d'agglomération, présidée par M. Chevènement, gomme donc, à terme, l'avantage fiscal. Pour l'instant, il n'est plus question de déménager. Ce sont les bienfaits de l'intercommunalité.

Marcel Scotto

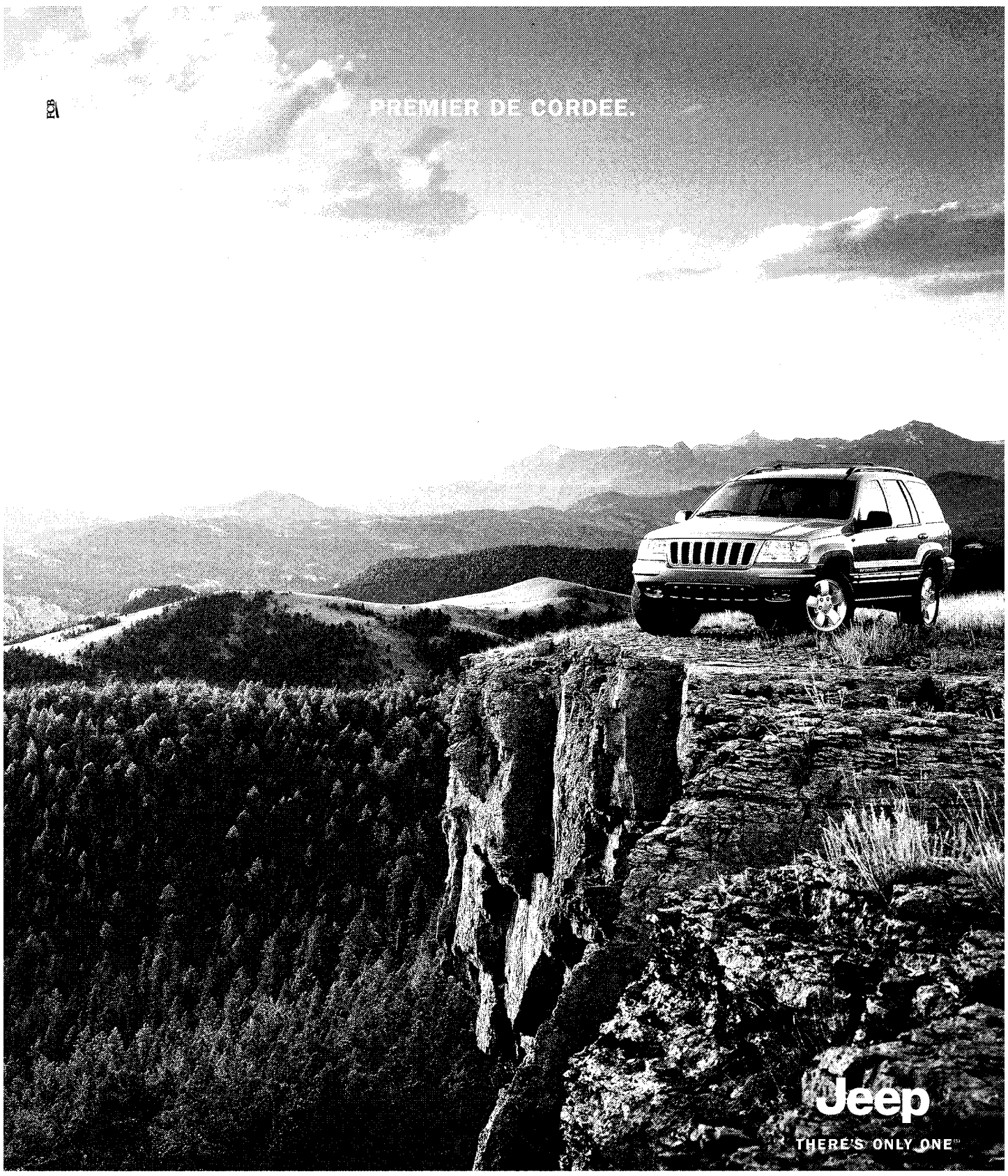

JEEP GRAND CHEROKEE Avec son système Quadra-Drive qui répartit instantanément la puissance du moteur en fonction de l'adhérence de chaque roue, son système Quadra-Trac II™, sa nouvelle boîte automatique 5 vitesses (sur la version V8 4,7l), ses suspensions Quadra-Coil™, le Grand Cherokee n'est pas seulement la plus luxueuse des Jeep®, il est aussi l'expression la plus aboutie d'un savoir-faire de légende. Alors, si vous avez décidé de vous échapper de votre quotidien, faites le au volant de la Jeep® la plus efficace jamais conçue. Jeep Grand Cherokee, **no compromises, anywhere*.** www.jeep.fr

0,99 F TTC / MN

LA SECURITE ROUTIERE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS. * Partout, sans compromis. (1) Seule Jeep est unique. Photo non contractuelle. Prise de vue aux USA.

Fontaine, aéroparc industriel sans avions

FONTAINE
(Territoire de Belfort)
de notre envoyé spécial

Fontaine a rêvé de DHL et, maintenant, rêve d'une grande zone industrielle de 240 hectares. Cette petite commune rurale, à 15 kilomètres à l'est de Belfort, à la limite de l'Alsace, dispose d'un terrain d'aviation depuis la Grande Guerre. Après la création de l'OTAN, celui-ci devient une base aérienne de l'Alliance atlantique. Puis, malgré plusieurs tentatives pour en faire une desserte sur Paris et pour les voyages d'affaires, le terrain d'aviation tombe à l'abandon. Le conseil général du Territoire de Belfort décide, en 1990, de l'acquérir pour la reconvertir en zone industrielle dotée d'une piste. Un syndicat intercommunal, qui regroupe 68 communes sur les 101 que compte le département, est créé en 1994.

Une période de balbutiements s'ensuit, en 1996, quand le transporteur aérien de fret express DHL marque son intérêt pour s'y installer. Serait-ce enfin la bonne affaire, même si elle soulève l'hostilité de certains riverains et les réticences de quelques élus, notamment du maire de Fontaine, Anne-Marie Forcinal (PS) ? L'espoir est de courte durée. Quelques semaines plus tard, la direction de DHL fait savoir au syndicat que c'est Strasbourg qui est retenu, le site franc-comtois étant trop *« excentré »*. Lorsque le transporteur se fait débouter par la population strasbourgeoise, les Belfortains n'y croient plus. DHL s'est installé à Metz (*Le Monde* du 18 mai).

Le projet d'aéroparc piétine encore quelques années, jusqu'à ce que soit décidée la construction d'une bretelle et d'une route reliant la piste d'aviation à l'autoroute A 36 qui passe à proximité, tout comme passera le futur TGV Rhin-Rhône. Un coût de 30 millions de francs qui, de l'avis de tous, a permis de lancer réellement le dossier. Cinq entreprises, dont Plastic Omnium, équipementier attitré de Peugeot, s'y sont déjà installées et près de 500 emplois ont été créés. Mais, pour l'instant, on est loin d'atteindre la taille critique qui puisse générer un véritable effet d'entraînement. Pour Pierre Salomon, chef du projet, il faudrait une bonne dizaine de firmes afin d'assurer le succès de l'opération. Aujourd'hui, seulement 13 hectares ont été vendus et 30 hectares aménagés.

Outre la longue période de gestation nécessaire à l'implantation d'une société, il y a la charge financière pour les collectivités locales, explique Françoise Bouvier, vice-présidente (MDC) du conseil général et présidente du syndicat intercommunal. Le mètre carré est vendu à 62 francs, pour un coût d'aménagement trois fois plus cher.

LA VENUE DE BMW ?

Autant dire que les Belfortains doivent s'armer de patience. Sauf, bien entendu, si un miracle intervenait. Il pourrait venir de BMW, qui cherche un site pour construire une petite voiture, supposant un investissement de 3,4 milliards de francs, la création de 1 500 emplois et une superficie de 200 hectares. Echaudés par l'affaire DHL, les élus parlent du bout des lèvres de ce dossier, se limitant à dire que c'est la Datar qui a signalé le site au constructeur automobile allemand.

M. Salomon est plutôt réticent à ce que l'essentiel de la zone industrielle soit attribué à une seule société, préférant jouer la carte de la diversité. Les syndromes de Bull et d'Alstom jouant, il se *« méfie de la solution unilatérale, car il s'agira aussi de monoculture »*.

Quoi qu'il en soit, Fontaine perdra sa piste d'aviation, même si la zone industrielle garde son nom initial : Aéroparc Belfort Continental. La maire de Fontaine y tient beaucoup : chaque année, elle célèbre avec ses administrés la mémoire de Célestin-Adolphe Pégoud. Il fut le premier Français à avoir sauté en parachute, mais disparut le 31 août 1915, son biplan ayant été abattu par un avion allemand entre Vosges et Jura. Il avait décollé du terrain de Fontaine.

M. S.

DISPARITIONS

■ **JEAN-LUC MANDABA,** ancien premier ministre centrafricain, est mort dimanche 22 octobre, à Bangui, à l'âge de cinquante-sept ans. Professeur agrégé de chirurgie pédiatrique, ministre de la santé en 1981, Jean-Luc Mandaba avait été emprisonné quelques mois en 1982 sous le régime du président Kolingba. Nommé premier ministre le 24 octobre 1993, deux jours après l'investiture du président Ange-Félix Patassé, Jean-Luc Mandaba avait été ensuite contraint à démissionner de ses fonctions en avril 1995, à l'issue d'une motion de censure votée par l'Assemblée nationale de la République centrafricaine.

■ **DAVID GOLUB,** pianiste et chef d'orchestre américain, est mort d'un cancer du poumon, lundi 16 octobre, à son domicile de Milan, en Italie. Né le 22 mars 1950 à Chicago (Illinois), David Golub commence ses études de piano à Dallas (Texas) pour les terminer à la Julliard School de New York où il est admis en 1969. Il apprend également la direction au Festival de Marlboro (Vermont). Cette double carrière de pianiste et de chef l'amène à donner des récitals, à jouer en musique de chambre au sein du Trio Golub-Kaplan-Carr et à diriger l'orchestre de chambre de Padoue qu'il emmènera aux Etats-Unis, au cours d'une tournée, en 1999. Accompagnateur du violoniste Isaac Stern lors d'une tournée en Chine en 1979, David Golub figure dans le film consacré à cette tounée, *De Mao à Mozart,* qui remporta l'oscar du meilleur documentaire en 1980. David Golub était apparu comme soliste de l'Orchestre de Paris en 1990 ; il jouait le *Deuxième Concerto pour piano* de Camille Saint-Saëns, sous la direction de Semyon Bychkov.

« AU CARNET DU MONDE »

Naissances

Kate, Pierre, Thomas
et **Louis GRANDJOUAN**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Héloïse, Gabriella

le 26 septembre 2000.

22 *bis,* rue Schnapper,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Jean-W. et **Germaine HARVEY,**
ses grands-parents,
et Pierre AMAURY,
son frère,
né le 12 août 1997,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Paul-Arnaud,

le lundi 2 octobre 2000,
chez
Marie-Hélène et **Lucien HARVEY-JANVIER.**

Anniversaires de naissance

– 25 octobre 1980 - 25 octobre 2000.

Pierre-Yves,

tu as vingt ans !

Kikou, Bibi et Ben Harper te souhaitent un bel anniversaire.

Mom and Dad,
Et toute la famille, aussi...

Tu nous rends heureux.

Distinctions

– M^e Danielle Moos a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'honneur (promotion du 14 juillet 2000 au titre du premier ministre). Elle exprime ses vifs remerciements à toutes celles et à tous ceux qui lui ont adressé leurs félicitations.

Pacs

– Vierzon. Lyon.

Patrice GUYOT
et Bruno PELLIER

se sont pacsés le 16 octobre 2000.

Vingt ans de vie partagée.

Décès

– Nous sommes priés de faire part du décès, survenu le 22 octobre 2000, de

Pierre-Louis BIZARD.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 26 octobre, à 10 h 30, en l'église d'Andrésy (Yvelines), et suivies de l'inhumation dans le tombeau familial de Dieue-sur-Meuse.

De la part de
M^me Pierre-Louis Bizard,
son épouse,
Vincent et Natacha, Matthieu, Benjamin et Agnès Bizard,
ses fils, fille et belle-fille,
M. et M^me François Bizard,
ses parents,
M^me Elie Clequin,
sa belle-mère,
M. et M^me Antoine Lajouanie,
Le docteur (†) et M^me Thierry Bizard,
Le capitaine de frégate (e.r.) et M^me Gilles Bizard,
M. et M^me Elie Clequin,
M. Daniel Clequin,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
Christophe et Pascale, Olivier et Bérénice, Thomas et Emmanuelle, Juliette Lajouanie,
Antoine, Sarah, Anna, Joseph et Jeanne Bizard,
Nicolas, Arnauld, Aymeric (†), Anne-Lorraine, Guillaume et Olivier Bizard,
ses neveux et nièces,
Et ses amis du Logeo.

67, avenue Maurice-Berteaux,
78570 Andrésy.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M^me Janine Jarnac,
présidente du Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue,
M^mes Anne Caillaud, Dominique Leccia, Maria Meliciano, Eliane Thibaux,
ses collaboratrices,
Ainsi que l'ensemble des membres du comité de coordination,
ont la grande tristesse de faire part du décès brutal, le 20 octobre 2000, de leur secrétaire général,

M. Patrick CLEMENCEAU.

Les obsèques auront lieu à Bruxelles, le mercredi 25 octobre, à 14 heures, au crématorium (61, avenue du Silence, 1180 Bruxelles).

CCPR,
10, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon,
75506 Paris Cedex 15.

Lisette COUBARD,
née **GRYNSZTEJN.**

Ce 22 octobre 2000, une petite flamme s'est éteinte.

La tolérance, la générosité, l'amitié et l'amour qu'elle a sans cesse semés autour d'elle restent présents dans le cœur et la mémoire de ses innombrables amis et de sa famille.

– Magali et Jean Marillier,
Isabelle et Stéphane Lamy-Rested
et leurs enfants,
François et Michelle Marillier
et leurs enfants,
Jacques et Danièle Dispan de Floran
et leurs enfants,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Suzanne DISPAN DE FLORAN,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et grand-tante,
survenu le 22 octobre 2000, à l'âge de cent ans.

L'inhumation aura lieu le 26 octobre, à 16 h 30, au cimetière de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne).

36 *bis,* avenue Larroumes,
94240 L'Hay-les-Roses.

– M. et M^me Pierre Lobry,
M. et M^me Eric Durand-Réville,
M. et M^me Blaise Durand-Réville,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M^me Luc DURAND-RÉVILLE,
née **Françoise WARNOD,**

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu à Paris, le 17 octobre 2000, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le lundi 17 octobre, à Avrainville (Essonne).

« Quiconque vit en moi ne mourra jamais. »
Jean 11. Verset 5.
« Je ne vous quitte pas, mais rejoins ceux qui m'ont devancé. »
Ch. Wagner.

88, rue La Fontaine,
75016 Paris.
8, rue du Pavillon,
92100 Boulogne.
27, boulevard de la République,
92210 Saint-Cloud.

– Les membres du conseil d'administration,
Le personnel enseignant,
Et le personnel administratif de l'institut d'études du travail de Lyon,
ont la tristesse de faire part du décès de

Joseph FROSSARD,
professeur,
ancien directeur de l'IETL,

survenu le 20 octobre 2000.

Ils expriment à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

– M. et M^me Jérôme Monod,
Le professeur et M^me Denis Gallot,
M. et M^me Patrick Le Lorier,
M. Georges Touzenis et M^me Geneviève Gallot,
ses enfants,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean GALLOT,
avocat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 18 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Neuvic (Corrèze).

Une cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 novembre, à 12 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, place du Palais-Bourbon,
75007 Paris.

– M^me Wilfrid Joussellin
née Elizabeth Baumgartner,
Le docteur et M^me Eric Joussellin,
Le docteur et M^me Philippe Joussellin,
M^me Sylvie Joussellin Gichuki,
M. et M^me Pierre Yves Joussellin,
M. et M^me Jean-Yves Serre,
M. Franck Joussellin,
Christine, Caroline, Benjamin, Nicolas, Stephen, Julie, Géraldine, Charlotte, Valentine, Romain, Loïc, Quentin, Clémentine, Baptiste,
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Wilfrid JOUSSELLIN,
docteur vétérinaire,
membre de l'Académie vétérinaire,
chevalier des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole,

décédé le 21 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

« Ces trois choses demeurent la foi, l'espérance et l'amour. »

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 26 octobre, à 14 heures, en l'église réformée de Châtenay-Malabry, 36, rue Jean-Longuet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue des Prés-Hauts,
92290 Châtenay.

– Joël Denis,
Et les amis bienfaisants,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LAMARQUE
(10 avril 1905 - 18 octobre 2000),
démocrate, socialiste, républicain, humaniste, laïque,

et associent à sa mémoire le souvenir de son épouse,

Mireille OSMIN-LAMARQUE,

décédée le 17 mars 1991,

et de son camarade, ami et frère,

Ernest DENIS,

décédé le 7 décembre 1995.

M. Pierre LAMARQUE,
président-fondateur honoraire
du Centre d'action européenne
démocratique et laïque
(Mouvement Europe et laïcité),
ancien président du Cercle parisien
de la Ligue de l'enseignement,

est décédé le 18 octobre 2000 à Langres, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Ses obsèques civiles ont été célébrées le mardi 24 octobre, à 14 h 30, au cimetière de Vicq (Haute-Marne).

Tous ses amis garderont de lui le souvenir d'un militant exemplaire de la laïcité.

– Rennes. Bangui. Vitré.

Nous avons la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Luc MANDABA,
professeur agrégé
de chirurgie pédiatrique,
premier ministre
de la République centrafricaine,

Son épouse,
Maryvonne Masseron-Mandaba,
Ses enfants,
Yannick et Marc Mandaba,
Les familles Masseron, Pommerolle, Tranchevent, en France,
Les familles Mandaba, Gayo, Awa, Yangué, à Bangui,
vous remercient de vous associer à leur peine.

(Lire ci-contre.)

– Virginie Oudiette,
son épouse,
Nathanael Oudiette,
son fils,
Brigitte Mondoloni et Christine Poulle,
ses sœurs,
Ainsi que toutes leurs familles,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Olivier OUDIETTE,

survenue à Paris le mercredi 18 octobre 2000.

Une cérémonie sera célébrée le jeudi 26 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont.

Ni fleurs ni couronnes.

– Raymonde Rostain,
Claire et Bernard Pellegrini,
Chloé, Thomas et Romain,
ont la tristesse de faire part du décès de

Emile, Pierre ROSTAIN,
restaurateur et rentoileur de tableaux,

le 19 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Un service d'action de grâce aura lieu le lundi 30 octobre, à 18 heures, en l'église réformée de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame, 75006 Paris.

Pellegrini-Rostain,
68, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.

– La famille,
a la tristesse de faire part du décès de

M^me Nicole VILLENEUVE,

survenu le 19 octobre 2000, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 octobre à 14 heures, en l'église Saint-André de Châteauroux (Indre).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Châteauroux.

– M^me Francis Young,
son épouse,
M. et M^me Christian de Belair,
Sabine, Maylis, Louis-Edouard,
Charles Young (†),
M. et M^me Vincent Young,
Olivia, Paul,
M^me Anita Young,
Laetitia, Hélène,
M. et M^me Alain Viry,
Flore, Hortense,
M^me Béatrice Young et M. Philippe Pons,
Victor,
M. et M^me Philippe Imbert,
Antoine, Estelle, Diane,
M^lle Marie-Odile Young,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Young, Burguet, Laffargue, Guilhot, Barrieu, Deniau, Laborde, Rolland, Moras,
parents et alliés,
M^me Josette Darrieumerlou,
M. Yves Gaillardet,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Francis YOUNG,
ingénieur civil des Mines,

le 20 octobre 2000, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le mardi 24 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Pouillon (Landes).

– Sa famille,
Et ses proches,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Paul ZAMANSKY,

survenu le 23 octobre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu, le 27 octobre, à 10 h 30, en l'église de Verrières-le-Buisson (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Véronique Ghez,
Sophie Carcopino,
Marion Coriat,
Dominique Gomart,
très touchées par tous vos témoignages d'affection lors de la mort de leur père et frère,

Luc-Marie BAYLE,

vous adressent leurs remerciements les plus chaleureux.

Anniversaires de décès

– Trois longues années sans

Maurice BITTER.

« Pages de vie relues souvent... »

– Le 25 octobre 1999,

Isabelle

choisissait de tout quitter.

Ses parents pensent à elle tous les jours.

– Le 24 octobre 1993,

Victor LAZARUS-GIRAUD

disparaissait, à vingt ans.

Ceux qui l'aiment.

Services religieux

– Une cérémonie religieuse à la mémoire de

Annick BORDIER

aura lieu le mercredi 25 octobre, à 13 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1^er.

Manifestations du souvenir

– La réunion annuelle à la mémoire de nos chefs et des camarades décédés dans l'année aura lieu
le jeudi 26 octobre 2000,
à 19 h 30,
au siège des Eclaireurs israélites de France, 27, avenue de Ségur, Paris-7^e.

Séminaires

« Lobbying européen »

Vous travaillez avec l'Europe,

Vous avez besoin de vous repérer dans le labyrinthe des institutions européennes,

Vous souhaitez optimiser vos relations avec les membres de la Communauté et du Parlement européens,

Participez au séminaire organisé par le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

Séminaire de formation à la pratique du lobbying européen.

Le mercredi 22 novembre 2000.

Intervenants :

Fabrice Claireau, conseiller juridique adjoint du SGCI (Secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne - services du premier ministre).

Noël Coupaye, directeur du bureau de représentation de Gaz de France auprès des institutions européennes à Bruxelles.

Francis Mary, directeur du bureau de représentation de La Poste auprès des institutions européennes à Bruxelles.

Jean-Noël Dibie, directeur des affaires européennes de France-Télévision.

Stéphane Rodrigues, maître de conférences à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.

Contact et inscription : Rosa Périer.
Tél. : 01-44-07-86-77.
Fax : 01-44-07-86-70.
E-mail : **cep@univ-parisI.fr**

Soirée-débat

« Etre enfant, juif et orphelin, après-guerre »,
jeudi 26 octobre 2000 à 19 h 30

autour du livre de Kathy Hazan : *Les Orphelins de la Shoah,*
en présence de Kathy Hazan,
Frida Wattenberg, Pierre Kauffmann et Lazare Warszawski.

Entrée libre au CDJC :
17, rue Geoffroy-L'Asnier, 75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72.

Communications diverses

Dédicace à LA LIBRAIRIE

Dominique Trimbur dédicacera son livre

De la Shoah à la réconciliation ?
La question des relations RFA-Israël (1949-1956),
jeudi 26 octobre 2000,
de 18 heures à 20 heures.

Fondé sur des archives le plus souvent inédites, l'ouvrage de Dominique Trimbur retrace le processus de rapprochement entamé très tôt entre ces deux pays, ces deux peuples que tout aurait dû séparer après le génocide. Il analyse ce qui rend possible et ce qui fait obstacle à une normalisation entre les jeunes Etats israélien et ouest-allemand, et permet de suivre l'évolution des idées qui, grâce à des personnalités d'envergure, aboutirent à une réconciliation.

Rendez-vous à
LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS
151 *bis,* rue Saint-Jacques, Paris-5^e
Tél. : 01-53-10-05-05.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 26 octobre à 20 h 30, **« Shoah et religion »,** débat entre le rabbin G. Fahri et H. Bulawko. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Cristina Hurtado** soutiendra, le 26 octobre 2000, à 15 heures, une thèse sur l'**« appropriation des idées républicaines européennes au Chili au XIX^e siècle : le cas de Lastarria (1817-1888) »** à l'université Paris-VIII, Vincennes à Saint-Denis, ligne 13, M^o Saint-Denis-Université (salle A 010). Demander à l'accueil, rez-de-chaussée, bât. A.

Le jury sera composé de Jean-Marie Vincent, directeur département sciences politiques, et de MM. Miguel Abensour (Paris-VII), Daniel Lindenberg (Paris-VIII), Guy Petitdemange (Institut Centre Sèvres), Patrice Vermeren (Paris-VIII).

La soutenance sera suivie d'un pot dans la même université.

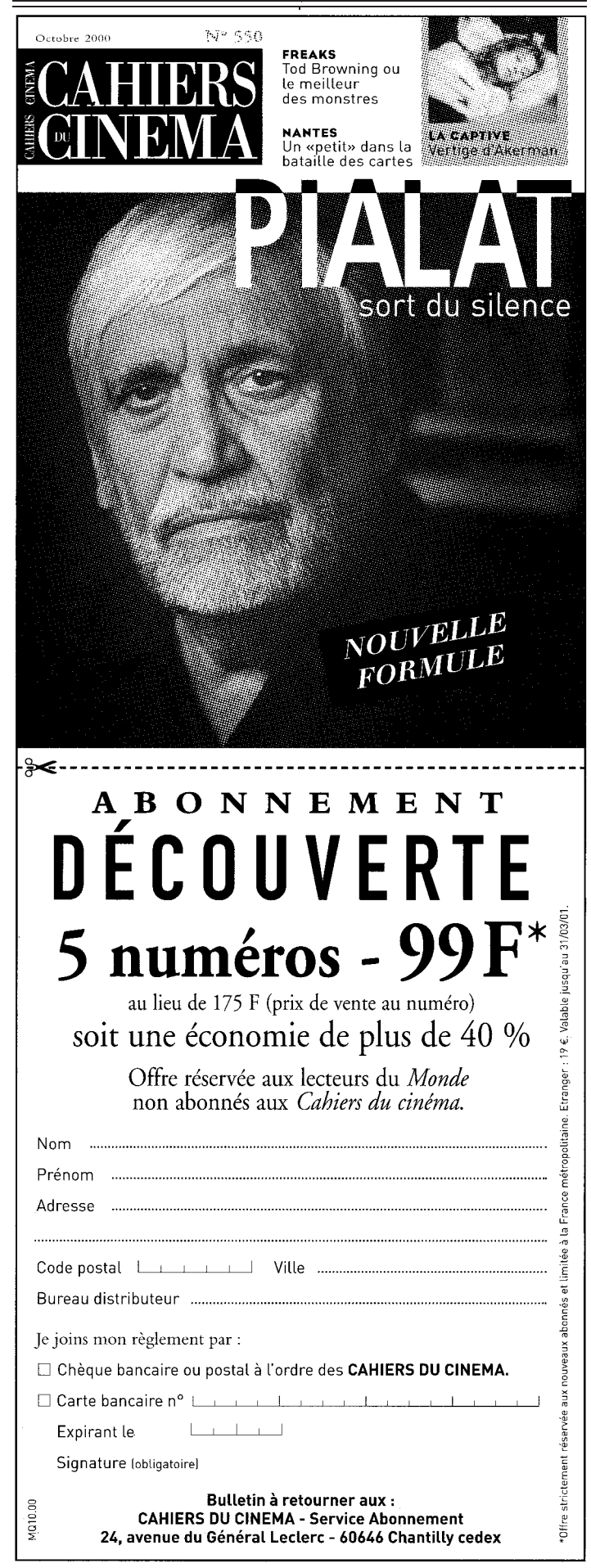

Kostunica, l'homme de l'ombre

BISSON BERNARD/CORBIS SYGMA

Vojislav Kostunica, lors de son investiture par le Parlement fédéral comme président de la Yougoslavie, le samedi 7 octobre.

IL s'appelle Dragoljub – que l'on pourrait traduire par « cher mignon » – et monte paisiblement la garde sur la moquette râpée du hall d'entrée du Parti démocrate serbe (DSS), devenu le parti du président. Ce gros matou noir est joliment emblématique de la « révolution de soie » – velours a déjà été pris par Prague – qui en dix jours et trois heures a rendu l'espoir à la Yougoslavie. Si les adversaires de Vojislav Kostunica ont raconté, parmi un flot de calomnies le caricaturant en « valet de l'Occident », que le nouveau président élu possédait dix-sept félins, il se contente d'avoir chez lui deux chats et un chien. Juste retour des choses , la bonne intelligence de ses animaux de compagnie a fait dire à ses partisans qu'il serait capable de réconcilier les multiples communautés constituant un pays kaléidoscopique : Serbes, Monténégrins, Kosovars, Musulmans du Sandzak, Hongrois de Voïvodine, Tziganes, etc.

Que de vertus ne prête-t-on pas au successeur de l'affreux Milosevic, le modeste « Kostu », drapé pour l'occasion dans l'étoffe des héros ! Comme si après avoir subi, durant dix ans, le joug d'un tyran belliqueux, le pays meurtri, brisé, exsangue, devait sanctifier son homme providentiel. L'examen de son caractère, de sa trajectoire et de ses premiers pas de réconciliateur donne-t-il raison à ce rassurant panégyrique ?

Ce matin-là, devant le siège du Parti démocrate serbe – qu'on baptisa *kombistranka*, façon de dire que tous ses membres pouvaient tenir dans une fourgonnette – , une voiture banale s'arrête, un quinquagénaire plutôt massif en descend, seul, et, les bras ballants, pénètre dans l'immeuble décrépi. La légende Kostunica vient de nous frôler. *De visu* se confirme une kyrielle d'anecdotes édifiantes. Kostunica répugne à occuper le palais blanc d'où régnait Milosevic et s'obstine jusqu'ici à dormir dans l'appartement de quatre pièces qu'il a hérité de ses parents, au cœur des vieux quartiers de Belgrade. Kostunica n'aurait fait rouvrir le palais de la présidence, devenu fantôme, que pour donner une certaine solennité à ses premières entrevues diplomatiques. Kostunica n'est pas pressé de délaisser sa poussive Yugo Zastava blanche, hors d'âge, au profit d'une limousine plus protocolaire.

C'est un fait entendu et confirmé, Kostunica n'a rien d'un politicien m'as-tu-vu. Et « l'homme de la situation » est le contraire d'un opportuniste. En dix ans de carrière politique, l'intransigeant Kostunica a préféré rester isolé et ultra-minoritaire plutôt que de sacrifier à des alliances compromettantes – notamment avec Vuk Drajkovic, leader populiste et imprévisible du Mouvement du renouveau serbe –, même lors des grandes manifestations anti-Milosevic de 1996-1997, au risque de se voir marginalisé. Surtout, à aucun moment il n'a frayé ni composé avec les communistes ou leurs succédanés.

C'est après avoir milité dans des comités pour les droits civiques que Kostunica a sauté le pas vers la politique. Auparavant, il avait poursuivi de brillantes études, soutenant sa minithèse de baccalauréat sur *« la problématique éthique dans l'œuvre d'Albert Camus »*, obtenant sa maîtrise de droit à vingt-deux ans, et un doctorat de sciences juridiques à trente. Nommé assistant à la faculté de droit de Belgrade, il renonça vite à une carrière d'universitaire.

« En 1974, le professeur dont il était l'assistant, Mihaïlo Djuric, un hégélien, a été révoqué et mis en prison pour s'être livré à une critique du titisme oppresseur des nationalistes, se souvient Slobodan Vitanovic, ancien professeur de littérature française à Belgrade. *Kostunica s'est alors solidarisé avec lui et a quitté l'université pour rejoindre l'Institut de philosophie et de sciences sociales, avec un salaire dérisoire. Surtout, en 1989 il a été le seul à refuser sa réintégration, comme professeur, par le nouveau régime Milosevic.* » Sa mise au placard lui ayant donné le goût de la recherche, Kostunica a collaboré à de nombreuses revues et publié plusieurs ouvrages tels que *Le Système politique du capitalisme* et *Pluralisme ou monisme de partis*, devenant un spécialiste du droit constitutionnel.

> « Je ne suis pas un grand orateur pour m'adresser à la masse, mais vous n'êtes pas la masse ; vous êtes le peuple qui souffre comme moi »

Si le style c'est l'homme, celui-ci apparaît introverti, terne, taciturne, rigide. De fait, l'énigmatique « Dr K. » ne rit presque jamais. Mais, outre que les circonstances ne prêtent guère à l'hilarité, on pourrait discerner, au-delà de la gravité, une latente mélancolie, terriblement humaine, dans le regard, à la Snoopy, du nouveau président, qui avoue un pessimisme propice à des phases dépressives. L'homme qui aime les chats aurait sans doute mieux aimé encore les enfants si, comme le confie pudiquement une de ses proches, *« le ciel avait permis qu'il en eût »*.

CETTE possible fêlure intime explique-t-elle son entêtement à ne rien laisser filtrer de sa vie personnelle ? Il faut soumettre ses proches à la question pour apprendre qu'il a longtemps joué au basket dans une équipe amateur de haut niveau – pas moyen cependant de lui faire ressortir une photo avec quelques stars yougoslaves du ballon rond –, qu'il a une passion pour les antiquités, que ses auteurs favoris sont Camus, Montherlant et Pinter. De son épouse, depuis 1976, Zorica Radovic, on apprendra tout juste qu'elle est de cinq ans sa cadette, qu'elle a, comme lui, le titre de docteur en droit, et qu'elle le soutient efficacement sans jamais apparaître sous les projecteurs.

Svetlana Stojanovic est l'une des Belgradoises qui connaît le mieux le nouveau président, fils unique d'un juge qui fut officier dans l'armée royale. *« Nous étions ensemble au lycée Beogradska II, lui en terminale, moi en troisième,* raconte cette traductrice littéraire, membre du comité exécutif du DSS. *Et, des années plus tard, en 1990, il se souvenait bien de moi lorsque je suis revenue à ses côtés au moment de la création du Parti démocrate (DS), derrière Micunovic. La même année, il fut élu au Parlement serbe, où il siégea jusqu'en 1997. »* Des rivalités et des dissensions s'étant déclarées avec Zoran Djidjic, le numéro deux *bis,* qui réussira à prendre les rênes du DS, Kostunica fit scission, en 1992, pour créer le DSS, qui ne dépassa jamais 7 % aux élections. Cet été, Djindjic – plus médiatique mais handicapé par ses origines bosniaques et sa germanophilie –, sut mettre en veilleuse ses fortes ambitions pour jouer, avec Kostunica l'inattendu, la carte d'un candidat neuf et intègre et assumer le rôle de directeur de campagne de l'opposition coalisée.

La fulgurante ascension de « Voja » n'est évidemment pas fortuite et s'est largement appuyée sur une campagne électorale à l'occidentale, ponctuée de nombreux sondages. D'abord, il y eut une affiche en noir et blanc avec deux yeux : *« Qui peut vous regarder droit dans les yeux ? Kostunica. »* Et puis une seconde vague d'affichage laissa apparaître la bouche et un nouveau slogan : *« Qui peut parler aujourd'hui au nom de nous tous ? Kostunica. »* Maître d'œuvre paradoxal de cette campagne « de notoriété » : l'agence Incognito qui avait déjà touché au marketing politique mais travaille aussi pour les multinationales. Nemad Milic, son jeune directeur, confirme les réticences du candidat à se mettre en scène et exhibe volontiers les spots télévisés, messages radio, autocollants et badges rivalisant d'inventivité, mais refuse d'indiquer le montant du budget. Alors que les Américains affirment avoir injecté des millions de dollars pour soutenir l'ensemble de la mouvance démocratique, M. Milic se contente d'affirmer que *« cela représente 0,5 % de ce qu'ont dépensé les autres, car chacun autour de nous a accepté de travailler à la limite de la rentabilité dans un enthousiasme miraculeux »*. Kostunica ayant en serbo-croate la même racine étymologique que « noyau », la prune, fruit populaire dont on fait la slivovic, a été choisie comme emblème. Sur ses affiches, Milosevic, menton relevé et drapé dans le drapeau national, a pris un sérieux coup de vieux.

Qui est le nouveau président de la Yougoslavie ? Cet intellectuel austère, discret, farouchement nationaliste, inquiète. Mais c'est d'abord un légaliste, européen, francophile et admirateur du général de Gaulle

A travers une campagne de terrain intense, sans gardes du corps ni gilet pare-balles, Kostunica est surtout allé au contact d'une population désespérée, qui lui criait : « *Sauve-nous !* », et s'est progressivement senti investi d'une mission. Ceux qui l'accompagnaient témoignent de sa *« transfiguration »* et évoquent avec émotion une *« scène biblique »* lorsqu'à Mitrovica, enclave serbe du Kosovo, il fit stoïquement front à une pluie de tomates, d'œufs et de pierres, et implora ses compatriotes de ne pas se déchirer. Il n'est pas un tribun mais le sait et en a fait une force : *« Je ne suis pas un grand orateur pour m'adresser à la masse mais vous n'êtes pas la masse ; vous êtes le peuple qui souffre comme moi. »* Et son manque de charisme se dissipa lorsqu'il prêta serment avec une impressionnante dignité.

Kremna, le Nostradamus serbe, l'avait prédit : l'homme capable de sauver le pays porterait le nom de son village. Or les ancêtres de Vojislav sont originaires de Kostunici, en Sumadija profonde, et c'est le grand-père, nommé Damjanovic, qui aurait changé son patronyme. Mysticisme de bazar, cette troublante coïncidence n'en a pas moins fait signe.

Celui qui a si souvent dit non voue quasiment un culte à Charles de Gaulle et ne cache pas sa francophilie. Ce n'est pas un hasard si, par téléphone, il a vite noué des relations privilégiées avec Hubert Védrine, Lionel Jospin et Jacques Chirac, auquel il a vanté les mérites de la *« révolution démocratique »* en se référant à... Tocqueville. Parce qu'il s'est opposé à un socialisme dévoyé, Kostunica a le profil d'un bourgeois conservateur, voire traditionaliste – durant sa campagne il a rencontré quelques patriarches orthodoxes – , et une monarchie constitutionnelle à la britannique aurait été pour lui un idéal. Le prince héritier Alexandre, qui parle à peine le serbo-croate, ne doit pourtant pas se faire d'illusions. *« La fidélité de Kostunica aux principes démocratiques est inébranlable »*, affirme M. Vitanovic.

LA question de son nationalisme, souvent qualifié de « modéré », reste centrale. Pas idéologue, plutôt patriote par un mélange de grands sentiments et de grands principes, il a toutefois eu la légèreté de se laisser photographier un fusil Kalachnikov dans les mains au Kosovo en 1998. Certains le présentent comme l'ami du chef de guerre Radovan Karadjic, en soulignant que son principal grief à l'encontre de Milosevic portait sur la perte de pans entiers d'une illusoire grande Serbie sans faire l'économie de guerres meurtrières. En d'autres temps, Kostunica reprochait surtout au Croate Tito d'avoir fragilisé son pays en donnant un statut d'autonomie au Kosovo et à la Voïvodine. Madeleine Albright a pourtant reconnu que cet adversaire des accords de Dayton, qui n'a cessé de condamner vigoureusement *« les bombardements criminels des forces de l'Otan »*, n'avait rien d'un *« nettoyeur ethnique »*.

Les ambiguïtés d'un personnage aussi entier que secret ont été en partie levées par ses premières déclarations publiques – réitérées au sommet européen de Biarritz –, qui laissent entrevoir des positions assez réalistes. Sans être un homme de compromis, cet européen convaincu semble prêt à composer, tant son désir est vif de rejoindre la communauté internationale et de profiter d'une aide indispensable au redressement économique. A propos du Kosovo, il réclame l'application stricte de la résolution 1244, et se résigne à voir sa souveraineté réelle perdue *« pour longtemps »*. Pour le rétif Monténégro – où l'étoile du pro-occidental Milo Djukanovic pâlit à mesure que scintille celle du président –, il envisage un référendum d'autodétermination, quitte à substituer une confédération Serbie-Monténégro à l'actuelle fédération bancale (600 000 Monténégrins pour 10 millions de Serbes). Enfin, vis-à-vis du Tribunal international de La Haye, qu'il qualifia naguère *« d'outil politique monstrueux au service de l'administration américaine »*, il se déclare désormais ouvert à la discussion mais préférerait poursuivre *« sur place »* et sans urgence l'ancien dictateur, auquel il ne veut pas donner un rôle de victime.

Au lendemain de la poussée insurrectionnelle du 5 octobre, Kostunica n'a pas hésité à partir seul, en jeep, avec Nebojsa Pavkovic, chef d'état-major de l'armée, pour rencontrer une heure durant et pour la première fois de sa vie un Slobodan Milosevic contraint de reconnaître sa défaite au cours d'un sidérant huis clos. Auparavant, avec un remarquable sens de l'Etat de droit, il avait refusé sans hésitation le piège d'un second tour illégitime.

Indiscutable légaliste, pétri de l'esprit des lois – en 1981, il a traduit les textes fondateurs du libéralisme américain –, Kostunica s'est fixé pour première urgence de jeter les bases d'une nouvelle Constitution. Il a promis d'organiser ensuite de nouvelles élections transparentes d'ici dix-huit mois, avant de rendre les clés du pouvoir. Ses amis, conscients de l'immensité de la tâche à accomplir pour remettre sur les rails le pays à la dérive – près de la moitié de la population est au chômage, le salaire mensuel moyen n'atteint pas 350 francs –, trouvent le délai bien court et espèrent qu'il unira pour plus longtemps son destin d'ex-homme ordinaire à celui d'un peuple qui aspire à une certaine normalité.

Robert Belleret

Maladie honteuse *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

DANS QUELQUES JOURS, va revenir la fête des morts. Les veuves arroseront les dalles où repose le cher disparu. On aura un regard distrait vers les ex-voto *« A notre oncle chéri »*, les angelots rouillés, les grilles en miettes et les feuilles rousses où s'ébrouent les gosses, en attendant que cessent les reniflements...

Ce sera aussi le moment de se demander où en est notre société, dans son accélération de tout, avec la mort dite « choisie ».

Du côté des euthanasies, l'hypocrisie du cas par cas devient heureusement la règle. Dans les couloirs des « soins palliatifs », on parle à voix douce de « faire ce qu'il faut » contre les souffrances inutiles. Surtout ne pas légiférer !

Le geste « romain » en fin de vie connaît son lot annuel d'adeptes. Les églises ferment de plus en plus les yeux devant ces cas de bravoure confondante et gomment leur poids de péché. Chez les écrivains, une auréole plane sur le souvenir des congés sans phrase pris par Montherlant, Romain Gary, Jean-Louis Bory, Roger Stéphane. Quel paraphe !

A condition de ne pas s'en faire le théoricien prosélyte. L'épidémie qu'inspira *Werther* n'est plus à redouter, mais la haine nihiliste de la vie représente un risque choquant, sitôt qu'elle milite. Quiconque ne s'est pas encore tué, disait en substance *Le Mythe de Sisyphe*, perd le droit de dénigrer l'existence. On regrette qu'Albert Camus n'ait pas eu l'occasion d'opposer ce scrupule à Cioran, qui mit en aphorismes marmoréens sa haine de la vie, tout en la supportant jusque dans ses ultimes dégradations. On espère après coup qu'aucun adolescent désespéré n'a invoqué le moraliste roumain, comme cette élève d'une philosophe célèbre et trop convaincante qui écrivit sur sa glace, avant de s'ouvrir les veines : *« La prof' le dit bien, que la vie ne vaut pas la peine ! »*

Parce que la fin naturelle y paraît au-delà de tout horizon, la jeunesse joue plus facilement avec l'« idée » d'abréger les jours, de s'en tenir aux rêves d'absolu, d'amour éternel, de s'épargner les trahisons de l'âge adulte. De là qu'elle fournit les gros contingents de paris stupides, de frôlements avec l'« extrême », de surdoses, de décharges d'adrénaline, de sauts à l'élastique, de strangulations pour rire.

Les autoroutes donnent un spectacle constant de ces flirts macabres, quand les « gros cubes » slaloment à 200 à l'heure entre nos capots, dans un rugissement de chasseur en piqué. Et que dire du passager, dont le casque à peine décalé par rapport à celui du pilote laisse imaginer qu'il guette le moucheron ou le gravillon à quoi tient sa survie ! Quitter le film avant la fin, dès le générique, pour une odeur de ricin bouillant, pour un compte-tours bloqué à son zénith : quelle somme de sottises ! Que dire, plus douloureusement, des mineurs détenus, pour qui le tiroir givré de la morgue vaut mieux que des barreaux !

Le fait est que la France des CAC 40 en folie, de la croissance revenue, des top-modèles et des start-up, partage avec la Scandinavie – comme si la désespérance suivait le cours des progrès sociaux – un des records mondiaux de suicides de jeunes. Sur les trente-trois Français qui se donnent la mort chaque jour – trente-trois ! –, les deux tiers ont à peine commencé à vivre. Le suicide est la seconde cause de décès chez les 15-24 ans ; la première chez les 25-34 ans. Et les courbes ne cessent de monter. C'est bien la peine d'aménager nos moyens et nos arts de vivre !

Face à cette nouvelle maladie *honteuse*, le discours fataliste domine, sans trop s'afficher : c'est leur liberté, après tout, une grandeur comme une autre... Quand la guerre semait la désolation, on tenait plus à la vie... Que peut-on contre des malfaçons individuelles, psychiatriques, sociales ! On nous rend coupables d'assez de maux auxquels nous ne pouvons rien !

D'autres, pas plus chauvins de la vie, ni altruistes ni optimistes bêlants, ressentent chaque nouvelle de jeune mort voulue comme un échec personnel appelant un engagement – ne serait-ce que celui d'écouter, puisque tant de ces décisions sans appel se prennent faute d'avoir parlé et semblent naître de ce silence même. Une Union nationale pour la prévention du suicide fédère réflexions et offres de services (36, rue de Gergovie, 75014 Paris. 01-45-45-68-81).

Au milieu des cyclamens et des raclements de gravier de la semaine prochaine, une question mériterait de nous hanter : ce jeune Untel qui a « choisi de nous quitter », comme on lit à la rubrique « décès » des journaux, a-t-il seulement trouvé quelqu'un à qui dire pourquoi ?

Le top *par Ronald Searle*

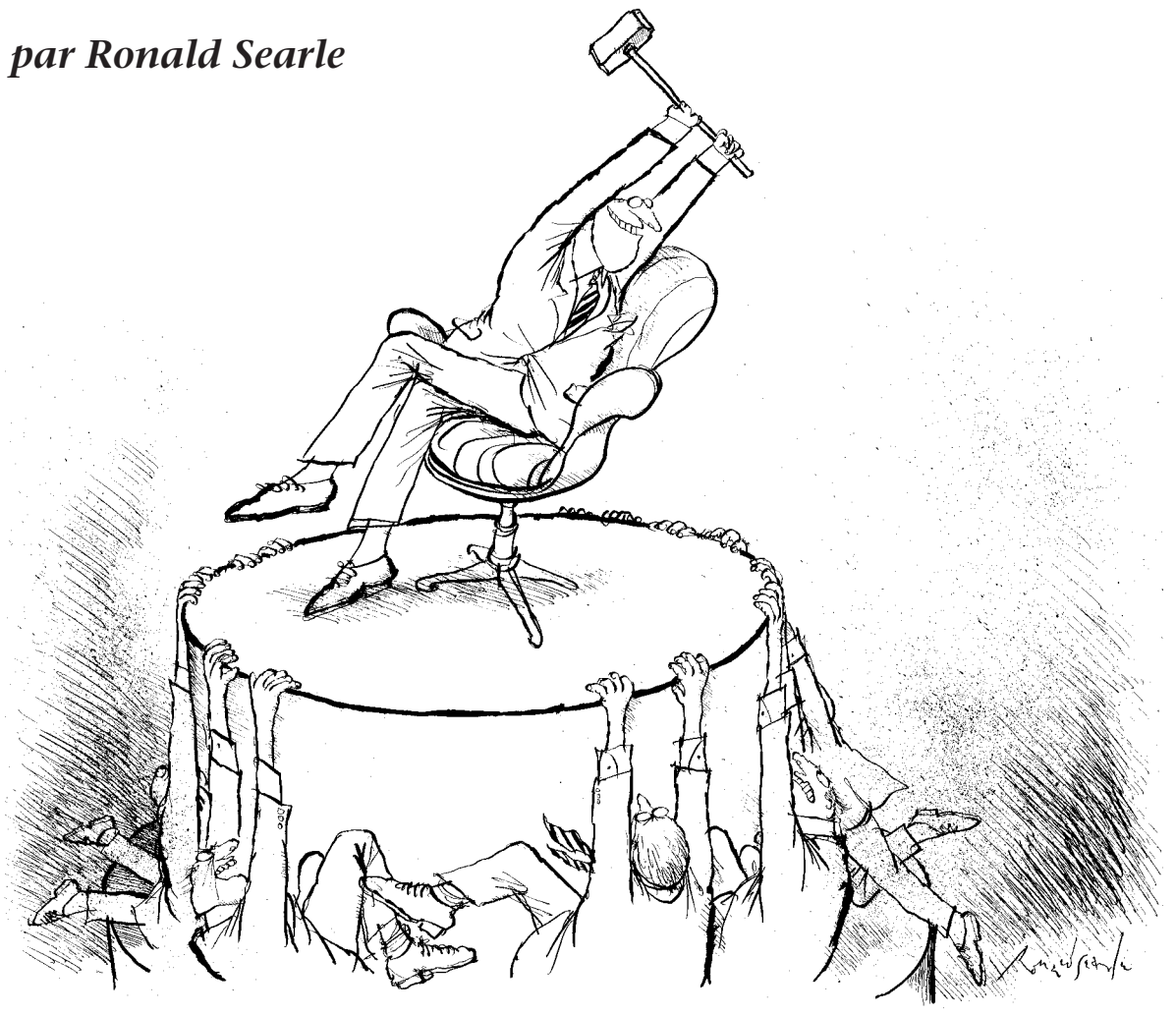

Europe : la nouvelle doctrine Bush

DEPUIS le début de la campagne électorale américaine, la tactique de George W. Bush a été de coller au plus près de son rival Al Gore, afin que leurs programmes apparaissent aussi peu différents que possible aux yeux des électeurs et que ceux-ci se déterminent sur ce qui est son point fort : sa personnalité sympathique. Voilà pourquoi il faut prendre très au sérieux l'interview de sa conseillère en politique étrangère, Condoleezza Rice, au *New York Times* du 21 octobre, qui s'est clairement démarquée des positions du vice-président en confirmant l'intention du gouverneur du Texas, s'il est élu, de retirer les soldats américains de Bosnie et du Kosovo et de ne plus participer aux opérations de maintien de la paix de l'OTAN.

Qu'a dit Mme Rice, qui fut l'experte du président Bush sur l'Union soviétique ? Que si une nouvelle administration Bush est élue le 7 novembre, elle ne retirera pas unilatéralement ses forces des Balkans, mais elle informera l'OTAN de son intention de se décharger sur les Européens de sa responsabilité dans le maintien de la paix, tout en continuant à leur fournir un soutien logistique et de renseignement. *« Ils doivent prendre leurs responsabilités quand il s'agit de consolidation d'une nation, d'administration civile ou de maintien indéfini de la paix.* (...) *Exercer des fonctions administratives ou de police va simplement dégrader notre capacité de faire ce que nous devons faire. On n'a pas besoin d'envoyer la 82e aéroportée pour accompagner des enfants à l'école ! »*

Ces propos renforcent ceux qu'a tenus « W » lors de son deuxième débat télévisé. Le candidat républicain ne cesse de répéter que, s'il ne connaît pas tous ses dossiers, il est entouré des meilleurs avis. Il avait déclaré à cette occasion, après avoir fait l'éloge de l'OTAN : *« J'espère que nos amis européens vont mettre des troupes sur le terrain afin que nous puissions retirer les nôtres pour les concentrer sur leur priorité, qui est de faire la guerre, et de la gagner.* (...) *Je crois fermement que nous avons besoin de maintenir une présence au sein de l'OTAN, mais j'emploierai nos militaires de manière judicieuse.* (...) *Il doit y avoir des priorités. »* Mme Rice précise ainsi la pensée de M. Bush : *« Le gouverneur parle d'une nouvelle division du travail. Les Etats-Unis sont la seule puissance capable de gérer une confrontation dans le Golfe, de monter le type d'opération nécessaire pour protéger l'Arabie saoudite et d'empêcher une crise dans le détroit de Taïwan. »*

« UN SIGNAL TRÈS DANGEREUX »

Ce qui frappe d'abord dans la position du candidat républicain, c'est qu'il semble ignorer la participation militaire et financière des Européens dans les Balkans, où elle est d'environ 80 %. Il défend ensuite une image du rôle des militaires héritée du temps de son père et une vision minimaliste de celui des Etats-Unis dans l'Alliance. Finie la stratégie *« d'engagement avancé »* de Bill Clinton et d'Al Gore. On parle désormais de *« présence »*. De plus, Condoleezza Rice ne cite pas l'Europe dans la liste des zones d'intervention des forces américaines. En l'absence d'une menace venue de Russie, l'OTAN s'était donné – notamment au sommet de Washington en 1999 – un second souffle dans la protection de son flanc sud-est. Un futur gouvernement Bush n'entend donc pas s'y associer, sinon de manière périphérique, considérant que les intérêts stratégiques des Etats-Unis ne sont pas en cause.

Car la doctrine Bush semble vouloir se limiter à ces intérêts *stricto sensu*, excluant leur extension à la défense des valeurs américaines, si chère à Al Gore, et reprochant aux Européens de se dérober à leurs engagements. Or, remarque Ivo Daalder, de la Brookings Institution, le rôle de l'OTAN depuis la chute du mur de Berlin est de construire une Europe *« une et libre »*, selon les propres termes du président Bush. Les vues de nombreux élus du Congrès, à majorité républicaine, pour qui les troubles dans cette région sont largement imputables au refus des alliés de partager le fardeau sont *« tout simplement fausses »*, ajoute-t-il.

Les prises de position de l'équipe de George W. Bush ont suscité une vive réaction d'Al Gore, pour qui cette nouvelle stratégie représenterait *« plus qu'un changement de cap majeur dans la politique étrangère américaine des cinquante dernières années »*. Selon le vice-président, elle *« risquerait de menacer des alliances fragiles »* et *« porterait un coup dommageable à l'OTAN »*. Plus pratique, Madeleine Albright y voit *« un signal très dangereux,* (...) *qui pourrait déstabiliser la région juste au moment où des élections vont avoir lieu au Kosovo, en Bosnie et en Serbie »*.

Ces considérations de politique étrangère ont-elles été sérieusement prises en compte ? Certes, il fallait bien qu'un jour ou l'autre Mme Rice donne plus de poids au changement de cap préconisé par « W ». Mais le moment était-il vraiment opportun, et était-il nécessaire de l'appuyer sur une contrevérité et des ambiguïtés ?

Ne faut-il pas voir aussi dans cette réorientation stratégique un geste en direction d'un électorat républicain, masculin et militariste, convaincu que le trop grand éparpillement des GI à travers le monde dans des missions moins nobles que la guerre, imposé selon eux par Bill Clinton, est responsable d'une baisse d'efficacité de l'outil militaire américain ?

On peut en tout cas penser que les réactions des *« amis européens »* manqueront d'enthousiasme. Mais, en même temps, la nouvelle doctrine Bush peut leur apparaître comme une justification des efforts de l'Union européenne pour se doter d'un pilier de défense autonome, voire de la position de la France – peu appréciée outre-Atlantique –, qui s'est toujours montrée réticente à remettre son sort entre les mains de Washington.

Patrice de Beer

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

La Chine et l'OMC

L'EUPHORIE aura été de courte durée. Après les concerts de louanges qui ont salué depuis un an une série d'accords bilatéraux – notamment avec les Etats-Unis et l'Union européenne —, les tractations finales sur l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) patinent. Les discussions de Genève, fin septembre, se sont soldées par un échec. L'heure est aux inquiétudes et, déjà, aux crispations. La Chine est accusée de ne pas honorer l'esprit des engagements contractés. On lui reproche de cultiver le flou. On subodore d'obscures manœuvres visant à conserver intacte la Grande Muraille autour de ses industries protégées.

De passage à Pékin le week-end dernier, Jacques Chirac s'est déclaré confiant. Il a dit croire en l'adhésion de la Chine *« avant la fin de l'année »*. Il s'est peut-être un peu avancé sur le calendrier. Mais, sur le fond, son diagnostic est le bon : il ne fait guère de doute que Pékin fera son entrée dans le club du commerce mondialisé. Car cette affaire-là est foncièrement politique. Les petites querelles sur l'octroi de licences aux assureurs européens ne pèseront pas lourd au regard d'un enjeu stratégique monumental : l'« engagement » de la Chine émergente dans les filets du système international.

Les Occidentaux ne se font probablement plus guère d'illusions – il faut en tout cas l'espérer – sur la volonté du régime communiste de Pékin de conjuguer ouverture économique et ouverture politique : l'expérience de ces deux décennies d'initiation au capitalisme n'a pas été franchement concluante. Mais ils partagent tous la conviction qu'il vaut mieux *in fine* que la Chine soit à l'intérieur plutôt qu'à l'extérieur. A l'extérieur, pensent-ils, elle est incontrôlable. A l'intérieur, elle serait influençable.

Ce pari est fondé à bien des égards. Une fois dans l'OMC, la Chine sera absorbée dans des procédures d'arbitrage et de sanctions – ce qui constituera une grande première pour cette nation d'ordinaire si jalouse de sa souveraineté. Mais il s'agit aussi d'un pari risqué. Car il est évident que les Chinois feront tout pour tirer un profit maximum de l'OMC sans trop céder en échange. C'est un secret de Polichinelle que Pékin se prépare à ériger des barrières non tarifaires et à muliplier les procédures de certification visant à atténuer le coût de son entrée dans l'OMC.

Il est non moins clair que la Chine tentera à cette fin de former, au sein même de l'organisation, un « Bandoung commercial », un front uni de pays en développement contestant l'universalité de règles d'ouverture des marchés que les « pays riches » chercheraient à imposer aux « pays pauvres ». Premier du genre, un récent sommet Chine-Afrique tenu à Pékin annonce de manière limpide cette stratégie. Il n'y a guère lieu de s'en offusquer a priori. Mais il est peut-être avisé de cesser de se griser d'illusions. On ignore encore dans quelle mesure l'OMC changera la Chine. En revanche, on peut être d'ores et déjà certain que la Chine changera l'OMC.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le plan français de défense occidentale

AVANT le débat sur le réarmement à l'Assemblée nationale, le gouvernement doit présenter son plan d'une armée européenne dans laquelle seraient intégrées des unités allemandes. Ce plan, dû à M. Robert Schuman, se rattache à la fois au pool du charbon et de l'acier, dont il est l'initiateur, et à l'idée d'une armée européenne, suggérée à Strasbourg par MM. Churchill et Bidault.

L'armée européenne différerait des projets américains, qui envisagent l'intégration de forces allemandes dans l'armée atlantique. Cette conception a l'inconvénient de ressusciter une armée allemande autonome, alors que, dans une armée européenne, les unités allemandes seraient divisées, mêlées aux contingents des autres nations. Il n'y aurait pas d'état-major allemand, mais seulement des représentants allemands dans les états-majors communs d'armée, de corps d'armée, etc.

M. Schuman a compris que cette armée européenne serait sans base solide si elle se limitait à une organisation militaire. Elle devrait être liée à une organisation européenne s'étendant aux domaines politique et économique. Le pool du charbon et de l'acier deviendrait une pièce maîtresse de cette combinaison : il serait même élargi pour embrasser toutes les industries d'armement.

L'armée serait soumise à un ministre de la défense européen, responsable devant une Assemblée européenne. En somme, cette Europe que l'on a entrevue à Strasbourg, mais qui est encore dans les limbes, surgirait à l'appel pressant d'une défense non plus nationale, mais européenne ; l'armée commune ne serait qu'un élément de cette construction.

(25 octobre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-33.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

LA PASSION PAR EXCELLENCE

Petit défaut, grande qualité (quand ce n'est pas le contraire), mobile impérieux – créateur ou ravageur – de tant d'activités humaines : la curiosité est tout cela à la fois. Les cinq Académies, qui s'étaient penchées sur la mémoire en 1997, la mode en 1998, l'originalité en 1999, lui consacrent cette année leur séance publique annuelle. Le compositeur Marius Constant, président de l'Institut de France et de l'Académie des beaux-arts, préside cette séance

Le moteur de l'histoire

par François Chamoux, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

PARMI les activités de l'esprit, l'histoire fut une des dernières à définir ses principes et à se constituer en discipline indépendante, consciente de son originalité et de sa fonction propre. Dans notre civilisation européenne (la seule sur laquelle je me sente en mesure de porter un jugement), cette prise de conscience remonte seulement au Vᵉ siècle avant J.-C., avec les grands noms d'Hérodote et de Thucydide.

Et pourtant, une forme élémentaire d'histoire est, semble-t-il, constitutive de toute société humaine, famille, clan, tribu ou Etat. Dès que les hommes vivent en groupe (et comment pourraient-ils survivre autrement ?), il faut bien qu'ils se réfèrent à l'existence même de ce groupe, antérieure à celle de chaque individu. Cette référence mentale, qui constate la durée de l'organisation sociale, a déjà valeur historique : l'enfant vit son histoire avec sa mère et avec les autres personnes de sa famille.

La solidarité du clan, garantie essentielle de survie, s'inscrit dans la mémoire de ses membres et leur dicte leur comportement dans l'intérêt commun. L'héritage des techniques, qui est d'une importance vitale, établit un lien entre les générations, entre les vivants et les morts. Le flou du souvenir sollicite le travail de l'imagination. Alors se constitue le mythe, combinaison du passé réel et de l'imaginaire. Le groupe s'en empare, l'enrichit par la parole et le pérennise par le rite : il en forge un facteur efficace, et sans doute nécessaire, de son unité. Nos sociétés modernes continuent à vivre avec un bagage de mythes, même là où elles se refusent à l'admettre. Quoi que nous en ayons, nous restons prisonniers de notre héritage.

L'histoire s'est progressivement dégagée du mythe au cours d'une longue évolution dont le moteur fut l'appétit de connaissances, autrement dit la curiosité. Si l'on en juge par l'exemple d'Ulysse, ce sentiment était particulièrement vif chez les Grecs. C'est dans leur littérature que nous pouvons suivre le développement de la démarche historique.

La première tentative pour ordonner le monde foisonnant du mythe en un ensemble cohérent et le présenter comme une histoire est habituellement méconnue : c'est le poème d'Hésiode intitulé la *Théogonie,* c'est-à-dire la « naissance des dieux ». Pourtant, c'est bien d'histoire, ou si l'on veut de préhistoire, qu'il s'agit. Contemporain des épopées d'Homère, ou peu s'en faut, ce texte dense et sec, surchargé de noms propres, n'a cessé de jouir d'une popularité qui nous surprend. Pourtant, son prestige s'explique : Hésiode, au prix de longues recherches, avait su maîtriser la chatoyante diversité des mythes qui fleurissaient dans les innombrables sanctuaires de la Grèce archaïque. Par un prodigieux effort intellectuel, il réussit à organiser ces traditions éparses en un tout, qui s'inscrivait dans l'ordre des temps. Le peuple grec, profondément attaché à ses cultes locaux, sut beaucoup de gré au poète qui lui avait rendu sensible la parenté de croyances, de sang et de destin qui le rassemblait, au-delà des différences de langage et de mœurs. Dans ce monde où la religion était le fondement de la société, il était naturel que l'histoire des dieux, telle que la *Théogonie* la retrace, précédât l'histoire des hommes dans la conscience populaire.

Comme les dieux sont immortels, leur généalogie ne peut se situer que dans une chronologie relative, où la durée des âges successifs reste indéterminée. En revanche, quand les dieux s'unissent à des mortelles, les généalogies des héros issus de ces unions tiennent compte des bornes que la nature a fixées à la vie des hommes. Chaque chef des petites communautés grecques prétendait à une ascendance héroïque, que des poètes de cour, formés dans la tradition de l'épopée homérique, avaient la charge de célébrer. Cette littérature généalogique, abondante et diverse, n'a pas survécu, mais elle a donné sa première forme à l'histoire des hommes. C'est en combinant ces récits généalogiques, où parfois reparaissaient les mêmes personnages, que les érudits curieux du lointain passé sont parvenus à fixer la date de la guerre de Troie : au IIIᵉ siècle avant notre ère, le savant Eratosthène la plaçait dans une décennie qui, dans notre comput, correspond aux années 1193-1183 avant J.-C.

Les Anciens savaient parfaitement que cette date n'était qu'approximative. Ils estimaient néanmoins qu'elle marquait les débuts de la véritable histoire, munie de repères chronologiques plus ou moins rigoureux : règnes des rois (comme à Sparte ou à Cyrène) ou des tyrans (comme à Corinthe, à Athènes ou à Samos), noms de magistrats annuels conservés dans les archives des cités ou des sanctuaires. Un système de références communément accepté n'interviendra que beaucoup plus tard, quand le tableau des Olympiades aura été clairement établi. Mais le calcul par générations (de trente ou parfois quarante ans) et l'observation de synchronismes entre divers événements permit aux esprits curieux d'élaborer une trame chronologique plus ou moins sûre. Elle est parfois d'une précision surprenante, comme on le constate chez Thucydide quand, au livre VI de son *Histoire,* il enregistre à l'année près les dates de

> Hérodote pratique pour la première fois une méthode d'information historique globale, se faisant tantôt compilateur, tantôt archéologue ou épigraphiste, observant et questionnant sans relâche

fondation des nombreuses colonies grecques en Sicile.

Une autre forme de curiosité trouvait dans les poètes la réponse aux questions qu'elle se posait : celle que suscitaient les pays étrangers. Pour les Grecs, depuis les origines, géographie et ethnographie sont étroitement liées à l'histoire. Au début de l'*Odyssée,* Homère décrit Ulysse comme *« avide de connaître les peuples, leurs cités et leurs mœurs ».* Au Iᵉʳ siècle avant notre ère, Diodore de Sicile, dans l'introduction à son histoire universelle, tient à citer ce vers de l'*Odyssée,* tant il lui semble évident que la démarche de l'historien se rapproche de celle du grand voyageur. *(...)*

Dans son traité *Sur les oracles de la Pythie,* Plutarque, évoquant la fin de l'époque archaïque, note avec perspicacité : *« Il survint dans le cours des choses et dans le tempérament des hommes un changement qui modifia la manière de vivre. L'usage bannit le superflu (...), la simplicité remplaçait le luxe, et on se mit à considérer l'absence de recherche et d'affectation comme un ornement préférable au faste et au raffinement. Le langage subit la même transformation et le même dépouillement : l'histoire descendit de la poésie comme d'un char, et c'est grâce à la prose, en allant à pied, qu'elle sépara la vérité de la légende. »*

L'observation est pertinente et l'image est belle. Le passage de la poésie à la prose répondait certes à une évolution générale des mœurs, favorisée en l'occurrence par une meilleure diffusion du papyrus, support de l'écriture : la forme poétique, qui se grave dans la mémoire, occupait plus de place quand l'écrit était moins répandu. Mais en même temps la prose, délivrée des contraintes formelles du vers, laissait le champ libre à l'exercice de la pensée rationnelle : la curiosité pouvait se livrer sans contrainte à la recherche des faits bruts, en les dépouillant des ornements traditionnels de la fable. Le tournant était décisif. Il se manifesta à la fin du VIᵉ et au début du Vᵉ siècle, dans l'Ionie anatolienne, foyer de culture hellénique et de science. C'est pourquoi ces premiers historiens, comme on le voit par Hérodote, le plus grand d'entre eux, ont écrit en dialecte ionien. *(...)*

Saluons ici dûment un des plus séduisants ouvrages que nous aient laissés les lettres grecques : les neuf livres des *Histoires* d'Hérodote d'Halicarnasse, celui que Cicéron, dans une formule heureuse, a baptisé le *« père de l'histoire ». (...)* Un critique de l'Antiquité appliquait à Hérodote l'épithète de *« parfaitement homérique ».* Elle définit à la fois la haute inspiration qui confère à certains passages une grandeur épique et le sens profond de la nature humaine, sous tous ses aspects, qui règne d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

Quand, sur le tard, on prit l'habitude de distinguer les neuf livres par le nom des neuf Muses, ce n'était pas seulement un amusement de lettré ou, pis encore, une fantaisie de maître d'école : c'était laisser entendre que, pour qui sait la lire, l'œuvre offre un tableau complet de toute l'humanité connue, telle qu'un contemporain de Périclès pouvait la concevoir. Et ce tableau était présenté autour d'un grand sujet : l'affrontement qui avait opposé la Grèce des cités à l'empire perse, l'Europe à l'Asie, l'idéal de la liberté civique à la tradition centralisatrice de la monarchie absolue.

Avec sa curiosité infatigable, Hérodote a fait appel à toutes les sources du savoir : ouvrages de ses prédécesseurs, traditions orales recueillies dans les cités ou les sanctuaires, sites et monuments qu'il a vus de ses propres yeux. Il pratique pour la première fois une méthode d'information historique globale, se faisant tantôt compilateur, tantôt archéologue ou épigraphiste, observant et questionnant sans relâche. Ce faisant, il reste sur ses gardes. *« Je suis tenu,* dit-il, *de rapporter ce qui se raconte, mais je ne suis nullement tenu d'y ajouter foi. »* Il n'est pas rare qu'il présente plusieurs versions d'un même événement, en laissant le lecteur libre de son choix : cet auteur si savant sait à l'occasion suspendre son jugement. La leçon vaut encore pour les historiens d'aujourd'hui. *(...)*

Sans esprit de système et sans théoriser, Hérodote donne de l'aventure humaine une image vivante et des explications nuancées. Il ne méconnaît pas ces forces obscures qui, à l'occasion, orientent le comportement des peuples. Il sait aussi de quel poids pèsent les passions des hommes, généreuses ou perverses : les anecdotes qui fourmillent dans l'œuvre les dépeignent avec une vivacité qu'on n'oublie pas. Mais ce Grec subtil n'ignore pas que l'analyse rationnelle ne rend pas compte de tout et que les plans les mieux montés peuvent être déjoués par des hasards qui échappent à leurs prises. C'est la part que la divinité se réserve dans l'univers.

Comme la plupart de ses compatriotes, Hérodote est un esprit sincèrement religieux. Sa curiosité se tourne volontiers vers le mystère de la destinée : d'où l'intérêt qu'il porte aux oracles, dont il se plaît à contrôler la véracité. Sa démarche historique restera, au cours des siècles, celle de la plupart des historiens grecs, comme Diodore, Plutarque ou Pausanias : exposer soigneusement les faits dans une perspective critique, sans oublier que l'événement dépend, en fin de compte, des hasards de la Fortune. L'avenir restera toujours sur les genoux des dieux. *(...)*

François Chamoux *est helléniste.*

Mystérieux dromadaire, étonnant manchot royal

par Yvon Le Maho, de l'Académie des sciences

LIÉE à la remise en question de tout ce qui n'est pas parfaitement établi, la curiosité reste accompagnée du doute dans la démarche scientifique. Le chercheur poursuit l'inattendu, mais doit se méfier des biais méthodologiques des résultats qu'il obtient, biais susceptibles d'introduire des conclusions erronées.

Cependant, mon propos aujourd'hui ne sera pas d'analyser le rôle de la curiosité dans cette démarche, mais plutôt d'identifier les obstacles à la découverte, à travers le vécu d'un biologiste.

Le premier obstacle – et il est de taille – est la curiosité elle-même. Comme l'a si bien écrit Heidegger, elle disperse l'esprit. *(...)* Le deuxième obstacle sur le chemin de la curiosité à la découverte est qu'il requiert un certain savoir. Comme l'a écrit Jean Rostand, *« le microscope étourdit l'ignorant, il ne l'instruit point ».* Qui plus est, pour que le chercheur puisse aller au fond de sa curiosité, son savoir ne peut être figé. Il doit évoluer avec les nouvelles techniques. *(...)* Le troisième obstacle est constitué par des barrières technologiques. Permettez-moi de prendre des exemples dans la discipline de Knut Schmidt-Nielsen, qui est aussi l'objet de ma passion. C'est l'écophysiologie, discipline reine avec la biologie évolutive et l'éthologie, car elles nous permettent de mieux comprendre comment fonctionne le monde vivant qui nous entoure et les limites de son adaptation aux contraintes environnementales.

C'est Knut Schmidt-Nielsen qui a élucidé les principaux mécanismes par lesquels le dromadaire évite la déshydratation dans le désert. L'histoire commence en 1954 à Beni Abbès. Lorsque le dromadaire est bien hydraté, sa température corporelle fluctue de 2°C, entre environ 36°C et 38°C. Par contre, la fluctuation atteint 7°C chez un dromadaire déshydraté, avec une température corporelle qui descend à 34°C en fin de nuit et atteint 41°C en fin d'après-midi. Le refroidissement nocturne permet une plus grande amplitude pour un stockage de chaleur aux heures les plus chaudes de la journée. Pour un dromadaire de 500 kilogrammes, ce stockage de chaleur permet une économie de 5 litres d'eau.

Cependant, un long mystère subsista pendant une trentaine d'années. L'animal déshydraté semblait en effet perdre anormalement peu d'eau dans l'air expiré au niveau de ses narines. Au cours de recherches menées en Australie, au Kenya et sur les bords de la mer Morte, Schmidt-Nielsen finit par découvrir que l'air est refroidi dans le nez volumineux du dromadaire. L'eau s'y condense comme lorsqu'on souffle sur une vitre froide et le mucus des sécrétions joue le rôle d'un papier buvard. *(...)* Dans les années 80, il était encore impossible d'étudier la biologie d'animaux libres dans leur milieu naturel, tels que des oiseaux au milieu des océans, des mammifères ou des poissons à de grandes profondeurs.

Grâce aux progrès constants en micro-électronique et informatique, nos recherches menées dans le cadre de l'Institut polaire nous permettent aujourd'hui d'acquérir des informations sur un manchot royal qui part en nageant à 500 kilomètres de sa colonie de reproduction. Pendant que son conjoint jeûne à terre, couvant l'unique œuf du couple, il va chercher des poissons à 200 ou 300 mètres de profondeur et revient avec de la nourriture dans son estomac. Nous sommes à présent en mesure de connaître tous les détails d'un tel voyage alimentaire. Muni d'un émetteur miniaturisé, l'animal est suivi par satellite grâce au système Argos. Les micro-capteurs couplés à des systèmes d'acquisition de données nous permettent de savoir à quelle vitesse il se déplace, quand et comment il s'alimente, quels tissus sont refroidis pour ralentir la consommation d'oxygène, quelle est l'intensité de la lumière et la température de l'eau aux profondeurs où il évolue. Nous sommes capables d'étudier les stratégies comportementales et physiologiques de l'animal libre dans son milieu naturel, face à des contraintes qu'il serait impossible de mimer en laboratoire.

> Le devoir de curiosité du chercheur s'applique à toute éventuelle possibilité d'un transfert de technologie qui pourrait résulter de ses travaux

Les barrières technologiques à notre curiosité disparaissant ainsi les unes après les autres, d'autres surgissent. Les réponses à nos questions entraînent de nouvelles questions. Cependant, un autre obstacle tout aussi redoutable est celui des moyens financiers nécessaires. Le contexte institutionnel de la recherche publique y joue un rôle majeur. L'effet « mode », si bien décrit par Guy Ourisson, ici même, lors de la rentrée solennelle de l'Institut en 1998, a jusqu'à ces dernières années fait en sorte qu'il semblait y avoir en biologie des recherches à deux niveaux : les recherches de rang A en biologie cellulaire et moléculaire, biologie du développement et neurosciences, les recherches de rang B en écologie, physiologie et éthologie.

Bien que les outils aient considérablement évolué au cours des dernières années dans les secondes disciplines, les chercheurs qui y sont rattachés reçoivent encore aujourd'hui un soutien institutionnel très limité par rapport aux premiers, souvent même dérisoire. Comment expliquer autrement l'état de décrépitude des lieux où sont conservées les précieuses collections du Muséum national d'histoire naturelle ! Le coût financier de l'expression de la curiosité varie beaucoup en fonction des questions posées. La construction de grands instruments de physique nucléaire, la récupération de roches sur la planète Mars et l'édification de grands génopôles correspondent à d'importants et passionnants enjeux scientifiques. Il ne faut pas cependant qu'à ces seuls enjeux se limitent les débats sur les investissements financiers. Face aux grandes questions environnementales qui conditionnent notre avenir, il est temps que les moyens soient adaptés aux nouveaux outils dont nous disposons en écologie. *(...)*

Etudier les pingouins sur la banquise – je dis volontairement pingouin en raison de la confusion si fréquente entre pingouin et manchot – *(...)* à quoi ça sert ? Oui, effectivement, l'expression de la curiosité du chercheur se doit de répondre à la demande sociétale. En fait, aujourd'hui, grâce encore une fois aux développements extraordinaires de la microélectronique et de la micro-informatique, transformés en plates-formes océanographiques mobiles, les animaux marins nous apportent de précieuses informations par rapport à de grandes questions d'intérêt international comme les changements climatiques et leurs conséquences sur la localisation et l'abondance des ressources marines.

Une recherche trop dirigée vers les applications vient à se tarir, car l'innovation technologique se nourrit d'une recherche fondamentale de haut niveau. Inversement, la responsabilité du chercheur envers la société exige que sa curiosité ne soit pas sélective. Le chercheur d'aujourd'hui ne peut plus être un pur esprit se désintéressant des retombées économiques de ses découvertes. Son devoir de curiosité s'applique donc à toute éventuelle possibilité d'un transfert de technologie qui pourrait résulter de ses travaux.

Pour revenir à l'animal, nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements dans le parti que nous pouvons tirer de ce fabuleux patrimoine que représente la biodiversité, notamment à travers les mécanismes adaptatifs des animaux aux niches écologiques les plus variées de la planète. Ainsi, dans un article qui va prochainement paraître dans la revue *Nature*, nous montrons que le mâle, chez le manchot royal, pour assurer la dernière partie de l'incubation, revient avec des poissons et des calmars non digérés dans son estomac. Tout en subsistant de ses propres réserves de graisse, il est capable de conserver cette nourriture à 38°C. Lorsque la femelle partie à son tour en mer ne revient pas à temps pour l'éclosion, le mâle est alors capable de nourrir son poussin pendant une dizaine de jours. Au-delà de cette remarquable stratégie adaptative, n'y a-t-il pas de quoi nourrir une curiosité orientée vers l'intérêt biotechnologique de la conservation des aliments ! *(...)*

Yvon Le Maho *est écophysiologiste.*

Tragiques incuriosités

par Henri Amouroux, de l'Académie des sciences morales et politiques

PLUS que la curiosité, c'est l'incuriosité, me semble-t-il, qui a dominé le siècle qui s'achève. C'est l'incuriosité qui est en partie responsable de la tardive, trop tardive prise de conscience de la nature du nazisme et de la nature du communisme. Les Français, et leurs dirigeants, n'ont pas fait preuve de grande curiosité à l'égard de ce qui se passait de l'autre côté du Rhin. *(...)*

Cependant *Mein Kampf* avait été publié en Allemagne en 1925. Tout y était écrit de ce qui sera. Tout : la volonté de revanche sur l'humiliation de Versailles, imposée par la France, restée « l'ennemie héréditaire » ; la volonté, afin d'édifier une grande Allemagne, de conquérir de vastes territoires à l'est de l'Europe ; la volonté de porter aux juifs des coups mortels.

En 1933, dira un jour Goebbels, un président du Conseil français aurait dû dire : *« Ce nouveau chancelier du Reich, c'est l'homme qui a écrit* Mein Kampf. *Cet homme-là, nous ne pouvons pas le tolérer à notre porte. Il faut qu'il disparaisse ou que nous lui déclarions la guerre. » (...)*

La passion – il faut revenir au mot le plus important –, la passion d'apprendre et la curiosité ne sont pas au rendez-vous du malheur des Polonais. Alors que Munich, ses faiblesses et ses lâchetés sont rituellement rappelées aujourd'hui à l'opinion, il n'est que rarement question du pacte germano-soviétique, à l'origine de la seconde guerre mondiale puisqu'il libérait Hitler de toute menace à l'Est. Il n'est que rarement question des clauses secrètes d'un pacte qui « donnait » les Polonais, les uns aux Allemands, les autres aux Russes. Incuriosité pour la guerre éclair de trois semaines en Pologne, elle était pourtant la répétition de la guerre de six semaines qui, avec les mêmes méthodes, foudroiera l'armée française. Incuriosité pour le sort de ces milliers d'officiers polonais massacrés à Katyn, et dont il faudra attendre près d'un demi-siècle pour que les donneurs d'ordre des assassinats admettent une responsabilité connue depuis toujours du monde libre, qui avait accepté, cependant, qu'à Nuremberg on ne l'évoquât pas.

Incuriosité pour la tragédie des millions de juifs polonais rassemblés dans les ghettos de quelques villes, promis à une mort programmée, après avoir été dépouillés de leurs vêtements. *(...)* Incuriosité ! Lorsque, dans toute l'Europe occupée, les juifs, privés de travail, de droits, marqués au cœur par l'étoile, arrêtés, sont envoyés dans ce terrible Auschwitz dont bien peu reviendront, les protestations venues du monde libre resteront rares et faibles. Quant à l'URSS, elle s'est toujours refusée à évoquer les massacres raciaux : ceux qui étaient fusillés, gazés, mouraient parce que Russes, communistes, et non pas juifs.

Et chez nous, en France occupée comme, jusqu'en novembre 1942, en France non occupée, que d'incuriosité coupable, puisqu'elle pouvait conduire ou conduisait, à la complicité. Même s'il y eut de merveilleuses charités, des protestations publiques de l'Eglise, *(...)* oui, que de terrible incuriosité de la part de ceux qui acceptaient la fiction du regroupement familial à l'Est et ne se souciaient pas de connaître le but véritable du voyage : la mort. Il y avait certes des silences, des non-dits, des camouflages, de la part de l'ennemi, mais ce sont les silences, les non-dits, les camouflages qui eussent dû alerter la curiosité.

Pour l'Allemagne nazie et ses crimes raciaux, l'incuriosité a été remplacée depuis 1945 – et non, comme on le dit, depuis 1970, car ce serait alors négliger les remarquables publications du Centre de documentation juive contemporaine – par une heureuse curiosité – presse, radio, télévision, ne cessant d'explorer les coins les plus secrets du sombre empire.

Mais l'incuriosité demeure encore grande, la curiosité toujours suspecte, s'agissant d'un autre empire du mal, celui de Staline, celui de Mao, de Pol Pot, de leurs suiveurs, de leurs fidèles, comme s'il fallait qu'au « devoir de mémoire » des crimes des uns, correspondit obligatoirement le « devoir d'oubli » des crimes des autres. *(...)*

Mais l'incuriosité demeure encore grande, la curiosité toujours suspecte, s'agissant d'un autre empire du mal, celui de Staline, celui de Mao, de Pol Pot, (...) comme s'il fallait qu'au « devoir de mémoire » des crimes des uns, correspondit obligatoirement le « devoir d'oubli » des crimes des autres

Les grands procès, les purges, les camps soviétiques, on en parlait avant la guerre. Les dirigeants communistes français entrant, sincèrement ou non, dans le jeu stalinien des complots à répétition, mais, quoi qu'il en soit, peu curieux, organisaient d'ailleurs de nombreux meetings au cours desquels ils faisaient acclamer les terribles verdicts de ces procès de Moscou où l'on entendait les inculpés réclamer contre eux-mêmes les peines les plus sévères. Et ils étaient exaucés !

Mais la rupture du pacte par Hitler, l'entrée en URSS des troupes allemandes, le 21 juin 1941, la résistance du peuple russe, la victoire de ses armées ayant fait de Staline cet allié qu'une opinion inspirée transfigurait en démocrate, puisqu'il avait posé pour l'éternité entre Churchill et Roosevelt, le système soviétique devient un système presque aussi honorable que le vieux système britannique. Les camps soviétiques et leurs millions de morts disparaissent alors de l'horizon politique, de l'univers médiatique et ceux qui les dénoncent encore sont des fascistes. *(...)*

Quelle que soit leur époque, quelle que soit leur église, quelle que soit leur doctrine, les dévots du politiquement correct chassent toujours en meute. Pour avoir dit son désaccord avec les conditions de la guerre menée au Kosovo, l'écrivain Régis Debray a été médiatiquement lynché. J'ignore si Debray avait tort ou raison, mais je sais qu'il avait le droit d'avoir tort sans s'exposer pour autant aux insultes, aux caricatures, et à cette excommunication des temps modernes : la privation de présence à la télévision. *(...)*

Ah ! si, du *1984* d'Orwell, nous ne devions garder en mémoire qu'une seule phrase, ce devrait être celle-ci, qui vaut pour tous ceux, de droite ou de gauche, d'hier comme d'aujourd'hui, qui désarticulent et démembrent l'histoire pour la mettre au service de la politique : *« Qui commande le passé commande l'avenir, qui commande le présent commande le passé. »* En commandant le présent, il s'agit bien, par le jeu subtil ou grossier des curiosités et des incuriosités, de commander tout à la fois le passé et l'avenir.

Incuriosité ? Vraiment ! Nous vivons enveloppés d'informations, noyés dans les informations. Par journal, radio, télévision, internet, elles affluent. Elles ont à leur service des journalistes, souvent de grande qualité. Mais si leurs enquêtes, en bousculant quelques interdits, livrent des secrets qui sont parfois secrets d'Etat et satisfont certaines de nos curiosités, il faut savoir que l'ardente obligation de faire vite, de faire court, prive, dans bien des cas, du temps nécessaire à l'étude et à la réflexion. *(...)*

Il faudra au téléspecteteur une exceptionnelle volonté pour échapper à une télévision qui repousse tard dans la nuit les émissions les plus enrichissantes intellectuellement et qui, au nom de l'audimat, privilégie et exploite le voyeurisme. Ou bien les événements lui en fournissent la matière, comme, récemment, lorsque seule une guerre fut capable de détourner l'attention d'une aventure qui eût été banale, n'était la qualité des protagonistes. Ou bien elle les crée par des émissions racrocheuses. Combien de téléspectateurs, aux Etats-Unis, pour « Survivor », cette émission (nous en verrons bientôt une adaptation en France) qui montre, filmés à chaque instant et dans toutes les attitudes, seize hommes et femmes, échoués sur une île et luttant pour s'éliminer ? Plus de 60 millions. Qui osera parler de curiosité pour ce qui n'est que voyeurisme triomphant ?

Peut-être s'agit-il d'un vœu académique, mais souhaitons que la curiosité redevienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : un devoir et un droit, cette passion d'apprendre qui, refusant le manichéisme, prenant en compte les différences et respectant l'opinion de l'autre, n'amputera plus l'Histoire mais l'enrichira constamment par la permanente confrontation dans la liberté.

Henri Amouroux *est journaliste et historien.*

La passion du curieux

Suite de la première page

Avec de l'obstination, de la chance, de l'argent et une parfaite connaissance de la bande de terre à ratisser, il peut parvenir à ses fins, réussir, sinon que sa fin propre risque de le battre au poteau d'arrivée.

L'amateur, quant à lui, se méfie des objets singuliers. Ennemi de l'aventure, il est plus soucieux d'harmonie que de rareté. Par-dessus tout, ce sont les paires qui l'enchantent : paires de consoles, paires de fauteuils. Celui-ci s'adresse le mot de Marie-Laure de Noailles, sortant d'un appartement arrangé dans le bon goût de l'époque, et clamant : *« Tu vois, cela aurait pu être curieux, hélas, comme si souvent, c'est trop propre ! » (...)*

Le curieux véritable a une âme de célibataire. Les familles d'objets ne lui plaisent guère. Au contraire, il se penche plus volontiers sur les orphelins. Aventurier, naufrageur, il s'éprendra de glorieuses épaves, rescapées de quelque aventure hasardeuse. Mappemondes et compas le font rêver à Vasco de Gama, dagues et masques à Casanova.

Déjà, quelque peu perfide, La Bruyère propose la définition de ces gens qui regardent les choses de l'art à travers des trous de serrure que chacun entend déverrouiller avec sa propre clé : *« La curiosité n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique, que les autres n'ont point ; ce n'est pas un amusement mais une passion. »* Qu'il me soit, sous cette Coupole, permis d'évoquer le dictionnaire de Furetière, dont l'importance de la rubrique souligne l'intérêt qu'on porte alors à la curiosité : *« On appelle les sciences curieuses celles qui sont connues de peu de personnes, qui ont des secrets particuliers, comme la chimie, une partie de l'optique, qui fait voir des choses extraordinaires avec des miroirs et des lunettes, et plusieurs vaines sciences où l'on pense voir l'avenir, comme l'astrologie judiciaire, la chiromancie, la géomancie, la cabale, la magie, etc. »*

Longtemps, les occupations esthétiques sont affaire de princes et d'Eglise, hormis quelques personnages surprenants. Jacques de Beaune, *« bourgeois marchand »* qui vécut au début du XVI[e] siècle, est l'archétype de ceux qui, trois siècles durant, auront compris que les objets d'art donneront, faute de patine, du lustre à leur fortune, généralement puisée sans gêne dans les finances de l'État. Ce Beaune finira pendu, victime de l'odeur de soufre que répandait sa superbe. N'aurait-il pas fricoté avec le démon ? *(...)*

A l'orée du Grand Siècle, la curiosité s'associe à l'humanisme. A cet égard, l'Aixois Peiresc est exemplaire, qui inonde l'Europe de sa correspondance, à l'affût de toutes les connaissances, d'un éléphant aux inscriptions antiques, des plantes les plus rares aux dessins de Rubens, son ami intime. Enrôlé dans la cohorte des découvreurs, il se défie toutefois du surnaturel. Il inaugure le temps où, à la quête de l'étrange, succède la recherche de la beauté.

Comment, ici, ne pas évoquer Mazarin ? Son Excellence n'était pas le seul à être piqué par la curiosité. A la fin de son siècle, *Le Trésor des almanachs,* publié à Paris en 1691, détaille les possessions de plus de cent trente *« fameux curieux ». (...)*

Les décennies passant, la curiosité change de visage, préfigurant le *« siècle des Lumières ».* Beauté, rareté, connaissances, pourrait bien être la devise de Joseph Bonnier de la Mosson, mort en 1745, l'un des fleurons les plus amusants et les plus mordus de notre petite histoire. Né coiffé, Bonnier va transformer son immense héritage et, accessoirement, les revenus de la trésorerie du Languedoc en un extraordinaire bric-à-brac. Muséologue avant la lettre, il le présentait au public avec fierté et passion. On peut en mesurer la magnificence et l'originalité grâce aux planches de l'époque conservées à la bibliothèque Doucet. Outre tableaux, porcelaines et bronzes, on y trouve un laboratoire de chimie, une apothicairerie, un tour de précision, l'outillage d'un orfèvre. Plus loin flottent des animaux aquatiques en bocaux. Là sont conservés des accidents de la nature : squelettes de bossus, serpents à deux têtes. L'ethnographie, qui n'a pas encore conquis son nom, est présente, prémonitoire, sous la forme de deux sauvages Indiens grandeur nature.

Moins de trente ans plus tard, en 1772, est démantelé l'ensemble non moins glorieux de M. de Choiseul. *(...)* La sélection opérée par Choiseul se révélait remarquable par son originalité, comportant, entre autres, des Rembrandt, de cette peinture du Nord qu'on avait jusqu'alors écartée avec dédain. Avec Choiseul disparaît ce que je nommerais la *« curiosité aristocratique »,* insoucieuse de la valeur négociable des choses. Sébastien Mercier, dans son *Tableau de Paris* paru en 1790, évoque crûment la spéculation : *« Nos seigneurs, sous le nom de curieux, sont le plus souvent des brocanteurs magnifiques qui achètent sans besoin, sans passion. Ces vases, ces bronzes, ces chefs-d'œuvre, dont ils se montrent idolâtres, appartiendront à qui voudra les en débarrasser pour de l'or. »*

Si beaucoup de possédants furent engloutis dans la tourmente, ce n'est pas la Révolution qui a sonné le glas des cabinets de curiosité, mais bien plutôt le progrès, les halètements de la machine à vapeur, les craquements de l'arc électrique. Dorénavant, c'en est fini des baquets de Mesmer et de l'ancienne curiosité. Pourtant, ces tentatives pour retenir, exposer en une seule maison ce que l'homme a produit en sciences, en technologie, en œuvres d'art, sont les pierres angulaires taillées pour lier la curiosité du passé à celle du temps présent. Au contact des Vinci et des Raphaël, les machines ont acquis de la noblesse, démontrant qu'elles sécrétaient leur propre grâce. L'idée est, pourrais-je dire, très moderne, qui associe la science à la beauté.

Il va de soi que, jusqu'après la Révolution, ces sujets n'excitaient la passion que d'un très petit nombre. Les entreprises individualistes de quelques raffinés furent bientôt remplacées par de vastes établissements, sortes de conservatoires, mausolées de la beauté et de la culture : les musées ! *(...)*

Ils seront toujours une poignée qui auront assez de génie, d'humour pour interpréter les connaissances à leur manière émouvante, sensible

La voici loin, la curiosité de jadis ! En subsiste seulement une sorte de nostalgie à l'égard des instruments anciens. C'est à prix d'or qu'on se dispute désormais astrolabes ou clepsydres, dont on serait généralement incapable de préciser l'usage. Trompe-l'œil, anamorphoses aux formes étranges sont vidés de leur contenu, de cette vie souterraine qui irriguait les cabinets d'autrefois, palpitant à la cadence des ailes d'anges ténébreux.

Les curieux ont-ils pour autant disparu à jamais ? Ont-ils cédé le pas aux collectionneurs qui, forts de leur fortune, acquièrent par fax, sans l'avoir vu, ce qui avait exigé tant d'invention et de fantaisie ? Je crois plutôt que, si la curiosité a changé d'apparence, son âme demeure bien vivace. Elle n'a que l'embarras du choix, parmi la floraison d'objets nouveaux aux pouvoirs infiniment plus mystérieux que nos racines de mandragore. Sinon qu'il y manque trop souvent la main de l'homme, l'extravagance parfois déroutante dont étaient chargés jusqu'aux objets usuels.

Présentés chaque jour par l'actualité, sous toutes leurs faces, chanteurs, rouleurs de ballons, princesses sont devenus des objets de curiosité.

A ceux qui ne se résolvent pas à trouver leur bonheur dans ces Encyclopédies contemporaines que sont les images diffusées à tout-va, il ne reste que l'homme. Ils seront toujours une poignée qui, à chaque génération, auront assez de génie, d'humour et d'esprit d'observation pour interpréter les connaissances à leur manière émouvante, sensible, fût-elle la plus insolite. Le curieux retrouvera toujours les enfants des excitantes chimères d'autrefois. Dans le sombre cabinet du docteur Freud, parfumé aux cigares à trois pfennigs, toute une faune d'antiques trottait qui, au temps de Rodolphe, eût été peinte par Jérôme Bosch. Il suffisait à André Breton de toiser des moules à gaufres pour qu'enflés par ses charmes, ils se prennent pour les presses de Gutenberg. Quant aux guidons de vélos, Marcel Duchamp les éleva au rang des Esclaves de Michel-Ange. *(...)*

Maurice Rheims

L'« activité inquiète » de l'artiste

par Guy de Rougemont, de l'Académie des beaux-arts

EN quoi se distingue la curiosité de tout artiste qui l'incite à créer ? D'où provient-elle ? Et comment féconde-t-elle son projet artistique ? *(...)* A côté de la curiosité de l'esprit, disons de la curiosité purement intellectuelle, la curiosité, avec tout ce qu'elle comporte quand il s'agit des arts plastiques, passe par les sens, qui sont là pour la satisfaire. *(...)*

Rien n'interdit à l'artiste, à côté de cette curiosité première – la couleur et son organisation pour le peintre, le poids de la matière et sa construction pour le sculpteur –, rien ne l'empêche d'éduquer ses réflexes à une curiosité seconde, élargie. Et n'est-ce pas ce que nous tentons tous de faire ici ? Mais je plaiderai pour l'artiste en précisant que son mérite est alors plus grand que pour l'amateur.

Ce fatalisme de la curiosité et ce suivi inéluctable de l'intuition artistique primordiale soutenus par l'imagination, que tout son vécu sensible va nourrir, n'empêchent pas que l'artiste soit, à certains moments de son existence, libre de vouloir, autrement dit de décider de ce qu'il va faire, de projeter, de jeter devant soi une idée, de tracer un dessin de ce qu'il fera, fût-ce un peu ou très différemment. Même, en un sens, le grand artiste est celui qui a un grand projet. Mais là, on serait tenté d'admettre que ce projet sera d'autant plus riche et complexe que sa curiosité aura été plus grande et diverses ses observations, si l'on ne savait aussi que le véritable artiste connaît d'instinct ses propres limites.

C'est que, plus fondamentalement, et quoi que sa curiosité appréhende, il commence avec son projet à concrétiser son être propre, en osant être soi, par l'instinct et la raison. Mais l'alchimie qui s'opère entre sa curiosité sans cesse à l'écoute et sa création proprement dite est si complexe que lui-même ne peut, au moment de la création, en dominer tout les aspects. Et cette intuition prospective qu'il incarne dans sa propre existence, résultat d'un travail de curiosité et de réflexion, comporte toutes sortes d'éléments qu'il ne sera possible à l'observateur, comme à lui-même, de dénombrer et de décrire qu'une fois l'œuvre faite. C'est alors qu'il sera possible d'entrevoir et parfois de démontrer de quelle curiosité procède cette œuvre ou cette suite d'œuvres ! C'est alors également qu'il sera possible d'apprécier la part de la curiosité collective – car les époques ont elles aussi leurs propres curiosités comme, par exemple dans ce siècle, celle des arts primitifs, géographiquement étendue à toute la planète – parallèlement à la part de la curiosité individuelle, afin de comprendre non tant l'influence que l'apport spécifique de la forme produite.

Tel est le mystère des échanges entre la curiosité étroite et quasi obsessionnelle de l'artiste et cet acte si difficile à concevoir que demeure tout acte créateur, toute œuvre originale. Dans sa sérénité acquise, Matisse constate seulement : *« J'ai trouvé dans la peinture un terrain sans limites dans lequel j'ai pu donner libre cours à mon activité inquiète. »*

Par sa création, l'artiste, fidèle à son intuition de plus en plus consciente, en partie par son projet, crée à mesure du passé, en démodant tout ce qu'il n'interprète pas dans la vie même de sa création ; il invente un présent virtuel – au sens propre – qu'il lui sera possible de voir réalisé ou non ; enfin, à chaque instant, et par la seule présence de son œuvre, il ouvre à autrui des lendemains inconnus, un autre grand commencement. *(...)* Il est clair que, s'il ne parvient pas toujours à amener autrui à goûter aux fruits de sa propre curiosité, son œuvre, à elle seule – quand il s'agit d'un grand artiste –, ou le mouvement esthétique auquel il participe – lorsqu'il trouve son ton de voix dans un groupe – jouent insensiblement, progressivement mais de manière certaine, sur l'imaginaire, puis sur les curiosités de ses contemporains. *(...)*

Il ouvre à autrui des lendemains inconnus, un autre grand commencement

Si nul créateur n'hésite à engager son destin individuel et son honneur dans ce jeu essentiel, jamais peut-être la tâche du plasticien n'aura été plus délicate. D'innombrables *stimuli* nous excitent quotidiennement ; une pluralité des langages souvent nous déconcerte. Après un siècle ouvert aux formes de toutes les civilisations, il semble que ce soit le règne des images, de toutes les images possibles qui s'instaure, pris en relais par l'omniprésence technique.

Certaines de ces images sont aimables, jusqu'à la niaiserie parfois, d'autres cruelles et obscènes, qui correspondent pourtant à des réalités de toujours. Mais la nouveauté consiste en ce qu'elles se trouvent toutes présentées dans un même cadre, et qu'on ne les cache plus. A les voir, on peut être saisi d'un malaise, et condamner moralement sa propre curiosité. Le rôle de l'artiste est-il de faire ainsi ? L'artiste doit-il ratiociner et militer pour censurer ? Il me semble que non. Les sources de la création ne sont pas toutes limpides. La curiosité de l'artiste s'égare parfois en eaux troubles, jusqu'aux enfers. Dante s'y fit accompagner par Virgile. Et Delacroix peignit la scène bien plus tard, dans les couleurs et l'obscur. Laissons donc à chaque artiste d'être curieux de ce qui lui semble l'essentiel, de décider de ce sur quoi il portera, peut-être malgré lui, sa propre curiosité. Et le Grand Temps, à lui seul, décidera si par son acte a eu lieu l'indispensable métamorphose qui fait l'œuvre d'art.

Guy de Rougemont *est peintre.*

DISTRIBUTION **L'ouverture de l'hypermarché Auchan, d'une surface de 16 000 mètres carrés, dans le centre commercial Val d'Europe de Marne-la-Vallée, sera la dernière en France avant longtemps. ● LES MAGASINS GÉANTS qui règnent sur la grande distribution depuis trente ans n'ont plus la cote. La loi Raffarin en a bloqué la création, et les consommateurs leur préfèrent les supermarchés, plus proches et de taille plus humaine. ● AUCHAN profite de cette ouverture pour lancer un nouveau concept d'hypermarché, qui prend en compte les aspirations actuelles des consommateurs. ● LE GROUPE, qui a mis quatre ans à digérer l'acquisition de Docks de France, compte préserver son indépendance familiale. ● REJETANT les offres de fusion de Wal-Mart et de Casino, il accélérera son internationalisation en ouvrant à terme 50 hypermarchés par an à l'étranger.**

L'hypermarché Auchan Val d'Europe clôt l'ère des magasins géants

L'ouverture de cette grande surface de 16 000 mètres carrés, dans un centre commercial proche de Disneyland Paris, sera la dernière de ce type en France. Comme ses concurrents, le groupe de la famille Mulliez cherche désormais sa croissance à l'international, dans les pays émergents

CE SERA le dernier hypermarché du genre probablement avant longtemps en France. Le magasin Auchan qui ouvrira ses portes au public, mercredi 25 octobre, dans le nouveau centre commercial Val d'Europe, à Marne-la-Vallée, se classera d'entrée de jeu, avec ses 16 000 mètres carrés, parmi les quinze plus grands hypermarchés de l'Hexagone. Exactement le type de magasins dont la loi Raffarin – qui a instauré, en 1995, un contrôle administratif tâtillon de la création de toute surface commerciale supérieure à 300 mètres carrés – a banni la création, au nom de l'harmonie entre les différentes formes de commerce. Alors que la consommation des ménages confirme son essoufflement en septembre (-1,2 %, selon les chiffres de l'Insee, parus mardi 24 octobre), l'ouverture d'un tel « paquebot » paraît anachronique.

Paradoxalement, son ouverture marquera moins la fin d'une époque que le début d'une nouvelle ère pour Auchan. Car il s'agit d'un tout nouveau concept d'hypermarché (*lire ci-dessous*), destiné à pallier le blocage de la création de nouveaux magasins. Une création jugée *« indispensable pour générer les 5 % à 10 % de croissance par an nécessaires pour couvrir la seule inflation de nos coûts »*, explique-t-on chez Auchan. Surtout, son ouverture intervient tout juste trois semaines après celle, en Pologne, du centième hypermarché étranger de l'enseigne. En cet automne 2000, l'heure de la contre-offensive a sonné pour Auchan. Il était temps.

SUR LA DÉFENSIVE

Depuis son dernier coup d'éclat – l'absorption, en 1996, du groupe Docks de France (enseignes Mammouth, Atac) –, le groupe, fondé dans le Nord par Gérard Mulliez, était sur la défensive. Il n'a pas eu trop de quatre ans pour digérer cette fusion à 19 milliards de francs, plus difficile que prévu, au moment où le concept même de l'hypermarché était remis en cause, par la loi et par les consommateurs. Longtemps spécialiste de cet unique « format » de magasin, Auchan a établi des records jusqu'ici invaincus (100 000 francs de chiffre d'affaires par mètre carré), mais moins faciles à réaliser avec les anciens Mammouth, de taille plus petite (chez Auchan, aucun hypermarché fait moins de 5 000 mètres carrés).

D'autant que son éternel rival, Carrefour, ne lui a pas laissé de répit. L'opération « Un mois jamais vu » lancée par le leader du marché fin 1998 avait littéralement torpillé la promotion de rentrée « Les 25 jours Auchan ». A l'automne 1999, le groupe nordiste répliquait avec « Les 100 jours Auchan ». Mais, entre-temps, Carrefour lui avait assené un véritable uppercut en rachetant Promodès en septembre. Christophe Dubrulle, le président du directoire d'Auchan et dauphin de M. Mulliez, avait dû envoyer une lettre à ses troupes démoralisées, dans laquelle il affirmait travailler sur *« différents projets et scénarios que je partagerai le moment venu avec vous. »*

Un an plus tard, les projets de fusion semblent enterrés. Auchan est plus décidé que jamais à garder son indépendance (les familles fondatrices détiennent toujours 86 % du capital). MM. Mulliez et Dubrulle ont repoussé les offres de rapprochement de Wal-Mart et de Casino. En Italie, ils ont certes noué une alliance, mais avec une autre famille, les Agnelli, qui ont confié à Auchan les rênes du premier groupe de distribution italien, la Rinascente. Rien à voir avec le financier Jean-Charles Naouri (Casino) ou l'américain Wal-Mart... En 1999, le groupe Auchan a enregistré une croissance de 21 % de son résultat d'exploitation, à plus de 4 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires consolidé de 144,5 milliards de francs (22 milliards d'euros). Sa capacité d'autofinancement est remontée à 5,6 milliards de francs.

Auchan est rassuré sur les conséquences réelles de la fusion Carrefour-Promodès. *« Pour convaincre les Mulliez de s'allier ou de s'adosser à d'autres, il faudrait leur démontrer qu'une telle fusion serait préjudiciable à leur compétitivité, ce qui n'est pas encore le cas »*, observe Christian Guyot, analyste distribution à Crédit Lyonnais Securities Europe. De fait, le « ticket moyen » du client Auchan reste le plus cher de France ; il était, fin juin 2000, de 401,50 francs (et même 466 francs pour les porteurs de carte de fidélité), contre 354 francs pour Carrefour. Le taux de fidélité de ses clients demeure le plus élevé du secteur : 32 %, contre 30,9 % pour Carrefour.

OBJECTIF AMBITIEUX

Ainsi rassuré sur sa capacité de résistance, face aux mégafusions du secteur, Auchan a recentré sa stratégie autour de deux métiers : l'hypermarché et le supermarché. *« Ce sont les mêmes clients, les mêmes produits, les mêmes fournisseurs »*, explique-t-on au sein du groupe. Il a cédé, en avril, l'ensemble de sa branche de magasins de proximité (407 supérettes) à Casino – *« ils savent mieux faire que nous »* – et il a racheté, le 13 octobre, 18 supermarchés ex-Promodès à Carrefour, pour renforcer son enseigne de supermarchés Atac.

M. Dubrulle a fixé un objectif ambitieux au groupe : doubler le chiffre d'affaires tous les cinq ans à sept ans. Pour la division hypermarchés, cela signifie atteindre, d'ici à 2005, un rythme de création de 50 nouveaux magasins par an... Un objectif dont la réalisation passe nécessairement par l'international. Là aussi, la stratégie a été simplifiée. Auchan, critiqué par les analystes pour son « saupoudrage » de magasins dans une douzaine de pays, concentrera ses forces sur *« deux pays par grande zone géographique »*. Pologne et Hongrie en Europe de l'Est ; Thaïlande et Chine en Asie ; Mexique et Argentine en Amérique du Sud. Des pays où sont déjà présents ses grands concurrents, à commencer par le premier d'entre eux, Carrefour. *« Nous ne voulons pas être les plus gros, nous voulons être les meilleurs »*, répliquent les dirigeants d'Auchan.

Pascal Galinier

Carrefour et Soviba se constituent partie civile

Le groupe de distribution Carrefour s'est constitué partie civile, lundi 23 octobre, s'estimant *« victime »* dans l'affaire qui a conduit à la mise en examen et à l'incarcération d'un négociant-exploitant de bestiaux et de son fils, soupçonnés d'avoir vendu, en le dissimulant, un bovin atteint de la maladie de la vache folle à l'abattoir Soviba (Calvados). Cet abattoir, qui travaille presque exclusivement avec le groupe Carrefour et lui a livré environ une tonne de viande bovine provenant du troupeau d'origine de la bête malade, a décidé lui-aussi, lundi, de se constituer partie civile. Ses employés sont au chômage technique depuis lundi matin.

Le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, François Patriat, a reçu, lundi 23 octobre, le président de Carrefour, Daniel Bernard, pour faire le point sur le rappel de la viande bovine suspecte vendue dans 39 magasins du groupe. *« S'agissant des produits de consommation, la traçabilité constitue un enjeu majeur »*, a indiqué M. Patriat, qui a salué la *« célérité »* avec laquelle Carrefour avait informé ses clients.

Face à la concurrence des supermarchés, l'impératif d'une nouvelle voie

EXIT la consommation de masse, vive la consommation-plaisir ! Tel est désormais le credo des enseignes d'hypermarchés. Deux ans après Carrefour et ses magasins, réorganisés par « univers » de consommation, Auchan a dévoilé, mardi 24 octobre, au centre commercial Val d'Europe de Marne-la-Vallée, son nouveau concept d'« hypermarché du mieux-vivre ». Un magasin de 16 000 mètres carrés, sur deux niveaux, présenté comme *« l'aboutissement d'une démarche de réflexion et d'écoute des consommateurs »*. Le groupe nordiste a investi 500 millions de francs, soit deux fois plus que pour un hyper classique, dans ce véritable prototype, qui fera *« l'objet d'une évaluation complète, début 2001, afin de finaliser le concept »*, en vue de l'étendre à *« la totalité du parc des 116 magasins Auchan en France d'ici quatre ou cinq ans »*.

L'innovation majeure de ce dernier « paquebot » de la consommation : un découpage en quatre grandes zones, pour *« mieux se nourrir, mieux s'occuper de soi, mieux s'occuper de sa maison et mieux s'occuper de ses loisirs »*. Concrètement, le magasin ne se contente plus d'aligner les rayons et les têtes de gondoles. Dans chaque espace, *« l'offre est regroupée pour faire gagner du temps au client »*, explique-t-on chez Auchan. Les clients pourront aussi trouver, à l'intérieur même du magasin : un espace de restauration rapide, un glacier, un café, pour manger un sandwich ou une glace, sur place ou à emporter en faisant ses courses ; un institut de beauté ; un espace nursery pour changer ou faire manger les bébés ; des postes informatiques en libre accès connectés à Internet...

Autant d'innovations relativement osées, alors que les mètres carrés commerciaux, figés par la loi Raffarin, sont devenus si précieux. Mais l'heure n'est plus aux « usines à vendre » géantes, du type du Carrefour de Portet-sur-Garonne (25 000 mètres carrés !), ni au calcul du rendement par mètre carré, qui fut longtemps leur seul critère de productivité. Pour Auchan, comme pour toutes les enseignes d'hypermarchés, il s'agit désormais non seulement de faire venir les clients jusque dans leurs magasins de périphérie, mais de les y garder le plus longtemps possible, autrement qu'en leur imposant d'interminables allées à parcourir, et de longues files d'attente aux caisses...

Ces nouveaux concepts cachent en fait un malaise. L'hypermarché, format-roi de la grande distribution depuis son invention, en 1963, par Carrefour, se cherche. Ces derniers temps, sur son terrain de prédilection, les produits alimentaires, il se voit régulièrement dépasser par l'autre type de grandes surfaces : le supermarché. Selon l'indice mensuel FCD, baromètre de la profession, la croissance des ventes des hypermarchés est systématiquement plus faible depuis le début de 1999 que celle des supermarchés. Même si « l'effet prix » reste important dans cette évolution – les hypermarchés offrent traditionnellement des tarifs plus bas que les supermarchés –, il n'explique pas à lui seul la nouvelle donne.

L'hypermarché, grande surface de « trafic » installée en périphérie, doit constamment attirer le client pour le convaincre de venir, parfois de loin, faire ses courses. Le supermarché, plus souvent installé en proximité, est une surface de « flux », qui fait l'essentiel de son chiffre d'affaires sur les besoins quotidiens de son quartier. L'hypermarché a été privé de l'essentiel de sa force de frappe, le discount, par la loi Galland, qui a relevé le plancher du seuil de vente à perte. La concentration des enseignes, la constitution de groupes « multiformat » dotés de supercentrales d'achats communes, a permis aux supermarchés d'accéder aux mêmes prix que les hypermarchés.

Du coup, l'hypermarché pratique ce qui ressemble fort à une fuite en avant. D'abord en relançant le discount, au travers de promotions commerciales musclées (le mois Carrefour, les 100 jours Auchan, l'anniversaire Leclerc...). Mais elles aussi s'essoufflent, à l'instar des foires aux vins annuelles. Ensuite, en explorant de nouveaux métiers, des assurances aux voyages, en passant par les comptes rémunérés (compte Pass de Carrefour) ou les... maisons individuelles (Géant Casino). Enfin en envoyant des ballons d'essai sur des sujets jusque-là protégés : les parfums, la pharmacie, l'automobile...

P. Ga.

Croissance : les hypermarchés dépassés

ÉVOLUTION MENSUELLE DES VENTES

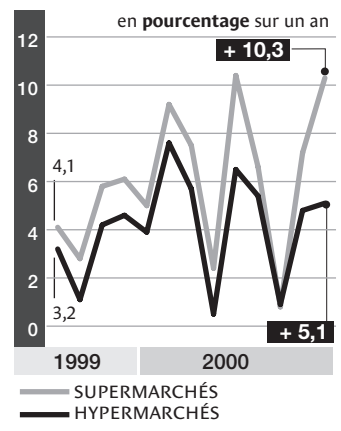

LES HUIT PREMIERS HYPERMARCHÉS DE FRANCE

	Enseigne	Surface (m²)
1	**CARREFOUR** *Portet-sur-Garonne (31)*	25 000
2	**CARREFOUR** *Villiers-en-Bière (77)*	23 500
3	**AUCHAN** *Le Havre (76)*	21 000
4	**CARREFOUR** *Vitrolles (13)*	20 000
5	**CARREFOUR** *Aulnay-sous-Bois (93)*	19 355
6	**AUCHAN** *Noyelles-Godault (62)*	18 144
7	**CARREFOUR** *Claye-Souilly (77)*	18 000
8	**CARREFOUR** *Montesson (78)*	18 000

Source : Fédération du commerce et de la distribution

L'hypermarché, format-roi de la grande distribution, a perdu de sa force de frappe sur les prix par rapport à son rival, le supermarché, de taille plus humaine.

L'investissement en capital-risque ne s'essouffle pas

LES TURBULENCES des marchés boursiers n'ont pas eu d'effet négatif sur le financement des start-up par les investisseurs en capital, ni sur la capacité, pour ces derniers, à lever de nouveaux fonds. Au premier semestre 2000, les montants investis par les sociétés de capital-risque françaises dans des start-up européennes ont augmenté de 143 % par rapport au semestre précédent pour s'établir à 3,4 milliards de francs, selon Chausson Finance, une société de conseil en recherche de capitaux. *« La croissance des montants investis devrait se poursuivre au second semestre »*, estime Christophe Chausson, son président.

Le constat est le même à l'échelle mondiale, d'après une étude englobant capital-risque et capital-investissement (destiné aux entreprises plus mûres), que viennent de publier la société d'investissement 3i et le cabinet PriceWaterhouseCoopers (PWC) : *« Au cours du premier semestre 2000, les investissements aux Etats-Unis ont déjà dépassé le total des investissements réalisés en 1999. »* Il s'agissait pourtant déjà d'une année record, avec 136 milliards de dollars (0,5 % du PIB mondial) de capitaux investis, soit 65 % de plus qu'en 1998. Eddy Mizrahi, associé d'Apax Partners, une autre société d'investissement, confirme qu'*« il n'y a aucun signe d'assèchement du secteur, au contraire »* : les fonds de capital-risque ont déjà levé autant d'argent au cours des neuf premiers mois de 2000 que sur toute l'année 1999.

DE NOUVEAUX ACTEURS

L'environnement semble pourtant moins porteur que par le passé. Aux Etats-Unis, le plus gros marché, les faillites et rachats de jeunes sociétés de l'Internet se multiplient. En France, de nombreuses sociétés spécialisées dans l'Internet espéraient rapidement entrer en Bourse pour trouver des capitaux, mais elles ont dû y renoncer et se retourner vers leurs actionnaires, les fonds de capital-risque, pour regonfler leur trésorerie. *« Il est certain que des start-up déposeront leur bilan, car elles ne trouveront pas de nouvelles sources de financement*, estime M. Chausson. *Mais tout un écosystème s'est construit autour des start-up avec de nouveaux acteurs spécialisés, des chasseurs de tête, des avocats spécialisés, des fonds de capital-risque..., qui fonctionne indépendamment des mouvements de marché. »*

En France, selon les statistiques de l'Association française des investisseurs en capital (Afic), le taux de sinistralité des sociétés dans lesquelles ses membres ont pris des participations reste raisonnable. En moyenne sur dix ans à fin 1999, 11,3 % du montant investi dans les start-up a été perdu, ce qui représente 15 % des sociétés en portefeuille. *« Nous n'avons pas encore d'éléments indiquant que ce chiffre soit en augmentation cette année »*, signale Patrick de Giovanni, président de l'Afic, qui rappelle qu'*« un bon dossier compense largement les pertes éventuelles sur une autre société »*. De plus, les fonds de capital-risque ont diversifié leurs placements. *« Les sociétés de commerce électronique représentent moins de 10 % des investissements que nous avons réalisés depuis deux ans »*, indique Philippe Claude, associé-gérant chez Atlas Ventures. A fin 1999, le taux annuel de rentabilité des investissements des fonds de capital-risque s'établit à 23,6 % en moyenne sur dix ans. Sur les cinq dernières années, il est de 47,3 %.

Pour Xavier Cauchois, de PWC France, contrairement aux marchés financiers, aujourd'hui très hésitants, *« les investisseurs en capital-risque continuent à miser sur l'avenir »*. Aux Etats-Unis, il y a *« une foi générale à l'égard de la politique économique : faiblesse du taux d'inflation et des taux de chômage, vigueur de la demande des consommateurs et de l'innovation. Tous ces facteurs créent une atmosphère propice aux investissements et à une forte rentabilité »*, affirme Martin Gagen, chez 3i Etats-Unis. Richard Summers, de 3i Europe, estime, lui, que *« l'activité de capital-risque européenne ne tardera pas à atteindre le niveau de pénétration des Etats-Unis »*, grâce, notamment, à un environnement technologique très porteur dans les télécommunications.

L'étude 3i-PWC relève aussi que plus de 200 incubateurs spécialisés dans les activités d'amorçage sont désormais opérationnels en Europe. A ce jour, et malgré les déboires de la banque américaine Chase, qui a reconnu que la part de ses résultats provenant des investissements dans des sociétés non cotées a reculé au troisième trimestre de cette année, les professionnels ne veulent pas laisser de place au doute.

Sophie Fay et Cécile Prudhomme

Les nouvelles licences de téléphonie mobile rapporteront moins que prévu au Trésor italien

Cinq opérateurs verseront 12,5 milliards d'euros au total

La mise aux enchères en Italie de cinq licences de téléphonie mobile de nouvelle génération (UMTS), permettant la transmission et la réception de données à partir d'un portable, a tourné court avec le désistement de Blu, l'un des six candidats. Le gouvernement est très critiqué pour la conduite maladroite de cette vente. Chacun des opérateurs payera un ticket d'entrée de moins de 2,5 milliards d'euros.

MILAN
correspondance

Le gouvernement italien a subi un camouflet avec l'arrêt brutal, lundi 23 octobre, des enchères pour la vente de cinq licences de téléphonie mobile de troisième génération utilisant la technologie UMTS (Universal Mobile Telecommunications System) : après l'abandon d'un des six candidats, les licences ont été attribuées aux cinq sociétés restantes. Pour le Trésor public, les recettes seront donc bien en-deçà des espérances.

La vente a tourné court avec le retrait du consortium Blu, qui a pour actionnaire de référence le groupe téléphonique British Telecom (BT). Quelques heures avant l'ouverture des enchères, qui ont débuté jeudi 19 octobre à 15 heures (*Le Monde* du 20 octobre), le ministre des communications estimait pourtant que la vente durerait au moins dix jours. Et des sources proches de Telecom Italia Mobile (TIM), l'un des participants, n'hésitaient pas à affirmer que la vente pouvait se poursuivre jusqu'à la mi-novembre *« sauf surprise »*.

Le gouvernement n'a validé que tard dans la soirée du 23 octobre le résultat de ces enchères décevantes, créant une situation de confusion et laissant circuler la rumeur selon laquelle la vente pourrait être annulée. Les vainqueurs ont finalement été désignés : il s'agit des opérateurs de téléphonie mobile italiens TIM (Telecom Italia), Omnitel (Vodafone), et Wind (France Télécom/ENEL) ainsi que des consortiums constitués pour l'occasion, IPSE 2000 (conduit par l'espagnol Telefonica et le finlandais Sonera) et Andala Opco, créé par le groupe de Hongkong Hutchison Whampoa et l'italien Tiscali.

Les gagnants auront donc accès au marché de l'UMTS moyennant un ticket d'entrée raisonnable. La somme la plus élevée sera payée par Omnitel (2,45 milliards d'euros), et la plus basse par TIM (2,42 milliards d'euros). Les analystes les plus prudents avaient estimé que la valeur d'une licence serait de 3 milliards d'euros.

DIVERGENCES ENTRE ACTIONNAIRES

Alors que les enchères ont fait entrer 38 milliards d'euros dans les caisses de l'Etat britannique, et 50 milliards dans celles du Trésor allemand, le gouvernement italien encaissera seulement 12,2 milliards d'euros, soit un peu moins que les 12,9 milliards qu'il avait fixés comme étant le minimum acceptable. Et bien moins que les 25,8 milliards considérés comme réalistes par le ministre du Trésor et les analystes financiers les plus optimistes. A cette somme, le gouvernement espère ajouter une pénalité d'au moins 2,06 milliards d'euros pour Blu, dont il a qualifié le retrait comme n'étant *« pas idoine »*.

La participation de Blu était compromise depuis le début en raison de divergences entre ses actionnaires. La société a décidé de prendre part aux enchères in extremis, après un conseil d'administration qui a duré toute la nuit du 18 octobre et une bonne partie de la matinée du 19. Après à peine 24 heures d'enchères, Blu a demandé la suspension de la vente, suppriment ainsi deux tours de relance le vendredi après-midi et la session du samedi, pour permettre à ses actionnaires de continuer à discuter pendant le week-end. La délégation de Blu s'est présentée un peu avant la reprise des enchères à 9 h 30, le matin du 23 octobre, déclarant à la presse son intention de continuer. Mais à 9 h 50, elle informait le commissaire-priseur de son intention de se retirer.

BT, qui détient 20 % de Blu, est le grand perdant de l'affaire, qui illustre sa difficulté à s'internationaliser. Le groupe britannique a indiqué qu'il aurait été prêt avec quatre autres actionnaires à continuer l'enchère, mais la famille Benetton, qui contrôle 41 % de Blu, à travers ses sociétés Autostrade et Edizione Holding, et le groupe de construction romain Caltagirone se sont opposés à la poursuite de l'opération. BT a aussi affirmé qu'il avait offert d'augmenter sa participation dans Blu, mais son offre a été insuffisante. Autostrade a annoncé que Blu se concentrera sur les services basés sur le système de deuxième génération GSM (Global Standard for Mobile Communications) et ses futures évolutions, notamment le GPRS (General Packet Radio Service), qui doit permettre de transporter des données sur les réseaux mobiles existants. Blu, qui a commencé son activité au mois de mai, compte actuellement 500 000 abonnés.

A huit mois des élections législatives, le gouvernement de centre gauche essuie une tempête politique sur sa gestion des enchères. L'opposition le taxe d'amateurisme pour avoir annoncé des revenus de plus de 25 milliards d'euros. L'exécutif en a profité pour soulever l'épineuse question d'un éventuel conflit d'intérêts si le leader de l'opposition, Silvio Berlusconi, devait être élu président du conseil des ministres – Berlusconi contrôle le groupe de télévision Mediaset, actionnaire à 9 % de Blu. Le ministre de l'industrie, Enrico Letta, a formulé la question de cette façon : *« Que se serait-il passé si Silvio Berlusconi avait été chef du gouvernement ? »*

Philippe Webster

Les investisseurs s'interrogent sur la stratégie de LibertySurf

En Bourse, l'action de la société rebondit

APRÈS SA DÉGRINGOLADE, le titre LibertySurf serait-il en train d'amorcer une remontée tout aussi spectaculaire ? Introduite à la Bourse de Paris le 16 mars, à 41 euros, l'action de la filiale d'Europ@web, le pôle Internet de Bernard Arnault, était tombée sous les 10 euros mardi 17 octobre. Lundi 23, elle a bondi de 15 %, à 15,24 euros. Raison de ce retournement : LibertySurf a déclaré vouloir jouer un rôle dans l'aventure de la troisième génération de téléphone portable (UMTS).

Si l'entreprise n'est pas candidate à l'attribution d'une licence, Pierre Besnainou, son PDG, souhaite toutefois que son groupe devienne un *« opérateur virtuel mobile »*, a-t-il déclaré lundi lors des rencontres professionnelles de la Bourse et des valeurs TMT (technologies, médias et télécommunications). Il veut aider les futurs opérateurs UMTS à *« remplir leurs tuyaux »* grâce au portail de services sur Internet que le fournisseur d'accès à la Toile a développé.

Reste que cette stratégie suscite de nombreuses interrogations chez les analystes. Réglementaires d'abord : ce type d'accord sera-t-il autorisé en France ? Financières surtout. Les services de téléphonie mobile troisième génération ne devraient pas être opérationnels avant le premier semestre 2002. LibertySurf ne peut donc espérer récupérer les fruits d'un accord dans ce domaine avant cette date. D'ici là, le fournisseur d'accès à Internet va continuer à perdre de l'argent, et à en perdre beaucoup. M. Besnainou ne pense pas que son groupe atteindra une rentabilité opérationnelle avant courant 2002. Il a prévu 10 millions d'euros de pertes par mois d'ici à la fin 2001.

Mais ces perspectives n'enthousiasment guère les investisseurs, comme en témoignent les résultats d'un vote électronique organisé après la prestation de M. Besnainou : 39 % des professionnels présents dans la salle ont déclaré être « vendeurs du titre ».

Joël Morio

L'américain Lucent limoge son PDG

LE CONSEIL d'administration de Lucent, l'un des premiers groupes mondiaux d'équipements de télécommunications, a décidé de remercier son PDG, lundi 23 octobre. Après un nouvel avertissement sur les bénéfices et au vu de la dégringolade ininterrompue de l'action depuis le début de l'année (plus de 70 % au total), le conseil a mis à pied Richard McGinn et immédiatement rappelé Henry Schacht, qui avait déjà présidé la société de 1995 à 1997. *« Un changement immédiat de direction était nécessaire*, ont expliqué les membres du conseil. *Nous sommes clairement déçus par nos résultats pour l'exercice 2000 »*, a martelé M. Schacht, qui, à soixante-six ans, se présente volontiers comme un PDG intérimaire chargé de mettre de l'ordre dans l'entreprise avant de la confier à un nouveau dirigeant.

Issu de l'ancienne branche industrielle de l'opérateur téléphonique AT & T, Lucent Technologies est le numéro un mondial des fabricants de matériels téléphoniques (commutateurs, routeurs, câbles, réseaux optiques, etc.) en termes de chiffre d'affaires. Mais la déréglementation du secteur des télécommunications, aux Etats-Unis d'abord, en Europe et en Asie aujourd'hui, bouleverse les positions acquises. La révolution Internet, qui nécessite le transport des données sur des réseaux à grande capacité, et la révolution de la téléphonie mobile ont accéléré la mise en œuvre de nouvelles technologies. Dans le domaine du sans-fil, le suédois Ericsson et le finlandais Nokia ont surgi sur le marché, damant le pion aux équipementiers traditionnels. Dans le transport des données, le canadien Nortel et le français Alcatel ont procédé à des acquisitions géantes de start-up américaines qui leur ont permis de prendre de l'avance dans les équipements de nouvelle génération.

Malgré ses légendaires *« Bell labs »*, ses laboratoires de recherche à l'origine de nombreuses inventions, Lucent s'est fait rattraper dans plusieurs domaines. Ainsi, la société a vu ses parts de marché reculer fortement dans la transmission optique, au bénéfice de Nortel. Même si ses chercheurs excellent encore dans le traitement de la lumière (transmission de milliers de faisceaux de couleurs sur une seule fibre), la société n'a pas été capable de mettre sur le marché des équipements avant ses concurrents. *« Lucent a raté le cycle produit dans la fibre optique »* en mettant sur le marché en février un produit que son concurrent Nortel offrait depuis longtemps, explique notamment David Heger, analyste chez A. G. Edwards. Même dans les activités traditionnelles, comme les commutateurs pour la voix, les équipes commerciales de Lucent ont perdu du terrain.

RÉSULTATS DÉSASTREUX

Conséquence, les résultats de l'exercice 2000, clos au 30 septembre, sont désastreux pour une entreprise évoluant dans l'une des industries les plus dynamiques de la nouvelle économie. Le chiffre d'affaires annuel, à fin septembre, s'établit à 29,9 milliards de dollars (en hausse de 14,5 % à périmètre constant, la société ayant séparé ses activités de réseaux d'entreprises au sein d'une nouvelle société Avaya) et les profits s'effritent. Pire, Lucent prévoit pour le trimestre en cours et pour la première fois de son histoire un recul de 7 % de son chiffre d'affaires et pense atteindre tout juste le point mort pour ses résultats.

Le nouveau PDG n'aura pas la tâche facile. Il devra remobiliser les équipes commerciales et revoir le cycle de développement et de lancement des produits. Mais les actionnaires vont aussi lui demander de tailler rapidement dans les coûts et de sacrifier une partie des 125 000 salariés, alors que les déboires de la société ont déjà fait fuir une partie de ses meilleurs ingénieurs.

Beaucoup ont cédé aux sirènes de ses concurrents ou de start-up californiennes, comme Sycamore Networks. Si les valeurs de haute technologie ont été largement sanctionnées par les marchés financiers depuis quelques mois, le secteur des équipements de télécommunications a été relativement épargné. Son grand rival Nortel a ainsi progressé de 33 % depuis le début de l'année et Alcatel de 35 %.

Christophe Jakubyszyn

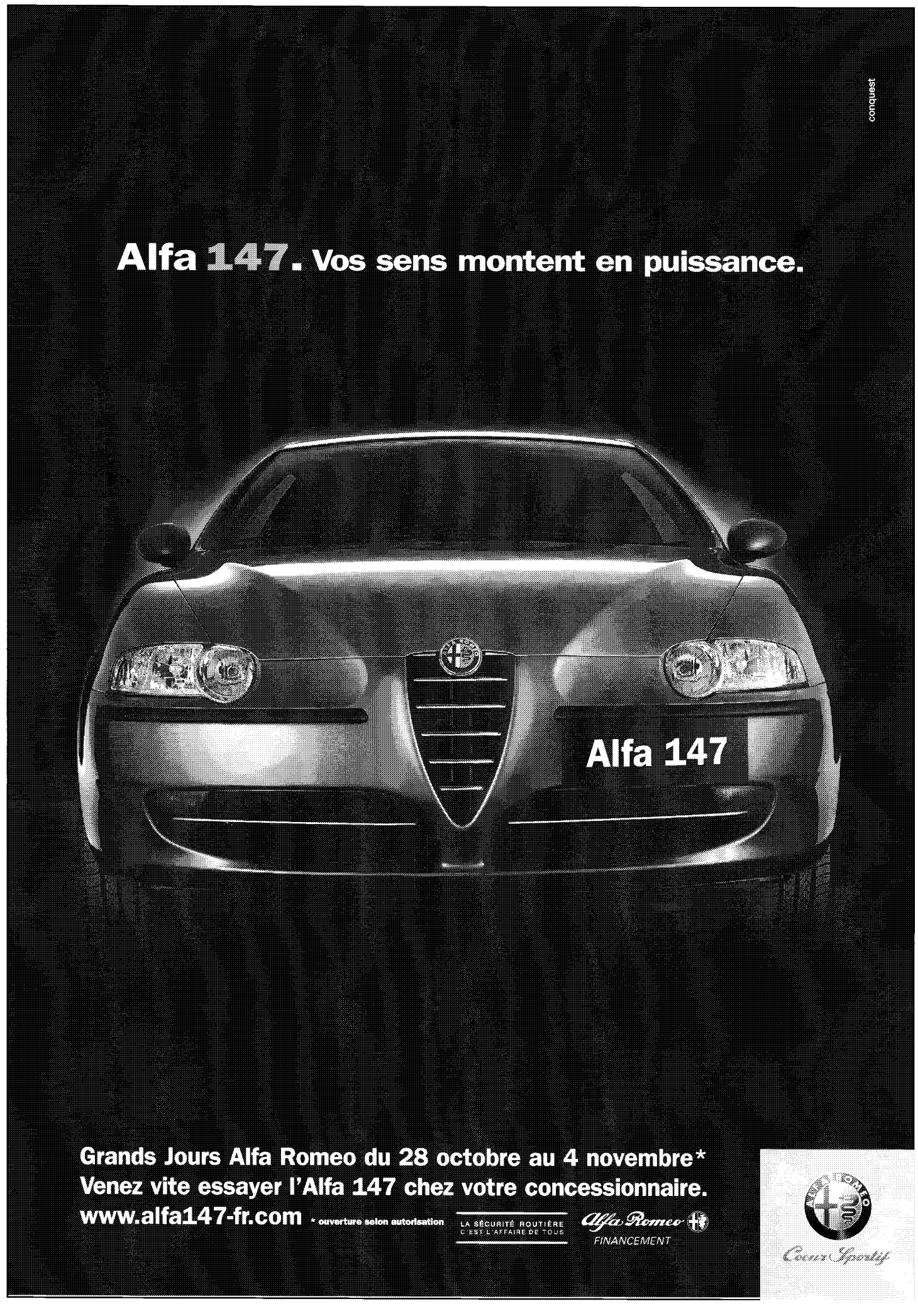

L'avenir de la chaîne NTV sera décisif pour la liberté d'expression en Russie

En quasi-faillite, la télévision du groupe Media-Most est la seule à afficher une certaine distance avec le pouvoir de Vladimir Poutine. Ses difficultés économiques pourraient conduire soit à une reprise en main par l'Etat, soit à une alliance avec un groupe occidental

MOSCOU
de notre correspondante

Que restera-t-il à la fin de l'année de Media-Most et de son plus beau fleuron, NTV, la seule télévision nationale à exprimer ses distances avec le pouvoir ? Si l'on en croit l'acharnement avec lequel le Kremlin s'emploie à encercler l'empire médiatique de l'« oligarque » Vladimir Goussinski, aujourd'hui réfugié en Espagne, le dénouement de ce dossier politique brûlant est proche. Il permettra de savoir si le président de la Russie, Vladimir Poutine, est disposé ou non à tolérer l'existence d'une presse indépendante.

Non pas que Media-Most, qui fut longtemps au service du clan Eltsine, soit un modèle en matière de liberté de la presse. Mais la reprise en main de NTV, seul contrepoids à la propagande servie sur ORT et RTR, grâce à ses critiques de la guerre en Tchétchénie ou des dérives autoritaires du pouvoir, serait considérée commune un signal inquiétant tant en Occident qu'en Russie.

Le Kremlin l'aura finalement compris, en tentant ces dernières semaines de présenter l'« affaire Goussinski » comme une querelle entre actionnaires : d'un côté Media-Most, holding criblée de dettes, de l'autre son principal actionnaire et créancier, le géant du gaz Gazprom. Comme pour faire oublier les excès des derniers mois – perquisitions musclées, arrestation en juin de Vladimir Goussinski, inculpé d'escroquerie, ou révélation, à la mi-septembre, d'un accord dans lequel M. Goussinski acceptait de céder son empire à Gazprom, en échange de l'assurance de ne pas retourner en prison.

Mercredi 18 octobre, dans un de ces coups de théâtre propres aux feuilletons politiques russes, la possibilité d'un accord « à l'amiable » était évoquée. Gazprom affirmait être sur le point de régler, sans passer par la cour d'arbitrage, l'épineuse question d'un prêt de 211 millions de dollars, obtenu il y a deux ans auprès de Credit Suisse First Boston (CSFB). En mars, Media-Most s'était trouvé dans l'impossibilité de rembourser cet emprunt, finalement épongé par Gazprom. Dans le rôle du « liquidateur », le directeur de Gazprom-Media, Alfred Kolh – vieil ennemi de Vladimir Goussinski, et ancien ministre des privatisations, un temps inculpé pour pots-de-vin – affirmait que Media-Most avait aussi emprunté, outre ces 211 millions, 262 millions de dollars à CSFB, garantis par Gazprom, et arrivant à échéance en juillet 2001. Puis, il proposait un marché à M. Goussinski : le remboursement de ces dettes, plus 300 millions cash en échange de la totalité de son empire.

> Quel investisseur voudrait entrer dans une télévision rongée par les intrigues politiques ?

Cet accord « secret », signé le 20 juillet, était accompagné d'une clause paraphée par le ministère de l'information sur la levée des poursuites judiciaires contre le patron de Media-Most. Lequel, un mois plus tard, criait au *« chantage d'Etat »,* alors que Gazprom saisissait la justice, l'accusant d'avoir illégalement transféré des actifs de sa holding vers des sociétés à l'étranger.

Conscient de l'effet désastreux qu'aura eu la révélation des dessous de l'« affaire Goussinski » en Occident, Gazprom serait finalement revenu à un schéma plus acceptable. *« Gazprom obtient 25 % de Media-Most et 16 % de NTV en échange du premier prêt (211 millions de dollars). Pour le prêt qui expire en juillet 2001 (262 millions de dollars), Media-Most met en gage 25 % de ses propres actions et 19 % de NTV, avec l'espoir de rembourser lui-même »,* explique une source proche de Media-Most. Ce qui potentiellement porte à 65 % la participation de Gazprom dans NTV et à environ 90 % dans Media-Most. Autant dire que ce cessez-le-feu ressemble comme deux gouttes d'eau à l'accord précédent.

Au début d'octobre, le patron de Gazprom, Rem Viakhiriev, affirmait qu'un groupe de médias occidental était intéressé par Media-Most. On évoquait alors le nom de News Corp, le groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch, qui se refuse à tous commentaires. A la fin de 1998, M. Murdoch avait raté une entrée dans la première chaîne ORT, pour laquelle il avait préparé un projet de régie publicitaire. *« Cela fait longtemps qu'il s'intéresse à la Russie,* confie un conseiller de Gazprom, *Media-Most l'intéresse et il est prêt à signer un protocole d'accord. Mais il faut d'abord qu'un accord soit trouvé entre les partenaires russes. »*

Dmitri Ostalskii, chef du service de presse de Media-Most, n'exclut pas que Gazprom, qui *« n'a aucune expérience dans le management des médias »* puisse vendre ses parts. *« Mais dans cette affaire avant tout politique, les rumeurs sur Murdoch ont été lancées pour faire pression sur nous,* dit-il. *Nous n'avons pas abandonné l'idée de faire coter Media-Most sur le marché international. Juste avant la crise financière de 1998, tout était prêt pour introduire des actions à la Bourse de New York. NTV, seule, était alors évaluée à 1,2 milliard de dollars. »*

Mais quel investisseur voudrait entrer dans une société de télévision rongée par les intrigues politiques ? Et qui fut gérée selon les immuables principes du capitalisme oligarchique russe : une accumulation de prêts d'Etat et des dépenses folles, consacrées à payer des salaires mirobolants aux animateurs de NTV et à financer un projet hasardeux de chaîne câblée NTV+. Cette chaîne peine à trouver des abonnés et aurait déjà englouti des millions de dollars, alors que ses recettes publicitaires se situeraient entre 40 et 75 millions de dollars.

Agathe Duparc

La lutte s'intensifie autour du capital d'ORT

MOSCOU
de notre correspondante

Chasse gardée jusqu'alors de Boris Berezovski, ORT, la première chaîne de télévision, a joué un rôle déterminant dans l'élection de Vladimir Poutine. Aujourd'hui, certains stratèges du Kremlin estiment que la puissante machine à propagande, plus que jamais nécessaire pour asseoir l'autorité du président, doit être débarrassée de l'emprise trop visible de l'intriguant M. Berezovski, figure honnie du « capitalisme à la russe ».

Conscient de ces nouvelles réalités, Boris Berezovski a préféré prendre les devants. Au début de septembre, il disait avoir reçu de l'administration présidentielle un ultimatum : ou il transmettait les actions qui lui appartiennent ou dont il a la gestion (49 %) à l'Etat (qui détient 51 %), ou il suivait le chemin de Vladimir Goussinski, le patron de Media-Most, qui a été emprisonné pendant trois jours en juin. *« Si j'accepte, la télévision d'information disparaîtra en Russie, remplacée par une télévision de propagande »,* disait-il, proposant de céder ses actions en gestion à des *« journalistes et des représentants de l'intelligentsia ».* Une idée à laquelle ont souscrit 14 personnalités, la liste totale des 29 « gestionnaires » restant ouverte jusqu'en décembre.

Ce schéma, qui place Boris Berezovski dans le rôle de l'« opposant », masque une lutte intense de réorganisation des partages d'influence sur ORT. En juin, M. Berezovski avait été le premier à proposer de céder à l'Etat son paquet d'actions. En août, alors qu'il venait de nommer au conseil des directeurs d'ORT sa fille Katia et « son » journaliste, Sergueï Dorenko – surnommé le « télé-killer d'ORT » –, il confirmait l'existence de négociations avec l'Etat.*« Cet été, Berezovski était prêt à donner ses actions, à la condition de conserver une part de son influence sur ORT. Le Kremlin a dit non,* confie un de ses anciens partenaires, Alexandre Mitrochenkov, directeur d'une société de production. *Un compromis reste possible, car M. Berezovski n'a pas de quoi financer la chaîne. »*

Avec des recettes publicitaires annuelles de 60 millions de dollars – deux fois moins depuis la crise financière d'août 1998 –, ORT accuse un déficit de 70 millions de dollars en 2000. S'y ajoute un emprunt de 100 millions de dollars, obtenu en 1999 auprès de l'établissement public Vnechekonombank, gagé sur 13 % des actions de la chaîne (à parité entre les actionnaires privés et publics). En faillite virtuelle, la chaîne espère atteindre l'équilibre financier en 2002. En attendant, personne ne croit à l'arrivée de nouveaux investissements privés dans cet établissement opaque, né de la « privatisation » d'Ostankino en 1995, et qui n'est propriétaire que d'une fréquence de transmission. Les antennes de retransmissions régionales appartiennent à la chaîne publique RTR.

« Seul l'Etat peut combler le déficit, mais à ses conditions », estime Alexandre Mitrochenkov. *« Un nouveau prêt pourrait être accordé. Mais le Kremlin exige que seuls les actionnaires privés mettent en gage leurs actions »,* explique-t-il, soulignant qu'il ne *« restera alors pas grand chose aux journalistes gestionnaires de Berezovski».*

A. D.

Les principales chaînes russes

● **ORT :** encore appelée Ostankino, la première télévision du pays est diffusée sur 95 % du territoire russe et l'ex-URSS (350 millions de spectateurs).
● **NTV :** la plus grande chaîne privée est diffusée sur 75 % du territoire russe, en Ukraine, Biélorussie, Azerbaïdjan et au Kazakhstan (102 millions de spectateurs). Lancé en 1996, NTV+ est un bouquet payant de 48 chaînes (110 000 abonnés).
● **RTR :** dirigée par Oleg Dobrodeev, l'un des fondateurs de NTV, la chaîne publique russe, en pleine restructuration, est destinée à devenir la voix officielle du Kremlin. (100 millions de spectateurs).
● **Ren-TV :** la chaîne moscovite, associée à un réseau de télévisions régionales, est contrôlée par RAO EES, le monopole d'électricité russe (147 millions de spectateurs potentiels).
● **TV6-Moscou :** contrôlée par Boris Berezovski,la chaîne de divertissement créée en 1993 est diffusée dans les principales grande villes russes. (88 millions de spectateurs).
● **TV-Tsentr :** créée en 1997 par la mairie de Moscou, cette chaîne devait être l'instrument politique du maire Iouri Loujkov. Après la menace en mai de non-renouvellement de sa licence de diffusion, TV-Tsentr est rentrée dans le rang (65 millions de spectateurs).

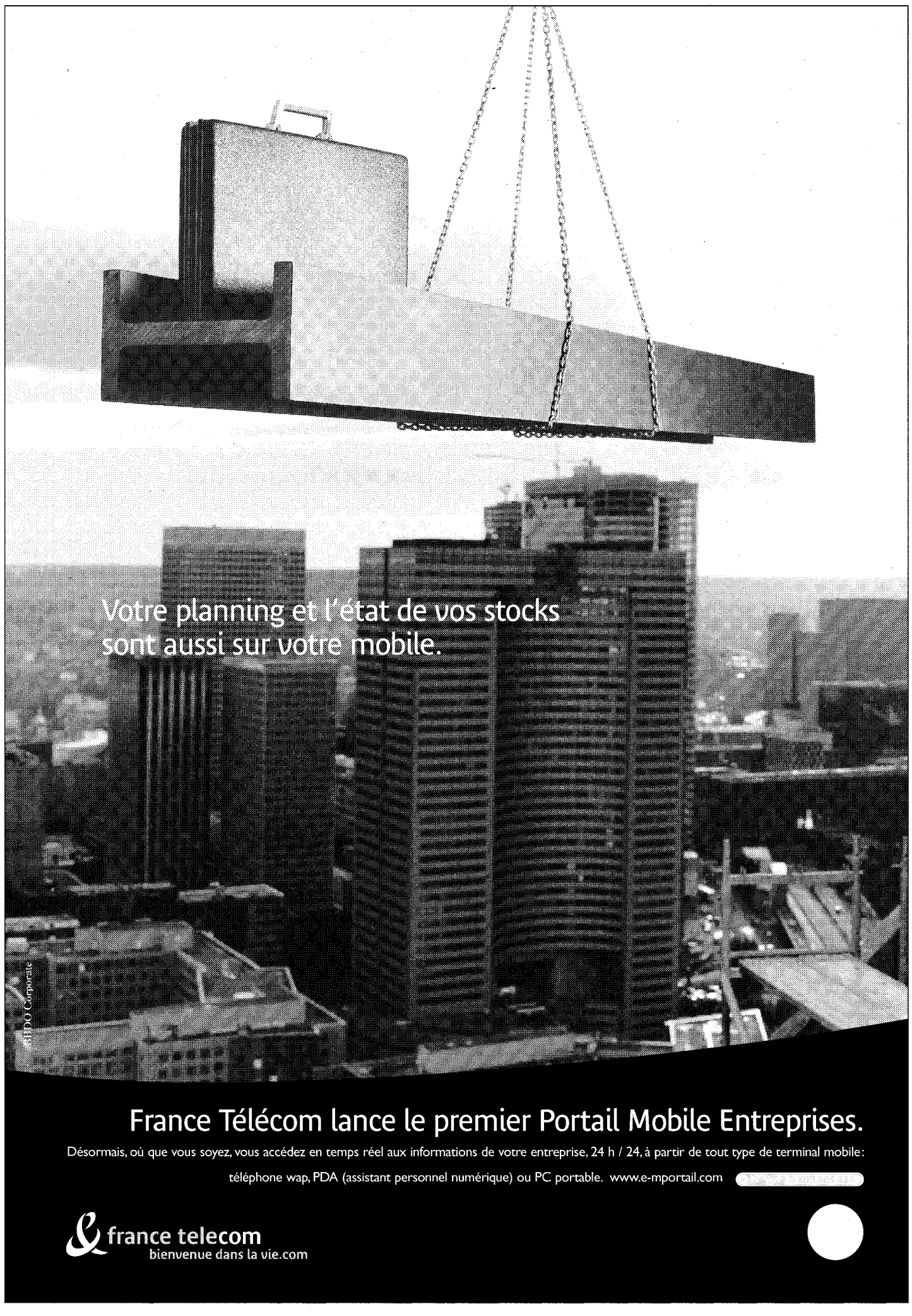

Vous cherchez un bon restaurant ?

Avec le système de navigation satellite GPS TravelPilot Blaupunkt.

Vous avez accès directement, via l'écran de votre système de navigation, aux restaurants de votre choix, aux hôtels, lieux culturels et touristiques indiqués dans les célèbres Guides Rouge et Vert Michelin.
Bonne route, bon voyage.

Bosch, il y a toujours une solution

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **GAZ DE FRANCE : l'entreprise publique ne démentait pas, mardi 24 octobre, l'information de la radio France-Info** évoquant une hausse en deux temps de ses tarifs, 12 % au 1er novembre et 30 % en avril. GDF évoque une *« augmentation sensible »* sans en préciser l'ampleur, rappelant que les prix du gaz suivent ceux du pétrole.

● **ENEL : le gouvernement italien a décidé d'interdire la vente des centrales** du producteur public d'électricité à des sociétés contrôlées par un actionnaire public. Cette décision pourrait bloquer EDF, qui s'est déclaré intéressée par les centrales, et gêner Finmeccanica et Eni, contrôlées par le Trésor à hauteur de, respectivement, 37 % et 35 %. Enel doit vendre 15 000 mégawatts de capacité de production avant la fin 2002.

● **USINOR : le sidérurgiste, Gaz de France et Air liquide** ont annoncé lundi 23 octobre la signature d'un accord pour la création d'une société commune destinée à développer une usine de recyclage des gaz sidérurgiques d'Usinor à Dunkerque (Nord). L'investissement sera de 2 milliards de francs.

● **GLAXO WELLCOME : le plus grand fabricant mondial de traitements contre le sida** a annoncé, lundi, qu'il avait obtenu le feu vert des autorités européennes pour la mise sur le marché de son médicament Agenerase (Amprenavir), déjà vendu aux Etats-Unis et au Brésil.

● **EMPLOI : 272 000 emplois de cadres ont été créés en Europe entre juillet 1999 et juin 2000**, selon l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Pour 2000-2001, 23 % des entreprises prévoient d'accroître leur effectif cadre. C'est le chiffre le plus optimiste depuis le lancement de l'enquête en 1989.

SERVICES

● **AIR FRANCE : la compagnie nationale et Thalys, société qui gère les TGV desservant le nord de l'Europe,** ont confirmé, lundi, qu'elles discutaient d'un accord intermodal qui permettra à la compagnie aérienne d'acheminer ses passagers par les trains Thalys et non plus par l'avion entre Paris et Bruxelles. Si l'accord se concrétise, Air France arrêtera totalement ses vols entre Paris et Bruxelles à compter du 25 mars 2001.

● **DÉGRIFTOUR : l'acquisition du voyagiste français spécialisé dans la vente en ligne par son homologue britannique LastMinute.com** a été conclue lundi. La transaction a représenté un montant total de 51,5 millions de livres (85,8 millions d'euros).

● **GO-VIA : la filiale du britannique Go-Ahead et de la SNCF** a obtenu pour vingt ans la licence pour l'exploitation des lignes du réseau South Central, détenue jusque-là par Connex, filiale de Vivendi Environnement, ont annoncé mardi les autorités britanniques. South Central est une concession ferroviaire importante entre Brighton et Londres, et qui génère un chiffre d'affaires annuel de 3 milliards de francs.

● **CARLTON : le groupe britannique de communication** a acheté à son concurrent Granada Media la société HTV, qui diffuse la chaîne commerciale ITV au pays de Galles et dans l'ouest de l'Angleterre, ainsi que sa participation de 20 % dans Meridian, le diffuseur de ITV dans le sud-est de l'Angleterre, pour 301 millions d'euros.

FINANCE

● **DEUTSCHE BANK : la première banque privée allemande** est en *« pourparlers très avancés »* pour acheter la Banque Worms à l'assureur français Axa, selon différentes sources. La banque, qui emploie près de 1 000 personnes, cherche un repreneur depuis trois ans. Axa ne faisait, mardi, aucun commentaire.

● **CHANGES : cinquante banques, qui représentent plus de 50 % des transactions mondiales, et l'agence Reuters** ont annoncé mardi le lancement d'un marché des changes utilisant la technologie Internet appelé Atriax. Le nouveau portail permettra aux sociétés, aux fonds d'investissement et aux professionels de traiter *« en ligne »* plus de cent devises.

●**JAPON : les compagnies d'assurance Sumitomo Life, Meiji Life, et Mitsui Mutual** ont annoncé des discussions en vue de créer une société commune spécialisée dans la gestion des plans de retraite des entreprises. Cette annonce intervient alors que le secteur de l'assurance-vie japonaise est sous le choc de six faillites récentes.

EUROPE

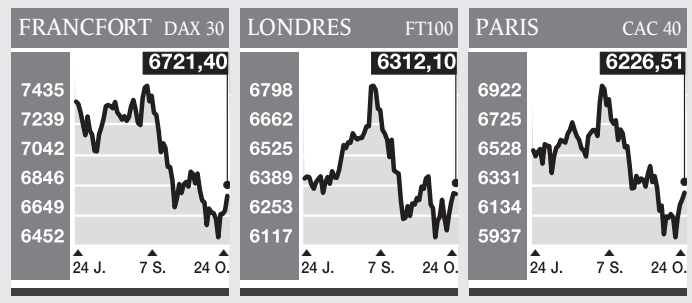

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 24/10	Var. % 23/10	Var. % 31/12
EUROPE	**EURO STOXX 50**	**4907,78**	0,02	0,07
EUROPE	STOXX 50	**4894,16**	0,13	3,20
EUROPE	EURO STOXX 324	**405,87**	– 0,02	– 2,49
EUROPE	**STOXX 653**	**380,75**	0,07	0,33
PARIS	CAC 40	**6226,51**	0,71	4,50
PARIS	MIDCAC	**....**	....	....
PARIS	SBF 120	**4193,27**	0,62	3,47
PARIS	SBF 250	**....**	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	**....**	....	....
AMSTERDAM	AEX	**668,58**	0,85	– 0,42
BRUXELLES	BEL 20	**3041,12**	0,12	– 8,96
FRANCFORT	DAX 30	**6721,40**	1,52	– 3,40
LONDRES	FTSE 100	**6312,10**	– 0,06	– 8,92
MADRID	STOCK EXCHANGE	**10465,50**	1,31	– 10,10
MILAN	MIBTEL 30	**46027,00**	0,55	7,06
ZURICH	SPI	**7803,90**	0,45	3,09

AMÉRIQUES

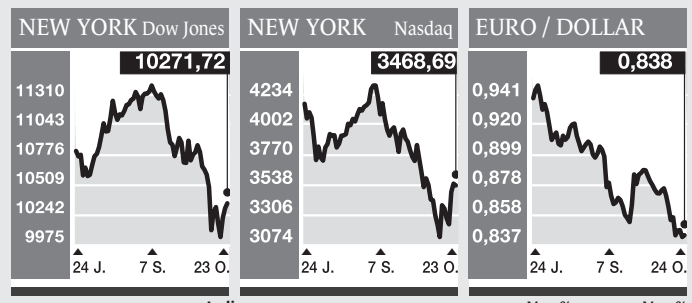

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 23/10	Var. % 20/10	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	**10271,72**	0,44	– 10,66
ÉTATS-UNIS	S&P 500	**1395,78**	– 0,08	– 5
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	**3468,69**	– 0,41	– 14,76
TORONTO	TSE INDEX	**10472,96**	– 0,12	24,47
SAO PAULO	BOVESPA	**13989,84**	– 3,71	– 18,15
MEXICO	BOLSA	**332,68**	– 0,54	– 17,16
BUENOS AIRES	MERVAL	**415,20**	– 2,33	– 24,57
SANTIAGO	IPSA GENERAL	**91,07**	0,65	– 36,31
CARACAS	CAPITAL GENERAL	**6287,27**	– 3,95	16,04

ASIE - PACIFIQUE

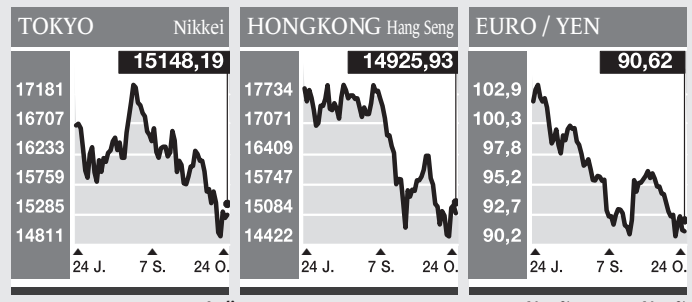

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 24/10	Var. % 23/10	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	**15148,19**	0,33	– 20
HONGKONG	HANG SENG	**14925,93**	– 1,17	– 12
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	**1916,20**	0,09	– 22,72
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	**67,53**	3,48	– 48,06
SYDNEY	ALL ORDINARIES	**3209,60**	– 0,23	1,81
BANGKOK	SET	**19,39**	1,15	– 44,19
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	**3614,20**	– 0,15	– 27,80
WELLINGTON	NZSE-40	**1977,40**	0,73	– 10,39

ÉCONOMIE

Ralentissement de la croissance prévu en Allemagne en 2001

LES SIX PRINCIPAUX instituts de conjoncture, en Allemagne, tablent sur un ralentissement de la croissance, à 2,7 % en 2001, contre 3 % cette année, en raison du renchérissement des produits pétroliers, selon leur rapport d'automne, publié mardi 24 octobre. Dans leur document, ils révisent à la hausse leur prévision de croissance à 3 % en 2000, contre 2,8 % en avril dernier.
Les six grands instituts tablent par ailleurs sur un recul du taux de chômage à 8,5 % en 2001, après 9,2 % cette année. En septembre, le taux de chômage en données corrigées des variations saisonnières (CVS) a reculé à 9,4 % de la population active en Allemagne.
L'inflation devrait également reculer à 1,9 % cette année, puis à 1,7 % l'an prochain.

■ **Le rythme de croissance de l'activité en Allemagne** devrait s'essouffler dans les prochains mois, notamment en raison de l'envolée du prix du pétrole, tout en restant à un niveau élevé, selon le dernier rapport de la Fédération allemande de l'industrie (BDI).

■ **Le commerce de détail allemand devrait connaître une reprise *« au plus tôt »* en 2001,** après *« sept années de vaches maigres »*, a estimé, lundi, le président de la Fédération du commerce de détail (HDE), Hermann Franzen.

■ **DETTE : la réduction de la dette des pays les plus pauvres n'est pas une fin en soi** et va rater ses objectifs si elle ne s'accompagne pas d'initiatives plus larges pour venir en aide aux pays en développement, ont affirmé plusieurs économistes, lundi, à Washington.
L'initiative d'allègement de la dette des pays les plus pauvres, lancée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, *« est mal ciblée et ne prévoit pas assez d'argent ou d'aide »*, a affirmé Jeffrey Sachs, économiste à l'université américaine d'Harvard.
« Le monde doit faire beaucoup plus », a-t-il ajouté lors d'une conférence organisée par la Brookings Institution, la Fondation Carnegie et l'association pour le dialogue interaméricain.

■ **ZONE EURO : la Chine a promis de conserver ses réserves en euros malgré l'affaiblissement du cours de la devise européenne,** a déclaré le président de la Commission européenne, Romano Prodi, lundi, à Pékin.
« Nous allons les conserver, et nous sommes contents de les conserver », a déclaré le premier ministre chinois Zhu Rongji, cité par M. Prodi, qui participe, à Pékin, au troisième sommet UE-Chine.

■ **Le haut représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne**, Javier Solana, a réaffirmé, mardi, à Tokyo que la faiblesse actuelle de l'euro ne reflétait pas les fondamentaux économiques de la zone.

■ **FRANCE : les taux d'imposition de la fiscalité locale directe (taxe d'habitation, taxe professionnelle, foncier bâti et non bâti)** ont été marqués, en 2000, par une *« stabilité »*, selon le bulletin de la direction générale des collectivités locales (DGCL), qui dépend du ministère de l'intérieur.

■ **Les dépenses de consommation des ménages ont enregistré un nouveau repli en septembre** (- 1,2 % par rapport à août), pour le deuxième mois consécutif, selon les données publiées, mardi, par l'INSEE *(lire p.12)*.

■ **La poursuite d'une croissance soutenue en France passe par une réduction des contraintes** pesant actuellement sur l'appareil productif et sur l'emploi, selon la Banque de France, qui appelle à une *« grande modération salariale »*, associée à la *« souplesse appropriée »* dans l'application du régime des heures supplémentaires.

■ **OCDE : l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a rejeté, lundi, les conclusions d'une étude universitaire britannique** qui avait établi que les prévisions de l'OCDE et du FMI sont moins correctes et moins précises que celles des analystes indépendants.

■ **AFRIQUE DE l'OUEST : le gouverneur de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest,** l'Ivoirien Charles Konan-Banny, a écarté toute idée de dévaluation du franc CFA, monnaie garantie par le Trésor français et commune à 16 Etats africains de l'Ouest et du Centre.

■ **HONGKONG : les prix à la consommation à Hong Kong ont baissé de 2,6 % en septembre (sur un an),** un peu moins que le mois précédent (- 2,7 %), selon les chiffres officiels, publiés lundi.
Cette modération de la baisse est largement due à celle enregistrée aussi dans les loyers de l'immobilier privé ainsi que dans les prix de l'habillement et des biens durables, selon un porte-parole du gouvernement.

VALEUR DU JOUR

La BSCH ne doublera pas sa participation dans la Commerzbank

LA PREMIÈRE BANQUE espagnole, BSCH, ne doublera pas sa participation au capital de la Commerzbank. Les deux établissements ont annoncé l'échec des négociations, lundi 23 octobre. L'action Commerzbank, qui a enregistré un plus bas à la mi-octobre après des semaines de baisse (à 30,30 euros), s'est légèrement reprise lundi. Dévoilé en septembre, le projet était censé protéger la quatrième banque privée allemande de toute prise de contrôle hostile, en diluant la participation revendiquée par son encombrant actionnaire, le fonds Cobra. BSCH, qui détient déjà 5 % de la Commerzbank (elle-même présente à hauteur de 2,3 % dans la banque espagnole), devait porter sa part à 9,9 %. Les Allemands proposaient de procéder à une augmentation de capital, puis d'échanger une partie de ces nouvelles actions contre un établissement détenu par BSCH en Allemagne, la CC-Bank. Les discussions semblent avoir achoppé sur la valorisation de cette société spécialisée dans le crédit à la consommation.
L'échec des négociations constitue un revers pour la Commerzbank, même si on affirme à Francfort que le partenariat engagé avec BSCH depuis plusieurs années va se poursuivre. Ce soutien aurait constitué un second renfort de poids, après l'accord du même type conclu avec l'assureur italien Generali, le 1er septembre. Ce dernier a doublé sa participation pour la porter à 10 % et a renforcé les liens commerciaux entre sa filiale allemande et la Commerzbank.

Action Commerzbank
en **euros** à Francfort

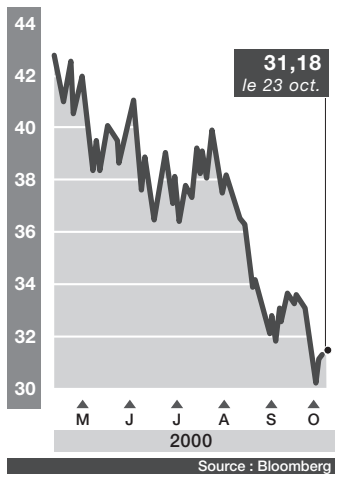

Source : Bloomberg

Depuis l'échec de son projet de rapprochement avec la Dresdner Bank, en juillet, la Commerzbank veut conforter ses liens avec ses partenaires européens, afin de sauvegarder son indépendance. La pression de Cobra, le groupe d'investisseurs individuels qui a fait irruption dans le tour de table de la banque francfortoise en mai, en en revendiquant 17 %, est un peu retombée. La société cherche à revendre ses actions, mais les candidats ne se pressent pas. Une situation qui offre un répit à Martin Kohlhaussen, le président du directoire de la Commerzbank, même si son établissement n'est pas définitivement à l'abri d'un prédateur.

Philippe Ricard

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en baisse de 0,10 %, mardi 24 octobre, à 6 176,23 points, à la Bourse de Paris, une heure après l'ouverture des transactions.
La veille, le CAC 40 avait terminé la séance en hausse de 0,54 % à 6 182,34 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, dans les tout premiers échanges de mardi, l'indice de référence Dax des trente valeurs vedettes ouvrait en légère baisse de 0,05 %, à 6 617,73 points contre 6 620,87 points lundi à la clôture.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a ouvert en hausse mardi, affichant un gain de 6,4 points, à 6 322,3 points, soit une hausse de 0,10 %. La veille, il avait clôturé en hausse de 0,63 %, grâce à l'arrivée de nouvelles valeurs nées de la scission de plusieurs groupes et à la bonne tenue de Wall Street.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé sur une note irrégulière mardi, la stabilité de Wall Street lundi encourageant les investisseurs à rechercher quelques valeurs technologiques comme Sony Corp sans pour autant se départir de leur prudence après deux semaines de grande volatilité. L'indice Nikkei 225 a gagné 50,23 points, soit 0,33 %, à 15 148,19 points.

NEW YORK

APRÈS UNE SEMAINE très agitée, les investisseurs ont fait preuve de prudence à la Bourse de New York, lundi 23 octobre. L'indice Dow Jones a gagné 0,44 %, à 10 271,72 points, tandis que l'indice Nasdaq, à 3 468,70 points, cédait 0,41 %. L'indice Standard and Poor's 500 a abandonné 0,08 %, à 1 395,78 points.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'établissait à 5,20 %, mardi 24 octobre, en début de matinée. Celui du bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,34 %. Lundi, outre-Atlantique, le climat incertain des marchés d'actions avait profité au marché obligataire, qui sert traditionnellement de refuge aux investisseurs. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans s'était détendu à 5,58 % contre 5,63 % vendredi, et celui de l'obligation à 30 ans était tombé à 5,67 % contre 5,72 %. La baisse du rendement d'une obligation traduit une hausse de son prix.

MONNAIES

L'EURO s'échangeait non loin de ses plus bas historiques, mardi 24 octobre, en début de matinée. Lundi, Jacques Chirac a estimé en Chine que *« l'euro [n'était] pas un élément d'inquiétude »*. La devise européenne se traitait à 0,8361 euro et à 90,44 yens. Le billet vert valait 108,17 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Hors zone Euro

Euro contre	23/10
COURONNE DANOISE	7,4442
COUR. NORVÉGIENNE	7,9415
COUR. SUÉDOISE	8,4904
COURONNE TCHÈQUE	34,7980
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5788
DOLLAR CANADIEN	1,2679
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0851
DRACHME GRECQUE	339,5500
FLORINT HONGROIS	1,5788
ZLOTY POLONAIS	3,9425

Cours de change croisés

24/10 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,92494	0,83830	0,12779	1,45275	0,55850
YEN	108,11500	.....	90,62500	13,81500	157,04000	60,35500
EURO	1,19289	1,10345	.....	0,15245	1,73300	0,66630
FRANC	7,82530	7,23925	6,55957	.....	11,36740	4,36945
LIVRE	0,68835	0,63680	0,57705	0,08795	.....	0,38445
FRANC SUISSE	1,79050	1,65700	1,50170	0,22895	2,60100	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 23/10	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,68	4,86	5,37	5,65
ALLEMAGNE	4,95	5,03	5,21	5,56
GDE-BRETAG.	5,69	6,01	5,14	4,71
ITALIE	4,95	4,97	5,60	6
JAPON	0,32	0,37	1,85	3,03
ÉTATS-UNIS	6,53	6,34	5,63	5,72
SUISSE	3	3,33	3,81	4,23
PAYS-BAS	4,80	4,97	5,35	5,62

Matif

Cours 9 h 57	Volume 24/10	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2000	12872	86,56	86,60
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 23/10	Var. % 20/10
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1891,50	– 0,13
ALUMINIUM 3 MOIS	1511	....
PLOMB 3 MOIS	491	– 0,20
ETAIN 3 MOIS	5290	– 0,19
ZINC 3 MOIS	1085	+ 0,09
NICKEL 3 MOIS	7015	– 0,36
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,84	– 0,72
PLATINE A TERME	161582,00	+ 0,59
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	257,75	+ 0,39
MAIS (CHICAGO)	199	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	167,50	+ 0,12
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	784	– 0,51
CAFÉ (LONDRES)	733	– 2,27
SUCRE BL. (LONDRES)	185,90	– 1,20

Pétrole

En dollars	Cours 23/10	Var. % 20/10
BRENT (LONDRES)	32,05	– 0,12
WTI (NEW YORK)	0,34	– 0,03
LIGHT SWEET CRUDE	34,90	+ 1,72

Or

En euros	Cours 23/10	Var % 20/10
OR FIN KILO BARRE	10250	....
OR FIN LINGOT	10360	+ 0,29
ONCE D'OR (LO) $	271,45	– 11,57
PIÈCE FRANCE 20 F	59,40	+ 1,19
PIÈCE SUISSE 20 F	59	+ 0,51
PIÈCE UNION LAT. 20	59	+ 0,51
PIÈCE 10 DOLLARS US	213	+ 1,91
PIÈCE 20 DOLLARS US	396,50	....
PIÈCE 50 PESOS MEX.	385,25	+ 1,12

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Le retrait, lundi 23 octobre, du candidat Blu des enchères de licences de téléphonie mobile troisième génération (UMTS) en Italie, qui a entraîné l'arrêt de celles-ci, a profité à quelques grands opérateurs européens, qui paieront ainsi moins cher leur entrée sur le marché italien. **Deutsche Telekom** s'est apprécié de 0,68 % à 40 euros, **Vodafone** de 1,81 % à 281 pence. **Telecom Italia** a, quant à lui, monté de 2,83 % à 12,67 euros. **British Telecom**, a, en revanche, terminé en léger recul à 707 pence ; si l'opérateur britanique, qui détient 20 % du capital de Blu, a qualifié cette décision de *« regrettable »,* les investisseurs ont été soulagés car ils s'inquiétaient de son niveau d'endettement *(lire aussi page 25).*

● L'action **Railtrack**, à 1.108,5 pence, a affiché, lundi, une des plus fortes hausses de l'indice Footsie de la Bourse de Londres, avec un gain de 5,71 %. L'autorité de tutelle des chemins de fer britanniques a fait savoir que l'exploitant pourrait augmenter son chiffre d'affaires, en contrepartie d'une augmentation de ses investissements pour moderniser les voies ferrées.

● Après la scission de British Gas en deux sociétés, les actions des nouvelles entités **BG** (pour les activités internationales) et **Lattice** (pour les activités nationales) ont progressé de, respectivement, 7,1 % (atteignant 270 pence) et 16,1 % (153,25 pence).

STOXX 653 sur 1 an — sur 5 jours

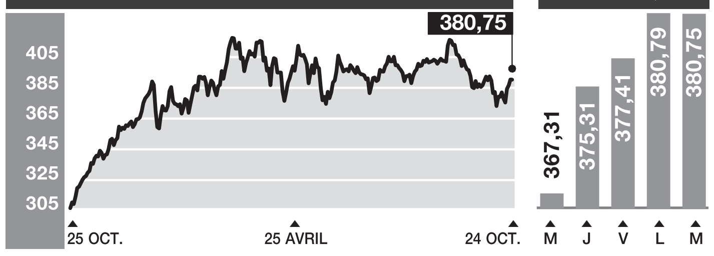

EURO STOXX50 sur 1an — sur 5 jours

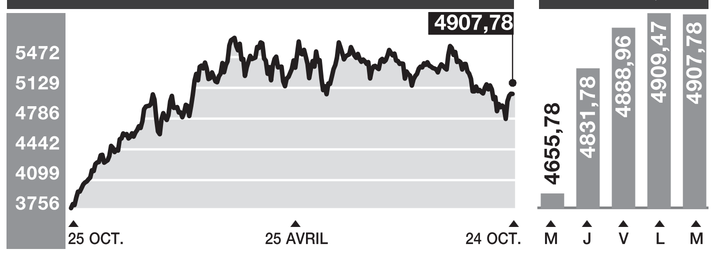

24/10 10 h 11 ▶

	Code pays	Cours en euros	% Var. 23/10
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	23,73	....
BASF AG	BE ★	41	+ 0,49
BMW	DE ★	37	− 0,80
CONTINENTAL AG	DE ★	17,15	....
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	53,90	+ 0,56
FIAT	IT ★	26,09	....
FIAT PRIV.	IT ★	17,05	....
MICHELIN	FR ★	31,25	− 0,26
PEUGEOT	FR ★	210,40	+ 0,81
PIRELLI SPA	IT ★	3,54	....
DR ING PORSCHE	DE ★	3900	+ 2,36
RENAULT	FR ★	48,70	− 0,53
VALEO	FR ★	46,95	− 0,21
VOLKSWAGEN	DE ★	53,20	− 0,93
▶ DJ E STOXX AUTO P		226,62	+ 0,10
BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	15,23	+ 0,34
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	25,65	+ 0,39
ALL & LEICS	GB	9,65	+ 1,28
ALLIED IRISH BA	GB	19,53	− 0,44
ALPHA BANK	GR	41,26	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	26,10	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	60	....
BANK OF IRELAND	GB	14,57	....
BANK OF PIRAEUS	GR	17,76	....
BK OF SCOTLAND	GB	10,49	....
BANKINTER R	ES ★	40,50	....
BARCLAYS PLC	GB	31,94	− 2,18
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	61,50	+ 0,65
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	9,50	....
BCA FIDEURAM	IT ★	17,15	....
BCA INTESA	IT ★	4,66	....
BCA LOMBARDA	IT ★	10,30	....
MONTE PASCHI SI	IT ★	4,34	....
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	20	....
BCA P.MILANO	IT ★	7,08	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	12,80	....
BCA ROMA	IT ★	1,20	....
BBVA R	ES ★	16,44	− 0,66
ESPIRITO SANTO	PT ★	17,55	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	33,65	− 1,03
BCP R	PT ★	5,86	....
BIPOP CARIRE	IT ★	8,67	....
BNL	IT ★	3,69	....
BNP PARIBAS	FR ★	94,80	+ 0,64
BSCH R	ES ★	11,48	+ 0,88
CHRISTIANIA BK	NO	6,11	....
COMIT	IT ★	6,54	....
COMM.BANK OF GR	GR	52,53	....
COMMERZBANK	DE ★	31,30	+ 0,81
CREDIT LYONNAIS	FR ★	39,85	− 0,13
DANSKE BANK	DK	167,92	− 0,16
DNB HOLDING -A-	NO	4,77	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	91,70	− 0,05
DEXIA	BE ★	172	....
DRESDNER BANK N	DE ★	46,40	+ 0,65
EFG EUROBK ERGA	GR	30,33	....
ERSTE BANK	AT ★	46,20	....
FOERENINGSSB A	SE	16,72	....
HALIFAX GROUP	GB	9,06	....
HSBC HLDG	GB	16,94	− 0,41
IKB	DE ★	16	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	47,79	− 0,02
LLOYDS TSB	GB	11,15	− 1,68
NAT BANK GREECE	GR	42,73	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	90,60	....
NORDIC BALTIC H	SE	8,30	....
NORDIC BALTIC H	DK	9,47	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,71	....
ROYAL BK SCOTL	GB	25,36	− 0,34
S-E-BANKEN -A-	SE	12,78	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	18,54	....
STANDARD CHARTE	GB	16,67	− 1,03
STE GENERAL-A-	FR ★	58,90	− 0,51
SV HANDBK -A-	SE	18,67	....
SWEDISH MATCH	SE	3,66	....
UBS N	CH	151,03	− 2,26
UNICREDITO ITAL	IT ★	5,75	....
UNIDANMARK -A-	DK	85,97	....
▶ DJ E STOXX BANK P		336,12	+ 0,04
PRODUITS DE BASE			
ACERALIA	ES ★	9,03	+ 0,11
ACERINOX R	ES ★	30,07	− 0,43
ALUMINIUM GREEC	GR	43,91	....
ANGLO AMERICAN	GB	62,50	− 0,69
ASSIDOMAEN AB	SE	19,55	....
BEKAERT	BE ★	46,99	....
BILLITON	GB	4,43	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	34,74	....
BUNZL PLC	GB	6,68	....
CORUS GROUP	GB	0,90	+ 1,96
ELVAL	GR	3,84	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	4,40	− 1,12
JOHNSON MATTHEY	GB	16,93	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	42,20	....
METSAE-SERLA -B	FI ★	6,70	− 0,45
HOLMEN -B-	SE	27,74	....
OUTOKUMPU	FI ★	7,85	....
PECHINEY-A-	FR ★	42	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	3,68	....
RIO TINTO	GB	17,41	....
SIDENOR	GR	4,42	....
SILVER & BARYTE	GR	32,40	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,96	....
STORA ENSO -A-	FI ★	9,87	....
STORA ENSO -R-	FI ★	10,09	+ 0,90
SVENSKA CELLULO	SE	21,61	....
THYSSENKRUPP	DE ★	15,50	+ 0,78
UNION MINIERE	BE ★	39	+ 0,39
UPM-KYMMENE COR	FI ★	28,35	+ 1,25
USINOR	FR ★	11,41	− 0,70
VIOHALCO	GR	12,22	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	26,65	....
J D WETHERSPOON	GB	5,43	....
▶ DJ E STOXX BASI P		155,08	+ 0,90
CHIMIE			
AIR LIQUIDE	FR ★	128,70	− 0,23
AKZO NOBEL NV	NL ★	50,50	− 0,20
BASF AG	DE ★	41	+ 0,49
BAYER AG	DE ★	46,75	+ 0,43
BOC GROUP PLC	GB	14,98	....
CELANESE N	DE ★	20	+ 0,25
CIBA SPEC CHEM	CH	66,27	− 0,50
CLARIANT N	CH	328,69	+ 0,30
DEGUSSA-HUELS	DE ★	30	+ 2,04
DSM	NL ★	31,27	+ 0,87
EMS-CHEM HOLD A	CH	4928,73	+ 0,68
ICI	GB	6,41	....
KEMIRA	FI ★	5,40	+ 0,93
LAPORTE	GB	8,51	....
LONZA GRP N	CH	566,80	− 0,12
NORSK HYDRO	NO	47,47	....
RHODIA	FR ★	13,11	+ 0,54
SOLVAY	BE ★	64,75	+ 0,39
TESSENDERLO CHE	BE ★	35,89	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		353,61	+ 0,04
CONGLOMÉRATS			
D'IETEREN SA	BE ★	255,50	− 1,62
AZEO	FR ★	68,50	− 0,80
GBL	BE ★	265,10	− 1,08
GEVAERT	BE ★	42,25	....
INCHCAPE	GB	4,91	....
MYTILINEOS	GR	11,90	....
UNAXIS HLDG N	CH	305,05	....
ORKLA	NO	20,78	....
SONAE SGPS	PT ★	1,42	....
TOMKINS	GB	2,76	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
ATLANTIC TELECO	GB	3,49	....
EIRCOM	IR ★	2,77	− 0,36
BRITISH TELECOM	GB	12,08	− 1,56
CABLE & WIRELES	GB	14,91	− 0,23
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	40,10	+ 0,63
E.BISCOM	IT ★	151,60	+ 2,23
EIRCOM	IE	2,77	− 0,36
ELISA COMMUNICA	IE	34	+ 1,19
ENERGIS	GB	7,41	− 12,86
EQUANT NV	DE ★	37,50	....
EUROPOLITAN HLD	SE	11,07	....
FRANCE TELECOM	FR ★	114,20	+ 1,06
HELLENIC TELE (	GR	21,03	....
HELS.TELEPH E	FI ★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	5,21	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	23,57	+ 2,26
LIBERTEL NV	NL ★	13,95	− 0,36
MANNESMANN N	DE ★	131	....
MOBILCOM	DE ★	60,40	+ 1
PANAFON HELLENI	GR	9,48	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	10,15	....
SONERA	FI ★	24,30	− 2,02
SWISSCOM N	CH	271,08	− 0,49
TELE DANMARK -B	DK	66,09	....
TELECEL	PT ★	12,26	....
TELECOM ITALIA	IT ★	12,59	....
TELECOM ITALIA	IT ★	6,24	....
TELIA	SE	6,77	....
T.I.M.	IT ★	9,96	....
TISCALI	IT ★	40	+ 1,39
VERSATEL TELECO	NL ★	16,45	+ 3,13
VODAFONE GROUP	GB	4,83	− 1,07
▶ DJ E STOXX TCOM P		821,18	+ 0,80
CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES ★	36,36	+ 0,25
ACS	ES ★	24,42	+ 0,08
AGGREGATE IND	GB	1,02	....
AKTOR SA	GR	7,44	....
UPONOR -A-	FI ★	19	....
AUMAR R	ES ★	17,85	− 1,33
ACESA R	ES ★	9,05	− 0,44
BLUE CIRCLE IND	GB	7,22	+ 0,24
BOUYGUES	FR ★	54,35	+ 0,56
BPB	GB	3,68	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	9,05	....
BUZZI UNICEM	IT ★	9,01	....
CARADON	GB	3,23	....
CRH PLC	GB	28,42	+ 0,55
CIMPOR R	PT ★	25,75	....
COLAS	FR ★	53,55	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	10,55	− 0,66
FCC	ES ★	19,50	− 0,36
GROUPE GTM	FR ★	137,70	+ 1,62
GRUPO FERROVIAL	ES ★	14,16	+ 0,78
HANSON PLC	GB	5,56	− 0,62
HEIDELBERGER ZE	DE ★	53	+ 1,92
HELL.TECHNODO.R	GR	17,21	....
HERACLES GENL R	GR	14,93	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	22,45	− 0,22
HOLDERBANK FINA	CH	1178,90	+ 0,06
IMERYS	FR ★	104	− 0,29
ITALCEMENTI	IT ★	8,73	....
LAFARGE	FR ★	77,60	− 0,26
MICHANIKI REG.	GR	5,68	....
PILKINGTON PLC	GB	1,46	....
RMC GROUP PLC	GB	9,93	....
SAINT GOBAIN	FR ★	143	+ 0,21
SKANSKA -B-	SE	43,17	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,78	....
TECHNIP	FR ★	145	....
TITAN CEMENT RE	GR	41,67	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	22,40	....
WILLIAMS	GB	5,57	....
▶ DJ E STOXX CNST P		208,93	+ 0,26
CONSOMMATION CYCLIQUE			
ACCOR	FR ★	44,29	− 0,02
ADIDAS-SALOMON	DE ★	51,20	− 2,10
AGFA-GEVAERT	BE ★	24,60	− 1,52
AIR FRANCE	FR ★	18,75	− 1,32
AIRTOURS PLC	GB	3,47	− 0,50
ALITALIA	IT ★	1,92	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	11,47	....
AUTOGRILL	IT ★	13,25	....
BANG & OLUFSEN	DK	66,90	+ 1,63
BENETTON GROUP	IT ★	2,14	....
BRITISH AIRWAYS	GB	4,77	− 1,79
BULGARI	IT ★	13,97	....
CHRISTIAN DIOR	FR ★	58	+ 0,87
CLUB MED.	FR ★	93,30	− 0,74
DT.LUFTHANSA N	DE ★	21,20	+ 0,71
ELECTROLUX -B-	SE	14,72	....
EM.TV & MERCHAN	DE ★	38	+ 0,53
EMI GROUP	GB	8,68	....
EURO DISNEY	FR ★	0,53	....
GRANADA COMPASS	GB	10,24	....
HERMES INTL	FR ★	152,10	+ 0,73
HPI	IT ★	1,42	....
KLM	NL ★	18,50	....
HILTON GROUP	GB	3,25	....
LVMH	FR ★	81,15	− 0,06
MEDION	DE ★	106,90	− 0,09
MOULINEX	FR ★	3,80	− 0,26
PERSIMMON PLC	GB	3,72	....
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	45,90	− 1,71
PREUSSAG AG	DE ★	35,90	....
RANK GROUP	GB	2,93	....
RYANAIR HLDGS	IE	8,85	....
SAIRGROUP N	CH	150,19	+ 1,23
SAS DANMARK A/S	DK	9,26	....
SEB	FR ★	58,80	− 0,34
SODEXHO ALLIANC	FR ★	185	− 0,70
TELE PIZZA	ES ★	4,87	+ 0,21
THE SWATCH GRP	CH	1591,18	− 0,04
THE SWATCH GRP	CH	326,36	+ 0,41
THOMSON MULTIME	PA	51,60	+ 0,58
WW/WW UK UNITS	IR ★	1,36	....
WILSON BOWDEN	GB	10,42	....
WM-DATA -B-	SE	4,62	....
WOLFORD AG	AT ★	24,49	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		172,74	− 0,51
PHARMACIE			
ACTELION N	CH	468,23	− 0,28
ALTANA AG	DE ★	120	+ 3,45
ASTRAZENECA	GB	56,16	....
AVENTIS	FR ★	83	....
BB BIOTECH	CH	1344,08	+ 1,41
CAMBRIDGE ANTIB	GB	....	....
CELLTECH GROUP	GB	23,70	....
ELAN CORP	IE	35,60	....
ESSILOR INTL	FR ★	271	+ 0,37
FRESENIUS MED C	DE ★	94	....
GAMBRO -A-	SE	9,36	....
GLAXO WELLCOME	GB	34,90	+ 1,52
NOVARTIS N	CH	1812,97	+ 0,26
NOVO NORDISK B	DK	253,22	+ 0,53
NYCOMED AMERSHA	GB	10,94	+ 0,16
ORION B	FI ★	20,50	+ 0,99
QIAGEN NV	NL ★	46,50	....
ROCHE HOLDING	CH	12022,11	....
ROCHE HOLDING G	CH	10793,26	+ 0,15
SANOFI SYNTHELA	FR ★	61,50	+ 1,15
SCHERING AG	DE ★	66,20	+ 1,22
SHIRE PHARMA GR	GB	24,38	+ 0,65
SERONO -B-	CH	1260,82	− 1,92
SMITH & NEPHEW	GB	4,70	....
SMITHKLINE BEEC	GB	15,97	+ 2,34
SSL INTL	GB	13,07	+ 0,40
SULZER FRAT.SA1	CH	724,66	+ 0,28
SYNTHES-STRATEC	CH	771,28	− 0,17
UCB	BE ★	39,27	− 1,21
WILLIAM DEMANT	DK	55,08	....
ZELTIA	ES ★	21,08	+ 0,72
▶ DJ E STOXX HEAL		554,14	+ 0,58
ÉNERGIE			
BG GROUP	GB	6,44	....
BP AMOCO	GB	10,75	+ 0,49
CEPSA	ES ★	9,07	+ 0,55
COFLEXIP	FR ★	159,90	+ 0,57
DORDTSCHE PETRO	NL ★	57	....
ENI	IT ★	6,31	....
ENTERPRISE OIL	GB	9,58	....
HELLENIC PETROL	GR	10,54	....
LASMO	GB	2,53	+ 2,10
OMV AG	AT ★	80,58	....
PETROLEUM GEO-S	NO	17,82	....
REPSOL YPF	ES ★	20,47	+ 0,89
ROYAL DUTCH CO	NL ★	73,39	− 0,12
SAIPEM	IT ★	6,61	....
SHELL TRANSP	GB	10,23	+ 0,17
TOTAL FINA ELF	FR ★	175	+ 0,57
▶ DJ E STOXX ENGY P		378,59	+ 0,23
SERVICES FINANCIERS			
3I	GB	26,74	....
ALMANIJ	BE ★	44	+ 1,15
ALPHA FINANCE	GR	45,71	....
AMVESCAP	GB	24,83	....
BHW HOLDING AG	DE ★	24,60	....
BPI R	PT ★	3,85	....
BRITISH LAND CO	GB	7,81	....
CANARY WHARF GR	GB	9,05	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,61	....
CATTLES ORD.	GB	4,34	....
CLOSE BROS GRP	GB	19,70	....
COMPART	IT ★	1,86	....
COBEPA	BE ★	67,50	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	107	....
CORP FIN ALBA	ES ★	29,67	+ 1,02
CS GROUP N	CH	211,80	− 0,93
DEPFA-BANK	DE ★	80	....
DIREKT ANLAGE B	DE ★	47	− 0,53
MAN GROUP	GB	8,54	....
EURAFRANCE	FR ★	630	− 2,93
FORTIS (B)	BE ★	34,01	+ 0,03
FORTIS (NL)	NL ★	34,16	− 0,38
GECINA	FR ★	100	− 0,40
GIMV	BE ★	59,10	....
GREAT PORTLAND	GB	4,57	....
HAMMERSON	GB	7,19	....
ING GROEP	NL ★	76,10	− 0,26
REALDANMARK	DK	67,17	− 1,19
LAND SECURITIES	GB	12,95	....
LIBERTY INTL	GB	8,54	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	155,50	....
MEDIOBANCA	IT ★	12,21	....
MEPC PLC	GB	9,20	....
METROVACESA	ES ★	16,35	+ 2,19
PERPETUAL PLC	GB	66,67	....
PROVIDENT FIN	GB	14,50	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	40,60	− 0,98
RODAMCO NORTH A	NL ★	42,20	....
SCHRODERS	GB	23,35	....
SIMCO N	FR ★	74,20	....
SLOUGH ESTATES	GB	6,49	....
UNIBAIL	FR ★	159	+ 1,66
VALLEHERMOSO	ES ★	6,60	+ 0,76
WCM BETEILIGUNG	DE ★	24	....
WOOLWICH PLC	GB	6,35	....
▶ DJ E STOXX FINS P		300,29	− 0,03
ALIMENTATION ET BOISSON			
ALLIED DOMECQ	GB	5,56	− 2,44
ASSOCIAT BRIT F	GB	6,82	....
BASS	GB	11,63	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	44,97	....
BRAU-UNION	AT ★	42,50	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,24	....
CARLSBERG -B-	DK	47,96	....
CARLSBERG AS -A	DK	46,08	....
DANISCO	DK	42,31	....
DANONE	FR ★	154,60	− 0,90
DELTA HOLDINGS	GR	14,28	....
DIAGEO	GB	11,02	+ 0,32
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,47	....
ERID.BEGH.SAY	FR ★	87,50	− 1,46
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	38,70	− 1,78
HELLENIC BOTTLI	GR	15,02	....
HELLENIC SUGAR	GR	12,31	....
KAMPS	DE ★	15,50	+ 0,65
KERRY GRP-A-	GB	25,43	+ 0,69
MONTEDISON	IT ★	2,36	....
NESTLE N	CH	2334,49	− 0,17
KONINKLIJKE NUM	NL ★	57,85	+ 0,26
PARMALAT	IT ★	1,62	....
PERNOD RICARD	FR ★	54,30	− 1,27
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,76	− 2,22
SCOTT & NEWCAST	GB	7,81	+ 0,67
SOUTH AFRICAN B	GB	7,08	....
TATE & LYLE	GB	3,78	....
UNIQ	GB	3,54	....
UNILEVER	NL ★	58,15	+ 1,84
UNILEVER	GB	7,88	+ 0,44
WHITBREAD	GB	8,23	+ 0,85
▶ DJ E STOXX F & BV P		241,66	− 0,18
BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB N	CH	109,06	+ 0,15
ADECCO N	CH	762,62	+ 0,35
AEROPORTI DI RO	IT ★	9,10	....
AGGREKO	GB	6,23	....
ALSTOM	FR ★	24,75	− 1,08
ALTRAN TECHNO	FR ★	242,10	+ 0,46
ALUSUISSE GRP N	CH	593,45	....
ASSA ABLOY-B-	SE	21,38	....
ASSOC BR PORTS	GB	5,49	− 0,94
ATLAS COPCO -A-	SE	20,43	....
ATLAS COPCO -B-	SE	20,20	....
ATTICA ENTR SA	GR	8,76	....
BAA	GB	10,05	....
BARCO	BE ★	131,90	+ 1,31
BBA GROUP PLC	GB	6,08	....
BTG	GB	31,58	− 0,16
CIR	IT ★	3,44	....
CAPITA GRP	GB	9,98	....
CDB WEB TECH IN	IT ★	10,44	+ 1,46
CGIP	FR ★	48,88	+ 1,43
CMG	GB	68,40	....
COOKSON GROUP P	GB	3,09	....
DAMPSKIBS -A-	DK	10813,79	....
DAMPSKIBS -B-	DK	12089,95	....
DAMSKIBS SVEND	DK	16388,60	....
E.ON AG	DE ★	58,70	....
EADS SICO.	FR ★	20,74	+ 0,24
ELECTROCOMPONEN	GB	12,26	....
EPCOS	DE ★	88	− 0,56
EUROTUNNEL	FR ★	1,12	− 0,88
EXEL	GB	18,75	....
F.I. GROUP	GB	8,96	+ 0,19
GROUP 4 FALCK	DK	147,77	....
FINMECCANICA	IT ★	1,35	....
FINNLINES	FI ★	19,50	....
FKI	GB	2,90	....
FLS IND.B	DK	18,54	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	40	....
GKN	GB	12,81	....
HAGEMEYER NV	NL ★	26,50	− 0,26
HALKOR	GR	5,21	....
HAYS	GB	6,49	− 0,27
HEIDELBERGER DR	DE ★	61,50	....
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	31,10	....
IFIL	IT ★	8,87	....
IMI PLC	GB	3,82	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	25,62	....
INVESTOR -A-	SE	15,19	....
INVESTOR -B-	SE	15,19	....
ISS	DK	71,20	....
JOT AUTOMATION	FI ★	3,51	− 0,28
KINNEVIK -B-	SE	24,38	....
KOEBENHAVN LUFT	DK	92,02	....
KONE B	FI ★	61	....
LEGRAND	FR ★	186	− 0,96
LINDE AG	DE ★	46,70	....
MAN AG	DE ★	27,90	....
MG TECHNOLOGIES	DE ★	11,80	− 1,26
WARTSILA CORP A	FI ★	18,50	....
METSO	FI ★	9,90	+ 0,92
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,20	....
NETCOM -B-	SE	52,82	....
NKT HOLDING	DK	292,17	....
EXEL	GB	18,75	....
PACE MICRO TECH	GB	8,51	....
PARTEK	FI ★	12	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,27	+ 1,23
PERLOS	FI ★	24,20	− 0,21
PREMIER FARNELL	GB	7,36	....
RAILTRACK	GB	19,34	+ 0,45
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	25,65	....
RENTOKIL INITIA	GB	2,60	....
REXAM	GB	3,98	....
REXEL	FR ★	80,95	+ 0,19
RHI AG	AT ★	24,20	....
RIETER HLDG N	CH	352,34	....
ROLLS ROYCE	GB	2,93	− 0,59
SANDVIK	SE	23,32	....
SAURER ARBON N	CH	542,83	....
SCHNEIDER ELECT	FR ★	74,90	+ 0,74
SEAT PAGINE GIA	IT ★	3,14	....
SECURICOR	GB	2,43	....
SECURITAS -B-	SE	25,79	....
SERCO GROUP	GB	11,86	+ 0,74
SGL CARBON	DE ★	71,20	+ 0,28
SHANKS GROUP	GB	3,91	....
SIDEL	FR ★	63	+ 0,40
INVENSYS	GB	2,41	+ 1,46
SINGULUS TECHNO	DE ★	55,24	+ 2,87
SKF -B-	SE	15,66	....
SMITHS IND PLC	GB	12,17	....
SOPHUS BEREND -	DK	24,18	....
SPIRENT	GB	11,22	....
T.I.GROUP PLC	GB	6,22	....
TECAN GROUP N	CH	1201,55	+ 1,98
TELEFONICA	ES ★	21,58	+ 0,37
TPI	ES ★	7,20	− 0,83
THOMSON CSF	FR ★	49,82	− 1,64
TOMRA SYSTEMS	NO	36,27	....
TRAFFICMASTER	GB	10,31	....
UNAXIS HLDG N	CH	305,05	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	48,30	....
VEDIOR NV	NL ★	17,70	+ 1,14
VESTAS WIND SYS	DK	64,48	+ 1,05
VIVENDI ENVIRON	FR ★	42,50	− 1,05
VOLVO -A-	SE	16,49	....
VOLVO -B-	SE	16,72	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		519,99	+ 0,04
ASSURANCES			
AEGIS GROUP	GB	2,73	....
AEGON NV	NL ★	45,35	+ 0,22
AGF	FR ★	59,55	− 1,57
ALLEANZA ASS	IT ★	14,96	....
ALLIANZ N	DE ★	369,50	+ 0,14
ALLIED ZURICH	GB	13,75	....
ASR VERZEKERING	NL ★	104	− 0,43
AXA	FR ★	148,80	− 0,80
BALOISE HLDG N	CH	1182,23	− 0,06
BRITANNIC	GB	16,09	....
CGNU	GB	16,49	+ 0,11
CNP ASSURANCES	FR ★	36	− 0,19
CORP MAPFRE R	ES ★	20,06	− 2
ERGO VERSICHERU	DE ★	167,20	....
ETHNIKI GEN INS	GR	20,91	....
EULER	FR ★	51,50	....
CODAN	DK	83,96	....
FORTIS (B)	BE ★	34,01	+ 0,03
GENERALI ASS	IT ★	36,05	....
GENERALI HLD VI	AT ★	181,50	....
INTERAM HELLEN	GR	20,62	....
IRISH LIFE & PE	GB	11,15	....
FONDIARIA ASS	IT ★	5,60	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,83	....
MEDIOLANUM	IT ★	16,80	....
MUENCH RUECKVER	DE ★	337	....
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	43,50	....
PRUDENTIAL	GB	15,69	....
RAS	IT ★	13,77	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,81	....
SAI	IT ★	17,92	....
SAMPO -A-	FI ★	49,60	− 0,20
SWISS RE N	CH	2302,52	+ 0,26
SCOR	FR ★	53,15	+ 0,19
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	59,09	....
SKANDIA INSURAN	SE	21,44	....
ST JAMES'S PLAC	GB	5,42	....
STOREBRAND	NO	8,50	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,81	....
SWISS LIFE REG	CH	925,80	− 0,29
TOPDANMARK	DK	22,97	....
ZURICH ALLIED N	CH	552,82	....
ZURICH FINL SVC	CH	572,80	− 0,35
▶ DJ E STOXX INSU P		432,56	− 0,27
MEDIAS			
MONDADORI	IT ★	13,34	....
B SKY B GROUP	GB	15,07	....
CANAL PLUS	FR ★	159,40	+ 0,13
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,61	....
CARLTON COMMUNI	GB	9,51	+ 2,05
DLY MAIL & GEN	GB	16,09	....
ELSEVIER	NL ★	13,51	− 0,66
EMAP PLC	GB	14,17	− 0,49
FUTURE NETWORK	GB	7,29	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	12,71	....
GWR GROUP	GB	13,19	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	18,06	− 0,77
INDP NEWS AND M	IR ★	3,80	....
INFORMA GROUP	GB	12,76	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	62,85	− 0,87
LAMBRAKIS PRESS	GR	19,97	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	56,90	+ 0,26
MEDIASET	IT ★	16,45	....
NRJ GROUP	FR ★	39	− 0,89
PEARSON	GB	31,51	+ 0,55
PRISA	ES ★	23,51	− 0,80
PROSIEBEN VZ	DE ★	131	....
PT MULTIMEDIA R	PT ★	33,30	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	35,05	− 1,27
PUBLIGROUPE N	CH	632,74	....
REED INTERNATIO	GB	9,69	....
REUTERS GROUP	GB	22,01	− 0,31
SMG	GB	4,22	....
SOGECABLE R	ES ★	29,51	− 1,63
TAYLOR NELSON S	GB	4,31	....
TELEWEST COMM.	GB	1,89	+ 1,87
TF1	FR ★	66,05	− 0,38
TRINITY MIRROR	GB	7,59	....
UNITED NEWS & M	GB	14,32	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	17,69	....
VNU	NL ★	56	+ 0,18
WOLTERS KLUWER	NL ★	25,13	+ 0,12
WPP GROUP	GB	15,10	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		464,89	− 0,03
BIENS DE CONSOMMATION			
AHOLD	NL ★	33,19	+ 0,06
ALTADIS -A-	ES ★	16,50	+ 0,30
AMADEUS GLOBAL	ES ★	9	− 0,55
ATHENS MEDICAL	GR	10,01	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	49,90	....
AVIS EUROPE	GB	3,47	....
BEIERSDORF AG	DE ★	108	....
BIC	FR ★	41,01	+ 0,02
BRIT AMER TOBAC	GB	8,14	....
CASINO GP	FR ★	99,80	− 0,70
RICHEMONT UNITS	CH	3226,99	+ 0,94
CLARINS	FR ★	87,70	− 0,34
DELHAIZE	BE ★	55,15	− 0,99
COLRUYT	BE ★	44,81	− 0,86
FIRSTGROUP	GB	3,84	....
FREESERVE	GB	2,67	− 2,53
GALLAHER GRP	GB	7,03	....
GIB	BE ★	42,50	+ 4,81
GIVAUDAN N	CH	283,74	....
HENKEL KGAA VZ	DE ★	69,50	+ 0,72
IMPERIAL TOBACC	GB	12,24	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	10	....
KESKO -B-	FI ★	9,70	+ 0,94
L'OREAL	FR ★	82,70	− 0,36
LAURUS NV	NL ★	9,10	− 1,09
MORRISON SUPERM	GB	3,09	− 1,11
RECKITT BENCKIS	GB	15,52	....
SAFEWAY	GB	4,79	+ 0,36
SAINSBURY J. PL	GB	6,46	+ 0,27
STAGECOACH HLDG	GB	1,18	− 1,45
T-ONLINE INT	DE ★	23,30	+ 2,46
TERRA NETWORKS	ES ★	31,60	− 4,24
TESCO PLC	GB	4,57	+ 0,77
TNT POST GROEP	NL ★	24,87	− 1,11
WANADOO	FR ★	14,79	+ 2
WORLD ONLINE IN	NL ★	13,40	+ 1,52
▶ DJ E STOXX N CY G P		462,07	+ 0,07
COMMERCE DISTRIBUTION			
ALLIANCE UNICHE	GB	10	+ 0,52
AVA ALLG HAND.G	DE ★	38,10	....
BOOTS CO PLC	GB	9,51	+ 1,11
BUHRMANN NV	NL ★	29,50	+ 0,51
CARREFOUR	FR ★	80,10	+ 0,12
CASTO.DUBOIS	FR ★	244	....
CC CARREFOUR	ES ★	15,20	− 1,62
CHARLES VOEGELE	CH	225,79	− 0,44
CONTINENTE	ES ★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE ★	255,50	− 1,62
DEBENHAMS	GB	3,42	....
DIXONS GROUP	GB	3,19	+ 0,55
GAL LAFAYETTE	FR ★	189	− 0,47
GEHE AG	DE ★	44,10	− 0,45
GREAT UNIV STOR	GB	8,11	....
GUCCI GROUP	NL ★	112	− 2,61
HENNES & MAURIT	SE	22,32	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	37,50	− 0,92
KINGFISHER	GB	6,37	....
MARKS & SPENCER	GB	3,02	....
MATALAN	GB	11,08	+ 0,16
METRO	DE ★	45,50	+ 1,11
NEXT PLC	GB	11,63	....
PINAULT PRINT.	FR ★	203,10	+ 1,55
SIGNET GROUP	GB	0,97	....
VALORA HLDG N	CH	240,44	....
VENDEX KBB NV	NL ★	14,50	....
W.H SMITH	GB	5,89	....
WOLSELEY PLC	GB	6,01	+ 3,90
▶ DJ E STOXX RETL P		388,08	+ 0,26
HAUTE TECHNOLOGIE			
AIXTRON	DE ★	153	− 0,07
ALCATEL	FR ★	74,05	− 2,57
ALTEC SA REG.	GR	9,70	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	32,06	− 2,70
BAAN COMPANY	NL ★	2,80	....
BALTIMORE TECH	GB	8,98	− 0,39
BOOKHAM TECHNOL	GB	38,32	− 11,72
SPIRENT	GB	18,66	....
BAE SYSTEMS	GB	6,60	− 0,52
BROKAT	DE ★	58,95	− 0,25
BULL	FR ★	6,67	− 0,45
BUSINESS OBJECT	FR ★	96,65	− 0,10
CAP GEMINI	FR ★	197,80	− 1,59
COLT TELECOM NE	GB	34,46	....
COMPTEL	FI ★	15,55	....
DASSAULT SYST.	FR ★	81,75	+ 2,83
DIALOG SEMICOND	GB	95,49	....
ERICSSON -B-	SE	14,13	....
F-SECURE	FI ★	5,64	+ 2,55
FILTRONIC	GB	13,98	− 4,51
FINMATICA	IT ★	50,85	....
GETRONICS	NL ★	11,89	− 0,34
GN GREAT NORDIC	DK	26,60	....
INFINEON TECHNO	DE ★	47,50	− 2,66
INFOGRAMES ENTE	FR ★	21,80	+ 0,09
INTRACOM R	GR	30,11	....
KEWILL SYSTEMS	GB	12,67	....
LOGICA	GB	34,67	....
LOGITECH INTL N	CH	347,01	+ 0,19
MARCONI	GB	15,76	− 1,30
MISYS	GB	13,06	+ 0,27
NOKIA	FI ★	45,78	+ 0,07
OCE	NL ★	18,10	− 0,55
OLIVETTI	IT ★	3,39	....
PSION	GB	10,64	+ 0,49
SAGE GRP	GB	9,34	+ 3,86
SAGEM	FR ★	199	+ 0,56
SAP AG	DE ★	182	+ 1,68
SAP VZ	DE ★	219,30	+ 1,76
SEMA GROUP	GB	17,59	+ 0,30
SEZ HLDG N	CH	679,37	− 0,49
SIEMENS AG N	DE ★	144	− 0,07
MB SOFTWARE	DE ★	9,78	+ 0,41
SPIRENT	GB	11,22	....
STMICROELEC SIC	FR ★	57,60	− 3,03
TECNOST	IT ★	3,77	....
TELE 1 EUROPE	SE	7,77	....
THINK TOOLS	CH	452,91	+ 4,45
THUS	GB	1,82	+ 6,06
TIETOENATOR	FI ★	21,80	+ 0,23
▶ DJ E STOXX TECH P		882,70	− 0,59
SERVICES COLLECTIFS			
ACEA	IT ★	16,35	....
AEM	IT ★	3,91	....
ANGLIAN WATER	GB	10,49	....
BRITISH ENERGY	GB	3,21	....
CENTRICA	GB	3,96	− 0,87
EDISON	IT ★	10,76	....
ELECTRABEL	BE ★	250,90	+ 0,40
ELECTRIC PORTUG	PT ★	3,21	....
ENDESA	ES ★	18,91	− 0,32
ENEL	IT ★	4,38	....
EVN	AT ★	29,50	....
FORTUM	FI ★	3,72	+ 0,81
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,11	− 0,93
HIDRO CANTABRIC	ES ★	22,58	+ 0,36
IBERDROLA	ES ★	14,45	+ 0,28
INNOGY HOLDINGS	GB	3,84	+ 0,45
ITALGAS	IT ★	5	....
KELDA	GB	6,28	....
NATIONAL GRID G	GB	10,17	....
INTERNATIONAL P	GB	5	+ 0,35
OESTERR ELEKTR	AT ★	90,10	....
PENNON GROUP	GB	11,75	....
POWERGEN	GB	9,24	....
SCOTTISH POWER	GB	9,17	+ 1,73
SEVERN TRENT	GB	13,40	....
SUEZ LYON EAUX	FR ★	178,60	− 1
SYDKRAFT -A-	SE	17,67	....
SYDKRAFT -C-	SE	17,73	....
THAMES WATER	GB	21,01	....
FENOSA	ES ★	20,36	− 0,68
UNITED UTILITIE	GB	12,34	+ 0,85
VIRIDIAN GROUP	GB	12,97	− 0,80
VIVENDI	FR ★	79,45	+ 0,38
▶ DJ E STOXX PO SUP P		327,64	....

(Publicité)

Chaque samedi avec

Le Monde

DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE TELEVISION

EURO NOUVEAU MARCHÉ

24/10 10 h 11 ▶

	Cours en euros	% Var. 23/10
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	17,30	....
ANTONOV	0,62	....
C/TAC	4,65	....
CARDIO CONTROL	4,80	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5,70	....
INNOCONCEPTS NV	21	....
NEDGRAPHICS HOLD	17,40	....
SOPHEON	7,35	....
PROLION HOLDING	94	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

VALEURS FRANCE

● L'action **France Télécom** bondissait de 3,63 % dans les premiers échanges de mardi 24 octobre, atteignant 117,1 euros après la décision du gouvernement italien d'accepter le résultat des adjudications pour les quatre licences UMTS, malgré l'arrêt anticipé des enchères dû au retrait du cinquième candidat.
● Le titre **Suez Lyonnaise** reculait de 0,28 %, à 179,9 euros, mardi matin. Le groupe a annoncé la cession de 3,73 % du capital de Vinci, dont elle ne détient plus qu'une part située juste au-dessous du seuil de 20 %, avec une plus-value de 50 millions d'euros. Le titre **Vinci** cédait quant à lui 0,68 %, à 58,6 euros.
● Le titre **PSA** gagnait, mardi matin, 1,49 %, atteignant 211,8 euros. Le constructeur automobile a annoncé une progression de 17,2 % de son chiffre d'affaires au troisième trimestre, à 32,6 milliards d'euros. A périmètre comparable, la progression est de 14,9 %.
● Le fabricant de bouchons Sabaté a déposé une offre publique d'échange sur le tonnelier Diosos à raison de 13 actions Sabaté pour 10 actions Diosos. Sur la base des derniers cours de clôture, cette offre valorise Diosos à 51,675 euros par action, ou 186,1 millions d'euros au total. Ce prix représente une prime de 12,6 % sur le dernier cours coté de Diosos. Le Conseil des marchés financier a demandé à ParisBourse de maintenir la suspension de cotation des actions **Diosos** et des titres **Sabaté** jusqu'à nouvel avis.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 24 OCTOBRE **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 octobre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	❯	44,28	290,46	−0,05	0,90
AGF	❯	60,60	397,51	+0,17	1,62
AFFINE(EXIMM		37,95	248,94	+1,47	2,59
AIR FRANCE G	❯	18,71	122,73	−1,53	0,14
AIR LIQUIDE	❯	129	846,18	...	2,60
ALCATEL	❯	75,55	495,58	−0,59	2,20
ALCATEL O		80	524,77	+0,38	...
ALSTOM	❯	24,85	163,01	−0,68	0,55
ALTRAN TECHN	❯	242,50	1590,70	+0,62	0,32
ATOS CA	❯	97,60	640,21	−0,76	...
ARBEL		...	...	...	0,53
AVENTIS	❯	82,60	541,82	−0,48	0,45
AXA	❯	149,30	979,34	−0,47	2
AZEO(EXG.ET	❯	68,55	449,66	−0,72	0,92
BIC	❯	41,10	269,60	+0,24	0,24
BAIL INVESTI	❯	113,90	747,14	+0,35	6,51
BAZAR HOT. V		...	...	...	3
BIS		...	...	...	1,22
BNPPARIBAS	❯	95,80	628,41	+1,70	1,75
BOLLORE	❯	...	...	...	4,12
BOLLORE INV.		38,10	249,92	+0,26	0,16
BONGRAIN		33,11	217,19	−4,03	10,70
BOUYGUES	❯	54,80	359,46	+1,39	2,59
BOUYGUES OFF	❯	58,55	384,06	−1,60	1,30
BULL#	❯	6,65	43,62	−0,75	...
BUSINESS OBJ	❯	97,45	639,23	+0,72	...
B T P (LA CI		...	...	...	0,46
BURELLE (LY)		73,40	481,47	+1,94	5,75
CANAL +	❯	161	1056,09	+1,13	0,80
CAP GEMINI	❯	191,90	1258,78	−4,53	1
CARBONE-LORR	❯	49,40	324,04	−0,02	0,88
CARREFOUR	❯	80,50	528,05	+0,63	0,90
CASINO GUICH	❯	100	655,96	−0,50	1,27
CASINO GUICH		64,85	425,39	−0,23	1,31
CASTORAMA DU	❯	242	1587,42	−0,82	2,47
CEA INDUSTRI		134	878,98	...	10,23
CEGID (LY)		93	610,04	+0,43	4,04
CGIP	❯	47,50	311,58	−1,43	0,90
CHARGEURS		66,60	436,87	+4,06	2,13
CHRISTIAN DA		72	472,29	...	0,76
CHRISTIAN DI	❯	58,50	383,73	+1,74	1,80
CIC -ACTIONS		...	...	...	1,39
CIMENTS FRAN	❯	52,30	343,07	−1,04	1,40
CLARINS	❯	88,65	581,51	+0,74	1
CLUB MEDITER	❯	93,90	615,94	−0,11	0,50
CNP ASSURANC	❯	36	236,14	−0,19	0,88
COFACE	❯	...	...	...	1,50
COFLEXIP	❯	160	1049,53	+0,63	1,16
COLAS	❯	54,75	359,14	+2,24	4,25
CONTIN.ENTRE		41,50	272,22	+3,49	2
CPR	❯	58	380,46	−0,09	1
CRED.FON.FRA		12,62	82,78	−2,55	0,83
CFF.RECYCLIN		39,99	262,32	+1,86	0,57
CREDIT LYONN	❯	39,90	261,73	...	0,50
CS COM.ET SY		54,10	354,87	−1,64	0,84
DAMART		83	544,44	+2,47	2,90
DANONE	❯	156,20	1024,60	+0,13	3,50
DASSAULT-AVI		202	1325,03	−0,98	5
DASSAULT SYS	❯	82,10	538,54	+3,27	0,27
DE DIETRICH	❯	68	446,05	+0,59	1,80
DEVEAUX(LY)#		75,60	495,90	...	3
DEV.R.N-P.CA		14,90	97,74	...	0,55
DMC (DOLLFUS		5,99	39,29	−0,17	0,61
DYNACTION		25,05	164,32	+0,48	0,50
EIFFAGE	❯	62,95	412,92	−0,40	0,78
ELIOR	❯	11,98	78,58	+1,53	...
ELEC.MADAGAS		...	...	...	...
ELF AQUITAIN		172	1128,25	+0,29	...
ENTENIAL(EX		31	203,35	+0,65	...
ERAMET	❯	44,20	289,93	−0,67	0,60
ERIDANIA BEG	❯	88,20	578,55	−0,68	3,30
ESSILOR INTL	❯	273	1790,76	+1,11	3,40
ESSO		68,70	450,64	−0,43	2,29
EULER	❯	51	334,54	−0,97	...
EURAFRANCE	❯	635	4165,33	−2,16	8,54
EURO DISNEY	❯	0,52	3,41	−1,89	...
EUROTUNNEL	❯	1,15	7,54	+1,77	...
FAURECIA	❯	38	249,26	+0,56	0,91
FIMALAC SA C	❯	31,51	206,69	−1,50	3,72
F.F.P. (NY)		67	439,49	−1,90	0,95
FINAXA		128,20	840,94	+0,16	2
FIVES-LILLE		84,10	551,66	−0,12	1,50
FONC.LYON.#		115	754,35	−0,86	3,03
FRANCE TELEC	❯	117,60	771,41	+4,07	1
FROMAGERIES		424	2781,26	+2,17	10,06
GALERIES LAF	❯	188,70	1237,79	−0,63	0,30
GAUMONT #		54,75	359,14	...	0,57
GECINA	❯	101	662,52	+0,60	3,18
GEOPHYSIQUE	❯	75,25	493,61	+1,01	1,22
GFI INFORMAT	❯	36	236,14	−1,37	0,61
GRANDVISION	❯	21,80	143	−0,18	0,25
GROUPE ANDRE		124,90	819,29	...	1,98
GROUPE GASCO		76,45	501,48	−1,74	2,60
GR.ZANNIER (		53,80	352,90	−0,28	0,61
GROUPE GTM	❯	138	905,22	+1,85	2,35
GROUPE PARTO		55	360,78	+0,55	1,68
GUYENNE GASC	❯	86,60	568,06	−0,46	6,50
HAVAS ADVERT	❯	18,24	119,65	+0,22	3
IMERYS	❯	103,90	681,54	−0,38	3,20
IMMOBANQUE		116,50	764,19	−0,43	10,67
IMMEUBLES DE		...	...	...	0,30
INFOGRAMES E	❯	21,81	143,06	+0,14	...
IM.MARSEILLA		...	...	...	38,87
INGENICO	❯	44,05	288,95	−1,01	0,20
ISIS	❯	81	531,33	+0,75	2,16
KAUFMAN ET B	❯	19	124,63	...	...
KLEPIERRE		103,60	679,57	+0,78	2,50
LABINAL OPA		123,10	807,48	+3,27	...
LAFARGE	❯	78	511,65	+0,26	2,05
LAGARDERE	❯	62,50	409,97	−1,42	0,78
LAPEYRE	❯	58,60	384,39	−1,18	1,08
LEBON (CIE)		51,30	336,51	−0,39	1,83
LEGRAND	❯	187	1226,64	−0,43	0,92
LEGRAND ADP		105,10	689,41	−0,66	1,48
LEGRIS INDUS	❯	39,40	258,45	+1,78	1
LIBERTY SURF	❯	16,60	108,89	+8,92	...
LOCINDUS		111,20	729,42	+0,09	8,51
L'OREAL	❯	82,85	543,46	−0,18	3,40
LOUVRE #		64	419,81	+0,16	1,01
LVMH MOET HE	❯	82,90	543,79	+2,09	2,40
MARINE WENDE	❯	83	544,44	...	3,60
METALEUROP		6,12	40,14	+0,33	0,61
MICHELIN	❯	31,15	204,33	−0,57	0,71
MONTUPET SA		25,80	169,24	−1,15	0,17
MOULINEX		3,81	24,99	...	0,61
NATEXIS BQ P	❯	90,60	594,30	...	2,20
NEOPOST	❯	22,95	150,54	−0,09	...
NORBERT DENT		15,25	100,03	+0,33	0,36
NORD-EST		25,65	168,25	+0,51	0,94
NRJ GROUP	❯	39,20	257,14	−0,38	...
OBERTHUR CAR	❯	22,40	146,93	−2,61	...
OLIPAR		7,51	49,26	−3,10	...
OXYG.EXT-ORI		...	...	...	13,72
PECHINEY ACT	❯	42,15	276,49	+0,36	0,81
PECHINEY B P		...	...	...	0,81
PENAUILLE PO		58,40	383,08	+0,34	2,60
PERNOD-RICAR	❯	55	360,78	...	0,85
PEUGEOT	❯	212,30	1392,60	+1,72	2,70
PINAULT-PRIN	❯	202	1325,03	+1	1,78
PLASTIC OMN.	❯	110	721,55	−0,90	12,20
PSB INDUSTRI		71	465,73	−1,80	2,50
PUBLICIS GR.	❯	35,06	229,98	−1,24	1,70
REMY COINTRE	❯	34,61	227,03	+1,05	0,90
RENAULT	❯	49,18	322,60	+0,45	0,76
REXEL	❯	80,10	525,42	−0,87	1,34
RHODIA	❯	12,92	84,75	−0,92	0,40
ROCHETTE (LA		6,10	40,01	+1,67	0,18
ROYAL CANIN	❯	115,60	758,29	−0,43	0,90
ROUGIER #		63	413,25	−1,33	3,05
RUE IMPERIAL		...	...	...	20,73
SADE (NY)		50	327,98	+2,04	2,10
SAGEM S.A.	❯	199,40	1307,98	+0,76	3,81
SAGEM ADP		125,90	825,85	+2,36	4,12
SAINT-GOBAIN	❯	140,60	922,28	−1,47	3,60
SALVEPAR (NY		60,05	393,90	+0,08	3,05
SANOFI SYNTH	❯	60,35	395,87	−0,74	0,32
SCHNEIDER EL	❯	74,95	491,64	+0,81	1,34
SCOR	❯	52,50	344,38	−1,04	1,70
S.E.B.	❯	59,45	389,97	+0,76	1,90
SEITA	❯	46,30	303,71	...	5
SELECTIBAIL(		15,30	100,36	+0,66	1,65
SIDEL	❯	63,10	413,91	+0,56	1
SILIC CA		150,20	985,25	+0,07	6,30
SIMCO	❯	74,20	486,72	...	2,47
SKIS ROSSIGN		14,93	97,93	+0,88	0,23
SOCIETE GENE	❯	59	387,01	−0,34	6,20
SODEXHO ALLI	❯	186	1220,08	−0,16	1,78
SOGEPARC (FI		...	...	...	1,40
SOMMER ALLIB	❯	45,55	298,79	+3,05	0,75
SOPHIA	❯	28,52	187,08	...	1,48
SOPRA #	❯	85	557,56	+2,41	0,58
SPIR COMMUNI	❯	89,20	585,11	−0,34	2,70
SR TELEPERFO	❯	38,97	255,63	−0,03	0,13
STUDIOCANAL		9,50	62,32	...	0,54
SUCR.PITHIVI		316	2072,82	+3,27	11
SUEZ LYON.DE	❯	179,90	1180,07	−0,28	3
TAITTINGER		...	...	...	9,30
TF1	❯	65,90	432,28	−0,60	4,60
TECHNIP	❯	144,20	945,89	−0,55	3
THOMSON-CSF	❯	49,70	326,01	−1,88	0,61
THOMSON MULT	❯	51,35	336,83	+0,10	...
TOTAL FINA E	❯	175	1147,92	+0,57	2,35
TRANSICIEL #	❯	57	373,90	−1,72	0,80
UBI SOFT ENT	❯	52,50	344,38	+0,38	...
UNIBAIL	❯	158	1036,41	+1,02	5
UNILOG	❯	111,10	728,77	+0,45	0,30
USINOR	❯	11,60	76,09	+0,96	0,48
VALEO	❯	46,82	307,12	−0,49	1,50
VALLOUREC	❯	53,60	351,59	−0,83	0,76
VIA BANQUE		...	...	...	3,05
VICAT		57	373,90	+0,88	0,91
VINCI	❯	58,65	384,72	−0,59	1,60
VIVENDI	❯	80,20	526,08	+1,33	1
VIVENDI ENVI	❯	42,50	278,78	−1,05	...
WANADOO	❯	14,79	97,02	+2	...
WORMS (EX.SO		16,61	108,95	+3,75	0,46
ZODIAC	❯	223,90	1468,69	−1,28	2,60

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO		760,50	4988,55	+0,07	3,47
AMERICAN EXP		65,90	432,28	−0,90	0,08
AMVESCAP EXP		24,50	160,71	+6,52	0,07
ANGLOGOLD LT		38,15	250,25	+0,93	0,85
A.T.T. #		33,01	216,53	+1,32	0,21
BARRICK GOLD		15,53	101,87	−2,02	0,09
COLGATE PAL		...	...	...	0,15
CROWN CORK O		...	...	...	0,23
DE BEERS #		32	209,91	−0,16	0,46
DIAGO PLC		10,81	70,91	−0,37	0,21
DOW CHEMICAL		...	...	...	0,28
DU PONT NEMO		48,05	315,19	+1,59	0,33
ECHO BAY MIN		0,73	4,79	−6,41	0,02
ELECTROLUX		14,75	96,75	+1,72	0,30
ELF GABON		133,50	875,70	+1,44	25,86
ERICSSON #	❯	14,72	96,56	+4,99	0,17
FORD MOTOR #		30	196,79	−2,91	...
GENERAL ELEC		59,90	392,92	+1,35	0,13
GENERAL MOTO		68,15	447,03	−0,51	0,47
GOLD FIELDS		3,42	22,43	+0,29	0,03
HARMONY GOLD		5,02	32,93	−0,59	0,11
HITACHI #		13,80	90,52	+3,99	0,02
HSBC HOLDING	❯	16,90	110,86	−0,35	0,17
I.B.M.	❯	111,70	732,70	−0,09	0,12
I.C.I.		6,37	41,78	+0,95	0,21
ITO YOKADO #		56,40	369,96	−2	0,09
I.T.T. INDUS		36,35	238,44	...	0,14
KINGFISHER P	❯	6,49	42,57	−0,15	0,07
MATSUSHITA		...	...	...	0,03
MC DONALD'S		34,75	227,95	+0,14	0,04
MERK AND CO		100,90	661,86	−0,10	0,32
MITSUBISHI C		...	...	...	0,02
NESTLE SA #	❯	2340	15349,39	+0,52	17,87
NORSK HYDRO		...	...	...	0,83
PFIZER INC		54,40	356,84	+0,74	0,08
PHILIP MORRI		41,27	270,71	+0,66	0,52
PROCTER GAMB		83,30	546,41	−2,46	0,35
RIO TINTO PL		...	...	...	0,21
SCHLUMBERGER		96,60	633,65	−1,13	0,21
SEGA ENTERPR		9,70	63,63	+1,57	0,08
SEMA GROUP #	❯	17,50	114,79	...	0,03
SHELL TRANSP		10,35	67,89	+2,27	0,09
SONY CORP. #	❯	114,70	752,38	−0,26	0,13
T.D.K. #		146	957,70	+0,69	0,13
TOSHITA #		9,31	61,07	−0,21	0,03
UNITED TECHO		76,80	503,77	−1,41	0,19
ZAMBIA COPPE		0,57	3,74	−3,39	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 23 OCTOBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 10**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		16,26	106,66	−4,35
AB SOFT		7	45,92	−2,10
ACCESS COMME		20,93	137,29	−4,86
ADL PARTNER		21,87	143,46	+6,68
ALGORIEL #		14,98	98,26	−0,47
ALPHAMEDIA		5,50	36,08	...
ALPHA MOS #		6,55	42,97	−1,50
ALTAMIR & CI		155	1016,73	−2,52
ALTAMIR BS 9	◆	19	124,63	...
ALDETA	◆	5,25	34,44	...
ALTI #		25,90	169,89	+5,71
A NOVO #		197,90	1298,14	+0,20
ARTPRICE COM		19,70	129,22	−2,72
ASTRA		1,76	11,54	+1,15
AUFEMININ.CO		6,40	41,98	+5,61
AUTOMA TECH		12,80	83,96	−3,40
AVENIR TELEC	❯	9,40	61,66	−1,05
AVENIR TELEC		7,79	51,10	+10,50
BAC MAJESTIC		13,20	86,59	−2,22
BARBARA BUI		14,75	96,75	+5,36
BCI NAVIGATI		30	196,79	...
BELVEDERE		15,60	102,33	−2,50
BOURSE DIREC		10,18	66,78	−3,05
BRIME TECHNO		49	321,42	−0,63
BRIME TECHN	◆	2,86	18,76	...
BUSINESS INT		9,19	60,28	−2,13
BVRP ACT.DIV		49	321,42	+2,08
BVRP ACT.NV	◆	61,90	406,04	...
CAC SYSTEMES	◆	1,52	9,97	...
CAST		36,75	241,06	−0,68
CEREP		88,90	583,15	+2,89
CHEMUNEX #		1,35	8,86	+4,65
CMT MEDICAL		19,90	130,54	+7,63
COALA #		39	255,82	−5,25
COHERIS ATIX		56	367,34	+1,08
COIL		26	170,55	−1,89
CION ET SYS.		6,67	43,75	−2,63
CONSODATA #		47	308,30	+2,17
CONSORS FRAN		15,25	100,03	+4,45
CROSS SYSTEM		27,49	180,32	−0,04
CRYO #		17,80	116,76	−3,78
CRYONETWORKS.		18,37	120,50	−3,32
CYBERDECK #		4,90	32,14	...
CYBER PRES.P		39,90	261,73	−1,97
CYBERSEARCH		6,65	43,62	+2,31
CYRANO #		5,21	34,18	−1,70
DALET #		22,70	148,90	+12,94
DATATRONIC		22	144,31	+4,76
DESK #		2,60	17,05	...
DESK BS 98		0,19	1,25	+5,56
DEVOTEAM #	❯	90,50	593,64	−0,33
DMS #		10,90	71,50	+3,71
D INTERACTIV		122,10	800,92	+0,83
DIOSOS #	◆	45,90	301,08	...
DURAND ALLIZ		1,22	8	+2,52
DURAN DUBOI		56	367,34	+1,82
DURAN BS 00	◆	6,20	40,67	...
EFFIK #		14,95	98,07	−0,33
EGIDE #		649	4257,16	+10
EMME(JCE 1/1		12,10	79,37	+0,41
ESI GROUP		35	229,58	−4,11
ESKER		13,70	89,87	−0,36
EUROFINS SCI		36,50	239,42	+4,29
EURO.CARGO S		10,25	67,24	−6,82
EUROPSTAT #	❯	26,70	175,14	−2,02
FIMATEX #	❯	13,10	85,93	+0,92
FI SYSTEM #	❯	24,50	160,71	−1,61
FI SYSTEM BS		6,90	45,26	−6,63
FLOREANE MED		8,61	56,48	−4,33
GAMELOFT COM		8,05	52,80	...
GAUDRIOT #		23,50	154,15	+2,17
GENERIX #		39,50	259,10	+3,95
GENESYS #		51,50	337,82	+2,39
GENESYS BS00		13,50	88,55	+2,82
GENSET	❯	69,20	453,92	−1,14
GL TRADE #		44,10	289,28	−2
GUILLEMOT #		53	347,66	−1,76
GUYANOR ACTI		0,27	1,77	−10
HF COMPANY		94,80	621,85	−0,21
HIGH CO.#		108	708,43	+0,19
HIGHWAVE OPT	❯	183	1200,40	+2,98
HIMALAYA		28,69	188,19	+3,95
HI MEDIA		8,80	57,72	...
HOLOGRAM IND		102,10	669,73	−1,83
HUBWOO.COM		16,79	110,14	+9,67
IB GROUP.COM		23,90	156,77	−0,42
IDP	●	5,20	34,11	...
IDP BON 98 (	●	1,07	7,02	...
IGE +XAO		18,51	121,42	+0,60
ILOG #		36,50	239,42	−2,41
IMECOM GROUP		3,70	24,27	+2,49
INFOSOURCES		10,79	70,78	+7,90
INFOSOURCE B		40,10	263,04	+1,78
INFOTEL #		59,40	389,64	−0,67
INFO VISTA		50,10	328,63	+11,58
INTEGRA NET	❯	9,25	60,68	−2,63
INTEGRA ACT		...	...	...
INTERCALL #	◆	16,01	105,02	...
IPSOS #		110,30	723,52	−0,63
IPSOS BS00	◆	11,30	74,12	...
IT LINK		23,74	155,72	+0,38
JOLIEZ-REGOL	◆	3,50	22,96	...
JOLIEZ-REGOL	◆	0,17	1,12	...
KALISTO ENTE		16	104,95	−0,62
KEYRUS PROGI		8,18	53,66	+2,89
KAZIBAO		5,70	37,39	−2,90
LACIE GROUP		4,65	30,50	+0,65
LEXIBOOK #		17,40	114,14	+1,16
LINEDATASERV		28	183,67	−1,75
MEDCOST #		8,30	54,44	+0,61
MEDIDEP #		53,45	350,61	+3,59
METROLOGIC G		91	596,92	+1,11
MICROPOLE		12,95	84,95	−0,38
MONDIAL PECH		6,21	40,73	+0,16
MULTIMANIA #		22,20	145,62	−3,06
NATUREX		11,70	76,75	−2,50
NET2S #		29,50	193,51	...
NETGEM	❯	27,74	181,96	+4,25
NETVALUE #		11,76	77,14	−3,61
NEURONES #		4,78	31,35	+3,91
NICOX #		77,95	511,32	+0,58
OLITEC		54,30	356,18	+7,85
OPTIMA DIREC		9,80	64,28	...
OPTIMS #		4,50	29,52	−8,16
OXIS INTL RG		1,05	6,89	...
PERFECT TECH		76,60	502,46	+1,46
PHARMAGEST I		21,30	139,72	−0,93
PHONE SYS.NE		7,32	48,02	+0,27
PICOGIGA		32,85	215,48	+4,29
PROSODIE #		65,15	427,36	−4,19
PROSODIE BS	◆	34	223,03	...
PROLOGUE SOF		13,61	89,28	+2,33
PROXIDIS		1,35	8,86	...
QUALIFLOW		36,25	237,78	−2
QUANTEL		4,73	31,03	+0,42
QUANTUM APPL		3	19,68	−4,76
R2I SANTE		20	131,19	−4,76
RECIF #		39,20	257,14	+2,62
REPONSE #		44	288,62	...
REGINA RUBEN		9,20	60,35	+2,22
RIBER #		26,20	171,86	+4,47
RIGIFLEX INT		102,90	674,98	−2
SAVEURS DE F		13,50	88,55	−0,07
GUILLEMOT BS		22,49	147,52	−0,04
SELF TRADE #		11,27	73,93	−0,44
SILICOMP #		70,95	465,40	+6,05
SITICOM GROU		38,97	255,63	+9,99
SOFT COMPUTI		27,50	180,39	...
SOI TEC SILI	❯	27,23	178,62	+0,85
SOI TEC BS 0		36,10	236,80	−2,43
SQLI		10,90	71,50	−0,91
STACI #		11,60	76,09	+18,37
STELAX		0,79	5,18	−8,14
SYNELEC #		21	137,75	+2,44
SYSTAR #		35	229,58	+9,55
SYSTRAN		6,70	43,95	−3,32
TEL.RES.SERV		16,45	107,90	−2,08
TELECOM CITY		8,19	53,72	+0,49
TETE DS LES		1,90	12,46	+0,53
THERMATECH I		31	203,35	−5,89
TITUS INTERA		15,55	102	+0,32
TITUS INTER.	◆	32,40	212,53	...
TITUS INTER.	◆	82	537,88	...
TITUS INTER.	◆	23	150,87	...

(Publicité)

www.sgam.fr
Recevez par e-mail les analyses de nos experts.
2, place de la Coupole
92078 Paris-La Défense Cedex
Serveur vocal :
08 36 68 36 62 (2.21 F/mn)
SG
ASSET MANAGEMENT

SECOND MARCHÉ

MARDI 24 OCTOBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ALTEDIA		41	268,94	−2,38
ARKOPHARMA #		106,10	695,97	−1,67
CNIM CA#		57	373,90	...
FINACOR	◆	10,20	66,91	...
GFI INDUSTRI		27,55	180,72	−2,30
LAURENT-PERR		30,01	196,85	...
M6-METR.TV A	❯	56,50	370,62	−0,44
HERMES INTL	❯	154,60	1014,11	+2,38
RALLYE (LY)	❯	57,80	379,14	+1,14
MANITOU #		106,40	697,94	−1,48
ALTEN (SVN)	❯	142	931,46	−2,07
APRIL S.A.#(		196,30	1287,64	−0,05
BENETEAU CA#		111,20	729,42	−0,09
STERIA GROUP		139	911,78	−2,04
PINGUELY HAU		28	183,67	...
UNION FIN.FR		195	1279,12	−2,26
CEGEDIM #	◆	76,90	504,43	...
FINATIS(EX.L	◆	109,90	720,90	...
AB GROUPE		35,45	232,54	...
MARIONNAUD P		115,20	755,66	−2,37
RODRIGUEZ GR		290	1902,28	...
PIERRE VACAN		62,60	410,63	−2,64
EXPAND S.A.	◆	81,70	535,92	...
C.A. PARIS I		213,20	1398,50	+0,57
JET MULTIMED		82,20	539,20	−0,12
FININFO		32,60	213,84	−2,69
MANUTAN INTE		54,45	357,17	+0,46
LECTRA SYST		14,86	97,48	+1,78
DANE-ELEC ME		18,20	119,38	...
SOLERI		289	1895,72	...
ALGECO #		113	741,23	−0,88
SECHE ENVIRO		110	721,55	−1,79
AUBAY		20,58	135	−2
GROUPE J.C.D		145	951,14	+0,14

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 23 octobre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ Euros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	29,78	195,34	23/10
AGIPI ACTIONS (AXA)	33,21	217,84	23/10
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2387,74	15662,55	23/10
BNP MONÉ PLACEMENT C	13128,99	86120,53	23/10
BNP MONÉ PLACEMENT D	11767,46	77189,48	23/10
BNP MONÉ TRÉSORERIE	149082,81	977919,13	23/10
BNP OBLIG. CT	163,51	1072,56	20/10
BNP OBLIG. LT	33,63	220,60	20/10
BNP OBLIG. MT C	144,29	946,48	20/10
BNP OBLIG. MT D	134,96	885,28	20/10
BNP OBLIG. SPREADS	172,94	1134,41	20/10
BNP OBLIG. TRÉSOR	1861,63	12211,49	20/10
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1752,65	11496,63	23/10
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 08 36 68 22 00 (2,23 F/mn)			
BP OBLI CONVERTIBLES	330,07	2165,12	22/10
BP OBLI HAUT REND.	108,12	709,22	22/10
BP MEDITERRANÉE DÉV.	113,92	747,27	22/10
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	240,99	1580,79	22/10
BP OBLIG. EUROPE	49,61	325,42	23/10
BP SÉCURITÉ	98352,23	645148,34	23/10
EUROACTION MIDCAP	205,15	1345,70	23/10
FRUCTI EURO 50	136,17	893,22	23/10
FRUCTIFRANCE C	107,34	704,10	22/10
FRUCTIFONDS FRANCE NM	460,26	3019,11	17/10
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	237	1554,62	22/10
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	506,12	3319,93	22/10
NORD SUD DÉVELOP. D	410,80	2694,67	22/10
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	61,66	404,46	23/10
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	85,52	560,97	23/10
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	22,82	149,69	23/10
ÉCUR. CAPITALISATION C	41,14	269,86	23/10
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	56,63	371,47	23/10
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	53,41	350,35	23/10
ÉCUR. EXPANSION C	14080,52	92362,16	23/10
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	40,33	264,55	23/10
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	67,38	441,98	23/10
ÉC. MONÉT.C	215,35	1412,60	23/10
ÉC. MONÉT.D	189,35	1242,05	23/10
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	179,63	1178,30	23/10
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	268,88	1763,74	23/10
ÉPARCOURT-SICAV D	27,71	181,77	23/10
GÉOPTIM C	2146,77	14081,89	23/10
HORIZON C	612,05	4014,78	23/10
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	14,60	95,77	23/10
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	38,95	255,50	23/10
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,10	217,12	23/10
ÉCUREUIL VITALITÉ C	48,56	318,53	23/10
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE	601,85	3947,88	23/10
ATOUT FONCIER	329,51	2161,44	23/10
ATOUT FRANCE ASIE D	99,02	649,53	23/10
ATOUT FRANCE EUROPE	243,53	1597,45	23/10
ATOUT FRANCE MONDE	60,59	397,44	23/10
ATOUT FUTUR C	259,85	1704,50	23/10
ATOUT FUTUR D	240,64	1578,49	23/10
ATOUT SÉLECTION	135,77	890,59	23/10
COEXIS	325,40	2134,48	23/10
DIÈZE	482,26	3163,42	23/10
EURODYN	699,06	4585,53	23/10
INDICIA EUROLAND	148,94	976,98	20/10
INDICIA FRANCE	520,57	3414,72	20/10
INDOCAM AMÉRIQUE	60,81	398,89	23/10
INDOCAM ASIE	26,56	174,22	23/10
INDOCAM MULTI OBLIG	170,25	1116,77	23/10
INDOCAM ORIENT C	40,93	268,48	23/10
INDOCAM ORIENT D	36,46	239,16	23/10
INDOCAM JAPON	226,98	1488,89	23/10
INDOCAM STR. 5-7 C	324,48	2128,45	20/10
INDOCAM STR. 5-7 D	213,41	1399,88	20/10
OBLIFUTUR C	93,70	614,63	23/10
OBLIFUTUR D	80,64	528,96	23/10
REVENU-VERT	167,87	1101,16	23/10
UNIVERS ACTIONS	75,13	492,82	23/10
UNIVERS-OBLIGATIONS	40,34	264,61	23/10
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	102,98	675,50	20/10
INDOCAM VAL. RESTR.	349,88	2295,06	20/10
MASTER ACTIONS	57,30	375,86	19/10
MASTER OBLIGATIONS	29,57	193,97	19/10
OPTALIS DYNAMIQ. C	22,83	149,75	20/10
OPTALIS DYNAMIQ. D	21,90	143,65	20/10
OPTALIS ÉQUILIB. C	20,69	135,72	20/10
OPTALIS ÉQUILIB. D	19,35	126,93	20/10
OPTALIS EXPANSION C	19,44	127,52	20/10
OPTALIS EXPANSION D	19,30	126,60	20/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,78	116,63	20/10
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,07	105,41	20/10
PACTE SOL. LOGEM.	76,23	500,04	17/10
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,21	532,70	17/10
UNIVAR C	184,83	1212,41	25/10
UNIVAR D	184,83	1212,41	25/10
CIC Crédit Industriel et Commercial			
CIC FRANCIC	41,20	270,25	18/10
CIC FINUNION	165,70	1086,92	19/10
CIC OBLI LONG TERME	14,33	94	18/10
CICAMONDE	38,57	253	18/10
CONVERTICIC	6,25	41	18/10
EPARCIC	411,70	2700,57	18/10
EUROCIC LEADERS	512,50	3361,78	18/10
EUROPE RÉGIONS	68,84	451,56	18/10
FRANCIC PIERRE	34,68	227,49	18/10
MENSUELCIC	1420,50	9317,87	18/10
OBLICIC MONDIAL	705,91	4630,47	18/10
RENTACIC	23,33	153,03	18/10
UNION AMÉRIQUE	750,02	4919,81	19/10
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	217,71	1428,08	23/10
LION 20000 C/3 11/06/99	944,81	6197,55	23/10
LION 20000 D/3 11/06/99	842,96	5529,46	23/10
SICAV 5000	212,27	1392,40	23/10
SLIVAFRANCE	373,55	2450,33	23/10
SLIVARENTE	38,95	255,50	23/10
SLIVINTER	211,23	1385,58	23/10
TRILION	736,95	4834,08	23/10
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	234,15	1535,92	23/10
ACTILION DYNAMIQUE D *.	225,63	1480,04	23/10
ACTILION PEA DYNAMIQUE	91,22	598,36	23/10
ACTILION ÉQUILIBRE C *	203,01	1331,66	23/10
ACTILION ÉQUILIBRE D *	194,07	1273,02	23/10
ACTILION PRUDENCE C *	179,42	1176,92	23/10
ACTILION PRUDENCE D *	171,19	1122,93	23/10
INTERLION	217,35	1425,72	23/10
LION ACTION EURO	118,49	777,24	23/10
LION PEA EURO	119,67	784,98	23/10
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	28,75	188,59	23/10
CM EUROPE TECHNOL.	9,04	59,30	23/10
CM FRANCE ACTIONS	46,87	307,45	23/10
CM MID. ACT. FRANCE	41,09	269,53	23/10
CM MONDE ACTIONS	442,38	2901,82	23/10
CM OBLIG. LONG TERME	102,85	674,65	23/10
CM OPTION DYNAM.	37,29	244,61	23/10
CM OPTION ÉQUIL.	54,85	359,79	23/10
CM OBLIG. COURT TERME	155,42	1019,49	23/10
CM OBLIG. MOYEN TERME	316,28	2074,66	23/10
CM OBLIG. QUATRE	160,87	1055,24	23/10
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION.	18,80	123,32	23/10
LCF E. DE ROTHSCHILD			
AMÉRIQUE 2000	179,87	1179,87	23/10
ASIE 2000	88,66	581,57	23/10
NOUVELLE EUROPE	280,43	1839,50	20/10
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3367,14	22086,99	20/10
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3225,50	21157,89	20/10
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	335,62	2201,52	20/10
ST-HONORÉ FRANCE	67,44	442,38	23/10
ST-HONORÉ PACIFIQUE	155,63	1020,87	20/10
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	225,47	1478,99	20/10
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	417,89	2741,18	20/10
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	119,84	786,10	20/10
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	262,99	1725,10	20/10
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	7994,34	52439,43	20/10
STRATÉGIE INDICE USA	12099,58	79368,04	20/10
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	102,61	673,08	23/10
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	36,26	237,85	23/10
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	35,56	233,26	23/10
AMPLITUDE EUROPE C	44,84	294,13	23/10
AMPLITUDE EUROPE D	43,53	285,54	23/10
AMPLITUDE MONDE C	318,04	2086,21	23/10
AMPLITUDE MONDE D	287,85	1888,17	23/10
AMPLITUDE PACIFIQUE C	24,45	160,38	23/10
AMPLITUDE PACIFIQUE D	23,72	155,59	23/10
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	56,21	368,71	23/10
ÉLANCIEL EURO D PEA	134,18	880,16	23/10
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	43,97	288,42	23/10
GÉOBILYS C	111,96	734,41	23/10
GÉOBILYS D	102,99	675,57	23/10
INTENSYS C	19,67	129,03	23/10
INTENSYS D	17,08	112,04	23/10
KALEIS DYNAMISME C	259,44	1701,81	23/10
KALEIS DYNAMISME D	254,22	1667,57	23/10
KALEIS DYNAMISME FR C	95,78	628,28	23/10
KALEIS ÉQUILIBRE C	213,49	1400,40	23/10
KALEIS ÉQUILIBRE D	208,25	1366,03	23/10
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,74	1257,73	23/10
KALEIS SÉRÉNITÉ D	186,61	1224,08	23/10
KALEIS TONUS C	94	616,60	23/10
LATITUDE C	24,66	161,76	23/10
LATITUDE D	21,09	138,34	23/10
OBLITYS D	105,34	690,99	23/10
PLÉNITUDE D PEA	52,06	341,49	23/10
POSTE GESTION C	2503,53	16422,08	23/10
POSTE GESTION D	2294,23	15049,16	23/10
POSTE PREMIÈRE	6808,29	44659,45	23/10
POSTE PREMIÈRE 1 AN	40219,54	263822,89	23/10
POSTE PREMIÈRE 2-3	8553	56104,00	23/10
PRIMIEL EUROPE C	96,82	635,10	23/10
PRIMIEL EUROPE D	96,82	635,10	23/10
THÉSORA C	175,50	1151,20	23/10
THÉSORA D	148,62	974,88	23/10
TRÉSORYS C	45257,65	296870,72	23/10
SOLSTICE D	355,54	2332,19	23/10
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	....	....	
DÉDIALYS MULTI-SECT	....	....	
DÉDIALYS SANTÉ	....	....	
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	....	....	
DÉDIALYS TELECOM	....	....	
POSTE EUROPE C	85,71	562,22	23/10
POSTE EUROPE D	82,25	539,52	23/10
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	183,95	1206,63	23/10
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	172,48	1131,39	23/10
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	153,24	1005,19	23/10
CADENCE 2 D	152,91	1003,02	23/10
CADENCE 3 D	151,32	992,59	23/10
CONVERTIS C	259,13	1699,78	23/10
INTEROBLIG C	57,09	374,49	23/10
INTERSÉLECTION FR. D	94,34	618,83	23/10
SÉLECT DÉFENSIF C	194,45	1275,51	23/10
SÉLECT DYNAMIQUE C	297,64	1952,39	23/10
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	188,76	1238,18	23/10
SG FRANCE OPPORT. C	550,86	3613,40	23/10
SG FRANCE OPPORT. D	515,78	3383,30	23/10
SOGENFRANCE C	614,24	4029,15	23/10
SOGENFRANCE D	553,52	3630,85	23/10
SOGEOBLIG C	104,47	685,28	23/10
SOGÉPARGNE D	43,30	284,03	23/10
SOGEPEA EUROPE	293,30	1923,92	23/10
SOGINTER C	98,12	643,63	23/10
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	21,15	138,73	20/10
DÉCLIC ACTIONS FRANC	66,22	434,37	20/10
DÉCLIC ACTIONS INTER.	54,25	355,86	23/10
DÉCLIC BOURSE PEA	62,06	407,09	20/10
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	18,70	122,66	20/10
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,19	112,76	20/10
DÉCLIC PEA EUROPE	31,18	204,53	20/10
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	79,88	523,98	20/10
SOGINDEX FRANCE C	685,23	4494,81	20/10

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

SCIENCES **Le 17 octobre 1999, le corps d'un mammouth laineux mort il y a plus de vingt mille ans était hélitreuillé, dans son bloc de glace, jusqu'à la ville sibérienne de Khatanga.**

● LA POIGNÉE de scientifiques internationaux qui se relaient aujourd'hui à son chevet sont unanimes : son matériel génétique a sans doute trop souffert pour pouvoir être correctement reconstitué, condition indispensable à toute tentative de reproduction par clonage.

● JARKOV – c'est son nom – n'en offre pas moins une occasion unique d'étudier ces proboscidiens préhistoriques, mystérieusement disparus il y a douze mille à dix mille ans.

● UN AN APRÈS la fin de l'aventure conduite par le Français Bernard Buigues, organisateur d'expéditions polaires, sans lequel Jarkov ne serait peut-être jamais sorti de la toundra gelée, les recherches vont pouvoir véritablement commencer.

Les chercheurs se disputent la dépouille glacée du mammouth Jarkov

Géologues, anatomistes, parasitologues ou généticiens, tous réclament un échantillon du pachyderme ou de sa sépulture de glace pour mieux comprendre son alimentation, le climat qui régnait à son époque et, peut-être, les circonstances de sa mort

ADMETTONS-LE d'emblée, au risque de briser les illusions de ceux qui imaginaient déjà un vrai *Siberic Park* : le mammouth Jarkov, dont la carcasse congelée repose depuis six mois dans une cave réfrigérée, a peu de chances de donner une descendance. Après tant de temps passé dans le permafrost du Grand Nord, son matériel génétique a sans doute trop souffert pour pouvoir être correctement reconstitué, condition indispensable à toute tentative de reproduction. Qu'importe. Avec ou sans clonage, l'aventure dont ce mastodonte – mort il y a 20 000 ans – fait actuellement l'objet demeure passionnante. Au grand public, elle a offert, il y a un an, un spectacle grandiose. A la communauté scientifique, elle promet une occasion unique d'approcher ce proboscidien préhistorique, dont l'épaisse fourrure, le dos pentu et les immenses défenses constituent à jamais le symbole de l'ère glaciaire.

17 octobre 1999, dans le ciel de la toundra sibérienne. Suspendu à un hélicoptère, un énorme bloc de terre et de glace sale se balance dans les airs, laissant apparaître deux longues défenses et – pour ceux qui l'ont vu de près – quelques touffes de poils brunâtres. A l'intérieur de cette masse de 23 tonnes arrachée au sol, le corps, que l'on espère presque intact, d'un mammouth laineux, prénommé Jarkov, du nom de la famille de nomades Dolgans qui l'a découvert. Le bloc et son occupant sont hélitreuillés à 250 kilomètres de là, jusqu'à Khatanga, dernière ville de la péninsule du Taymir avant le pôle Nord (*Le Monde* du 22 octobre 1999). Pour le Français Bernard Buigues, organisateur d'expéditions polaires sans lequel Jarkov ne serait peut-être jamais sorti de sa sépulture naturelle, le moment tant attendu est arrivé. Pour les scientifiques qu'il a réunis autour de lui, le plus important commence.

UN TISSU FIBREUX, DÉSHYDRATÉ

« En général, lorsque survient une découverte de ce genre, le mammouth est débité sur place, ce qui a fatalement pour effet de détruire une partie de ses tissus, rappelle le paléontologue Yves Coppens, professeur au Collège de France et coordinateur scientifique des recherches menées sur Jarkov. *Lorsque Bernard Buigues est venu me parler de sa trouvaille, nous avons soudain eu l'idée de le récupérer entièrement, dans son bloc de glace, et de maintenir sans cesse autour de lui une chaîne du froid »*. Pour le codécouvreur de Lucy, notre lointaine cousine australopithèque vieille de plus de 3 millions d'années, là réside le principal intérêt de ce spécimen. Et voilà pourquoi une poignée de scientifiques de renommée mondiale – parmi lesquels le Russe Nicolaï Vereschagin, 92 ans, véritable « pape » des mammouths – se rendent régulièrement dans une cave sombre et glaciale de Khatanga où règne, hiver comme été, la température du permafrost (– 15° C)...

F. LATREILLE / CERPOLEX

Jarkov, 23 tonnes, mort il y a plus de 20 000 ans, sur le site de sa découverte, à 250 km au nord-est de Khatanga, en Sibérie.

C'est là, dans ces galeries que Staline avait fait creuser par centaines pour stocker la nourriture, que Jarkov, depuis le printemps, attend en sa sépulture de glace le bon vouloir de ses examinateurs. L'immense dépouille, à laquelle ne manquent que le crâne et une patte, n'a pas encore été très « visitée ». Mais un petit « carottage » a permis de lui prélever un peu de chair – *« un tissu fibreux, blanc et entrelardé de graisse, totalement déshydraté, mais qui semble en bon état de conservation »* –, dont des échantillons ont été envoyés à quelques équipes dans le monde afin de les soumettre à divers examens biologiques – notamment aux fameuses analyses d'ADN, actuellement en cours.

Pour cette année, on en restera là. L'hiver polaire approche, et la prochaine expédition internationale n'aura pas lieu avant le printemps 2001. On passera alors, assure Yves Coppens, *« à la vitesse supérieure »*, en procédant à de nouveaux prélèvements – et en prenant soin, toujours, de ne pas trop réchauffer le bloc.

Géologues, anatomistes, parasitologues, physiologistes ou généticiens : venant du monde entier, et surtout des Etats-Unis, les demandes d'échantillons abondent déjà. *« Une équipe réclame tel fragment d'os, une autre quelques millilitres de bile primaire ou un peu de matières fécales... On ne peut pas encore leur donner satisfaction, mais les projets de recherche ne manquent pas ! »*, se réjouit le paléontologue. Tous veulent un morceau de Jarkov, un soupçon de son environnement. Car le cube de glace ne contient pas seulement l'énorme bête, mais aussi, forcément, des traces de la faune et de la flore qui l'entouraient. Autant d'éléments qui donneront aux chercheurs de précieuses indications sur son alimentation, sur le climat qui régnait à son époque, et aussi, peut-être, sur les circonstances de sa mort.

Et puis, bien sûr, il y a le corps. Se révélera-t-il mieux conservé que celui de Dima, bébé mammouth découvert en 1977 sous 6 mètres de limon, dont on a pu étudier les muscles, le cerveau et les cellules sanguines, et dans l'intestin duquel on retrouva même des larves et des protozoaires ? Il est trop tôt pour le dire. Ses tissus ont pu être endommagés par le froid lui-même, ou par toute autre cause. Mais ils peuvent, au contraire, être merveilleusement conservés. Jarkov ne ressuscitera pas, mais les chercheurs, eux aussi, ont besoin de rêve. Et lorsqu'ils évoquent la possibilité de retrouver dans leurs éprouvettes de l'ADN intact, ou des spermatozoïdes « en état de marche » – car Jarkov est un mâle –, on sent bien qu'ils aimeraient y croire. S'il ne tenait qu'à eux, les bœufs musqués, ces contemporains des mammouths qui prolifèrent aujourd'hui encore dans les plaines de Sibérie, devraient peut-être réapprendre à cohabiter avec leurs préhistoriques et laineux compagnons.

C. V.

Hypothèse pour une extinction

Il y a 25 000 ans, ils circulaient sur un territoire allant de l'Europe à l'Asie et à l'Amérique du Nord ; 15 000 ans plus tard, ils avaient disparu de la planète, à l'exception d'une petite population isolée dans l'île sibérienne Wrangel, où des spécimens nains vivaient encore il y a 4 000 ans. Pourquoi les mammouths ont-ils soudainement disparu ? Comme avant eux les dinosaures, ils ne furent pas les seuls à s'éteindre. La majeure partie des grands mammifères a connu le même sort durant une période de grande instabilité climatique, survenue entre – 40 000 et – 10 000 ans. Les mammouths ont donc résisté plus longtemps que d'autres, jusqu'à ce que surviennent, entre – 12 000 et – 10 000 ans, deux événements majeurs : la fin du dernier épisode glaciaire, qui entraîna d'importants changements de climat et de végétation, et l'expansion rapide des populations humaines. Facteurs qui, simultanément, ont pu hâter la disparition des mastodontes.

« Une odeur âcre et forte envahit l'espace... »

*« **ET VOILÀ...** nous y sommes. J'ai souhaité ce moment de tout mon cœur, mais en même temps je le redoutais. Tant que Jarkov était dans la toundra, il m'appartenait.* [...] *Pendant quelques mois, il a été mon mammouth. Maintenant, c'est fini. Il m'échappe. »* Ainsi s'achève le livre de Bernard Buigues, *Sur la piste du mammouth*, récit alerte tout juste paru aux éditions Robert Laffont.

Pour ce drogué du grand Nord, plus rompu à l'organisation d'expéditions polaires qu'à l'étude de la faune préhistorique, tout commence à l'automne 1997. Par une paire de défenses. Longues de plus de 3 mètres, elles ont été découvertes par une famille de nomades Dolgans, les Jarkov. Quand Buigues voit leur beauté, quand il apprend qu'elles laissent espérer, dans la terre gelée, un mammouth presque intact, il n'en connaît *« pas beaucoup plus sur les mammouths que les enfants qui lisent les bandes dessinées »*. Mais il va apprendre. Et vite.

À L'AIDE D'UN SÈCHE-CHEVEUX

De visites en négociations, les défenses changent de propriétaires, et les Jarkov acceptent de mener le Français sur le site de leur découverte. En octobre 1998, avant l'hiver, Buigues revient accompagné d'un spécialiste des sondages géophysiques. La détection radar le confirme : sur un rectangle de 4 mètres sur 3, la terre gelée contient quelque chose qui n'est *« ni de la pierre, ni de l'or, ni du bois, ni de la ferraille »*.

L'animal est bien là ! A 300 kilomètres de la première habitation, enfoui dans le permafrost depuis 20 300 ans... Pour Bernard Buigues survient alors *« l'un des moments les plus intenses de cette aventure »*. Alors que la tempête fait rage, et pour passer le temps, il tente, muni d'un sèche-cheveux, de décongeler tout doucement le dos du mammouth. Et l'incroyable se produit : sous la terre apparaît un poil dru, épais et roux, puis une toison laineuse très fine. *« Très vite, une odeur âcre et forte envahit l'espace confiné dans lequel je travaille et me prend la gorge.* [...] *Soudain, je me revois, enfant, visitant le zoo de Vincennes. C'est ça ! Cette odeur me rappelle l'odeur de la litière des éléphants ou des fauves, mélange de transpiration, d'urine, d'herbe fermentée. »* Et Bernard Buigues ajoute, sans trop de risque de se tromper : *« Je pense que personne n'a jamais vécu cela avant moi. »*

Un an plus tard, Jarkov s'envolait dans les airs emporté par un puissant hélicoptère. Entre-temps, Buigues et ses compagnons d'aventure durent régler mille détails. Rien ne se passa comme prévu. Le suspense accompagna jusqu'à la dernière minute la concrétisation de ce projet incroyable. Mais le rêve, finalement, se réalisa. Et Buigues put même accomplir une tâche qui lui tenait *« particulièrement à cœur »* : rendre à Jarkov ses imposantes défenses. Fixées au bloc de glace par une armature de fer, soutenues par du plâtre, elles l'accompagnèrent ainsi pour son dernier voyage, dans la position approximative qu'elles devaient avoir au moment de sa mort.

C. V.

★ *Sur la piste du mammouth*, de Bernard Buigues (Ed. Robert Laffont, 280 p., 129 F, 19,66 €), et *Le Mammouth*, album de photos de Francis Latreille (*idem*, 190 p., 195 F, 29,72 €). Les photos de Francis Latreille seront également exposées au Palais de la Découverte, du 26 octobre à la fin mars 2001.

TROIS QUESTIONS À...

PASCAL TASSY

1 Vous êtes paléontologue, spécialiste des proboscidiens, au Muséum national d'histoire naturelle. Que sait-on de l'origine du mammouth laineux, et de sa parenté avec les éléphants ?

Les premiers mammouths sont apparus en Afrique il y a 5 millions d'années, puis ont émigré en Europe et en Asie, jusqu'en Sibérie. C'est là que s'est sans doute épanoui le mammouth laineux *Mammuthus primigenius*, il y a cent vingt mille ans. Comme ses cousins des steppes *M. trogontherii* et d'Amérique *M. columbi*, il appartient à la famille des éléphantidés, dont les éléphants sont les seuls représentants actuels. Par son squelette comme par sa taille (2,70 mètres à 3,40 mètres au garrot), il ne diffère d'ailleurs pas beaucoup d'eux.

2 Plusieurs laboratoires dans le monde ont déjà réussi à extraire de l'ADN de tissus congelés trouvés en Sibérie. Que nous ont appris ces analyses génétiques sur le mammouth laineux ?

Elles ont permis de préciser ses liens de parenté avec les éléphants, et ont, du même coup, compliqué les choses ! Jusqu'alors, les critères anatomiques et morphologiques tendaient à rapprocher le mammouth de l'éléphant d'Asie plutôt que de celui d'Afrique. Or les données génétiques accumulées depuis quelques années suggèrent exactement le contraire !

Au Muséum, l'un de mes étudiants, Régis Debruyne, vient d'obtenir deux nouvelles séquences d'ADN à partir du mammouth des îles Liakhov – le seul qui soit jamais sorti de Sibérie, offert à la France en 1912, et qui est actuellement exposé dans la galerie de paléontologie. Les résultats, non encore publiés, confirment les précédents : génétiquement, le mammouth présente une plus grande proximité avec l'éléphant d'Afrique qu'avec celui d'Asie.

3 Imaginons qu'on parvienne un jour à concevoir un mammouth par clonage, ou un hybride mammouth-éléphant par fécondation en éprouvette. Vaudrait-il mieux choisir comme mère porteuse une éléphante d'Afrique ou une éléphante d'Asie ?

Si vraiment on est tenté par ce genre d'exercice, il faudrait essayer les deux, pour en savoir plus ! Cela dit, biologiquement parlant, cela reviendrait sans doute au même : de toute manière, les deux espèces vivant actuellement sont très proches l'une de l'autre, et elles pourraient sans doute s'hybrider s'il n'y avait pas la barrière géographique (elles le font – exceptionnellement, certes – en captivité). Considérons donc le côté pratique des choses, et optons pour l'éléphante d'Asie. Elle est beaucoup plus docile !

Propos recueillis par Catherine Vincent

Découvrez les villes côtières de l'Australie (et la Nouvelle Zélande) pour 80F par vol. Pour l'achat d'un billet A/R au départ de Paris à partir de 5900 F*, jusqu'à 2 vols intérieurs reliant les villes côtières (Sydney, Brisbane, Perth, Cairns, Darwin, Adelaïde, Melbourne) mais aussi la Nouvelle Zélande (Auckland, Christchurch, Wellington), ne vous coûteront que 80 F* de plus par trajet. C'est notre façon de fêter avec vous les 80 ans de notre compagnie. Pour plus d'informations, contactez votre agence de voyages ou Qantas au 0 803 846 846 (0,98 F/min). Qantas, la compagnie aérienne naturellement australienne. The spirit of Australia** QANTAS

* Prix hors taxes d'aéroport, soumis à conditions, valable pour un voyage du 8/11 au 14/12 et du 27/12/2000 au 31/03/2001. Réservations du 1/10 au 30/11/2000. ** L'âme de L'Australie.

L'Alsace mise en plat

C'est l'époque du chou et de ce que l'on peut en faire

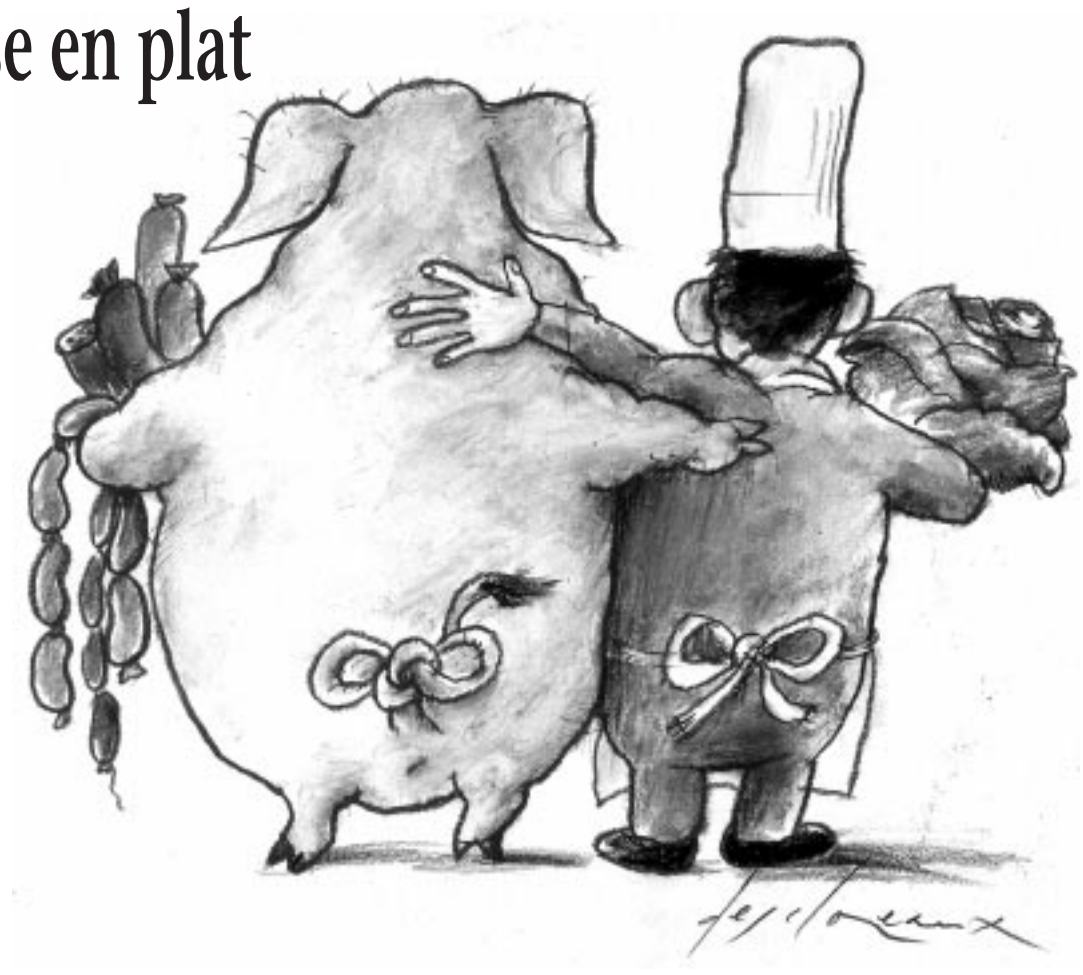

LE PLUS DISTRAYANT dans la choucroute n'est peut-être pas tant de la dévorer que de l'espérer. Pas d'envie radicale, mais un vague souci de rendez-vous au moment où arrive la saison d'y penser. Toujours généreuse, elle évoque le rassemblement, l'amitié des temps anciens, les propos libres et sans façon. Un prétexte pour se retrouver à plusieurs.

Pour nous, le baptême du feu s'était déroulé à Colmar, chez Meistermann. Deux jeunes collégiens, qui parlaient couramment dans une langue inconnue, nous avaient aimablement indiqué la direction de l'avenue de la République avant de reprendre leur discussion dans l'idiome local ; l'alsacien. La choucroute aussi était alsacienne. Redoutablement. Rien à voir avec celles que nous avions pu fréquenter dans nos nuits froides au hasard d'estancots ou de buffets de gare mal éclairés. Celle-ci était enseignante. Un souvenir tenace et finalement chagrinant si nous n'avions eu la curiosité d'insister et de réussir à en fixer une définition dans nos carnets de voyages. On s'en sert encore.

PAS SANS MOUTARDE

Quelle est la recette ? Toutes et aucune. En comparaison, la bouillabaisse, cette autre grande énigme, paraît gravée dans le marbre ; il en existe d'ailleurs une charte dont même les plus filous peuvent habilement se servir. Ici, l'Est semble avoir laissé à ses enfants le champ libre pour s'exprimer selon leur tempérament et faire claquer la bannière régionale selon leur goût. *« Creuset de contradictions, elle refuse le dogmatisme, approuvant toutes les préférences individuelles »,* a-t-on hasardé à son sujet.

Personnage d'importance, il lui faut de l'espace pour se présenter et se sentir à l'aise. En cela, il semble que la brasserie ait été tout spécialement conçue pour elle. Voilà le costaud de la brigade en charge de Sa Grandeur et elle, transportée en palanquin monté sur poignet cassé ; impériale là-haut, rayonnante, fumante. Place devant, place ! On se gare, on se pousse. C'est de l'urgence, de l'admiration, du spectacle. Il n'y a que la moutarde à faire la gueule et à continuer à jouer bravement les figurantes, elle sans qui rien ne saurait être vraiment joué.

Mais, moins banale que la brasserie, où s'est installée sa réputation, la winstub est son autre repaire – stub, du mot désignant la pièce de réception d'une maison, puis lieu où les négociants prirent l'habitude de présenter leurs productions.

Il se trouve qu'il en existe une à Paris, rue Condorcet, l'Alsaco, restaurant qui depuis une dizaine d'années donne au plat fameux une sonorité assez différente de celle à laquelle on s'est traditionnellement habitué. Que l'on ne s'attende à rien de renversant, sinon de trouver en plein 9e arrondissement, un endroit répété à l'identique d'une coutume où le vin voulait faire naître une certaine forme de confidentialité souple en même temps qu'il accompagnerait utilement une gamme classique de plats régionaux. Clientèle d'habitués que Claude Steger flatte d'un chou réputé pour être le meilleur, le « quintal d'Alsace », et d'une cave qui sait tout des récoltes du pays.

À L'ASSIETTE, À LA JAPONAISE

La choucroute y est servie à l'assiette, ce qui la rend économique et facilement transportable dans l'un des bistrots les plus étroits de la cité. Inconfort, au demeurant, qui enchante les touristes, venus partager ici l'émerveillement de leurs guides nationaux très persuadés d'avoir mis la main sur du pur et de l'absolument authentique.

Du coup, l'habile Steger, qui s'est fait le profil d'un Alsacien plus vrai que nature, ne rechigne devant aucune des contraintes qu'impose le passage dans son corridor du reste du monde. Exemple cocasse, les Japonais seront servis ici à la japonaise : choucroute dégustation, salade de cervelas façon amuse-bouche, harengs pommes à l'huile avec décoration et minitarte flambée ; tout y passe et rien ne déçoit.

Mais on verra également débarquer, lestés d'un premier dîner en ville, des Allemands s'attaquant avec appétit à la carte des vins ; des Italiens réjouis entamant avec panache les festivités et n'en démordant pas ; et des Américains, remarquablement disciplinés, qui suivent les yeux fermés les recommandations de leur bonne fée en gastronomie, Patricia Wells, du *Herald Tribune,* débusqueuse remarquable de coins qui méritent le détour. On ne dira pas que Alsaco Winstub n'est pas connue de loin.

Jean-Pierre Quélin

★ L'Alsaco, 10, rue Condorcet, 75009 Paris, tél. : 01-45-26-44-31. Carte : 120 à 180 F.

La saucisse cocktail

A l'heure où l'on plastique les barres d'immeubles de béton dans les banlieues, il ne restera bientôt plus qu'un seul symbole des triomphantes années 60 : la saucisse cocktail. C'est en effet en 1958 que Léopold Caby, fils d'un charcutier lillois, eut l'idée de créer cette saucisse de Strasbourg miniature qui fait encore florès aujourd'hui. De quoi lutter pied à pied avec la cacahuète et autres amuse-gueules. Cette saucisse microscopique aurait pu se voir affubler du sobriquet de « mini-saucisse » ou de « saucisse apéro », mais Léopold opta finalement pour « saucisse cocktail ».

Ce qui est nettement plus « jet-set » ; et plus international. Car même si certains soutiennent mordicus que le mot est d'origine française (le « coquetel », assemblage de boissons, aurait été inventé à Bordeaux à la fin du XVIIIe siècle), le Petit Robert défend, lui, que ce substantif apparu en 1750 est d'origine anglo-américaine.

Là où le dictionnaire s'interroge, c'est sur ce qu'il appelle pudiquement une *« évolution de sens obscure »*. Comment a-t-on pu passer de la traduction littérale de *« cock tail »* (queue de coq) à cocktail (mélange de breuvages) ?

Léopold Caby avait-il entendu parler de cette vieille légende du Far West, qui veut que les pionniers américains s'amusaient à se chatouiller le gosier de plumes de coq trempées dans le piment pour exciter leur soif ? Trouvait-il que ses mini-saucisses auraient pu évoquer le camail d'un jeune coq ? Bref, il baptisa sa saucisse lilliputienne du nom de cocktail.

La mode en fut lancée et, maintenant, il s'en vend chaque année 7 000 tonnes. La saucisse cocktail a pourtant bien changé depuis ses débuts. Les bases de sa recette restent la viande de porc, l'eau et les aromates, mais la pâte que l'on obtient avec ces ingrédients, et que l'on broie finement, n'est plus cuite de la même façon. Dans les années 60, tous les fabricants embossaient leurs saucisses cocktail dans de fins boyaux naturels, que le consommateur croquait. Aujourd'hui, c'est dans une sorte de gaine de plastique (un boyau « cellulosique ») qu'est installée la chair de ces mini-saucisses.

Torsadé à intervalles réguliers, ce boyau forme un long chapelet de minuscules saucisses. Après être restés près d'une heure et demie dans de grands fours, pour y cuire progressivement, ces chapelets sont refroidis, pelés, les boyaux sont éjectés, et c'est le moulage ainsi obtenu que croquent les consommateurs.

Les trois quarts des quantité vendues de cette charcuterie format réduit sont « nature », mais il existe une palette de différents arômes. Sous la marque Jean Caby (le leader de ce marché), on trouve ainsi des saucisses cocktail « indiennes », « mexicaines », « italiennes » ou « des îles ». Sans plus d'explications. On devra se renseigner au dos des paquets pour connaître leurs différences.

La maison Geo est plus claire. Elle propose des recettes de saucisses cocktail garnies d'inclusions de moutarde ou de cheddar. Il suffit de croquer, la particularité saute aux yeux.

Guillaume Crouzet

★ Saucisse cocktail nature 13 F, 1,98 €, environ les 200 g. Entre 16 F et 18 F (2,4 et 2,7 €) pour les spécialités.

BOUTEILLE

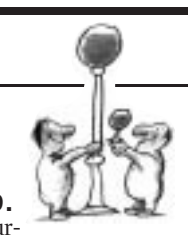

AOC chinon

Coulée automnale Couly-Dutheil 1999.

■ Sainte Radegonde veille sur le vignoble qui se poursuit vers Ligré et Sazilly. Les villages ont des résonances familières sur les coteaux où mûrit la vigne, et, dans les caves de tuffeau léger, le vin atteint sa maturité. Les rouges de Chinon sont tanniques, issus de cépages cabernet franc, que l'on appelle ici « breton » en souvenir, selon certains, d'un abbé de ce nom qui l'aurait importé du Bordelais, au temps de Richelieu. Si l'origine bordelaise n'est pas contestée, la présence du plant breton est plus ancienne : *« Le bon vin breton,* dit Rabelais, *poinct ne croist en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron. »* La vigne s'épanouit sur les terrasses graveleuses. La cuvée 1999 appelée « coulée automnale » est issue d'un vignoble situé à l'ouest de Chinon sur les plateaux argilo-siliceux. La vinification est classique, en cuverie inox. C'est l'élevage qui donne à cette bouteille son charme automnal, sa robe franche, entre le rubis et le pourpre, et son nez, frais et aromatique, de petits fruits rouges. En bouche, aucune platitude, comme parfois à Chinon, mais un vin déjà gourmand et prometteur. On l'appréciera, à la température de 15° C, avec les volailles, l'agneau, les grillades et les plats en sauce.

★ 45 F (6,86 €) départ cave. Couly-Dutheil, viticulteurs et négociants, 12, rue Diderot, 37500 Chinon. Tél. : 02-47-97-20-25.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

YUGARAJ

■ La tradition, en Inde, est qu'une même couleur – le rouge ou le jaune éclatant – puisse à la fois imprégner l'étoffe de coton tissé, servir d'ornement héraldique, enduire la peau qu'elle parfume et rassasier les divinités et les hommes. C'est le destin de curcuma longa, le rhizome au suc orangé intense. Tropisme ou prédestination de l'espèce humaine ? sa sensibilité aux épices semble largement culturelle. Ainsi du menu « navaratna », harmonieusement composé des neuf saveurs du poisson au garam massala, des gambas au cumin et à la coriandre, du poulet tandoori au piment vert, de l'agneau au gingembre et fenugrec, et des légumes variés aromatisés à la noix muscade. Une fête des épices dans l'un des plus agréables restaurants indiens de Paris, aux murs revêtus de boiseries et décoré d'une riche collection de statuettes et panneaux sculptés. Accueil et service diligents. Menus : 180 F (27,44 €), 230 F (35,06 €), 290 F (44,21 €).

★ 14, rue Dauphine. 75006 Paris. Tél. : 01-43-26-44-91. Fermé le lundi.

DELIZIE D'UGGIANO

■ Le château d'Uggiano est une importante propriété viticole et oléicole des collines florentines. De là, Giono observait Florence : *« Du haut du col de la Futa, on a sous les yeux un pays qui avec sa noblesse a gardé le sens de la soupe. »* Un jugement qui convient à Guiseppe Losapio, l'heureux propriétaire de ce domaine et, depuis deux ans, d'un amusant restaurant d'étage à Paris, où une délicieuse cuisine paysanne accompagne la promotion de ses vins : charcuteries épatantes, *antipasti* d'une parfaite fraîcheur, pâtes savoureuses et quelques plats du jour qui font la conquête du quartier. En cette saison, c'est le menu Club de la truffe blanche qui attire les amateurs, avec les *tagliolini* de blé dur ou le risotto *carnaroli* à la truffe du Piémont. On y attend aussi l'allegro novello, un vin primeur de Toscane, à partir du 6 novembre. Menus (au déjeuner) : 179 F (27,29 €), 225 F (34,30 €) ; menu truffe blanche : 360 F (54,88 €).

★ 18, rue Duphot. 75001 Paris. Tél. : 01-40-15-06-69. Fermé samedi midi et dimanche.

Gastronomie

BATH'S

■ Jean-Yves Bath, à Clermont-Ferrand, avait bâti sa réputation sur celle du coq, non pas celui que l'on voit au sommet des clochers, mais sur l'admirable salade de saucisson de coq au vin. Préparé selon la manière classique, puis désossé, le coq en sauce au vin rouge était lié d'une purée de pied de porc et servi tiède. Admirable réussite. Installé à Paris depuis deux saisons au cœur du « triangle d'or », dans un décor à l'élégance retenue, Jean-Yves Bath régale ses hôtes de plats dont l'Auvergne n'est jamais absente. C'est la crème glacée de lentilles (du Puy, cela va sans dire) et bouillon de canard fumé, la délicate tatin de pied de porc et julienne de chou rôtie à l'huile de noisette, ou bien le fameux ravioli de cantal au jus de viande et aux herbes. La côte de veau vient du Limousin, le bœuf, en filet ou en tartare, de Salers. Cuisinier classique et scrupuleux, Jean-Yves Bath ne cultive pourtant aucun folklore. Son chou farci à l'auvergnate respecte la tradition et s'en affranchit grâce à la finesse de la farce, à la mesure des assaisonnements, et au dépouillement de la sauce. Le soir, la carte s'étoffe de préparations savantes : parmentier de homard, escalope de foie gras poêlée en feuille de chou rôtie. Fromages d'Auvergne, confiture de vieux garçon. Cave exubérante. Jean-Yves Bath démontre avec subtilité qu'une recette n'est jamais qu'une estampe qui résume une pratique adaptée à un lieu, à une époque. Menu de l'instinct (déj.) : 190 F (28,97 €). A la carte, compter 400 F (60,98 €).

★ 9, rue de la Trémoille, 75008 Paris. Tél. : 01-40-70-01-09. Fermé samedi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Publicités

GASTRONOMIE

PARIS 1er
A L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistro 130 F et 180 F
Le Soir : Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 4e
MA BOURGOGNE
Cuisine Traditionnelle - Spécialités
Saucisson du Beaujolais
Tripous du Rouergue
Steack Tartare
Vins de Propriétés séléctionnées
19 place des Vosges - Tél. 01.42.78.44.64

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le TEXAS NACHOS
Plats végétariens mexicains
Soirée spéciale HALLOWENN le 31 Octobre (sur réservation)
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 8e
FLORA DANICA COPENHAGUE
MENU 175 F
salle climatisée
MENU 260 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.25

PARIS 7e
LA TERRASSE
Face à l'Ecole Militaire, qualité et tradition, au 1er étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin compris).
Menu prestige à 225 F avec homard.
- Banc d'huitres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 9e
LES AGAPES
SPÉC. du TERROIR et CATALANES
FORMULE 105 F - MENU 130 F
GRATIN de PÉTONCLES - Menu "TAPAS" le soir 89 F
CLIMATISÉ - 01.40.16.16.07
43, rue Le Peletier - F/Sam. Dim. Lundi soir

PARIS 9e
A la Cloche d'Or
Restaurant Français de tradition
Ouv. TLJ jusqu'à 5 h du matin
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

PARIS 14e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée - Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 16e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA
SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 97 F, Assortiment Sushis 132 F - Fer. Dim.

RESTAURANTS DE HAUTE MER
le bar à huitres
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M) Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M) St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M) Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com
MALIN, le menu "St.Jacques" 208 F 31,7€
TOUJOURS, les huitres élevées à l'île d'Oléron

Galatasaray veut faire entendre la voix de la Turquie dans l'Europe du ballon rond

Le vieux club d'Istanbul se rend à Monaco mercredi en Ligue des champions

Dans le cadre de la cinquième journée de Ligue des champions, Monaco doit recevoir mercredi 25 octobre le club turc de Galatasaray, actuellement en tête du groupe D. Le club, qui se veut une image de marque de la Turquie en Europe, nourri de valeurs aristocratiques et occidentales depuis le début du siècle, est aujourd'hui confronté au hooliganisme et à la montée de la violence de ses supporteurs.

*« **EUROPE**, Europe, entend notre voix ! »* Depuis la victoire de Galatasaray, le 20 mai, en coupe de l'UEFA, les supporteurs du club d'Istanbul propagent ce mot d'ordre aux quatre coins du Vieux Continent. Mercredi 25 octobre à Monaco, les travées du stade Louis-II résonneront à leur tour de cet appel, à l'occasion d'un match comptant pour le premier tour de la Ligue des champions au cours duquel l'AS Monaco jouera son avenir européen.

FOOTBALL

Le slogan résume la vocation de Galatasaray : être un porte-parole de la Turquie en Europe. Cet objectif présidait déjà à la fondation du club, en 1905, sous le règne du sultan Abdülhamid II. *« Notre but était de jouer comme les Anglais et de vaincre les équipes étrangères »*, expliquait Ali Sami Yen, son premier président. Galatasaray fut ainsi la première formation turque à se déplacer à l'étranger, en 1911, en Hongrie. A l'issue de la première guerre mondiale, alors que l'Empire ottoman se trouvait sous la joug des armées de l'Entente, le club était là pour redonner, avec ses homologues de Fenerbahçe et de Besiktas, espoir et fierté au peuple turc en battant régulièrement les équipes des troupes d'occupation.

De leur guerre d'indépendance (1920-1923), menée contre les Britanniques, les Français, les Italiens et les Grecs, les Turcs gardèrent le sentiment d'être sans cesse menacés par des puissances occidentales hostiles. Une impression qui perdure et trouve son prolongement dans le monde du football : *« Dans les articles des commentateurs sportifs, on retrouve cette idée que la Turquie est entourée d'ennemis et victime d'un complot international,* écrivent ainsi les politologues Tanil Bora et Necmi Erdogan. *L'arbitrage est souvent mis en cause, car il est entendu que les arbitres font partie de la conspiration. »* Dans ce contexte, chaque match de Galatasaray contre une équipe étrangère traduit *« une angoisse de faire ses preuves face à l'Occident, en même temps qu'un désir de se voir accepter par celui-ci »,* poursuivent les deux auteurs.

Etendard de la Turquie en Europe, Galatasaray est aussi le représentant de la modernité occidentale dans son pays. Les instances dirigeantes du club ne se lassent pas d'évoquer les origines de leur équipe, fondée par cinq étudiants du Mekteb-i Sultani (lycée impérial) de Galata Saray, où l'enseignement était administré selon des préceptes européens et en langue française. Cette tradition d'élitisme et d'ouverture à l'Ouest persistent aujourd'hui encore au sein de la direction du club, même si, dans les tribunes du stade Ali Sami Yen, le public s'est largement prolétarisé avec l'arrivée massive de populations anatoliennes chassées par l'exode rural dans les années 70.

« Alors que Besiktas et Fenerbahçe représentent respectivement les classes laborieuses et la nouvelle bourgeoisie, Galatasaray conserve quelque chose d'aristocratique, analyse Erol Mutlu, professeur en sciences de la communication. *Ses portes restent closes et il est très difficile de devenir membre du club. C'est un peu comme de rentrer dans une loge maçonnique, il faut avoir à ses côtés des témoins de bonne moralité et faire la preuve de sa probité. »*

REVERS DE MÉDAILLE

L'ouverture du « Lion d'Istanbul » aux idées occidentales s'est concrétisée notamment par l'arrivée, en 1984, du directeur technique allemand Jupp Derwall, qui – en l'espace de quatre ans – a propulsé l'équipe sur la scène internationale. Elle s'est manifestée également par la création d'un centre de formation, qui fournit aujourd'hui au club le tiers de ses effectifs professionnels. La médaille a malheureusement eu son revers : *« Galatasaray a su se conformer aux valeurs de son époque, celles des affaires et de l'argent facile,* écrit le journaliste Can Kozanoglu. *Les dirigeants du club pouvaient venir à l'entraînement en hélicoptère. Faruk Süren* [l'actuel président du club] *assurait le financement du club avec sa société, Transtürk Holding. Quand celle-ci a été sur le point de faire faillite, c'est l'Etat qui a dû venir à son secours. »*

La situation financière du club, dont le budget atteint cette année 110 millions de dollars (830 millions de francs), s'est éclaircie en 1999 avec le passage en société anonyme. Mais une autre tache est venue ternir sa réputation : la violence. Le 5 avril, à la veille de la demi-finale de la coupe de l'UEFA, les caméras du monde entier ont retransmis les images des affrontement qui, des heures durant, ont opposé dans les rues d'Istanbul les fans de Galatasaray et de Leeds United et ont conduit à la mort de deux supporteurs britanniques.

Le hooliganisme s'est développé autour des stades stambouliotes au cours des vingt dernières années, et les clubs ne sont pas exempts de responsabilité. *« Dans le passé,* [les dirigeants] *offraient des paquets de billets gratuits à des groupes de jeunes, et notamment à des gangs de rue, le terreau du hooliganisme. En d'autres termes, les clubs ont contribué à créer ce phénomène qu'ils condamnent à présent »,* relate Michael Severn, chroniqueur sportif au *Turkish Daily News.* Les dirigeants des équipes turques, ceux de Galatasaray en tête, semblent aujourd'hui avoir pris conscience des conséquences du hooliganisme, notamment en termes d'image à l'étranger. Ils ont réalisé que pour *« faire entendre leur voix »* en Europe, ils devront faire taire celle de la violence.

Nicolas Cheviron

Le football allemand sous le choc du « scandale Daum »

BERLIN
de notre correspondant

« C'est le scandale de l'année », résumait dimanche 22 octobre le *Bild am Sonntag*. La veille, le manager de l'équipe de football du Bayer Leverkusen, Reiner Calmund, avait annoncé que Christoph Daum n'était plus entraîneur de l'équipe, cela avec *« effet immédiat »*. Explication : contrairement à ce qu'il affirmait depuis des semaines, Christoph Daum se droguait. Un des tests pratiqués sur un cheveu de l'intéressé s'est en effet révélé positif. Dans la foulée, la Fédération allemande de football (DFB) a indiqué que l'entraîneur ne deviendrait pas sélectionneur de l'équipe d'Allemagne le 1er juin 2001, comme cela était prévu.

Christoph Daum, qui conteste cependant le résultat des tests, a aussitôt quitté l'Allemagne, prenant un avion pour Miami avant que le parquet de Cologne n'ouvre, lundi, une information judiciaire contre lui. Le choc est énorme pour la DFB, associée simultanément à une campagne sur le thème « Pas de pouvoir aux drogues ». Personne ne s'attendait à un résultat positif, d'autant que Christoph Daum s'était volontairement soumis à un test de cheveu, le 14 octobre, pour faire taire les accusations de consommation de drogue lancées contre lui.

A quarante-six ans, Christoph Daum, qui avait débuté en entraînant le FC Cologne, avait vu son rêve se concrétiser après la débâcle de l'équipe d'Allemagne, éliminée au premier tour de l'Euro 2000, en juin. Le 2 juillet, il était nommé sélectionneur de l'équipe nationale, la *Mannschaft*. Mais comme son employeur, le Bayer Leverkusen, ne voulait pas le laisser partir, on s'était mis d'accord pour une prise de fonctions à la date du 1er juin 2001, Rudi Völler, directeur sportif de Leverkusen, assurant l'intérim à la tête de l'équipe nationale.

Ce statut d'entraîneur désigné était vite devenu inconfortable, d'autant que l'équipe allemande dirigée par Rudi Völler avait renoué avec le succès, remportant trois matches consécutifs, contre l'Espagne (4-1), la Grèce (2-0) et, surtout, l'Angleterre (1-0), qu'elle réussit à battre le 7 octobre à Wembley, effectuant un grand pas vers la qualification pour la Coupe du monde 2002. *« Pourquoi changer une équipe qui gagne ? »*, commençait-on à entendre, cependant que les nuages s'accumulaient sur la tête de Christoph Daum.

MÉTHODES « ÉTRANGES »

Les rumeurs couraient en fait depuis plusieurs années sur sa vie privée et ses rapports avec la cocaïne. L'homme a des méthodes qualifiées d'« étranges », n'hésitant pas à faire courir son équipe sur des tessons de verre, pour illustrer sa devise : *« Tout ce qui est pensable est faisable. »* Le scandale avait explosé lorsque son ennemi juré, Uli Hoeness, manager du Bayern Munich, avait lancé début octobre dans le quoditien *Müncher Abendzeitung* que *« si tout est vrai de ce qui a été écrit, sans être démenti, sur Daum l'Enrhumé, alors il ne peut pas devenir entraîneur fédéral »*.

Très clairement soupçonné de consommer de la cocaïne, l'entraîneur de Leverkusen avait déposé plainte en diffamation contre Uli Hoeness, puis s'était résolu à pratiquer un test, coup de bluff qui passe aujourd'hui pour un coup de roulette russe. Courant octobre, les soucis se multipliaient pour Christoph Daum, qui faisait l'objet d'une plainte déposée par l'un de ses anciens associés, Jochen Kress, aujourd'hui en prison pour fraude fiscale. Celui-ci lui réclame 4 millions de marks (13,4 millions de francs) dans le cadre d'une transaction immobilière à Majorque.

La presse s'était enfin fait l'écho ces dernières semaines de la fréquentation régulière de prostituées par le futur sélectionneur national. Lundi 23 octobre, *Bild Zeitung* parlait d'orgies dans un hôtel de Cologne et demandait en « une » : *« A quel point était-il proche de la mafia de la drogue ? »* Ce même jour, alors que l'hallali se poursuivait avec d'autres témoignages sur la vie « dissolue » du technicien, la Bourse de Francfort enregistrait une chute de 3,02 % de l'action du numéro 1 allemand de l'énergie, RWE, qui avait récemment engagé Christoph Daum pour une campagne publicitaire.

Arnaud Leparmentier

DÉPÊCHES

■ **NATATION : l'équipe de France masculine** des Jeux de Sydney, à l'exception du brasseur Stephan Perrot, va être citée le 18 novembre prochain devant la commission de discipline de la Fédération française de natation (FFN), a annoncé lundi 23 octobre son président, Francis Luyce. Il est reproché aux nageurs de ne pas s'être rendus au dîner de clôture organisé à Sydney par la FFN. Le sprinter Romain Barnier devra répondre par ailleurs du *« comportement irrévérencieux et agressif à l'égard du directeur des équipes de France »* qui lui avait valu d'être écarté du relais français.

■ **LUTTE : l'Allemand Alexander Leipold**, champion olympique de lutte libre dans la catégorie des 76 kilos, testé positif aux stéroïdes anabolisants après sa victoire à Sydney, a été disqualifié, a annoncé lundi 23 octobre la commission exécutive du Comité international olympique (CIO). Cinquième dans la catégorie des 58 kg, le Mongol Oyunbileg Purevbaatar a également été disqualifié, un produit diurétique, le furosémide, ayant été trouvé dans ses urines. Ces deux cas portent à onze le nombre d'athlètes contrôlés positifs aux Jeux de Sydney.

Susanna et Jenny Kallur, deux athlètes jumelles sur les haies

Elles étaient l'attraction des Mondiaux juniors

SANTIAGO DU CHILI
Correspondance

Susanna Kallur est une jeune fille polie. Dans un anglais parfait, elle s'efforce de répondre le plus consciencieusement du monde aux questions du journaliste chilien. Mais quelques signes trahissent une certaine impatience. Dans quelques instants, sa sœur jumelle, Jenny, disputera, à son tour, sa demi-finale du 100 m haies des championnats du monde juniors. Les deux Suédoises de dix-neuf ans ont été l'une des attractions de la compétition, qui s'est achevée dimanche 22 octobre. Susanna, qui avait couru en 13 s 07 quelques jours avant de s'envoler pour le Chili, était la grande favorite du 100 m haies. Mais les 13 s 18 de Jenny en séries faisaient de sa sœur l'une de ses plus sérieuses rivales.

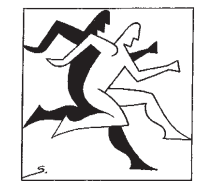

ATHLÉTISME

« Pouvoir courir et s'entraîner ensemble est un avantage, estiment-elles d'une seule voix. *Chacune aide l'autre à tirer le meilleur d'elle-même. »* Cela ne s'avérera pas suffisant, toutefois, pour Jenny, 6e de la finale. Quelques centièmes plus tôt, en 13 s 02, Susanna a glané l'or devant les deux Françaises Fanny Gérance et Adrianna Lamalle. Les deux sœurs montaient cependant ensemble sur le podium en fin de semaine, décrochant cette fois la médaille de bronze du relais 4×100 m avec l'équipe suédoise.

La vie des sœurs Kallur s'écrit comme une suite d'étapes à travers le monde, longtemps effectuées au gré de la carrière de leur père, Anders. Ancien joueur professionnel de hockey sur glace, vainqueur de la Stanley Cup – le trophée qui couronne le meilleur club d'Amérique du Nord – avec les New York Islanders, il fut aussi entraîneur du club de Chamonix à la fin des années 80. *« J'ai bien essayé de m'immiscer dans leur entraînement à une époque, mais sans grand succès. Depuis, je ne suis que spectateur »*, glisse-t-il.

Après avoir poussé leurs premiers cris à New York voilà dix-neuf ans, les jumelles ont connu la Suède, l'Italie, avant d'atterrir en France. Quelques notions de français et les souvenirs des montagnes enneigées en tête, les voilà reparties pour la Suède. Elles y pratiquent d'abord la gymnastique, *« pendant huit ans, avant qu'un entraîneur d'athlétisme ne nous repère lors d'un match scolaire »*, se souvient Jenny. Une troisième place aux Mondiaux juniors sur 100 m haies, il y a deux ans, pour Susanna, alors encore cadette, et une victoire de Jenny aux Journées olympiques de la jeunesse européenne (JOJE), en 1997, dévoilent vite leur immense potentiel. *« J'aime cette lutte individuelle que vous pouvez avoir avec chacune de vos adversaires. Oui, on peut dire que j'ai une mentalité de combattante »*, admet Susanna dans un sourire si doux qu'il jurerait le contraire.

ÉGÉRIES

Ce que la championne du monde apprécie un peu moins, ce sont les séances de photos imposées par sa toute fraîche popularité. Devenues les égéries des jeunes bénévoles chiliens, Susanna et Jenny ont dû faire face à une incessante demande de clichés souvenirs dans les travées de l'Estadio Nacional de Santiago. *« Je n'avais jamais connu cela avant et c'était assez étrange*, reconnaît Susanna. *Mais si cela leur faisait plaisir, je ne pouvais pas dire non... »*

Les sœurs Kallur devront pourtant apprendre à gérer ces avatars du succès. Car elles sont bien décidées à ne pas s'arrêter en si bon chemin. Dès l'an prochain, elles reprendront leurs habitudes de globe-trotters pour se rendre aux Etats-Unis et rejoindre l'université d'Illinois. *« Ce que je sais, c'est que lorsque l'athlétisme ne m'amusera plus, j'arrêterai »*, prévient Susanna. *« Tout ce que nous demandons à ce sport, c'est de nous permettre de faire de beaux, de grands rêves »*, reprend Jenny en écho.

Cyril Pocréaux

De l'oxygène pour les Français

Après son retentissant échec des Jeux de Sydney, les championnats du monde juniors sont venus apporter à l'athlétisme français la bouffée d'oxygène dont il avait besoin. A Santiago du Chili, l'équipe de France a par trois fois goûté à l'argent (grâce à Florent Lacasse sur 800 m, à Fanny Gérance sur 100 m haies et au relais 4 × 100 m masculin) ainsi qu'au bronze (Vanessa Boslak à la perche, Ladji Doucouré sur 110 m haies, Adrianna Lamalle sur 100 m haies), réalisant le meilleur total de médailles de son histoire et terminant dixième nation. L'exemple d'un Ladji Doucouré qui, bien qu'encore cadet, a amélioré en 13 s 75 son propre record de France juniors, démontre que l'athlétisme français possède de véritables ressources. Le défi qui l'attend est de permettre à cette génération de s'épanouir chez les seniors, avec en perspective les championnats du monde seniors 2003, qui seront organisés à Paris.

LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES
ENVIE DE FERRIES GOURMANDS ?
ALLER-RETOUR 2 JOURS (50 H) EN VOITURE 540 F*
N° Indigo 0803 044 045
0,99TTC/MIN
* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE JUSQU'AU 14/01/01
SEAFRANCE SEALINK
Découvrez les Ferries à la française.
Licence 075950247 RCS PARIS B 377 524 319 Garanti par le Crédit du Nord.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTERAIRES
Prévert ou l'éternelle enfance
Populaire plus qu'aucun poète de ce siècle, Jacques Prévert se lit dès l'enfance et ne s'abandonne jamais
Les sources antiques
Un dossier sur l'héritage des Anciens
1 UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Soleil au sud de la Loire

MERCREDI. Une vaste dépression est située au nord des Iles Britanniques et dirige un flux perturbé de sud-ouest près de la Manche. Une perturbation aborde le nord-ouest du pays avec de faibles pluies, tandis que le soleil restera prédominant au sud de la Loire.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le temps sera maussade avec un ciel couvert et des pluies faibles dès le matin. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes de la Manche. Les températures maximales avoisineront 14 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur Nord-Picardie, Haute-Normandie et les Ardennes, les nuages seront nombreux avec des pluies faibles. Ailleurs, les éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux l'après-midi, avec des pluies faibles en fin de journée ou soirée. Il fera 14 à 18 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil sera prédominant, mais le ciel deviendra plus nuageux sur la Champagne l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 16 à 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après dissipation de brouillards locaux, le soleil brillera largement avec des températures maximales proches de 19 à 21 degrés. Le ciel sera plus nuageux sur les Pyrénées-Orientales avec un risque d'ondée locale.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée sera bien ensoleillée avec quelques nuages sur le relief. Il fera 17 à 20 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, les nuages resteront nombreux. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Il fera 18 à 21 degrés l'après-midi.

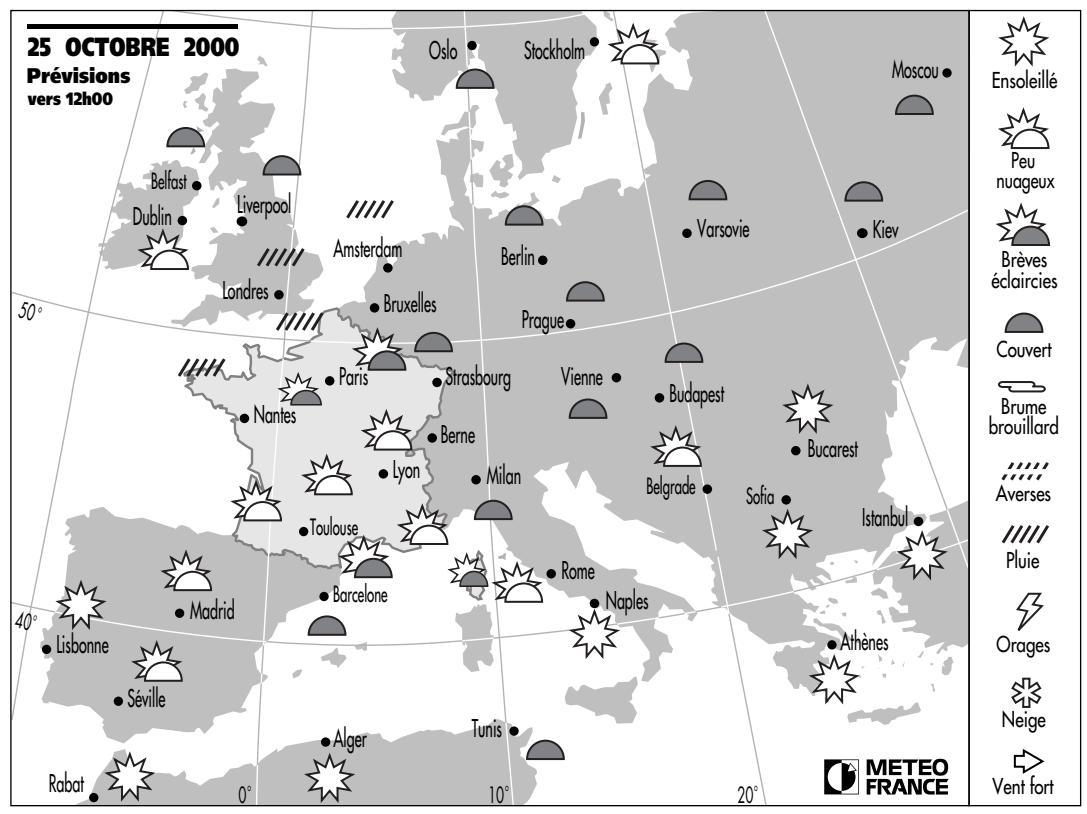

(Publicité)

PRÉVISIONS POUR LE 25 OCTOBRE 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	9/18 N	PAPEETE	24/30 S	KIEV	4/11 C	VENISE	12/17 S	LE CAIRE	14/22 S
AJACCIO	10/23 N	NANTES	11/17 S	POINTE-A-PIT.	23/30 P	LISBONNE	15/23 S	VIENNE	10/17 C	NAIROBI	15/29 S
BIARRITZ	12/22 S	NICE	13/20 S	ST-DENIS-RÉ.	21/26 S	LIVERPOOL	10/14 C	**AMÉRIQUES**		PRETORIA	17/26 S
BORDEAUX	12/20 S	PARIS	10/16 N	**EUROPE**		LONDRES	10/14 P	BRASILIA	20/33 C	RABAT	15/21 S
BOURGES	10/19 S	PAU	9/20 S	AMSTERDAM	11/14 P	LUXEMBOURG	8/13 C	BUENOS AIR.	13/20 C	TUNIS	18/24 C
BREST	11/14 P	PERPIGNAN	14/20 N	ATHENES	12/21 S	MADRID	11/19 S	CARACAS	24/27 P	**ASIE-OCÉANIE**	
CAEN	10/14 P	RENNES	12/16 C	BARCELONE	16/19 C	MILAN	13/17 C	CHICAGO	14/21 C	BANGKOK	25/32 P
CHERBOURG	9/14 P	ST-ETIENNE	9/20 S	BELFAST	7/11 C	MOSCOU	4/9 C	LIMA	15/18 S	BEYROUTH	15/20 P
CLERMONT-F.	9/20 S	STRASBOURG	9/17 S	BELGRADE	11/18 S	MUNICH	6/15 C	LOS ANGELES	12/17 S	BOMBAY	25/34 S
DIJON	9/19 S	TOULOUSE	12/21 S	BERLIN	9/14 C	NAPLES	13/21 S	MEXICO	10/21 S	DJAKARTA	27/29 P
GRENOBLE	7/18 S	TOURS	9/17 N	BERNE	10/15 C	OSLO	4/7 C	MONTREAL	7/16 S	DUBAI	24/34 S
LILLE	10/15 P	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	10/15 C	PALMA DE M.	16/24 S	NEW YORK	12/21 S	HANOI	23/31 S
LIMOGES	10/18 S	CAYENNE	22/32 C	BUCAREST	-1/18 S	PRAGUE	5/15 C	SAN FRANCIS.	13/15 P	HONGKONG	25/28 P
LYON	11/20 S	FORT-DE-FR.	24/30 C	BUDAPEST	7/16 C	ROME	12/20 S	SANTIAGO/CHI	9/17 C	JERUSALEM	14/19 P
MARSEILLE	12/21 N	NOUMEA	20/24 S	COPENHAGUE	9/11 P	SEVILLE	13/21 S	TORONTO	10/17 S	NEW DEHLI	20/33 S
				DUBLIN	6/11 S	SOFIA	7/16 S	WASHINGTON	9/23 S	PEKIN	1/10 S
				FRANCFORT	8/15 C	ST-PETERSB.	8/11 C	**AFRIQUE**		SEOUL	12/19 S
				GENEVE	10/16 S	STOCKHOLM	9/11 S	ALGER	17/26 S	SINGAPOUR	27/30 P
				HELSINKI	8/10 C	TENERIFE	15/20 S	DAKAR	25/29 S	SYDNEY	18/23 P
				ISTANBUL	13/15 S	VARSOVIE	6/13 C	KINSHASA	22/29 S	TOKYO	18/24 S

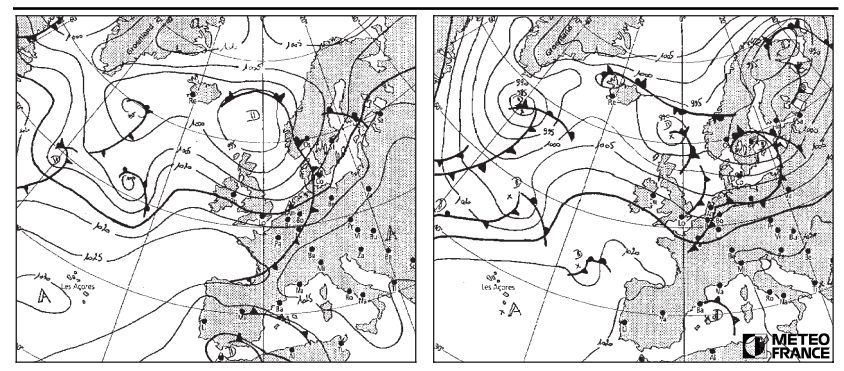

Situation le 24 octobre à 0 heure TU — *Prévisions pour le 26 octobre à 0 heure TU*

PRATIQUE

Faire ramoner sa cheminée

SI des individus se présentent chez vous avec un aspirateur ordinaire pour tout équipement, n'hésitez pas à les éconduire ; ce sont des aigrefins. Le ramonage est une affaire sérieuse. Obligatoire pour tous les types de conduits (individuels ou collectifs) et de combustibles (sauf l'électricité), il doit être pratiqué au moins deux fois par an, dont une pendant la saison de chauffe, les combustibles gazeux se contentant d'un seul traitement. L'objectif du ramonage, fixé par les règlements sanitaires départementaux, est d'éliminer par action mécanique directe les dépôts et les suies et, surtout, d'assurer la vacuité du conduit de fumée. On prévient ainsi les dangers d'intoxication et d'incendie.

La paroi intérieure du conduit est nettoyée par action mécanique directe, à l'aide d'instruments appelés hérissons, métalliques ou en nylon. Le hérisson métallique est réservé aux conduits maçonnés, celui en nylon, plus souple, aux ouvrages métalliques. S'il opère depuis le haut du conduit, le ramoneur utilise la monture pour hérisson munie de la poulie et du boulet. S'il agit depuis le bas, il utilise des tringles en fils d'acier ou en fibres de verre, ou bien des cannes à emboîtement pouvant atteindre 25 mètres de longueur et sur lesquelles sont fixés les hérissons.

« Le ramoneur doit s'adapter au site. Si l'accès au toit est trop dangereux, il opérera par le bas, au risque de décaler ou de déboîter la partie extérieure du conduit (chapeaux pare-pluie ou dispositif anti-refouleur) », explique Lionel Druette, ingénieur au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). En effet, rares sont les ouvrages qui disposent, comme en Alsace, d'une trappe de ramonage dans les combles, et les toitures équipées de dispositifs d'accès sécurisés. D'où l'intérêt de s'adresser à un bon professionnel inscrit à la chambre des métiers.

Car la profession a évolué. On est loin des enfants savoyards qui se glissaient dans les conduits. Il n'est pas rare de voir le ramoneur recourir à des techniques sophistiquées, comme des caméras vidéo et des endoscopes permettant de visualiser l'intérieur des conduits, et des « débistreuses » pour éliminer les goudrons. Certains effectuent même le contrôle de la combustion. Ils peuvent ainsi préconiser le réglage de la chaudière ou tester, à l'aide de cartouches fumigènes, l'étanchéité du conduit. Le ramoneur n'a recours à l'aspirateur (un appareil spécial avec une cuve en inox) qu'en fin d'intervention.

LE RAMONAGE CHIMIQUE EN LITIGE

Nulle part on ne trouvera de ramoneurs aussi bien organisés et équipés qu'en Alsace, où ils portent l'habit noir, comme dans *Mary Poppins : « Une tenue traitée anti-acides pour les ramonages de fioul qui provoquent des trous dans la cotte ou les chaussures »,* précise Lionel Druette. Les tarifs vont de 250 F à 400 F, inférieurs en Alsace (de 121 F à 255 F) où les ramoneurs proposent leurs services à un quartier ou à un village entier, réduisant ainsi les frais de déplacement.

Le ramonage donne lieu à la délivrance d'un certificat qui décrit le travail effectué et atteste la vacuité des conduits. C'est là que se pose le problème du ramonage dit « chimique » et des produits vendus dans le commerce comme La Bûche ramoneuse (Eurexim-Sécuriflame). *« Le ramonage chimique permet le nettoyage des conduits de fumée. Il ne peut se substituer au ramonage mécanique, car il ne donne pas l'assurance de la parfaite vacuité du conduit »,* indique une fiche pratique publiée dans le *Journal du chauffage et du sanitaire* (nº 66, mars 1998). Le ramonage chimique *« ne va pas déloger le nid d'oiseau en haut de la cheminée »,* écrivait le mensuel *Que choisir ?* (nº 342, octobre 1997). Conséquence : les certificats de ramonage du produit La Bûche ramoneuse n'auraient aucune valeur légale. Un litige oppose sur ce thème la société Eurexim et le magazine *Que choisir ?* Le jugement, rendu en février 1999, condamnait à 30 000 F d'amende et 30 000 F de dommages et intérêts la société Eurexim, qui a fait appel ; l'affaire est actuellement en Cour de cassation.

ÉVALUATION EN COURS

De l'avis des spécialistes, le ramonage chimique, pour lequel il faut s'assurer de la compatibilité du produit utilisé avec le matériau du conduit, n'est qu'un auxiliaire du ramonage mécanique : *« L'action chimique réduit les goudrons, mais ne peut pas éliminer les suies, ni les rendre ininflammables à 100 %. »* Certes, répond Thiery Farjon, de la société Eurexim, *« mais utilisée avant le ramonage mécanique, notre bûche fragilisera les goudrons, si bien que le ramoneur éliminera plus de dépôts que par le seul passage du hérisson ».*

En 1997, la Commission de la sécurité des consommateurs recommandait *« d'interdire le certificat ou l'attestation de ramonage fournis avec le produit chimique et d'imposer sur l'emballage une mention indiquant que celui-ci ne doit s'utiliser qu'en association avec le ramonage obligatoire ».* Actuellement, le CSTB évalue les différents procédés, à la demande de l'Association des fabricants de produits et de matériels de ramonage, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe) et de la Commission des consommateurs. Enfin, un projet de décret visant à remplacer les règlements sanitaires départementaux est en préparation ; il devrait définir de nouvelles règles d'entretien des conduits de fumée.

Michaëla Bobasch

A savoir

● **Une bonne flambée à Paris.** Depuis janvier 1997, les Parisiens ont à nouveau le droit de faire du feu dans la cheminée, plaisir qui leur était interdit depuis 1978. Un arrêté du 22 janvier 1997 (*JO* du 30 janvier) autorise *« la combustion du bois commercialement sec, non imprégné d'une substance quelconque »,* à condition qu'elle ne provoque pas de nuisances dans le voisinage. Les feux sont autorisés dans les cheminées à foyer ouvert, uniquement utilisées en appoint ou à des fins d'agrément.

● **Chiffres.** Selon le ministère de la santé, l'intoxication au monoxyde de carbone est responsable chaque année de 400 décès et de 8 000 hospitalisations. Et, selon le laboratoire central de la préfecture de police de Paris, 28,5 % seulement des conduits sont ramonés avec une périodicité inférieure à un an.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 00 - 255

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

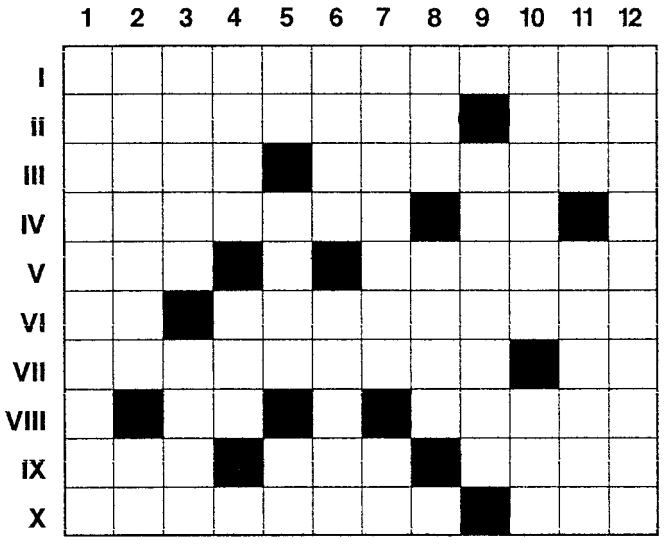

HORIZONTALEMENT

I. Petit geste qui devient très vite abusif. – II. Dans le fond. Une fois de plus. – III. Romance germanique. Accompagna Richard dans sa croisade. – IV. Est le premier sur le coup. Préposition. – V. Vieux soldat devenu un mec banal. Dit son texte. – VI. Un peu d'argent. Avec de légers reliefs en surface. – VII. Fera baisser la tension. Le nielsbohrium. – VIII. Personnel masculin. Prend tout son temps mais finit par user. – IX. Remue-ménage chez les gros porteurs. Ouverture sur le monde. Sans problème. – X. Ne connaît vraiment rien à rien. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Affirmation. – 2. Protège tout ce qu'il y a sous elle. Forme de pouvoir. – 3. Payant quand il n'y a que le ticket à payer. Provision ouvrière. – 4. L'eau du poète. Pour rouler propre. – 5. Sur la portée. Essence africaine. Tête de wagon. – 6. Le premier à descendre. Donner les moyens de faire face. – 7. Rentre le bétail à l'étable. Donne plus à voir qu'à lire. – 8. Prépare les grands commis. République européenne. – 9. Rendaient les buveurs immortels. – 10. Société organisée. Sortie après coup. – 11. Apporte du nouveau. Facile à remuer. – 12. Fêtées début novembre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 00 - 254

HORIZONTALEMENT

I. Assimilation. – II. Moulinet. Pro. – III. Obsession. As. – IV. Ur (ru). Ise. Mollo. – V. Rift. Créma. – VI. Equeute. Zoo. – VII. Tus. Le. Boa. – VIII. Teint. Fourmi. – IX. Etourderie. – X. Néandertal.

VERTICALEMENT

1. Amourettes. – 2. Sobriquet. – 3. Sus. Fusion. – 4. Iléite. Nue. – 5. Miss. Ultra. – 6. Insecte. Dn. – 7. Lei. Ré. Féd. – 8. Atome. Bore. – 9. Nom. Ouïr. – 10. Ip (pi). Lazaret. – 11. Oral. – 12. Nosocomial.

SCRABBLE® PROBLÈME Nº 197

Judo dans le dojo

Championnat du monde francophone 2000, 5e manche

Tirage : E E E O P R T.

a) Dans la colonne 5, trouvez un quadruple rapportant 48 points.

b) Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (la solution est donnée ci-dessous).

Tirage suivant : C E I L S S T.

c) Trouvez un huit-lettres et écrivez-le sur la grille (la solution est donnée ci-dessous).

Solution de b) PROJETEE, F 5, 71.

Tirage suivant : E E M N O R T.

d) En 3 endroits différents, placez 3 huit-lettres différents.

Solution de c) : CISELETS, *petits ciseaux,* 12 A, 78.

Préparation de la grille de la semaine prochaine

e) Il existe de nombreux verbes de sept lettres en OUCHER, mais 4 noms seulement. Exemple : BOUCHER. Trouvez les 3 autres.

f) A A B D L O R s'appuie sur deux lettres de OUCHER. Trouvez ces deux huit-lettres.

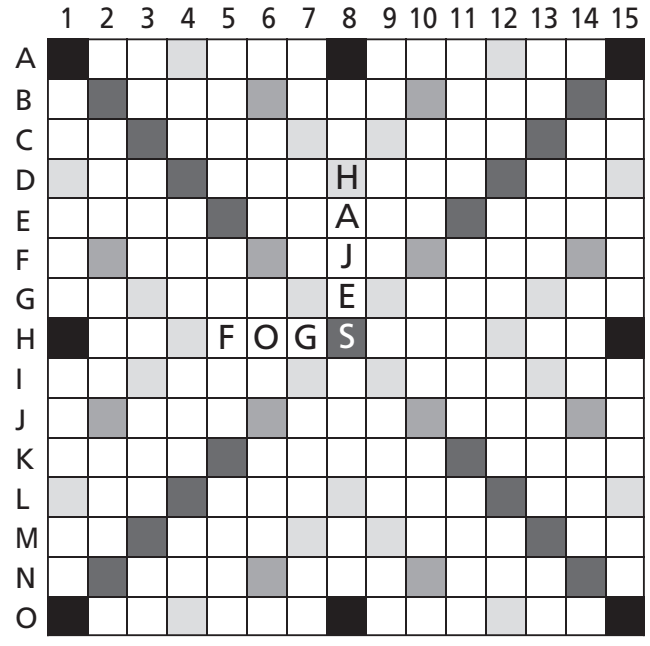

Solutions dans *Le Monde* du 1er novembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 18 octobre.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal, lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) SUAVITE, I 1, 78, faisant DEFAUSSAT et NE-SUAVITE, 5 E, 118, en quadruple et faisant VANNEAUX. L'anagramme ETUVAIS ne passe pas.

b) ESTIVAUX, 12 A, 92 -DUVETAIS, A-, 89 -ESQUIVAT, L 7, 88 -FAUTIVES, C 6, 82 -VACUITES, E 8, 76 -SUIVANTE, 8 C, 67.

c) AJUT, *ajustage (mar)* -DOJO, *salle d'arts martiaux* -EJET, *objet de la connaissance conçu comme une essence immatérielle* -HADJ, *pèlerinage à La Mecque* -HAJE, *naja, serpent à lunettes*-MAJE, *lieutenant du sénéchal* -NAJA-SOJA-TEJU, *grand lézard.*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA

Magnifique et secret, le nouveau film de Claude Chabrol, *Merci pour le chocolat,* dissimule sous son élégance de boîte de douceurs helvètes la rigueur implacable d'un Fritz Lang et une noirceur radicale du regard. Il bénéficie d'une interprétation remarquable, avec notamment la découverte d'une jeune actrice, Anna Mouglalis, Isabelle Huppert, accumulant les réussites cette année, et Jacques Dutronc, au sommet de son art singulier. Parmi les sorties, il faut aussi noter la vigoureuse dénonciation des dictatures latino-américaines réalisée par John Sayles avec *Men with Guns*, tandis que Ken Loach s'en prend au sort injuste fait aux Etats-Unis aux immigrés clandestins venus du sud du Rio Grande. Alors que vont s'ouvrir les portes du principal festival de la capitale française, les Rencontres, au Forum des images, la Viennale prenait un tour politique dès lors que ses organisateurs faisaient de leur programmation, consacrée à la chasse aux sorcières en Amérique au début de la guerre froide, la « réponse brechtienne » à l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite autrichienne et aux coupes claires dans les budgets culturels qui s'en sont suivies.

Le complot magnifique

CONVERSATION SECRÈTE. Film américain de Francis Ford Coppola. Avec Gene Hackman. (1 h 53.)

On était en 1974. L'Amérique arrivait au terme de la décennie la plus trouble de son histoire moderne, ouverte par l'échec de la baie des Cochons et l'assassinat de Kennedy, close par le Watergate, marquée par le bourbier vietnamien et la révolte de la jeunesse et des Noirs. Le cinéma américain avait vacillé avec la nation, il s'apprêtait à connaître un nouvel essor grâce à de jeunes gens venus des facs et des ciné-clubs : Martin Scorsese, Steven Spielberg, George Lucas, Michael Cimino... Parmi eux, le plus doué semblait être ce Francis Ford Coppola dont le cinquième film, *Le Parrain*, venait de stupéfier le monde.

Deux ans après, en 1974, il signait à la fois une suite improbablement aussi magnifique, *Le Parrain 2*, et un « petit » film d'une tonalité toute différente, dépressif, monomaniaque, opaque, *Conversation secrète*. Le palmarès du Festival de Cannes ne s'y trompait pas, attribuant sa première Palme d'or à un des grands cinéastes contemporains – qui en recevrait une deuxième en 1979 pour *Apocalypse Now*. Un quart de siècle plus tard, *Conversation secrète,* aujourd'hui réédité dans les salles, est bien un chef-d'œuvre. L'histoire kafkaïenne du spécialiste des écoutes lancé dans une enquête dont chaque élément vient obscurcir davantage sa perception de la réalité (et la nôtre) est un modèle de subtilité et d'ironie.

ZOOM

Un quart de siècle après le Watergate, le « petit film » de Coppola est bien un chef-d'œuvre

Servie par l'interprétation exceptionnelle de Gene Hackman, la mise en scène construit au sein du quotidien le plus banal une étrangeté confinant à l'épouvante, par l'interaction inédite entre l'image et le son, par la progressive transformation de l'enregistrement du réel en graphisme presque abstrait. Ce sont les choix stylistiques qui racontent l'évolution psychique du personnage et simultanément suggèrent le passage insensible de la description du monde à l'invention d'une fiction autiste. Dans l'excellente préface du numéro de *L'Avant-scène cinéma* édité pour la réédition du film, Jean Douchet invoque à juste titre la référence à l'expressionnisme.

Le film réussit de plus le tour de force de constituer à la fois l'archétype d'un nouveau genre cinématographique et sa critique. *Conversation secrète* annonce ces « films de dénonciation » qui vont s'en prendre à l'emprise étatique sur la vie des personnes et au danger de la technique, qu'illustreront bientôt les beaucoup plus conventionnels *Les Hommes du président* ou *Les Trois Jours du Condor*. A rebours de ces « fictions consolatrices », Coppola maintient une indécision infiniment plus troublante, et donc plus démocratique, que le règlement de compte du vieil individualisme américain avec l'Etat, profitant du Watergate pour ressusciter les cowboys.

J.- M. F.

★ *Conversation secrète*. Découpage intégral, textes de Jean Douchet, Luc Lagier et Laure Gontier. *L'Avant-scène cinéma* n° 494, septembre 2000, 120 p., 86 F (13,20 euros.)

RENCONTRE

Jean Cazès et l'aide aux films

« Comme président du Club des producteurs européens, vous mobilisez contre ce que vous appelez les dérives de la Commission européenne en matière d'aide publique au cinéma. De quoi s'agit-il ?

– Le Club a été alerté par ses membres norvégiens quand leur gouvernement a reçu un courrier provenant de la DG 4, la direction européenne en charge de la concurrence. Elle voulait vérifier que les films de ce pays n'avaient pas reçu plus de 50 % d'aides publiques et qu'ils étaient bien "à caractère culturel". Il s'agit d'une lecture complètement distordue d'un accord passé en 1998 par la Commission avec le CNC [Centre national de la cinématographie] français, qui convenait que le montant global des aides publiques au cinéma devait être inférieur ou égal à 50 % de l'ensemble des investissements, et que tout film était "culturel" à l'exception du porno et de la publicité. Il n'avait jamais été question d'appliquer ces critères film par film. Récemment, la DG 4 a encore durci sa position en intégrant au calcul des aides publiques les aides européennes et l'apport des télévisions, qui n'entraient pas à l'origine en ligne de compte.

– Comment expliquez-vous ces attaques ?

– Il s'agit d'une offensive idéologique contre le principe même du soutien public à la culture, menée par des tenants du libéralisme intégral. Ils ont profité d'une négociation sur un autre dossier, celui du financement des chaînes publiques, qui a fait l'objet d'un avenant au traité de Maastricht, pour opérer une transposition fallacieuse sur le dossier du cinéma, bien qu'il n'y ait eu en la matière aucune plainte.

– Quelles peuvent être les conséquences de l'initiative de la DG 4 ?

– Elles tendent à rendre impossible la production dans les "petits pays". *Dancer in the Dark*, par exemple, n'aurait jamais vu le jour avec des aides publiques plafonnées à 50 %. Et la DG 4 prétend aujourd'hui remettre en cause son accord avec le CNC, s'attaquant au socle du système d'aide qu'est le fonds de soutien alimenté par la taxe sur les entrées. Après avoir été incapable de créer un dispositif communautaire d'aide au cinéma, après avoir été incapable d'aider la coordination des systèmes nationaux existants, la Commission en est à présent à tenter de détruire ce qui fonctionne bien dans chaque pays. C'est ridicule et catastrophique. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Un nouveau Chabrol aux allures fantastiques et au goût borgesien

Merci pour le chocolat. Isabelle Huppert et Jacques Dutronc forment en Suisse un duo qui n'aurait pas déplu à Fritz Lang

Film français de Claude Chabrol. Avec Isabelle Huppert, Jacques Dutronc, Anna Mouglalis. (1 h 39.)

Merci pour le chocolat fait partie de ces films qu'il faut voir plusieurs fois. Sans doute pour multiplier son plaisir mais aussi pour aiguiser son regard et savourer le génie de son auteur. Car la dernière réalisation en date de Claude Chabrol se regarde d'abord en jouissant de la posture désarmée du spectateur découvrant petit à petit une intrigue policière qui débouchera, forcément, sur la révélation d'un secret. Mais il faut le revoir ensuite pour constater à quel point le traitement du récit comme les choix de la réalisation ont été entièrement pensés en fonction de l'accomplissement inéluctable des événements. Telles des pelures d'oignons qu'il faut arracher les unes après les autres pour en atteindre le cœur, les différentes visions dévoilent, à chaque fois, une nouvelle qualité et changent la nature d'une œuvre qui dépasse alors les règles de son genre de référence. La résolution de l'énigme renvoie, à la fin de la projection, à des mystères encore plus profonds. Une histoire atroce s'est transmuée en tragédie sarcastique et feutrée.

Dans la tiédeur douceâtre d'une Suisse aseptisée, un couple se marie. Lui, André Polonski, est un grand pianiste de concert. Veuf, il a un fils d'une vingtaine d'années et l'hébétude légèrement opaque de Jacques Dutronc (idéal). Elle, Marie-Claude Muller, dirige une grande fabrique de chocolat héritée de son père. Elle brille d'une forme d'effervescence courtoise légèrement affectée. C'est Isabelle Huppert (parfaite). Un beau jour débarque une jeune fille d'une vingtaine d'années (Anna Mouglalis, très convaincante révélation). Elle fut le bébé que par mégarde, le jour de la naissance de son fils, une infirmière distraite a montré à André Polonski comme étant son enfant. Que vient-elle chercher ? En apparence peu de choses. Peut-être s'enivrer abstraitement de l'hypothèse d'un échange véritable, d'un transfert de filiation qui aurait déterminé un destin différent de celui qui a été le sien. Ou se rassurer en apprenant qu'une telle chose est impensable.

LA POÉSIE DE FRITZ LANG

Sans que personne ne semble croire plausible une seconde cette hypothèse, elle sympathise immédiatement avec le musicien. Elle est elle-même pianiste, prépare un concours et Polonski se propose de lui prodiguer les cours nécessaires à la bonne exécution de *Funérailles*, de Liszt, épreuve capitale de l'examen. L'intrusion de la jeune fille dans la famille du concertiste qui ne vit que pour la musique va réveiller des souvenirs, dévoiler un passé, mettre au jour un crime ancien, détruire dix ans de rétention tremblante et d'aveuglement coupable, d'apparences trompeuses et de somnolence lâche. Tout cela sans une once d'effets spectaculaires.

Claude Chabrol n'a jamais caché son admiration pour le cinéma de Fritz Lang, d'ailleurs explicitement cité dans le film sous la forme d'une cassette vidéo du *Secret derrière la porte* offerte par Marie-Claude Muller à son beau-fils. Pour lui, comme il l'a écrit dans sa biographie *Et pourtant je tourne,* la poésie du cinéma de l'auteur de *M le Maudit* était une poésie de la fatalité, caractérisée par un engrenage irrépressible d'événements rendu uniquement par la succession des plans. Jamais depuis longtemps, depuis les chefs-d'œuvre réalisés à la fin des années 60 et au début des années 70 (*La Femme infidèle, Que la bête meure, Juste avant la nuit*), le cinéaste n'avait atteint une telle perfection dans l'intégration d'une influence pourtant écrasante. Tout dans *Merci pour le chocolat* procède d'une détermination implacable rendue perceptible par la seule mise en scène, le montage, l'organisation secrète des plans, les dialogues qui prennent leur sens véritable parfois longtemps après avoir été prononcés.

JÉRÉMIE NASSIF

Entre Jacques Dutronc, somnambulique, et Isabelle Huppert, théâtrale, le naturel se fissure.

Les objets atteignent ici une dimension qui excède leur simple usage : une bouteille Thermos remplie de chocolat chaud – et peut-être empoisonné – prend la forme d'un projectile menaçant, guerrier ; un tricot, posé sur un divan, semble figurer la sournoise toile d'araignée qui enserre les personnages. Souvent décrit comme une manière de portrait réaliste et critique des mœurs de la bourgeoisie, le cinéma de Claude Chabrol procède en fait d'un art subtilement fantastique, comme le démontre encore son nouvel opus. L'arrivée de la jeune pianiste pourrait être celle d'un fantôme, celui de la première femme du musicien dont le visage se superpose le temps d'un plan avec celui de la jeune fille, reflet sur une photo regardée. L'univers chabrolien est peuplé de ces spectres, figuration fallacieuse d'un autre possible.

L'usage de la musique, entre harmonie sombre (les morceaux joués au piano) et dissonance (la bande-son signée Mathieu Chabrol, digne successeur du Pierre Jansen des grands jours), casse subtilement la transparence naturelle et faussement paisible des choses. Le couple formé par Dutronc et Huppert, entre la théâtralisation des expressions de la première et le somnambulisme du second, ne relève que superficiellement de la psychologie naturaliste traditionnelle. Le grotesque est là, tapi dans l'ombre, presque invisible, ricanant. Le naturel des situations se fissure imperceptiblement. La monstruosité du crime surgit enfin, au terme d'un récit où rien n'aura été laissé au hasard.

La succession de menus coups de théâtre qui remettent en cause les liens de filiation avoués de certains des protagonistes est le moteur premier du récit, ce que finalement représentait cette histoire de substitution d'enfants à la fois crainte et désirée : l'hypothèse étourdissante de vies non vécues, d'histoires non contées, d'un réel non advenu. Savoir de qui on est le fils ou la fille, s'imaginer d'autres parents, c'est goûter l'ivresse d'une arborescence possible de son destin. Le film est ainsi construit sur un vertige borgesien, celui des temps qui bifurquent, dont s'abreuve l'imaginaire des personnages. Et c'est bien sûr la grandeur de l'art de Claude Chabrol de rappeler, par les seuls moyens du cinéma, la tragédie du donné pur de l'existence. La mise en scène démontre, *a contrario* des rêves et des virtualités caressées, que la réalité est unique et idiote.

Jean-François Rauger

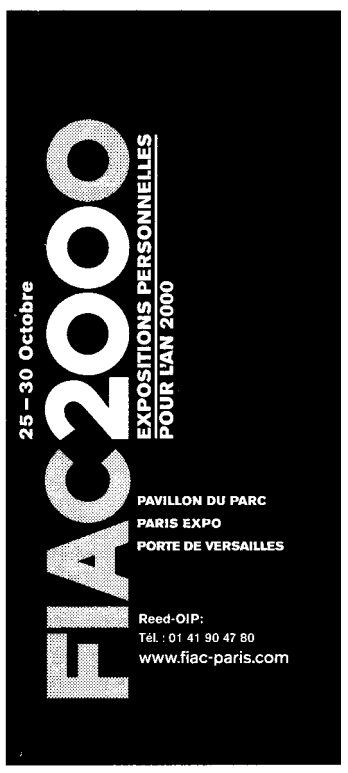

Jacques Dutronc, fantôme de génie

ON SE FICHE éperdument de savoir si c'est son meilleur rôle au cinéma. Mais il est certain que c'est celui qui ressemble le plus à sa manière de jouer, ou de ne pas jouer. A cette forme très singulière d'absence active qui en a fait l'une des ressources les plus précieuses des mises en scène qui ont eu l'intelligence de faire appel à lui pour ce qu'il est, et non pour son apparence ou sa notoriété. L'acteur Jacques Dutronc est un fantôme de génie, particulièrement approprié pour camper ce *« personnage principal en creux »* autour duquel le film de Claude Chabrol tourne comme par inadvertance.

Merci pour le chocolat est le trente-deuxième film au générique duquel apparaît Jacques Dutronc, depuis que son ami photographe de *Salut les copains,* Jean-Marie Périer, a forcé sa porte et sa réticence, le convainquant de donner la réplique à son propre père. François Périer était le mémorable Antoine d'*Antoine et Sébastien,* dont le compositeur de *Et moi, et moi, et moi* fut donc le Sébastien. Le jeu dut plaire à l'ingénu, car – passé un *OK Boss* dont on regrette d'avoir perdu trace et où il partageait l'affiche avec Francis Blanche –, il n'a guère cessé d'emprunter le chemin des plateaux. En 1974, Andrzej Zulawski lui offre son premier rôle sérieux, aux côtés de Romy Schneider, dans *L'important c'est d'aimer* ; en 1975, Claude Lelouch lui offre la gloire au cinéma après celle au music-hall dans *Le Bon et les Méchants*, aux côtés de Marlène Jobert. En 1976, il appartient définitivement à la « grande famille du cinéma français » *(sic)*, grâce à Claude Sautet dont il interprète l'un des meilleurs films, *Mado*.

Difficile de trouver meilleures bases pour une carrière prestigieuse à l'écran. Qu'il accomplit avec des rôles comme il convient dans des films comme il s'en fait. Et des choix aussi sympathiques que hasardeux, en particulier dans des premiers films qu'on l'admire d'avoir choisis avant de les avoir vus, que souvent on préfère oublier après. Plus ou moins bon dans la plupart des films qu'il interprète, Jacques Dutronc ne ressemble pas à Jacques Dutronc, et c'est bien triste. Et puis il a été génial. Il l'a été trois fois, comme dirait Sacha Guitry – ce qui est déjà beaucoup, comme dirait le sapeur Camember.

PERSONNAGE DESSINÉ DE LOIN

La première fois, il s'appelait Paul et il était Godard. Sur le chemin de Damas passant par la Suisse, Jean-Luc ressuscitait au cinéma, Nathalie Baye descendait de la montagne à vélo, Isabelle Huppert (déjà, bien sûr) donnait corps aux rapports de production capitalistes marchands. A qui étaient ces lunettes sombres, ce cigare ? Dutronc, jusqu'aux frontières de la peur, jusqu'à l'ouverture musicale sur la mort, portait les interrogations de *Sauve qui peut (la vie)*, ce film désespéré porteur du plus bel élan de sa décennie. On pensait au jeu de mots faussement stupide de Léo Ferré – *« dans espoir il y a espoir »* – sur lequel Godard broderait bientôt Marie et aimer. On était en 1981, la décennie commençait à peine et tout était dit.

Rebelote dix ans plus tard, il s'appelle Vincent et il est Van Gogh, c'est – quoi qu'en prétende son auteur dans le premier numéro de la nouvelle formule des *Cahiers du cinéma* – l'un des plus beaux films de toute l'histoire du cinéma. Mondial ? Parfaitement. Impossible d'expliquer comment Pialat et lui ont fabriqué ce concentré, parfaitement de ce temps-là – juste après celui des cerises, au bord de l'Oise entre bordel de Degas et dégâts du soleil d'Arles –, complètement d'aujourd'hui et absolument de toujours. Cela s'appelle la grâce, cela ne vient que lorsqu'on ne l'appelle pas.

Une nouvelle décennie et, après Godard et Pialat, Chabrol, les meilleurs quoi. Il y a des miracles, mais enfin pas n'importe comment ni n'importe où. Pour la troisième fois, Jacques Dutronc, interprétant un personnage qui n'a rien en commun avec les deux autres, ressemble à Jacques Dutronc. Il ne s'agit pas ici de la véritable personnalité de l'individu né le 28 avril 1943 qui débuta dans le spectacle comme guitariste chez El Toro. Il s'agit de ce personnage, dessiné comme de loin, avec une main souple comme la mèche sur les yeux myosotis, d'un trait ondulant comme la voix de Jean-Balthazar qui redit *« Puisque vous partez en voyage »*, avec ce charme irrésistible et où passe une note funèbre.

J.-M. F.

Federico Luppi, star latine

FEDERICO Luppi, le docteur Fuentes qui découvre la brutale réalité des campagnes latino-américaines dans *Men with Guns*, de John Sayles, est une star internationale, célébrée de part et d'autre de l'Atlantique. Vous ne connaissez pas cet acteur aux quelque cinquante rôles ? C'est que sa gloire rayonne légèrement au sud de la région à laquelle nous avons coutume de porter attention : en Amérique latine et en Espagne, puisqu'il y mène carrière simultanément – avec, désormais, une incursion remarquée chez un réalisateur nord-américain.

PORTRAIT

Victime de la censure en Argentine, l'acteur a fait ensuite une carrière fulgurante

Un seul des films où il occupe le haut de l'affiche avait jusqu'alors été distribué en France, l'excellent *Temps de la vengeance*, d'Adolfo Aristarain. A la différence de l'exotique et oubliable *Longs Manteaux* (1986), tourné par Gilles Béhat dans la pampa et où il tenait un second rôle au côté de Bernard Giraudeau, ce film avait permis d'évaluer le talent de ce bel homme aux tempes grises et au port digne d'Hidalgo, comédien au jeu très maîtrisé, à la fois intériorisé et infiniment séduisant.

Le Temps de la vengeance est un film important dans la vie de Federico Luppi, au point que son titre prend presque une valeur personnelle. Argentin, né en 1934, près de Buenos Aires, il avait été remarqué comme jeune premier dans des feuilletons de télévision au début des années 60 avant de devenir l'un des comédiens les plus appréciés sur les grands écrans de son pays, récompensé pour son interprétation d'*El Romance del anicero y la francisca* en 1967. Mais, en 1974, l'interprétation de *Patagonie rebelle*, film censuré de Hector Oliveira, et ses prises de position publiques contre la dictature lui valaient, de la part des militaires au pouvoir, une interdiction de jouer dans des films, d'apparaître à la télévision ou de s'exprimer à la radio.

RETOUR EN GRÂCE

Cette interdiction durera sept ans, jusqu'à ce qu'il puisse effectuer son retour grâce au *Temps de la vengeance*, cette fable subtile sur l'oppression mais aussi sur la part d'ombre de chacun. *« Les colonels n'étaient plus en mesure de m'empêcher de faire du cinéma, j'ai donc tourné le film »*, expliquait-il alors. Ce fut également le premier qu'il tourna pour Adolfo Aristarain, dont il est devenu l'acteur fétiche. En 1997, le fruit de leur cinquième collaboration, *Martin (Hache)*, lui valait le prix d'interprétation au Festival de San Sebastian. Cette récompense, attribuée dans le cadre d'une manifestation où était également présenté *Men with Guns*, consacrait l'évolution d'une carrière désormais menée à la fois dans toute l'Amérique du Sud et en Espagne.

Il répond aux interviews en citant Bergman, Barthes et Dominguin, mais affirme rêver de jouer des rôles *« comme John Wayne »*, prétend que les principales qualités d'un acteur sont *« l'insécurité et l'égocentrisme »*. En Espagne, il s'est notamment lié au réalisateur favori des jeunes aficionados d'horreur déjantée, Guillermo del Toro. Après *Cronos* (1993) et *Mimic* (1996), il vient d'achever le tournage de *L'Espinaszo del Diablo*, aux côtés de Marisa Paredes et d'Eduardo Noriega, produit par la société de Pedro Almodovar. Egalement en Espagne, il avait juste avant partagé avec Francisco Rabal la tête d'affiche du premier film de José Garcia Hernandez, *Divertimento*, dans lequel le comédien de Buñuel et celui d'Aristarain interprètent deux acteurs mortellement rivaux. Vedette internationale, Federico Luppi n'a pas renoncé pour autant à tout activisme : il a récemment pris la tête d'un mouvement de protestation contre des projets menaçant les espaces verts dans le quartier de Buenos Aires où il réside.

J.-M. F.

MATIAS COSTA / EL MUNDO

Il a tourné dans « Le Temps de la vengeance » d'Aristarain, dont il est devenu l'acteur fétiche.

Les Afro-Américains bousculent les canons d'Hollywood

Après la télévision, les frères Wayans triomphent en salles avec « Scary Movie »

LOS ANGELES
correspondance

Scary Movie, pastiche des films d'horreur de Keenen Ivory Wayans qui sort cette semaine sur les écrans français, vient d'établir des records dont le sens n'a échappé à personne à Hollywood. Jamais un film réalisé par un Afro-Américain n'avait connu un tel résultat au box-office : 150 millions de dollars (177,38 millions d'euros, 1163,53 millions de francs), trois mois après sa sortie américaine. C'est aussi l'un des films les plus rentables : un budget de 19 millions de dollars (22,47 millions d'euros, 147,38 millions de francs) et une recette de 42 millions de dollars (49,67 millions d'euros, 325,79 millions de francs) lors du seul week-end de sa sortie. *Scary Movie* est la plus grosse sortie de Miramax (propriété de Disney) et de sa société jumelle Dimension, et la deuxième de l'année, juste derrière *Mission : Impossible 2*, le blockbuster défendu par Tom Cruise. Ces scores sont d'autant plus marquants que le film était frappé du label « R » pour *« restricted »*, qui impose que les mineurs de moins de dix-sept ans soient accompagnés.

Les professionnels estiment donc que le cinéma afro-américain est à un moment-clé de son histoire. Il a connu d'autres succès notables récemment, au point que les revues spécialisées ont pu parler de « renaissance ». *Shaft,* le remake de John Singleton du classique de Gordon Parks, avec Samuel L. Jackson, a pris la tête du box-office à sa sortie en juin. Ses recettes s'établissent à plus de 70 millions de dollars (82,78 millions d'euros, 542,98 millions de francs). Les acteurs noirs des grandes comédies de l'été ont réalisé de bons scores, qu'il s'agisse d'Eddie Murphy dans *Nutty Professor 2,* de Martin Lawrence dans *Big Momma's House,* ou même des comédiens noirs que Spike Lee a filmés en tournée pour *The Original Kings of Comedy*. On retrouve aussi Damon Wayans dans le dernier film de Spike Lee, *Bamboozled,* qui s'en prend aux stéréotypes que véhiculent certains rôles noirs. Denzel Washington a le rôle principal du dernier film du producteur Jerry Bruckheimer, *Remember The Titans*...

Scary Movie aurait donc fait passer un seuil crucial aux réalisateurs afro-américains, cantonnés jusqu'à présent dans un cinéma de « niche » – qualificatif du jargon hollywoodien pour les films à destination des « publics spécialisés », avec petits budgets et recettes plafonnant à 15 millions de dollars (17,74 millions d'euros, 116,35 millions de francs). Premier film d'un Afro-Américain à passer la barre des 100 millions de dollars de recettes (118,25 millions d'euros, 775,68 millions de francs), *Scary Movie* pourrait permettre aux réalisateurs noirs de se voir confier davantage de films et des budgets plus importants. Selon les statistiques de Directors'Guild of America (DGA), seulement 4,2 % de ses membres sont afro-américains. A la faveur d'un entretien récent paru dans *Hollywood Reporter*, qui titrait « Black helmers drive summer » (« Les réalisateurs noirs règnent sur l'été »), Spike Lee, un des moteurs de ce mouvement, espérait que les résultats de *Scary Movie* favoriseraient les relations entre les cinéastes noirs et Hollywood.

DANS LA VOGUE DU HIP-HOP

Ce regain d'intérêt colle à la vogue du hip-hop, la mode urbaine musicale qui a déjà conquis un public plus large. Keenen Ivory Wayans attribue son succès au multiculturalisme de la jeune génération car, selon lui, *« les gens ne sont pas polarisés comme avant. Mon film a débordé toutes les tranches d'âge, de race, de genre »*. *« Je mentionne le hip-hop à propos de ma carrière, parce que la musique est une partie intégrante de deux choses qui ont changé le plus à Hollywood en dix ans : premièrement, le succès grandissant du produit culturel noir sur le marché global et, deuxièmement, le pouvoir grandissant du public noir »*, ajoute Reginald Hudlin, réalisateur de *House Party*, un des premiers succès black, et de *The Ladies Man,* son dernier film qui démarre très bien.

Les frères Wayans (Keenen, ainsi que Shawn et Marlon, qu'on voit dans *Scary Movie*, Damon, Kim, Dwayne...) ont trouvé leur public à la télévision au début des années 90 avec le succès d'*In Living Color* (sur la Fox), show à sketches assez hip-hop qui se moquait de tout le monde de façon fort comique – il a révélé Jim Carrey, Jamie Foxx, Rosie Perez ou Jennifer Lopez... Cette dynastie de frères-comédiens, qui préfère être comparée aux *« Beatles noirs »* qu'aux Marx Brothers, produit enfin *The Wayans Brothers* pour UPN.

Claudine Mulard

L'enfer des dictatures

Men with Guns. Un film américain tourné en espagnol décrit un pays gangrené par la violence

Film américain de John Sayles. Avec Federico Luppi, Damian Delgado, Dan Rivera Gonzalez, Tania Cruz. (2 h 08.)

Le retard inexplicable avec lequel sort en France *Men with Guns* de John Sayles – le film date de 1997 – ne fait que mettre en évidence l'urgence de découvrir, toutes affaires cessantes, ce film magnifique. C'est sans doute le film où Sayles concilie avec le plus grand naturel la dimension politique de son cinéma avec ses anciennes racines de scénariste de série Z pour Roger Corman (*Piranha* de Joe Dante, *L'Incroyable Alligator* de Lewis Teague). Sa charge contre les dictatures d'Amérique latine s'accompagne d'une rigueur de traitement et d'une fidélité aux figures de cinéma de genre. Les fameux *« men with guns »* évoqués par le titre ont tout d'un monstre terrible, souvent évoqué, jamais aperçu, à l'instar des créatures des films d'épouvante qu'il est préférable de dissimuler faute de moyens pour les montrer.

Men with Guns est accessoirement le premier film de Sayles tourné en espagnol. Le réalisateur américain maîtrise parfaitement cette langue, mais il a tenu à écrire son scénario en anglais. Il l'a ensuite fait traduire en espagnol et a recruté les comédiens « latinos » indispensables à cette histoire située en Amérique centrale. Tous les acteurs s'expriment donc en espagnol, à l'exception de deux touristes américains plus vrais que nature, qui traversent le film sans jamais prendre conscience des horreurs qu'ils côtoient. *« Comment dit-on* fajitas *en espagnol ? »*, se demandent-ils. Une question effectivement pertinente qui ne comporte pas de réponse simple dans cette contrée où, pour cause de guerre civile, la restauration n'est guère florissante.

Le pays de *Men with Guns* n'est jamais nommé, mais il s'agit d'une simple politesse de forme pour ne pas désigner un de ces nombreux pays d'Amérique latine en proie à la violence. Cette contrée ressemble à un terrible train fantôme où les habitants des campagnes sont pris en tenaille par la guérilla et l'armée. La guérilla tue les paysans et les villageois parce qu'ils ont aidé l'armée. Cette dernière massacre ceux qui restent au nom de la logique inverse. John Sayles a trouvé une histoire parfaite, car exempte de didactisme, pour explorer ce drame insoluble. Le docteur Fuentes (Federico Luppi, inoubliable, tient le film sur ses épaules) approche de la retraite dans son cabinet situé dans une « grande capitale ». Veuf depuis peu, il apprend qu'une de ses élèves, médecin dans un village situé dans un coin reculé du pays, a mystérieusement disparu. Il décide de la retrouver.

Dans la première scène du film, on aperçoit Fuentes en train d'examiner un patient qui, en remettant son uniforme de général, lui confie qu'il a vécu une vie dissolue dans un monde en chaos, ajoutant : *« Vous êtes l'homme le plus instruit du monde, mais aussi le plus ignorant »*. Cette ignorance sert de moteur au récit et donne tout son poids à l'horreur qui nous est dévoilée. Dans chaque village traversé par le médecin, une partie de la population a été décimée par ces fameux et mythiques hommes munis d'une arme. Pour accomplir son périple, Fuentes n'est pas seul. On trouve à ses côtés un enfant de dix ans, qui marche nonchalamment avec son compagnon sur les ossements des victimes de la guérilla, et transforme le fémur de l'une d'entre elles en batte de baseball. Il est aussi accompagné d'un déserteur, d'un prêtre défroqué, et d'une jeune fille traumatisée après un viol.

Comme dans le « Troisième Homme » de Graham Greene, le réalisateur utilise l'artifice d'un individu innocent pour témoigner de la déliquescence d'une société

Sayles affirme que le romancier guatémaltèque Francisco Goldman lui a apporté de l'aide dans l'élaboration de son scénario. Mais l'atmosphère du film rappelle également le Graham Greene du *Troisième Homme* en utilisant l'artifice d'un individu innocent pour témoigner de la déliquescence d'une société. Froid et précis, *Men with Guns* décrit une horreur généralisée qui se répand tel un cancer sur un territoire maudit. Le refus de *Men with Guns* de trouver une alternative à la violence qu'il suggère le plus souvent, en fait un film aux accents nihilistes. Seul un symbolisme pesant – le dernier village visité par Fuentes et où se serait réfugiée son ancienne étudiante, situé en haut d'une montagne, s'appelle le « cercle du ciel » –, qui cherche à poser *Men with Guns* sur le terrain ici malvenu de la spiritualité, vient gâter un film par ailleurs exemplaire.

Samuel Blumenfeld

Une parodie de parodie de film d'horreur

Scary Movie. Keenen Ivory Wayans dynamite joyeusement les « Scream » de Wes Craven

Film américain de Keenen Ivory Wayans. Avec Jon Abraham, Carmen Electra, Shannon Elisabeth. (1 h 24.)

Scary movie est un film dont la vision nécessite un mode d'emploi. Qui n'a pas vu les films d'horreur hollywoodiens à succès produits ces cinq dernières années aurait peu de chance d'apprécier un comique essentiellement construit sur le détournement de situations issues du genre. *Scary Movie* est une parodie de ces films d'épouvante remis à la mode à Hollywood après le succès du *Scream*, de Wes Craven. *Scream*, ses deux « suites », mais aussi *Le Sixième Sens* et même *Matrix* servent donc de punching-ball à une mise en boîte – certes peu regardante sur les moyens. Voici donc un film que l'on consomme dans le souvenir de références si récentes qu'elles apparaîtront sans doute, dans quelques années, trop lointaines à des consommateurs en quête alors vraisemblablement, de nouveaux stimulis.

Le scénario reprend avec une précision rigolarde un ensemble de moments qu'il s'agit de dynamiter joyeusement, de faire bifurquer vers une chute, un gag inattendus (de ce point de vue, le pari n'est pas toujours tenu). Le moins que l'on puisse dire, c'est que les soucis d'élégance formelle ont peu préoccupé les auteurs qui, en reprenant et en déformant les ficelles rhétoriques de l'épouvante contemporaine en soulignent et en amplifient parfois la grossièreté. Par ailleurs, le film se voit aussi comme une vertigineuse mise en abyme, qui essaie de parodier un type de productions contenant déjà un certain nombre d'éléments parodiques et qui rend dérisoire un tel projet. On ne parodie bien que ce qui se prend encore au sérieux, or aujourd'hui Hollywood ne croit sans doute plus à grand-chose.

D. R.

Un tueur en série au masque blanc sévit sur un campus.

UN DÉNIAISEMENT RÉCENT

C'est donc sur un campus que sévit l'inévitable tueur en série, revêtu du manteau noir et du masque blanc de la série des titres signés Wes Craven, traquant quelques teen-agers particulièrement écervelés et obsédés. Les lourdes plaisanteries sexuelles en constituent la matière première, dans un déchaînement qui relève du défoulement régressif. Le film de Keenen Ivory Wayans est une immense poubelle dont le contenu aurait été déversé à ciel ouvert. Un peu comme les enfants s'excitent eux-mêmes en prononçant des mots grossiers dont ils ignorent parfois le sens, le scénario s'épuise à imaginer les situations les plus triviales ou les plus outrageantes.

Flatulences, phallus remplaçant l'arme du crime, grosses blagues sur l'homosexualité, geyser de sperme constituent quelques-unes des surprises qui tendent à faire hurler de rire un spectateur qui devrait lui-même être fortement sensible (en raison de son jeune âge peut-être) à ce type d'humour. Sans l'invention du cinéma des frères Farrelly, sans l'énergie caustique d'un Eddie Murphy non plus, *Scary Movie* témoigne pourtant d'un déniaisement récent des productions commerciales hollywoodiennes qui semblent avoir décidé (jusqu'à un nouveau retour de bâton ?) de s'attaquer à un surmoi un peu trop sage depuis plusieurs années. Chercher le cinéma dans ce défouloir serait sans doute trop demander.

J.-F. R.

HORS CHAMP

■ **L'enfant martyr du soulèvement palestinien, Mohamad El Dirah, tué le 30 septembre dans les bras de son père,** est la vedette posthume des Journées cinématographiques de Carthage dont la 18e session se tient du 20 au 28 octobre près de Tunis. A côté d'une sélection de films africains et arabes récents, le festival tunisien rend hommage à Talal Abou Rahma, auteur des images de l'enfant tué par des soldats israéliens, images qui ont fait le tour du monde.

■ **Le cinéma asiatique est à l'honneur dans le numéro 13 de la revue *Vacarme*** (Automne 2000, 108 p., 60 F [9,15 €]). Celle-ci réunit un très intéressant ensemble d'entretiens, d'analyses et de critiques, à partir des films d'Edward Yang *(Yi Yi),* Hong Sang-soo *(La Vierge mise à nu par ses prétendants),* Wong Kar-wai *(In the Mood for Love),* Shinji Aoyama *(Eureka),* Jian Wen *(Le Diable devant ma porte),* Im Kwon-taek *(Le Chant de la fidèle Chunyang).*

■ **Un musée du cinéma doit ouvrir à Angoulême dans le cadre de Magelis,** le pôle image de la ville. Conçu autour de collections acquises en 1996 (8 000 films) et de 200 projecteurs, cet espace proposera un parcours rétrospectif de l'histoire du cinéma de ses origines à nos jours, dans une bâtisse industrielle rénovée, à proximité du Musée de la bande dessinée. Il devrait ouvrir en 2004.

L'Autriche dans le reflet de la liste noire

Le Festival du film de Vienne programme une rétrospective consacrée aux victimes du maccarthysme aux Etats-Unis

VIENNE
de notre envoyé spécial

Faut-il regarder le cycle consacré jusqu'au 25 octobre par le Festival du film de Vienne aux victimes de la liste noire aux Etats-Unis durant les années 50 comme une simple rétrospective ou un avertissement plus grave, prélude à des temps difficiles en Autriche ? Le désir de Hans Hurch, directeur de la Viennale, était à la fois de permettre au public de prendre la mesure des dégâts causés à son époque par la liste noire, et d'envisager sa portée métaphorique, dans un contexte politique où l'extrême-droite autrichienne participe au gouvernement.

Les films montrés devaient donc aussi servir de miroir. Selon le mot de Bertolt Brecht évoquant une nouvelle mise en scène de *Hamlet* durant la deuxième guerre mondiale : *« Il s'agit d'un message venu d'une période sombre et adressé à une autre période sombre. »*

Le maccarthysme, en réduisant au silence toute une génération de jeunes cinéastes (Jules Dassin, Joseph Losey, John Berry, Robert Rossen, Abraham Polonsky, Cyril Enfield) et de scénaristes talentueux (Dalton, Trumbo, Richard Wilson, Albert Maltz, Ben Barzman, Sydney Buchman, Ring Lardner Jr, Hugo Butler, Lester Cole) a paralysé tout un élan créateur. Les victimes ont été nombreuses – elles sont estimées à 250 –, mais ce que l'on sait moins, et c'était là l'un des éléments les plus novateurs de cette rétrospective, c'est que la chasse aux sorcières créa aussi des listes grises. Des metteurs en scène comme Jacques Tourneur ou John Cromwell connurent de longues périodes de latence. Irving Pichel, l'une des révélations de cette rétrospective, fut contraint à une retraite prématurée. *The Man I Married* (1940), qui raconte avec une violence et une absence d'effet surprenantes le voyage en Allemagne, avant la guerre, d'une Américaine et de son mari allemand totalement conquis par l'idéologie hitlérienne, est l'un des films antinazis les plus impressionnants des années 40.

Crisis (*a film of the « nazi way »*), réalisé en 1939 par Hanus Berger, Herbert Kline et Alexandre Hackenschmied, est un documentaire terrifiant sur la destruction de la Tchécoslovaquie par les nazis. Bertrand Tavernier, dans *Amis américains* (éditions Institut Lumière/Actes Sud), faisait remarquer que les fondateurs de la Director's Guild et de la Screen Writers'Guild – parmi lesquels John Howard Lawson, Lester Cole et Dalton Trumbo allaient faire partie plus tard des fameux « Dix d'Hollywood » (les principaux scénaristes, réalisateurs et producteurs qui refusèrent de témoigner devant la commission des activités anti-américaines) – furent accusés par le sénateur démocrate du Mississippi, Rankin, d'*« antifascisme prématuré »*. Il fallait comprendre par là qu'ils s'étaient mobilisés avant l'entrée en guerre des Etats-Unis. Ces accusations restèrent lettre morte, mais elles annonçaient déjà la chasse aux sorcières. Faudrait-il utiliser à nouveau l'expression d'« antifascisme prématuré » pour décrire la situation actuelle en Autriche ?

> Selon le mot de Brecht, « il s'agit d'un message venu d'une période sombre et adressé à une autre période sombre »

Cette rétrospective n'éclipsait pas le travail remarquable, et très éclectique, fourni par les organisateurs de la Viennale, qui programmaient aussi un hommage au réalisateur anglais Richard Lester, au réalisateur japonais Shinji Aoyama, ainsi qu'une présentation des *Histoire(s) du cinéma* de Jean-Luc Godard. Mais elle imprimait délibérément à la manifestation une tonalité polémique, en évoquant la destruction de l'influence de la gauche dans la politique et la culture américaines.

La Viennale dépend financièrement de la ville de Vienne, qui est socialiste et apporte 80 % du budget de la manifestation. Mais elle a reçu cette année 1,7 million de shillings (123 000 euros) du gouvernement autrichien contre 2 millions l'an dernier, cette subvention ayant de fortes chances de baisser encore l'année prochaine. *« Il n'y a pas*, selon Hans Hurch, *de ligne directe entre ce qui se passe en Autriche et les années 50 aux Etats-Unis. La seule politique culturelle du gouvernement est de baisser les aides. Il fallait que je trouve une solution brechtienne pour donner des repères historiques aux spectateurs, pour qu'ils comprennent que ce qui leur arrive ne tombe pas du ciel. Il fallait un programme historique afin de créer une friction entre l'histoire et le présent, comme on le ferait avec deux bouts de silex. »*

L'actualité de certains des films présentés par cette rétrospective semble évidente, en particulier dans deux œuvres méconnues de Joseph Losey, *The Lawless* (1950), l'un des premiers films à évoquer la haine des Américains vis-à-vis des travailleurs latinos, et *M* (1951), un remake très estimable de *M. le maudit*, de Fritz Lang, qui montre très bien à quelle vitesse le lynchage et la haine collective peuvent prendre rapidement le pas sur la justice. Déjà prophétiques à leur époque, tant les lynchages décrits par Losey semblent annoncer son itinéraire humiliant au moment de la liste noire et ses années passées en Grande-Bretagne à chercher du travail, ces deux films semblent facilement transposables dans l'Autriche d'aujourd'hui.

Un des autres clichés mis à mal par cette rétrospective est l'impact catastrophique de la liste noire, non seulement sur les individus, mais sur toute une culture cinématographique. Le cinéma de la liste noire se confrontait à des problèmes de sexisme, de racisme et d'injustice et donnait au cinéma américain une forte tonalité politique. Le choix des films sélectionnés, une bonne partie étant sur un plan esthétique tout à fait médiocre, fait constater paradoxalement à quel point ce courant était ancré dans la production hollywoodienne. Elle ne s'est jamais tout à fait remise de cette saignée.

S. Bd

Ken Loach face à l'envers d'Hollywood

Bread and Roses. Le réalisateur britannique transporte son cinéma militant de la lutte des classes au cœur du capitalisme américain. Une démonstration affadie par un mélo peu crédible

Film anglais de Ken Loach. Avec Adrien Brody, Elpidia Carillo, Pilard Padilla, George Lopez. (1 h 50.)

En allant tourner pour la première fois aux Etats-Unis, à Los Angeles, capitale de l'*entertainment* hollywoodien, à des années-lumière de son cinéma et de ses préoccupations, Ken Loach atteint une justesse et une pertinence de propos qu'il avait perdues depuis un certain temps. Le réalisateur anglais peut y déceler les contradictions qui servent de ferment à son cinéma, puisque l'une des villes les plus riches du monde, dans le pays le plus puissant du monde, abrite paradoxalement la plus grande détresse et l'un des plus forts taux de sous-développement du monde occidental.

La Californie se révélant une caricature des excès du libéralisme américain, il était logique que le cinéma didactique de Ken Loach y trouve les éléments nécessaires à ses fictions anticapitalistes.

Peu de films savent exposer en quelques images l'intégralité de leur propos. La manière dont Loach bâtit ses personnages est critiquable pour son manichéisme, mais la simplicité avec laquelle il décrit certains rouages du libéralisme se révèle, dans *Bread and Roses*, implacable. Elle impose parfois en une séquence ce qu'un documentaire, pourtant remarquable, comme *The Big One*, de Michael Moore, mettait parfois une heure et demie à développer.

Le film de Ken Loach se résume ainsi à une simple disposition géographique – en l'occurrence, celle d'un immeuble d'affaires –, comparable à *Metropolis*, de Fritz Lang, avec un prolétariat cantonné au sous-sol et une classe dominante en plein jour. Ironie du cinéaste, cette *« classe dominante »* se révèle ici une brochette de stars hollywoodiennes – on aperçoit le comédien anglais Tim Roth – débarquant de temps en temps chez son avocat ou son homme d'affaires pour surveiller la bonne conduite de leur carrière.

Bread and Roses commence par une traversée illicite de la frontière américaine. Maya quitte le Mexique, en compagnie de plusieurs autres travailleurs clandestins, pour rejoindre Rosa, sa sœur aînée, installée à Los Angeles avec son mari et ses enfants. Rosa lui trouve un emploi dans une entreprise de nettoyage qui exploite les travailleurs immigrés venus principalement d'Amérique latine et d'Europe de l'Est, le plus souvent sans papiers. Ils doivent assurer la maintenance d'un immeuble d'affaires en échange d'un salaire dérisoire, dont ils doivent reverser la première mensualité à leur employeur comme droit d'entrée, et en l'absence de toute sécurité sociale.

COMBATS SYNDICAUX RÉELS

Maya rencontre Sam (Adrien Brody, qu'on avait déjà aperçu dans *La Ligne rouge* et *Summer of Sam*, est par l'étendue de son registre, l'un des jeunes acteurs américains les plus intéressants actuellement), un militant syndicaliste américain qui la convainc de s'organiser avec ses collègues pour revendiquer le respect de leurs droits.

S'inspirant de combats syndicaux réels, *Bread and Roses* plaque artificiellement une histoire d'amour peu crédible entre Sam et Maya sur cette critique sociale. Cette tendance au mélodrame lourd est devenue une des figures obligées du cinéma de Loach et handicape régulièrement ses démonstrations. Celle proposée par *Bread and Roses* est pourtant éloquente. A travers un long monologue de Rosa expliquant à sa sœur comment et pourquoi elle se prostitue depuis si longtemps pour aider sa famille à survivre, Loach décortique les rouages d'un esclavage généralisé qui débute dans des bordels au Mexique et s'achève dans un immeuble de Los Angeles.

La démonstration est d'autant plus consternante que l'absence de droits de ces travailleurs apparaît comme le dernier maillon d'une longue chaîne dont chacun pourrait se renvoyer la responsabilité. Le film échappe dès lors au mélodrame. Loach tire le tapis sous les pieds du spectateur qui est renvoyé à la crudité sordide de la réalité, et au désespoir de ses protagonistes.

S. Bd

Les Rencontres internationales de cinéma à Paris tiennent leurs promesses

En six ans, le rendez-vous a fidélisé les cinéphiles de la capitale

AUSSI PARADOXAL que cela paraisse, Paris ne dispose pas d'un festival de cinéma à sa mesure. L'exceptionnelle pléthore et l'extrême diversité de l'offre cinématographique – qu'il s'agisse de la valorisation du patrimoine, du cinéma comme lieu et objet de débats ou de l'actualité des sorties – y sont assurément pour quelque chose, faisant de la capitale de la France la principale et permanente chambre d'écho de toute manifestation significative en matière de cinéma. L'absence d'un événement prestigieux à Paris est le revers de cette médaille.

Face à cette situation, l'alternative est relativement simple. Soit l'on parodie le Festival de Cannes dans la capitale, et l'on obtient le Festival du film de Paris, parrainé depuis une quinzaine d'années par la Ville. Soit on se glisse, plus modestement, dans les interstices du dispositif parisien en jouant à fond la carte de la découverte : ce sont les Rencontres internationales de cinéma à Paris, organisées depuis six ans par le Forum des images.

Sélectionner des films d'auteurs internationaux qui n'ont pas encore trouvé de distributeurs, œuvrer utilement à leur sortie en organisant ce banc d'essai que constitue leur présentation au grand public, proposer des ateliers de réflexion sur les principaux enjeux du cinéma aujourd'hui, telles sont les principales vertus de cette manifestation créée en 1995, et dont le succès va grandissant. Avec une fréquentation en constante augmentation (de dix à quinze pour cent chaque année), les rencontres ont accueilli, en 1999, 11 000 spectateurs, et ont vu doubler le nombre de professionnels accrédités.

TROUVER UN DISTRIBUTEUR

Pour Michel Reilhac, directeur du Forum des images et programmateur du festival cette année, *« c'est un signe extrêmement encourageant pour nous, et significatif de l'importance que prend le festival aux yeux de la profession. Plus de 50 % des films présentés aux Rencontres depuis leur création ont trouvé un distributeur. Il ne s'agit pas de prétendre que c'est uniquement grâce à nous, mais la présentation de ces films au grand public, l'indication que constitue sa réaction pour son éventuelle sortie, ainsi que sa diffusion illimitée, après la manifestation, jusqu'à ce qu'il trouve un distributeur, sont des atouts très appréciés »*.

La sixième édition, qui se tient cette année du 25 octobre au 5 novembre, présentera trente-deux longs et neuf courts métrages inédits, venus du monde entier. Outre les nouveaux films de Jean-Daniel Pollet (*Ceux d'en face*), François Ozon (*Sous le sable*) ou Philippe Faucon (*Samia*) pour la France, signalons la présence du Chinois Fruit Chan (*Little Cheung*), du Coréen Lee Myung Se (*Nowhere to Hide),* de l'Argentin Pablo Trapero (*Crane World*), du Lituanien Sharunas Bartas (*Freedom*), du Tchèque Jan Svankmayer (*Otesanek)* et, *last but not least,* de l'Iranien Jafar Pahani (*Le Cercle*), dont le film vient d'obtenir le Lion d'Or au Festival de Venise.

HOMMAGE À PASCAL GREGGORY

La moitié de ces films, dont beaucoup ont déjà été présentés dans les festivals internationaux, a déjà trouvé un distributeur. La manifestation, qui permettra à un public friand de découverte de les voir bien en amont de leur sortie, constitue une véritable seconde chance pour tous les autres.

En accompagnement de ce robuste menu, signalons l'hommage à l'acteur Pascal Greggory, proposé à travers quelques rôles-clés de sa carrière cinématographique et théâtrale – depuis *Les Sœurs Brontë* (1979), d'André Téchiné, jusqu'à *Une autre solitude* (1995), documentaire de Stéphane Metge consacré à la mise en scène par Patrice Chéreau de la pièce de Bernard-Marie Koltès, *Dans la solitude des champs de coton.* La documentariste hollandaise Heddy Honigman est également à l'honneur. A la rétrospective de son œuvre s'ajoutera son nouveau film, sélectionné en compétition : *Crazy*, évocation, à travers le témoignage de casques bleus, de la folie persistante de la guerre.

Parmi les nombreux ateliers qui auront lieu pendant la manifestation, on retiendra enfin l'état des lieux du cinéma sur Internet (mercredi 1er novembre), où la prolifération des sites ne permet pas nécessairement de séparer le bon grain de l'ivraie, ainsi qu'une table ronde consacrée à la production indépendante en Iran aujourd'hui (jeudi 2 novembre), avec, notamment, la participation du réalisateur Jafar Panahi.

Jacques Mandelbaum

★ Forum des images, Forum des Halles, Paris 1er. M° Les Halles. Tél. : 01-44-76-62-00. Du 25 octobre au 5 novembre.

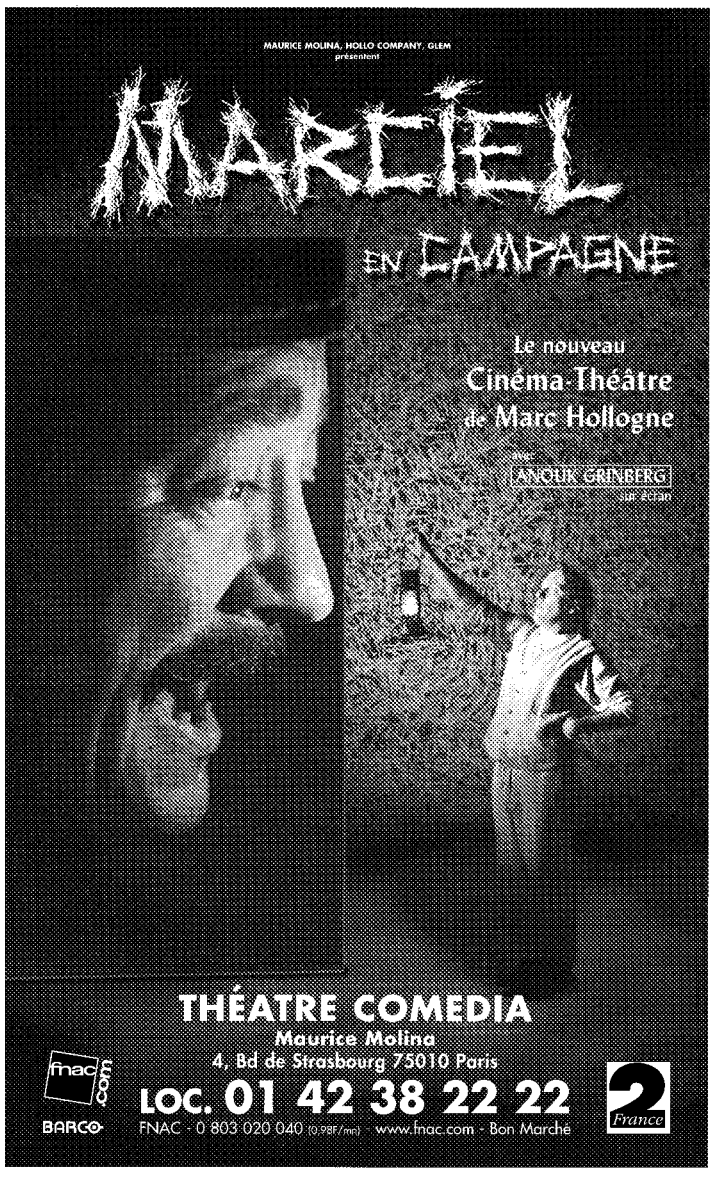

HORS CHAMP

■ **RÉCOMPENSE : l'Académie américaine du cinéma a décidé de créer un Oscar pour les longs métrages d'animation.** Cette catégorie sera mise en place en 2002, à condition qu'il y ait au moins 8 films de plus de 70 minutes dans la course. Ces films pourront également concourir pour l'Oscar du meilleur film. Cette décision constitue la première création d'une nouvelle catégorie depuis celle du meilleur maquillage en 1981.

■ **FAITS-DIVERS : *Baise-moi* a rendu fou un spectateur québécois.** Exaspéré par le film de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi, il a saccagé la cabine de projection d'un cinéma canadien et détruit la pellicule. L'homme a menacé de poser une bombe si le film était à nouveau projeté. Distribué au Québec avec une interdiction aux moins de 18 ans, *Baise-moi* a été retiré de l'affiche du circuit Famous Players quelques jours plus tard, comme prévu avant l'incident. – *(AFP.)*

■ **FESTIVAL : Bill Mechanic, ancien président de la Fox,** qui a produit *Titanic, La Ligne rouge, Independance Day, Braveheart, X-Men* et *Boys don't cry,* a été choisi pour présider le jury de la cinquante et unième Berlinale, qui se tiendra du 7 au 18 février 2001. Bill Mechanic a dû démissionner de la Fox au début du mois de juillet, après l'échec au box office de *Titan A.E.,* cet été, aux Etats-Unis.

Vin français et virtuosité américaine à Pordenone

Les journées du cinéma muet ont rendu hommage à Feuillade et à Griffith

SACILE
de notre envoyé spécial

Pour la deuxième année consécutive, les journées du cinéma muet, organisées depuis dix-neuf ans à Pordenone, dans le Frioul, en Italie, se sont tenues à Sacile, ville proche de leur localité d'origine. La fermeture du grand cinéma Verdi de Pordenone se prolongeant pour d'obscures raisons, les organisateurs se sont rabattus sur cette commune voisine qui offrait la possibilité d'utiliser un grand théâtre, le Zancanaro, pour ses projections. Une fois de plus, la manifestation a constitué un rendez-vous d'historiens du cinéma et d'archivistes du monde entier, permettant des échanges savants sur les progrès des restaurations, les découvertes récentes, la relecture d'œuvres.

Le cinéma des années 1910 aura constitué la partie principale du festival cette année, avec un hommage à Louis Feuillade, au Suédois Georg af Klercker, dont on projetait quatre films tournés entre 1914 et 1918, et la continuation d'un projet gigantesque visant à montrer, dans l'ordre chronologique, l'ensemble de l'œuvre colossale de David W. Griffith. Diverses curiosités issues de collections des cinémathèques ainsi qu'un hommage au cinéma d'avant-garde allemand ont également été présentés.

Un voyage sélectif mais fourni à l'intérieur de la gigantesque et éclectique filmographie de Louis Feuillade a constitué le morceau de choix des rencontres de cette année. A côté des classiques *Vampires* et *Fantomas*, on a pu voir les films à épisodes plus tardifs, *Barrabas* (1920) et surtout *Parisette* (1921-1922), découvert dans une splendide restauration effectuée par Gaumont et les Archives du film du CNC. Le programme dédié à Feuillade comportait en outre quelques exemples des séries comiques *Bébé* et *Bout de Zan,* des vaudevilles, ainsi que *Vendémiaire*, l'étonnant drame patriotique tourné avant l'armistice en 1918 et exaltant le vin comme carburant de l'armée française en guerre.

NAISSANCE D'UN CINÉASTE

Les quatre-vingts films de Griffith présentés lors de cette session 2000 ont été tournés entre décembre 1909 et décembre 1910. Le cinéaste américain y aborde tous les genres, du mélo édifiant à la fable symbolique en passant par le récit criminel ou le drame historique, avec une maîtrise impressionnante de la vitesse – chaque film dure vingt minutes. L'art du futur auteur de *Naissance d'une nation* et d'*Intolérance* se cherche, tente d'échapper au statisme des scènes d'intérieur, encore très théâtralisées, en inventant, dans ses extérieurs, une manière de cadrer et de jouer avec la profondeur de champ. Cet ensemble témoigne d'une recherche instinctive pour sortir des contraintes du cinéma primitif, au cours de laquelle surgit parfois une image fulgurante de beauté.

His Trust, par exemple, drame sudiste filmé en novembre 1910, ne se contente pas d'annoncer *Naissance d'une nation.* Un plan qui saisit les troupes confédérées en marche, les femmes agitant leur mouchoir, le vent, la poussière, synthétise une idée abstraite avec la réalité concrète, d'une manière que l'on ne retrouvera avec cette perfection que chez John Ford.

Parmi les autres découvertes figuraient deux films burlesques avec Harold Lloyd – *Speedy,* de Ted Wilde, et *Get Out and Get Under,* de Hal Roach – et un burlesque français, dernier film tourné par le comique André Deed en 1923, *Le Nègre du rapide n° 13,* dans lequel un voyageur se console d'avoir raté son train en se saoulant méticuleusement (ivrognerie présentée comme naturelle) et en évoquant avec un compagnon de beuverie ses voyages à Paris, dont on voit alors surgir les rues et les souterrains du métro.

J.-F. R.

NOUVEAUX FILMS

DEUXIÈME VIE

■ Nous sommes au début des années 80. Vincent (Patrick Braoudé) a trente ans. C'est un jeune homme indécis, entre révolutionnaire virtuel et adolescent attardé, qui refait le monde avec quelques amis chevelus. Jusqu'au soir où, lors de la défaite de l'équipe de France face à l'équipe d'Allemagne durant la Coupe du monde de football de 1982, il percute en voiture une colonne Morris et reprend connaissance en 1998, le soir où la France remporte cette même Coupe du monde. Vincent, qui a perdu la mémoire, se croit toujours en 1982 et réalise avec effroi ce qu'il est devenu durant ces seize ans : un industriel cynique et chauve, qui a trahi ses amis, élevé des enfants aussi égoïstes que lui et allègrement trompé leur mère, une idiote, avec sa secrétaire. Parabole sur le passage de la France qui perd à celle qui gagne et satire laborieuse de la génération Mitterrand, cette comédie à contre-courant semble hélas n'avoir rien d'autre à proposer que la nostalgie d'une époque plus clémente aux films français de ce genre. La deuxième vie d'*Hibernatus* paraît cependant improbable. ***J. M.***
Film français de Patrick Braoudé. Avec Patrick Braoudé, Maria de Medeiros, Isabelle Candelier, Daniel Russo. (1 h 40.)

LA ROUTE D'ELDORADO

■ L'Afrique était prise par Walt Disney et *Tarzan,* la Russie tsariste par la Fox et *Anastasia...* Le studio DreamWorks eut donc une idée digne du pape Alexandre VI divisant l'Amérique à Tordesillas (1494) : nous allons réaliser un dessin animé situé pendant la *conquista* espagnole. Pas question, bien sûr, de parler de ce qui fâche – massacres, pillages, esclavage, épidémie. Voici deux aventuriers lancés à la recherche de la ville d'Eldorado, deux garçons un peu filous mais qui respectent les indigènes et rencontrent une jolie Indienne à l'accent espagnol (elle est doublée par Victoria Abril). Ce n'est pas bien méchant, mais très ordinaire, malgré quelques séquences de tempête qui montrent que l'équipe d'animateurs de DreamWorks n'a rien perdu de sa virtuosité depuis *Le Prince d'Egypte.* ***T. S.***
Film d'animation américain d'Eric Bergeron et Don Paul. (1 h 30.)

SAVING GRACE

■ Premier long métrage de Nigel Cole, réalisateur anglais venu du théâtre, *Saving Grace* a visiblement été conçu autour de deux atouts majeurs : l'excentricité de son histoire et la réputation de l'actrice qui en incarne le rôle-titre, Brenda Blethyn, révélée en 1996 dans *Secrets et mensonges,* de Mike Leigh. Soit une dame anglaise très honorable qui, après que son mari a la fâcheuse idée de mourir en la laissant couverte de dettes, va cultiver, en quantité astronomique, de la marijuana chez elle pour se faire un petit pécule. Dévorée par le souci du pittoresque, la mise en scène réduit Brenda Blethyn, bonne actrice mal employée, à faire son éternel numéro de sympathique fofolle. Sous couvert d'originalité britannique et de comédie légère, tout cela reste terriblement convenu. ***J. M.***
Film britannique de Nigel Cole. Avec Brenda Blenthyn, Craig Fergusson, Marin Clunes. (1 h 34.)

GANGSTERS, SEX & KARAOKÉ

■ Où l'on retrouve la fine équipe – réalisateurs et interprètes – responsable de *Final Cut,* sorti à Paris la semaine dernière. *Gangsters, Sex & Karaoké* a été tourné plus récemment, mais la médiocrité du résultat reste constante. Sans autre parti pris que celui de la solution la plus vulgaire et la plus violente, cette chronique de la guerre de deux gangs londoniens mélange comédie égrillarde, batailles rangées à l'arme à feu, séances de torture et numéros d'acteurs outrés. On croit deviner que les auteurs auraient voulu trouver un équivalent cockney aux *Sopranos.* Ils n'ont réussi qu'à prendre l'exact contre-pied de tout ce qui fait l'originalité et la valeur du feuilleton américain. ***T. S.***
Film britannique de Dominic Anciano et Ray Burdis. Avec Jude Law, Sadie Frost, Ray Winstone. (1 h 36.)

MERCI POUR LE CHOCOLAT
Lire la critique page 36.
MEN WITH GUNS
SCARY MOVIE
Lire les critiques page 37.
BREAD AND ROSES
Lire la critique page 38.
ENTROPY
LE PETIT VAMPIRE
La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**Dancer in the Dark**	1	**287 055**	381	-	
2	**Les Rivières pourpres**	4	**258 801**	613	▽ – 38 %	**2 393 382**
3	**The Cell**	1	**195 473**	327	-	
4	**Road Trip**	1	**193 898**	396	-	
5	**Tigre et dragon**	3	**184 798**	445	▽ – 43 %	**106 142**
6	**Les aventures de Tigrou**	1	**142 194**	473	-	
7	**Au nom d'Anna**	2	**98 603**	212	▽ – 37 %	**287 765**
8	**Apparences**	6	**82 895**	330	▽ – 45 %	**1 627 455**
9	**Urban Legend 2**	2	**80 501**	381	▽ – 62 %	**317 488**
10	**Titan A.E.**	1	**78 518**	391	-	

* Période du mercredi 18 octobre au dimanche 22 octobre inclus

L'omniprésence de Björk, les hectolitres d'encre, les gigabits de données sur le Net, les forêts sacrifiées à Lars Von Trier par la presse française n'ont pas suffi à satisfaire la curiosité : le public s'est quand même précipité en masse pour voir *Dancer in the Dark,* qui se place sans peine en haut du classement de la semaine. Certes, le film attire un peu plus du tiers des spectateurs réunis par *Les Rivières pourpres* lors de leur première semaine d'exploitation, mais la performance reste remarquable si l'on tient compte de l'excentricité du film de Lars Von Trier.
La polémique qui a divisé la critique au sujet de *Dancer in the Dark* traversera à coup sûr le public, et l'on suivra avec intérêt les effets du bouche-à-oreille sur la carrière de ce musical mutant. Par ailleurs, on sent l'approche des vacances scolaires, avec le succès de la comédie pubescente *Road Trip* et surtout – alors que le film ne sort officiellement que le 25 octobre – le formidable succès des avant-premières de *Scary Movie,* qui ont déjà réuni 115 243 spectateurs.

Source : "Ecran total"

(Publicité)

SORTIR

PARIS

Rencontres des cultures urbaines
Les Rencontres des cultures urbaines et nouvelles initiatives artistiques rassembleront, du 25 octobre au 12 novembre, 40 spectacles et 240 artistes venus de France et de l'étranger. L'édition 2000 met en avant tous les nouveaux styles de créations originaires des quartiers, qu'il s'agisse de danse (avec le pionnier Franck II Louise ou le groupe Grenade de Josette Baiz), de théâtre (la compagnie Pippo Delbono et son spectacle dédié à un clochard-poète de Gênes), de musique rap, reggae ou ragga, d'expositions, de graff ou d'art plastique. Ces Rencontres s'intéressent aussi aux expressions créatrices issues de l'isolement et de l'exclusion. Egalement au programme, des tables rondes, des ateliers, des chantiers à partager avec le public.
Manifestation éclatée sur plusieurs lieux du Parc de La Villette, Paris 19e. M° Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-75-75. De 15 F à 130 F selon les manifestations.

Lynda Gaudreau
La Québécoise Lynda Gaudreau aime à se définir comme une « anatomiste du mouvement » et articule un propos chorégraphique rigoureux dans sa pièce *Document 1.* Elle imagine un alphabet gestuel autour des différentes parties du corps – mains, bras, hanches... –, construisant à partir de ces fragments des études sur chaque thème. Dans ce travail de composition, elle intègre également des travaux d'autres chorégraphes, tels Meg Stuart, Daniel Larrieu ou Jérôme Bel.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. M° Abbesses. 20 h 30, du 24 au 28. Tél. : 01-42-74-22-77. 50 F et 70 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Yona Friedman
Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. M° Mabillon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé lundi. Du 25 octobre au 14 janvier. Entrée libre.
Les Primitifs italiens
Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris 8e. M° Miromesnil. Tél. : 01-42-89-04-91. De 10 heures à 18 heures. Du 25 octobre au 25 mars. 37 F et 49 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
La Confession d'Abraham
de Mohamed Kacimi, mise en scène de Michel Cochet, avec Pierre Forest.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. M° Rambuteau. Du 25 au 28, 20 h 30. Tél. : 01-53-01-96-96. De 50 F à 100 F.
Les auteurs de l'islam
Cycle consacré à la poésie mystique des trois religions monothéistes.
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 5e. M° Odéon. Du 25 au 27, 19 h 30. Tél. : 01-53-45-17-00. 60 F et 80 F.
Quatuor Castagneri
Le Quatuor de Debussy : concert pour les jeunes.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e M° Porte-de-Pantin. 15 heures, le 25. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.
Orchestre de Paris
Œuvres de Berg et Bruckner. Christian Tetzlaff (violon), Christoph von Dohnanyi (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. M° Ternes. 20 heures, les 25 et 26. Tél. : 08-25-00-08-21. De 60 F à 250 F.
Stephan Genz (baryton)
Eric Schneider (piano)
Œuvres de Schubert et Wolf.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. M° Louvre. 20 heures, les 25 et 26. Tél. : 01-40-20-84-00. De 45 F à 60 F.
James Carter, Kenny Garrett (saxophones)
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. M° Voltaire. 20 heures, le 25. Tél. : 08-03-02-30-24. 160 F.
Deep Purple
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. M° Porte-Maillot. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-40-68-00-05.

EN VUE

■ *« Désunis nous courons à l'échec, unis nous y parviendrons »*, affirmait la profession de foi du **général Gueï**, candidat à l'élection présidentielle pour la *« renaissance de la Côte d'Ivoire »*.

■ MSRA, société de Saint-Pétersbourg spécialisée dans la composition de chants à la gloire des particuliers, emploie pour tresser des couronnes lyriques aux nouveaux Russes enrichis huit musiciens et six poètes à plein temps.

■ Le Canadien **Ben Weider**, président la Société napoléonienne internationale, chantre de l'empereur *« symbole universel de paix et de tolérance »* a reçu des mains de l'ambassadeur de France, lors d'une réception arrosée d'un vin *« Cuvée Napoléon »*, au son d'une musique militaire, sur l'île Sainte-Hélène, en face de Montréal, l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur, en présence du **prince Charles Napoléon** lointain neveu.

■ Le squelette d'un marin britannique noyé dans un naufrage en 1811 au large du Danemark, exposé avec les objets récupérés depuis la découverte de l'épave au Strandingsmuseet de Thorsminde, sera enterré avec les honneurs militaires, vendredi 27 octobre, dans un cimetière de la ville.

■ Poussé à la démission par les indiscrétions d'un journal populaire – un double adultère et des fréquentations assidues sur des sites Internet sadomaso –, **Lord Richard Holme**, président de la commission britannique de régulation, réprimandait régulièrement les chaînes de télévision pour le caractère sexuel de leurs émissions.

■ Si le bonze **Pativetviset**, surpris, coiffé d'une perruque et chaussé de grosses lunettes, avec un groupe de jeunes femmes dans un bar karaoké de Bangkok, ne quitte pas *« dans les cinq jours »* la prêtrise de son plein gré, ses supérieurs le défroqueront d'office.

■ Des incroyants bénévoles ont remis sur son socle, au sommet du Grand Som dans le massif de la Chartreuse, la croix métallique vandalisée l'été dernier, qui sert surtout de point de repère aux cartographes.

■ *« Oui, je suis le coupable, je l'ai tué ! »*, avouait, jeudi 19 octobre, **Jimmy Panoussis**, chansonnier, accusé d'*« insulte à l'emblème national »*, en comparaissant, menottes aux mains, devant un tribunal d'Athènes pour avoir remplacé sur une affiche la croix du drapeau grec par la faucille et le marteau.

■ *« Et ils ont fait même pire »*, a ajouté **Silvio Berlusconi**, chef de l'opposition de droite italienne, vendredi 20 octobre au cours d'une réunion à Rome, après avoir affirmé : *« Les communistes ont mangé des enfants »*.

Christian Colombani

Un mensuel pour la nouvelle économie

« Futur(e)s », nouvelle publication du groupe suisse Agefi, veut décrypter les bouleversements en cours dans la recherche, la technologie et l'économie à l'heure de la mondialisation

LA NOUVELLE ÉCONOMIE a aussi réveillé l'imagination des éditeurs de presse. En l'espace de quelques mois, plusieurs magazines ont fleuri sur un marché présumé riche et prometteur. S'inspirant de l'exemple américain des revues spécialisées, telles *Wired* ou *Red Harrings,* le groupe suisse de l'Agence économique et financière (Agefi), dirigé par Alain Fabarez, a placé la barre assez haut.

Avec une édition française et une édition suisse éditée à Lausanne, incluant 60 % de contenu commun, *Futur(e)s*, nouveau mensuel (182 pages, 20 francs) dont le premier numéro est sorti le 23 octobre, se propose de décrypter les contours de *« la révolution globale »* qui ébranle des pans entiers de nos sociétés. Une *« révolution scientifique, technologique et économique qui fait peur parce que ses implications sont multiples »*, souligne François Camé, son rédacteur en chef, ancien de *Libération* et de *Charlie Hebdo.*

Futur(e)s vise *« au questionnement du futur et à la vérification des prémices de l'avenir* (...) *pour mieux le comprendre et le maîtriser »*. Un programme ambitieux, comme on voit. A la lecture des reportages, des enquêtes et des portraits réunis dans une mise en page plutôt sobre, le projet tient la route. Organisé en huit cahiers, le mensuel privilégie, d'entrée, le secteur des nouvelles technologies, que l'on croyait relever de la science-fiction. Dans les laboratoires des hôpitaux, il a découvert des « cyborgs », hommes et femmes vivant avec une oreille informatique, une rétine en silicium ou des implants électroniques. Sans céder à la provocation, le magazine s'attarde ensuite sur ces *« OGM au secours des ONG »*, avec la découverte d'un procédé de vaccination via des aliments et des légumes génétiquements modifiés.

THÉORIES PLUS « LUDIQUES »

A Angoulême, l'équipe de rédaction a rencontré un entrepreneur, héraut d'un nouveau modèle industriel, qui, sur ses ordinateurs, conçoit des machines-outils fabriquées à Taïwan ou en République tchèque. Tout en cherchant à prendre ses distances avec les success-stories, le mensuel ne pouvait se passer d'une rubrique people. Dans sa première livraison, *Futur(e)s* dresse le portrait de Carly Fiorina, PDG de Hewlett-Packard, l'entreprise informatique américaine. L'équipe de journalistes a aussi croisé sur son chemin le chef de la section des plantations de la Mairie de Paris, qui implante des puces dans les marronniers de la capitale pour en surveiller l'évolution.

Après avoir présenté les futurs *« maîtres du Net »*, le magazine ouvre le débat sur l'économie *« science du plaisir »*, dans lequel des chercheurs européens et américains bousculent les règles classiques pour esquisser de nouvelles théories plus *« ludiques »*. Le nouveau mensuel s'intéresse également aux applications concrètes de la révolution numérique, notamment dans les modes de consommation et le commerce à domicile. Enfin, dans la partie financière, une enquête anticipe la mort des places boursières internationales, menacées par les réseaux de transmission.

Avec ce projet, qui a nécessité un investissement de 40 millions de francs, le groupe Agefi s'est fixé un objectif de diffusion de 70 000 exemplaires minimum. Le premier numéro a été tiré à 190 000 exemplaires en France et 120 000 en Suisse. Pour un magazine qui se veut le reflet de la *« révolution globale »* et de la *« mondialisation »* des échanges, il sera évidemment intéressant de comparer le comportement des lecteurs d'un côté et de l'autre de la frontière franco-suisse.

Michel Delberghe

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Jean-Christophe Papillon

■ Devenu source importante de revenus, de reconnaissance, voire d'adulation, le sport attire et séduit. Véritable outil de promotion et d'épanouissement financier, il expose toujours à toutes les dérives. Pour trouver du travail, pour être reconnu, pour faire augmenter sa valeur, il faut gagner. Encore et toujours. Avec, à portée de main, toute une armada biologique de pointe mise à disposition par des filières de praticiens peu scrupuleux. Dans une société de plus en plus médicalisée, en pleine mutation, le dopage n'est finalement qu'une grande tricherie parmi tant d'autres. Il révèle une fuite des idéaux, un déni d'honneur et de loyauté.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ On est dans une logique de précautions qui va bien au-delà des dangers avérés : les animaux qui auraient dû être écartés de la chaîne alimentaire sont considérés comme potentiellement dangereux. La précaution, poussée par le soupçon, conduit de proche en proche à se méfier de tout. Non seulement, cela va de soi, de ce qui est réellement dangereux, mais aussi de ce qui pourrait l'être potentiellement. Il y a effacement de la frontière entre le réel et le potentiel, le certain et le douteux, le prouvé et le redouté. La prudence des autorités, la méfiance des consommateurs et le trouble de l'opinion ont une cause à rechercher dans le traumatisme national qu'a constitué l'affaire du sang contaminé.

MARIANNE
Maurice Szafran

■ Après une humiliante garde à vue dans la pire tradition de la justice hargneuse et arrogante, le journaliste Arnaud Hamelin a été mis en examen. Il y a atteinte caractérisée à la liberté d'informer les Français. Arnaud Hamelin n'a fait qu'exercer son métier. Pourquoi, d'ailleurs, les juges Pons et Brisset-Foucault s'arrêtent-ils en si bon chemin ? Ils devraient poursuivre Fabrice Lhomme et Hervé Gattegno, les deux journalistes du *Monde* qui ont décrypté et expliqué la cassette Méry aux lecteurs ; ils devraient mettre en examen Jean-Marie Colombani et Edwy Plenel, car ils ont eu l'impudence de « couvrir » leurs collaborateurs. Bref, tous coupables, potentiellement coupables ; tous mis en examen, potentiellement mis en examen. Il suffit, pour être criminalisé, d'avoir détenu une cassette qui met en cause Jacques Chirac, qu'on l'ait regardée ou pas. Tous coupables ? Pas tout à fait cependant, puisqu'il en existe un, un seul qui, quoi qu'il ait fait, échappe aux foudres des juges : le président de la République. Le chef de l'Etat ou l'innocent déclaré, par principe, par nature. Lui seul. Et il faudrait encore s'étonner que les Français désertent les urnes, que les Français tournent le dos à la démocratie.

www.metro.ru

La vieille légende du « métro secret » moscovite refait surface

***« VOUS ÊTES** dans le métro de Moscou »* : le site Metro.ru, qui se veut à la fois *« musée, archive et encyclopédie »*, est dédié au *« plus beau métro du monde »*. Grâce à de nombreuses photos et documents inédits, il permet de découvrir l'épopée de la construction du réseau souterrain, son architecture et son histoire récente. Pourtant, la rubrique la plus visitée par les internautes s'intitule *« Métro 2 : ce que nous ne verrons jamais. »* Réalisée par un journaliste indépendant, Youri Zaïtsev, elle revient sur le grand mystère du métro moscovite : l'existence supposée de plusieurs lignes et stations secrètes, qui serviraient à évacuer les hauts responsables en cas de guerre.

Selon M. Zaïtsev, cette rumeur, qui titille l'imagination des Moscovites depuis des décennies, est parfaitement fondée. Quatre lignes secrètes, reliant divers bâtiments officiels et bunkers souterrains à la banlieue, traverseraient les sous-sols de la capitale. La plus ancienne, longue de 27 kilomètres, irait du Kremlin à l'aéroport gouvernemental de Vnoukovo, en passant sous la résidence présidentielle. Elle desservirait un immense abri antinucléaire, *« ville souterraine pouvant accueillir plus de 15 000 personnes »*, puis les caves de l'académie du FSB, successeur du KGB : *« Si vous voyagez entre les stations Sportivnaïa et Universités, vous pouvez apercevoir sur la gauche un tunnel, qui est officiellement une voie de garage. En fait, celle-ci continue et traverse le lit de la Moskova en direction de Vnoukovo. C'est le seul endroit où le métro officiel et le "Métro 2" communiquent. »*

Deux autres lignes partant du Kremlin, dont l'itinéraire précis est affiché sur le site, auraient été mises en service en 1987. On dispose, en revanche, de peu d'informations sur une quatrième ligne, dont le budget de construction aurait été voté en 1997 : *« La gestion de ce dispositif était du ressort de la section n° 15 du KGB, les "podzemchtiki", spécialisés dans les opérations souterraines. Aujourd'hui, c'est le FSB qui s'en occupe »*, explique M. Zaïtsev. Il affirme que son enquête est en partie confirmée par un rapport de l'agence de renseignement militaire américaine, la Defense Intelligence Agency (DIA), datant de 1991. Elle s'appuie également sur des témoignages d'ouvriers et mécaniciens à la retraite, qui auraient travaillé pour les différents chantiers du « métro n° 2 ». Régulièrement, des Moscovites viennent signaler sur le site qu'ils ont été réveillés en pleine nuit par le bruit de rames passant sous leur immeuble, alors qu'ils habitent loin de toute installation du métro.

Alexandre Levy

SUR LA TOILE

MUSIQUE

■ Le site MP3.com, qui permet aux internautes d'écouter des morceaux de musique sur n'importe quel ordinateur à condition de posséder le CD chez soi, a trouvé un arrangement avec la National Music Publisher's Association. En échange de la libre diffusion de plus d'un million de chansons, MP3.com verse aux éditeurs, auteurs et compositeurs jusqu'à 30 millions de dollars sur trois ans, plus un quart de cent par morceau diffusé.
www.nmpa.org/prlist.html
www.mp3.com

À BOIRE ET À MANGER

■ La société Iceurop a ouvert une boutique en ligne de produits frais, vins et produits du terroir, à destination de Paris et de l'Ile-de-France. Livraison sous quarante-huit heures, y compris le week-end. Le minimum d'achat est de 300 F (45,74 €), plus 79 F (12 €) de frais de livraison. La société envisage d'étendre ses activités au reste de la France, puis au Benelux, à l'Espagne et au Portugal.
www.iceurop.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031
ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE*** 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Salade belge *par Luc Rosenzweig*

FAISANT PARTIE de ceux qui ont reçu en héritage un patronyme qui pose quelques problèmes de prononciation aux palais francophones, nous sommes particulièrement sensibles au sort réservé, dans les médias, à nos frères et sœurs en nom à coucher dehors. Et nous ne sommes pas déçus. C'est massacre à la tronçonneuse et écorchage à vif. Que l'on ait des difficultés à prononcer des noms issus de langues exotiques, comme le malgache ou le tibétain peut être pardonnable. Mais la moindre des politesses radiophoniques ou télévisuelles consiste à effectuer un minimum de travail d'enquête pour aboutir, sinon à la perfection, du moins à une honnête performance dans la lecture des noms propres de l'étranger proche. Et même de ceux de l'Hexagone, comme le montrent les deux écoles de prononciation de celui de Richard Virenque, propulsé malgré lui à la « une » de l'actualité non sportive. Certains disent *« Virinque »* (Sérillon), d'autres *« Viranque »* (PPDA). L'intéressé a tranché hier en corrigeant le président du tribunal qui avait suivi le présentateur de France 2. C'est « Viranque », putaing cong ! Le coureur cycliste doit être satisfait d'avoir posé ses valises en Suisse romande, où son nom n'est pas écorché, même s'il s'écoule une bonne dizaine de secondes entre le « vir » et le « que »...

Mais ses malheurs linguistiques ne sont rien à côté de ceux endurés par son ex-ami et accusateur, le soigneur Willy Voet, qui a le malheur d'être né belge et flamand. On aura tout entendu : *« Veute »*, *« Voe*te », *« Feut »*, *« Voute »*, etc. Le comble du « tout faux » revient à Pascale Clark, pétulante meneuse de revue de presse, le matin, sur France Inter. Elle avait pourtant fait un effort : rassembler ses souvenirs de cours d'allemand pour narrer les malheurs de « Villi Veute ». Hélas pour elle, le flamand a beau être une langue germanique, il ne marche pas encore au pas de l'oie phonétique : à Bruges, « v » se prononce « f », « oe » se dit « ou » et « w » comme dans « ouate ». La prononciation exacte sera donc « Ouili Foute ». Si c'est décidément trop difficile pour nos vaillants journalistes audiovisuels, qu'ils l'appellent « Guillaume Pied », traduction littérale de ce nom en français.

Les mêmes sont visiblement soulagés de l'absence au procès, pour raison de santé, de l'ancien médecin de l'équipe Festina, le docteur Eric Rijckaert. Curieusement, d'ailleurs, son existence n'est mentionnée qu'en faisant allusion à sa fonction, et bien peu nombreux sont ceux qui l'appellent par son nom. C'est pourtant facile : « Raï-Kart » ! Un conseil : il existe, à Paris, de sympathiques confrères des médias néerlandophones qui aideront volontiers les petits Français à sortir de leur misère linguistique.

MARDI 24 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Pour ou contre la fin des "ni-ni" bancaires. **Public Sénat**
21.00 La Milice sous Vichy. **Forum**
22.00 Perdus de vue. **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. Christian Pierret. **LCI**
18.50 Nulle part ailleurs. Invité : P. J. Harvey, Fabrice Lhomme, Bob Sinclair. **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
20.50 E = M 6 découverte. Fleuves de tous les dangers. **M 6**
20.55 Pourquoi ? Comment ? Invités : Francis Huster ; DanyBoon ; Peggy Bouchet ; Gabrielle Lazure. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. La littérature d'aujourd'hui. **Paris Première**
22.15 Ça se discute. Comment parler de sexe à nos enfants ? **TV 5**
22.50 Alors, heureux ? Invité : Martin Lamotte. **France 2**
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire [1/3] : Munich, 1938. **France 3**

DOCUMENTAIRES

19.10 Mexique, meurtre, pouvoir et corruption. **Planète**
20.00 Inde, naissance d'une nation. **Odyssée**
20.15 La Route du cheveu. **Arte**
20.30 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [6/12]. **Planète**
20.30 Charles Trenet. **Odyssée**
20.45 La Vie en face. Ouvrières du monde. **Arte**
21.00 Thomas Jefferson. [1/2]. **Histoire**
22.00 Roland Barthes. [2/4]. **Histoire**
22.11 Them@. Microcinéma. **Arte**
22.50 Jeunes néonazis en ex-RDA. **Planète**
22.50 La Russie en guerre sainte. **Odyssée**
23.45 La Guerre civile d'Espagne. [1/6]. Prélude à la tragédie : 1931-1936. **Histoire**
23.50 Le Scandale des quizz-shows. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Ligue des champions : Paris-SG - Rosenborg. **Canal +**

DANSE

20.30 Avant la parade. Ballet. Chorégraphie d'A. Preljocaj. **Muzzik**
20.45 Les Raboteurs. Ballet. Chorégraphie d'A. Preljocaj. **Muzzik**

MUSIQUE

19.30 Une soirée avec Placido Domingo. Wembley 1987. Avec Marta Senn ; Eduard Tomagian. Par The English Chamber Orchestra, dir. Eugene Kohn. **Muzzik**
21.00 Soirée spéciale Rachmanivov. *Concerto* nº 1 *pour piano et orchestre.* Avec Victoria Postnikova, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio-Télévision de l'URSS, dir. Guennadi Rojdestvenski. *Concerto* nº 2 *pour piano et orchestre.* Avec Harvey Lavan Van Cliburn, piano. Par l'Academic Symphony Orchestra de la Philharmonie de Moscou, dir. Kirill Kondrachine. *Concerto* nº 3 *pour piano et orchestre.* Avec Grigory Sokholov, piano. Par l'Academic Symphony Orchestra de Moscou, dir. D. Kitajenko. **Muzzik**
21.30 Dvorak. *La Symphonie du Nouveau Monde.* Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
22.10 Edgar Varèse par Pierre Boulez. Par la Junge Deutsche Philharmonie. **Mezzo**
23.15 « On the Town », de Bernstein. Par l'Orchestre symphonique de Londres et les London Voices, dir. Michael Tilson Thomas. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.30 Un conte de deux villes. Philippe Monnier [1 et 2/2]. **Festival**
22.50 Liaison diplomatique. Colin Bucksey ○. **M 6**

SÉRIES

20.40 Le Visiteur. Halloween ○. Teufelsnacht ○. **Série Club**
22.30 Ally McBeal. The Dirty Joke (v.o.). ○. **Téva**
23.45 The Practice. La vérité et ses conséquences (v.o.). ○. **Série Club**

FILMS

15.45 La Pagode en flammes ■ ■
Henry Hathaway (EU, 1942, N., v.o., 95 min) ○. **Cinétoile**
16.10 Woody et les robots ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1973, 90 min) ○. **Cinéfaz**
17.25 La Rumeur ■ ■
William Wyler (Etats-Unis, 1962, N., 110 min) ○. **Cinétoile**
18.55 Une époque formidable ■ ■
Gérard Jugnot (France, 1991, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
19.15 Dark Star ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1973, v.o., 80 min) ○. **Cinéfaz**
20.30 Sherlock Junior ■ ■
Buster Keaton (EU, muet, 1924, N., v.o., 50 min) ○. **Ciné Classics**
21.00 Antonia et ses filles ■ ■
Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) ○. **Cinéstar 2**
22.10 Le Quatrième Homme ■ ■
Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1983, 100 min) ○. **Cinéfaz**
22.30 Trois vies et une seule mort ■ ■
Raoul Ruiz (France, 1995, 125 min) ○. **Cinéstar 1**

22.35 Ascenseur pour l'échafaud ■ ■ ■
Louis Malle. Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet (France, 1958, N., 90 min) ○. **Cinétoile**
22.50 Tokyo Eyes ■ ■
Jean-Pierre Limosin (Fr. - Jap. 1999, 90 min) ○. **Canal + Vert**
22.55 Le Jardin du diable ■ ■
Henry Hathaway (EU, 1954, v.o., 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
23.15 L'Enjeu ■ ■
Barbet Schroeder (EU, 1997, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.05 L'Argent ■ ■ ■
Robert Bresson (France, 1983, 80 min) ○. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
20.00 Journal. Invitée : Marylise Lebranchu.
20.55 L'Opération Corned Beef Film. Jean-Marie Poiré.
22.55 Ciel mon mardi ! Invité : Jamel Debbouze.
1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 et 22.45 Un livre.
17.15 Qui est qui ?
17.55 70's Show.
18.25 JAG.
19.15 Mardi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Ennemis rapprochés Film. Alan J. Pakula ○.
22.50 Alors, heureux ? L'homoparentalité.
0.55 Journal, Météo.

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier. Les plates-formes pétrolières.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Pourquoi ? Comment ?
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Les grandes erreurs de l'Histoire [1/3] : Munich, 1938.
0.20 Texto.

CANAL +

16.40 Rembrandt Film. Charles Matton ○.
▶ En clair jusqu'à 20.45
18.20 Les Simpson.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.15 Football. Ligue des champions. **20.45** Paris-SG - Rosenborg.
22.45 Football. Résumés des autres rencontres.
0.00 Judas Kiss Film. Sebastian Gutierrez (v.o.) ○.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Route du cheveu.
20.45 La Vie en face. Ouvrières du monde.
22.10 Them@. **Petites révolutions culturelles.** **22.11** Microcinéma ; **22.50** David Lynch ; **23.00** Révolution Homestudio ; **23.50** Pascal Nègre ; **23.58** Moteur de recherche.
0.15 Breaking the Waves ■ ■ Film. Lars von Trier (v.o.) ○.

M 6

17.45 Kid et compagnie.
18.30 Dharma & Greg.
19.00 Charmed.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.40 E=M6 découverte.
20.50 E=M6 découverte.
22.50 Liaison diplomatique. Téléfilm. Colin Bucksey ○.
0.25 Two. Chasse à l'homme ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. *La Conférence des oiseaux*, de Jean-Claude Carrière.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. La prostitution, le pain de fesses. Invitées : Dali ; Yolande ; Elodie.
0.05 Du jour au lendemain. Jean-Loup Trassard (*Dormance*).

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. Clifford Brown, le roman d'un enfant sage.
19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal. Concert donné par l'Orchestre de Juan Cedron.
22.30 Jazz, suivez le thème. Undecided.
23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Musique à la Maison Blanche, musique au temps de Jefferson. Œuvres de Haydn, Kozeluh, Gay, Pleyel, Donizetti, Corelli, Bach, Vivaldi, Corelli, Boccherini, Gould.
22.48 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de R. Schumann, Mendelssohn, Liszt.

Le Monde TELEVISION

CINÉTOILE

15.45 La Pagode en flammes ■ ■

China Girl (titre original) se situe en 1941, dans la Chine occupée par les Japonais. Un reporter américain égoïste y est prisonnier. Il s'évade grâce à un couple d'espions. L'action traîne parfois, mais la mise en scène définit bien le caractère non engagé du personnage de George Montgomery. Hathaway réussit deux beaux portraits : l'espionne (Lynn Bari) et surtout la « China girl », Gene Tierney.

LA CINQUIÈME

16.00 Le Cadre dans tous ses états

Il y a vingt ans, les cadres français étaient sept cent mille. Aujourd'hui, on en compte un peu plus de deux millions. Dans les années 90, il y eut la crise, les licenciements massifs. Mais, avec le retour de la croissance, le rapport de forces s'inverse. Ce sont ces mutations du monde du travail que tente d'analyser cette série de cinq documentaires sur les cadres.

CANAL JIMMY

21.00 T'es toi !

La présentatrice Alexandra Leroux est partie rencontrer de nouveaux talents passionnés qui feront le cinéma et le théâtre français de demain – jeunes réalisateurs, comédiens, créateurs de sites Internet dédiés au septième art. Autour de petits portraits croqués sur le vif, « T'es toi ! » fait entendre les ambitions et les angoisses de ces jeunes rêveurs. Un magazine de « passion » et de conviction.

MERCREDI 25 OCTOBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. La décentralisation. **Public Sénat**
21.00 Travailleurs clandestins, les nouveaux forçats. **Forum**
22.00 Les Petits Secrets des romans à clefs. **Forum**
23.00 La Terre en perpétuelle construction. **Forum**

MAGAZINES

14.05 Aventures. Le parc naturel de Yosemite. La maîtresse du vide, portrait de Lynn Hill. **Odyssée**
14.15 Envoyé spécial. Le trafic des enfants footballeurs. Les pirates du Net. Le prix de la vie. *Post-scriptum :* Vive la mariée. **TV 5**
14.30 Planète animal. Pour l'amour des chats [2/2]. **TMC**
16.05 Saga-Cités. La ville est à nous. **France 3**
17.30 Ushuaïa nature. Les glaces racontent le Groenland [1/2]. **Odyssée**
18.50 Nulle part ailleurs. Invité : Yann Queffelec. **Canal +**
19.15 Mercredi, c'est Julie. Invité : Bruno Pelletier. **France 2**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. A l'attaque [2/2] : Le temps des raiders. **Arte**
20.55 Ce qui fait débat. Désolé, vous êtes trop vieux : la tyrannie de la jeunesse. Invités : Philippe Bouvard ; Macha Meril ; Alexandre Jardin. **France 3**
22.30 Ça se discute. Faut-il envier les célibataires ? **France 2**
23.10 Capital. Petits revenus : gros business. **M 6**
23.20 Howard Stern. Invité : Phil Collins. **Paris Première**
1.00 Des mots de minuit. Invités : Willy Ronis ; Miguel Barcelo. **France 2**

DOCUMENTAIRES

17.00 Titanic, au-delà du naufrage. Le naufrage. **Odyssée**
18.15 Médecine traditionnelle en Afrique. [2/7]. Spiritisme et sanctuaires. **Planète**
18.15 Franco, au-delà du mythe. **Histoire**
18.30 Le Condor, prince des airs. [2/13]. **La Cinquième**
18.30 L'Actors Studio. Sydney Pollack. **Paris Première**
18.45 US Air Force, son histoire. [5/5]. La guerre du Golfe et l'avenir. **Planète**
19.00 Connaissance. Et l'homme descendit du singe. [3/6]. Famille. **Arte**
19.05 Avoir sept ans au Japon. **Odyssée**
19.15 Roland Barthes. [1/4]. **Histoire**
19.35 Les Colères de la Terre. [1/4]. Une écorce fragile. **Planète**
20.15 Reportage. USA, coup de tabac. **Arte**
20.30 Qui a peur de Frédéric Chopin ? **Planète**
21.00 La Guerre civile d'Espagne. [2/6]. Révolution, contre-révolution et terreur. **Histoire**
21.00 La Danse hip-hop, une technique maîtrisée. **Muzzik**
21.25 La Guerre des paradis. [2/2]. Communistes contre catholiques. **Planète**
21.30 Mastodontes. Mastodontes de l'air. **Odyssée**
21.45 Musica. Luciano Berio. Compositeur et philosophe. **Arte**
22.00 Les Présidents américains et la Télévision. [1/2]. **Histoire**
22.25 La Servitude des héros. **Planète**
23.15 Musiques en chœurs. [4/4]. Angleterre : fils et filles de la tradition. **Planète**
23.25 Inde, naissance d'une nation. [8/10]. Une société en pleine mutation. **Odyssée**
23.40 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [6/12]. Mythes et légendes. **Planète**
23.55 Chroniques du Danube. [2/3]. Vienne au crépuscule. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi féminin de Moscou (3e jour). **Eurosport**
15.00 et 17.30 Tennis. Tournoi messieurs de Bâle (3e jour). **Eurosport**
20.00 Cyclisme. Championnats du monde sur piste. Kilomètre et Madison (finales) ; Poursuite par équipes (quarts de finale). A Manchester. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (2e journée, groupe D) : Barcelone - PAOK Salonique. **Pathé Sport**
20.35 Football. Ligue des champions (1re phase, 5e journée, groupe D) : Monaco - Galatasaray (Tur). **TF 1**

DANSE

23.45 Clavigo. Ballet. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Gabriel Yared. Par le ballet de l'Opéra national de Paris. **Mezzo**

MUSIQUE

19.00 Chausson. *Concerto en ré majeur.* Avec Régis Pasquier, violon ; Jean-François Heisser, piano ; le Quatuor Ysaÿe. **Mezzo**
19.40 La Folle Journée de Nantes. Avec Brigitte Engerer, piano ; Olivier Charlier, violon. Œuvres de Ravel. **Mezzo**
20.00 Musique de chambre au New Morning 99. **Muzzik**
22.45 Musica. Luciano Berio. Par les London Voices, le Rachèr Saxophone Quartet et les Clarinettes de l'Orchestre symphonique du WDR, dir. Semyon Bychkov. **Arte**
22.55 Haydn. *Symphonie* nº 97. Enregistrée en 1975. Par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein. **Mezzo**
23.10 Trumpet Kings. . **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.45 Accusée à tort. Noel Nosseck. **RTL 9**
22.30 Au-delà du désespoir. John Erman. ○. **Téva**
23.15 Le Jeu du mambo. Michael Gwisdek. **Arte**
23.45 Moi zombie, chronique de la douleur. Andrew Parkinson. ○. **Canal +**
23.45 Le Premier Cercle. Sheldon Larry [1/2]. ○. **Histoire**
0.55 Julien l'apprenti. Jacques Otmezguine [1/2]. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

1.00 Libre court. *J'adore le cinéma.* Vincent Lannoo. **France 3**

SÉRIES

17.15 Simon et Simon. Un gamin très astucieux. **13ème RUE**
17.40 Code Quantum. Singe et astronaute. ○. **Série Club**
17.55 Friends. Celui qui ne savait pas se repérer. ○. **France 2**
18.20 Les Simpson. L'amour au curry. ○. **Canal +**
18.35 Des jours et des vies. **RTL 9**
19.00 Charmed. Célébration. ○. **M 6**
19.30 Mélissol. Un braquage de trop. **Festival**
20.30 Quai nº 1. Pour sauver Pablo. **Festival**
20.40 Homicide. [2/2]. La chute des héros. **Série Club**
20.45 La Part du diable. Episode no 6. **13ème RUE**
20.50 Ally McBeal. La vie en rose. ○. Vague de chaleur. ○. **M 6**
20.55 L'Instit. Ting-Ting. **France 2**
22.45 New York Police Blues. L'homme aux deux chaussures droites. ○. **Canal Jimmy**
23.45 The Practice. La compensation (v.o.). ○. **Série Club**

FILMS

13.15 Antonia et ses filles ■ ■
Marleen Gorris (Pays-Bas, 1994, 100 min) ○. **Cinéstar 1**
13.55 Les Camarades ■ ■ ■
Mario Monicelli (Fr. - It., 1963, N., v.o., 125 min) ○. **Ciné Classics**
14.10 Cet obscur objet du désir ■ ■
Luis Bunuel (France, 1977, 105 min) ○. **Cinétoile**
15.25 La Sentinelle ■ ■
Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) ○. **Cinéstar 2**
16.35 THX 1138 ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1970, 90 min) ○. **Cinéfaz**
18.50 L'Enjeu ■ ■
Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
20.30 L'Atlantide (version française) ■ ■
Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1932, N., 95 min) ○. **Ciné Classics**
20.45 Tykho Moon ■ ■
Enki Bilal (France - Allemagne, 1996, 110 min) ○. **Cinéfaz**
22.05 Underground ■ ■
Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, v.o., 185 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
22.35 Woody et les robots ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1973, v.o., 85 min) ○. **Cinéfaz**

23.00 Kiss of Death ■ ■
Barbet Schroeder. Avec Nicolas Cage, David Caruso (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min) ○. **Cinéstar 2**
23.50 Non coupable ■ ■
Henri Decoin (France, 1947, N., 100 min) ○. **Ciné Classics**
0.00 La Chair et le Sang ■ ■
Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1985, 125 min) ○. **Cinéfaz**
0.25 La Pagode en flammes ■ ■
Henry Hathaway (EU, 1942, N., v.o., 95 min) ○. **Cinétoile**

0.40 Le Guépard ■ ■ ■
Luchino Visconti. Avec Alain Delon, Claudia Cardinale et Burt Lancaster (Italie, 1963, 170 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
0.40 Le Jardin du diable ■ ■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1954, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
1.15 La vie ne me fait pas peur ■ ■
Noémie Lvovsky (France, 1999, 110 min) ○. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Le Clan du bonheur.
16.40 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exclusif.
18.58 Etre heureux comme...
19.00 Le Bigdil. Spéciale magie.
19.55 Hyper net.
20.00 Journa, Tiercé, Météo.
20.35 Soirée football. **La Ligue des Champions.** Monaco - Galatasaray. **20.45** Coup d'envoi. En direct du Stade Louis II. **22.45** Les autres rencontres.
0.30 Exclusif.

FRANCE 2

15.35 Tiercé. A Lyon-Parilly.
15.50 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Qui est qui ?
17.55 Friends ○.
18.25 JAG.
19.15 Mercredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Instit. Ting-Ting.
22.30 Ça se discute. Faut-il envier les célibataires ?
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités. La ville est à nous.
16.30 MNK.
17.50 C'est pas sorcier. Formules 3000.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Ce qui fait débat. Désolé, vous êtes trop vieux : la tyrannie de la jeunesse.
22.40 Météo, Soir 3.
23.05 Ciné mercredi.
23.10 Bunker Palace Hotel ■ Film. Enki Bilal.

CANAL +

14.05 Evamag ○.
14.35 Seinfeld ○.
14.55 Surprises.
15.10 La Vengeance du tigre blanc. Téléfilm. Colin Budds ○.
16.50 Invasion planète Terre. [4/22]. La voix du sang ○.
17.30 Animasia. Vision d'Escaflowne. [4/26]. Un garçon diabolique ○. **17.55** Cowboy Bebop. [4/26]. Gateway Shuffle ○.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.20 Les Simpson ○.
18.50 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Beloved. Film. Jonathan Demme ○.
23.45 Moi zombie, chronique de la douleur. Téléfilm. Andrew Parkinson ○.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.40 En juin, ça sera bien.
16.05 Pi égale 3,14...
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.55 Correspondance pour l'Europe.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance. [3/6].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. USA, coup de tabac.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. A l'attaque [2/2] : Le temps des raiders.
21.45 Musica. Luciano Berio. Compositeur et philosophe. **22.45** Luciano Berio. Canticum novissimi testamenti II.
23.15 Le Jeu du mambo. Téléfilm. Michael Gwisdek (v.o.).
0.55 Julien l'apprenti. Téléfilm. Jacques Otmezguine [1/2].

M 6

16.45 Fan de.
17.15 Sydney Fox, l'aventurière ○.
18.10 Drôles de filles.
19.00 Charmed ○.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille ○.
20.40 Décrochages info, Jour J.
20.50 Les Filles du mercredi. Ally McBeal. La vie en rose ○. Vague de chaleur ○. **22.35** Sex and the City. Des mannequins et des hommes ○.
23.10 Capital. Petits revenus : gros business.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Mesures, démesures. Butoriade 2000.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. La prostitution : fantasmes et réalité.
0.05 Du jour au lendemain. Georges Bonnet (*Un si bel été*).

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. A l'auditorium du Musée du Louvre, à Paris. Stephen Genz, baryton, Eric Schneider : Œuvres de Schubert, de Wolf et Goethe.
22.30 Jazz, suivez le thème. The very Thought of You.
23.00 Le Conversatoire. En direct.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. « Street Scene ». Opéra de Weill. Par le Chœur et l'Orchestre de l'opéra d'Ecosse, dir. John Mauceri, Joséphine Barstow (Anna), Samuel Ramey (Frank).
23.10 Herbert von Karajan, chef lyrique. John Mauceri, chef lyrique. *Autumn Leaves,* de Kosma et Mercer ; *New York Rhapsody,* de Gershwin, dir. J. Mauceri ; *My Fair Lady,* de Lerner et Loewe, dir. J. Mauceri ; *King and I,* de Rodgers, dir. J. Mauceri ; *Les Aventures de Robin des Bois* (deux extraits), de Korngold, dir. J. Mauceri ; *Flammen* (tableau final), de Schulhoff, dir. J. Mauceri.

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Le Temps des raiders

Deuxième volet de cette série diffusée dans le cadre des « Mercredis de l'histoire ». Après « Les Flibustiers de la finance », Adam Curtis décrit les années Reagan, le triomphe de Wall Street et comment les grands spéculateurs comme Milkane et James Goldsmith s'attaquent aux grosses compagnies pour les démanteler. Jusqu'au moment où la corruption de certains *« raiders »* apparaît...

FRANCE 3

23.10 Bunker Palace Hotel ■

Le premier film de l'auteur de bandes dessinées Enki Bilal, connu à la fois pour ses plongées dans la guerre froide puis dans la dégénérescence des anciens empires de l'Est, ainsi que pour la beauté épurée et la couleur particulière de ses dessins. Ici, les hauts dignitaires d'un régime sur le point de disparaître se réfugient dans un grand hôtel. Avec Jean-Louis Trintignant et Carole Bouquet.

M 6

23.10 Capital

« Petits budgets : gros business » se consacre à ceux qui s'intéressent aux petits revenus, qu'il s'agisse des chefs de file de la vente à prix bas, comme Lidl, Ed, Leader Price, etc. L'émission fait aussi le tour du système Emmaüs, de son succès (50 millions de francs de chiffre d'affaires) et de ses éventuelles dérives. Elle évoque aussi le *« business des taudis »* et la chasse aux fraudeurs du RMI.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

MERCREDI 25 OCTOBRE 2000

Fin de la grève des acteurs américains à Hollywood

Un accord sur la publicité à été trouvé

LOS ANGELES
Correspondance

Les acteurs de Hollywood et les annonceurs de Madison Avenue sont parvenus à un accord qui devrait mettre fin à la grève des tournages de spots publicitaires qui avait débuté le 1er mai. Les acteurs ont obtenu satisfaction quant au maintien d'une rémunération de leur prestation par diffusion pour les chaînes hertziennes, ainsi qu'une base forfaitaire majorée pour le câble. Et, comme ils le demandaient en réponse à la croissance du réseau, les publicités tournées pour l'Internet relèveront désormais des accords syndicaux. Un système de comptabilité des passages à l'antenne doit être mis en place.

La grève a rallié des vedettes comme Julia Roberts, Paul Newman, Susan Sarandon, Tom Hanks, et leur mouvement venait juste d'appeler à un boycottage du détergent Tide, du dentifrice Crest et du savon Ivory, tous produits par Procter and Gamble, un des principaux annonceurs.

Le premier conflit syndical à Hollywood depuis douze ans a été observé comme une répétition générale à une éventuelle grève des scénaristes et des acteurs, dont les accords contractuels arrivent à échéance au printemps 2001, et comme un test de la détermination des syndicats.

UN ACCORD DE TROIS ANS

Cette grève de six mois représente un manque à gagner de plus de 200 millions de dollars pour les acteurs, et elle aura coûté 125 millions de dollars à l'économie de la ville de Los Angeles. Environ 40 000 acteurs et actrices américains tournent des spots publicitaires. Parmi eux, 5 000 parviennent à en vivre.

L'accord de trois ans auquel sont parvenus, le 22 octobre, la Screen Actors Guild (SAG), l'American Federation of Television and Radio Artists (Aftra) et l'Association of National Advertisers (ANA) doit encore être ratifié par le conseil d'administration de la SAG, et le collège des acteurs, dont le travail devrait reprendre dès le 30 octobre.

Claudine Mulard

Le gouvernement souhaite améliorer l'accueil des étrangers en zones d'attente

Un nouveau centre, rebaptisé zone d'attente pour les personnes en instance, ouvrira en 2001

LE GOUVERNEMENT souhaite améliorer le fonctionnement des zones d'attente. Lundi 23 octobre, la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) du ministère de l'intérieur a dévoilé ses projets destinés à rendre ces zones surpeuplées plus humaines. Un nouveau centre va ouvrir à Roissy, où se concentrent les arrivées et les difficultés.

Depuis des mois, ces lieux où sont maintenus les étrangers dont l'entrée sur le territoire est refusée, défrayent la chronique. Trois drames ont récemment rappelé certains dysfonctionnements : en juillet, une Sierra-Léonaise perdait le bébé qu'elle portait par manque de soins à Roissy ; fin septembre, un enfant tamoul malade était retenu plusieurs jours avec sa mère au centre d'Arenc à Marseille ; le 7 octobre, une juge des enfants était saisie du placement d'une fillette maintenue seule quatre jours à Roissy. A chaque fois, les manquements au droit étaient dénoncés par les associations.

Les autorités françaises sont confrontées depuis dix ans à une augmentation régulière et spectaculaire du nombre de personnes refoulées. Les premiers recensements de la police aux frontières (PAF) qui totalisent les personnes non admises (manque de visa), les demandeurs d'asile et les personnes dont le transit a été interrompu (pour défaut de papiers), font état de 14 000 personnes stoppées à la frontière à Roissy (où sont concentrées 98 % de ces arrivées). Cette augmentation est très sensible chez les demandeurs d'asile à la frontière, *« un doublement tous les ans »*, précise la DLPAJ.

CAPACITÉ D'ACCUEIL SATURÉE

Cette hausse n'est pas sans poser des problèmes matériel. Si une moitié des personnes interpellées sont immédiatement refoulées, l'autre est retenue dans l'attente de l'examen d'une demande d'asile ou d'une place dans un avion. En 1996, la PAF dénombrait 5040 personnes placées en zone d'attente. Ce nombre passait à 7153 en 1998, et à 9308 en 1999 , soit une augmentation de 93 % en un an. Pour l'année 2000, l'augmentation devrait être moindre puisque pour les six premiers mois de l'année 2000, 8980 personnes avaient déjà été recensées (+54 %).

La loi sur l'immigration de 1998 précise que le maintien des étrangers, qui peut aller jusqu'à vingt jours, doit se faire dans des locaux assurant des *« des prestations de type hôtelier »*. Or jusqu'à présent, le gouvernement ne disposait pour les loger que de cent vingt lits, soit deux étages de l'hôtel Ibis et soixante-dix au centre du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). Une capacité d'accueil souvent saturée. La PAF a été amenée à utiliser dans l'urgence les postes de police des aérogares, des conditions de maintien dénoncées à plusieurs reprises par les associations (*Le Monde* du 24 mars).

Devant cette situation, le ministère a annoncé qu'un nouveau bâtiment d'une capacité de cent-soixante personnes devrait ouvrir en janvier 2001. L'hôtel Ibis devrait être rendu à ses activités hôtellières classiques tandis que le centre de Mesnil-Amelot serait *« en position d'attente »* en cas d'afflux excessif. Le nouveau centre – rebaptisé zone d'attente pour les personnes en instance (Zapi) – devrait offrir des bureaux pour les avocats, les familles et les associations. Pas question, cependant, de permettre à ces dernières de tenir des permanences et d'avoir un accès permanent : seules les huit visites annuelles autorisées sont maintenues. Un cabinet médical sera ouvert.

Enfin, inquiet de voir le nombre d'étrangers relâchés par les juges pour défaut d'interprétariat, le ministère de l'intérieur va augmenter la présence d'interprètes dans les zones d'attente. Pour de nombreux demandeurs d'asile (70 % des demandes), la traduction de l'entretien se faisait par téléphone alors que la loi prévoit la présence physique d'un interprète. Cette entorse motivait de plus en plus de décisions de remise en liberté par les juges : près de 37 % des demandeurs d'asile finalement admis sur le territoire l'étaient pour cette raison.

Sylvia Zappi

Rafic Hariri à nouveau premier ministre au Liban

BEYROUTH. Rafic Hariri revient au pouvoir au Liban. Après en avoir été écarté il y a deux ans par le nouveau président de la République, le général Emile Lahoud, le milliardaire a été désigné lundi 23 octobre par 106 députés sur les 128 que compte le Parlement. Il reprend en main un pays en très mauvais état sur le plan socio-économique, ployant sous une dette monumentale de vingt-trois milliards de dollars.

M. Hariri s'est acquis, grâce à une campagne électorale savamment menée et richement dotée, une légitimité politique et la stature d'incontestable leader de sa communauté, les musulmans sunnites, qu'il n'avait pas lors de son premier passage au pouvoir. Mais il disposait alors d'un capital de confiance et une image de succès qui n'existent plus aujourd'hui au Liban. Handicap supplémentaire, les événements en cours entre Israël et les Palestiniens éloignent la perspective d'une paix régionale. La paix est essentielle à tout plan de relance économique et de désendettement du Liban. Deux handicaps ont tout de même été dépassés depuis la première expérience de M . Hariri : le retrait israélien du sud du Liban et la reconstruction du pays, notamment de ses infrastructures. – *(corresp.)*

La station Mir sera détruite en février 2001

LA RUSSIE détruira sa station orbitale Mir, vieille de quatorze ans, *« fin février 2001 »*, a affirmé, lundi 23 octobre, le vice-premier ministre Ilia Klebanov, précisant que Moscou allait bientôt annoncer officiellement cette décision. Les experts russes ont prévu d'abaisser l'orbite de la station, de manière à ce que la plus grande partie du Meccano spatial de 130 tonnes que représente Mir se consume en rentrant dans l'atmosphère terrestre, le reste des débris tombant dans l'océan Pacifique.

Deux vaisseaux Progress seront nécessaires pour cette opération. L'un est déjà amarré à Mir depuis quelques jours, le second devrait être lancé d'ici la fin février 2001. Trois autres scénarios ont été rejetés : les deux premiers – désassemblage avant la descente et destruction à l'aide d'un missile – en raison du grand nombre de débris que l'explosion auraient engendrés, le troisième – maintien dans l'espace – par manque de fonds. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CORSE : un attentat à l'explosif de faible puissance** a été perpétré, mardi 24 octobre, vers 3 heures du matin, à la sortie nord d'Ajaccio, contre la permanence électorale du député RPR de Corse-du-Sud Roland Francisci, un des principaux opposants dans l'île aux accords de Matignon. La charge explosive, déposée devant l'entrée de la permanence, a endommagé le rideau de fer du local.

■ **PRESSE : Stephen Smith et Géraldine Faes ont remporté le prix de journalisme d'investigation Jacques Derogy-l'Express** pour leur ouvrage *Bokassa 1er un empereur français* (Calmann-Lévy). Dans ce livre, Stephen Smith, spécialiste de l'Afrique au quotidien *Libération*, et Géraldine Faes, ancienne rédactrice en chef du magazine depuis disparu *l'Autre Afrique,* retracent la période tumultueuse de l'empire centrafricain. Le prix a pour vocation de récompenser le meilleur livre d'enquête de l'année.

Tirage du *Monde* daté mardi 24 octobre 2000 : 505 815 exemplaires. 1 - 3

Réalisé par
Ph. COURSIER

Vivre le Droit Aujourd'hui

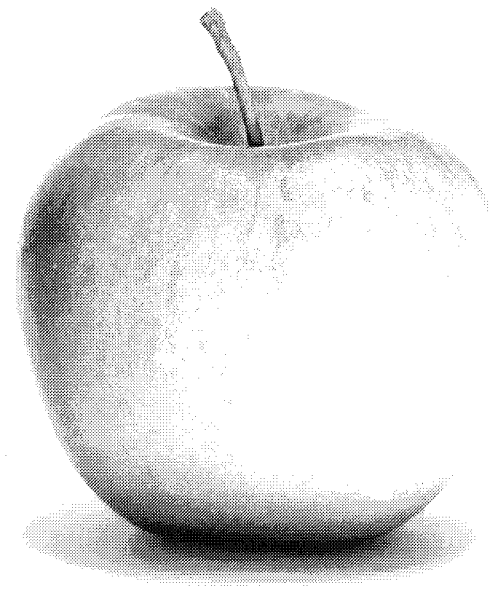

S'IL S'AGISSAIT DE FOURNISSEURS D'ACCÉS INTERNET, VOUS SAURIEZ LEQUEL A UN VER.

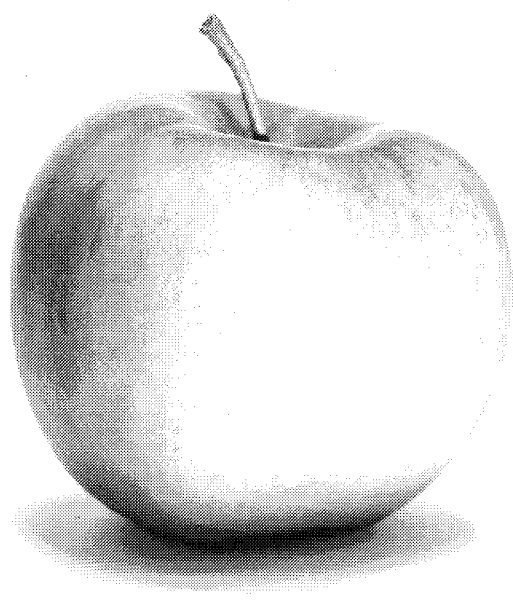

Il n'y a jamais eu autant de fournisseurs de services Internet qu'aujourd'hui. Mais dans une telle profusion, comment faire le bon choix ? C'est là qu'intervient NSIratings (labels NSI). Lorsque vous voyez un fournisseur d'accés Internet arborant le logo NSIrated (labellisé NSI), vous avez la garantie qu'il possède le service, le savoir-faire technique et la stabilité financière qui vous aideront à tirer le meilleur profit de l'Internet, sans mauvaises surprises.

NSIRATED

Le Monde

LE PALMARÈS EUROPÉEN DES SICAV

● *Le Monde* publie, simultanément avec cinq autres grands journaux européens : *El Pais* (Espagne), *Le Soir* (Belgique), *La Stampa* (Italie), *Süddeutsche Zeitung* (Allemagne) et *Tageblatt* (Luxembourg), le seul classement des sicav commercialisées dans toute l'Europe. Nous proposons ici une sélection du palmarès dont l'intégralité est consultable sur notre site Internet : www.lemonde.fr

FONDS
FONDOS
FONDI
FUNDS
FUNDO

Le Monde
LE SOIR
EL PAIS
Süddeutsche Zeitung
Deutschlands große Tageszeitung
LA STAMPA
tageblatt

Le préoccupant retour des tensions inflationnistes

La hausse des prix a lourdement pesé sur la situation financière et monétaire, conduisant notamment les banques centrales à augmenter les taux d'intérêt

EN 1997, la crise financière asiatique ; en 1998, la chute du rouble ; en 1999, l'envolée du Nasdaq et des places boursières. Quel souvenir l'an 2000 laissera-t-il aux opérateurs des marchés financiers ? Ce pourrait être le retour de l'inflation. L'envolée des cours du pétrole a mis à mal cette stabilité des prix dans laquelle chacun vivait, fort à son aise, depuis de nombreuses années. Dans plusieurs pays européens, la crise des carburants a même failli tourner, début septembre, à la révolte populaire. Le choc a été d'autant plus rude que les meilleurs experts expliquaient savamment que l'inflation – mondialisation de l'économie oblige – avait définitivement disparu du paysage économique moderne. Qui aurait parié, en début d'année, que le prix du baril monterait à plus de 37 dollars, mi-septembre, sur le marché de New York ? Aux Etats-Unis, le rythme de hausse des prix à la consommation, qui s'établissait à 2,7 %, sur un an, fin 99, est monté à 3,5 %. En Europe, le même dérapage a été observé. Dès le printemps, la limite supérieure de 2 % fixée par la Banque centrale européenne (BCE) était dépassée dans la zone euro. Il a atteint 2,8 % en septembre. En France, l'indice des prix a progressé de 0,6 % au cours du seul mois de septembre, portant la hausse à 2,2 % sur un an, un niveau inconnu depuis 1996. Cette évolution imprévue a modifié en profondeur la donne financière et monétaire, avec des banques centrales plus agressives qu'elles ne l'avaient été dans un passé récent – n'avaient-elles pas été accusées de manquer de vigilance vis-à-vis de l'inflation des actifs financiers ?

La Réserve fédérale américaine a relevé à trois reprises cette année le niveau des fonds fédéraux, qu'elle a fait passer de 5,50 % à 6,50 %. La Banque du Japon a mis fin à sa politique de taux zéro qu'elle menait depuis le mois de février 1999. La Banque centrale européenne (BCE), enfin, a augmenté six fois son principal taux directeur, porté de 3 % à 4,75 %. C'est en Europe que les tensions inflationnistes se sont fait ressentir avec le plus de vivacité, dans la mesure où le coût des matières premières importées – libellées en dollar – s'est trouvé renchéri par la dépréciation de l'euro. La monnaie européenne est tombée, le 20 septembre, à un plancher historique de 0,8443 dollar.

Sans doute, le mouvement généralisé de resserrement monétaire n'a-t-il pas été étranger au repli des Bourses. Depuis longtemps, les gestionnaires d'actions vivaient dans un univers, idéal pour eux, de taux d'intérêt extrêmement bas. Cette période rêvée a pris fin. Sans devenir hyperrestrictif, l'environnement monétaire est devenu moins généreux, les liquidités moins abondantes. Le changement de cap des instituts d'émission, dans le sens d'une plus grande rigueur, a permis de corriger certains excès.

BOURSES EN BAISSE

Résultat : alors qu'ils avaient enregistré des performances exceptionnelles en 1999, les marchés boursiers s'inscrivaient, mi-octobre, presque tous en baisse depuis le début de l'année – seules Paris, Milan et Zurich, parmi les grandes places, faisaient exception avec de modestes gains. La contre-performance la plus spectaculaire est venue des Etats-Unis, avec un recul de plus de 10 % de l'indice Dow Jones et de près de 20 % du Nasdaq. La Bourse des valeurs de la nouvelle économie avait pourtant connu un début d'année extraordinaire dans le sillage des douze mois précédents (85 % en 1999). Le 9 mars, l'indice composite du Nasdaq franchissait en clôture, pour la première fois de son histoire, la barre des 5 000 points. Lundi 16 octobre, il s'établissait à 3 316 points.

A-t-on assisté au fameux « e.krach » que de très nombreux économistes avaient prédit ? La purge est-elle terminée ou faut-il s'attendre à de nouveaux reculs ? A propos des sites de commerce en ligne, Henry Blodget, analyste Internet de Merrill Lynch, estime que le « bain de sang » est loin d'être fini et qu'il se passera beaucoup de temps avant que les choses ne s'améliorent. Les trois quarts des quelque 400 sociétés du secteur de l'Internet qui sont actuellement cotées à la Bourse vont disparaître d'ici à 2005 sans avoir gagné un centime, affirme-t-il. Cet analyste met en garde les investisseurs contre le danger de mettre de l'argent dans des sociétés à risques car, dit-il, *« de nombreuses tortues éclosent, mais peu arrivent jusqu'à la mer »*.

La décrue boursière, toutefois, n'a pas touché que les valeurs Internet. D'autres titres technologiques, plus prestigieux, ont également été touchés. C'est le cas de géants informatiques, tels Intel, Dell ou Apple, qui ont vu leur capitalisation boursière fondre de près de moitié en quelques semaines, à la rentrée. *« Il y a aux Etats-Unis une forte corrélation entre les Bourses, spécialement les cours des valeurs technologiques, la confiance des consommateurs et les ventes au détail »*, s'inquiètent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations. Une rechute prolongée des valeurs technologiques pourrait durablement atteindre la confiance des consommateurs américains, la capacité d'investissement des entreprises concernées et la croissance. On entrerait alors dans un cercle vicieux où la baisse des Bourses entraînerait un recul de la consommation et un ralentissement de la croissance, qui eux-mêmes feraient baisser les cours de Bourse. Les modèles économétriques expliquent qu'aux Etats-Unis un dollar additionnel de richesse des ménages débouche sur 3 à 7 cents de dépenses supplémentaires. En Europe, c'est peut-être le plongeon des valeurs télécoms qui s'est révélé le plus spectaculaire. Il a eu pour conséquence de fragiliser le secteur bancaire, les établissements financiers ayant massivement contribué au financement des opérateurs pour leurs acquisitions ou leurs achats de licences UMTS.

Au-delà du « e.krach » et du retour de l'inflation, quels autres grands risques économiques et financiers peut-on identifier aujourd'hui ? Ils sont nombreux. Le premier concerne le gigantesque déficit de la balance courante américaine, qui constitue en théorie pour le dollar une menace du même type que celle qui pesait sur le baht thaïlandais ou le won sud-coréen. *« L'économie américaine a besoin d'environ 1 milliard de dollars du reste du monde chaque jour pour poursuivre son expansion aux rythmes actuels »*, rappelle Pascal Blanqué, économiste au Crédit agricole. Le président de la Réserve fédérale américaine lui-même, Alan Greenspan, a reconnu que cette situation ne pourra pas durer éternellement et que l'appétit des étrangers pour les titres américains finira pas diminuer, ce qui affectera le dollar.

« La menace américaine sur la zone euro ne doit pas être surestimée », juge toutefois M. Blanqué. *« Dans le cas où le taux de change et les échanges commerciaux seraient les principaux canaux de contagion d'une crise aux Etats-Unis, cas le plus probable, il convient de garder à l'esprit que les délais de transmission sont de trois trimestres et que les exportations représentent moins de 15 % du PIB de la zone euro. »* En dépit de cette capacité de résistance, l'optimisme économique qui prévalait, au printemps, en Europe, a cédé la place à l'inquiétude. En France, le moral des ménages a fortement baissé en septembre, tandis qu'en Allemagne le climat des affaires a connu trois reculs mensuels consécutifs. Et la plupart des instituts de conjoncture ont décidé de réviser à la baisse leurs prévisions de croissance. C'est le cas de l'Insee, qui n'anticipe plus qu'un taux de croissance de 3,2 %, contre 3,5 % en juin. *« J'ai le sentiment que quelque chose ne va pas, mais je ne peux pas mettre le doigt dessus. Le système n'est pas aussi euphorique qu'il l'était il y a quelques mois »*, a récemment résumé le président de la Deutsche Bank, Rolf Breuer. D'un point de vue plus strictement financier, les analystes sont nombreux à recommander aux investisseurs de placer leurs capitaux aux Etats-Unis plutôt qu'en Europe tant que les onze pays de l'Union n'auront pas réformé en profondeur leurs structures.

RETARDS EUROPÉENS

Ces archaïsmes empêcheraient l'Europe de tirer profit de la nouvelle économie et d'enregistrer les gains de productivité spectaculaires observés aux Etats-Unis. Il serait vain, dans ces conditions, de compter sur une réduction rapide de l'écart de croissance américano-européen. Pour M. Greenspan, l'Europe continentale a choisi de davantage protéger les travailleurs, mais les coûts de cette politique ont nui aux investissements dans le secteur de la haute technologie. *« Il est particulièrement ironique de constater que les Européens trouvent de plus en plus attirant d'investir aux Etats-Unis »*, ironise M. Greenspan. Euro ou dollar ? Nasdaq ou Nouveau Marché ? CAC 40 ou Dow Jones ? C'est d'abord sur les marchés financiers que se joue la compétition économique mondiale.

Pierre-Antoine Delhommais

Illustration : Frédérique Bertrand.

SUPPLÉMENT AU « MONDE » DU MERCREDI 25 OCTOBRE 2000 - No 17340. NE PEUT ETRE VENDU SÉPARÉMENT.

Les performances des Bourses européennes déçoivent

L'ANNÉE 2000 devait être celle des actions européennes, prédisaient bon nombre d'experts à la fin 1999. L'accélération de la reprise sur le Vieux Continent, la persistance de taux d'intérêt bas et l'essoufflement de la croissance outre-Atlantique devaient doper les Bourses européennes. Il n'en a rien été. Comme tous les marchés de la planète, elles ont profité de l'euphorie sur les valeurs technologiques jusqu'en mars. Depuis, elles subissent la désaffection pour ce secteur. Pis, les marchés du Vieux Continent pâtissent des interrogations sur la conjoncture européenne.

Le choc *« pétrole-dollar »* a dissipé le bel optimisme qui prévalait au début de l'année, constate Véronique Riche-Florès, économiste à la Société générale. L'envolée des cours du baril combinée à la chute de l'euro ont fait ressurgir l'inflation. En France, les prix ont fait un bond de 0,6 % en septembre par rapport à août, renouant avec des niveaux inconnus depuis quatre ans. Face à ces dérapages, la Banque centrale européenne a resserré le 5 octobre sa politique monétaire, pour la septième fois depuis novembre 1999, au risque de freiner la croissance européenne. Quelques indicateurs économiques (moral des ménages ou des industriels, chiffres de la consommation décevants...) témoignent déjà d'un probable ralentissement de l'activité économique dans les prochains mois.

Le reflux des valeurs technologiques, le choc pétrolier, la faiblesse de l'euro et les doutes sur la conjoncture ont réduit à néant les gains enregistrés jusqu'au printemps

Toutes les grandes places boursières affichent, sinon des pertes, du moins des progressions bien modestes depuis le début de l'année. Francfort recule de près de 5 %, Madrid de 9 % tout comme Londres. La Bourse de Paris, qui se distinguait encore il y a quelques semaines par ses performances, a vu fondre ses gains engrangés depuis neuf mois. Comme sur les autres places financières européennes, les titres de la technologie, des médias et des télécoms, les valeurs TMT ont tiré les marchés à la baisse.

Des titres comme Fi System ou Integra, pour ne citer qu'eux, ont perdu plus de 60 % de leur valeur en neuf mois. Liberty Surf, filiale Internet du groupe de Bernard Arnault qui avait pourtant eu les honneurs du premier marché de la Bourse de Paris lors de son introduction, a plongé de 75 %. Même Wanadoo, la filiale de France Télécom, spécialisée elle aussi dans l'Internet, fait pâle figure avec un recul de près de 25 %. En Allemagne, Gigabell, une société de services sur Internet, a été la première entreprise cotée sur le Neuer Markt à se mettre en faillite. Son action, qui avait grimpé à 123 euros debut mars, se traite désormais autour des 5 euros. La déconfiture des valeurs de la nouvelle économie se reflète dans l'évolution des indices des Nouveaux Marchés des principales Bourses européennes où sont cotées ces valeurs de croissance. Aux Pays-Bas, il a plongé de plus de 26 % depuis le 1er janvier, en Allemagne de 14 %. Seul le Nouveau Marché français affiche une progression de 26 %, mais il a perdu 50 % depuis son plus haut du 10 mars.

Klaus Patig, responsable de l'activité banque d'affaires à la Commerzbank, déclarait récemment que le Nemax 50, l'indice du Nouveau Marché allemand, pourrait encore perdre 20 % à court terme car un certain nombre de sociétés restent surévaluées. *« Le sentiment de ruée vers l'or auquel nous avons assisté ici cède finalement le pas à une évaluation plus critique. La correction qui a démarré maintenant est nécessaire et donc très saine,* jugeait-il. *Bon nombre d'investisseurs étaient beaucoup trop naïfs. Le pouvoir économique d'une société ne compte plus. Tout le monde craint simplement de perdre une occasion de réaliser un bénéfice. »* Plus grave, des entreprises phares du secteur des TMT affichent des chutes impressionnantes. A Paris, France Télécom a vu son titre divisé par deux. Les investisseurs s'inquiètent notamment des montants payés pour les licences de téléphonie mobile troisième génération à travers l'Europe. Il alourdi le poids de la dette des opérateurs tandis que ces investissements seront longs à rentabiliser. D'autres géants du secteur ont subi la même sanction : British Telecom a perdu 50 % et Deutsche Telecom 30 %. La méfiance a gagné les équipementiers télécoms qui devaient pourtant être les premiers à bénéficier des investissements dans l'UMTS. Alcatel, Nokia, Ericsson, Philips et Siemens ont subi d'importants reculs depuis la fin août.

Certaines valeurs jugées plus défensives ont profité de la disgrâce des valeurs technologiques. Depuis le début de l'année, les valeurs pharmaceutiques qui figurent dans l'indice EuroStoxx ont bondi de 43 %, celles de l'agroalimentaire de plus de 15 %. Gary Dugan, de chez J. P. Morgan Investment Management, apprécie particulièrement *« les valeurs de l'assurance, les pharmaceutiques et, de façon plus limitée, les pétrolières »*. Celles-ci ont déjà largement bénéficié de la flambée des cours du pétrole. Le secteur énergie de l'indice EuroStoxx s'est apprécié de plus de 22 % depuis le début de l'année.

Pour l'avenir, les analystes se montrent divisés. Ceux d'ABN Amro jugent que *« l'Europe a un potentiel de hausse, mais il* [est] *inférieur à celui des Etats-Unis si l'on intègre les risques »*. M. Dugan estime, quant à lui, que les actions européennes sont encore globalement surévaluées mais en train de devenir moins chères. Leur prime de risque reste supérieure à celle observée en moyenne au cours de ces sept dernières années.

Du côté des observateurs plus optimistes, Philip Wolstencroft et Victoria Plum Shipton, directeurs de la stratégie actions européennes de Merrill Lynch, pensent que les actions européennes devraient bénéficier d'un boom de l'investissement en 2001, notamment dans les secteurs des équipementiers télécoms et des semi-conducteurs. Dans ces secteurs, la banque conseille notamment à l'achat Nokia, STMicroelectronics, Philips et ASM Lithography. En revanche, d'autres sous-secteurs des TMT, comme les valeurs des médias et des opérateurs télécoms, sont exposés, en raison de la révision à la baisse des prévisions de résultats. Les stratèges de Merrill Lynch estiment que le contexte économique plaide en faveur d'une surperformance des valeurs défensives, dont les valeurs financières. Par ailleurs, les industrielles (BTP, construction mécanique) devraient progresser plus nettement que le marché dès que la Réserve fédérale américaine (Fed) commencera à baisser ses taux.

J. Mo.

Indice CAC 40

À LA BOURSE DE PARIS

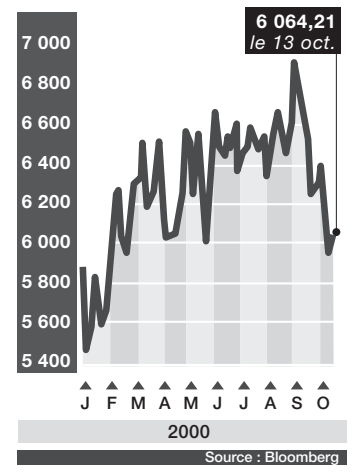

Source : Bloomberg

Le nouveau marché

À LA BOURSE DE PARIS

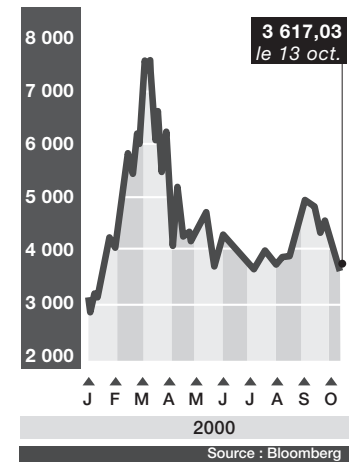

Source : Bloomberg

Wall Street et Tokyo envahis par le doute

LE CHANGEMENT de climat sur les Bourses mondiales a été spectaculaire cette année. Après une fin d'hiver marquée par l'envolée des valeurs de la nouvelle économie, le printemps a été perturbé par la tempête, qui a soufflé sur le marché Nasdaq des valeurs de croissance américaines. Aucun événement majeur n'étant venu troubler l'été des boursiers, une majorité d'investisseurs s'attendaient à un automne clément. Début septembre, l'indice CAC 40 n'était qu'à quelques encablures des 7 000 points. L'indice Dow Jones des valeurs traditionnelles américaines semblait s'être installé au-delà des 11 000 points, non loin de ses plus hauts niveaux historiques. L'indice Nasdaq des valeurs de croissance évoluait autour des 4 000 points alors que certains experts le voyaient chuter à 2 500 points quelques mois plus tôt. Même la Bourse de Tokyo donnait quelques signes de reprise. Mais l'hiver est arrivé plus vite qu'attendu.

Les records battus début septembre sur certains marchés étaient fragiles. Cette poussée de fièvre était la conséquense d'un énième retour en grâce des fameuses valeurs « TMT » (technologies, médias et télécoms). Il n'a pas duré longtemps. En quelques semaines, les maigres gains ont fondu. Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 n'affiche que 2 % de hausse. En moyenne les Bourses européennes ont perdu 5 %, l'indice Dow Jones cède 12 %, celui du Nasdaq perd près de 20 % et la Bourse de Tokyo a plongé de plus de 21 % et est à son plus bas depuis dix-neuf mois.

A la fin de l'été, les actions se payaient trop cher : plus de 34 fois les bénéfices en Europe, 39 fois aux Etats-Unis et plus de 45 fois au Japon. Les cours atteints ne se justifiaient que grâce à des prévisions de bénéfices élevés. Les mises en garde émises par des sociétés américaines ont mis en lumière l'irréalisme de ces pronostics.

Les investisseurs ont rapidement oublié les avertissements lancés dès juillet par les fabricants de logiciels Computer Associates et BMC Software et par le gestionnaire de trafic sur Internet Visual Networks sur leurs résultats dans les prochains mois. Il a fallu qu'Intel prévienne les analystes que leurs prévisions devaient être révisées à la baisse pour que les marchés réagissent vraimment. Le numéro un mondial des microprocesseurs a été imité par Apple et

Les deux principales Bourses mondiales sont déprimées. Depuis le début de l'année, le Dow Jones a perdu 12 % alors que la Bourse de Tokyo a plongé de 21 %

Dell, mais aussi par des sociétés de « l'ancienne économie » comme McDonald's, Du Pont, Carterpillar ou Home Depot, le numéro un du bricolage aux Etats-Unis. Les performances des entreprises ont été réduites par le ralentissement de la croissance, la chute de l'euro et la récente envolée des coûts de l'énergie. En quelques semaines, les géants de l'informatique, Intel, Dell ou Compaq, ont vu leur capitalisation boursière fondre de moitié. Pour Apple, la descente aux enfers a été encore plus rapide : en quelques heures, 8,8 milliards de dollars se sont envolés en fumée. Depuis le début de l'année, les valeurs technologiques qui figurent dans l'indice Standard & Poor's ont cédé plus de 16 % en moyenne. Les investisseurs s'orientent vers des secteurs réputés plus défensifs. Les actions des sociétés américaines de services aux collectivités ont ainsi bondi de plus de 42 % en moyenne depuis janvier. Le secteur de la santé a aussi le vent en poupe avec une progression de 21 %.

Beaucoup d'observateurs se demandent si les résultats des entreprises n'ont pas atteint un pic alors que la croissance économique dans le monde, qui promettait d'être une des plus soutenues depuis une dizaine d'années, apparaît moins vive qu'attendu. A l'instar des gérants d'Indocam, les analystes s'accordent toutefois pour souligner que *« l'activité mondiale devrait traverser un trou d'air, qui pourrait durer jusqu'au premier trimestre de l'année prochaine »*. Au Japon, le redémarrage de l'économie reste incertain. Sur le Vieux Continent, les investisseurs font l'analyse que l'économie est à l'aube d'une nouvelle ère, comme ce fut le cas aux Etats-Unis il y a dix ans. Mais c'est un pari qui n'est pas encore gagné. Contre toute attente, les chiffres de la croissance ne décollent pas, et c'est en Europe que la fièvre inflationniste a ressurgi, poussée par la flambée des prix du brut. Des observateurs jugent que l'on a surestimé la capacité de la nouvelle économie à absorber toutes les tensions salariales dans l'industrie. Les boursiers veulent croire qu'à terme le regain d'inflation sera largement compensé par l'augmentation de la productivité induite par le développement de la nouvelle économie.

La banque néerlandaise ABN AMRO surpondère ainsi les actions à 70 % dans son portefeuille mondial. Elle n'est pas inquiète sur les effets à long terme des prix pétroliers ou l'érosion des bénéfices des entreprises. *« A plus long terme, nous sommes plutôt confiants sur les problèmes que posent actuellement le pétrole et la détérioration des résultats des sociétés »*, jugent les analystes de la banque. *« Le rendement total des actions devrait être modeste mais sera, dans la plupart des cas, supérieur à celui des obligations »*, estiment-ils. Elle conseille de surpondérer dans les portefeuilles les actions américaines et de rester à l'écart de la Bourse japonaise.

Au-delà de la période actuelle de grande volatilité liée à l'incertitude sur les prix du pétrole, les marchés des actions devraient progresser de 15 % à 20 % d'ici à la fin mars 2001, estime pour sa part Jean-Pierre Lacoste, membre du comité stratégique de Crédit suisse Asset Management. Il table sur un indice Standard & Poor's 500 à 1 650 points et un EuroStoxx 50 à 5 700 points à la fin mars. D'après lui, plusieurs éléments devraient continuer à jouer en faveur des actions dans le monde, dont l'allongement du cycle économique américain, une inflation qui devrait rester modérée malgré les prix du pétrole, des taux d'intérêt bien orientés et, enfin, une croissance à deux chiffres des résultats des sociétés. Au plan structurel, le vieillissement de la population dans les pays industrialisés devrait également inciter au développement de l'épargne, notamment en actions, dans une Europe qui se dirige vers le modèle américain de retraite par capitalisation. Les gérants de CCR Actions soulignent que pour gagner de l'argent en Bourse il faut du temps, et *« réduire la part de rêve en ce qui concerne les valorisations des entreprises est un des moyens d'être paré à tout changement de conjoncture »*.

Joël Morio

Brutal reflux des valeurs technologiques

L'*« instinct grégaire »* des marchés constitue l'un des principaux problèmes du monde financier actuellement, en raison de la volatilité et de l'instabilité qu'il suscite, avait estimé jeudi 28 septembre le gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet. *« Nous l'observons jour après jour sur les marchés boursiers »* et il peut *« être source de perturbation »*. M. Trichet s'était alors inquiété des risques d'*« émergence de possibles bulles financières »*, en particulier dans le secteur des valeurs technologiques. A cette date, il ne se doutait pas jusqu'à quel point le comportement moutonnier des investisseurs allait quelques semaines plus tard faire chuter très brutalement le secteur tant aux Etats-Unis qu'en Europe, et lui faire perdre l'ensemble des gains acquis jusqu'alors.

Depuis le début de l'année, l'indice américain du Nasdaq, qui rassemble l'essentiel des valeurs technologiques américaines – les valeurs informatiques ou des télécoms représentent les deux tiers de l'indice –, a perdu près de 20 %. Après avoir atteint son plus haut niveau à 5 048,62 points en mars, il ne vaut plus que près de 3 300 points. En Europe, ce sont les compartiments des petites valeurs de la cote qui ont le plus souffert. L'indice du Nouveau Marché français, qui avait touché en mars un record à 7 481,18 points, a perdu quasiment la moitié de sa valeur. Il se situe à près de 3 800 points. Il

Double baisse à New York

PROGRESSION DE L'INDICE DOW JONES ET DE L'INDICE NASDAQ DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

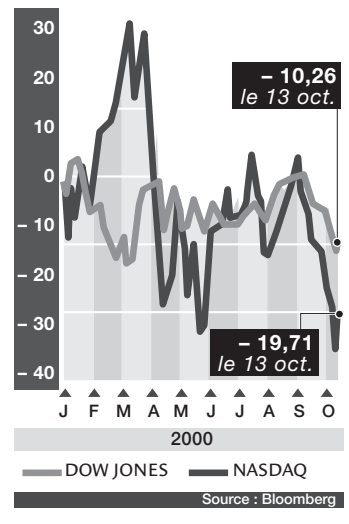

Source : Bloomberg

Depuis le début de l'année, le Nasdaq américain a baissé de 20 % et le Nouveau Marché français a perdu près de 50 % de sa valeur

conserve néanmoins un gain de plus de 25 % depuis janvier. En Allemagne, l'indice du *Neuer Markt* est proche de 4 300 points, après s'être affiché à son plus haut niveau à 8 522,27 points en mars. Depuis le début de l'année, il perd près de 14 %.

A l'origine de la désaffection des investisseurs pour ce compartiment du marché, les craintes sur les bénéfices futurs des entreprises de la nouvelle économie. Bon nombre de grosses sociétés informatiques américaines comme Dell, Apple ou Intel ont révisé en baisse leurs prévisions de résultats futurs. La capitalisation boursière de ces titres a fondu de presque 50 % en quelques semaines. Les investisseurs n'ont pas tardé à faire l'amalgame, en jetant l'opprobre sur l'ensemble du secteur des valeurs technologiques. Certaines entreprises de la nouvelle économie ont pourtant tenté à plusieurs reprises de lever les doutes de Wall Street. Amazon, le site de commerce en ligne, se débat depuis plusieurs mois avec les analystes financiers qui doutent de sa stratégie d'expansion. Son fondateur Jeff Bezos a réitéré récemment qu'il s'attendait à de bons résultats pour Amazon et d'autres sociétés dans son secteur à l'occasion des fêtes de fin d'année.

D'un mouvement brutal, les investisseurs ont retiré leur confiance et une grande partie de leurs capitaux des valeurs technologiques, alors même que les analystes et les stratèges ont une vision plutôt optimiste sur le secteur, qu'il s'agisse du marché américain ou européen. Leur valorisation boursière, qui avait atteint des niveaux incroyablement élevés pour des sociétés qui ne faisaient pas de bénéfices, est revenue sur des références plus raisonnables. Le cabinet de fusions-acquisitions Regent Associates a calculé, dans une étude, que les 578 sociétés Internet cotées aux Etats-Unis et les 228 traitées sur les marchés européens avaient une capitalisation de 1 016 milliards de dollars (1 160 milliards d'euros) à la fin septembre, soit l'équivalent de 14 fois leur chiffre d'affaires cumulé estimé pour 2000. Au début de l'année, la moitié de ces sociétés avaient une valorisation représentant 36 fois leur chiffre d'affaires de 1999. Sur le Nouveau Marché parisien, la bulle s'est dégonflée également mais on relève encore des valorisations importantes, souligne le cabinet d'études Jacques Chahine Finance. Le courtier Bourse Direct se payait 251 fois son chiffre d'affaires à la fin septembre contre 484 fois six mois plus tôt, Cross Systems 172,5 fois contre 466 et enfin Kalisto 110 fois contre 252.

Les analystes de Fédéral Gestion, la société de gestion du Groupe Crédit mutuel, restent positifs sur les valeurs technologiques, en excluant cependant les opérateurs de télécommunications. L'analyste vedette de Goldman Sachs, Abby Joseph Cohen, est également optimiste sur les sociétés technologiques américaines, justifiant son opinion par une amélioration de leurs perspectives de résultats et un relèvement des rapports d'évaluation. *« Nous pensons qu'en toile de fond la situation est favorable aux investissements dans la technologie »*, a-t-elle déclaré. Selon son raisonnement, la chute des cours des valeurs technologiques ces six derniers mois a apaisé les inquiétudes sur leur surévaluation et la récente décélération de l'activité économique aux Etats-Unis a préparé le terrain pour un nouveau cycle économique favorable. *« Ce n'est pas forcément quand les bénéfices sont au plus haut que les actions se comportent le mieux mais lorsque les investisseurs ont confiance dans leur visibilité de croissance »*, a estimé le gourou de Wall Street.

Cécile Prudhomme

Bonne tenue des marchés obligataires internationaux

LES EMPRUNTS OBLIGATAIRES d'Etat ont depuis le début de l'année mieux réagi à l'environnement économique et financier que les marchés d'actions. Ils ont notamment bien résisté au mouvement général de resserrement des politiques monétaires. En 2000, la Banque centrale européenne (BCE) a fait passer son principal taux directeur de 3 % à 4,75 %. Le dernier geste de l'institut d'émission étant une remontée d'un quart de point, le jeudi 5 octobre, pour éviter que la pression à la hausse sur les prix à la consommation, exercée par le cours du pétrole et la faiblesse de l'euro, ne se transforme en une tendance inflationniste durable.

Les taux à long terme n'ont pas répercuté ce mouvement de hausse des taux directeurs. Sur l'ensemble de l'année 2000, ils se sont affichés en repli. En France, le taux de rendement de l'emprunt du Trésor à 10 ans est revenu à 5,32 %, contre 5,6 % en début d'année. De même, en Allemagne, ils se sont détendus à 5,19 %, contre près de 5,5 % au début du mois de janvier.

Les marchés obligataires européens ont davantage réagi à des facteurs spécifiques qu'au durcissement de la politique monétaire. Tout d'abord, en raison des effets d'une réduction de l'offre de titres : l'Etat français a engagé au second semestre un programme

Le taux directeur de la Banque centrale européenne est passé de 3 % à 4,75 %

de réduction de la dette publique grâce à des rentrées fiscales plus fortes que prévu et une avance de trésorerie sur l'exercice budgétaire 1999. Pour le moment, deux opérations de rachat d'obligations assimilables du Trésor (OAT), selon une procédure d'adjudication appelée *« adjudication à l'envers »*, ont été réalisées pour un total de 4,133 milliards d'euros, le 5 septembre et le 28 septembre. Au total, ce sont 10 milliards d'euros que le Trésor français s'est engagé à rembourser par anticipation cette année sur ses emprunts négociés sur les marchés financiers.

Les marchés obligataires en Europe ont également été perturbés par la mise aux enchères des licences de téléphonie mobile de troisième génération (UMTS). La manne dégagée par les Etats est suffisamment importante pour avoir des répercussions sur leur endettement. En France, où les enchères n'ont pas encore été attribuées, elles devraient rapporter à l'Etat 130 milliards de francs. En Allemagne, la *« cagnotte »* des licences téléphoniques s'est élevée à un niveau record de 50,80 milliards d'euros.

Par ailleurs, les taux de rendement ont été influencés par l'évolution des prix du pétrole qui alimentent l'inflation. Lorsqu'ils s'attendent à un regain d'inflation, les investisseurs demandent des rendements plus élevés. Les cours du baril de brut ont flambé. Ils sont passés de 22 dollars en avril à quasiment 38 dollars en septembre, avant de se replier à près de 33 dollars. Enfin, les marchés de taux anticipent la fin des cycles de resserrement monétaire de la part de la Banque centrale européenne. *« De ces facteurs, nous pensons que seul le dernier ne fera pas l'objet de révision dans les mois à venir. En zone euro, la fin du cycle est proche : la BCE est sur le point de normaliser les conditions monétaires à la croissance, d'autant qu'elle a bien signifié qu'elle ne serait pas surréactive à la hausse des prix des importations. Ceci lui permet de n'être pas agressive, l'inflation sous-jacente restant sous contrôle »*, expliquent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations. Dans leur ensemble, les prévisionnistes restent néanmoins partagés sur la question d'un relèvement des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne. Sur les 35 économistes du panel AFP/AFX, 18 estiment que le taux plancher de la

Des rendements en baisse

TAUX DE L'OBLIGATION D'ÉTAT FRANÇAISE (OAT) À DIX ANS

en **pourcentage**

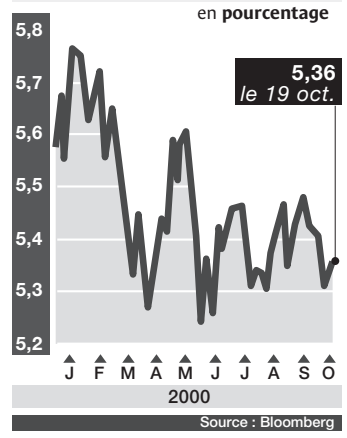

Source : Bloomberg

BCE restera inchangé, à 4,75 %, d'ici à la fin de l'année. Les experts de Merrill Lynch n'attendent pas non plus de nouvelle hausse des taux de la BCE dans les prochaines semaines, justifiant leur opinion par le fait que *« l'inflation devrait diminuer prochainement »*. Dix-sept économistes du panel prévoient en revanche une hausse du taux plancher avant la fin de l'année, d'un quart de point, à 5 %.

Comme en Europe, le marché obligataire américain s'est également apprécié depuis le début de l'année, favorisé par les achats de titres de la part des investisseurs européens. Le marché des taux longs aux Etats-Unis a en outre bénéficié à plusieurs reprises de son caractère de placement refuge par rapport aux investissements en actions, par nature plus risqués. Le loyer de l'argent a également été relevé par la Réserve fédérale (Fed), la dernière hausse datant du 16 mai. La Banque centrale avait alors remonté ses taux directeurs pour la sixième fois depuis juin 1999, portant le rendement des Fed Funds de 6 % à 6,50 % et l'escompte de 5,50 % à 6 %. *« La Fed ne devrait plus relever ses taux dans la mesure où la thèse d'un ralentissement sans dérapage inflationniste se confirme au fil des statistiques, d'autant que les gains de productivité sont toujours élevés »*, expliquent les économistes de la Caisse des dépôts. Un avis que ne partagent pas les spécialistes du courtier Exane, qui prévoient de leur côté une hausse des taux d'un quart de point au premier trimestre 2001.

Les placements outre-Atlantique des gestionnaires européens ont profité non seulement de la remontée du dollar face à l'euro, mais aussi de l'attrait des rémunérations qui sont restées élevées malgré un mouvement de repli. Le taux des emprunts d'Etat, qui évolue en sens inverse des cours, a reculé à 5,7 %, contre 6,6 % au début 2000 pour les obligations à 10 ans. Le taux des titres d'Etat arrivant à échéance dans 30 ans s'est, quant à lui, détendu à 5,8 %, contre 6,6 % également en début d'année. Les taux à long terme aux Etats-Unis ont par ailleurs été sensibles à la grande opération de rachat de la dette d'Etat américaine qui a été initiée par le Trésor cette année. Celle-ci s'est principalement portée sur les emprunts d'échéance très longues, contraignant les professionnels de marché à modifier leur référence en matière de taux longs. Les emprunts à 10 ans ont remplacé ceux à 30 ans en tant qu'indicateur du niveau de taux du marché obligataire.

Desormais, l'arbitrage qui consiste à équilibrer les placements entre les marchés de taux et les marchés d'actions est plus délicat. De l'avis des économistes de la Caisse des dépôts et consignations, l'allocation d'actifs optimale d'ici à six mois, est en faveur des actions par rapport aux obligations, l'environnement macroéconomique de bonne croissance sans hausse des taux d'intérêt restant porteur pour les Bourses. Les banques centrales internationales ne seront pas, selon eux, sur-réactives à l'inflation due au mini-choc pétrolier. Pour eux, la fin des cycles de resserrement monétaire est proche en zone euro et déjà atteinte aux Etats-Unis.

Cécile Prudhomme

Comment choisir un courtier en ligne

LES FRANÇAIS devraient être, en 2001, près d'un million à surfer sur l'Internet pour jouer en Bourse, si l'on en croit plusieurs études. Une quarantaine de courtiers en ligne se partagent un marché qui compte aujourd'hui plus de 300 000 clients. Après les pionniers comme les sociétés de Bourses Wargny ou Dubus, les établissements spécialisés comme Cortal ou Fimatex, des nouveaux venus comme Self Trade, Consors, Bourse Direct, Direct Finance ou CPR on line se sont lancés dans le courtage en ligne. Ils ont été rejoints par une ribambelle d'intermédiaires qui font miroiter des tarifs avantageux ou des services inédits.

Dernières à arriver sur ce marché, les banques elles-mêmes ont ouvert leur service de Bourse en ligne. Avant d'ouvrir un compte, il est indispensable de passer en revue quelques points pour faire son choix.

● **L'ouverture du compte :** les banquiers traditionnels n'apprécient guère l'infidélité. Pour la punir, ils tardent à transférer le portefeuille de leurs clients. Mais les courtiers sont eux-mêmes responsables des délais d'ouverture de compte car ils n'ont pas toujours su allouer suffisamment de personnel pour accueillir les nouveaux clients. Quelques courtiers s'engagent toutefois à ouvrir un compte en moins de cinq jours.

● **Les tarifs :** les courtiers en ligne en ont fait leur nerf de la guerre. La moyenne de frais de courtage s'élève à 7 euros (hors taxe) et il est même possible de passer des ordres à moins de 4 euros. Certains courtiers se vantent même de proposer des frais de transaction... gratuits. Il faut cependant se méfier de ces offres alléchantes. Elles ne concernent que les titres achetés à la Bourse de Paris et pour des sommes limitées. Pour des transactions importantes, il peut être plus judicieux d'ouvrir un compte chez un courtier qui facture un forfait plus élevé.

● **La solidité de l'intermédiaire :** ouvrir un compte et déposer ses économies chez un intermédiaire virtuel peut refroidir les épargnants qui souhaitent savoir où se trouve leur argent. Les courtiers en ligne racontent qu'il n'est pas rare de voir des futurs clients visiter leurs locaux avant d'envoyer leur chèque. Aucun intermédiaire ne peut exercer sans les autorisations nécessaires des autorités bancaires et boursières. Ceux qui souhaitent dormir sur leurs deux oreilles peuvent néanmoins préférer s'adresser à la filiale d'une grande banque qu'à un courtier, qui dispose d'une surface financière limitée.

● **La qualité des transactions :** quoi de plus rageant que de ne pas pouvoir vendre (ou acheter) ses titres lorsque le marché dégringole (ou s'envole). C'est pourtant ce qui est arrivé à beaucoup de boursicoteurs au printemps. Les circuits par lesquels transitaient les transactions n'ont pas été en mesure de traiter le volume des ordres passés par Internet. Les courtiers concernés assurent que ces défauts de jeunesse ont été corrigés. Ils affirment pouvoir exécuter un ordre sur la Bourse de Paris en moins d'une minute. C'est à voir. Quelques courtiers proposent de tester leurs services. Mieux vaut les utiliser.

● **L'ergonomie du site :** à force de rendre le plus ludiques possible leurs « pages web », les courtiers en ligne ont multiplié les illustrations, les graphiques et autres animations. Ce foisonnement se fait souvent au détriment de l'apparition des pages sur l'ordinateur. Les spécialistes estiment qu'une transaction doit pouvoir être exécutée en mois de trois clics.

● **La palette de produits offerts** : les courtiers proposent tous l'accès aux valeurs mobilières cotées à la Bourse de Paris (actions et obligations). Peu à peu, ils élargissent leur offre. Certains donnent la possibilité de jouer sur le Monep, le marché parisien des options. Ils ouvrent aussi progressivement leurs services aux places européennes et américaines. Attention, les tarifs des transactions sont supérieurs à ceux facturés pour celles exécutées à la Bourse de Paris. Enfin, un nombre sans cesse plus important de sicav et de fonds communs de placement peuvent être souscrits chez les courtiers.

● **Le service à règlement différé (SRD) :** le successeur du marché à règlement mensuel est opérationnel depuis le 22 septembre. Les épargnants qui souhaitent acheter (ou vendre) des actions à terme doivent utiliser ce nouveau service qui donne lieu à une commission, fixée librement par les intermédiaires. Chez la quasi-totalité d'entre eux, l'achat et la vente de titres dans la journée est gratuit. Dans les autres cas, ils appliquent une commission d'environ 0,5 % du montant de la transaction, quel que soit le moment où elle est réalisée. D'autres ont mis en place une tarification plus sophistiquée. La commission de SRD est calculée, chaque jour, sur le solde net des positions.

J. Mo.

La méthode APT permet de mesurer les risques pris par les gérants

PAR CONSTRUCTION, les classements de sicav décrivent le passé et l'investisseur cherche des certitudes pour l'avenir. Intuitivement, il utilise les palmarès, pour prédire, en espérant la reproduction plus ou moins à l'identique des performances réalisées. Une démarche dont l'efficacité et la pertinence sont loin d'être prouvées. Le passé peut-il être d'une quelconque utilité en matière d'investissements pour éclairer l'avenir ? En décrivant la performance d'hier, le classement paraît suggérer celle de demain. Mais existe-il vraiment un lien ? Les exemples ne manquent pas de fonds figurant certaines années au sommet des classements et dans d'autres périodes au fin fond des palmarès.

Depuis plus de trente ans, les statisticiens étudient minutieusement les performances des gestionnaires et tentent, sans succès, de les mettre en équation. L'épargnant est-il condamné à jouer à la loterie ? Sans doute pas. Les même statisticiens ont mis en lumière un phénomène intéressant : l'importance de la performance relative par rapport aux concurrents comparables a tendance à se répéter dans le temps. Si le résultat passé d'un gestionnaire, relatif à une référence externe (l'indice CAC 40, le Nikkei ou le Dow Jones, par exemple), prédit mal sa performance future, l'ampleur du risque encouru a lui une grande valeur prédictive. En clair, les gestionnaires et les établissements ont des façons de faire, des méthodes, des techniques et des habitudes qui se répètent dans le temps. Ils ne prennent pas les mêmes risques pour parvenir aux mêmes performances.

Cette observation est la clé de l'énigme. Elle permet de lire entre les lignes. Anticiper l'histoire qui aurait pu être. A performance comparable, le moindre risque est toujours et par définition le critère de choix le plus judicieux pour l'investisseur. Car si le gestionnaire subit comme tout le monde les aléas des marchés, il est directement responsable des risques pris pour parvenir à une performance.

Pour lire entre les lignes de l'histoire, il faut pouvoir imaginer les évolutions de marchés alternatives, les autres scénarios possibles. De même que le consommateur ne saurait effectuer un achat sans connaître le prix, l'investisseur averti ne saurait choisir un gestionnaire, une sicav, un fonds sans connaître le vrai prix de son choix. Le prix affiché (les frais de gestion) en cache un autre souvent beaucoup plus élevé, parce qu'il est occulte : le risque encouru pour l'enjeu recherché.

Ce modèle, qui fait référence aux Etats-Unis, permet à la fois de regrouper, sans risque de se tromper, les sicav dans des catégories homogènes et donc comparables et de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion

Quelle que soit la catégorie de sicav et de fonds (obligataire, actions européennes, actions françaises, immobilière...), le plus judicieux n'est pas de comparer les performances relatives des fonds d'une même classe. Il est plutôt de comparer les performances à risques a priori comparables. Tel est l'objet de la nouvelle méthode de classement utilisée par *Le Monde* et sept autres journaux européens et développée par la société APTimum.

Mais comment connaître réellement le risque pris par un gestionnaire ? L'histoire ne se réécrit pas. Peut-on simplement observer a posteriori les fluctuations de performances réalisées au fil des ans ? Deux volatilités historiques (le terme savant pour fluctuations de performances) identiques cachent souvent des risques a priori très différents. Par exemple, Cogefi France, une sicav d'actions françaises, affichait à la fin du mois de février une volatilité de 18 % par an au cours des quatre dernières années. Peut-on en conclure que toute autre sicav ayant une volatilité de 18 % lui est comparable ? Au cours de la période (1996-2000), Equitable Special Situations, un fonds d'actions britanniques, a également affiché une volatilité annuelle de 18 %. Mais de toute évidence les risques encourus étaient fort différents. Les performances des économies, des marchés et des entreprises britanniques et françaises ont été radicalement différentes sur cette période. Les risques encourus a priori le furent également. Le même chiffre (volatilité historique) cache des réalités opposées. Il suffirait de calculer les volatilités de ces mêmes fonds sur une autre période pour conclure qu'elles ne sont en rien comparables.

Il faudrait pouvoir imaginer les histoires alternatives. Il n'est pas question de calculer d'autres volatilités historiques sur la même période puisque les cours des titres ne se réécrivent pas. Il faut chercher au-delà de ce chiffre. Si sur certaines périodes deux fonds différents affichent la même volatilité, il doit bien exister des composantes élémentaires, des sous-volatilités en quelque sorte, qui les différencient. La volatilité historique serait ainsi le produit d'un code génétique, une sorte d'ADN du risque de chaque instrument. Pour comprendre le risque, il faut déchiffrer le code génétique, et établir la carte du risque. C'est de ce code que naît la volatilité historique. Pour cerner le risque il faut le déconstruire.

Mais un tel code existe-t-il réellement ? L'expérience des physiciens est instructive. Depuis près de cent ans, leurs modèles mathématiques les ont conduits progressivement à postuler l'existence de nouvelles particules, bien avant de les observer expérimentalement. Les théoriciens de la finance ont également dû conclure à l'existence d'éléments constitutifs du risque avant de pouvoir les mesurer avec précision. La découverte fondamentale baptisée théorie des prix d'arbitrage – plus connue sous son sigle anglo-saxon, APT (Arbitrage Pricing Theory) – de Steve Ross remonte à 1977.

Le professeur Ross a découvert que le point commun entre tous les actifs cotés est d'être sensibles, à des degrés divers, à un grand nombre de facteurs de risques. Les cours de ces actifs reflètent la manière dont les marchés financiers évaluent le prix des différents risques portés par ces actifs. Le modèle APT établit la logique interne des cours des actifs financiers les uns par rapport aux autres. Sans entrer dans les détails techniques, le théorème de l'APT conclut que la performance espérée de tout actif financier (action française, obligation internationale, indice boursier, contrats sur matières premières...) se décompose en un certain nombre de coefficients de sensibilité aux risques partagés par tous les actifs. Les coefficients de sensibilité sont bien le code génétique recherché, le dénominateur commun. Les connaître permet d'évaluer les risques a priori des actions, des obligations, des indices boursiers..., mais aussi des sicav et des fonds de placement. Le modèle APT agit en quelque sorte comme un prisme décomposant la lumière en couleurs primaires. Il décompose les cours des actifs en profils de risques primaires.

Utilisé pour construire un classement de sicav, ce modèle offre de grands avantages. Il permet d'abord de regrouper, sans risque de se tromper ou d'être trompé, les sicav dans des catégories homogènes et donc comparables. Il suffit de placer dans une même catégorie des sicav dont les profils de risques sont très proches, et qui sont donc gérées dans une logique similaire. Les intrus des classements « traditionnels » sont immédiatement démasqués et replacés dans des catégories qui correspondent à leurs véritables profils. La méthode APT offre un autre intérêt, plus grand encore : elle permet d'analyser très finement le passé, de décomposer l'origine de la performance réalisée et l'importance des risques pris. En donnant la possibilité de comparer les performances à risques identiques, la méthode utilisée offre la possibilité de porter une appréciation objective sur la qualité de la gestion.

Eric Leser

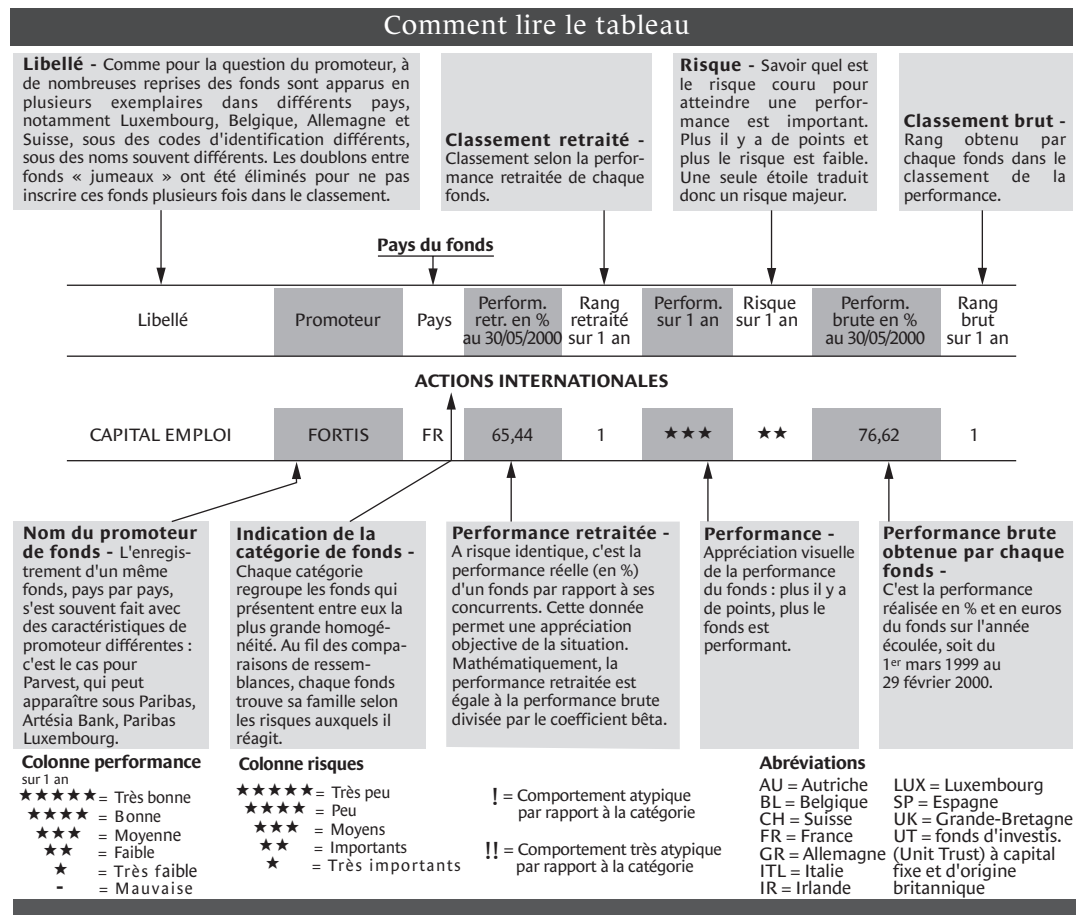

►►► APT ►►►

EUROPE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 32,69 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
FIDELITY EUR.VALUES	FIDELITY	UT	71,24	1	★★★★★	★★★	79,3	1
AAB GLOBAL LIFE SOC FD	ABN AMRO	LU	66,73	2	★★★★★	★★★★★	68,49	2
JOHN F!HR UI-AKT. GLB.	UNIVERSAL-INVES	GR	66,21	3	★★★★★	★★★★	68,34	3
GAM STAR EUROPA EURO I	GAM	UK	63,65	4	★★★★★	★★★★	65,81	6
GAM.EUR.GW.INC.A NAV	GAM	UK	62,57	5	★★★★★	★★★★★	62,1	9
FID.EUR.PROF.ADVISOR G	FIDELITY	LU	62,23	6	★★★★★	★★★★	58,08	14
PC.F. VALFRANCE	PICTET & CIE	CH	60,54	7	★★★★★	★★★	66,38	5
FID.INV.EUR.	FIDELITY	UK	60,5	8	★★★★★	★★★★★	60,42	12
CENTRALE CROISSANCE EU	CAISSE CENTRALE	FR	60,03	9	★★★★★	★★★★★	61,25	10
CANADA LIFE EUROPEAN	CANADA LIFE UT	UK	58,96	10	★★★★★	★★★★	63,14	8
P.I.F. CONTINENTAL EUR	PICTET & CIE	CH	58,16	11	★★★★★	★★★★	55,75	18
T.U.FUND MNGRS EUROPEA	TU FUND MANAGER	UK	56,58	12	★★★★★	★★	48,3	36
GARTMORE EUROPEAN	GARTMORE	UT	56,56	13	★★★★★	★★★	63,17	7
PORTEFEUIL DIVERS	COGEFI	FR	55,53	14	★★★★★	★★★★	57,46	16
INVESCO GT PAN EUROPEA	INVESCO	BL	54,54	15	★★★★★	★	68,07	4
FEDERAL INTERNATIONAL	FEDERAL FINANCE	FR	54,15	16	★★★★★	★★	44,45	46
SANWA EUROPEAN GROWTH	SANWA INTERNATI	UK	53,47	17	★★★★★	★★★	48,53	34
FRUCTIEURO 50	BQ POPULAIRE	FR	52,92	18	★★★★★	★★★★★	53,92	24
PRTF.FD.MAN.EUROPEAN F	PILGRIM UNIT TR	UK	52,81	19	★★★★★	★★★★	57,1	17
SANPAOLO MEDITERR	BQ SANPAOLO	FR	51,87	20	★★★★★	★★★	46,54	40
SMITH & WILLIAMSON EUR	SMITH & WILLIAM	UK	51,73	21	★★★★★	★★★★	55,68	19
MRCY.NEW EUROPE FD.AC.	MERCURY	UK	51,23	22	★★★★★	★★★	45,78	41
MARTIN CURRIE EUR.	MARTIN CURRIE	UT	50,71	23	★★★★	★★	60,65	11
EURASSUR 92	BQ EUROFIN	FR	50,02	24	★★★★	★	38,31	96
FID.INV.EUR.OPPS.	FIDELITY	UK	49,92	25	★★★★	★★★	55,21	23
EUROPE ACTIONS	BQ VERNES	FR	49,81	26	★★★★	★★	59,17	13
JUP.EUROPEAN FD.	JUPITER	UK	49,6	27	★★★★	★★★★★	49,63	32
GT GLOBAL DYNAMIK FOND	LGT	GR	49,56	28	★★★★	★★★	43,51	57
UFF CROISSANCE EUROPE	UNION FIN. DE F	FR	49,33	29	★★★★	★	37,96	105
THREADNEEDLE INV.EUR.	THREADNEEDLE	UK	48,86	30	★★★★	★★★	55,41	20
IENA VALORACTION FRANC	BFT	FR	46,75	35	★★★★	★★★★	43,69	54
AXA EUROPE DU NORD	AXA INVESTMENT	FR	46,2	36	★★★★	★★★	50,57	30
UNIGESTION C	BQ SANPAOLO	FR	43,75	48	★★★★	★★★★★	42,96	61
FINAVENIR EUROPE EUROP	COURCOUX BOUVET	FR	43,31	51	★★★★	★★★	39,43	84
FRNDS.PRVT.INTL.FE.GW.	FP ASSET MGRS	FR	43,17	52	★★★★	★★★	47,27	38
OFIMA LEADER	OFIVALMO	FR	42,89	54	★★★★	★★★★	44,23	49
GROUPAMA INDEX EUR	FINAMA ASSET MG	FR	42,6	55	★★★★	★★★★★	43,57	55
EXO VIE	ECOFI FINANCE	FR	42,49	56	★★★★	★★★★★	42,62	64
EUROSFER 50	GIE AFER	FR	41,6	59	★★★★	★★★	36,27	132
NATEXIS ACT EURO	NATEXIS BQ	FR	41,27	60	★★★★	★★★★★	41,08	75
ECURINVESTD/PEA	CAISSES EPARGNE	FR	41,21	61	★★★★	★★★	35,48	143
L'EUROSICAV D'AM.EXPRE	AMERICAN EXPRES	FR	41,12	62	★★★★	●	30,45	221
ST HONORE EURO PEA	CIE FIN ROTHSCH	FR	40,77	64	★★★★	★★★	45,16	45
ECURACTEUROPC	CAISSES EPARGNE	FR	40,69	65	★★★★	★★	34,1	162
FIVAL	COURCOUX BOUVET	FR	40,12	69	★★★★	★★★★★	39,4	85
RENAISSANCE EUROPE	BQ DU LOUVRE	FR	40,03	71	★★★	●	28,47	255
DEXIA EUROPE EQUITY	DEXIA ASSET MAN	FR	39,96	72	★★★	★★★★	42,34	67
CFG EUR	CYRIL FINANCE G	FR	38,63	84	★★★	★★★★	37,37	114
FIMA EUROPE OPPORTUNIT	FORTIS	FR	38,59	85	★★★	★★★★	40,7	77
ETOILE INDEX EURO	CREDIT DU NORD	FR	38,29	89	★★★	★★★	33,02	182
CFG EUROPE	CYRIL FINANCE G	FR	38,07	90	★★★	★★	30,7	219
NORWICH ACTIONS INTER.	NORWICH UNION L	FR	37,9	92	★★★	★★★	32,88	187
LION PEA EURO	CREDIT LYONNAIS	FR	37,9	93	★★★	★★★★	35,96	135
HAUSSMANN EUROPE C	BQ WORMS	FR	37,25	102	★★★	★★★★	39,4	86
CG EUROPE	COMGEST	FR	36,79	106	★★★	★★★	32,7	189
QUANTI EUROPE	SOCIETE GENERAL	FR	36,76	108	★★★	★★★★	38,02	102
CNP-ASSUR-VALEURS	CNP ASSUR	FR	36,76	109	★★★	★★★★★	36,57	126
PAREUROPE	PARIBAS	FR	36,61	110	★★★	★★★★★	36,41	130
SP ACTIONS 5000	CPR GESTION	FR	36,16	118	★★★	★★★★★	35,52	142
ZURICH EURO ACTION	ZURICH INVEST	FR	35,71	123	★★★	★★★★	33,69	170
VICTOIRE ACTIONS EURO	COMMERCIAL UNIO	FR	35,58	124	★★★	★★	29,62	238
MMA OPPORTINTLES	MMA	FR	35,4	127	★★★	★★★★★	34,42	159
CDC EURACTIVE	CDC	FR	34,83	139	★★★	★★★★★	33,85	169
JUPITER	BFT	FR	34,69	140	★★★	★★★	38,41	95
NOUVELLE EUROPE	CIE FIN ROTHSCH	FR	34,64	141	★★★	★★★★★	35,28	145
OUEST ACTIONS EUROPE	CIO	FR	34,29	144	★★★	★★★★	36,6	125
BSD EUROPE	BQ SCALB DUPONT	FR	34,27	145	★★★	★★★★	31,82	203
DIVERSIFOND	DIT	FR	34,26	146	★★★	★★★	31,27	209
REGARD ACTIONS EURO	SAID - GESTION	FR	34,25	147	★★★	★★★★	36,87	124
AGF EUROLAND	AGF	FR	33,96	149	★★★	★★★	37,25	116
EUROCIC LEADERS	CIC	FR	33,92	150	★★★	★★★★	32,41	192
VENDOME INVESTISSEMENT	CREDIT AGRICOLE	FR	33,89	151	★★★	★★★★★	33,99	165
ODDO PEA EUROPE	ODDO & CIE	FR	33,83	155	★★★	★★★★★	33,94	167
LION ACTION EURO	CREDIT LYONNAIS	FR	33,77	156	★★★	★★★★	32,12	197
ETOILE EUROPE	CREDIT DU NORD	FR	33,63	158	★★★	★★★★★	34,56	156
CDC EURO ACTIONS	CDC	FR	33,34	162	★★★	★★★★★	34,12	161
STRATEGINDEUROPE	LEGAL & GENERAL	FR	33,21	165	★★★	★★★★★	34,01	164
OUEST EURO PEA	CIO	FR	33,19	166	★★★	★★★★	35,58	141
EUROCAP 50	BQ CORTAL	FR	33,13	167	★★★	★★★	36,04	134
HORIZON C	CAISSES EPARGNE	FR	32,68	171	★★★	★★	26,59	280
AGF EUROPE	AGF	FR	32,63	174	★★★	★★★	35,93	136
CARDIF ACTIONS FINANCI	CARDIF	FR	32,63	175	★★★	★★★	29,5	241
AXA EUROPE ACTIONS	AXA INVESTMENT	FR	32,6	177	★★★	★★★★	31,15	213
GESTION ELITE EUR	LYONNAISE DE BA	FR	32,59	178	★★★	★★★★	31,08	214
CARDIF BUSINESS SERVIC	CARDIF	FR	32,5	181	★★★	★★★	29,42	244

ALLEMAGNE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 35,00 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
CGU PP GERMAN GROWTH	CUPP	UK	62,09	1	★★★★★	★★★	68,98	1
GT DEUTSCHER AKTIENFON	LGT	GR	61,38	2	★★★★	★★★★★	61,95	3
OPPENHEIM SELECT	OPPENHEIM KAPIT	GR	58,5	3	★★★★	★★★★★	59,23	5
BARING GER.GR.TR.AC.UT	BARING	UK	58,24	4	★★★★	★★★★	62,64	2
CB-LUX-PRTF.EURO AKTIE	ADIG	LU	57,85	5	★★★★	★★★★	55,54	6
GERLING DEUTSCHLAND	GERLING INVESTM	GR	53,14	6	★★★★	★★★	46,45	12
ALLEMAGNE OPPORT	DEUTSCHE BANK	FR	52,81	7	★★★★	★★	59,78	4
KOELN-AKTIEN GLOBAL DE	DEKA	GR	51,82	8	★★★	★★★★	53,54	7
RWS-AKTIENFONDS VERITA	VERITAS	GR	48,61	9	★★★	★★★★★	49,27	10
GAN EUROSTRATEGIE	FINAMA ASSET MG	FR	48,14	10	★★★	★★★★	45,42	13
BERLINWERTE WEBERBANK	OPPENHEIM KAPIT	GR	48,06	11	★★★	★	39,12	19
BAWAG STOCK FUND	BAWAG INVEST	AU	46,66	12	★★★	★★★★	44,62	14
MMWI FLEX-FONDS	M.M. WARBURG IN	GR	46,18	13	★★★	★★★	51,02	9
DWS DEUTSCHE AKTIEN	DWS	GR	44,75	14	★★★	★	52,73	8
F&F SELECT GERMANIA	FINANZA E FUTUR	IT	44,53	15	★★★	★★★	41,08	16
PC.F. GERMAVAL	PICTET & CIE	CH	43,35	16	★★★	★★	49,13	11
MK ALFAKAPITAL UNITS	MK	GR	38,6	17	★★	★★★★	41,39	15
DWS-DEUTSCHLAND	DWS	GR	38,54	18	★★	★★★★★	38,03	25
BWK AKTIEN-STRATEGIE D	BADEN-WURTTEMBE	GR	38,35	19	★★	★★★★★	37,7	27
DEKA DEUTSCHE KOELN AK	DEKA	GR	38,11	20	★★	★★★★	40,6	17
GIF SICAV II GERMANY C	CREDIT AGRICOLE	FR	38,07	21	★★	★★	33,15	47
DIT WACHSTUMSFONDS	DIT	GR	38,05	22	★★	★★★★★	37,87	26
SMH SPEICAL UBS FONDS	SMH	GR	37,96	23	★★	★★★★★	38,5	22
IVERAFONDS UNITS	GERLING INVESTM	GR	37,26	24	★★	★★★	32,95	49
PLUSFONDS	ADIG	GR	36,52	25	★★	★★★★	38,34	23
INVESTA DWS (ISE)	DWS	GR	36,21	26	★★	★★★★★	36,92	31
HELVETIA AKTIEN FT	FRANKEN TRUST	GR	36,11	27	★★	★★★★	35,11	39
UNIVERSAL-EFFECT FONDS	UNIVERSAL-INVES	GR	35,82	28	★★	★★★★★	36,16	34

►►► APT ►►►

FRANCE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 36,96 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
R.P. SELECTION FRANCE	SPGP	FR	214,39	1	★★★★★	●	153,11	1
INVESCO GT FRENCH GW.A	INVESCO	UK	71,98	2	★★★★	!	102,65	2
COGEFI FRANCE SI	COGEFI	FR	67,76	3	★★★	★★★★★	66,19	6
LGM FRANCE (C)	ABN AMRO	FR	67,6	4	★★★	★★★	77,02	3
CAPITAL EMPLOI	FORTIS	FR	62,87	5	★★★	★★★	70,03	4
GROUPAMA CROIS	FINAMA ASSET MG	FR	62,42	6	★★★	★★★★	59,45	8
BARING CF FRENCH GROWT	BARING	UK	57,7	7	★★★	★★	66,84	5
FLEMING FRANCE SELECTI	FLEMING	FR	54,32	8	★★★	★★★	60,71	7
MG ACTIONS FRANCE (C)	MACIF	FR	53,85	9	★★★	★★	43,07	28
OCEAN NOUVELLE ECONOMI	CMO	FR	53,11	10	★★★	★★★★	49,93	15
TRICOLORE	CIE FIN ROTHSCH	FR	53,11	11	★★★	★★★★★	51,83	14
DTA ACTIONS FRANCAISES	BQ DEGROOF	LX	52,83	12	★★★	★	38,49	66
GPK 5000	GPK FINANCE	FR	50,82	13	★★	★★	42,8	30
SSTRSPINNAKER 2C	STATE STR. BQ.	FR	49,94	14	★★	★★★	57,46	10
LUXE ET VALEURS	FORTIS	FR	48,98	15	★★	★★★★	45,58	21
ANAF INVESTISSEMENT	GPK FINANCE	FR	48,71	16	★★	★★★	42,88	29
MARIANNE	BFT	FR	48,55	17	★★	★★★★★	49,18	17
CARMIGNAC FRANCE	CARMIGNAC GESTI	FR	47,02	18	★★	★★★★	45,16	23
INVESCO ACTFSES C	INVESCO	FR	46,39	19	★★	★	58,11	9
HAUSSMANN FRANCE C	BQ WORMS	FR	46,01	20	★★	★★★★★	46,53	19
CAPITAL UFF	UNION FINANCIER	FR	45,33	21	★★	★	56,36	11
FRANCE ACTIONS TRESOR	CDC	FR	45,24	22	★★	★★★	38,85	60
FEDERAL INDICIEL FRANC	CREDIT MUTUEL	FR	44,69	23	★★	★★★	40,49	43
BONNASSE VALEURS FRANC	BQ BONNASSE	FR	44,43	24	★★	★★★★	40,75	37
GENERALI INVEST	GENERALI	FR	44,18	25	★★	★★★★	46,5	20
REGEFRANCE C	FORTIS	FR	43,92	26	★★	★★★★★	44,46	25
ECOFI ACTIONS	ECOFI FINANCE	FR	43,41	27	★★	★★★★★	42,19	31
FRUCTI 26 FCE ACT	BQ POPULAIRE	FR	42,77	28	★★	★★★★	39,81	50
SOPRANE SELECTION FRAN	BQ PRIVEE SAINT	FR	42,75	29	★★	●	55,24	12
FRUCTIFRANCE C	BQ POPULAIRE	FR	42,03	30	★★	★★★★	38,17	70
CPR ACTIONS FRANCE	CPR GESTION	FR	41,81	33	★★	★★★★	38,74	61
CARDIF ACTFRANCE	CARDIF	FR	41,43	34	★★	★★★★	43,8	27
MARIANNE 50.5	BFT	FR	40,84	35	★★	★★★★★	41,77	32
INDOCAM FRANCE C	CREDIT AGRICOLE	FR	40,68	36	★★	★★★	45,06	24
PLACEPEA EUROPE	BQ NSM	FR	40,46	38	★★	★★★★★	41,69	33
NORWICH FRANCE	NORWICH UNION L	FR	40,31	39	★★	★★	31,69	129
FRANCE ACTIONS 250	CMO	FR	40,3	40	★★	★★★★★	40,66	39
OFIMACTION	OFIVALMO	FR	40,22	41	★★	★★★★★	39,68	51
LE PORTEFEUILLE IND FR	CIC	FR	39,74	42	★★	★★★★	37,09	85
REGE OPPORTUNITES	FORTIS	FR	39,64	43	★★	★★	32,33	127
ODDO GENERATION C	ODDO & CIE	FR	39,48	44	★★	★★★★★	39,66	53
CM FRANCE ACTIONSC	CREDIT MUTUEL	FR	39,48	45	★★	★★★★	41,29	36
VENDOME FRANCE (C)	CREDIT AGRICOLE	FR	39,27	46	★★	★★★★★	38,86	59
NATEXIS SELECT C	NATEXIS BQ	FR	39,06	47	★★	★★★★★	39,84	49
CENTRALE ACTFRA	CCR	FR	39,02	48	★★	★★	31,46	132
INDOSUEZ FRANCE 50 C	FIDELITY	FR	38,81	50	★★	★★★	43,96	26
FRANCE ENTREP C	BQ NSM	FR	38,71	51	★★	★★★★	41,52	34
LEOPARD FRANCEVALOR	CREDIT IND DE N	FR	38,68	52	★★	★★★★	36,99	87
AZUR ACTFRANCE C	AZUR	FR	38,63	53	★★	★★★★	37,14	84
BSD FRANCE ACTIONS	BQ SCALB DUPONT	FR	38,61	54	★★	★★★★★	39,12	56
OUDART ACTIONS FRANCAI	BQ OUDART	FR	38,61	55	★★	★★★★	40,07	46
REGE REVENUS (C)	FORTIS	FR	38,49	56	★★	★★	31,63	131
DRESDRCM INDICE40	DRESDNER RCM GE	FR	38,48	57	★★	★★★★	40,17	45
SOGINDEX FRANCE	SOCIETE GENERAL	FR	38,34	58	★★	★★★★	40,22	44
FEDERAL INDICIEL II	FEDERAL FINANCE	FR	38,25	59	★★	★★★★	40,49	42
FRANCE INDEX SICAV	PARIBAS	FR	38,22	60	★★	★★★★	39,87	48
AXA FRANCE ACTIONS	AXA INVESTMENT	FR	38,11	61	★★	★★★★★	39,26	55
CITI-PARIS	CITIBANK	FR	37,95	62	★★	★★★★	35,78	100
FAVOR	SOCIETE GENERAL	FR	37,83	63	★★	★★★★★	37,21	83
PYRAMIDES PATRIMOINE	BQ VERNES	FR	37,75	64	★★	★★★★	35,16	107
OPTIMAVALOR	CREDIT DU NORD	FR	37,74	65	★★	★★★★★	38,09	73
FEDERAL EPARGNE ACTION	FEDERAL FINANCE	FR	37,68	66	★★	★★★★	35,99	98
ACTIPERFORMANCE	AZUR	FR	37,6	67	★★	★★★★★	36,76	90
MERCURE ACTFRA	CHEVRILLON	FR	37,58	68	★★	★★★★	35,44	103
BARCLAYS ACTF C	BARCLAYS	FR	37,55	69	★★	★★★★★	38,69	63
PRIVILEGEF	SOCIETE GENERAL	FR	37,49	70	★★	★	29,25	150
TARNEAUD GESTION	CREDIT DU NORD	FR	37,44	71	★★	★★★★★	37,56	76
SOPRANE ACTIONS FRANCE	BACOT ALLAIN	FR	37,34	73	★★	★★★★★	37,27	82
PARFRANCE C	PARIBAS	FR	37,18	74	★★	★★★★★	38,13	72
OBJECTIF FRANCE	LAZARD FRERES G	FR	37,16	75	★★	★★	30,15	146
ATOUT FUTUR C	CREDIT AGRICOLE	FR	37,11	76	★★	★★★★	38,96	57
SLIVAFRANCE	CREDIT LYONNAIS	FR	37,1	77	★★	★★★★★	38,05	74
CRYSTAL ACTIONS FRANCE	CRYSTAL FINANCE	FR	36,86	78	★★	★★★★★	36,04	97
CFG PEA	CYRIL FINANCE G	FR	36,71	79	★★	★★★	33,17	122
BARCL INDICE FRC	BARCLAYS	FR	36,71	80	★★	★★★	40,5	40
FICAC 40	CDC	FR	36,61	81	★★	★★★★★	37,52	78
VICTOIRE FRANCE	COMMERCIAL UNIO	FR	36,55	82	★★	★★★	32,51	126
SUD VALEURS	LYONNAISE DE BQ	FR	36,51	83	★★	★★★★★	35,84	99
PLACFRAINDICES	BQ NSM	FR	36,41	84	★★	★★★★★	37,51	79
CARDIF ACTDYNAMI	CARDIF	FR	36,38	85	★★	★	45,47	22
ACTIMAAF FRANCE	MAAF ASSURANCES	FR	36,18	87	★★	★★★	41,51	35
PASQUIER FRANCE	BIMP	FR	36,1	88	★★	★★★★★	36,08	95
AXA VALEURS FRANCAISES	AXA INVESTMENT	FR	36,09	89	★★	★★★★★	36,91	88
REFERENCE CAC 40	SOMARGEST	FR	36,02	90	★★	★★★	39,67	52

Bons résultats des sicav actions

LES SICAV spécialisées sur les actions n'ont pas – encore – trop souffert des récentes baisses sur les principaux marchés de la planète. Toutes les catégories passées au crible par les analystes d'APT affichent des performances positives, à l'exception des fonds spécialisés sur l'or et les matières premières. Les écarts sont toutefois importants. Les produits spécialisés sur la Bourse de Séoul et de Bruxelles doivent se contenter de respectivement 2,38 % et 2,62 % de hausse en moyenne sur douze mois. A l'inverse, les sicav spécialisées sur les valeurs moyennes américaines ont gagné 83,94 %.

En Europe, les performances dépendent encore pour partie des pays dans lesquels les gérants investissent. La création de l'euro, qui facilite la circulation des investissements, n'a pas permis de gommer les différences entre les marchés. Comme chaque trimestre, APT a étudié le comportement des actions cotées sur les différentes Bourses du Vieux Continent. Les actions allemandes continuent d'être celles dont l'évolution se rapproche le plus de l'ensemble des actions européennes. Les actions espagnoles, françaises et hollandaises viennent ensuite. En revanche trois Bourses s'éloignent de la tendance générale, celles de Zurich, Bruxelles et Luxembourg. Ces différences s'expliquent par la taille modeste des marchés belge et luxembourgeois. Mais aussi par la composition de la cote dans ces pays. Le poids des valeurs « TMT » (technologies, médias et télécoms) dans l'indice EuroStoxx, qui retrace l'évolution des actions européennes, est important. Tel n'est pas le cas pour les marchés luxembourgois et belge, et, dans une moindre mesure, suisse.

Malgré ces particularismes régionaux, les différences de performances s'expliquent largement par les choix sectoriels des gérants. En dépit de l'effondrement du Nasdaq ou des nouveaux marchés européens où sont cotées les jeunes sociétés, les gérants qui avaient consacré, en 1999, une part importante de leurs investissements sur les valeurs technologiques conservent une longueur d'avance. Les fonds spécialisés sur ce secteur continuent d'ailleurs à faire la course en tête, avec un bond de... 99,5 % en moyenne sur un an. Cependant, les gestionnaires qui n'auront pas su réduire suffisamment à temps leur exposition aux valeurs « TMT » risquent de le payer cher dans les prochains mois et voir leurs positions dégringoler dans les classements. Les gérants d'Invesco France, une des meilleures sicav de sa catégorie, soulignent que *« la visibilité en termes de valorisation des sociétés s'est dégradée et nous avons augmenté notre sélectivité sur les valeurs technologiques de petite capitalisation »*.

LA NOUVELLE ÉCONOMIE DÉÇOIT

La perception des valeurs de la nouvelle économie a radicalement changé au cours de ces derniers mois. Les déceptions sur les actions Internet, un trop grand nombre d'introductions de sociétés de haute technologie, le montant des licences de téléphonie mobile troisième génération, les résultats décevants des géants de l'informatique, ont détourné les investisseurs de ce secteur. Au cours du troisième trimestre, les valeurs de « l'ancienne économie » ont été mieux orientées que celles de la nouvelle. Les fonds qui investissent dans le secteur financier tirent leur épingle du jeu avec une hausse de près de 30 %. Mais ce sont les fonds spécialisés sur les valeurs de la santé qui émergent. Ils affichent une hausse moyenne de 55,61 % sur douze mois, alors que leurs performances étaient médiocres il y a encore quelques mois. Les valeurs pharmaceutiques apparaissent comme des titres défensifs dans des marchés agités. Cependant, pour beaucoup d'experts, elles se paient cher. Ils ne pensent pas que leur potentiel de hausse soit énorme.

Dans une récente étude, les analystes de Merril Lynch se demandent quels pourraient être les prochains thèmes d'investissement gagnants. *« Tandis que nous nous dirigeons vers un environnement dans lequel le marché haussier semble arriver à son terme* (du moins temporairement), *la question que nous devons nous poser est de savoir si l'investissement basé sur des thèmes sectoriels va décliner au profit de politiques de gestion liées à la situation macroéconomique »,* soulignent-ils. La conjoncture économique devrait être plus présente dans les choix des gestionnaires qu'au cours des dernières années, sans pour autant faire disparaître la problématique des thèmes. Ainsi recommandent-ils d'investir sur les sociétés de « l'ancienne économie », qui se transforment peu à peu en sociétés de la nouvelle économie...

J. Mo.

►►► APT ►►►

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
BARCLAYS ACTF C	BARCLAYS	FR	35,94	91	★★	★★★★	38,69	62
OUEST ACTIGESTION DYNA	CIO	FR	35,94	92	★★	★★★	30,73	140
MMA OPPORTUNITES	MUT DU MANS	FR	35,91	93	★★	★★★★	34,57	113
LIV BOURSE INV D	CDC	FR	35,87	94	★★	★★★★	33,19	121
AGIR PLUS	CCR	FR	35,8	95	★★	●	24,39	160
STRATEGICS BRIO C	BNP	FR	35,7	96	★★	★★★★★	35,07	108
DEMACHY FRANCE	BQ DEMACHY	FR	35,67	97	★★	★★★★	38,95	58
CMN INDICE FRANCE	CREDIT MUTUEL	FR	35,59	99	★★	★★★★★	36,39	92
FONCIER VALEURS	CFF	FR	35,48	100	★★	★★★★★	35,24	106
EGIDE ACTIONS	EUROPE EGIDE FI	FR	35,44	101	★★	★★★	31,07	135
BSO FRANCE	SEGIPA	FR	35,43	102	★★	★★★★	32,58	125
FRANCE 40	BQ CORTAL	FR	35,41	103	★★	★★★★	37,47	80
OUDART INVEST	OUDART	FR	35,4	104	★★	★★★★★	35,3	105
LION INDICE	CREDIT LYONNAIS	FR	35,13	105	★	★★★	39,91	47
ODDO FRANCE (C)	ODDO & CIE	FR	35,05	106	★	★★★★	36,68	91
SOGENFRANCE C	SOCIETE GENERAL	FR	34,9	107	★	★★★	30,53	142
BNP ACTIONS INDICE FRA	BNP	FR	34,79	108	★	★★★	38,64	64
SICAV 5000	CREDIT LYONNAIS	FR	34,65	109	★	★★★★★	34,4	115
OUDART EUROPE	COGEFI	FR	34,6	110	★	★★	40,67	38
PROVFRANCE II C	CREDIT SUISSE	FR	34,59	111	★	★★★	30,08	147
INTERSELECTION FD	SOCIETE GENERAL	FR	34,58	112	★	★	26,74	155
FRANCE-GAN	FINAMA ASSET MG	FR	34,56	113	★	★★★★	31,95	128
CHANTEREINE ACTION	CIC	FR	34,45	114	★	★	25,61	157
AXA INDICE France	AXA INVESTMENT	FR	34,13	118	★	★★★★	37,31	81
DEXIA FRANCE EQUITY	DEXIA ASSET MAN	FR	34,09	119	★	★★★★	36,08	96
FRANCE - CAC 40	SBF	FR	34,05	120	★	★★★	38,18	69
FRANCE - SBF 250	SBF	FR	34,04	121	★	★★★★	35,47	102
ETOILE INDEX FRANCE	CREDIT DU NORD	FR	33,95	122	★	★★★	38,21	67
FRANCE - SBF 120	SBF	FR	33,93	123	★	★★★★	36,36	93
ATLAS FRANCE +	FINANCIERE ATLA	FR	33,56	124	★	★★★★	34,73	110
BNP ACTIONS FRANCE	BNP	FR	33,42	125	★	★★★★	31,01	137
PARTNER FRANCE	KBL	FR	33,41	126	★	★★★	38,55	65
MMA VALEURS	MUT DU MANS	FR	33,33	127	★	★★★	28,45	153
AGF EPARGACTIONS	AGF	FR	33,16	129	★	★★★	38,13	71
CL MONDACTIONS	CREDIT LYONNAIS	FR	32,9	130	★	★★★★	30,45	145
ACTIO FRANCE	ALLIANZ	FR	32,86	131	★	★★★	37,04	86
LA HENIN OPPORTUNITES	BQ LA HENIN	FR	32,67	132	★	★★★★	29,92	148
EGIDE FRAACTC	EUROPE EGIDE FI	FR	32,6	133	★	★★★★	33,78	118
HORIZON FRANCE VALORIS	ROTHSCHILD & CI	FR	32,49	134	★	★★★★	34,83	109
SPGP FRANCE C	SPGP	FR	32,43	135	★	★★★★	30,51	143
MMA OPPORTUNITES	MMA	FR	32,37	136	★	★★★★	34,57	112
ATLAS FRANCE C	FINANCIERE ATLA	FR	32,22	137	★	★★★★	34,21	116
CIC A.M.ACTIONS FRANÇA	CIC	FR	32,09	138	★	★★★	36,21	94
FRANCIC	CIC	FR	31,57	139	★	★★★★	29,61	149
SOPRANE VALEURS FRANÇA	BQ PRIVEE SAINT	FR	31,57	140	★	★★★★	33,38	119
BNP ACTIONS RM	BNP	FR	31,36	141	★	★★★	34,66	111
AWF FRENCH EQUITIES F	AXA INVESTMENT	FR	31,32	142	★	★★★★★	31,25	134
GROUPAMA INDEX FRANCE	FINAMA ASSET MG	FR	30,97	143	★	★★★★	32,92	124
STATE STRFRANCE C	STATE STR. BQ.	FR	30,79	145	★	★★★★★	30,61	141
AGF 5000	AGF	FR	30,64	146	★	★★	35,6	101
UFF AVENIR FRANCE	UNION FIN. DE F	FR	30,38	147	★	★	23,63	161
LION FRANCE +	CREDIT LYONNAIS	FR	30,15	148	★	★★★★	28,97	152
INVESTILION FRANCE 1	CREDIT LYONNAIS	FR	29,6	149	★	★★★	33,03	123
CROISSANCE FRANCE ACTI	BQ DU LOUVRE	FR	29,23	150	★	★★★	33,19	120
RG ACTIONS FRANCE	ROBECO	FR	29,17	151	★	★★	34,42	114
CIAL VALEURS FRANÇAISE	CIAL	FR	28,89	152	★	★★★★	30,83	139
FCP REPUTATION	OBSERVATOIRE DE	FR	28,55	153	★	★★★★	26,36	156
3 C FINANCE	CBT	FR	28,38	154	★	★	21,19	165
FINTER ACTIONS FRANCE	FINTER BANK	FR	28,32	155	★	★★★	24,95	158
VIVACTION	BBL	FR	28,29	156	★	★★	22,8	163
DRESDNER RCM CAP FRANC	DRESDNER RCM GE	FR	27,68	157	★	★★★★	29,25	151
OUEST ACTIONS FRANCE	CIO	FR	27,36	158	★	★★★	30,91	138
W FINANCE CROISSANCE	W FINANCE S.A.	FR	26,93	159	★	★★★★★	26,83	154
HERVET FRANCE	BQ HERVET	FR	26,2	160	★	★★	31,04	136
INDICIA	CREDIT AGRICOLE	FR	26,07	161	★	★★	30,5	144
FINAFRANCE	COURCOUX BOUVET	FR	26,04	162	★	★★★★	24,6	159
NORTIA SELECTION	CCR	FR	25,99	163	★	★	19,45	167
SELECTION 20	CCF	FR	25,35	164	★	★	31,32	133
FINEX ACTIONS FRANCAIS	BBL	FR	24,81	165	★	★★★★	23,35	162
MONDE PEA C	SINOPIA ASSET M	FR	23,65	166	★	★★★	20,32	166
ELAN EPARGNE	BQ ROTHSCHILD	FR	23,1	167	★	★	17,75	171
LEOPARD MULTIVALOR	CREDIT IND DE N	FR	22,14	168	★	★★★★★	22,27	164
NEPTUNE ACTIONS FRANCE	GTI FINANCE	FR	20,06	169	★	★★★★	18,7	169
DORVAL CROISSANCE	FINANCIERE D'OR	FR	19,88	170	★	★★★	17,04	172
BMM FRANCE CROISSANCE	BANQUE MARTIN M	FR	19,05	171	★	★★★★★	19,01	168
FRANCE ACTIONS RENDEME	BQ VERNES	FR	17,64	172	●	★★★	15,92	174
CAIXBANK INVESTAVENIR	CAIXABANK	FR	17,08	173	●	★★★★	18,45	170
MMA FRANCE	MUT DU MANS	FR	16,69	174	●	★★★★	16,02	173
SELENE	GERER CONSEIL	FR	15,35	175	●	★★★★	14,7	175
GESPRIV	DEXIA ASSET MAN	FR	12,73	176	●	★★★★	12,33	176
ECHIQUIER HEXAGONE	FIN DE L'ECHIQU	FR	12,71	177	●	★	9,92	178
COURCELLES VALEURS	GCC	FR	11,74	178	●	★★★★	11,16	177
VALFRANCE	PRIGEST	FR	9,02	179	●	★	6,65	179
GENERALI PERFOR	GENERALI	FR	2,37	180	●	★★★★	2,29	180

FRANCE ACTIONS FONDS ET SICAVS INDICIELS

Performance moyenne brute sur un an : 36,76 %

MORGAN FRANCE	JP MORGAN	UK	43,53	1	★★★★	★★★★★	42,94	2
BALZAC FRANCE INDEX	STATE STR. BQ.	FR	42,96	2	★★★	★★★★★	40,88	3
UBS (CH) EQ.FD. FRANCE	UBS	CH	40,72	3	★★★	★★★★★	39,4	5
FIMA INDICE 1ERE	FORTIS	FR	40,07	4	★★	★★★★★	37,38	13
EMI FRANCE INDEX PLUS	KBC	BL	39,99	5	★★	★★★★★	39,62	4
AGF OPTI-INDEX	AGF	FR	39,79	6	★★	★★★★★	37,47	11
EFINDEX FRANCE	CREDIT COOPERAT	FR	39,17	7	★★	★★★★★	36,65	16
ABF FRANCE ACTIONS	ABF CAPITAL MGT	FR	39,15	8	★★	★★★★★	35,92	19
ABF FRA REFERENCE	ABF CAPITAL MGT	FR	38,91	9	★★	★★★★★	35,75	20
FRANCE - SBF 120	SBF	FR	38,68	10	★★	★★★★★	36,36	17
VEGA INDEX PARIS	VEGA FINANCE	FR	38,61	11	★★	★★★★★	38,48	6
HAUSSMANN IND F C	BQ WORMS	FR	38,4	12	★★	★★★★★	37,91	8
ACTIGEST C	BBL	FR	38,37	13	★★	★★★★★	37,56	10
FRANCE - CAC 40	SBF	FR	38,33	14	★★	★★★★★	38,18	7
E.M.I. INDEX FRANCE	FINAMA ASSET MG	FR	38,07	15	★★	★★★★★	37,06	15
SBF 250 - PRICE INDEX	SBF	FR	37,45	16	★	★★★★★	34,13	26
BSD FRANCE 40	BQ SCALB DUPONT	FR	37,41	17	★	★★★★★	37,39	12
TOP INDICE 40	CPR GESTION	FR	37,32	18	★	★★★★★	37,59	9
HORIZON FRANCE INDICE	ROTHSCHILD & CI	FR	37,06	19	★	★★★★★	37,07	14
CENTRALE INDICE ACTION	CCR	FR	36,25	20	★	★★★★★	36,14	18
SELECTVALFRSES	CCF	FR	35,65	21	★	★★★★★	35,66	21
ETOILE BOURSE	BQ CGER	FR	35,46	22	★	★★★★★	35,04	24
STRATEGIE CAC	LEGAL & GENERAL	FR	35,04	23	★	★★★★★	35,61	22
EXATIS ACTIONS FRANCE	EXATIS	FR	34,95	24	★	★★★★★	35,21	23
PROGRESSION 100 FEVRIE	LA POSTE	FR	34,77	25	★	★★★★	28,09	30
ACER CUBE	ACER FINANCE	FR	34,44	26	●	!	106,27	1
OPEN GARANTIE 100 N'3	SINOPIA ASSET M	FR	33,94	27	●	★★★★	26,82	32
OPEN GARANTIE 100	SINOPIA ASSET M	FR	33,83	28	●	★★★★	26,09	34
DIGIT CAC 40 (C)	SINOPIA ASSET M	FR	33,56	29	●	★★★★★	34,23	25
OPEN GARANTIE 100 N'2	SINOPIA ASSET M	FR	33,39	30	●	★★★★	27,14	31
PROGRESSION 100 MARS I	LA POSTE	FR	33,05	32	●	★★★★	26,74	33
OPEN GARANTIE 100 N'4	SINOPIA ASSET M	FR	32,6	34	●	★★★★	24,5	35
INDICE CAC	GERER CONSEIL	FR	31,5	35	●	★★★★★	30,38	28

FRANCE ACTIONS SMC

Performance moyenne brute sur un an : 58,64 %

NESTOR FRANCE FONDS B	NESTOR INVESTME	LU	144,89	1	★★★★	★★★	112,14	3
CIC A.M. VALEURS NOUVE	CIC	FR	119,58	2	★★★★	★★	150,68	1
CDC MEDIANES	CDC	FR	111,77	3	★★★	★★★	88,96	12
SANPAOLO ACTIONS COMPT	BQ SANPAOLO	FR	102,9	4	★★★	★★★	85,08	13
DEXIA AVENIR	DEXIA ASSET MAN	FR	100,73	5	★★★	★★★★	93,71	9
UFF CROISSANCE PME	UNION FIN. DE F	FR	94,16	6	★★★	★★	63,51	19
PASQUIER AVENIR	BIMP	FR	93,88	7	★★★	★★★★★	93,71	8
INDOCAM AVENIR FCE	CREDIT AGRICOLE	FR	91,06	8	★★	★★★★	99,34	5
LE PORTEFEUILLE FRANCE	CIC	FR	86,52	9	★★	★★★★	94,77	6
FRANCE FUTUR	BFT	FR	85,9	10	★★	★★	112,83	2
UNI-REGIONS	CREDIT AGRICOLE	FR	76,21	11	★★	★★★	93,89	7
PARIBFRAEMERC	PARIBAS	FR	76,03	12	★★	★★★	92,94	10

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
PERSPECTIVE	BQ WORMS	FR	75,8	13	★★	★	104,67	4
HORIZON MIDCAP FRANCE	ROTHSCHILD & CI	FR	72,37	14	★★	★★	92,36	11
ODDO AVENIR (C)	ODDO & CIE	FR	71,27	15	★★	★★★★★	72	15
FRANCE EXPANSION C	BQ NSM	FR	70,89	16	★★	★★★★	61,02	21
BARCLCROISSANCE C	BARCLAYS	FR	70,05	17	★★	★★★★	74,33	14
ETOILE CROISSEXSM	CREDIT DU NORD	FR	66,72	18	★★	★★★★	61,64	20
AXA SECOND MARCHE COMP	AXA INVESTMENT	FR	65,48	19	★★	★★★★	69,4	17
INVESCO FRANCEKA	INVESCO	FR	59,89	20	★	★	37,94	41
OBJECTIF SECOND M	LAZARD FRERES G	FR	58,46	21	★	★	34,36	44
MMA PERSPECTIVES	MUT DU MANS	FR	57,6	22	★	★★★	69,37	18
AGF INVEST	AGF	FR	56,25	23	★	★★★	69,92	16
PROVALOR FRANCE	PROVALOR	FR	55,32	24	★	★★★★	49,1	33
BNP ACTMIDCAP FCE	BNP	FR	53,76	25	★	★★★★	60,22	23
MIDFRANCE	FINANCIERE ATLA	FR	53,72	26	★	★★★★	60,67	22
RG ACTIONS SECOND MARC	ROBECO	FR	53,29	27	★	★★★★★	52,1	29
SOGELUX EQTIES.FRN.OPP	SOCIETE GENERAL	LU	52,96	28	★	★★★	42,41	36
EUROPE REGIONS	CIC	FR	51,59	29	★	★★★★	58,15	26
CRMUTMID-ACTFRA	CREDIT MUTUEL	FR	51,37	30	★	★★★★★	49,75	32
CPR MIDDLE-CFR	CPR GESTION	FR	50,46	31	★	★★★★★	51,19	31
OUEST ACTREGIONS	CIO	FR	50,16	32	★	★★★	60,03	24
PATRIMOINE SECOND MARC	EIFB	FR	48,05	33	★	★★★★	52,07	30
ENTAVENIR C	BQ VERNES	FR	47,86	34	★	★★★	38,42	40
FRANCE MIDCAP C	BQ POPULAIRE	FR	47,68	35	★	★★★	57,73	28
ST-HONORE PME	CIE FIN ROTHSCH	FR	46,32	36	★	★★★★	41,99	37
FRUCTI FRANCE MIDCAP C	BQ POPULAIRE	FR	45,48	37	★	★★	57,73	27
REGECROISSANCE	FORTIS	FR	43,03	38	★	★★★★	38,65	39
CARDIF ACTOPPSI	CARDIF	FR	40,06	39	★	★★★★	43,68	35
CROISSANCE ACTIONS	ABEILLE VIE	FR	39,92	40	★	★★★★	34,19	45
ORSAY DECOUVERTE FRANC	BQ D'ORSAY	FR	39,9	41	★	●	59,36	25
FRANCE - MID CAC	SBF	FR	37,04	42	●	★★★★★	36,62	42
PARIS MID CAC - PRICE	SBF	FR	36,73	43	●	★★★★★	36,41	43
SG FRANCE OPPORTC	SOCIETE GENERAL	FR	36,28	44	●	★★★	30,16	47
ETOILE OPPORTUNITES	CREDIT DU NORD	FR	35,22	45	●	★★★	41,05	38
AC + FRANCE	GERER CONSEIL	FR	34,64	46	●	★★	43,85	34
SELECT PEA 2	SOCIETE GENERAL	FR	33,21	47	●	★★	22,15	53
AGF OPPORTUNITES	AGF	FR	32,85	48	●	★★★	25,55	49
ALLIANCE C	ALLIANZ	FR	30,36	49	●	★★★	23,65	50
GAN DYNAMISME	FINAMA ASSET MG	FR	30,16	50	●	★★★★★	30,24	46
SICAV CAP-DRFRA	BQ PRIVEE SAINT	FR	29,19	51	●	★★★	22,86	51
BNP EQUITY FRANCE CAP	BNP	FR	28,21	52	●	★★★★	26,24	48
NORWICH FRANCE OPPORTU	NORWICH UNION L	FR	21,98	54	●	★★★★★	22,42	52

ITALIE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 42,28 %

SANPAOLO AZIONI ITALIA	SAN PAOLO FONDI	IT	101,73	1	★★★★★	★★★★★	103,73	1
BALZAC DENMARK INDEX	STATE STR. BQ.	FR	94,37	2	★★★★	!	54,67	16
CIC A.M. SUD EUROPE	CIC	FR	90,14	3	★★★★	★★	72,91	4
DWS ITALIEN	DWS	GR	71,04	4	★★★	★★★	78,94	2
COMIT AZIONE	COMIT GESTIONI	IT	67,25	5	★★	★★★★★	66,73	5
OASI CRESCITA AZIONARI	DEUTSCHE BANK	IT	66,36	6	★★	★★★★★	65,95	6
GROUP INDOS FCP-ITALY	CREDIT AGRICOLE	FR	62,83	7	★★	★★	74,25	3
AZIMUT TREND ITALIA	AZIMUT	IT	62,73	8	★★	★★★★★	62,39	9
AZIMUT CRESCITA ITALIA	AZIMUT	IT	62,42	9	★★	★★★★★	64,06	7
ING INIZIATIVA	ING	IT	60,43	10	★★	★★★★★	59,02	11
CLIAM AZIONI ITALIANE	CLIAM ITALIANA	IT	55,7	11	★★	★★★★★	56,14	12
DEKA-ITALIEN	DEKA	GR	55,41	12	★★	★★★	61,49	10
ITALFORTUNE A	ITALFORTUNE	IT	55,08	13	★★	★★★	48,31	22
SYMPHONIA AZIONARIO IT	SYMPHONIA	IT	54,79	14	★★	★★★★	50,54	20
OASI ITALIAN EQUITY RI	DEUTSCHE BANK	IT	54,31	15	★★	★★★★★	55,22	14
THD.NEEDLE INV.EUR.GW	THREADNEEDLE	UK	51,67	16	★	★★★★	54,08	17
MIDA AZIONARIO	FIDAGEST SPA	IT	51,66	17	★	★★★★	55,68	13
ABN AMRO ITALY EQ.FD.	ABN AMRO	LU	50,98	18	★	★	63,27	8
FONDERSEL ITALIA	SOGERSEL	IT	50,44	19	★	★★★★	52,1	19
FONDERSEL PMI	SOGERSEL	IT	49,9	20	★	★	37,25	49
PC.F. VALITALIA	PICTET & CIE	CH	48,82	21	★	★★★	54,98	15
FONDICRI SEL.ITALIA	FONDICRI SPA	IT	46,34	22	★	★★★★★	46,49	24
PRIME ITALY	PRIMESGEST	IT	45,91	23	★	★★★★★	47,15	23
ING AZIONARIO	ING	IT	45,82	24	★	★★★★	48,71	21
CLIAM SESTANTE	CLIAM ITALIANA	IT	45,27	25	★	★★★★	43,64	29
CGU PP ITALIAN GROWTH	CUPP	UK	44,2	26	★	★★	52,38	18
GRIFOGLOBAL	GRIFOGEST SPA	IT	44,01	27	★	★★★★	40,62	35
SOGITALIA	SOCIETE GENERAL	FR	43,92	28	★	★★★★	42,58	30
ZENIT AZIONARIO	ZENIT SGR	IT	43,79	29	★	★★★★	39,97	39
BIPIEMME ITALIA	GESFIMI	IT	43,76	30	★	★★★★★	44,02	28
PLACEMENTS ITALIE	BQ NSM	FR	42,56	31	★	★★★	38,44	44

ESPAGNE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 18,11 %

DIT FONDS IBERIA	DIT	GR	31,51	1	★★★★	★★★★★	31,6	2
BNP EQUITY SOUTHERN EU	BNP	FR	30,38	2	★★★★	★★★★	28,21	3
CS EF (LUX) SPAIN	CREDIT SUISSE	CH	28,14	3	★★★★	★★★	33,78	1
ELECTROFONDO FIM	GESTORA BANCAJA	SP	27,63	4	★★★★	★★★	22,56	7
DB MIXTA	DEUTSCHE BANK	SP	26,63	5	★★★★	★★★	21,5	9
CS EQ.FD.(LUX) SPAIN B	CREDIT SUISSE	GR	26,12	6	★★★	★★★★	27,63	4
DWS IBERIA-FONDS	DWS	GR	26	7	★★★	★★★★	24,54	6
CGU PP SPANISH GROWTH	CUPP	UK	25,96	8	★★★	★★★★	24,62	5
DB ACCIONES	DEUTSCHE BANK	SP	20,53	9	★★★	★★★★★	20,87	10
FID.FD.IBERIA FD.(SICA	FIDELITY	LU	20,42	10	★★★	★★★★	18,79	14
SOGIBERIA	SOCIETE GENERAL	FR	20,12	11	★★★	★★★★	19,22	12
CIBER BK VARIABLE	GESBANKINTER	SP	19,05	12	★★	★★★★★	19,02	13
GESTINOVA ACCIONES	BBV GESTINOVA	SP	17,97	13	★★	★★★	21,52	8
FONDO TELEFONICO VARIA	GESBANKINTER	SP	17,5	14	★★	★★★★★	17,84	15
CORDIUS INVT.SPAIN	ARTESIA-BACOB-C	BL	16,79	15	★★	★★★★★	17,18	17
AHORRO CORPORACION ACC	GESINCA INVERSI	SP	16,27	16	★★	★★★★	14,71	25
CITIFONDO RENTA VARIAB	CITIBANK	SP	16,05	17	★★	★★	20,1	11
SOGELUX FD.EQTIES.SPAI	SOCIETE GENERAL	LU	15,56	18	★★	★★★★	17,3	16
SAN FERNANDO BOLSA 1	GESINCA INVERSI	SP	15,51	19	★★	★★★★	14,47	28
PARVEST IBERIA CAP	PARIBAS	FR	15,49	20	★★	★★★★	16,17	20
BK FONDO FIM	GESBANKINTER	SP	14,94	21	★★	★★★★★	14,55	27
FONSABADELL BOLSA FIM	BANCO SABADELL	SP	14,82	22	★★	★★★★	15,88	22
LLOYDS BOLSA FIM	LLOYDS	SP	14,53	23	★★	★★★★	15,76	23
FONDBARCLAYS 2 FIM	BARCLAYS	SP	14,48	24	★★	★★★★	16,21	19
SPAIN - IBEX 35	IBEX	SP	14,07	25	★★	★★★★★	14,63	26
BBV BOLSA FIM	BBV GESTINOVA	SP	13,98	26	★★	★★★★	14,9	24
BBL INVEST SPAIN	BBL	BL	13,86	27	★★	★★	16,78	18
CANTABRIA ACCIONES FI	CANTABRIA FONDO	SP	13,74	28	★★	★	9,11	31
SANTANDER 8/2 FIM	SANTANDER GESTI	SP	13,42	29	★★	!	5,53	32
FONDCOMERCIO BOLSA FI	BBV GESTINOVA	SP	12,9	30	★	★★	16,03	21

ROYAUME-UNI ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 19,13 %

JUPITER FINANCIAL OPPS	JUPITER	UK	76	1	★★★★★	★★★★	78,68	1
CAPEL CURE SHARP ETHIC	CAPEL CURE SHAR	UK	53,81	2	★★★★★	★★★★	51,84	3
BRITISH EMPIRE SECS	FRIEND IVORY	UT	51,85	3	★★★★★	★	40,11	16
JUP.FD.OF INV.TRUSTS	JUPITER	UK	49,85	4	★★★★★	★★★★	46,93	6
LLOYDS TSB ENVIRONMNTL	LLOYDS TSB	UK	47,13	5	★★★★★	★	57,21	2
FRAMLINGTON-MANAGED PO	FRAMLINGTON	UK	45,06	6	★★★★★	★★★★★	46,29	7
SANWA UK GROWTH FUND	SANWA INTERNATI	UK	42,95	7	★★★★★	★★★	39,22	20
STJAM.UK GEN.PROGV.AC.	ST JAME'S PLACE	UK	42,6	8	★★★★★	★★★	37,96	23
EQT.UT.MGRS.EQT.TST.OF	EQUITABLE UT	UK	42,42	9	★★★★★	★★★★	39,3	19
HSBC UK GW.	HSBC	UK	42,21	10	★★★★★	★★	49,69	4
SCOT.MUT.SELV.OPPOR.AC	SCOTTISH MUTUAL	UK	42,2	11	★★★★★	★★★★	39,46	17
CSUI.GROWTH FUND RETAI	CREDIT SUISSE	CH	42,1	12	★★★★★	★★★	46,14	8
TR PROPERTY INV.	HENDERSON	UT	41,03	13	★★★★	★★	32,78	35
CAPEL CURE SHARP POOLE	CAPEL CURE SHAR	UK	40,95	14	★★★★	★★★	45,19	9
ENGLISH & SCOTTISH	GARTMORE	UT	39,65	15	★★★★	★★★★	41,36	13
FRAMLINGTON-UK GROWTH	FRAMLINGTON	UK	39,57	16	★★★★	★★★★★	40,59	15
M&G SECS.MANAGED GW.FD	M & G SECURITIE	UK	39,49	17	★★★★	★★★★	36,85	26
DERBY TRUST CAP	CHATSWORTH	UT	39,01	18	★★★★	★★	31,98	39
CCS.HALLMARK GW.P/F IN	CAPEL-CURE MYER	UK	38,89	19	★★★★	★★★★	41,84	12
CLEMED.UK GW.RET.AC.FD	CLERICAL MEDICA	UK	37,91	20	★★★★	★★★★	39,31	18
MONKS INV.TRUST	BAILLIE GIFFORD	UT	37,71	21	★★★★	★★★★★	38,77	22
SMITH & WILLIAMSON GRO	SMITH & WILLIAM	UK	37,39	22	★★★★	★★★	42,44	11
EDIN.UT.FINL.FD.	EDINBURGH UT	UK	37,08	23	★★★★	★★	43,84	10
CANADA LIFE BALANCED	CANADA LIFE UT	UK	37,04	24	★★★★	★★★	32,83	34
DRES.RCM UK.GW.TST.AC.	DRESDNER RCM GE	UK	36,87	25	★★★★	●	47,3	5
EQT.SPECIAL SITS.FD.	EQUITABLE UT	UK	36,19	26	★★★★	★★★	32,25	36

►►► APT ►►►

INTERNATIONAL ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 34,16 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
PARNASSE INTER-CROISSA	BMF GESTION	FR	163,84	1	★★★★★	★★★★★	168,83	1
HYPO INV BIO PHARMA	HYPO-INVEST	GR	116,89	2	★★★★★	★★★★★	115,91	3
UNICO FINL.KD FONDS	UNICO FINANCIAL	LU	93,12	3	★★★★★	★★★	82,74	6
DIREKTFDS WELT AKTIEN	METZLER	GR	88,27	4	★★★★★	●	118,12	2
CRYSTAL SANTE ENVIRONN	CRYSTAL FINANCE	FR	74,87	5	★★★★	★★★	65,51	11
BIOSPHERE C	CYRIL FINANCE G	FR	74,26	6	★★★★	★★	58,98	15
P.G.SELEC.F.GLOBAL EQU	PICTET & CIE	CH	74,11	7	★★★★	★★★★	76,71	7
METZLER RWS WACHTUMSFO	METZLER	GR	73,84	8	★★★★	★★★	85,66	5
FLEMING AMERICAN	FLEMING	UT	72,36	9	★★★★	★★★★	68,67	8
GAMAX MAXI-FONDS INTL.	GAMAX	LU	71,28	10	★★★★	!	99,03	4
LUXINVEST-OKOLUX	BFG LUXINVEST	GR	68,96	11	★★★★	★★★	61,67	12
HENDERSON ELEC.&GEN.	HENDERSON	UT	67,13	12	★★★★	★★★★★	66,78	9
DWS INTERVEST	DWS	GR	61,63	13	★★★★	★★★★	66,37	10
KBC ECO FUND	KBC	BL	60,66	14	★★★	★★★	51,83	26
DWS CH AKTIEN	DWS	GR	57,63	15	★★★	★★★★★	57,99	16
HYPO-INVEST POTENTIAL	HYPO-INVEST	GR	53,82	16	★★★	★★★★	51,98	24
EQT.ETHICAL FD.	EQUITABLE UT	UK	53,37	17	★★★	★★★★★	53,97	22
GENERALINVEST CROISS C	BQ GENERALE DU	LU	52,89	18	★★★	★★	40,47	77
CTY.FINL.INTL.FD.	CITY FINANCIAL	UK	52,88	19	★★★	★★★	61,09	13
ST-HONORE VISANTE	CIE FIN ROTHSCH	FR	52,25	20	★★★	★★	40,64	75
PAN HOLDINGS	BQ GENERALE DU	LX	51,94	21	★★★	★★★	43,15	56
RIT CAPITAL PARTNERS	BQ ROTHSCHILD	UT	51,79	22	★★★	★★	40,93	73
CARMIGNAC INVEST	CARMIGNAC GESTI	FR	51,74	23	★★★	★★★	59,76	14
HYPO-INVEST TOP WELT	HYPO-INVEST	GR	51,53	24	★★★	★★★	56,91	18
LUX-EQUITY 1	BCEE	LU	50,83	25	★★★	★★★	43,62	55
ANGLO & OVERSEAS	MORGAN GRENFELL	UT	50,3	26	★★★	★★★★★	48,65	36
JUPITER GLOBAL OPPORTU	JUPITER	UK	50,27	27	★★★	★★★★	54,42	20
ING INTL. NORTH AMER.	ING INVESTMENT	PB	50,16	28	★★★	★★★★★	51,5	27
GESTICREDIT PRIVATIZZA	GESTICREDIT SPA	SP	48,93	29	★★★	★★★	43,66	54
MAFFEI INTERNATIONAL O	OPPENHEIM KAPIT	GR	48,49	30	★★★	★★★★	50,29	30
ST-HONORE INV	CIE FIN ROTHSCH	FR	46,66	36	★★	★★★★	44,38	50
CONSERVSTHONORE	CIE FIN ROTHSCH	FR	45,12	38	★★	★★★	39,57	90
ODDO OPTIONS	ODDO & CIE	FR	43,57	46	★★	★★★★	40,07	82
ATHENA VALEURS	PFA VIE - GPA V	FR	43,3	49	★★	★★★	38,56	100
IENA GESTION INTERNATI	BANCA FIDEURAM	FR	42,1	54	★★	★★★★	45,28	44
MASTER ACTIONS	CREDIT AGRICOLE	FR	40,1	72	★★	★★★★	38,22	103
ATOUT FRANCMONDED	CREDIT AGRICOLE	FR	39,89	73	★★	★★★★	36,74	120
FRUCTILUX ACTINTL	BQ POPULAIRE	FR	39,24	79	★★	★★★★★	39,08	94
INDOSUEZ MONDE 50 (C)	CREDIT AGRICOLE	FR	39,04	81	★★	★	50,03	32
ECOFIMONDIAL C	ECOFI FINANCE	FR	38,8	82	★★	★★★★★	39,98	83
SELECTCROISSANCE	CREDIT DU NORD	FR	38,08	90	★★	★★★★★	38,26	102
SG MONDE OPPORTC	SOCIETE GENERAL	FR	37,7	95	★★	★★★★	34,46	147
ATHENA-CROISSANCE INTE	ATHENA BQ	FR	37,7	96	★★	★★★★★	36,79	119
SOGINTER C	SOCIETE GENERAL	FR	37,57	98	★★	!	54,2	21
PLURIAL FRANCE	APOGE	FR	37,24	100	★★	★★★★★	35,98	132
LE LIVRET PORTEFE	BNP	FR	37,05	101	★★	★★★	31,64	186
CICAMONDE	CIC	FR	36,98	102	★★	★★	29,24	210
PARAMERIQUE	PARIBAS	FR	36,43	109	★★	★★★	41,24	68
PLANINTER	BQ POPULAIRE	FR	35,68	120	★★	★★★★	38,76	96
SFI-CNP ASSURD	CDC	FR	34,72	127	★★	★★★★	33,14	167
FLEMING HORIZON INTERN	FLEMING	FR	34,51	131	★★	★★★	39,95	84
CARDIF VALINTER	CARDIF	FR	34,41	133	★★	★★★★	32,1	182
FLEMING HORIZON INTERN	FLEMING	FR	34,32	134	★★	★★★	39,95	85
EPARDYN	LA CAISSE D'EPA	FR	34,11	136	★★	★★★	37,61	110
PLURIAL ETHIQUE	APOGE	FR	34,1	137	★★	!	21,21	290
BNP ACTIONS MONDE	BNP	FR	33,84	140	★★	★★★	37,54	112
BNP EPPATRIMOINE	BNP	FR	33,55	144	★★	★★★	28,08	220
CMN FRANCE MONDE C	CMN	FR	33,51	147	★★	★★★★	35,02	141
SOLEIL INVEST	FINAMA ASSET MG	FR	33,5	148	★★	★★★★	36,61	122
UNIVERS ACTIONS C	CREDIT AGRICOLE	FR	32,95	154	★★	★★★★	35,03	140
MMA AUDACE	MUT DU MANS	FR	32,84	157	★★	★★★★★	32,87	170
CNP ASSUR-UNIVERS	CNP ASSUR	FR	32,84	158	★★	★★★★	35,57	138
AXA INTERNATIONAL ACTI	AXA INVESTMENT	FR	32,44	160	★★	★★★★★	32,65	174
CAPITAL DR INT	BQ PRIVEE SAINT	FR	31,76	171	★	★★★★★	32,34	179
DECLIC ACTIONS INTERNA	SOCIETE GENERAL	FR	31,65	177	★	●	42,12	62
CARDIF EXPINTL	CARDIF	FR	31,54	179	★	★★	36,9	117
INVESCO ACTGLOB	INVESCO	FR	31,32	186	★	★★★★	34,14	152
AGRI-GESTION	CREDIT AGRICOLE	FR	31,29	187	★	★★★★	33,15	166
AMPLITUDE MONDE D	LA POSTE	FR	31,21	188	★	★★★	34,46	149
BALZAC WORLD INDEX	STATE STR. BQ.	FR	31,17	189	★	★★★★★	31,06	193
PROVENCE INTERC	CREDIT SUISSE	FR	31,08	190	★	★★★★★	30,95	197
AMPLITUDE MONDE C	LA POSTE	FR	30,59	196	★	★★★	34,46	148
UFF DIVERSIFIE	UNION FIN. DE F	FR	30,4	198	★	★★	24,7	266
AGF ACTIONS EX CIP	AGF	FR	30,2	201	★	★★★	33,75	159
SELECTION ACTIONS INTE	CCF	FR	29,11	216	★	★★★	33,76	158
CM MONDE ACTIONS C	CREDIT MUTUEL	FR	28,93	219	★	★★★★★	28,8	214
BNP MONDE INVEST	BNP	FR	26,85	248	★	★★	21,9	281
SLIVINTER	CREDIT LYONNAIS	FR	26,8	249	★	★★★★	28,71	216
AXA VALEURS INTERNATIO	AXA INVESTMENT	FR	26,75	251	★	★★★★	27,98	222
SPGP MONDE C	SPGP	FR	26,67	253	★	★★★★	25,05	260
PARTNER MONDACTION	KBL	FR	25,93	269	★	★★★★★	26,52	244
TRANSCONTINENTS	BRED BQ POP	FR	24,72	280	★	★★★	21,46	287
ING (F) PATRIMOINE DYN	ING	FR	24,61	282	★	★★★	21,76	283

Les sicav obligataires jouent la prudence

LES REMOUS des places boursières et les incertitudes concernant les résultats des entreprises cotées ont favorisé les sicav obligataires, qui, après avoir été délaissées pour des placements plus risqués, font leur retour dans les portefeuilles. Les performances des sicav obligataires sont pourtant loin d'être exceptionnelles, mais elles offrent une certaine sécurité. Selon le classement APT arrêté à fin septembre, les fonds d'obligations européennes de long terme ont rapporté sur un an 2,26 %. Les produits rassemblés dans la catégorie « long terme + », dont les rendements sont souvent supérieurs en raison d'investissements de plus long terme, ont rapporté davantage (3,38 % brut sur un an).

Parmi les sicav qui affichent les meilleurs résultats du classement « Europe obligations long terme », on retrouve plusieurs fonds d'origine française, comme MMA Oblig Europe, des Mutuelles du Mans, classé second, qui affiche un rendement retraité selon la méthode APT de 8,3 % et un rendement brut de 8,44 %. CDC Convergence, le fonds de CDC Asset Management Europe, la société de gestion de la Caisse des dépôts, est également relativement bien situé dans le palmarès. Avec un rendement retraité de 7,27 % et un rendement brut de 6,04 %, il s'inscrit en quatrième position.

Pas évident, néanmoins, de manœuvrer une sicav obligataire dans le contexte actuel. Depuis le début de l'année, les marchés obligataires européens se sont certes appréciés, améliorant d'autant les prix des actifs valorisés dans les portefeuilles des gérants. Mais la hausse n'a pas été linéaire et de tout repos pour les gestionnaires. Les taux à long terme en Europe ont constamment hésité entre hausse et baisse, mettant les nerfs des gérants à rude épreuve.

Pour améliorer les performances de leurs sicavs, les gestionnaires obligataires intègrent dans leurs portefeuilles des emprunts émis par des sociétés dont la rémunération est bien supérieure à celles des titres des Etats. Sur cette catégorie d'investissement, il faut toutefois faire preuve d'une grande prudence. Ainsi, François Morrisson, gérant d'obligations européennes chez Invesco à Londres et en charge de la sicav luxembourgeoise Invesco GT European Bond, a réduit depuis le début de l'année la part des titres comportant un risque de crédit. *« On observe une augmentation de la prime de risque et de la prime de défaut »*, indique-t-il. Aux emprunts de sociétés, il préfère les titres des émetteurs souverains de qualité intermédiaire, comme les émissions du Mexique et de la Pologne en euros, qui représentent chacun 3 % de son portefeuille. *« L'emprunt du Mexique à dix ans rapporte plus de 8 % de rendement, soit 2,6 % de plus que les emprunts d'Etat français. Les titres de la Pologne rapportent 6 % mais ils sont de meilleure qualité »*, explique le gérant.

Même si les rendements ne sont pas exceptionnels, les produits proposés offrent une certaine sécurité

Pour plus de sécurité, le portefeuille de M. Morrisson contient une majeure partie d'emprunts d'Etat ou d'émetteurs supranationaux. Environ 82 % du fonds est constitué de titres obligataires notés par un double A (la meilleure signature possible étant signalée par un triple A par les agences).

D'une manière générale, l'évolution du marché obligataire laisse sceptique les gestionnaires de sicav. M. Morrisson considère que les marchés sont correctement valorisés. *« Les taux longs devraient remonter un petit peu »*, estime-t-il. Les analystes d'Aurel-Leven sont également de cet avis. *« Après avoir été favorisés par l'effet de la vente des licences de troisième génération de téléphonie mobile, puis par un mouvement de fuite vers la qualité des actions vers l'obligataire lié aux incertitudes sur les marchés boursiers, les taux longs devraient légèrement se tendre. Les indices des prix à la consommation, toujours fortement affectés par le choc énergétique, impliqueront quelques tensions sur les emprunts d'Etat à long terme »*, expliquent-ils dans leurs prévisions à trois mois.

Au sein de son fonds, il n'a pas, par conséquent, renforcé ses investissements, conservant une position neutre sur l'ensemble de ses placements. Ces dernières décisions ont consisté à *« réduire des emprunts du Danemark avant le référendum d'adhésion à l'euro, qui s'est déroulé le 28 septembre, en faveur d'obligations du Portugal, et à acheter des obligations à taux variable d'un établissement financier qui offre un rendement de 5,5 % sans trop de risque »*.

Cécile Prudhomme

APT

ÉTATS-UNIS ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 40,71 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
WALL STREET CAPITAL	JULIUS MEINL IN	AU	98,43	1	★★★★★	★★★	108,65	1
UBS(LUX)EQUITY FD.CANA	UBS	CH	81,11	2	★★★★★	★★★	70,97	7
BALZAC CANADA INDEX	STATE STR. BQ.	FR	80,66	3	★★★★★	★★★	72,35	6
FLEM.FSHIP US DISCOVER	FLEMING	LU	76,99	4	★★★★★	★★★	66,19	10
THREADNEEDLE INV.FD.AM	THREADNEEDLE	UK	75,76	5	★★★★★	★★	90,37	3
AIM CAPITAL CONSTELLAT	AIM CAPITAL	IR	72,03	6	★★★★	★	90,63	2
CREDIT SUISSE-TRANSATL	CREDIT SUISSE	UK	70,31	7	★★★★	★★★★★	69,66	8
SOGEAMERICA C	SOCIETE GENERAL	FR	70,02	8	★★★★	★★★★★	69,1	9
INVESCO GT AMER.ENTER.	INVESCO	BL	68,2	9	★★★★	★	85,98	4
FRAMLINGTON-AMERICAN G	FRAMLINGTON	UK	68,1	10	★★★★	★★	79,83	5
DEKA TEAM-IMMOFLEX USA	DEKA	GR	67,22	11	★★★★	!	44,41	59
BWK-AKTIEN-STRATEGIE A	BADEN-WURTTEMBE	GR	62,74	12	★★★★	★★★★	58,3	14
MMA AMERIQUE	MUT DU MANS	FR	59,52	13	★★★	★★★★★	58,12	15
STANDARD & POORS - S&P	S&P	US	59,4	14	★★★	★★★	51,71	33
SCOTTISH EQ AMER FUND	SCOTTISH EQUITA	UK	57,7	15	★★★	★★★★	61,22	11
LE PORTEFEUILLE AMERIQ	CIC	FR	56,81	16	★★★	●	40,47	83
L&G UT.NTH.AMER.TST.	LEGAL & GENERAL	UK	56,65	17	★★★	★★★★★	57,09	17
FT AMERIKA DYNAMIK	FRANKEN TRUST	GR	56,21	18	★★★	★★★★★	56,84	19
INVESCO ACTUSA	INVESCO	FR	54,98	19	★★★	★★★★	52,1	30
BRITANNIC AMER.GW.FD.A	BRITANNIA FUND	UK	54,59	20	★★★	★★★★	56,89	18
MART.CURRIE NTH.AMERIC	MARTIN CURRIE	UK	53,79	21	★★★	★★★★★	54,24	25
BQ.INTL.BANESFONDO DSY	BANESTO FONDOS	SP	53,63	22	★★★	★	41,46	76
PRTF.FD.MAN.AMERICAN F	PILGRIM UNIT TR	UK	53,59	23	★★★	★★★★★	52,46	29
GF 4 (GROSSANLEGERFOND	CAPITAL INVEST	AU	53,55	24	★★★	★★★	47,46	45
FFF AMERICA FLEDG ($)	FLEMING	LX	53,51	25	★★★	★★★★★	54,51	22
UBS (LUX) EQ.INVT.HEAL	UBS	CH	53,34	26	★★★	★	41,31	78
BNP EQUITY NA.CAP	BNP	FR	52,59	27	★★★	★★★★	47,88	41
INDOSUEZ AMERIQUE	CREDIT AGRICOLE	FR	51,92	28	★★★	★★★	58,43	13
SCOT.MUT.NTH.AMER.UT.	SCOTTISH MUTUAL	UK	51,64	29	★★★	★★	61,03	12
KBC EQUITY AMERICA DS.	KBC	BL	50,95	30	★★★	★	38,92	98
GESTION USA	CREDIT AGRICOLE	FR	47,96	40	★★	★★	57,32	16
QUANTAMERICA(USD)	PARIBAS	FR	47,46	42	★★	★★★★★	46,1	52
CNP ASSUR AMERIQUE	CNP ASSUR	FR	45,73	53	★★	★★★	41,23	79
INDOCAM AMERIQUE	CREDIT AGRICOLE	FR	44,68	58	★★	★★★	49,88	37
BNP ACTIONS AMERIQUE D	BNP	FR	44,4	60	★★	★★★★★	44,54	58
VICTOIRE AMERIQUE	COMMERCIAL UNIO	FR	43,02	63	★★	★★★★	44,38	60
PARTNER MIDCAP US	KBL	FR	41,36	74	★★	★★★★★	41,92	72
AMPLITUDE AMERIQC	LA POSTE	FR	39,91	86	★★	★★★	43,71	62
BARCLAYS AMERIQUE	BARCLAYS	FR	39,58	91	★★	★★★★★	39,44	95
ECOFI AMERICAN STOCKS	ECOFI FINANCE	FR	39,06	94	★★	★★★	42,86	65
EPARAMERIC	LA POSTE	FR	38,9	96	★★	★★★★	41,39	77
UNION AMERIQUE	CIC	FR	38,7	98	★★	★★	46,36	50
SICAV AMER 2000	CIE FIN ROTHSCH	FR	37,87	104	★★	★★★★	39,46	94
AMERI-GAN	FINAMA ASSET MG	FR	37,35	108	★★	★★★★	39,87	91
DEXIA AMERIQUE	DEXIA ASSET MAN	FR	36,81	113	★★	★★	30,45	148
FONDS VALEURS AMERICAI	PARIBAS	FR	36,78	114	★★	★	45,71	54
FRUCTVALEURS AM	BQ POPULAIRE	FR	36,15	117	★★	★★★★	37,27	112
INVESTILION GESTION AM	CREDIT LYONNAIS	FR	35,94	118	★★	★★★★	34,26	131
PARVEST USA C	PARIBAS	FR	35,77	122	★★	★	44,82	57
AXA INDICE USA	AXA INVESTMENT	FR	34,68	129	★	★★★★★	35,29	124
INVESTILION AMERIQUE 1	CREDIT LYONNAIS	FR	32,61	140	★	★★★★★	33,18	136
MP AMERIQUE	BQ SANPAOLO	FR	32,32	143	★	★	24,21	173
AWF NORTH AMERICAN EQU	AXA INVESTMENT	FR	31,72	147	★	●	40,36	85
AGF U.S.A	AGF	FR	31,54	148	★	★★★	34,44	128
NOUVEAU MONDE FCP	BQ NSM	FR	30,18	155	★	★★★★	28,75	156
CPR ACTIONS AMERIQUE	CPR GESTION	FR	28,7	163	★	★★★★★	29,35	155
ETOILE INDEX USA	CREDIT DU NORD	FR	26,52	170	★	★★★★★	25,74	168
GENERALI AMERIQUE	GENERALI	FR	24,61	174	★	★★★★	25,9	167
OBJECTIF USA	LAZARD FRERES G	FR	24,34	175	★	★★★★★	24,83	170

JAPON ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 16,3 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
DEUTSCHE FD.JAPAN GW.	MORGAN GRENFELL	UK	49,04	1	★★★★★	★★★★	46,48	2
FIDELITY P.A. JAPAN FU	FIDELITY	LU	48,37	2	★★★★★	★★★	53,9	1
JAPACIC	CIC	FR	46,77	3	★★★★★	●	34,54	8
SCOT.EQT.JAPAN CL.A AC	SCOTTISH EQUITA	UK	39,63	4	★★★★★	★★★★	41,03	3
FID.INV.FID.JAP.	FIDELITY	UK	37,19	5	★★★★	★★★★	39,45	4
STD.LF.JAPAN TST.AC.	STANDARD LIFE	UK	36,43	6	★★★★	★★	31,02	11
CIC A.M. ORIENT	CIC	FR	36,01	7	★★★★	★★★	31,36	9
FRANCE JAPAQUANT	PARIBAS	FR	34,15	8	★★★★	●	24,43	24
CCS.JAP.GW.AC.FD.	CAPEL-CURE MYER	UK	33,35	9	★★★★	★★★★	35,01	6
BRITANNIC JAP.FD.	BRITANNIA FUND	UK	33,08	10	★★★★	★★★★	30,68	12
PUILAETCO QUAL JAPAN E	PUILAETCO	LU	31,43	11	★★★★	★★★	34,98	7
FLEMING JAPANESE FUND	FLEMING	LU	30,67	12	★★★★	★★	35,57	5
ROYAL BANK OF CAN.OFFS	ROYAL BK OF CAN	UK	30,65	13	★★★★	★★	26	19
P.I.F. JAPANESE EQUITI	PICTET & CIE	CH	30,31	14	★★★★	★★★	26,52	18
HILL SAMUEL JAPANESE T	HILL SAMUEL	UK	30,07	15	★★★★	★★★★	31,17	10
L&G UT.JAPE.TST.	LEGAL & GENERAL	UK	29,72	16	★★★★	★★★★	28,41	14
VICTOIRE JAPON	COMMERCIAL UNIO	FR	29,57	17	★★★★	★★★	26,7	16
SUN LIFE OF CANADA JAP	SUN LIFE OF CAN	UK	28,89	18	★★★★	★★★★	30,26	13
ST-HONORE PACIFI	CIE FIN ROTHSCH	FR	28,3	19	★★★	★★★★	26,62	17
CORDIUS INVT.JAPAN DS.	ARTESIA-BACOB-C	BL	28,18	20	★★★	★★★★	25,88	21
FIDELITY FDS PACIFIC	FIDELITY	LU	26,3	21	★★★	★★★★★	25,88	22
CS EQ.FD.JAP.MEGATREND	CREDIT SUISSE	CH	26,13	22	★★★	★★★★	25,09	23
CAN.LF.MAN.JAPANESE GW	CANADA LIFE UT	UK	26	23	★★★	★★	22	38
BFG LUXINVEST JAPAN	BFG LUXINVEST	GR	25,81	24	★★★	★★★★	23,92	26
PLEIADE ASIA / PACIFIC	SCS ALLIANCE	CH	25,64	25	★★★	★★	20,93	45
AETNA MSTR.FD.JAPE.NAT	AETNA	LX	25,52	26	★★★	●	18,9	60
YAMA INDEX	ASIAGEST ATLAS	FR	25,46	27	★★★	★★★★★	25,96	20
BARCLAYS TOKYO	BARCLAYS	FR	24,91	28	★★★	★★★★	23,67	27
SWISS LIFE JAPAN H	SWISS LIFE	GR	24,18	29	★★★	★★★★★	24,16	25
RB JAPAN EQUITIES	ROYAL BELGE	BL	23,74	30	★★★	★★★	21,13	43
INVESTILION GEST JAPON	CREDIT LYONNAIS	FR	21,26	44	★★★	★★★★	22,58	36
AXA JAPON ACTIONS	AXA INVESTMENT	FR	19,52	54	★★★	★★★★★	19,12	55
BNP ACTIONS JAPON	BNP	FR	18,77	58	★★★	★★★	16,62	79
INDOCAM JAPON	CREDIT AGRICOLE	FR	17,74	65	★★	★★★★	17,22	71
INVESTILION PACIFIQUE	CREDIT LYONNAIS	FR	17,45	69	★★	★★★★★	17,08	73
NIPPON-GAN	FINAMA ASSET MG	FR	16,35	76	★★	★★	19,04	57
JAPONINDICE GEST	CDC GESTION	FR	15,4	79	★★	★★★	16,97	74
PARTNER JAPON	KBL	FR	15,08	83	★★	★	18,58	63
AURORE	BFT	FR	14,38	90	★★	★★★★	15,42	85
YAMA JAPON	ASIAGEST ATLAS	FR	13,03	101	★★	★★★★	13,87	97
PARVEST JAPAN C	PARIBAS	FR	12,81	105	★★	★★★★★	12,92	105
FRUCTI 7 VALPACI	BQ POPULAIRE	FR	12,76	106	★★	★★★★★	12,56	109
ABF JAPON	ABF CAPITAL MGT	FR	12,5	108	★★	★★★	14	95
ODDO JAPON	ODDO & CIE	FR	11,11	114	★★	★★★	9,93	117
STATE STR JAPON C	STATE STR. BQ.	FR	10,85	115	★★	★★★	11,76	112
ODDO JAPON	ODDO & CIE	FR	10,25	120	★★	★★★★	9,93	118
ETOILE INDEX JAPON	CREDIT DU NORD	FR	10,25	121	★★	★★★	11,5	113
AGF JAPON	AGF	FR	8,31	128	★★	★★★★	7,73	132
SG JAPON OPPORT	SOCIETE GENERAL	FR	7,98	129	★★	★★★★	7,75	131
DEXIA JAPON	DEXIA ASSET MAN	FR	6,92	135	★	★★★★★	6,76	134
JAPINDEX (YEN)	PARIBAS	FR	4,9	139	★	●	3,57	139
DRESDNER RCM INDICE JA	DRESDNER KLEINW	FR	– 12,58	154	●	●	– 9,3	154

TECHNOLOGIE ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 99,4 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
CIL CLARIDEN BIOTECH E	CLARIDEN INVEST	IR	280,49	1	★★★★	★★★★★	273,41	1
FINSBURY TECHNOLOGY	FINSBURY	UT	273,14	2	★★★★	★★★★	251,73	2
LOMBARD ODIER IMMUNOLO	LOMBARD ODIER	CH	237,87	3	★★★	★	159,91	6
ORBITEX HEALTH AND BIO	ORBITEX	US	206,52	4	★★	★★★	169,79	4
HENDERSON TECHNOLOGY	HENDERSON	UT	153,22	5	★	★★★★★	153,65	9
DIT BIOTECHNOLOGIE	DIT	GR	152,92	6	★	★★	119,11	12
DAC FONDS UI	UNIVERSAL-INVES	GR	138,15	7	★	★★★	157,92	7
HEND.INVRS.GLB.TECH.FD	HENDERSON	UK	135,03	8	★	★★★	156,75	8
FLEM.FLAGSHIP US EMRG.	FLEMING	LX	126,24	9	★	●	174,73	3
SCOT.EQT.TECH.AC.A RET	SCOTTISH EQUITA	UK	116,74	10	★	★★★★	124,93	11
CARMIGNAC TECHNI	CARMIGNAC GESTI	FR	115,94	11	★	★★	89,2	19
FFF US EMRG.TECHS.FD.	FLEMING	LX	115,32	12	★	●	160,07	5
ABN AMRO FD.GLB.INFO.	ABN AMRO	LU	109,16	13	★	★★★★★	107,9	15
ABERDEEN PROLIFIC TECH	ABERDEEN	UK	106,3	14	★	★★	128,81	10
FID.INV.AMER.SPSIT.	FIDELITY	UK	101,83	15	★	★★★★	113,55	13
SCGN.RET.TECHNOLOGY FD	SOCIETE GENERAL	UK	101,09	16	★	★★★★	110,09	14
KAPITALFD LK-NEW GROWT	KUNDEN BQ INTER	GR	98,12	17	●	★★★★★	98,98	17
TECHNO-GAN	FINAMA ASSET MG	FR	91,58	18	●	★★★	75,42	26
SHARE TECHNET	BEARBULL	BL	90,14	19	●	★★★★★	88,7	20
ST HONORE TECHNO	ROTHSCHILD & CI	FR	90,12	20	●	★★★	71,59	28
DIT TCHG.FONDS	DIT	GR	85,99	21	●	★★★★★	84,58	21
CIL CLARIDEN TECHNOLOG	CLARIDEN INVEST	IR	84,32	22	●	★★★	95,58	18
ADITEC	ADIG	GR	84,17	23	●	★★★★	77,86	25
UNITED STATES - H&Q TE	UNITED STATES -	US	81,36	24	●	★★	100,45	16
UBS (LUX) EQ.FD.TECH.	UBS	CH	78,68	25	●	★★★★	84,16	23
DWS TECHNOLOGLEFONDS	DWS	GR	77,4	26	●	★★★★	70,19	30
EUROM. HIGH TECH EQ. F	EUROMOBILIARE F	IT	75,7	27	●	★★★★★	74,02	27
HYPO TELE-GLOBAL	HYPO-INVEST	LU	68,56	28	●	★★★	59,59	34
UNITED STATES - NASDAQ	NASDAQ	US	66,35	29	●	★★★★	70,92	29
DELBRUECK SPEZIAL UNIO	UNION-INVESTMEN	GR	66,14	30	●	★★★	55,04	35
PARTNER AUTORINFO	KBL	FR	57,72	36	●	★★★★	53,9	37

MATIÈRES PREMIÈRES ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : – 2,38 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
HYPO-INV.GEO-TECH.UTS.	HYPO-INVEST	GR	37,73	1	★★★★	★★★	29,5	1
LIP.GOLD FUND	LLOYDS	UK	37,49	2	★★★	●	20,67	2
SAVE & PROSPER COMMODI	SAVE & PROSPER	UK	22,37	3	★★★	★★★★	20,48	3
GEODE RISORSE NATURALI	GEODE	IT	20,66	4	★★	★★★	16,05	5
MERCURY SEL.MST WLD.MN	MERCURY	CH	18,95	5	★★	★★★★★	18,77	4
ENERGIA	BQ WORMS	FR	13,57	6	★★	★★★★	12,88	6
OPPENHEIM TOPIC ROHSTO	OPPENHEIM KAPIT	GR	11,36	7	★★	★★★★	10,76	8
S&P GOLD & EXP.FD. DEA	SAVE & PROSPER	UK	9,4	8	★★	★★★★	8,33	9
PIONEER GR.-GOLD A DEA	PIONEER	UK	9,01	9	★★	★★	11,09	7
AXA OR ET MATIERES PRE	AXA INVESTMENT	FR	6,83	10	★★	★★★★★	6,63	10
ORACTION C	CREDIT AGRICOLE	FR	5,47	11	★	★★★★★	5,33	11
PEH-UNIVERSAL MIRO	UNIVERSAL-INVES	GR	0,67	12	★	★★★★	0,72	12
M&G SECS.GOLD FUND AC.	M & G SECURITIE	UK	0,09	13	★	★★★	0,12	13
AURECIC C	CIC	FR	– 0,68	14	★	★★★★★	– 0,66	14
DWS-ROHSTOFFONDS	DWS	GR	– 1,16	15	★	★★★★★	– 1,12	15
FEDERAL OR	FEDERAL FINANCE	FR	– 1,49	16	★	★★★★	– 1,37	16
BBL L INVT.BSMTLS.C	BBL	BL	– 3,01	17	★	★★★★★	– 3,04	17
MET.RES.UNIT TST.	CREDIT A LINDUS	BL	– 4,31	18	★	★★★	– 3,71	18
INVESTILION GEST.OR	CREDIT LYONNAIS	FR	– 4,81	19	★	★★★★★	– 4,67	19
BSD OR	BQ SCALB DUPONT	FR	– 5,93	20	★	★★★★	– 5,41	20
NATURAGEF	SOCIETE GENERAL	FR	– 7,23	21	★	★★★★	– 6,81	21
MRCY.GD.&GEN.INC.	MERCURY	UK	– 8,41	22	★	★★★	– 9,71	23
DIT ROHSTOFFONDS	DIT	GR	– 9,31	23	★	★★★★	– 8,17	22
MST GOLD & MIN.A	MERCURY	CH	– 10,11	24	★	★★★	– 11,8	25
PREMIOR	CREDIT DU NORD	FR	– 10,35	25	★	★★★★	– 9,83	24
MRCY.SLT.TST.GOLD & MN	MERCURY	UK	– 12,09	26	●	★★★★	– 12,94	27
ORGEF	SOCIETE GENERAL	FR	– 16,82	27	●	★★★★	– 15,8	28
SWISSCA GOLD	SWISSCA	LU	– 17,4	28	●	●	– 24,61	30
UBS (CH) EQ.FD. GOLD	UBS	CH	– 17,66	29	●	★	– 23,77	29
ORVALOR C	SOCIETE GENERAL	FR	– 17,73	30	●	★★	– 12,06	26
CM ACTIONS OR	CREDIT MUTUEL	FR	– 24,24	32	●	★★★★	– 25,6	31

EURO PEA ACTIONS

Performance moyenne brute sur un an : 33,5 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
VIRTUOSE DYNAMIQUE	CCR	FR	49,29	1	★★★	★★★	40,19	2
ECURINVESTD/PEA	CAISSES EPARGNE	FR	44,76	2	★★	★★	35,48	7
EMEUROPOSTE D PEA	LA POSTE	FR	42,35	3	★★	★★★★	46,47	1
CM EURO PEA C	CREDIT MUTUEL	FR	38,32	4	★	★★★★	40,07	3
FRUCTI EURO PEA	BQ POPULAIRE	FR	36,94	5	★	★★★★	38,85	5
BNP ACTPEA EURO	BNP	FR	36,15	6	★	★★★★	39,46	4
CMN FRANCE EUROPE	CMN	FR	34,23	7	★	★★★★★	34,2	11
AGF PEA PONDERE	AGF	FR	33,67	8	★	★	22,21	19
GESTFRANCE EUROPE	LYONNAISE DE BA	FR	32,05	9	●	★★★★	33,44	12
ELANCIEL FRD PEA	LA POSTE	FR	32,04	10	●	★★	38,45	6
AGF PEA EUROPE	AGF	FR	31,31	11	●	★★★★	34,36	10
FEDERFRANCE EURO	FEDERAL FINANCE	FR	30,77	12	●	★★★★	28,41	15
CAPITAL FRANCE EUR	BQ PRIVEE SAINT	FR	30,76	13	●	★★★	27,17	16
ATOUT FRANCE EURD	CREDIT AGRICOLE	FR	30,08	14	●	★★★	34,5	9
MIDLAND OPTION +	MIDLAND	FR	29,94	15	●	★★★★★	29,02	14
HERVET EURO	BQ HERVET	FR	27,74	16	●	★★	34,93	8
ELANCIEL EUROD PEA	LA POSTE	FR	27,55	17	●	★★★	31,8	13
ETOILE FRAEUROPE	CREDIT DU NORD	FR	27,11	18	●	★★★	23,82	17
SOGEPEA EUROPE	SOCIETE GENERAL	FR	26,5	19	●	★★★★	23,69	18

EUROPE OBLIGATIONS MOYEN TERME

Performance moyenne brute sur un an : 1,3 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
OUDART OBLIGD	OUDART	FR	14,04	1	★★★★★	★★★	11,62	1
INDOBONDS C	CREDIT AGRICOLE	FR	8,3	2	★★★★★	★★★★★	8,56	2
CIC A.M. OBLIGATIONS	CIC	FR	7,23	3	★★★★★	!	3,95	23
FORFAILYS 5 - FEV 98	LA POSTE	FR	6,56	4	★★★★★	★★	8,13	3
UNI-MT	BQ SANPAOLO	FR	6,35	5	★★★★★	★★★★★	6,15	4
DB OBLIG FRANCE	DEUTSCHE BANK	GR	6,08	6	★★★★★	★★★	4,95	14
INDOCAM GLOBAL VAR 2	CREDIT AGRICOLE	FR	5,91	7	★★★★★	★★★	5,16	10
AVEC COUPON	BQ EUROFIN	FR	5,85	8	★★★★★	★★	4,49	17
SUD HORIZON	LYONNAISE DE BQ	FR	5,66	9	★★★★★	★★★★	5,18	9
THESORA C	LA POSTE	FR	5,48	10	★★★★★	★★	4,33	18
PLACCAPITALISAT	BQ NSM	FR	5,4	11	★★★★★	★★★★	5,11	11
ARCA OBBLIGAZIONE EURO	ARCA	IT	5,4	12	★★★★★	★★★★★	5,43	8
GAN PRUDENCE	FINAMA ASSET MG	FR	5,36	13	★★★★★	★★	4,02	21
PARIBAS OBLIPLUSC	PARIBAS	FR	5,23	14	★★★★	★★★	6,03	5
GROUPAMA OBLIGAT	FINAMA ASSET MG	FR	4,94	15	★★★★	★	3,39	40
BAER MB.DM BOND FUND B	JULIUS BAR	LX	4,77	16	★★★★	★★★	5,44	7
AGF ECU	AGF	FR	4,64	17	★★★★	★★	5,65	6
VR-VERMOEGENS FONDS	UNION-INVESTMEN	GR	4,46	18	★★★★	★★★★	4,67	15
SANPAOLO OBLIGATIONS	BQ SANPAOLO	FR	4,46	19	★★★★	★★★	3,9	24
BCY.DIVR.PRTF.IPB EUR	BARCLAYS	UK	4,39	20	★★★★	★★★★	4,62	16
IENA OBLIG INTERNATION	BFT	FR	4,37	21	★★★★	★★★	3,83	26
IENA OBLIGATIONS INTER	BFT	FR	4,18	22	★★★★	★★★★	3,83	27
UNION CAPITALISAT	CIC	FR	4,04	23	★★★★	★	2,89	53
ASSURECURCROISS	CDC	FR	4	24	★★★★	★★	5,09	12
MMA PREMCATEG C	MUT DU MANS	FR	4	25	★★★★	★★★★	3,73	31
ECOFI-MTE SI	ECOFI FINANCE	FR	3,94	26	★★★★	★★★★★	4,02	22
MMA EURO PREMD	MMA	FR	3,88	27	★★★★	★★★★	3,7	34
BTP RENDEMENT	BQ DU BTP	FR	3,81	28	★★★★	★★★★	3,4	39
PRIMERUS OBLIGATIONS E	CCF	FR	3,8	29	★★★★	★	4,99	13
EURONORDRENTA	NORDINVEST	GR	3,72	30	★★★★	★★★★	3,48	37
DIAPAZE MAI 2001	SOCIETE GENERAL	FR	3,69	31	★★★★	!	1,95	120

EUROPE OBLIGATIONS LONG TERME

Performance moyenne brute sur un an : 2,24 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
ADIREPA	ADIG	GR	8,59	1	★★★★★	★★★	7,6	3
MMA OBLIG EUROPE	MUT DU MANS	FR	7,84	2	★★★★★	★★★★★	7,98	2
FORTIS L FD.BD.EU.PLUS	INTERSELEX	PB	7,34	3	★★★★★	★★★	8,45	1
CDC CONVERGENCE C	CDC	FR	7,27	4	★★★★★	★★	6,04	5
EURO-STABIL BOND	INVESCO	US	7,19	5	★★★★★	★★★	6,37	4
TRINKAUS LUXRENT EUROP	TRINKAUS	LU	6,2	6	★★★★★	★★	4,97	12
MASTER OBLIGATIONS	CREDIT AGRICOLE	FR	5,9	7	★★★★★	★★★★★	5,93	7
STRATEGIERENDEMENT	LEGAL & GENERAL	FR	5,58	8	★★★★★	★★★★	6,04	6
AXA OBLIGATIONS EUROPE	AXA INVESTMENT	FR	5,47	9	★★★★★	★★★★	5,13	11
DIT MAGDEBURG WERTFUND	DIT	GR	5,26	10	★★★★★	★★★★	5,52	10
AZUR OBLIGATIONS C	AZUR	FR	5,24	11	★★★★★	★★★★	4,87	14
DIT EUROZINS	DIT	GR	5,24	12	★★★★★	★★★★	5,57	8
EXATIS OBLIGATIONS EUR	LA POSTE	FR	5,08	13	★★★★★	★★★★	5,56	9
GT EUROPAEISCHER RENTE	LGT	GR	4,97	14	★★★★★	★★	3,99	29
DEKALUX-BOND	DEKA	LU	4,94	15	★★★★★	★★★★★	4,93	13
ABN AMRO EURO BOND FUN	ABN AMRO	LU	4,7	16	★★★★★	★★★★★	4,77	17
RW 1 FUND	RAIFFEISEN KAPI	AU	4,41	17	★★★★★	★★★	3,82	37
DEXIA BDS GLOBAL EUR	DEXIA ASSET MAN	LX	4,4	18	★★★★★	★★★★★	4,36	23
JP MORGAN - GBI NETHER	JP MORGAN	UK	4,29	19	★★★★★	★★★★★	4,18	25
ODDO CAPITAL MONDE	ODDO & CIE	FR	4,21	20	★★★★★	★★★★	4,6	19
RB BELGIAN BOND	ROYAL BELGE	BL	4,15	21	★★★★★	★★★★★	4,09	26
JP MORGAN - GBI GERMAN	JP MORGAN	UK	4,13	22	★★★★★	★★★★	3,75	41
MST EURO GL.BD.A	MORGAN STANLEY	UK	4,06	23	★★★★★	★★★	3,43	47
WUSTENROT EUROPARENT	WUSTENROT	LX	4,05	24	★★★★★	★★★★	3,91	32
OFIMA EUROPE	OFIVALMO	FR	4,04	25	★★★★★	★★★★	4,42	21
DWS EURORENTA	DWS	GR	4	26	★★★★★	★★★★	3,82	38
OFIMA EURO MOYEN T	OFIVALMO	FR	4	27	★★★★★	★★★	3,57	44
BHF EUROPAZINS LUX CAP	BHF INVESTMENT	LU	3,99	28	★★★★★	★★★★	3,83	36
MONTPARNASSE VALUE	CREDIT AGRICOLE	FR	3,98	29	★★★★★	★★	3,16	60
PARVEST SICAV - EUROPE	PARIBAS	BL	3,91	30	★★★★★	★★★	4,47	20

►►► APT ►►►

FRANCE REVENU PÉRIODIQUE

Performance moyenne brute sur un an : 2,93 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
TRESOR PREF. EQUILIBRE	CDC	FR	14,73	1	★★★★★	★	23,86	2
PATRIMOINE PARTEN	PARIBAS	FR	11,32	2	★★★★	!	27,4	1
SOPRANE TRIMESTRIEL	BACOT ALLAIN	FR	10,2	3	★★★	★★★★★	9,68	3
ODDO GESTION DEFENSIVE	ODDO & CIE	FR	7,94	4	★★★	★★★★	6,68	4
BMM OBLIPLUS	BQ MARTIN MAURE	FR	4,48	5	★★	★★★★★	4,42	5
SANPAOLO REVENU TRIMES	BQ SANPAOLO	FR	4,33	6	★★	★★★	2,85	8
OBLIMAAF 2003	MAAF ASSURANCES	FR	3,63	7	★	★★★★★	3,58	6
REVENUS TRIMESTRD	LA POSTE	FR	3,11	8	★	★★★	2,34	12
TRILION	CREDIT LYONNAIS	FR	2,98	9	★	★★★★	2,48	10
CM OBLIG QUATRE	CREDIT MUTUEL	FR	2,67	10	★	★★★★	2,18	14
GPK VARIFONDS (C)	GPK FINANCE	FR	2,51	11	★	★★★★★	2,46	11
FEDERAL CAPITALISATION	FEDERAL FINANCE	FR	2,38	12	★	★★★★	2,85	7
ATHENA SECURITE	ATHENA BQ	FR	2,35	13	★	★★★★	2	17
AXA REVENUS TRIMESTRIE	AXA INVESTMENT	FR	2,08	14	★	★★★★	2,49	9
PARNASSE EPARGNE SECUR	BMF GESTION	FR	2,06	15	★	★★★★★	2,03	15
CAPITOLE TRIMESTRIEL	CREDIT DU NORD	FR	2,04	16	★	★★★★★	2,01	16
LION TRIMESTRIEL N3	CREDIT LYONNAIS	FR	1,97	17	★	★★★★★	1,85	19
BARCLAYS OTRID	BARCLAYS	FR	1,95	18	★	★★★	1,45	23
LION TRIMESTRIEL N5	CREDIT LYONNAIS	FR	1,92	19	★	★★★★★	1,87	18
PARIBAS REVENUS	PARIBAS	FR	1,9	20	★	★★★★	2,32	13
ETOILE TRIMESTRIEL	CREDIT DU NORD	FR	1,78	21	★	★★★	1,26	26
LION TRIMESTRIEL N4	CREDIT LYONNAIS	FR	1,78	22	★	★★★★★	1,81	20
CADENCE 2 D	SOCIETE GENERAL	FR	1,66	23	★	★★★★	1,41	25
BARCLRDMTRIMD	BARCLAYS	FR	1,62	24	★	★★★	1,21	27
LEOPARD IV (D)	CREDIT IND DE N	FR	1,58	25	★	★★★★★	1,63	21
HERVET OBLIREVENUS	BQ HERVET	FR	1,46	26	★	★★★	1,13	28
RENTACIC	CIC	FR	1,44	27	★	★★★★★	1,43	24
TARNEAUD TRIMESTRIEL	CREDIT DU NORD	FR	1,38	28	★	★★★★★	1,48	22
OUEST OBLIPLUS (C)	CIO	FR	1,22	29	★	★★★★	1,08	29
CADENCE 1 D	SOCIETE GENERAL	FR	1,17	30	★	★★★★	0,96	30
REVENU VERT D	CREDIT AGRICOLE	FR	0,73	31	★	★★★★★	0,73	31
TRESOR TRIMESTD	CDC	FR	0,41	32	★	★★★★★	0,41	32
CADENCE 3 D	SOCIETE GENERAL	FR	0,34	33	★	★★★★	0,28	33
BSD MENSUEL	BQ SCALB DUPONT	FR	0,26	34	●	★★★★	0,22	35
PYRAMIDES REVENU	BQ VERNES	FR	0,21	35	●	★★★★	0,23	34
ECUR TRIMESTR D	CAISSES EPARGNE	FR	– 0,16	36	●	★★★★	– 0,17	36
PLACTRIMESTRIELS	BQ NSM	FR	– 1,65	37	●	★★★★★	– 1,59	37
UFF RENDEMENT TRIMESTR	UNION FIN. DE F	FR	– 1,78	38	●	★★	– 2,48	38
ODDO OBLIGATION REVENU	ODDO & CIE	FR	– 3,05	39	●	★★★★★	– 3,18	39

FRANCE OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Performance moyenne brute sur un an : 21,1 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
SOPRANE CONVERTIBLES	BACOT ALLAIN	FR	61,7	1	★★★★	★★	42,9	2
CENTRALE ACTAVE	CCR	FR	47,76	2	★★★	★★★★	50,9	1
ST-HONORE CONV	CIE FIN ROTHSCH	FR	32,97	3	★★	★★	24,06	5
CDC CONVERTIBLES	CDC	FR	28,79	4	★	★★	20,96	7
CONVERTICIC	CIC	FR	25,47	5	★	★★★★	26,86	4
LION ALTERNATIVE 2002	CREDIT LYONNAIS	FR	24,37	6	★	★★★	20,61	8
GROUPAMA OUEST CONVERT	FINAMA ASSET MG	FR	24,1	7	★	★	32,55	3
HORIZON CONVERTIBLES E	ROTHSCHILD & CI	FR	22,32	8	★	★★★	18,51	16
PREPARVAL	BRED BQ POP	FR	22,07	9	★	★★★★	19,15	15
CRYSTAL CONVERTIBLES	CRYSTAL FINANCE	FR	21,64	10	★	★★★★	19,35	13
CYRIL CONVERTIBLES	CYRIL FINANCE G	FR	21,51	11	★	★★★★	19,35	14
PROVAL CONVERTIBLES	BQ WORMS	FR	20,93	12	★	★★★★	19,45	12
LION PERFORMANCE 6 PEA	CREDIT LYONNAIS	FR	20,05	13	★	★★★★	17,53	19
BP OBLI-CONVERTIBLES	BQ POPULAIRE	FR	19,1	14	●	★★★	22,48	6
CPR CAPITEXPANSC	CPR GESTION	FR	18,61	15	●	★★★	14,65	23
OBLIGCONVERTIBLES	CREDIT DU NORD	FR	18,59	16	●	★★★★	19,92	10
NORWICH CONVERTIBLES	NORWICH UNION L	UK	18,02	17	●	★★★★	19,61	11
NATEXIS CV EUROPE	NATEXIS BQ	FR	17,05	18	●	★★★★	18,01	18
OFIMA FRANCE CONVERTIB	OFIVALMO	FR	15,98	19	●	★★	20,49	9
CONVERTIS C	SOCIETE GENERAL	FR	15,68	20	●	★★★	18,25	17
INDOSUEZ GAMMA	CREDIT AGRICOLE	FR	15,38	21	●	★★★	13,04	24
OFIMA CONVERTC	OFIVALMO	FR	14,81	22	●	★★★★	16,7	21
DIEZE C	CREDIT AGRICOLE	FR	14,25	23	●	★★★	16,72	20
ODDO CONVERTIBLES	ODDO & CIE	FR	13,69	24	●	★★★★	14,97	22
DEXIA EUCONVC	BQ INDUSTR MOBI	FR	9,59	25	●	★★	12,39	25
ACTI CONVERTIBLE C	BBL	FR	8,61	26	●	★★★★	9,33	26

INTERNATIONAL OBLIGATIONS LONG TERME

Performance moyenne brute sur un an : 10,48 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
BN OBB. INTZ.	SOFIBAN	IT	24,8	1	★★★★★	★★★★	22,1	1
VICTOIRE OBLIGINT	COMMERCIAL UNIO	FR	23,83	2	★★★★★	★	15,74	8
VIVLONG TERME	BBL	FR	17,2	3	★★★★★	★★★★★	17,85	4
AZIMUT PROTEZIONE	AZIMUT	IT	15,81	4	★★★★	★	10,26	81
DEKA LG INTL.RENTENFON	DEKA	GR	15,51	6	★★★★	★★★★	17,48	5
ASTROBAL INTL.BDS.CAPT	PARIBAS	FR	15,33	7	★★★★	★★	11,49	56
MMA OBLIG-INT	MMA	FR	15,29	8	★★★★	★★★	12,25	47
CORDIUS INVT.INTL.BDS.	ARTESIA-BACOB-C	BL	15,23	9	★★★★	★★★★	13,66	29
BFG INV.ZINSGLOBAL	BFG	GR	15,01	10	★★★★	★★★★	13,96	24
NORD SUD DEVELOPC	CDC	FR	14,96	11	★★★★	★★★★★	14,76	15
OPPENHEIM INTERLUX B	OPPENHEIM KAPIT	LU	14,95	12	★★★★	★★★★★	14,32	20
ALLZ.RENTEN INTL	ALLIANZ	GR	15,56	5	★★★★	★★★★★	15,82	7

Les sicav monétaires mieux rémunérées

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES NOIRES, les sicav monétaires retrouvent des couleurs. Même si elles ne figurent pas dans nos classements, car la méthode APT a peu de significations pour des fonds en règle générale très proches les uns des autres. En rythme annuel, la progression de ces placements de trésorerie dépasse maintenant les 4 % alors qu'ils ne rapportaient que 2 %, il y a un an. Quelques fonds monétaires investis sur le marché américain connaissent même des progressions encore encore plus spectaculaires : plus de 21 % depuis le début de l'année.

Ces produits, libellés en dollars, profitent de la vigueur du billet vert. Pour les fonds libellés en euros – la quasi-totalité des produits disponibles sur le marché français –, ce sont les sept relèvements des taux directeurs décidés par la Banque centrale européenne (BCE) depuis novembre 1999 qui expliquent la hausse des rendements. Le durcissement de la politique monétaire de la BCE a eu au moins un effet positif : celui d'améliorer les rendements sur le marché monétaire, sur lequel les gérants des sicav monétaires investissent principalement.

PLUS SÛRES

La nouvelle santé des sicav monétaires est particulièrement la bienvenue au moment où les marchés boursiers sont chahutés. Sauf accident, ces produits permettent de bénéficier d'une rémunération, quelle que soit la configuration des marchés. Cette régularité est particulièrement appréciée par les particuliers et les trésoriers d'entreprises. Pour preuve l'encours des placements de trésorerie augmente. Il se situe à près de 210 milliards d'euros contre 182 milliards à la fin 1999.

Le rendement des sicav monétaires reste toutefois modeste. Les fonds qui sont largement investis sur des produits à taux variables ont profité le mieux de la hausse des taux courts. Mais cela n'a pas toujours suffi. Pour améliorer les rendements, quelques sociétés de gestion ont décidé de proposer des produits, baptisés *« sicav monétaires dynamiques »*, plus performants, mais aussi plus risqués.

A la grande stupéfaction de gérants qui jugent cette pratique peu orthodoxe, un certain nombre de gestionnaires ont eu la tentation d'instiller une dose d'actions, d'obligations convertibles ou même d'obligations émises dans les marchés émergents pour gonfler leurs performances. Cette stratégie est payante lorsque les Bourses montent. Au cours du premier semestre, des produits de ce type ont souvent occupé les premières places des palmarès. Mais cette politique de gestion est handicapante, lorsque les marchés boursiers chutent.

D'autres stratégies consistent à miser sur des titres dont la rémunération est liée à celle de l'Euribor 3 mois, un indice qui reflète les anticipations des investisseurs sur le niveau du rendement du marché monétaire dans trois mois. Ces produits ont bénéficié des anticipations de hausse de taux au cours de cette dernière année. Mais, là aussi, cette pratique rencontrera un jour ses limites. Elle ne continuera a être rémunératrice que si les investisseurs pensent que la BCE va poursuivre le resserrement sa politique monétaire.

Enfin, quelques sicav de trésorerie ont adopté des stratégies de gestion encore plus originales. Partner Alternative, qui joue les anomalies sur la courbe des taux, se place ainsi régulièrement en tête des classements. La politique de gestion repose sur une constatation : avant le lancement de la monnaie unique, beaucoup pensaient que les différences entre les rendements des emprunts d'Etat des pays de la zone euro seraient infimes, cela n'a pas été pas le cas depuis la création de l'euro. Grâce à une méthode de gestion très sophistiquée, Partner Alternative a su, jusqu'à présent, en profiter.

Mais la hausse du marché monétaire ou la mise en place de stratégies de gestion sophistiquées ne suffisent pas toujours à doper la performance des fonds monétaires. Celles qui sont les plus gourmandes en frais de gestion, particulièrement les sicav commercialisées dans les grands réseaux bancaires, sont condamnées à demeurer dans les profondeurs des classements. Ces produits sont handicapés par des frais de gestion qui s'élèvent à 1 % l'an. Cette pratique pouvait – à la limite – se justifier lorsque les sicav monétaires affichaient un rendement annuel supérieur à 8 % l'an. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Heureusement, de nouvelles formes de rémunération des liquidités (livret bancaire aujourd'hui, comptes rémunérés demain) tendent à se diffuser auprès du grand public. Les livrets bancaires de la Banque directe ou d'ING Directe rapportent ainsi 5 %, sans frais de gestion.

J. Mo.

►►► APT ►►►

EUROPE PROFILÉS

Performance moyenne brute sur un an : 18,23 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
GT EUR.EQ.& BD.AC	INVESCO	UK	38,97	1	★★★★★	★★★	47,61	1
CITY FINANCIAL ODEA EU	CITY FINANCIAL	UK	32,67	2	★★★★	★★★★	35,49	2
PATRIMOINE PRIVILEGE	CFF	FR	31,19	3	★★★★	★★	21,05	20
TRESOR EQUILIBRE (C)	CDC	FR	31,16	4	★★★★	★★★	23,85	14
REACTIF	VEGA FINANCE	FR	28,49	5	★★★★	★★★	35,02	3
REGARD CONVERTIBLE	SAID - GESTION	FR	28,13	6	★★★★	★★★★★	28,63	6
ORSAY CONVERTIBLES EUR	BQ D'ORSAY	FR	27,94	7	★★★★	★★★	21,51	18
ECURENERGIE	CDC	FR	27,14	8	★★★★	★★★★★	27,56	9
FIDEURAM PERFORMANCE	BANCA FIDEURAM	IT	25,99	9	★★★	★★★★	28,04	8
TRESOR DYNAMISME (C)	CDC	FR	24,4	10	★★★	★★★★	26,5	10
SHARE EURO SELECTION	BEARBULL	BL	23,58	11	★★★	★★	30,17	4
ECURDYNAMIQUE +	CDC	FR	22,96	12	★★★	★★★	28,95	5
PATRIMOINE EUROPE SECU	BQ NSM	FR	22,79	13	★★★	★★★	17,41	25
ACTIONS RENDEMENT	ECOFI FINANCE	FR	22,56	14	★★★	★★★	26,28	11
VICTOIRE EUROPE	COMMERCIAL UNIO	FR	21,65	15	★★★	★★★★	24,07	13
BB.GOTHAER GLB.INVEST	BB INVEST	GR	20,97	16	★★★	★★★★	22,77	15
OC INVEST OP	OPPENHEIM KAPIT	GR	20,65	17	★★★	★★★★	17,65	24
PREDIME	CREDIT AGRICOLE	FR	19,85	18	★★★	★★	12,5	41
FMM-FONDS	FRANKFURT TRUST	GR	19,29	19	★★	★★★★	21,23	19
ALBATROS FONDS OP	OPPENHEIM KAPIT	GR	19,28	20	★★	★★★★	21,91	17
HYPO EUROTOP GARANTIE	HYPO-INVEST	LU	19,06	21	★★	★★★★★	18,35	23
ROLOINTERNATIONAL	ROLOFOND	IT	18,57	22	★★	★★★★	16,17	26
ARMONIA	GESTIVENETO	IT	18,25	23	★★	★★★	14,53	34
DWS EUROPA KONZEPT 200	DWS	GR	18,18	24	★★	★★★★	19,57	21
SOPRANE GESTPATR	BACOT ALLAIN	FR	17,78	25	★★	★	25,32	12
GESTICREDIT FINANZ	GESTICREDIT SPA	IT	17,57	26	★★	★★★★	15,74	29
AGF EQUILIBRE	AGF	FR	17,38	27	★★	★★★★	14,99	33
COMIT ESPANSIONE	GENERCOMIT GEST	IT	17,09	28	★★	★★★★	15,03	32
AGF DYNAMISME	AGF	FR	16,98	29	★★	★★	22,1	16
SANPAOLO SOLUZIONE 4	SAN PAOLO FONDI	IT	16,65	30	★★	★★	11,79	43
SOPRANE GESTCAP	BACOT ALLAIN	FR	16,39	31	★★	!	28,3	7
VENDOME PATRIMOINE	VICTOI CHEUVREU	FR	15,99	33	★★	★★★★	13,71	39
PERVALOR	SOCIETE GENERAL	FR	15,97	35	★★	★★★★★	16,03	27
OPTALIS EQUILIBREC	CREDIT AGRICOLE	FR	15,49	37	★★	★★	11,13	47
OPTALIME	CREDIT AGRICOLE	FR	15,32	38	★★	★★★★★	15,1	31
DEXIA EUROPE CONVERTIB	DEXIA ASSET MAN	FR	14,85	39	★★	★★★	12,15	42
AXA EUROPE CONVERTIBLE	AXA INVESTMENT	FR	14,03	42	★★	★★★	11,58	44
DEXIA WORLD CONVERTIBL	DEXIA	FR	11,93	46	★	★★★	14,1	38
EXATIS EQUILIBRE	LA POSTE	FR	11,39	47	★	★★★★★	11,36	46
AAA C	BQ POPULAIRE	FR	10,88	48	★	★★★★★	11,43	45
SSTRALLOCEURO	STATE STR. BQ.	FR	8,51	49	★	★★★	6,38	51
EURELIA	CREDIT AGRICOLE	FR	6,48	51	★	★★★★	6,91	50
HOCHE DIVERSIFIE	BQ MARTIN MAURE	FR	– 3,04	54	●	★★	– 2,2	54

FRANCE PROFILÉS

Performance moyenne brute sur un an : 18,41 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
GROUPAMA PATRIM	FINAMA ASSET MG	FR	38,9	1	★★★★★	★★★★★	36,88	3
BETELGEUSE	COMMERCIAL UNIO	FR	38,28	2	★★★★★	★★★★	33,77	7
EQUILIBRE ACTIONS	CCR	FR	33,37	3	★★★★★	★★★★	37,19	2
OBJECTIF ACTIONS	LAZARD	FR	31,18	4	★★★★★	★★★★★	30,81	11
UNI-K	BQ SANPAOLO	FR	30,94	5	★★★★★	★★★★	38,35	1
VICTOIRE SIRIUS	COMMERCIAL UNIO	FR	30,87	6	★★★★★	★★★★	35,23	4
ABF PROFIL DYNAMIQUE	ABF CAPITAL MGT	FR	29,28	7	★★★★	★★★★	34,86	5
FRUCTIFONDS PROFIL 3	BQ POPULAIRE	FR	27,19	8	★★★★	★	9,19	106
DRESDNER RCM PATRIMOIN	DRESDNER RCM GE	FR	27,15	9	★★★★	★★★★★	29,68	16
AQUILON	BQ PARISIENNE D	FR	27,11	10	★★★★	★★★★★	28,27	27
FSE EPARRETRAITE	GIE AFER	FR	26,28	11	★★★★	★★★★★	25,82	34
ADAGIO 4 TEMPS	CREDIT AGRICOLE	FR	25,25	12	★★★★	★	8,6	110
PRIM'100 FEVRIER 1998	LA POSTE	FR	24,39	13	★★★	★★★★	26,97	29
INOGESTION C	ECOFI FINANCE	FR	23,85	14	★★★	★★★★	17,34	74
GRADUS 50 PEA	LA CAISSE D'EPA	FR	23,61	15	★★★	★★★★	17,39	71
EGEVAL C	BRED BQ POP	FR	22,99	16	★★★	★★★	12,3	92
GRADUS 50 PEA 2	LA CAISSE D'EPA	FR	22,47	17	★★★	★★★★	17,91	66
NF FLOREAL PRUDENT	BNP	FR	22,33	18	★★★	★★★★	16,96	76
PRIM'100 JANVIER 1998	LA POSTE	FR	22,31	19	★★★	★★★	28,84	21
VICTOIRE DEVELOPP	COMMERCIAL UNIO	FR	22,13	20	★★★	★★★	29,58	18
LION MAILLOT JAUNE 3	CREDIT LYONNAIS	FR	21,98	21	★★★	★★★★	17,22	75
SOPHORA	BFT	FR	21,9	22	★★★	★★★★	26,3	32
LION PERFORMANCE 2004	CREDIT LYONNAIS	FR	21,83	23	★★★	★★	33,13	8
VICTOIRE PATRIM	COMMERCIAL UNIO	FR	21,78	24	★★★	★★★	28,4	26
RG SELECTION SERENITE	ROBECO	FR	21,73	25	★★★	★	7,43	114
AXA PATRIMOINE EQUILIB	AXA INVESTMENT	FR	21,65	26	★★★	★★★★	18,72	59
SELECT DEFENSIF C	SOCIETE GENERAL	FR	21,53	27	★★★	★	7,34	115
PARIBAS EQUILIBRE (C)	PARIBAS	FR	21,33	28	★★★	★★	9,69	103
RG SELECTION DYNAMIQUE	ROBECO	FR	21,28	29	★★★	★★★	28,47	24
GRADUS 100 PEA	LA CAISSE D'EPA	FR	21,26	30	★★★	★★★	30,67	13
FEDERAL CROISSANC	CM BRETAGNE	FR	21,06	31	★★★	★★★★	15,49	80
ECUREUIL HARMONIE	LA CAISSE D'EPA	FR	20,91	32	★★★	★★★★	23,84	38
CM EPARGNE LT D	CREDIT MUTUEL	FR	20,87	33	★★★	★★★	12,92	87
HEVEA DYNAMIQUE	SOCIETE GENERAL	FR	20,63	34	★★★	★★★	28,45	25
ABF STRATEDIS (H)	ABF CAPITAL MGT	FR	20,57	35	★★★	★★★★	18,29	62

Les marchés émergents à la traîne

Contrairement à la tendance générale, les marchés boursiers chinois affichent de bonnes performances

SANS ÊTRE DÉSASTREUSES, les performances des sicav investies sur les marchés émergents ne sont pas particulièrement extraordinaires. Sur douze mois, elles ont rapporté en moyenne 27,6 %, moins que les fonds actions européennes ou que ceux placés sur la Bourse américaine. Pourtant, la croissance dans les pays émergents est soutenue, supérieure à celle attendue en Europe ou même aux Etats-Unis. L'institut de la finance internationale estime que la croissance moyenne des pays émergents devrait atteindre 5,7 % en 2000, en progression par rapport aux 3,3 % enregistrés en 1999. *« Si l'environnement général favorable se maintient, la croissance devrait atteindre 5 % en 2001, même avec un ralentissement du rythme rapide de croissance en Asie »*, prévoit même l'institution. De plus, la valorisation des actions des pays émergents est en général moins élevée que celle des titres cotés sur les Bourses des pays développés. Mais ces indicateurs encourageants n'ont pas été suffisants pour décider des investisseurs toujours traumatisés par la crise asiatique et les difficultés financières de la Russie.

Les sicav spécialisées sur les marchés d'Extrême-Orient affichent les plus faibles progressions : 19,67 % en moyenne. Les « dragons » et les « tigres » d'Asie n'ont pas suscité l'intérêt des investisseurs. La Bourse de Séoul a plongé de 49 % depuis le début de l'année, handicapée par les difficultés pour le gouvernement d'imposer des réformes économiques. Celle de Bangkok a perdu 43 %. A Taïpeh, le poids des fabricants de semi-conducteurs dans la cote a fait plier le marché de 39 %. Les actions taïwanaises sont désormais proches de leur plus bas depuis cinq ans. Chez BNP gestion, on souligne que plusieurs facteurs continuent de peser sur les valeurs asiatiques, dont le poids de la dette des entreprises, le manque d'efficacité dans les réformes et la faible progression des résultats.

Seule la sphère chinoise tire son épingle du jeu. Les sicav investies sur la Bourse de Hongkong progressent de 35,47 % sur un an. L'indice Hang Seng de la Bourse de Hongkong a limité sa baisse à 15 % sur neuf mois. Mais ce sont les Bourses chinoises qui affichent les meilleures performances. *« Cette année, les actions sur les marchés de Shanghaï et de Shenzhen sont les plus performantes du monde »*, notent les analystes de CDC Asset Management. Ils pensent que ce mouvement devrait se poursuivre et font une liste impressionnante de facteurs positifs pour ces marchés : l'ouverture de la Chine avec son admission à l'Organisation mondiale du commerce, les performances de l'économie, les réformes boursières, la restructuration des entreprises... *« Le marché boursier chinois n'a jamais, depuis sa création, été aussi digne de considération »*, concluent-ils.

Les marchés d'Europe de l'Est remportent, eux aussi, les suffrages des analystes. Les fonds qui se sont spécialisés sur cette zone ont gagné 37,78 % en moyenne au cours des douze derniers mois. Les gérants de Schroders jugent qu'il existe de nombreuses raisons d'investir dans cette région. Ils font remarquer que l'effet puissant de la convergence économique avec les pays du noyau dur de l'Union européenne a permis au marché grec de tripler de valeur entre janvier 1998 et septembre 1999 en dépit des crises asiatique et russe. Un tel mouvement pourrait être observé sur les Bourses des pays de l'Est candidats à l'adhésion à l'Union européenne, la Pologne, la République tchèque et la Hongrie. Les gérants de Schroders ont calculé, d'autre part, que les actions de ces marchés sont bon marché. Elles se payent 15,8 fois les bénéfices 2001 en République tchèque, 14,6 fois en Hongrie et 14,2 fois en Pologne. Ils sont aussi positifs sur la Bourse turque, qui devrait bénéficier d'une vague de privatisation. Même la Russie suscite leur intérêt. Ils se demandent si le moment de la reprise est venue après la chute observée depuis 1998. Les actions cotées à la Bourse de Moscou sont, pour l'instant, délaissées. Elles se payent 4,4 fois les bénéfices estimés en 2001.

Enfin, les sicav spécialisées sur l'Amérique latine ont bondi de 51,99 % en moyenne sur un an. Elles ont notamment bénéficié de la bonne performance des titres cotés dans les secteurs de l'énergie et de la téléphonie, comme Petroleo Bras au Bresil ou Telmex au Mexique. Pourtant, depuis le début de l'année, les marchés de la région affichent des résultats très contrastés. Les Bourses colombienne et péruvienne reculent de près de 30 % depuis le début de l'année, tandis que celle de Mexico cède *« seulement »* 13 %.

J. Mo.

►►► APT ►►►

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
NF FLOREAL DYNAMIQUE	BNP	FR	20,57	36	★★★	★★	33,99	6
UNI HOCHE C	BQ SANPAOLO	FR	20,55	37	★★★	★★	31,41	9
SELECT DYNAMIQUE C	SOCIETE GENERAL	FR	20,41	38	★★★	★★★	28,48	23
SEQUOIA DEFENSIF	SOCIETE GENERAL	FR	20,31	39	★★★	★★	7,48	113
CM OPTION EQUILC	CREDIT MUTUEL	FR	20,17	40	★★★	★★★	12,71	89
LION MAILLOT JAUNE 8	CREDIT LYONNAIS	FR	20,17	41	★★★	★★	30,71	12
LION MAILLOT JAUNE 5	CREDIT LYONNAIS	FR	20,09	42	★★★	★★★★	22,88	46
ACTIONS 50	CREDIT LYONNAIS	FR	20,03	43	★★★	★★★★★	20,85	53
PRIM'100 NOVEMBRE 1997	LA POSTE	FR	19,97	44	★★★	★★★	28,83	22
RG SELECTION	ROBECO	FR	19,97	45	★★★	★★★★	17,35	73
STRATEGIS SERENITE (C)	BNP	FR	19,95	46	★★★	★	6,67	118
LION PERFORMANCE 4	CREDIT LYONNAIS	FR	19,93	47	★★★	★★★★★	18,64	60
VICTOIRE PROFIL DYNAMI	COMMERCIAL UNIO	FR	19,77	48	★★★	★★★★	17,37	72
AVENIR ALIZES C	CREDIT MUTUEL	FR	19,55	49	★★★	★★★	12,66	90
ORSAY INVESTISSEMENT	BQ D'ORSAY	FR	19,53	50	★★★	★★	31,12	10
ETOILE PATROFF C	CREDIT DU NORD	FR	19,37	51	★★★	★★★	26,58	30
CM OPTION EQUILC	CREDIT MUTUEL	FR	19,34	52	★★★	★★★	12,71	88
PATRIMOINE DIVERSIFIE	EIFB	FR	19,33	53	★★★	★★★★★	17,56	70
OBJECTIF SELECTION	LAZARD FRERES G	FR	19,3	54	★★★	★★★★★	18,01	65
BNP DIVERSIFIE INVEST	BNP	FR	19,29	55	★★★	★★	9,4	105
KALEIS SERENITE C	LA POSTE	FR	19,26	56	★★★	★	6,35	122
SH EQUILIBRE	CIE FIN ROTHSCH	FR	19,2	57	★★★	★★★★★	17,82	69
GRADUS 100 PEA 2	LA CAISSE D'EPA	FR	19,19	58	★★★	★★	30,14	14
INDISTAR	SOCIETE GENERAL	FR	19,18	59	★★★	★★★★★	18,33	61
SELECTEQUILIBRE	SOCIETE GENERAL	FR	19,15	60	★★★	★★★★★	18,26	63
BNP EPARGRETRAITE	BNP	FR	18,79	61	★★	★★	28,91	20
CM OPTDYNAMIQUE C	CREDIT MUTUEL	FR	18,59	63	★★	★★	29,28	19
LION GARANTI EURO	CREDIT LYONNAIS	FR	18,54	64	★★	★★★★	23,17	45
SELECT EQUILIBRE 2	SOCIETE GENERAL	FR	18,41	65	★★	★★★★	16,63	78
ACTIONS 70	CREDIT LYONNAIS	FR	18,35	67	★★	★★★	23,71	43
PREDIS	CREDIT AGRICOLE	FR	18,25	68	★★	★★★	24,3	36
BNP GARANTIE PEA 2001	BNP	FR	18,14	69	★★	★★★	11,93	95
CARDIF GESTION DYNAMIQ	CARDIF	FR	17,94	70	★★	★★★	23,65	44
LION GARANTI PEA EURO	CREDIT LYONNAIS	FR	17,86	71	★★	★★★★	21,39	52
Euro PEA Protection	SINOPIA ASSET M	FR	17,81	72	★★	★★★	10,45	100
SEQUOIA EQUILIBRE	SOCIETE GENERAL	FR	17,79	73	★★	★★★★★	17,82	68
IENA STRATEGIE LONG TE	BFT	FR	17,74	74	★★	★	4,54	130
LION PERFORMANCE 2003	CREDIT LYONNAIS	FR	17,74	75	★★	★	29,64	17
FLEMING VALEURS	CREDIT AGRICOLE	FR	17,73	76	★★	★	29,69	15
HORIZON EQUILIBRE	ROTHSCHILD & CI	FR	17,62	77	★★	★★★	24,15	37
INDOSUEZ ALLEGRO (C)	CREDIT AGRICOLE	FR	17,41	78	★★	★★★★★	16,92	77
OBLIGEST	BQ POPULAIRE	FR	17,37	79	★★	★★	26,22	33
DECLIC SOGENFRANCE TEM	SOCIETE GENERAL	FR	17,17	80	★★	★★★	22,17	48

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
KALEIS SERENITE C	LA POSTE	FR	16,96	82	★★	★★	6,35	123
ACTIONS 90	CREDIT LYONNAIS	FR	16,86	83	★★	★★	26,34	31
PLENITUDE	LA POSTE	FR	16,86	84	★★	★★	25,77	35
ECURVITALITE	LA CAISSE D'EPA	FR	16,75	85	★★	★★★★	20,38	55
OPTALIS SERENITE C	CREDIT AGRICOLE	FR	16,54	86	★★	★	4,71	128
SELECT PEA 1	SOCIETE GENERAL	FR	16,36	87	★★	★★★	22,64	47
SELECT PEA DYNAM	SOCIETE GENERAL	FR	16,34	88	★★	★★★	21,62	50
VALEURS DE FRANCE	BRED BQ POP	FR	16,18	89	★★	★★★★	13,58	84
CORTAL SICDES SIC	BQ CORTAL	FR	16,16	90	★★	★★★	9,7	102
LION CAC 115	CREDIT LYONNAIS	FR	16,07	91	★★	★★	23,76	41
IENA PATRIMOINE	BFT	FR	15,95	92	★★	★★★	8,95	108
ECUREQUILIBRE C	LA CAISSE D'EPA	FR	15,86	93	★★	★★★	8,82	109
KALEIS EQUILIBRE C	LA POSTE	FR	15,77	94	★★	★★★	10,37	101
STRATEGICS EQUIL	BNP	FR	15,75	95	★★	★★	23,77	40
ACTILION DYNAMIQUE	CREDIT LYONNAIS	FR	15,66	97	★★	★★★	21,4	51
AGF CONVERTIBLE (C)	AGF	FR	15,51	98	★★	★★	23,75	42
LION CAC 115 PEA	CREDIT LYONNAIS	FR	15,47	99	★★	★★★	21,76	49
LION ALTERNATIVE 97	CREDIT LYONNAIS	FR	15,47	100	★★	★★★	10,81	99
UFF 39 DIVERSIFIE	UNION FIN. DE F	FR	15,29	101	★★	★★★	20,49	54
AXA PATRIMOINE MODERE	AXA INVESTMENT	FR	15,13	102	★★	★★★★	11,4	98
ACTILION DYNAMIQUE VIE	CREDIT LYONNAIS	FR	14,79	104	★★	★★★	19,92	57
ACTILION PEA EQUILIBRE	CREDIT LYONNAIS	FR	14,76	105	★★	★★	23,83	39
ACTILION EQUILIBRE VIE	CREDIT LYONNAIS	FR	14,7	106	★★	★★★★	12,33	91
CAPITAL DYNAMIQUE	BQ CORTAL	FR	14,65	107	★★	★★★	19,63	58
CIAL GESTION EQUILIBRE	CIAL	FR	14,3	108	★★	★★★★	11,69	97
KALEIS DYNAMISME C	LA POSTE	FR	14,25	109	★★	★★★★	17,91	67
UNI-FONCIER	CREDIT AGRICOLE	FR	13,93	110	★★	★★★★★	13,01	86
ACTILION EQUILIBRE	CREDIT LYONNAIS	FR	13,92	111	★★	★★★★	12,08	94
CONVEX (C)	BQ NSM	FR	13,72	112	★★	★★★★★	14,72	83
CIAL GESTION DYNAMIQUE	CIAL	FR	13,25	113	★★	★★★★	14,83	82
ELYSEES EQUILIBRE	CCF	FR	12,63	114	★	★★★★★	12,15	93
GAN EQUILIBRE	FINAMA ASSET MG	FR	12,62	115	★	★★★★	9,58	104
FRANCE DIVERSIFIE 2000	PARIBAS	FR	12,51	116	★	★★	5,86	124
VICTOIRE	COMMERCIAL UNIO	FR	12,22	117	★	★★★★★	11,9	96
PLACEMENTS GESTION DEF	BQ NSM	FR	12,13	118	★	★★★★	9,07	107
AGF SERENITE	AGF	FR	11,92	119	★	★★★	6,54	119
UFF AVENIR SECURITE	UNION FIN. DE F	FR	11,88	120	★	★★★	6,79	117
FORFAIPEA 5 02-98	LA POSTE	FR	10,4	121	★	★★	5,35	125
FORFAIPEA 5 01-98	LA POSTE	FR	10,2	122	★	★★	5,34	126
EPARGNE AVENIR	CAISSE MUT ASS	FR	10,1	123	★	★★	4,55	129
ACTI CROISSANCE C	BBL	FR	9,85	124	★	★★★	13,43	85
OPEN GARANTIE ACTIONS	SINOPIA ASSET M	FR	9,41	125	★	★★★	6,45	121
CLIC ACTION PEA EQUILI	SINOPIA ASSET M	FR	9,06	126	★	★★★	6,45	120
INDISTAR OCTOBRE 2005	SOCIETE GENERAL	FR	8,98	127	★	★★★★	7,96	112

Les fonds de fonds méritent le détour

Ces nouveaux produits commencent à s'implanter en France. Ils offrent à l'épargnant performance et diversification

LE PRODUIT de gestion collective qui, à en croire les spécialistes, a le plus bel avenir devant lui est le fonds de fonds. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un panier de sicav ou de fonds de placement soigneusement sélectionnés parmi les mieux gérés dans chacune de leurs catégories et offrant donc logiquement d'excellentes performances. Le fonds de fonds est un OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières) dont l'actif n'est pas directement composé de titres (actions, obligations, options...), mais de parts d'autres véhicules de placement collectifs. Les responsables du fonds n'ont pas pour mission de choisir sur les marchés une stratégie de placement et des valeurs, mais de sélectionner les meilleurs fonds de placement du marché et les meilleurs gérants. Un intermédiaire supplémentaire fait en quelque sorte le travail de sélection du consommateur-épargnant.

L'objectif recherché par celui qui gère un fonds de fonds est très proche finalement de la logique suivie par la méthode APT, qui permet d'élaborer les classements publiés dans ce numéro. Cette méthode amène à porter des appréciations sur les risques pris par les gestionnaires afin d'obtenir la meilleure performance pour la prise de risque le plus réduite possible. C'est exactement ce que recherche le gestionnaire d'un fonds de fonds. Il offre ainsi à l'épargnant – si le fonds est de qualité – à la fois la performance dans les catégories choisies et en plus une grande diversification, facteur universellement reconnu pour limiter les risques.

Une sicav est investie en règle générale sur un marché (France, Europe, Etats-Unis...), sur un compartiment de marché (Nasdaq, nouveau marché, valeurs technologiques, énergétiques, immobilières...) ou sur un type de titres (actions, obligations, obligations convertibles...). Un fonds de fonds permet de multiplier dans un même OPCVM les marchés, les compartiments et les produits. Un fonds de fonds détenant au minimum des parts de dix OPCVM différents, il est donc investi dans plusieurs centaines de titres et non pas dans plusieurs dizaines comme une sicav classique – une protection certaine contre les accidents.

Les fonds de fonds – la multigestion, selon le terme utilisé aujourd'hui par les établissements financiers – donnent accès à des gestions internationales ou spécialisées auxquelles la plupart des épargnants n'auraient pas pu accéder. La multigestion permet par ailleurs de faire sélectionner les gérants par des professionnels, qui ont les meilleurs outils en main pour mesurer leurs performances. Ils peuvent comparer le comportement dans le temps de centaines de fonds, ce qui est difficile à faire pour un particulier. La multigestion commence à s'implanter en France et dans les grands réseaux bancaires. La Société générale et la BNP ont été les premiers établissements à commercialiser de tels produits appelés BNP Conquête ou MSMM pour la Générale. Le Crédit agricole se lance dans ce type de fonds, et le CCF vient de signer un accord avec la société américaine SEI Investments, qui a pour spécialité la sélection et le contrôle des gestionnaires d'OPCVM, afin de bâtir des fonds de fonds.

Si la multigestion a de l'avenir et peut se substituer à la gestion en direct d'un portefeuille en offrant réellement une plus grande diversification et une vraie sélection des compétences, elle présente tout de même quelques inconvénients sérieux. D'abord, il faut obtenir la certitude que les gérants sélectionnent bien les meilleurs fonds dans chacune des catégories et ne privilégient pas les OPCVM de leur propre maison. Les fameuses « murailles de Chine » tant vantées dans les arguments publicitaires des établissements financiers entre la gestion et la politique commerciale sont souvent peu solides. Autre point noir, les performances sont souvent pénalisées par l'accumulation de frais de gestion. Le souscripteur paie deux fois des frais : ceux prélevés par les sociétés qui gèrent les fonds composant l'actif et ceux de l'établissement qui gère le fonds de fonds. En plus, ces frais sont souvent supérieurs à ceux des sicav plus classiques.

E. L.

►►► APT ►►►

INTERNATIONAL PROFILÉS

Performance moyenne brute sur un an : 21,15 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
PLASCIEDE LA VIE	BQ NSM	FR	45,68	1	★★★★★	★★★★★	46,26	2
DYNAMICO	BQ EUROFIN	FR	41,33	2	★★★★	★★	55,03	1
CARMIGNAC PATRIMOI	CARMIGNAC GEST	FR	36,83	3	★★★★	★★★	29,45	13
ECOCIC C	CIC	FR	36,36	4	★★★★	★★★★	40,73	3
HANSA D&P	HANSAINVEST	GR	35,22	5	★★★	★★★★★	35,76	5
CLEMED.FID.EVERGREEN I	CLERICAL MEDICA	UK	32,35	6	★★★	★★★	39,99	4
OBJECTIF CONVERTIB	LAZARD FRERES G	FR	31,59	7	★★★	★★★★	34,89	6
UBS(LUX)STGY.FD.BAL.US	UBS	CH	30,4	8	★★★	★★★★	25,88	22
PARVEST BALANCED U$ CA	PARIBAS	FR	29,11	9	★★★	★★★	24,44	25
UNION INV.GELLSCHAFT U	UNION-INVESTMEN	GR	29,01	10	★★	★★★★★	30,28	9
PREPAR-CROISSANCE	BRED BQ POP	FR	28,99	11	★★	★★★★	30,78	8
DWS CH BALANCE	DWS	GR	28,33	12	★★	★★★★★	27,31	17
RAIFFEISEN-GLOBAL-MIX	RAIFFEISEN KAPI	AU	27,57	13	★★	★★★	23,24	29
HYPO-INVEST STRATEGIE	HYPO CAPITAL MG	GR	27,47	14	★★	★★★★	24,18	26
DWS RING INTERNATIONAL	DWS	GR	27,11	15	★★	★★★★	30,14	10
FRUCTIFONDS PROF3	BQ POPULAIRE	FR	26,2	16	★★	!	9,19	87
AXA PATRIMOINE VITALIT	AXA INVESTMENT	FR	26,16	17	★★	★★★★	29,94	11
INVESCO GT INTL.INC.FD	LGT	UK	25,7	18	★★	★★★★	29,42	14
WINTERTHURSTHONORE	CIE FIN ROTHSCH	FR	25,49	19	★★	★★★★★	24,73	24
UBS LUX STGY.FD.GW.USD	UBS	CH	25,48	20	★★	★★★★	26,96	18
NORWICH SELECTION	NORWICH UNION L	FR	24,57	21	★★	★★	33,04	7
GESTINDOSUEZ C	CREDIT AGRICOLE	FR	24,3	22	★★	★★	18,12	52
DWS WANDEL UND OPTION	DWS	GR	24,28	23	★★	★★★	28,65	15
OBJECTIFPATRIMOINE	LAZARD FRERES G	FR	23,92	24	★★	★★★★	21,06	40
EAGLE INVEST	EAGLE STAR	FR	23,56	25	★★	★★★	28,61	16
ZURICH INVT.GLB.	ZURICH INVEST	GR	23,39	26	★★	★★★	19,87	43
MMA DYNAMIQUE HORIZON	MUT DU MANS	FR	23,19	27	★★	★★★★	26,03	21
S-PENSIONSFONDS-WEST	ALLGEMEINE SPAR	AU	22,65	28	★★	●	10,8	85
SEQUOIA DYNAMIQUE	SOCIETE GENERAL	FR	22,59	29	★★	★★★	26,63	20
G.A. FONDS DYNAMIQUE	GA LIFE	FR	22,33	30	★	★★★★★	22,42	30
GROUPAMA EXPANSION	FINAMA ASSET MG	FR	22,32	31	★	★★★★	19,5	45
PLACCONVINTLES D	BQ NSM	FR	22,18	32	★	★★★★	24,86	23
PLACCONVINTLES C	BQ NSM	FR	21,95	34	★	★★★★	23,96	27

FRANCE IMMOBILIER

Performance moyenne brute sur un an : 9,95 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
OBJECACTIFS REELS	LAZARD FRERES G	FR	20,38	1	★★★★	★★★★	18,65	2
CNP-ASSUR-PIERRE	CNP ASSUR	FR	17,99	2	★★★	★★★	22,86	1
CAPIT PIERRE INV	NATEXIS BQ	FR	17,24	3	★★★	★★	7,49	14
FRANCIC PIERRE	CIC	FR	16,93	4	★★★	★★★★★	16,14	3
SOGESECTOR IMMOBD	SOCIETE GENERAL	FR	15,59	5	★★★	★★★★★	15,62	4
CPR IMMOBILIER	CPR GESTION	FR	14,27	6	★★	★★★★★	14,88	5
EXATIS IMMOBC	SMC	FR	12,13	7	★★	★★★★★	12,93	6
INDORENDMNT ACTC	CREDIT AGRICOLE	FR	11,74	8	★★	★★★★★	11,24	8
CONSERVATUNISIC	CONSERV. SANPAO	FR	11,47	9	★★	★★★★	12,9	7
FONC LONG TERME C	BQ VERNES	FR	10,75	10	★★	★★	5,59	18
AGFIMO	AGF	FR	10,12	11	★	★★★★★	10,21	11
AGF FONCIER	AGF	FR	9,58	12	★	★★	5,27	19
FONCIER INVESTC	BQ POPULAIRE	FR	9,57	13	★	★★★★	10,41	10
BNP SECTEUR IMMOB	BNP	FR	9,26	14	★	★★★★	10,73	9
AXA AEDIFICANDI	AXA INVESTMENT	FR	8,22	15	★	★★★★★	8,79	13
MMA IMMOBILIER	MUT DU MANS	FR	7,27	16	★	★★★★★	7,41	15
GESTIMMINTC	CREDIT AGRICOLE	FR	7,11	17	★	★★★	5,16	20
HAUSSMANN PIERRE C	BQ WORMS	FR	7,04	18	★	★★★★★	6,57	17
ABF FONCSELECTION	ABF CAPITAL MGT	FR	6,17	19	★	★★	3,59	22
MMA IMMOBILIER	MMA	FR	5,96	20	★	★★★★	7,41	16
BMM PIERRE CAPITALISAT	BQ MARTIN MAURE	FR	5,75	21	●	★	9,45	12
VICTOIRE VAL IMMOB	COMMERCIAL UNIO	FR	4,81	22	●	★★★★	3,91	21
FINEX IMMOBILIER	BBL	FR	0,93	23	●	●	1,77	23

EUROPE TECHNOLOGIE

Performance moyenne brute sur un an : 93,08 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
HAUCK-KONSTRAST-U-F	UNIVERSAL-INVES	GR	243,5	1	★★★	★★★★★	241,63	1
JUP.EUROPEAN ORD.	JUPITER	UT	142,93	2	★	★★★	125,91	2
DIT AKTIEN EUROPA AF	DIT	GR	88,5	3	●	★★★★★	86,6	5
INVESCO ACTEUROPE	INVESCO	FR	81,94	4	●	★★★	88,55	4
INVESCO EUR.GROWTH DIS	INVESCO	UK	81,56	5	●	★★★	89,48	3
DWS-PROVESTA	DWS	GR	80,85	6	●	★★	69,55	8
CAZENOVE EUR.FD.AC.	CAZENOVE UT	UK	80,12	7	●	★★★★★	79,07	7
SOPRANE GESTINTL	BACOT ALLAIN	FR	71,5	8	●	★★★	63,69	9
SOPRANE SELECTION INTE	BQ PRIVEE SAINT	FR	69,52	9	●	★★	79,97	6
NEW EUROPE TECHNOLOGY	BQ DU LOUVRE	FR	50,77	10	●	★★★	54,69	10
PAM EUROPEAN ASS.C	PETERCAM ASSET	BL	44,51	11	●	★★★★★	44,78	11

FRANCE NOUVEAU MARCHÉ

Performance moyenne brute sur un an : 202,68 %

Libellé	Promoteur	Pays	Perform. retr. en % 30/09/2000	Rang retraité sur 1 an	Perform. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perform. brute en % 30/09/2000	Rang brut sur 1 an
SANPAOLO NOUVEAU MARCH	BQ SANPAOLO	FR	294,29	1	★★	★★	176,87	4
FRUCTIFRANCE NM	BQ POPULAIRE	FR	228,07	2	★	★★★★★	242,52	1
AGF NOUVEAU MARCHE	AGF	FR	176,89	3	●	★★★★	196,17	2
EXATIS NOUVEAU MARCHE	LA POSTE	FR	159,1	4	●	★★★	195,17	3

L'épargne réglementée reprend des couleurs

L'ÉPARGNE réglementée fait meilleure figure depuis le coup de pouce gouvernemental, en juillet, au taux du Livret A et des autres placements encadrés. Avec 3 % de rémunération, alors que l'inflation n'est que de 2,2 %, le Livret A rémunère actuellement le risque zéro à un niveau rarement atteint dans l'histoire de l'épargne. D'autant que le récent effondrement des places financières a fait prendre conscience aux apprentis-boursiers que les hautes performances sont toujours liées à un risque élevé. Les épargnants commencent à en prendre conscience : l'encours de la plupart des placements à taux administré est reparti à la hausse cet été, après plusieurs mois de stagnation.

Le Livret A, le traditionnel « bas de laine » des Français (il a été créé en 1818), s'est un peu alourdi. L'encours total flirte de nouveau avec la barre des 100 milliards d'euros (environ 656 milliards de francs) et 3 milliards de francs supplémentaires ont été récoltés en août. Le Livret A représente toujours un quart de l'encours de l'épargne réglementée (Livrets, épargne-logement, épargne-populaire) et 5 % de l'épargne financière des ménages. Au total, 47 millions de Livret A (le montant maximum est fixé à 100 000 francs par personne) sont gérés par le réseau des caisses d'épargne et de La Poste. Outre le Livret A, le Livret bleu (Crédit mutuel) et le Codevi (maximum 30 000 francs dans les établissements bancaires) offrent les mêmes conditions.

Les épargnants les plus modestes bénéficient du taux plus élevé des LEP (Livret d'épargne populaire, accessible à ceux qui paient moins de 4 130 francs d'impôts sur le revenu par an), augmenté à 4,25 % (avec un maximum de 40 000 francs). Le LEP a récolté plus de 280 milliards de francs d'encours depuis sa création, plus que les Codevi. Enfin, les 12-25 ans peuvent faire jouer la concurrence entre les banques puisque le taux du Livret jeunes (maximum 10 000 francs) est désormais librement fixé par les banques qui le distribuent, mais il doit être *« au moins égal au taux du Livret A »*. Les banques offrent actuellement en moyenne 4 % de rémunération. Les banques offrent aussi d'autres placements sous forme de livrets. Mais en dehors du Livret bleu du Crédit mutuel et du Codevi, ces placements sont soumis à l'impôt.

Cette hausse de la rémunération de l'épargne s'explique par la remontée des taux d'intérêt à court terme, pilotés par la Banque centrale européenne. Il existe en effet désormais un certain automatisme pour les ajustements des taux du Livret A, tenant compte à la fois du niveau de l'inflation et de celui des taux de marché. Désormais, la rémunération du Livret A, des Livret bleu et du Codevi doit évoluer entre un plancher fondé sur une garantie du pouvoir d'achat (le gouvernement prend l'engagement que le taux du Livret A restera ainsi supérieur d'au moins 1 % à l'inflation) et un plafond déterminé par les taux courts de marché, minorés de 0,5 %.

Autre placement vedette ayant bénéficié de la hausse des taux : l'épargne-logement. Depuis qu'ils ont découvert ses charmes, les épargnants français en ont fait leur placement fétiche, avec 186 milliards d'euros d'encours fin août, soit environ 1 220 milliards de francs d'encours. Les taux des CEL (comptes épargne-logement) sont passés de 1,50 % à 2 % (3 % après prime, obtenue si on souscrit un crédit immobilier grâce aux droits à prêt du CEL), tandis que ceux des PEL (plans d'épargne-logement) ont fait un bond de 3,6 % à 4,5 % (avant CSG). Le compte d'épargne-logement constitue un excellent moyen de placer ses liquidités, sans avoir à payer les impôts qui frappent le Livret B, après avoir atteint le plafond de son Livret A. D'autant que les sommes placées permettent d'accumuler des droits à prêt pour un projet immobilier.

Plus contraignant, mais plus rémunérateur, le plan d'épargne-logement est conçu comme un moyen d'encourager l'épargne en vue d'un investissement immobilier futur. Il requiert un effort d'épargne périodique (au minimum 300 francs par mois) et une durée d'immobilisation des fonds d'au minimum quatre années. Les PEL garantissent, en contrepartie, une rémunération constante sur toute leur durée de vie. Si les détenteurs d'un plan ouvert il y a plusieurs années peuvent se réjouir de pouvoir encore bénéficier d'une rente pendant de nombreuses années (4,75 % pour les plus récents et jusqu'à 6 % pour les plus anciens), les autres peuvent se consoler en rêvant de leurs projets immobiliers. Car là réside aujourd'hui le principal attrait de l'épargne-logement. Au bout de quatre ans, les plans souscrits aujourd'hui permettront de contracter un emprunt à taux fixe à 4,97 %, sans frais de dossier, pour financer l'acquisition d'une résidence principale, d'une résidence secondaire, la réalisation de travaux et même l'achat de parts de SCPI.

Christophe Jakubyszyn

L'assurance-vie reste le placement préféré des Français

L'ASSURANCE-VIE reste le placement préféré des Français, soucieux de préparer leur retraite. L'environnement fiscal, stable et avantageux, a redonné confiance aux épargnants. Avec quelque 20 millions de contrats individuels, l'assurance-vie représente environ 20 % de l'épargne des ménages.

Le marché français de l'assurance-vie a enregistré au premier semestre une progression de 38 % à 50,2 milliards d'euros (329,3 milliards de francs), selon les estimations de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Les provisions mathématiques (montant des engagements des sociétés d'assurances à l'égard de l'ensemble des assurés) en vie et capitalisation ont franchi la barre des 4 000 milliards de francs le 15 mai, et représentent près de quatre fois le volume de 1990, où le cap des 1 000 milliards de francs avait été franchi. Cette tendance devrait certes se ralentir sur l'année mais le marché pourrait progresser de 25 %, selon les prévisions de plusieurs intervenants du marché. Plus réservée, la FFSA table sur une croissance de l'ordre de 18 % en 2000, soit 650 milliards de francs de cotisations en 2000. En 1999, le chiffre d'affaires de l'assurance-vie avait progressé de 13,3 % à 549 milliards de francs de collecte en 1999, après une année 1998 morose, en repli. *« Le retard de 1998 a été effacé »*, souligne Claude Fath, président de la commission plénière des assurances de personnes (FFSA). L'année 1998 avait vu une baisse de 14,1 % du chiffre d'affaires. La cotisation moyenne en France est passée de 726 euros en 1992 à 1 209 euros (7 930 francs) par an en 1999.

Il s'agit toutefois d'analyser cette croissance, liée à plusieurs éléments. Le transfert de patrimoine financier, venant essentiellement de PEP bancaires (7,8 milliards d'euros pour le premier semestre) et, dans une moindre mesure, le transfert des livrets A (dont la décollecte atteint 0,8 milliard d'euros au premier semestre) ont beaucoup joué. Le relèvement du taux du livret A, de 2,25 % à 3 %, effectif depuis le 1er juillet, va peut-être freiner cette tendance. Le transfert des PEP bancaires a continué à générer du flux d'épargne vers l'assurance-vie au cours des derniers mois.

Le montant des engagements des compagnies à l'égard de clients ayant souscrit un contrat a franchi la barre des 4 000 milliards de francs

De même, le réemploi de contrats qui arrivent à échéance (11,6 milliards d'euros) a plus compté que la collecte nette, qui n'a représenté que 12,7 % dans la croissance de la collecte de produits nouveaux, souligne la CNP. La collecte nouvelle a atteint 30 milliards d'euros en tout. *« La prorogation des contrats d'assurance est intéressante pour les clients puisqu'ils gardent leurs avantages fiscaux tout en bénéficiant des contrats enrichis d'options nouvelles comme la possibilité de l'élargir aux unités de comptes »*, fait-on remarquer à la CNP.

Signe du dynamisme de ce secteur, les contrats ont profondément évolué. Tandis que les frais étaient très élevés encore récemment, *« les charges imputées aux assurés ont constamment diminué, de sorte que la rémunération des contrats s'est également nettement améliorée »*, souligne la FFSA. Ainsi le rendement des contrats en francs se situait en 1999 à 5,2 %, soit quelque trois points au-dessus de l'inflation. La fédération professionnelle note aussi que *« sur les dix dernières années, la rentabilité des contrats a été supérieure de cinq points à l'évolution de l'inflation »*. Mais le contrat classique en francs (en euros aujourd'hui), adossé au marché obligataire, ne fait plus vraiment recette, surtout depuis l'envolée des marchés boursiers en 1999. Le succès des titres cotés a attiré de nombreux investisseurs vers le marché des actions, certains délaissant l'assurance traditionnelle et se tournant vers les contrats multisupports, qui comportent des possibilités d'arbitrages entre différents supports.

Pour exprimer les garanties du contrat, l'assureur peut prendre comme référence la valeur de l'action d'une sicav ou d'une part de SCI. Les performances de ces contrats ont de quoi faire rêver. Elles ont augmenté de 11,6 % en 1996 à 22,9 % en 1999. Ces contrats ont représenté, pour la première fois, plus de la moitié des cotisations versées en affaires nouvelles individuelles.

La collecte nouvelle des contrats multisupports a progressé de 42 % en 1999 (90 milliards de francs), tandis que la collecte sur les contrats en francs a fléchi de 4 %. Et cette tendance devrait se poursuivre, en dépit de la fébrilité de la Bourse observée au premier semestre (le CAC est aujourd'hui peu ou prou à son niveau du début de l'année), comme l'indiquent le BIPE et le Centre de recherche de l'épargne et du patrimoine (CREP), qui rappelait récemment que 1999 a été une année exceptionnelle pour le patrimoine des Français. Ce type de contrat est devenu selon la FFSA *« le principal collecteur d'épargne risquée en France depuis quelques années, loin devant l'épargne en entreprise et les OPCVM détenues en direct par les particuliers »*. Pour le leader du marché français, CNP Assurances, les produits en unités de compte représentaient fin juin 2,48 milliards d'euros, soit 32 % du chiffre d'affaires en épargne, ce qui représente le double du chiffre de l'année précédente. Cette tendance n'est pas propre à la France.

A l'instar d'autres pays européens comme la Belgique, l'Italie ou la Suède, la France voit les banques dominer le marché. Celles-ci ont conquis 60 % du marché de l'assurance-vie en moins de vingt ans. En comptant tous les réseaux de distribution (agents généraux, courtiers, guichets des banques ou de La Poste, etc.), on dénombre pas moins de 65 000 points de vente de contrats d'assurance-vie dans l'Hexagone, ce qui génère une offre très diversifiée et concurrentielle.

Mais le secteur reste très prisé par les Français, notamment en raison de sa solidité. Le résultat net a progressé de 54 %, à 15,4 milliards de francs en 1999. La rentabilité nette (résultat sur capitaux propres) augmente de 6,7 % à 9,3 % de 1998 à 1999. Les actifs gérés par les sociétés d'assurance-vie françaises atteignaient 4 467 milliards de francs fin 1999, soit 50 % du PIB ! La santé financière de la plupart des compagnies rassure. La marge moyenne de solvabilité est au-dessus des normes européennes, et représente plus de trois fois la marge réglementaire.

Mais surtout, les besoins des particuliers en matière de retraite complémentaire vont croissant et les acteurs du marché se plaisent à rappeler que l'assurance-vie répond parfaitement à cette demande.

Pascale Santi

Assainissement du marché des SCPI

APRÈS DES ANNÉES d'inquiétude et d'incertitude, l'optimisme règne de nouveau dans le secteur des SCPI (sociétés civiles de placement immobilier). Avec une collecte nette (parts de SCPI vendues sur le marché primaire uniquement) qui atteignait 658 millions de francs au premier semestre 2000 (soit pratiquement deux fois plus qu'au premier semestre 1999) et avoisinerait les 880 millions de francs pour les neuf premiers mois de l'année selon les statistiques de l'Aspim (Association professionnelle des sociétés civiles de placement immobilier), la pierre-papier semble avoir définitivement renoué avec la croissance. *« Comme l'an dernier où la collecte nette avait plus que doublé par rapport à 1998, nous pensons de nouveau franchir à la fin de l'année la barre du milliard de francs récoltés sur le marché primaire »*, estime Alain Brochard, président de l'Aspim.

Profondément ébranlé par la chute de l'immobilier du début des années 1990 et entravé par une réglementation devenue inadaptée qui empêchait notamment la fluidité des transactions en imposant un « prix de cession conseillé » des parts (fixé après expertise externe), le marché des SCPI a traversé plusieurs années noires avant d'entamer un timide redressement en 1997. *« Seule l'organisation spontanée d'un marché de gré à gré permettant la confrontation directe des acheteurs et des vendeurs de parts à un prix qui reflétait l'état réel de l'offre et de la demande a favorisé la sortie de crise »*, rappelle-t-on à l'IEIF, Institut de l'épargne immobilière et foncière.

Certes, ce fut souvent au prix de sérieuses décotes par rapport aux prix de cession officiels (encore – 30 % en moyenne début 1998). Mais désormais désengorgé et assaini, le marché des SCPI – primaire et secondaire – semble repartir sur de bonnes bases. Outre la progression de la collecte nette, plusieurs signes vont dans le sens du renouveau du secteur et de sa normalisation, qu'il s'agisse de la résorption des parts de SCPI en attente de cession (– 4,5 % en six mois, au 30 juin 2000) ou de l'augmentation des transactions effectuées, cette fois, en étroite collaboration avec les sociétés de gestion aux prix de cession conseillés (42,4 % des ventes au premier semestre 2000, contre seulement 28,6 % l'année précédente).

Autre élément à considérer : le nombre croissant de fusions qui chaque année contribuent à la restructuration et à la centralisation du marché. On compte aujourd'hui 225 SCPI (contre 258 l'an dernier) pour 44 groupes gestionnaires, parmi lesquels arrivent notamment en tête le Crédit agricole (12 % du marché en 1999), le Crédit mutuel (10 %), le Groupe Pelloux, BNP-Paribas, la Caisse des dépôts, le CIC, la Société générale, les AGF, le Crédit lyonnais ou encore les Banques populaires.

« La crise a accéléré la mutation et la maturation de ce secteur qui se trouve à un tournant, estime t-on à l'Aspim. *Il y a encore du chemin à faire notamment au niveau de la transmission d'informations sur les prix. Cependant nous réfléchissons à diverses solutions, telle, par exemple, la mise en place d'un site Internet qui permettrait de centraliser et de communiquer les données fournies par les différentes sociétés de gestion. »*

Portées par le dynamisme du marché immobilier, les sociétés civiles de placement immobilier, tirent aujourd'hui profit des années de crise

Proches dans leur fonctionnement des produits de gestion collective si ce n'est qu'au lieu d'être placées en valeurs mobilières, elles sont investies en immobilier d'entreprise ou d'habitation, les SCPI constituent donc de nouveau aux yeux de beaucoup d'investisseurs une alternative aux seuls produits boursiers. Certes, elles sont assorties de frais plus élevés que ceux prélevés sur un Opcvm (environ 4 % de commission d'achat auxquels s'ajoutent 4,8 % de droits d'enregistrement dus au Trésor, et 10 % en moyenne de frais de gestion annuels). Mais relativement facile d'accès (quelques dizaines de milliers de francs suffisent pour devenir sociétaire de l'une de ces structures de placement), les SCPI permettent de bénéficier des avantages de l'immobilier de rapport, sans en supporter les contraintes de gestion et d'entretien (trouver les locataires, faire effectuer les travaux, etc.). Placement de long terme par excellence, les SCPI qui ont servi un rendement moyen de 7,4 % en 1999 (ce chiffre reflète les revenus des loyers servis aux sociétaires une fois déduits les différentes charges et frais administratifs de la SCPI) paraissent donc particulièrement indiquées aux particuliers en quête de diversification de leur patrimoine et de revenus complémentaires.

Reste à ne pas se tromper dans ses choix. L'essentiel des transactions (67 % de la collecte nette au premier semestre 2000) concernent désormais les SCPI dites classiques diversifiées qui, majoritairement investies en bureaux, offrent actuellement des rendements moyens de l'ordre de 6,5 % (contre 7,4 % en 1999), et peuvent réserver à terme un bon potentiel de plus-values.

« En règle générale, le particulier tenté par l'achat de parts de SCPI – qu'elles fassent ou non partie des classiques diversifiées – doit, pour s'éviter des déconvenues sélectionner l'un des produits " phares " des grands groupes qui font l'objet d'une gestion rationnelle », affirme un conseiller en gestion de patrimoine.

Laurence Delain

Le gouvernement veut favoriser l'épargne salariale

APRÈS MOULT PÉRIPÉTIES, le projet de loi du gouvernement Jospin sur l'épargne salariale est en train de sortir des limbes. L'Assemblée nationale l'a adopté en première lecture le mercredi 4 octobre (*Le Monde* du 6 octobre) et, selon les spécialistes, il pourrait définitivement être adopté vers la fin de l'année. Ce projet est complexe et modifie en profondeur les mécanismes d'épargne salariale. Il comporte quinze articles dont la rédaction s'étend sur pas moins de 31 pages.

La principale nouveauté de ce texte réside dans la création du fameux plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV), défini comme *« un système d'épargne collectif ouvrant aux salariés de l'entreprise la faculté de participer avec l'aide de celle-ci à la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières »*. La lecture de la loi en préparation comporte plusieurs surprises de taille. On se souvient que, pour ne pas être accusé par la majorité plurielle d'instaurer des fonds de pension, le gouvernement voulait, au départ, limiter la durée de cette épargne à dix ans et ne permettre qu'une sortie en capital, c'est-à-dire en une fois et non en rente, c'est-à-dire en versements réguliers qui s'apparenteraient à une retraite supplémentaire. Or l'article essentiel du texte (article 7) prévoit que le PPESV, qui doit

Le projet de loi de Laurent Fabius en cours de discussion au Parlement se démarque des fonds de pension à l'anglo-saxonne. La sortie des sommes épargnées pourrait se faire en une fois ou de manière fractionnée

résulter d'un accord entre partenaires sociaux, peut prendre deux formes possibles. Première possibilité : *« les sommes ou valeurs (_) doivent être détenues dans celui-ci jusqu'à l'expiration d'un délai maximum de dix ans à partir du premier versement »*. Le plan dure donc dix ans.

Mais il existe une deuxième possibilité : ces sommes peuvent également *« être détenues jusqu'à l'expiration d'un délai minimum de dix ans après leur versement »*. Dans cette seconde branche de l'alternative, le plan dure davantage que dix ans. C'est un plan qualifié par les experts de « glissant » qui peut, pourquoi pas, durer toute une vie professionnelle. Lors de la négociation, direction et syndicats devront donc choisir. A moins qu'ils ne créent les deux outils. Dans ce cas, on peut penser que le plan glissant intéresserait les salariés les plus jeunes et qu'au contraire les salariés basculeraient leurs économies dans le plan fermé dix ans avant de prendre leur retraite.

Comme dans le cas des plans d'épargne entreprise actuels (qui durent cinq ans), les sommes placées dans un PPESV pourront être débloquées avant l'expiration des délais légaux dans certaines circonstances exceptionnelles. Mais c'est un décret en Conseil d'Etat qui énumérera ces dérogations. On ne sait pas si elles seront identiques à celles qui régissent les PEE (plan d'épargne entreprise) actuels.

Les sommes versées dans le PPESV pourront provenir de l'intéressement, de la participation, d'autres versements volontaires, de contributions d'entreprise et de transferts de PEE.

L'abondement annuel de l'employeur pourra atteindre 4 600 euros (soit un peu plus de 30 000 francs) alors qu'il est de 2 300 euros dans les PEE. Si cet abondement n'excède pas 15 000 francs, il n'est pas soumis à cotisations sociales. Les sommes excédant 15 000 francs sont, elles, soumises à une contribution de 8,2 % au profit du fonds de solidarité vieillesse. Sachant qu'actuellement l'abondement est la plupart du temps inférieur à 5 000 francs, le plafond prévu par la loi exonère, de fait, la plupart des entreprises de cotisations sur ce versement. Comme l'abondement au PEE et au PPESV sont cumulables, l'employeur peut verser jusqu'à 6 900 euros (45 264 francs) par an. A l'issue du délai prévu par la loi (dix ans, glissants ou non), les sommes pourront être « délivrées » en une fois mais aussi, *« à la demande du participant »*, l'être *« de manière fractionnée »*. Le texte n'est pas plus explicite. Mais si le fractionnement est mensuel ou trimestriel, cela ressemblera à s'y méprendre à une sortie en rente.

Les autres articles du texte concernent l'ensemble des mécanismes d'épargne salariale. Quatre dispositifs vont permettre d'en étendre le nombre des bénéficiaires. L'épargne salariale bénéficiera aux salariés ayant travaillé trois mois dans une entreprise (et non plus six mois), les opérations d'actionnariat salarié seront possibles dans certaines entreprises publiques ou à participation publique (c'est ce que certains ont appelé l'amendement Renault). Surtout, pour étendre l'épargne salariale aux salariés des petites et moyennes entreprises, le texte crée un plan d'épargne interentreprises (PEI). Celui-ci devrait permettre aux PME de se regrouper, après accord collectif, dans un cadre soit professionnel soit géographique. Si cette innovation est chère à certains, comme la CFDT, plusieurs spécialistes font remarquer que cette mise en place risque d'être difficile et que nombre de patrons de PME risquent d'être tentés de mettre en place un plan d'épargne entreprise qui ne nécessite pas forcément d'accord plutôt qu'un PEI.

LES PME CONCERNEES AUSSI

Afin d'inciter les responsables de PME à se lancer dans l'épargne salariale, le projet prévoit de porter de 25 % à 50 % le taux de provision pour investissement que peuvent constituer en franchise d'impôt les entreprises de moins de 50 salariés qui concluent un accord de participation dans les deux ans qui suivront la publication de la loi. Par ailleurs, les entreprises de moins de 100 salariés qui signent un accord d'intéressement et permettent à leurs salariés de participer à un plan d'épargne salariale bénéficieront d'une provision pour investissement.

Le projet de loi modifie également en profondeur les articles 20 et 21 du code des impôts qui régissent le fonctionnement des fonds communs de placement d'entreprises (FCPE). La quasi-totalité des entreprises recourent à l'article 20, qui prévoit que les conseils de surveillance sont constitués de représentants des salariés porteurs de parts et pour moitié au plus de représentants de l'entreprise. L'article 21 concerne les conseils uniquement composés de représentants des salariés porteurs de parts. Le projet vise à réserver l'article 20 aux entreprises dont *« l'actif comprend au plus un tiers des titres émis par l'entreprise »*. L'article 21 est, lui, davantage réservé à l'actionnariat salarié et concerne les FCPE dont plus du tiers des titres sont investis en titres de l'entreprise. Dans les deux cas, le rôle des conseils de surveillance est renforcé.

Le projet veut favoriser les placements *« éthiques »*. Non seulement il encourage l'économie solidaire mais les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) auxquels est affectée l'épargne salariale *« sont tenus de rendre compte annuellement de la mesure dans laquelle ils prennent en compte des considérations sociales, environnementales ou éthiques »*.

Enfin, si l'épargne salariale reste facultative, elle devra être négociée lors des discussions annuelles sur les salaires. Une méthode que les promoteurs du projet de loi espèrent suffisante pour en hâter la généralisation.

Frédéric Lemaître

Des formes nombreuses et complexes

L'ÉPARGNE SALARIALE est un édifice complexe mis en place par strates successives. L'ancien commissaire général au Plan Jean-Baptiste de Foucauld et le député Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne), rapporteur de l'actuel projet de loi, observaient, dans un rapport remis en janvier 2000 à Lionel Jospin, qu'en quarante ans le législateur est intervenu à neuf reprises sur le sujet. Le texte de loi actuellement en cours de discussion est donc le dixième. L'épargne salariale comporte en fait quatre éléments principaux.

● **La participation des salariés aux résultats.** Elle est obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés et facultative sous ce seuil. Elle est calculée en fonction du résultat net et est répartie entre les salariés proportionnellement à leur salaire.

Les sommes versées sont déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et exonérées d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales. La participation est bloquée cinq ans (trois ans avec une exonération fiscale limitée).

En 1998, 18 951 entreprises avaient signé un accord de participation, concernant 4,95 millions de salariés. Mais 11 283 seulement ont effectué des versements. Ceux-ci se montaient en 1998 à 20,6 milliards de francs. 3,78 millions de salariés en ont bénéficié. En moyenne, ceux-ci ont reçu 6 100 francs, soit 4,2 % de la masse salariale.

● **L'intéressement.** C'est un dispositif facultatif, ouvert à toute entreprise, quelle que soit la nature de son activité ou sa forme juridique. Il est mis en œuvre par un accord valable trois ans. L'accord doit instituer un intéressement collectif, présentant un caractère aléatoire. Les primes d'intéressement sont soumises à l'impôt sur le revenu, sauf si elles sont versées dans un plan d'épargne d'entreprise ou dans un compte-épargne-temps. Dans ce dernier cas, elles sont soumises à l'impôt sur le revenu et aux charges sociales lors de l'utilisation du plan.

En 1997, dernier chiffre connu selon le rapport, 14 629 entreprises avaient passé un accord d'intéressement concernant 3,03 millions de salariés. Les versements effectifs concernaient, en 1997, 10 653 entreprises et 2,46 millions de salariés. Ceux-ci ont reçu 13,9 milliards de francs, soit 5 647 francs en moyenne ou 3,3 % de la masse salariale.

● **Le plan d'épargne entreprise (PEE)** est destiné à recueillir la participation, l'intéressement, mais aussi les versements volontaires des salariés et les abondements de leurs employeurs. Les sommes sont bloquées cinq ans et, en contrepartie, sont exonérées de charges sociales (sauf CSG et CRDS) et d'impôts.

Les capitaux des PEE, qui peuvent être investis dans des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE), sont employés pour acheter des titres de l'entreprise du salarié ou d'autres valeurs mobilières.

L'abondement de l'employeur est plafonné à 15 000 francs (22 500 F si le PEE est investi en titres de l'entreprise), mais ces plafonds sont actuellement rarement atteints.

Le rapport Balligand-Foucauld note que les PEE *« se sont beaucoup développés ces dernières années »*. 8 702 entreprises en possédaient un en 1997, soit 51 % de plus qu'en 1993. Ils ont recueilli 19,3 milliards de francs auprès de 1,35 million de salariés. Sur cette somme, 7,3 milliards de francs proviennent de versements volontaires des salariés, 4,2 milliards de la participation, 4,1 milliards de l'intéressement et 3,6 milliards d'abondements des entreprises. Le dépôt moyen par épargnant était de 14 000 francs en 1997. Un salarié sur deux effectue, en moyenne, chaque année un versement. Deux tiers de ceux-ci bénéficient d'un abondement de l'entreprise, qui est de près de 4 000 francs.

● **L'actionnariat salarié.** Ce n'est qu'une des composantes de l'épargne salariale. Il peut prendre deux formes : la distribution directe d'actions dans le cadre de la participation et le plan d'épargne entreprise. Les privatisations de ces dernières années ont contribué à son développement. Fin 1997, le stock d'épargne salariale était évalué à 250 milliards de francs, dont 185 milliards gérés dans le cadre d'un FCPE. Environ 65 milliards étaient investis en actions de l'entreprise (dont 55 milliards dans les sociétés cotées), ce qui représente 1/3 des FCPE et 25 % du total de l'épargne salariale. En 1997, le nombre d'actionnaires salariés était évalué à 700 000 environ.

● A ces quatre mécanismes principaux, on peut également ajouter les stock-options que les auteurs du rapport qualifient de *« produit hybride »* qui, selon *L'Expansion,* concernait 30 000 managers en 1999, mais qui se développe. Plusieurs grandes entreprises offrant des stock-options (même en nombre limité) à la quasi-totalité de leurs salariés, en France mais aussi à l'étranger.

F. Le

Immobilier : pas de flambée inconsidérée des prix

DEPUIS DEUX ANS, les prix au mètre carré ont vivement monté dans la capitale et en Ile-de-France. La tendance s'observe aussi dans le reste de la France. Selon le réseau d'agences immobilières Century 21, d'octobre 1999 à octobre 2000, l'augmentation a été de 13,7 % à Paris, de 5,88 % en Ile-de-France, de 5,05 % à Lyon et dans sa région et de 9,85 % à Marseille. Selon la lettre de conjoncture de l'Observatoire de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim), publiée en juillet : *« Au cours du premier semestre 2000, les prix des appartements ont augmenté de 9,2 % par rapport à la période correspondante de 1999 et ceux des maisons de 12,3 %. Tous types de biens confondus, la hausse de prix est de 10,8 %. »* D'après la Fnaim, des hausses plus vives sont observées dans l'ouest de la France, le Sud-Est, le Nord et l'Est, le Centre et les Alpes étant dans la moyenne. Contrairement à Century 21, la fédération constate une inflexion de la croissance dans le Sud-Ouest et surtout en Ile-de-France.

De manière générale, les professionnels estiment qu'il n'y a pas de flambée inconsidérée des prix. *« Les gens publient leur rêve dans les petites annonces : ils se disent : puisqu'on est à 30 000 francs du mètre carré dans tel secteur d'après les statistiques des notaires et d'après ce que me dit mon agent immobilier, je peux mettre en vente à 33 000 francs. Aujourd'hui, pourtant, ça ne marche plus. Il y a un blocage des acheteurs qui n'acceptent pas que les prix montent de 10 % chaque trimestre ! »*, constate Me Robert Panhard, notaire à Paris. D'ailleurs la Fnaim indique que, malgré une forte hausse en 1998, 1999 et début 2000, les prix n'ont pas retrouvé les niveaux relatifs qu'ils avaient atteints au point haut du précédent cycle. Marcel Ricard, président de la chambre de Paris et de l'Ile-de-France de la Fédération, indique : *« Depuis l'été, les prix sont stables. Si cela continue, ils pourraient même être légèrement orientés à la baisse. Les acheteurs sont moins pressés et moins stressés. Ils prennent plus de temps pour acheter. Il y a aussi plus de marchandises sur le marché. »* Alors qu'en 1998 et 1999 le nombre de biens destinés à la vente ne cessait de baisser, surtout en Ile-de-France où le nombre de mandats vendeurs avait reculé de 31,3 %, le stock de mandats a regagné 16,6 % au cours du premier semestre, indique la Fnaim. Parallèlement, les perspectives de croissance moins optimistes, des taux d'intérêt encore intéressants mais plus élevés qu'avant l'été 1999, rendent les acheteurs prudents, même si les gains en Bourse, les stock-options ou les plans d'épargne entreprise dont bénéficient de plus en plus de salariés soutiennent le pouvoir d'achat immobilier.

Après une année 1999 tout à fait exceptionnelle par le nombre de transactions observées, le rythme des achats et des ventes de logements se ralentit. Pour la Fnaim, l'activité en France a perdu 2,3 % sur les six premiers mois de l'année 2000, alors qu'elle avait progressé de 6,9 % l'année précédente. *« Les prix de mise en vente proposés par certains vendeurs et la disproportion entre l'offre et la demande dans certains secteurs ont peut-être découragé les acquéreurs »*, constate Didier André, chez Century 21. *« Il ne faut pas dramatiser,* module toutefois Luc Leroy, de la Chambre des notaires de Paris, *1999 était une année record, la plus forte depuis dix ans. Les statistiques pour 2000 seront peut-être un peu moins fortes, mais resteront au-dessus de celles de 1998. »* Il explique en effet que l'été 1999 avait été dopé en termes de transactions par l'arrivée à échéance du dispositif Périssol, une incitation fiscale forte à l'investissement immobilier locatif remplacé depuis par la loi Besson. *« Les dernières transactions ont fait travailler les études des notaires jour et nuit, ce qui n'a clairement pas été le cas cet été »*, reconnaît M. Leroy, qui estime toutefois que les transactions en septembre, sans doute encore en légère baisse par rapport à 1999, ne devraient toutefois marquer qu'un écart plus limité. Pour la Fnaim, *« l'année 2000 paraît retrouver un profil d'activité saisonnier traditionnel sur le marché de l'ancien : avec l'arrivée de l'hiver, le marché connaît un ralentissement qui se poursuit jusqu'à la fin du printemps ; puis avec l'arrivée des beaux jours, l'activité repart avec un pic à la rentrée ».* Ce changement de rythme a un effet intéressant pour les acheteurs : les agents immobiliers ont reconstitué leurs portefeuilles.

En termes de prix, les statistiques moyennes par ville ou par arrondissement de Paris masquent toujours des disparités très fortes. *« A Paris, les biens d'extrêmement bonne qualité – des grands appartements avec vue sur un jardin ou un parc, sur la Seine ou sur tout Paris, souvent avec une terrasse remarquable – sont toujours déconnectés du marché et se négocient clairement au-dessus des fourchetttes de marché, surtout ceux qui peuvent intéresser les acquéreurs ayant un pouvoir d'achat en dollars »*, constate Me Panhard. Les appartements familiaux se traitent également au-dessus des prix moyens de marché. *« Il y a 1 250 000 logements dans Paris, et le segment des 5 pièces et plus représente moins de 5 % du parc : il y a donc toujours une demande non satisfaite pour ce type d'appartement et un peu de tension sur les prix »*, poursuit-il. Cela profite à des arrondissements comme le 8e, le 16e, le 17e, le 7e ou le 9e, qui comptent le plus d'appartements résidentiels. Il constate en revanche un moindre intérêt pour les studios, auxquels les acquéreurs préfèrent les deux-pièces.

Il observe également une hausse rapide de certains quartiers comme le 9e, le 10e et le 11e, particulièrement recherchés par les primo-accédants. Certaines communes de la petite couronne comme Levallois-Perret, Les Lilas, Pantin, connaissent également un fort intérêt. *« Levallois est en train de devenir comme Boulogne »*, estime Me Panhard. Dans ce marché prudent, de plus en plus transparent, dénicher la bonne affaire est de plus en plus difficile. Certaines villes proches de Paris pourraient toutefois continuer à s'apprécier. *« Celui qui achète un atelier à Clichy, bien situé par rapport aux transports en commun, et le transforme en logement, ou encore celui qui achète un immeuble occupé à Clichy, peut encore faire une bonne plus-value »*, estime Me Panhard.

Sophie Fay

L'état du marché en région parisienne

Selon le site Internet Nexdom, l'arrondissement le plus cher de Paris est le 7e (avec des prix de 50 000 à 70 000 francs du mètre carré pour une grande surface dans les rues les plus cotées et 24 000 à 30 000 francs pour une petite surface dans une rue moins réputée). Vient ensuite le 6e (avec des prix compris entre 38 000 et 40 000 francs pour une grande surface bien placée et 23 OOO à 28 000 francs pour les biens les moins chers), le 16e (32 OOO à 36 000 francs pour les grandes surfaces, 25 000 à 29 000 francs pour les petites), le 8e, une partie du 1er arrondissement et tout le 5e . Les arrondissements les plus abordables sont le 10 e (de 10 000 à 13 000 francs pour les petites surfaces, jusqu'à 16 000 à 18 000 francs pour les meilleurs emplacements), le 19e , le 20e et certains quartiers du 18e. A Boulogne, les prix vont de 12 000 à 20 000 francs pour les quartiers les moins cotés à 22 000 à 30 000 francs pour les plus recherchés. A Levallois-Perret, les prix s'échelonnent entre 12 000 et 22 000francs, à Asnières entre 7 000 et 10 000 francs. A Clichy, ils restent entre 8 500 et 14 000 francs, aux Lilas, entre 10 000 et 18 000 francs.

Comment déjouer l'augmentation des taux des crédits

FINANCER l'acquisition de son logement coûte aujourd'hui plus cher. La remontée des taux sur les marchés monétaires et obligataires s'est mécaniquement répercutée sur les crédits immobiliers à taux fixes et variables. Il devient aujourd'hui difficile de trouver une banque qui propose un emprunt à taux fixe à moins de 6 %. Et les crédits à taux variables ne sont pas beaucoup plus intéressants, alors qu'ils présentent en plus une part de risque liée à l'évolution future des taux d'intérêt. Avec la remontée progressive des taux d'intérêt à long et court terme, il est plus que jamais judicieux de consacrer du temps au montage de son financement immobilier.

Lorsque les taux à dix ou quinze ans se situaient encore sous la barre des 5 %, la priorité pouvait être de mobiliser le maximum de ressources auprès de sa banque pour acquérir le bien le plus grand possible. Avec la remontée des prix de l'immobilier et du loyer de l'argent, il faut de nouveau chercher à minimiser le coût de la dette. Les prêts à taux réduits, obtenus via l'épargne-logement, les organismes sociaux ou les entreprises, sont plus que jamais d'actualité.

L'épargne accumulée dans le cadre de plan ou de compte-épargne logement permet d'accéder, de plein droit, à des prêts pouvant s'élever jusqu'à 600 000 francs (91 000 euros).

Selon la date d'ouverture du plan d'épargne-logement (PEL), l'emprunteur bénéficie de taux plus ou moins intéressants pour financer l'acquisition d'une résidence principale, d'une résidence secondaire, la réalisation de travaux et même l'achat de parts dans des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). A titre d'exemple, les plans ouverts à partir de février 1994, et qui génèrent déjà des droits à prêts, permettent de se financer à 5,54 %, sans avoir à payer de frais de dossier. Et les plans souscrits entre 1998 et juillet 2000 permettront de souscrire bientôt des prêts à 4,6 %. Les comptes épargne-logement permettent, eux, d'emprunter en général encore moins cher. Il est également possible de solliciter les membres de sa propre famille, qui, n'ayant pas de projet immobilier, peuvent céder leurs droits à prêts et d'additionner ces différents droits pour emprunter davantage. Autre avantage des prêts épargne-logement, ils ne comportent pas de frais de dossier, et les frais d'hypothèque ou de garantie sont réduits de 20 %.

Autre source de financement bon marché, les entreprises de plus de dix salariés accordent en général à leur personnel des prêts dans le cadre du *« 1 % patronal »* et d'une enveloppe annuelle. Environ 100 000 prêts sont accordés chaque année à des conditions très avantageuses. Typiquement, un prêt de 70 000 à 100 000 francs peut être accordé au taux de 2 % sans assurance. Ces prêts peuvent financer l'achat d'un logement neuf ou d'un logement ancien dont les travaux représentent plus de 25 % du prix de vente. Les fonctionnaires peuvent également obtenir des prêts à taux réduit. Le montant est relativement modeste, entre 8 000 et 25 500 francs, mais ce montant peut être augmenté dans certains ministères et pour les jeunes couples.

Les prêts à taux réduits obtenus via l'épargne-logement, les organismes sociaux ou les entreprises restent toujours avantageux

Enfin, le prêt à taux zéro constitue bien entendu le financement le moins cher du marché. Réservé aux personnes accédant pour la première fois à la propriété, le prêt à taux zéro n'est accessible que sous certaines conditions de ressources (145 000 francs de revenu net imposable, après les abattements de 10 % et 20 %, pour une personne seule à Paris, 248 500 francs pour un foyer de cinq personnes). Il est réservé à l'acquisition d'un logement neuf, ou d'un logement ancien qui nécessite un montant de travaux au moins égal à 54 % du coût de l'acquisition. Pouvant s'élever par exemple à 150 000 francs pour une famille de trois personnes, le prêt à taux zéro n'est amorti qu'après le remboursement des autres prêts, dans la limite d'une durée maximale de dix-neuf ans. Autre avantage du prêt à taux zéro, il peut faire office d'apport personnel et permettre ainsi d'obtenir des taux plus avantageux sur les crédits additionnels. D'autres prêts sous conditions de ressources, comme le prêt à l'accession sociale (bonification de 0,60 % et frais d'hypothèque divisés par deux) et le prêt conventionné permettent également de réduire le coût d'emprunt.

Une fois additionnés ces emprunts à taux réduit, il reste à compléter son montage financier par des crédits bancaires aux taux du marché. Dans la plupart des cas, ces emprunts constituent d'ailleurs la majeure partie du financement. Les prêts du secteur libre ont ainsi représenté environ 1 000 milliards de francs en 1999, contre 43 milliards pour le prêt à taux zéro, 258 milliards pour l'épargne-logement et 265 milliards pour les prêts conventionnés et aidés. Pour obtenir les meilleures conditions de marché possible, l'emprunteur doit se lancer dans un véritable marathon auprès de plusieurs établissements financiers. La concurrence entre banques, ravivée par la très nette reprise du marché immobilier, doit inciter les emprunteurs à faire le tour des agences bancaires avant de signer un contrat de prêt. Ou de se tourner vers des sites Internet spécialisés, qui font pour vous régulièrement le tour de la place. C'est le cas de www.meilleurtaux-.com, www.123taux.com ou www.selec-taux.com qui offrent aux internautes la possibilité de faire jouer la concurrence entre plusieurs établissements financiers. Ces banquiers virtuels proposent en effet d'adresser votre dossier à plusieurs établissements bancaires et de vous faire parvenir l'ensemble des propositions.

Il convient d'abord de se déterminer sur la nature du prêt, à taux fixe ou variable. Les taux fixes offrent une sécurité totale. Le montant des mensualités et la durée du prêt sont déterminés dès le départ. Mais plusieurs établissements proposent de moduler le montant des remboursements, en fonction de l'évolution des revenus. L'augmentation des mensualités permet de réduire la période de remboursement. La fourchette des taux fixes s'établit actuellement entre 6 % et 7 % pour un emprunt à dix ans (compte tenu du taux des emprunts d'Etat qui s'est stabilisé à 5,45 %). Les prêts à taux variable ne sont pas aujourd'hui beaucoup plus compétitifs. Les taux à quinze ans révisables sont ainsi compris entre 5,5 % et 6,5 %. Certains établissements proposent quelquefois des taux d'appel inférieurs, mais qui sont uniquement valables pour la première année d'emprunt. Indexés sur les taux courts (souvent à un an ou trois mois), ils sont révisés au minimum chaque année.

Souscrire à un taux variable est particulièrement intéressant si l'emprunteur fait le pari que les taux courts baisseront rapidement au cours des quatre ou cinq prochaines années, période du prêt pendant laquelle il paie le plus d'intérêt. En l'état actuel des prévisions de conjoncture, ce pari semble plus qu'hasardeux. Depuis maintenant un an, les taux à court terme ne cessent de monter. Les taux à trois mois sont ainsi passés de 2,50 % au mois de novembre 1999 à 5,02 % aujourd'hui. La période est d'ailleurs propice pour convertir les crédits à taux variables souscrits au cours des dernières années en crédits à taux fixes. Cette option, prévue par la plupart des contrats, permet de se prémunir contre de nouvelles hausses des taux courts, tout en ayant bénéficié de conditions avantageuses au cours des premières années de l'emprunt. Cette conversion n'est en revanche pas justifiée si le contrat de prêt a prévu de plafonner l'évolution des taux à un niveau inférieur aux taux longs actuels.

Sur Internet, comme au guichet, il est impératif de réclamer le montant du TEG (taux effectif global) pour bien comparer les offres qui sont faites par les différents établissements. Ce taux d'intérêt, que les établissements financiers ont l'obligation légale de communiquer, intègre les frais de dossier et l'assurance obligatoire, qui s'ajoutent au taux d'intérêt du crédit. Ainsi, 3 000 francs ou 4 000 francs de frais de dossier peuvent augmenter de quelques dizièmes de point le coût du crédit, sur toute la durée de l'emprunt.

Christophe Jakubyszyn

Des taux en hausse

EXEMPLES DE CRÉDITS IMMOBILIERS À 15 ANS DANS LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENT FINANCIERS

	PRÊTS À TAUX FIXE	PRÊTS À TAUX VARIABLE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	6,20% à 6,80%	5,50% à 6,10%
LA POSTE	5,85% à 7%	5,25%, plafonné à 7,75%
BNP-PARIBAS	6,40%	6,60% (capé 2 points)
CRÉDIT AGRICOLE IDF	5,85% à 6,85%	5,75% à 6,75% (capé 2 points)
CAISSE D'ÉPARGNE	6% à 6,70%	5,20% à 5,90%
CRÉDIT LYONNAIS	6,20% à 6,80%	5,65% à 6,60%
CCF	5,95% à 6,95%	5,75% à 6,75%

Les loyers remontent

Pas facile de se loger à Paris. La rentrée universitaire a montré la « galère » des étudiants. Ils ne sont pas les seuls à avoir des difficultés à trouver, à leur prix, l'appartement de leurs rêves ou, tout au moins, de leurs besoins. *« On manque de produits »*, constate Marcel Ricard, président de la chambre d'Ile-de-France et de Paris de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim). *« Il y a une désertion de la pierre par les investisseurs paticuliers habitués au placement locatif. »* Un constat que confirme Century 21. Dans son dernier point de conjoncture, ce réseau d'agents immobiliers note qu'il y a *« très peu de stock disponible. »* Il ajoute : *« Les petites surfaces, notamment dans les villes universitaires, s'arrachent littéralement. »* Pour les grandes surfaces, la situation n'est guère meilleure : *« le coût du loyer des appartements familiaux à Paris a progressé de 19 % en un an »*, estime Century 21.

Il n'y a pourtant pas d'envolée des loyers, même si ceux-ci sont maintenant nettement orientés à la hausse, notamment à Paris et dans sa région. Selon l'enquête de l'Observatoire des loyers dans l'agglomération parisienne (OLAP), sur l'évolution en 1999 et la situation début 2000, un logement qui change de locataire est reloué 3,4 % plus cher à Paris (le loyer passe de 89,50 francs par mètre carré à 92,50 francs) et 2,7 % plus cher en proche banlieue (l'ancien locataire payait 71,40 francs, le nouveau 73,30 francs). *« Les cas de baisse de loyer à la relocation sont de moins en moins fréquents : alors qu'ils concernaient 40 % des relocations en 1996 et 1997, ils touchent seulement 18 % des cas à Paris en 1999 »*, note l'OLAP, qui précise que les hausses de loyers à la relocation sont plus élevées que l'évolution de l'indice du coût de la construction et pas justifiées par des travaux dans un cas sur trois à Paris. La hausse des loyers sur l'ensemble du parc parisien de logements anciens reste toutefois modérée. Au cours de l'année 1999, ils ont progressé de 1,4 % à Paris et de 1,2 % en proche banlieue. Toutefois, les indications recueillies par l'OLAP pour 2000 *« laissent présager un mouvement global des loyers plus fort en 2000 qu'en 1999 ».*

S. F.

Marché de l'art : des collectionneurs de plus en plus sélectifs

QUEL VA ÊTRE L'IMPACT des récentes convulsions boursières sur le marché de l'art ? L'euphorie sans mélange de ces derniers mois pourrait-elle se muer en déprime ? Difficile d'anticiper pour l'instant. Mais il est certain que la santé du marché de l'art reflète, avec quelque décalage, la prospérité économique. C'est pourquoi l'année 2000, commencée sous d'excellents auspices, peut, jusqu'à présent, être considérée comme un bon cru. Pour preuve, les résultats affichés par Drouot à l'issue du premier semestre de cette année. Le produit « art » vendu à Drouot-Richelieu, Drouot-Montaigne et en périphérie s'est élevé à 1,9 milliard de francs, contre 1,6 milliard au premier semestre 1999. Soit une progression de 19,5 %. Autre constat positif, les enchères millionnaires, au nombre de 128, ont doublé par rapport au premier semestre de l'année passée. La plus haute adjudication – 9 422 000 francs – est allée à un sous-main de Paul Gauguin, intérieurement orné de deux aquarelles, peintes en 1894. Du côté des tableaux anciens, la meilleure enchère a récompensé une paire de natures mortes de Tomas Hiepes (1600-1674) enlevée à 9 400 000 francs. Mais ces prix, certes élevés, restent cependant très en deçà des montants atteints à New York ou à Londres. Comme en témoigne, par exemple, l'adjudication à 8,1 millions de livres (soit environ 89 millions de francs) prononcée sur un dessin de Michel-Ange, *Le Christ triomphant,* vendu à Londres, chez Christie's, en juillet.

Que ce soit à Paris, Londres ou New York, le prix des objets d'art est incontestablement reparti à la hausse, depuis deux à trois ans. A tel point que l'on dépasse parfois les enchères spectaculaires relevées à la fin des folles années 1980. Avec toutefois une différence de taille : seules les pièces véritablement haut de gamme obtiennent aujourd'hui des prix records. Car les collectionneurs, mieux avertis, savent désormais se montrer beaucoup plus sélectifs.

LE RETOUR EN VOGUE DES BELLES FERRARI

Très à la mode au cours des années 80, les automobiles de collection ont vu leurs prix chuter de façon drastique au lendemain de la crise du marché de l'art : la valeur de certaines belles sportives d'après guerre – Ferrari, Maserati, Lamborghini et autres Jaguar – a parfois été divisée par dix. Aujourd'hui, le milieu de gamme se maintient à des prix tout à fait raisonnables. Ainsi, une Ferrari BB 512, datant de la fin des années 70, qui pouvait se négocier, au plus haut du marché, jusqu'à 2,4 millions de francs, ne dépasse guère les 350 000 francs actuellement. En revanche, les modèles les plus prestigieux – presque toujours enlevés par des enchérisseurs étrangers – ont pratiquement retrouvé les niveaux de prix relevés voici dix ans. Témoin l'adjudication à 7 200 000 francs, en mai dernier, à Monte-Carlo, d'une Ferrari 250 GT Spyder de 1963. Mais le record historique – 100 millions de francs, en 1990, pour la Mercedes de Fangio – ne semble pas près d'être égalé. Il est vrai que cette voiture Fangio avait gagné en 1954 le championnat du monde. Et, comme l'explique Me Poulain, commissaire-priseur spécialisé dans ce domaine, *« dès lors qu'une automobile bénéficie d'un passé aussi fameux, sa valeur grimpe de façon vertigineuse. Car elle prend alors un caractère unique ».*

Dans le domaine de l'art déco, secteur-clé du marché parisien, les prix désormais affolants des pièces exceptionnelles dépassent parfois de très loin les montants atteints voici dix ans. Illustration : en juin dernier, une table basse, signée Jean-Michel Frank, décorateur célèbre pour son esprit minimaliste et son goût des matériaux raffinés, comme la marqueterie de paille ou de mica, s'enlevait à Londres pour 168 750 livres (soit 1,8 million de francs environ). *« Or, en 1991, cette table, vendue à Paris, avait trouvé preneur pour 182 000 francs seulement »,* rappelle l'expert Jean-Marcel Camard. Lors de cette même vente londonienne de juin, un cabinet gainé de galuchat, également créé par Frank, s'est envolé à 487 750 livres, soit 5,4 millions de francs. Ce qui constitue le record mondial pour un meuble art déco.

Devant cette flambée, les collectionneurs se tournent maintenant vers les grandes signatures des années 40-50, comme Adnet, Dupré-Lafon, ou encore Royère, célèbre pour ses fauteuils « Eléphanteau » et ses tables « Flaques d'eau ». A l'heure actuelle, les meubles de Royère restent accessibles. Un lampadaire « Liane », formé de six tiges d'acier noir entremêlées, supportant de petits abat-jour cylindriques, a été adjugé récemment pour 355 000 francs, somme déjà rondelette. Mais certaines pièces partent à moins de 100 000 francs. Il est donc encore temps de s'intéresser aux créations de ce fantaisiste, qui affectionnait tout particulièrement les lignes ondulées, les couleurs vives et les matériaux ébouriffants, comme la fausse fourrure.

Noëlle Joly

Trois questions à...

1 Me Jean-Louis Picard, vous avez anticipé la disparition du monopole des commissaires-priseurs en vous associant dès 1996 avec Mes Audap, Solanet et Velliet afin de former le groupe Piasa. Vous venez de signer un accord de coopération avec Artémis, la holding de François Pinault qui détient la maison britannique Christie's. Le Sénat ayant définitivement adopté le 27 juin le projet de loi réformant les ventes aux enchères, les maisons étrangères vont très prochainement être autorisées à organiser des ventes en France. Le craignez-vous ?

– Dans l'avenir, nous allons continuer à tenir des ventes à Drouot, maison à laquelle nous sommes très attachés. Mais le fait d'être ainsi « adossés » à Christie's nous ouvre évidemment à une dimension internationale.

2 EN quoi cette dimension internationale va vous permettre de lutter à armes égales avec les grands marchands internationaux ?

– Nous aurons maintenant toute facilité pour vendre à l'étranger certaines œuvres susceptibles, notamment pour des raisons fiscales, d'obtenir un meilleur prix sous des cieux plus attractifs. Chacun sait par exemple que le marché de l'art moderne se tient essentiellement à New York et pas à Paris.

3 LE projet de loi voté dernièrement prévoit la liberté totale des frais acheteurs, actuellement fixés à 10,874 % du montant de l'adjudication. Ces frais vont-ils augmenter ?

– Avec l'ouverture du marché, ces frais vont sans doute s'élever pour atteindre le niveau international, soit environ 15 %, jusqu'à 500 000 francs, et 10 % au-delà. On peut imaginer que les tarifs pratiqués seront sensiblement identiques pour toutes les maisons de ventes. Il est clair que les Anglo-saxons, pour leur part, se sont alignés depuis longtemps... (1) En contrepartie, les frais vendeurs, qui seront, tout comme aujourd'hui, négociables de gré à gré, vont probablement diminuer.

(1) Sotheby's et Christie's font actuellement l'objet d'une enquête judiciaire pour entente illicite sur le montant des frais d'achat et de vente.

Propos recueillis par N. J.

La remontée de l'or a été de courte durée

LE REBOND OBSERVÉ au premier semestre n'est plus qu'un souvenir. Après avoir atteint un plus haut de 315 dollars le 10 février, le prix de l'once (31,1 grammes) est revenu vers les 271 dollars à la mi-octobre, soit un recul de 14 % par rapport à ce sommet. En cet automne, le métal jaune est sous ses cours du début d'année où il se négociait à 287 dollars.

Deux périodes auront marqué cette année. Jusqu'en février, l'once a poursuivi son redressement amorcé en septembre 1999, suite à la décision des banques centrales européennes de ne plus vendre d'or. Quatorze instituts d'émission européens (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse et Suède) et la Banque centrale européenne (BCE) se sont engagés à ne plus vendre de métal jaune sur le marché pendant cinq ans, en dehors des transactions déjà prévues, qui ne devront pas dépasser 400 tonnes par an. Cette décision historique a provoqué un rebond spectaculaire de l'or, mettant fin à un long déclin. Le 25 août 1999, l'once était tombée à son plus bas niveau depuis vingt ans, soit 255 dollars.

Depuis le mois de février, la machine semble s'être grippée et la tendance baissière s'est à nouveau imposée. La stagnation du marché explique en partie ce retour du déclin. Selon le conseil mondial de l'or, le volume total de la demande au premier semestre s'est élevé à 1 584,2 tonnes, en légère baisse de 0,6 % par rapport à la période correspondante de 1999. Le niveau de consommation s'est maintenu grâce à la bijouterie-joaillerie. Les plus fortes progressions de l'or ont été enregistrées au Mexique, en Thaïlande, en Turquie et en Malaisie. En revanche, la demande d'or en tant qu'instrument d'investissement a fortement baissé.

Le mouvement de ventes d'or des banques s'est poursuivi. Le 3 mars 2000, le Trésor britannique a publié le programme de la Banque d'Angleterre pour l'exercice financier 2000/2001 qui a prévu de vendre 150 tonnes dans le cadre d'une série de six enchères de 25 tonnes chacune.

Les trois premières enchères se sont tenues les 23 mai, 12 juillet et 19 septembre. La prochaine devrait avoir lieu le 7 novembre et les deux dernières à des dates encore indéterminées en janvier et mars 2001. Le 19 septembre,la vente a été souscrite 2,6 fois, a indiqué la Banque d'Angleterre, le prix fixé étant de 270,60 dollars l'once.

Les banques centrales ont vendu 324 tonnes d'or durant la première partie de l'année 2000, soit dix fois plus que durant la même période l'année précédente, a relevé le cabinet de consultants en métaux précieux Gold Fields Mineral Services (GFMS). Dans sa note annuelle publiée le 21 septembre, ce cabinet analyse les mouvements : *« Les livraisons plus réduites des producteurs qui cherchent à faire monter les prix ainsi que, dans une moindre mesure, la vente spéculative de court terme, ont été compensées par une hausse significative des ventes de réserves par les banques. »* Selon les experts, les prix devraient s'établir à un niveau moyen de 276 dollars l'once durant la deuxième partie de l'année et fluctuer dans une marge de 265 à 285 dollars pour le reste de 2000. *« En l'absence de problèmes au niveau de l'offre de la part des plus grands producteurs, de ventes de fonds ou de banque centrale ou d'une forte correction de la valeur du dollar, une reprise prévisible de la demande pour l'industrie devrait maintenir le cours de l'or dans une marge de 265 à 285 dollars pour le reste de l'année. »* Le GFMS s'attend également à une stabilité de la production cette année.

Cependant, les tensions dans le Golfe suite aux affrontements Israélo-palestiniens ont stoppé l'érosion des cours de l'or. Vendredi 13 octobre, l'once cotait 275,85 dollars contre 270,80 dollars une semaine auparavant. Elle a grimpé jusqu'à 277,65 dollars dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13, soit son niveau le plus haut depuis deux semaines. En choisissant l'or, les opérateurs recherchent des placements plus sûrs en période de troubles internationaux et de morosité boursière, même si le métal jaune ne joue plus son rôle de valeur refuge.

Dominique Gallois

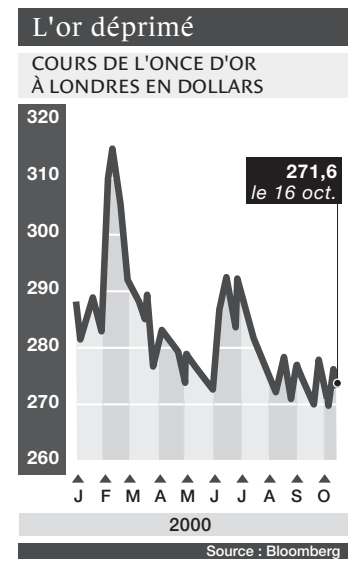

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr | MERCREDI 25 OCTOBRE 2000

PORTRAIT
Avec « La Grand'Messe », une émission télé en ligne, Stéphane de Rosnay marie l'info et l'humour.
P. IV

TECHNIQUES
Les travaux des Prix Nobel de physique et de chimie 2000 décryptés. Découvrez les applications futures de leurs découvertes.
P. VI

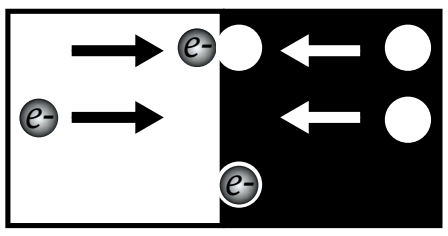

CITOYEN
L'élection par les internautes des directeurs de l'Icann, association qui attribue les noms de domaine, provoque des polémiques.
P. V

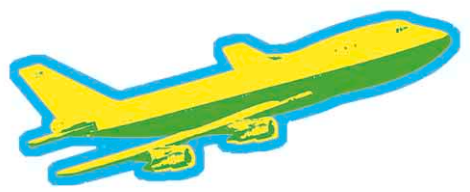

ENTREPRISES
Les acteurs classiques du tourisme sont mis en difficulté par les nouveaux venus du Réseau.
BusinessWeek ebiz
P. VII

CYBERCULTURE
Pour profiter pleinement des jeux en réseau sur le Web, mieux vaut s'armer du matériel adéquat.
P. VIII

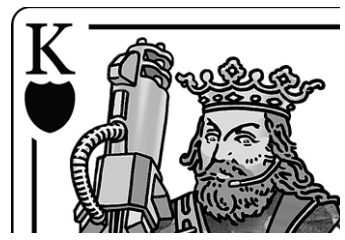

ENQUÊTE

Courts-circuits sur la planète Web

En se passant de l'intermédiaire des serveurs, des sites tels que Napster révolutionnent les échanges sur la Toile

L'AVENIR de l'Internet appartient-il à des sites au nom aussi étrange que Gnutella, Scour, Napster, Applesauce ou Roku ? Pour saugrenue qu'elle soit, la question occupe une bonne partie des esprits de ceux qui souhaitent savoir de quoi le Web de demain sera fait. Et si Gnutella et consorts ne sont pas aujourd'hui aussi connus du grand public que Yahoo ! ou Amazon, ils n'en sont pas moins au cœur d'une véritable révolution sur Internet. La particularité de ces sites : ils fonctionnent tous sur le principe des relations « peer to peer » (en français « d'égal à égal ») ; un principe qui permet à des internautes d'échanger des informations d'ordinateur à ordinateur sans passer par un serveur central qui redistribue les données, comme cela est généralement le cas sur la Toile. Avec le peer to peer, on se sert directement dans le disque dur de son correspondant. Simple comme bonjour.

Utilisé par les services de messageries instantanées (ICQ ou MSN Messenger), ce principe de relations directes entre les internautes a été popularisé par la start-up américaine Napster et son système d'échange de morceaux musicaux au format MP3. En moins de deux ans, et malgré le procès marathon intenté par l'industrie du disque aux Etats-Unis, Napster a séduit près de 30 millions d'utilisateurs, selon ses propres calculs. Durant le seul mois de septembre 2000, plus d'un milliard de chansons ont été téléchargées grâce à son logiciel mis gratuitement à la disposition de tous. Et ce qui n'était qu'un épiphénomène au début de l'année est en train de se transformer en un formidable mouvement de fond qui dépasse largement le cadre de Napster et de ses clones. Intel, créateur du Pentium, vient de faire du peer to peer son cheval de bataille pour les années à venir. Dans son sillage, un groupe de travail réunissant entre autres IBM ou Hewlett-Packard a vu le jour pour explorer les développements de ce type d'échanges. Déjà, sous l'impulsion de ces acteurs, les contours encore un peu flous de la révolution s'éclaircissent.

Dans quelques mois, on verra ainsi éclore un peu partout des petits « Internet privés », tissés entre les membres d'une famille ou entre des collègues de bureau travaillant sur un même projet. Des solutions de paiement décentralisées sont également en train de voir le jour, qui permettront, par exemple, aux participants d'une vente aux enchères virtuelles de faire leurs transactions sans passer par une banque. Il reste quand même aux entrepreneurs à prouver qu'ils pourront gagner de l'argent avec ces systèmes.

Il serait pourtant réducteur de ne voir dans les échanges d'égal à égal qu'une simple affaire de commerce et de gros sous. Le peer to peer est au contraire perçu par beaucoup d'utilisateurs comme un retour aux sources du Web. En s'affranchissant des contraintes d'une diffusion centralisée, l'Internet retrouverait ses vertus communautaires, altruistes, et idéalistes, que beaucoup estiment aujourd'hui sacrifiées sur l'autel de l'e-commerce. Mieux : le peer to peer serait le moyen idéal d'arriver à un Web autogéré. A ce titre, il sera intéressant de suivre l'évolution des projets Freenet et Publius, présentés par leurs pères comme les fers de lance de cet Internet nouveau, censé garantir la liberté d'expression de chacun, loin des censeurs et de la justice.

Et c'est bien sur ce dernier aspect que butte pour l'instant la démocratisation des réseaux d'égal à égal. A priori séduisantes, la notion d'anonymat, la décentralisation, donc la perte de tout contrôle, font peur. Elles s'accommodent mal des différentes législations en vigueur sur la protection de la vie privée ou le respect des droits d'auteur. Comment s'assurer que Freenet ou Publius ne deviennent pas aussi des moyens d'expression privilégiés pour des extrémistes politiques ou des pédophiles. Faux problème, répondent en substance les créateurs de ces services. Les interdire, pour eux, c'est comme dire qu'il ne fallait pas créer la presse, car il peut y avoir des revues illicites. Pour prouver sa bonne foi, Napster s'est d'ailleurs toujours défendue en reprenant les arguments employés par Sony au moment du lancement du magnétoscope : *« Nous ne voulons pas être tenus pour responsables de l'utilisation par les internautes de notre logiciel »*, clament ainsi les responsables de la start-up.

Rentabilité d'un côté, responsabilité de l'autre, le peer to peer devra donc se jouer de ces deux écueils majeurs pour s'imposer et modeler en profondeur les contours du Web du IIIe millénaire.

Guillaume Fraissard

PHILLIPE PRAQUIN

Le système « peer to peer » remet en question les règles qui commençaient à s'adapter au Net, notamment en matière de droit. Certains y voient un retour à l'esprit libertaire des débuts, d'autres craignent des dérives.

Le fonctionnement des échanges en ligne analysé grâce à la comparaison de deux sites phares du genre : Napster et Gnutella.

Lire page III

PUBLICITÉ

ENQUÊTE

Freenet, pour un nouveau Web en liberté

L'inventeur du protocole Freenet, Ian Clarke, renoue avec le rêve communautaire des origines du Net

« COMMENT, *alors qu'aucune route balisée, ni aucun jalon, n'était là pour fournir de point d'appui à l'exploration, les premiers hommes ont-ils découvert des contrées jusque-là inconnues ?* » Pour Renaud Dalbera, un mathématicien passé à la nouvelle économie, les fondements du projet Freenet, l'une des solutions de partage de fichiers aux côtés de Napster et Gnutella, sont dans la réponse à cette sibylline question. Ian Clarke, 23 ans, le créateur de Freenet, y répond, dans son mémoire de fin d'études en informatique, en expliquant que ces théoriques premiers hommes *« pouvaient parcourir de grandes distances sans carte, sans gouvernement central, en se basant simplement sur les conseils de ceux qu'ils rencontraient ».*

Rapportés au Réseau, les primitifs de Ian Clarke sont simplement les internautes. Et leur voyage est celui des requêtes qui transitent sur le Web. Freenet : derrière cette appellation se cache un logiciel libre en cours de développement. Mais aussi, et surtout, un nouveau protocole d'échange de fichiers, une nouvelle façon de naviguer, un sous-réseau dans le Réseau, hors de tout contrôle et de toute censure. L'internaute qui l'utilise transforme du même coup son ordinateur personnel en un « nœud » du réseau imaginé par Ian Clarke.

Ainsi, pour trouver un fichier précis, un ordinateur connecté contacte les plus proches nœuds de ce réseau. Si le fichier existe sur l'un des disques durs sollicités, il est renvoyé vers l'ordinateur qui a émis la requête. S'il ne s'y trouve pas, la demande est relayée, de proche en proche, vers d'autres nœuds. Une fois le document trouvé sur l'un d'eux, il est reconduit vers l'ordinateur qui l'a demandé. Dans l'enchevêtrement de la Toile, les fichiers appelés suivent le chemin inverse de celui de la requête. Le protocole imaginé par Ian Clarke transforme donc radicalement la structure du Réseau : chaque machine connectée devient à la fois « client » (elle émet des requêtes) et « serveur » (elle traite des requêtes). Et ce, sans aucune centralisation de l'information.

Pour autant, Freenet n'est pas, comme Napster un simple protocole de troc de fichiers MP3 ou vidéo. Le principe du peer to peer (d'égal à égal) est ici poussé à sa plus extrême limite. Les internautes ne se contentent pas d'échanger des fichiers : chacun aiguille l'autre dans sa recherche d'informations, dans sa navigation. Freenet implique donc une nouvelle répartition de la bande passante globale. A l'avenir, chacun pourrait envoyer vers le Réseau autant d'informations qu'il en reçoit. Une autoroute à double sens, en somme. Alors qu'aujourd'hui l'essentiel du trafic passe de l'Internet vers les particuliers.

« En général, explique Jean-Sébastien Lebacq, l'un des développeurs de Freenet, *lorsqu'on navigue sur Internet, on cherche à se connecter sur une adresse IP particulière, donc sur un serveur géographiquement localisé. Avec Freenet, on cherche directement un fichier, et c'est le protocole qui le localise sur le Réseau. »* De plus, dès que les fichiers les plus recherchés transitent par un nœud du réseau Freenet, ils y sont automatiquement copiés. *« Pour l'instant,* précise l'un des développeurs de Freenet, *nous partons du principe qu'il y a suffisamment d'espace physique pour tout stocker. »* Mais attention ! L'immense bibliothèque en construction qu'est Freenet pourrait bien vite se transformer en une infinie réplication des documents les plus souvent appelés. Ces derniers écraseraient les plus confidentiels, menacés d'éradication. *« Mais Freenet,* ajoute aussitôt Lebacq, *ne se veut pas la mémoire du monde ! »*

Reste que le principe repose, en quelque sorte, sur la collectivisation de l'espace de stockage. *« De fait,* souligne Jean-Sébastien Lebacq, *l'internaute qui utilise Freenet renonce à contrôler ce qui se passe sur une partie de son disque dur, puisque des fichiers y sont automatiquement copiés sans son consentement. »* Freenet ôte donc à son utilisateur une part de sa « souveraineté » sur sa machine. Et si des images délictueuses rencontraient d'aventure un fort succès, elles pourraient alors être entreposées sur les disques durs d'internautes sans aucun rapport avec les délits en question !

C'est au nom de la liberté que Clarke a voulu donner le jour à Freenet. Le protocole imaginé par le jeune Ecossais permet en effet la diffusion, la multiplication et la récupération de n'importe quel fichier, par n'importe qui, n'importe où. Mieux : nulle part, à aucun moment, une quelconque autorité ne peut bloquer une information circulant sur ce réseau. Quant au système de propagation de l'information, il rend inopérante toute tentative de traçage des internautes. *« Puisque l'information est successivement relayée par de très nombreux ordinateurs »,* précise Jean-Sébastien Lebacq. En plus d'une mise en contact directe des particuliers, dans un système hors de tout contrôle, Freenet renoue donc avec l'un des mythes fondateurs de la Toile : l'anonymat. Pour le meilleur, mais aussi, Ian Clarke le confesse, pour le pire.

Mais Freenet ne peut exister sans popularité. L'efficacité du réseau dépendra du nombre de nœuds qui le constituent, donc du nombre de ses utilisateurs. Il faudra que ces derniers acceptent de partager leurs ressources. Pour l'heure, des centaines de « volontaires » participent à l'expérience Freenet. Paradoxalement, alors qu'il paraît impossible d'utiliser Freenet à des fins commerciales, certains semblent lorgner sur ce logiciel gratuit. *« Sur des listes de diffusion de développeurs,* confie, dubitatif, un comparse de Clarke, *des personnes ont déjà proposé une rémunération pour que des "volontaires" développent d'autres fonctionnalités du logiciel. »* Quitte à tuer dans l'œuf le bel espoir communautaire dont rêve Ian Clarke.

Stéphane Foucart

■ **www.freenetproject.org**

A l'avenir, chacun pourrait envoyer vers le Réseau autant d'informations qu'il en reçoit. Une autoroute à double sens, en somme.

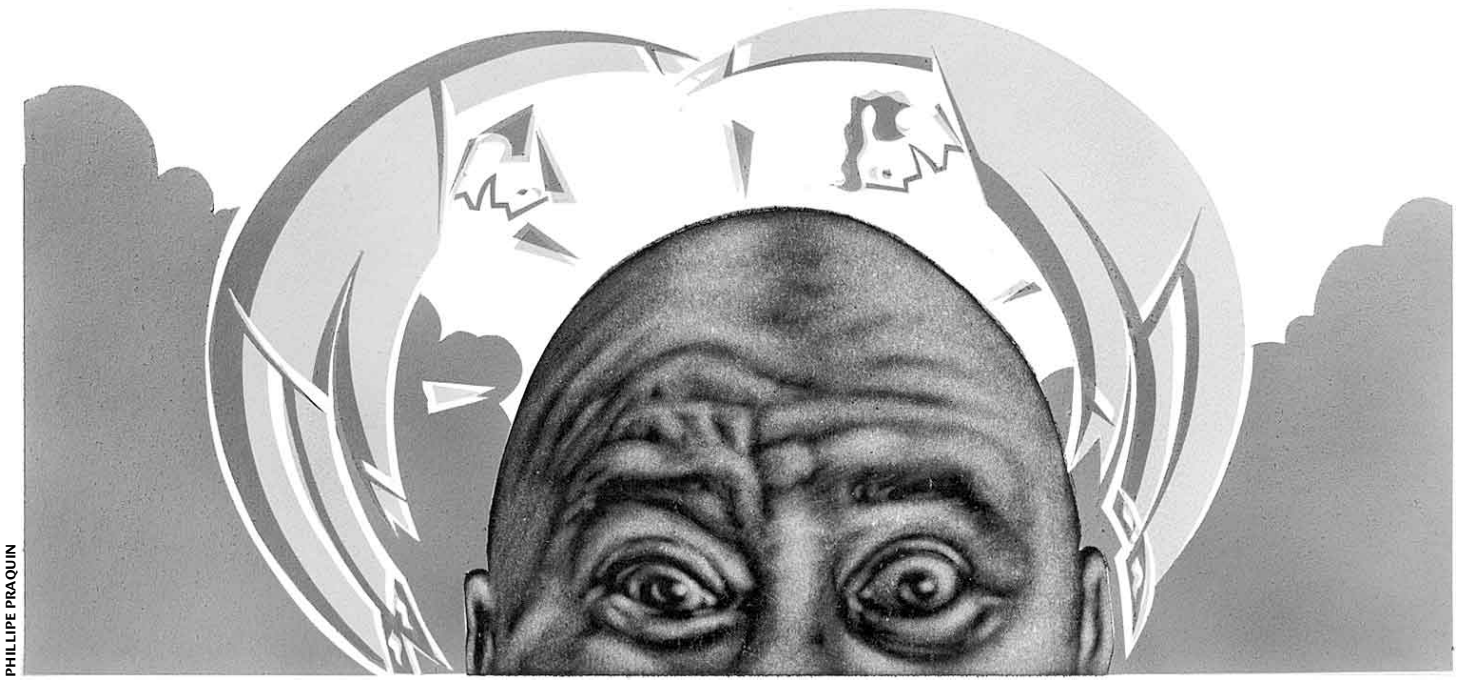

PHILLIPE PRAQUIN

Napster hors-la-loi ?

L'industrie du disque américaine tente de faire interdire ce nouveau mode d'échange

À CHAQUE technologie, son procès retentissant. Le peer to peer n'échappe pas à la règle : c'est en effet un véritable bras de fer juridique qui oppose depuis quelques mois, aux Etats-Unis, Napster à l'Association américaine de l'industrie phonographique (RIAA). Avec tout ce qu'il faut de rebondissements pour en faire une véritable saga.

Derniers épisodes en date : fin juillet, la juge fédérale Marilyn Hall Patel ordonne la fermeture du site ; le lendemain, deux juges de la neuvième cour d'appel déclarent que Napster peut poursuivre ses activités jusqu'à nouvel ordre ; enfin, début octobre, la commission de la neuvième cour d'appel de San Francisco décide de ne pas donner suite à une nouvelle demande de la RIAA de rétablir l'interdiction du logiciel.

Imbroglio ? Peut-être. L'illustration, en fait, des tourments légaux que le Réseau n'en finit plus de causer. Et ce n'est pas terminé : non seulement le sort de Napster est encore loin d'être scellé, mais Scour.com, son alter ego, qui permet également l'échange de fichiers vidéo, s'est récemment mis sous la protection de la loi sur les faillites, mesure qui suspend tous les litiges. Scour faisait l'objet d'une plainte pour violation des droits d'auteur, déposée en juillet dernier par la même RIAA, appuyée par l'Association américaine du cinéma (MPAA) et l'Association des éditeurs nationaux de musique (NMPA).

Alors, coupables, Napster et consorts ? Et de quoi au juste ? *« Ce n'est pas aussi simple à trancher, mais le débat est en tout cas exemplaire »,* estime Christiane Féral-Schuhl, avocat au cabinet Salans (www.salans.com), ancien membre du conseil de l'ordre, et auteur de *Cyber droit, le droit à l'épreuve de l'Internet,* dont une deuxième édition mise à jour vient de paraître aux éditions Dalloz Dunod. *« Nous nous trouvons dans une logique assez proche d'une autre affaire, jugée en France celle-ci, en 1988. Une société avait mis en vente un programme qui rendait caduc le dispositif antipiratage d'une autre société d'édition de logiciels. Le tribunal de commerce avait alors estimé que la première société s'était de fait rendue coupable d'incitation répréhensible à la contrefaçon. »*

Même chose pour Napster. Ses défenseurs ont beau plaider qu'ils ne peuvent contrôler l'usage que ses acquéreurs font du logiciel, que Napster favorise le mixage, donc la création de nouvelles œuvres (le droit américain admet parfois cette exception à la protection du droit d'auteur), l'outil n'en contribue pas moins, à sa manière, à la contrefaçon.

Or, d'autres soucis se profilent à l'horizon pour les émules de Napster. Et en particulier pour ceux qui se targuent de préserver l'anonymat des internautes. Un anonymat précisément de plus en plus contesté. En France notamment, où l'article 43-8 de la loi du 1er août 2000 stipule que *« les personnes physiques ou morales qui assurent, à titre gratuit ou onéreux, le stockage direct et permanent pour mise à disposition du public* (...) » ne sont responsables que *« si, ayant été saisies par une autorité judiciaire, elles n'ont pas agi promptement pour empêcher l'accès à ce contenu ».*

Soit, mais qu'en sera-t-il demain, avec le peer to peer, quand chaque ordinateur assurera le *« stockage direct et permanent pour mise à disposition du public »* ? Et anonymement, de surcroît ? *« Le droit d'agir en justice est un droit fondamental,* rappelle Christiane Féral-Schuhl, *par exemple lorsqu'il y a atteinte à des libertés fondamentales comme l'incitation à la haine raciale, la diffamation ou encore l'atteinte à la vie privée. »* Et comment faire, quand, chaque jour, une technologie plus sophistiquée accentue la difficulté d'identification des intervenants du Réseau ?

Olivier Zilbertin

L'anonymat contre la censure

Favorisés par Publius, les échanges entre égaux permettent d'échapper à tout contrôle

LE NOM n'a rien d'anodin. Si Lorrie Cranor, Avi Rubin et Marc Waldman ont choisi d'intituler leur projet de recherche « Publius », c'est en hommage aux fédéralistes qui, entre 1787 et 1788, ont publié collectivement, dans la presse new-yorkaise, une série d'articles en faveur de l'adoption de la Constitution américaine sous ce pseudonyme qui leur garantissait l'anonymat.

Publius, c'est la version humaniste, libertaire et philosophique du peer to peer. *« Notre but,* explique Lorrie Cranor, chercheur tout comme son collègue Avi Rubin dans les laboratoires d'AT&T, *est de développer un système qui donnera la possibilité aux gens de publier leurs idées de manière anonyme afin d'éviter toute intervention des censeurs. »* L'idée de Publius est simple. Un peu sur le même principe que Freenet, Publius est un système de publication décentralisé qui s'utilise en parallèle du réseau Internet. C'est-à-dire que les textes, les photos ou les fichiers sonores ne sont pas stockés sur un seul serveur, mais sur une multitude. De plus, tous les documents sont cryptés. Les serveurs sont constitués par les ordinateurs des membres du réseau Publius, et non par ceux d'une entreprise. Ce qui fait que les documents ne se trouvent pas à un endroit, mais dans plusieurs à la fois, ce qui rend impossible leur destruction. Et, pour garantir encore plus l'anonymat, personne ne sait ce qu'il héberge à l'intérieur de son ordinateur. C'est là que réside la grande différence avec ce qui se fait habituellement sur Internet où les pages personnelles sont stockées chez un hébergeur unique, ce qui les expose à une fermeture en cas de problème.

Passionnés de sécurité informatique, les trois chercheurs se sont lancés dans l'aventure Publius par conviction politique. *« La publication anonyme est une extension naturelle de nos précédents travaux sur la navigation,* confie Lorrie Cranor. *Il y a un tas de pays où les gens ne sont pas libres de s'exprimer selon leurs convictions. Et même quand il existe une liberté d'expression, il y a beaucoup de situations, comme quelqu'un qui dénonce les mauvaises pratiques de son entreprise, qui nécessitent la création d'un système comme le nôtre. »* Dans un récent entretien au journal *The Standard,* Avi Rubin précisait ses motivations : *« J'ai grandi avec les récits de mes grands-parents racontant comment ils avaient été frappés en Russie et en Pologne parce qu'ils étaient juifs. L'Holocauste est un très bon exemple, où s'il y avait eu plus d'informations pour la communauté sur ce qui se passait vraiment, des actions auraient pu être entreprises pour prévenir la catastrophe. »*

Pour le moment, Publius est en phase de test, AT&T se réservant le droit de commercialiser cette technologie. Il est toutefois possible d'utiliser le réseau dès aujourd'hui en configurant le navigateur Internet de son ordinateur à partir des informations disponibles sur le site Internet. Ce qui pourrait freiner le développement à grande échelle de Publius, c'est la polémique qu'il suscite auprès de certaines associations familiales américaines.

Car si les motivations des créateurs sont purement altruistes et pavées des meilleures intentions, Publius peut être récupéré pour des causes beaucoup moins nobles. Garantir l'anonymat à ceux qui sont poursuivis par la censure, c'est aussi offrir une tribune à tous les extrémismes politiques, religieux, ainsi qu'aux réseaux criminels de toutes sortes. Un risque limité – il est par exemple impossible de publier des documents trop lourds (photos, vidéo) – mais pleinement assumé par les pères de Publius. *« Il est très difficile de mettre au point un système qui garantisse la liberté d'expression et d'exiger de lui qu'il ne diffuse que ce que l'on veut entendre »,* déclare ainsi Avi Rubin, pour tenter de mettre fin à la polémique.

Guillaume Fraissard

■ **www.cs.nyu.edu/~waldman/publius/**

PUBLICITÉ

Clés

« Je ne crois pas que l'industrie puisse continuer à ignorer la valeur de ce modèle. Il y a là une vraie opportunité de business. Nous pensons qu'un grand nombre de gens sont prêts à payer 15 dollars par mois pour ce type de service. »

Lee Black, directeur de recherche de Webnoize, société de conseil américaine.

1,39

milliard de chansons ou morceaux musicaux ont été téléchargés, au cours du seul mois de septembre, grâce au logiciel Napster, selon la société de conseil américaine Webnoize.

Des promesses de rentabilité

A l'inverse de Napster et de Gnutella, d'autres sociétés veulent rendre les échanges lucratifs

IL FALLAIT s'y attendre. Le succès considérable rencontré par Napster, Gnutella et consorts attire l'attention de nombreuses entreprises autour des technologies dites « d'échanges de fichiers de personne à personne » *(voir glossaire)*. Et ce, même s'il reste à prouver que ces technologies sont capables de générer autre chose que des ennuis, à savoir de l'argent. Napster, par exemple, se demande encore comment capitaliser sur ses 20 millions d'utilisateurs déclarés. Des questions que Pat Geslinger, responsable technologique chez Intel, ne se pose apparemment pas.

Le 24 août 2000, lors d'un forum destiné aux développeurs et organisé par l'entreprise en Californie, il a tout simplement déclaré que le peer to peer pourrait bien être l'avenir du Web. Dans la foulée, il a annoncé la création d'un groupe de travail composé d'une vingtaine d'entreprises, dont Intel, IBM ou Hewlett-Packard, pour réfléchir sur les futures applications des systèmes peer to peer.

« L'informatique liée à Internet va être profondément bouleversée par ces technologies, estime Bob Knighten, du laboratoire d'architecture d'Intel et spécialiste de ce type de réseau. *A nous de mener la démarche de comprendre ce que va devenir l'Internet, si nous voulons être le premier fournisseur des réseaux du futur. »*

Sans attendre les résultats de ce groupe, plusieurs pistes s'offrent à la gourmandise des géants de l'informatique. L'une d'elles est ce qu'Intel appelle des *« petits réseaux autogérés »*. Ceux-ci pourront se constituer entre plusieurs employés d'une entreprise travaillant sur un même projet ou entre des membres éloignés d'une famille. Pour faire fonctionner ces *« petits Internet privés »*, de nouveaux systèmes d'exploitation, des disques durs encore plus gros et des processeurs toujours plus puissants seront bien sûr nécessaires. De quoi permettre aux fournisseurs habituels de l'informatique de retirer de juteux bénéfices d'une technologie dont on évoque pourtant plus le côté libertaire.

Mais il n'y a pas que dans les infrastructures que les systèmes peer to peer pourraient se révéler rentables. Si la musique et la vidéo dominent l'essentiel des échanges, plusieurs entreprises ont décidé de se lancer sur d'autres créneaux, dont l'un, très lucratif, n'est autre que... l'argent lui-même. Exemple avec Digicash, société américaine spécialisée dans l'argent électronique, qui propose, avec la plateforme Monneta, des solutions de paiement à la demande pour les clients des institutions financières. Deux particuliers équipés de ce système pourront ainsi conclure une transaction de manière électronique sans passer par le serveur centralisé d'une banque. Plusieurs entreprises, dont la Western Union, se lancent sur le marché du paiement sans intermédiaire.

Dans la même veine, Lightshare, une société basée dans la Silicon Valley, s'apprête à lancer un service permettant à des particuliers de vendre des objets directement depuis leur PC. Avec Lightshare, à terme, plus besoin d'intermédiaires type iBazar ou eBay. La vente, limitée pour le moment aux fichiers numériques (musique, logiciels...), se fera de PC à PC grâce à un système de formulaires à remplir garantissant le paiement et, surtout, avec un système de traçage qui assurera le respect du copyright. Présenté comme révolutionnaire, le procédé doit tout de même encore prouver son efficacité et surtout montrer qu'il peut rapporter de l'argent, alors que la musique et les logiciels se trouvent gratuitement sur de nombreux sites.

PHILLIPE PRAQUIN

Finalement, l'exemple d'un modèle économique rentable pourrait bien venir d'une entreprise américaine répondant au curieux nom de Roku. Créée par Rich Kilmer, un ancien ingénieur qui construisait des systèmes de sécurité pour l'armée de l'air américaine, Roku commercialise un logiciel qui permet à son utilisateur d'accéder à son ordinateur principal à partir de n'importe quel appareil informatique connecté au Web : PC, téléphone portable Wap, PDA... Avec Roku, sans ligne spécialisée, il est possible d'explorer son disque dur à distance, et de créer un réseau privé entre plusieurs utilisateurs du logiciel. La société vient de lever plus de 6 millions de dollars pour démarrer son activité. Elle compte bien vendre son logiciel aux constructeurs de téléphones mobiles et d'ordinateurs, avec l'argument qu'il fera consommer plus de minutes de communication et qu'il offre une véritable valeur ajoutée. Le peer to peer aurait-il enfin trouvé son modèle économique ?

Guillaume Fraissard

- **www.digicask.com/Solutions/P2P.asp**
- **www.lightshare.com**
- **www.roku.com**

TROC SUR LE RÉSEAU

Des logiciels d'échange de données comme Napster, Gnutella, Scour ou Freenet, permettent de télécharger gratuitement toutes sortes de fichiers : audio, vidéo, films, programmes radio, etc. Ils feraient peser une menace sur l'industrie du disque, qui estime qu'en 2005 le manque à gagner sera de 3,1 milliards de dollars, tandis que pour les éditeurs il atteindrait à cette période 1,4 milliard de dollars. Présentation des deux principau logiciels pour ce nouveaux sport appelé le "peer to peer".

Napster, comment ça marche ?

1. L'internaute lance une recherche de fichiers via l'application, qui se connecte au serveur.
2. Le serveur interroge les dossiers partagés sur des ordinateurs connectés.
3. Il trouve un ordinateur qui héberge la liste des fichiers demandés.
4. L'internaute les visualise et les télécharge sur sa machine, sans passer par le serveur Napster.

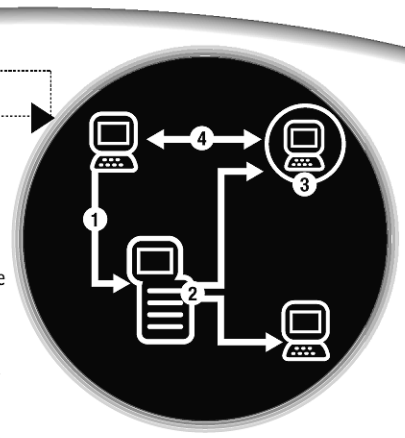

NAPSTER

Il permet aux internautes équipés du logiciel client de télécharger des fichiers musicaux au format MP3. Pour cela, l'internaute envoie une requête au serveur Napster. Mais l'internaute ne peut accéder qu'aux ordinateurs connectés au Réseau au moment de la requête.

GNUTELLA

Cette application permet de trouver des fichiers de tous les types, sans passer par un serveur central. L'internaute doit se connecter à un site comme www.gnutella.wego.com et faire son choix parmi différentes versions de Gnutella. Gnutella étant un programme Open Source, il existe différentes versions, élaborées par les programmeurs.

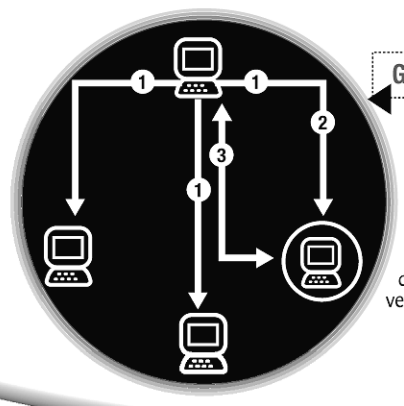

Gnutella, comment ça marche ?

1. L'internaute lance une recherche de fichiers via l'application.
2. La demande est envoyée vers les ordinateurs les plus proches. Le fichier est trouvé sur un ordinateur distant.
3. L'utilisateur télécharge les fichiers depuis l'ordinateur qui les possède vers le sien, soit directement, soit en passant par d'autres machines.

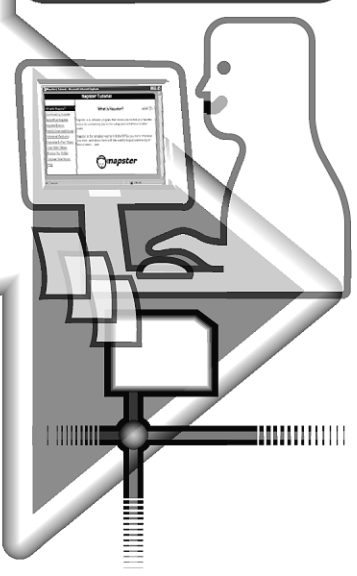

WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM

Les "plus" et les "moins"

NAPSTER
- ⊕ Facile à installer et à utiliser
- ⊕ Interface programme bien conçue.
- ⊕ Recherches en même temps sur plusieurs sites à la fois.
- ⊖ Connexion recommandée aux ordinateurs disposant d'une liaison à haut débit.

GNUTELLA
- ⊕ C'est un protocole, il prétend échapper aux poursuites puisqu'il n'est pas fourni par une entreprise.
- ⊖ La recherche n'est pas difficile, le plus dur est d'obtenir une réponse des sites voisins.

et aussi... FREENET
- ⊕ Prévu pour l'anonymat.
- ⊕ Ce logiciel prétend lui aussi échapper aux poursuites.
- ⊖ Ne s'adresse pas aux débutants (il faut se pencher sur Java).
- ⊖ Recherche malaisée (on ne cherche pas un mot, mais des clés).

Gnutella et les gougnafiers

Selon une étude du Xerox Palo Alto Research Centre, 70% des personnes utilisant Gnutella pour télécharger de la musique ne mettent pas leurs propres fichiers à disposition des autres utilisateurs. *« Nous avons surtout été surpris par le nombre d'internautes faisant cavalier seul »*, s'est étonné Eytan Adar, coauteur du rapport.

640 000

internautes en moyenne, en même temps, et à chaque instant, utilisent Napster pour échanger de la musique via leurs ordinateurs, selon une étude de Webnoize, société de conseil américaine.

Le.top.des.réseaux

Où trouver les logiciels d'échange de fichiers

freenet.project.free.fr

Freenet apparaît comme une nouvelle forme de réseau d'échange. Il rend possible la publication et la collecte d'informations dans un anonymat quasi complet et garantit la disponibilité des documents quelle que soit la demande. Le code du serveur Freenet initial, écrit en Java, rend théoriquement son utilisation possible sous Mac, Linux et Windows. Toutefois, l'installation du logiciel nécessite un minimum de manipulations. Et notamment, sous Windows, la décompression du programme et la frappe de quelques lignes de commandes DOS. A réserver donc aux initiés.

gnutella.wego.com

Incontrôlable, Gnutella risque, au rythme de son développement, de donner plus encore de fil à retordre aux instances chargées du contrôle du respect des droits d'auteur. Et pour cause : contrairement à Napster, Gnutella ne fonctionne pas sur la base d'un serveur centralisant les requêtes et pouvant faire l'objet d'une fermeture sur décision judiciaire. Le logiciel est autonome. Il scanne les adresses IP des internautes connectés à la recherche des fichiers médias demandés et donne lieu à un échange de poste à poste. Cette application fonctionne sur la plupart des systèmes d'exploitation, dont Linux.

www.imesh.com

Moteur de recherche multimédia, iMesh permet de trouver des fichiers audio, vidéo et graphiques, ainsi que des applications et des documents localisés sur les ordinateurs de ses utilisateurs. Pour pouvoir procéder à leur téléchargement, l'installation d'une interface disponible sur le site est nécessaire.

www.napster.com

Le plus connu et le plus médiatisé. Son principe de fonctionnement est relativement simple. Plutôt que de rassembler une multitude de fichiers sur un même serveur afin de les mettre à disposition des internautes, Napster va chercher les MP3 directement sur les disques des utilisateurs interconnectés. L'interface proposée permet de lancer une recherche sur un auteur ou le titre d'une chanson, Napster scanne ensuite les MP3 présents chez les utilisateurs du Réseau, avant d'afficher une liste de fichiers disponibles correspondant à la requête. Lors du premier lancement, un mot de passe à définir est demandé afin de vous connecter au serveur commun permettant la mutualisation des ressources musicales : une prise en main somme toute simple, qui a largement contribué au succès du logiciel.

www.scour.com

Comme pour Napster, il faut choisir un mot de passe, fournir quelques renseignements et indiquer son répertoire dédié aux MP3 avant de pouvoir lancer une recherche dans la communauté des connectés. L'affichage des réponses se fait dans une fenêtre. Pour chaque occurrence est indiqué le nom du fichier, sa taille, le débit de la connexion de l'ordinateur qui l'héberge, etc. Dépassant le cadre du MP3, Scour autorise ainsi l'indexation et l'échange d'images et de fichiers vidéo.

William Berg

Glossaire

P to P

Point to point, peer to peer ou encore *people to people.* Type de connexion mettant en communication deux interlocuteurs, et seulement deux. Employant cette technologie, les applications comme Napster ou Gnutella permettent à des utilisateurs de permuter, d'échanger des fichiers directement entre eux, sans passer par un serveur d'hébergement.

Client/serveur

Un réseau repose sur trois composants : le client, le serveur et la connexion qui les relie. Dans un environnement entreprise, le client, c'est-à-dire le poste de travail, obtient des informations du serveur, où sont stockées les bases de données. Sur Internet, toujours selon le même principe, des centaines de millions de micro-ordinateurs individuels accèdent aux sites Web et à leurs contenus, qui sont hébergés par des serveurs.

Proxy

C'est un serveur qui filtre l'accès à Internet. A la demande de l'utilisateur, le serveur proxy regarde dans sa banque de données des pages précédemment téléchargées. S'il trouve la page, il la renvoie à l'utilisateur, évitant à ce dernier de télécharger la page en question sur Internet. Et s'il ne trouve pas, il va chercher la page sur Internet et l'expédie à l'utilisateur.

MP3 (MPEG-1 Layer-3 Audio)

Le MP3 est un format audio-numérique qui utilise une technologie de compression de données permettant de réduire à 1/12e la taille du fichier initial, tout en conservant la qualité audio. Ces fichiers audio sont identifiés par le suffixe .mp3. Winamp (PC), MacAmp (imper) et mpeg123 (UNIX) sont parmi les logiciels de lecture de MP3 les plus populaires, et sont téléchargeables sur Internet.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES TEXTES DE CETTE ENQUÊTE SUR
interactif.lemonde.fr

PUBLICITÉ

Agenda

Global CN 2000
Du 2 au 4 novembre

Ce premier congrès international des réseaux citoyens réunira des représentants des quatre continents de l'Internet citoyen et solidaire. Le thème général des conférences sera « Construire Internet par et pour les citoyens ». Cette initiative constitue une opportunité de rassembler les réseaux citoyens du monde entier, d'échanger des expériences, d'identifier les thèmes-clés et les zones d'action, de s'engager dans un dialogue avec d'autres acteurs provenant de la société civile ainsi que du secteur public et privé... et de mettre en marche des mécanismes pour permettre la participation des ces acteurs aux débats internationaux sur la société de l'information.

Barcelone. Renseignements : 93-488-11-77.

■ **www.cnglobal2000.org/**

IST 2000 (Information Society Technologies)
Du 6 au 8 novembre

« Une société de l'information pour tous », tel sera le thème de la conférence et de l'exposition IST 2000. La manifestation accueillera des représentants de l'Union européenne et du gouvernement français, ainsi que des personnalités des secteurs industriels et institutionnels de renommée internationale. Ils participeront à des débats et ateliers consacrés à des thèmes aussi divers que les normes industrielles, la santé en ligne, l' e-éducation ou encore la lutte contre la criminalité à l'ère électronique.

Acropole de Nice.

■ **http://istevent.cec.eu.int**

Les Rencontres européennes de la jeune création numérique
Du 22 au 24 novembre

Pendant trois jours, quelque 3 000 visiteurs, professionnels et étudiants, acteurs de la création numérique, en provenance de plus de dix pays européens, se donnent rendez-vous à Valenciennes. L'événement s'inscrit comme un véritable laboratoire de la création numérique européenne, donnant lieu en continuité à des projections de films de fin d'année des meilleures écoles du continent. Créées par l'Institut national de l'audiovisuel (INA), organisées par la chambre de commerce et d'industrie du Valenciennois, ces Rencontres, dont Supinfocom est le chef de file, se veulent en phase avec la réalité professionnelle et artistique.

Valenciennes, le Phénix. Renseignements : 03-27-28-40-42.

■ **www.youngcreation.net**

Le droit sur Internet : évolution ou révolution ?
Le 23 novembre

Organisée au Sénat par l'association Juriconnexion, cette journée sera plus particulièrement consacrée à l'avenir des sites commerciaux, l'évolution des sites publics et l'avenir de l'Internet gratuit, en présence d'Olivier Itéanu, président de l'ISOC France.

Paris, Palais du Luxembourg.

■ **www.juriconnexion.org**

PUBLICITÉ

PORTRAIT

« La Grand'Messe » du Web

Après avoir mélangé info et intox dans le journal « Infos du monde », Stéphane de Rosnay s'attaque au Net

PASCAL BOISSIERE

L'HOMME qui vivait avec une hache dans la tête, c'était lui. La femme qui mettait le feu à la glace, c'était lui aussi. Stéphane de Rosnay n'a pourtant rien d'un monstre, encore moins d'un fakir. Partir à sa rencontre sur le plateau de « La Grand' Messe », l'émission quotidienne qu'il anime sur CanalWeb, ou bien dans le minuscule bureau qu'il occupe au sein de cet opérateur de télévision sur Internet, c'est se trouver face à un petit bonhomme rondouillard, bien dans sa tenue d'animateur peu stressé : baskets, veste sur tee-shirt, rasage aléatoire et fidèle toutou toujours dans les pattes. La tête semble entière, et les glaçons attendent patiemment près des boissons réservées aux invités.

Plus que quelques minutes avant l'arrivée de Fabienne Thibaut, vedette ce jour là, de cette 83e émission, qui a aujourd'hui franchi le cap de la 100e. Mais, ici, l'agitation n'a rien à voir avec celle qui règne sur les grands plateaux des télévisions hertziennes. Une table haute, une chaise, trois caméras numériques et un téléviseur composent le décor du studio « Charlie et Lulu » de la rue Troyon, siège parisien de CanalWeb. Stéphane de Rosnay est plus que serein. Seules quelques notes griffonnées sur un petit cahier attestent que l'émission a bel et bien été préparée. De toute façon, le concept de « La Grand'Messe » est simple : faire réagir des personnalités sur les images et les commentaires des journaux télévisés du soir de TF1 et de France 2. *« Il ne s'agit pas d'un pied de nez aux 20 Heures,* explique celui qui est également directeur de l'information de CanalWeb. *C'est plus une télé-bistrot qui permet de voir l'actualité avec un prisme différent. On ne se fout pas de leur gueule ! »*

UN REGARD TOUJOURS DÉCALÉ

Moins médiatique que PPDA ou Claude Sérillon, Stéphane de Rosnay n'est pas un étranger au petit écran. Et pour ceux auxquels le nom de ce journaliste de 38 ans ne dit rien, un petit retour en arrière s'impose. En 1994, les kiosques à journaux se couvrent d'étranges affichettes. Couleurs criardes, photos glauques à souhait et titres ravageurs : « Kennedy vivant ! Sa dernière rencontre avec Jacky », « L'enfant chauve-souris » ou encore « Il a une hache dans la tête, mais il est en pleine forme ! ». Stéphane de Rosnay et son équipe du groupe Filipacchi viennent de frapper. *Infos du monde* déboule en trombe dans la presse française sous le modèle du *Weekly World News* américain. Résultat, 200 000 exemplaires vendus chaque semaine auprès de lecteurs partagés entre l'incrédulité et la franche rigolade. *« C'était vraiment génial,* se souvient-il, encore tout fier de ce bon coup médiatique. *Tout l'intérêt de ce truc, c'était de reposer sur l'ambiguïté. De se dire que certaines personnes prenaient ça pour la vérité. »*

Mélanger info et intox, faire se côtoyer le sérieux journalistique et la bouffonnerie, Stéphane de Rosnay adore. Diplôme d'HEC en poche, il exécute ses premières armes dans la publicité, chez RSCG, au début des années 80. Sa boulimie de presse le conduit ensuite dans la galaxie Filippachi, avec *7 à Paris, Lui, Infos du monde.* Puis c'est l'appel des plateaux et des caméras. En 1984, pour Bernard Rapp et son « Assiette anglaise », sur Antenne 2, il dévore et commente ce qui se passe à l'antenne sur les chaînes du monde entier. En 1995, il lance « On nous cache tout, on nous dit rien », en collaboration avec l'humoriste Patrick Timsit, toujours sur France 2. Une émission qui mêle plus ou moins habilement faux reportages et véritables infos. L'émission ne remporta pas le succès escompté.

Depuis mars 2000, Stéphane de Rosnay a retrouvé la petite lucarne. Sur le Web cette fois. Mais le fait d'être sur Internet ne le gêne pas le moins du monde. Au contraire. *« Pour moi, c'est une évolution logique, car je connais le Web depuis maintenant huit ans. La seule chose qui va changer désormais, c'est que, comme les émissions de CanalWeb vont être reprises sur le câble ou le satellite, on ne pourra plus boire du vin à l'antenne. Plus sérieusement, je retrouve ici le même esprit et le même ton que sur les radios libres. »* Quand il n'anime pas « La Grand'Messe », Stéphane de Rosnay compulse des dizaines de journaux en ligne. Surtout étrangers. *« Je suis passionné par les médias anglo-saxons,* concède-t-il. *En France, les journalistes sont globalement des rigolos. Ils ne sont pas assez rigoureux. »* Venant de la part d'un confrère qui a si souvent mélangé information et désinformation, la critique ne manquera pas de faire grincer les dents. Inutile de dire qu'il s'en moque royalement. Trop amoureux de sa liberté de ton. *« Il est très maniaque, très exigeant au niveau professionnel,* confie son assistant. *Il est surtout atypique et refuse les étiquettes qu'on voudrait lui coller. »*

PLUS DE LIBERTÉ DE PAROLE

Sur le plateau, l'émission vire au joyeux capharnaüm. Fabienne Thibaut chante avec son mari, la télé continue de fonctionner, le chien pose les pattes sur la table, attiré par l'odeur des gâteaux apéritifs. De l'autre côté de l'écran, dans ce brouhaha ambiant, l'internaute doit avoir bien du mal à s'y retrouver. Mais c'est au moment où l'on se dit que tout cela n'a aucun sens, qu'il manque la rigueur des grand talk-shows genre « Nulle part ailleurs », que « La Grand'Messe » trouve son rythme et son intérêt. Ici pas d'artistes en mal de promo, pas de langue de bois. Un ministre du gouvernement Jospin, Jean-Luc Melenchon, s'en est même pris violemment à Tony Blair, laissant au vestiaire du studio les traditionnelles réserves diplomatiques. Comme si le fait d'être sur la Toile désinhibait des invités pourtant rompus à l'exercice de style. *« Ici, on est entre amis, les gens se racontent. Mais il ne faut pas croire, on essaye de structurer au maximum l'émission. Cela dit, il y a des soirs où ça ne marche pas. »* La venue de Paul Nahon, le présentateur d'« Envoyé spécial », a ainsi tourné à la bataille de yaourts.

Pas grave. Apparemment, les invités en redemandent. Etienne Mougeotte, Guy Hascoët, Claude Sérillon, Christine Ockrent ont déjà participé ou vont le faire à « La Grand' Messe ». *« Aujourd'hui, c'est plus facile de convaincre les gens de venir,* se réjouit Stéphane de Rosnay. *L'émission la plus parlante ? Sans doute celle avec Mélenchon. Par contre, je ne parlerai pas de la plus chiante... »* Il est 21 heures, Fabienne Thibaut quitte le studio, ravie de son expérience. Pour Stéphane de Rosnay, il est temps de rentrer chez soi. Si *Infos du monde* existait encore, le titre du lendemain serait déjà tout trouvé : « Exclusif ! sur CanalWeb, le chien de De Rosnay mange les invités en direct ! »

Guillaume Fraissard

■ **www.canalweb.net**

A bon droit

L'Europe et le brevetage des logiciels

LES AVANCÉES de la Commission de Bruxelles sur le thème de la brevetabilité des logiciels inquiètent une bonne partie des petits industriels de l'informatique. Traditionnellement, les programme d'ordinateur sont exclus de la protection par le droit des brevets, du moins dans la plupart des législations européennes. Ainsi, en France, la loi a fait siennes les dispositions communautaires et exclut expressément la possibilité de breveter un programme d'ordinateur, qui peut en revanche être protégé par le droit d'auteur. Cette règle classique connaît pourtant quelques nuances dans la jurisprudence française (les tribunaux admettant la brevetabilité d'inventions complexes incluant des logiciels) et, surtout, dans la jurisprudence de l'Office européen des brevets (OEB) et de ses chambres de recours, dont on remarque la tendance à interpréter cette exclusion de manière très restrictive. De la même manière, la Cour suprême des Etats-Unis semble admettre la protection par le brevet des inventions faisant appel à des programmes.

Serait-ce cette dernière distorsion dans les solutions qui conduit la Commission européenne à envisager sérieusement, dans le cadre de la mise en place d'un brevet communautaire unitaire, de permettre de protéger les logiciels par des brevets ? Ces initiatives ont débuté par la publication, en 1997, d'un Livre vert relatif aux brevets. Puis, en février 1999, la Commission avait adopté une communication annonçant une série de mesures destinées à améliorer le système des brevets dans l'Union européenne, et notamment une proposition de directive destinée à harmoniser les conditions de brevetabilité des programmes d'ordinateur. Cette annonce semble faire son chemin, puisque le texte de cette proposition de directive était annoncé pour le courant de l'été 2000, dans la perspective de la conférence intergouvernementale qui doit avoir lieu en novembre 2000, en vue de la révision de la convention de Munich.

Cette perspective suscite de vives réactions de la part d'associations telles que l'AFUL et Eurolinux, qui entendent défendre le système d'exploitation Linux et, plus généralement, la notion de logiciel libre. Elles voient dans la démarche de la Commission la volonté de s'aligner sur le système américain, au mépris des *« effets dévastateurs* [d'une telle décision] *sur l'innovation et la concurrence* (...) » et, notamment, *« des détournements possibles des brevets logiciels aux méthodes d'affaires, aux méthodes éducatives, aux méthodes de santé, etc. »*. Une pétition, qui a rallié plus de 20 000 signatures, était d'ailleurs proposée sur le site de l'AFUL, pour *« s'étonner qu'aucun rapport n'ait jamais été publié par les autorités européennes afin d'étudier l'impact des brevets logiciels sur l'innovation et la concurrence »* et demander la suspension des réformes en cours. Le modèle américain, qui admet la brevetabilité des logiciels sous certaines conditions, favoriserait les grandes entreprises capables de racheter les petites start-up et mettrait un frein à l'innovation et à la concurrence.

Depuis peu, la Commission européenne semble avoir été sensible à ces actions, puisqu'elle a organisé une large consultation des acteurs du domaine sur Internet. Simple mesure destinée à apaiser les protestations ou véritable prise en compte d'un mouvement ? On attend la réponse à la fin du mois de novembre, lors de la conférence de révision de la convention de Munich.

Alain Hazan
Avocat à la Cour

■ **www.petition.eurolinux.org/index_html**
■ **www.europa.eu.int**

Un rendez-vous manqué pour le «gouvernement» du Web

Les élections organisées par l'Icann ont révélé les faiblesses de cette association

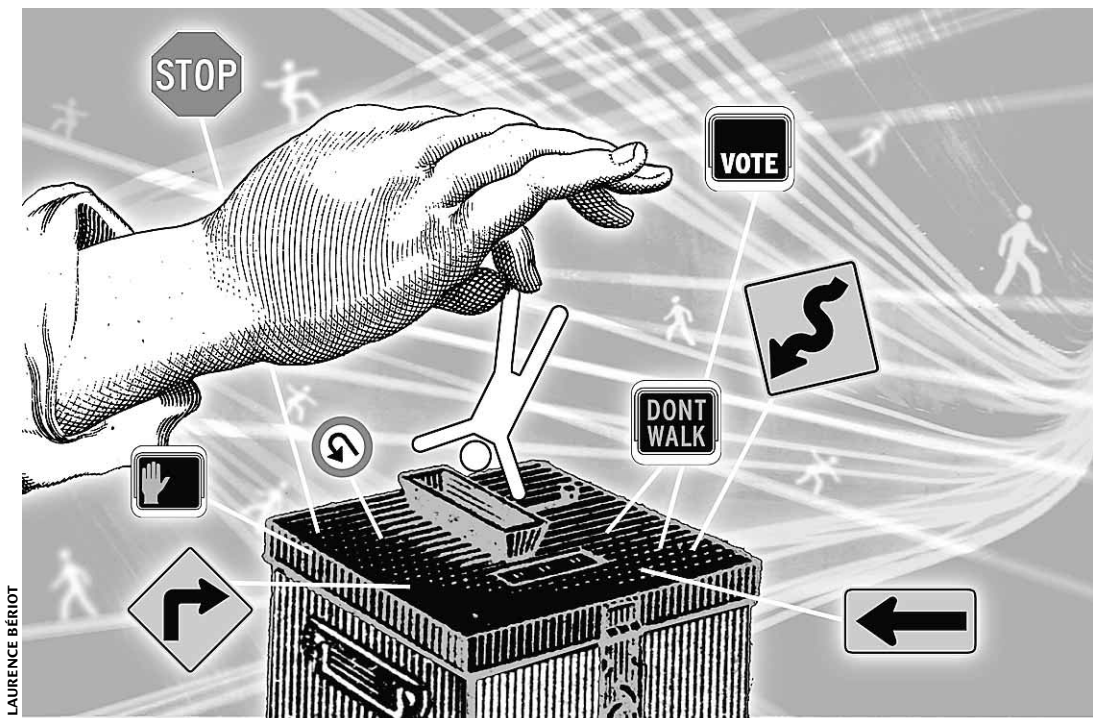

LAURENCE BÉRIOT

POUR LA PREMIÈRE FOIS de sa courte histoire (elle vient de souffler sa deuxième bougie), l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Icann), association chargée de gérer l'attribution des noms de domaine et des adresses IP pour l'ensemble de la planète Réseau, soumettait le renouvellement de cinq de ses directeurs au suffrage des internautes. Organisée intégralement en ligne, l'élection a donné ses résultats le 10 octobre, après deux mois d'une cyber-campagne qui n'a jamais réussi à enflammer la communauté Internet. Sur les quelque 300 à 400 millions d'internautes recensés dans le monde, seulement 35 000 ont exprimé leur suffrage. Soit un taux d'abstention record de 99 % !

En comparaison, les Français ont fait preuve d'un civisme zélé lors du référendum sur le quinquennat. Ce qui n'empêche pas Mike Roberts, le président de l'Icann, de pavoiser : *« Grâce aux dizaines de milliers d'internautes intéressés de par le monde, l'Icann a réussi à former un large groupe représentatif d'adhérents à l'échelle mondiale. »* 1 %, voilà une idée bien singulière de la représentativité ! Surtout lorsque l'on sait que le représentant du continent africain a été élu à une large unanimité, par 67 voix ! A sa décharge, des problèmes techniques lors du suffrage électronique et une couverture médiatique très inégale selon les pays.

Ainsi, contrairement à leurs homologues français, les grands médias allemands, emmenés par l'hebdomadaire *Der Spiegel,* ont largement relayé la « cyber campagne électorale » de l'Icann. Résultat, en Europe, l'élection est restée centrée outre-Rhin. Andy Mueller-Maghun, le hacker porte-parole du célèbre Chaos Computer Club (CCC) de Hambourg, a été élu à une écrasante majorité de 5 946 voix, et les trois candidats allemands – sur sept !– ont recueilli plus de 80 % des suffrages. *« Je ne suis pas tellement déçu par mon score, car je savais qu'il y avait beaucoup plus d'Allemands que de Français à participer au vote »,* déclare Olivier Muron, directeur de l'innovation chez France Télécom et seul candidat français, malgré ses 544 petites voix. *« L'élection était trop complexe »,* tente en guise d'explication le candidat défait, qui n'exclut pas de se représenter au prochain scrutin (dans deux ans).

Daniel Kaplan, consultant indépendant et vice-président du chapitre français de l'Internet Society (Isoc), est beaucoup moins conciliant. *« Je pense le plus grand mal de cette élection. C'est un échec total !,* tranche-t-il. *Le corps électoral était complètement tordu. L'Icann avait défini une citoyenneté par un acte de volontariat. C'est du jamais vu ! Comme s'il y avait deux citoyennetés : la communauté Internet et la communauté des citoyens normaux »,* s'offusque Daniel Kaplan. Seuls pouvaient participer à l'élection les internautes qui s'étaient inscrits sur le site – alambiqué et uniquement en anglais – de l'organisation avant le 31 juillet 2000. Ils n'auront été que 75 000 à avoir franchi toutes les étapes avant la date-butoir.

« Tout le monde avance masqué : les gens représentent des structures sans dire qu'ils les représentent », revient à l'attaque le vice-président de l'Isoc France. On peut effectivement s'étonner que le candidat pour la France ait été un dirigeant de France Télécom ! Mais là n'est pas le principal grief à adresser à l'Icann. *« L'organisation dérive progressivement depuis un an et demi,* estime Daniel Kaplan, *elle s'intéresse davantage à sa survie et à son extension qu'à son rôle. »* D'où l'organisation d'élections pour asseoir une légitimité contestée. *« Elle se positionne comme une institution de pseudo-gouvernance d'Internet, alors que sa mission devrait se résumer à son rôle administratif : gérer les noms de domaine »,* poursuit le consultant. Il ne voit donc qu'une alternative : « S*oit on prétend qu'Internet est pour tout le monde, et alors il faut que ce soient les gouvernements démocratiquement élus qui le gouvernent. Soit, et c'est mon avis, on décide que l'Icann a pour vocation de gérer les adresses IP et les noms de domaine, et pas autre chose, et c'est donc aux seuls détenteurs d'adresses IP et de noms de domaine d'élire ses dirigeants. »* Avec le risque, dans un contexte de récession des noms de domaine, que ce suffrage déjà censitaire ne se limite aux détenteurs de .com.

St. M.

Un hacker pour défendre l'Europe

Ce n'est pas le moindre des paradoxes. Pour défendre ses intérêts au sein de la très fermée Icann, l'Europe a choisi Andy Mueller-Maguhn, un membre du remuant Chaos Computer Club (CCC) de Hambourg. Et pas n'importe lequel. A 28 ans, ce journaliste allemand, éternel étudiant en sciences de l'information à l'université ouverte de Berlin, n'est autre que le porte-parole depuis 1990 du célèbre repaire de hackers. Elu le 10 octobre dernier avec plus de 50% des voix exprimées par les internautes européens – dont la grande majorité étaient d'origine allemande –, cet expert en informatique entend bien user de sa nouvelle position pour imposer sa vision du cyberespace. A commencer par *« lutter contre l'influence excessive des intérêts commerciaux sur la Toile »* et tenter de faire financer l'Internet non marchand par la manne générée par la Netéconomie. Reste encore à convaincre les autres membres de l'organisation. Une mission autrement plus compliquée que de s'introduire dans les serveurs de la Nasa.

Trois questions à...

Karl Auerbach

1 Chercheur chez le fabricant d'équipements réseaux Cisco*, vous êtes l'un des cinq nouveaux membres élus du bureau de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (Icann). Quels objectifs vous êtes-vous fixés pour ce mandat ?

Je me suis assigné deux types d'objectifs. Le premier est de créer rapidement davantage de noms de domaine importants. Le second est que l'Icann devienne plus transparente, plus impartiale et ouverte à tous. L'Icann est le gouvernement d'Internet, ses décisions affectent l'ensemble de ses utilisateurs. Chacun doit donc savoir quels sont les sujets que traite l'Icann, quelles données sont utilisées, quels critères sont appliqués, quels résultats sont attendus et qui décide. De sorte que, quand arrive le moment d'élire de nouveaux directeurs, la communauté Internet puisse aussi bien retenir une bonne candidature que rejeter un candidat qui ne sert pas ses attentes.

2 Qu'escomptez-vous modifier dans l'organisation des structures de l'Icann ?

Potentiellement, tout. La structure de base de l'Icann repose sur des « circonscriptions », au sens politique du terme, c'est-à-dire sur des intérêts particuliers. Du coup, la communauté des internautes ne peut pas peser sur la politique de l'Icann. Je souhaite changer tout cela pour qu'il n'y ait plus de circonscriptions précréées qui constituent des blocs de pouvoir verrouillés. Pour que la communauté Internet – que je définis par tous les individus qui sont concernés par Internet – ait les pleins pouvoirs participatifs dans la création des politiques, et quelques pouvoirs forts pour décider quelles politiques doivent être appliquées par décret ou ne pas l'être. Toutefois, je voudrais que son rôle soit restreint, c'est-à-dire qu'elle ne puisse faire au bureau que des recommandations qu'il devrait expressément approuver avant qu'elles ne prennent effet.

3 Le Net est de plus en plus synonyme de nouvelle économie. Entendez-vous agir pour réfréner cette tendance au « .com » ?

Je sais qu'Internet s'est lancé dans une course de fond pour devenir le plus grand supermarché du monde. L'Icann n'entend pas seulement ouvrir ses portes à ceux qui veulent faire du business. Je crois qu'Internet ne doit être ni contrôlé ni dominé par ceux qui n'aspirent à rien d'autre qu'au marketing de masse. Les individus doivent peser plus lourd dans la gouvernance de cette révolution que nous appelons l'Internet.
Bien sûr, je ne représente qu'une seule voix au sein du bureau. Mais j'ai la capacité de dire ce qui est vrai et ce qui est faux à ses autres membres. Je possède l'expertise technique pour aider mes homologues à faire la part de fantasme et de réalité sur des questions technologiques. De surcroît, je serai habilité à fouiller dans tous les recoins de l'organisation, et donc à même d'exposer, au moins en interne, ses failles. Enfin, j'entends utiliser toute l'énergie qui est en moi pour tirer les autres membres du bureau de leur léthargie actuelle et les pousser vers des actions positives et constructives.

Propos recueillis par Stéphane Mandard

* Cisco fait partie des nombreuses sociétés américaines qui financent l'Icann.

Chronique

L'e-démocratie en marche ?

IL Y A TRENTE ANS, John Postel, l'un des pères fondateurs du réseau Arpanet, ancêtre d'Internet, acceptait la responsabilité de gérer l'attribution des noms de domaine et des adresses IP. Il y consacra l'essentiel de sa vie professionnelle, créant et dirigeant l'IANA (Internet Assigned Numbers Authority), à laquelle allait succéder l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), jusqu'à sa mort prématurée, en 1998.

Cette activité pivot d'Internet s'exerça d'abord en marge de tout pouvoir, dans un souci jaloux d'indépendance, de transparence et de gratuité. L'esprit qui présidait alors au développement du Réseau s'exprimait dans cette phrase, longtemps mise en exergue sur la page d'accueil du site de l'Internet Society : *« We reject kings, presidents and voting. We believe in rough consensus and running code »* (*« Nous rejetons rois, présidents et démocratie. Nous croyons au consensus approximatif et aux programmes qui tournent »*).

Les enjeux sont devenus tels que l'isolement n'est plus possible. Les pionniers de l'Internet se méfiaient beaucoup des comités d'experts. Qu'a fait l'Icann ? Elle a déjà créé en son sein une demi-douzaine de comités aux attributions diverses. Les pionniers de l'Internet se méfiaient des gouvernements. L'Icann tire sa fragile légitimité d'un accord avec le gouvernement américain et d'une approbation discrète des membres du G 8. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher sa préférence pour le soutien financier d'entreprises ou de fondations privées. Les pionniers de l'Internet se méfiaient du vote. L'Icann vient d'organiser, pour conforter sa légitimité, un vote électronique pour la désignation de cinq de ses futurs « directeurs », neuf étant déjà nommés.

Malgré les précautions entourant l'organisation du scrutin, le vote s'est plus apparenté à un sondage qu'à un véritable acte démocratique. On se heurte en effet à deux problèmes essentiels : l'égalité des citoyens face au droit de vote et la vérification de l'identité des électeurs. Alors que le Réseau a été largement construit par ses utilisateurs, le nombre de candidats représentatifs de ces mêmes utilisateurs a été limité par les règles de désignation, ce qui ne les a peut-être pas desservis dans le vote final, puisque ce sont les candidats issus « du rang » qui l'ont emporté en Europe et en Amérique du Nord. Ce vote est-il le balbutiement d'une démocratie mondiale passant par-dessus la tête des gouvernements ou une cerise de démocratie sur le gâteau de l'Icann ? L'avenir nous le dira. Souhaitons que l'Icann publie les statistiques détaillées de l'opération, en particulier la répartition par pays des inscrits et des votants.

L'autorité de l'Icann sur certains aspects d'Internet donne aux actions qu'elle entreprend un caractère d'exemplarité. Elle devrait donc être très vigilante et veiller à ne pas galvauder les mots et les concepts, en particulier ne pas confondre ceux de « démocratie » et de « consensus » – entre experts –, fréquemment invoqués par les responsables de l'organisation.

Si l'on peut voir dans ce vote quelques avancées, telles que la prise en compte d'un équilibre géographique (un directeur par continent) ou linguistique (instructions de vote disponibles dans les sept langues les plus pratiquées par les internautes), l'Icann doit encore prouver qu'elle préconise un Internet plus équitable et agir dans ce sens.

Michel Elie,
responsable de l'Observatoire des usages de l'Internet

■ **oui@internet-equitable.fr**

PUBLICITÉ

ENTREPRISES

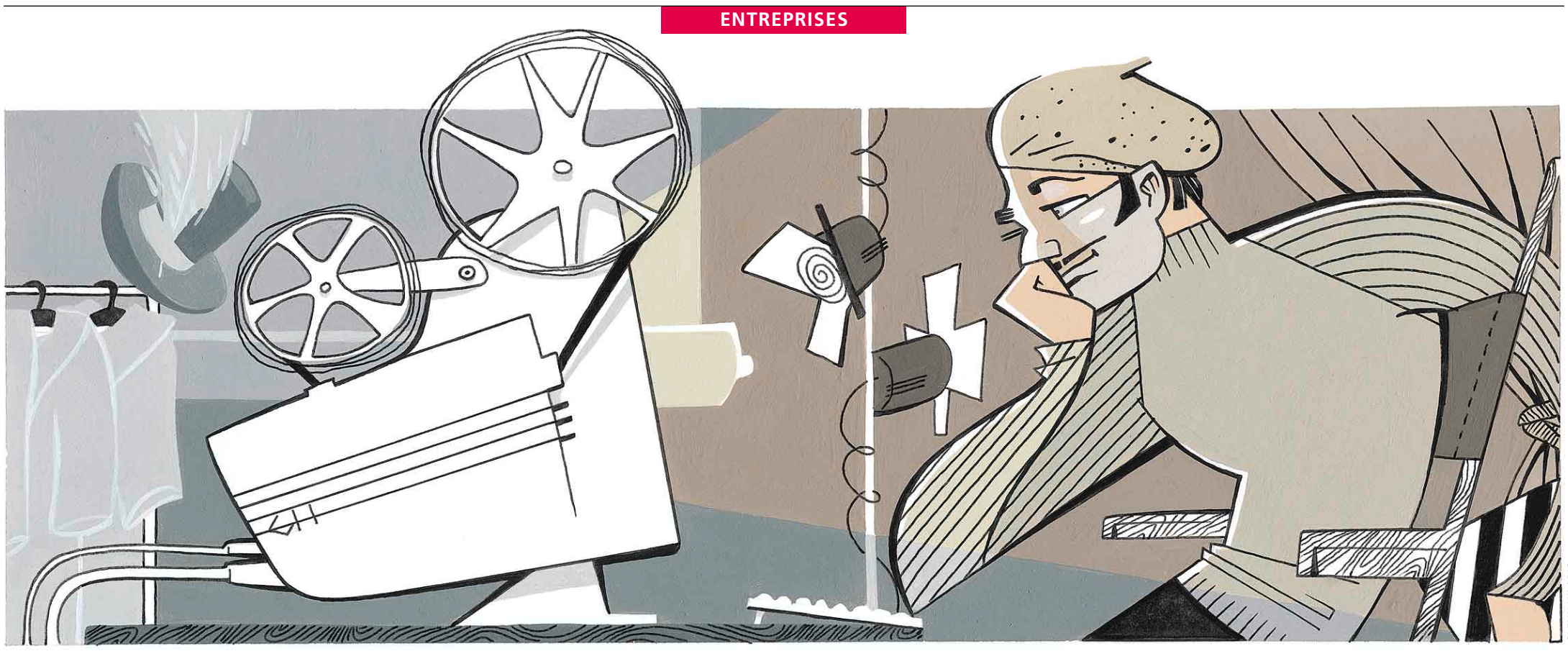

GLENN HILARIO

Tremblements de terre à Hollywood.com

L'ANNÉE DERNIÈRE, comme beaucoup d'autres dans le show-biz, Alan Sternfeld a balancé ses costumes pour aller rejoindre une start-up Internet. Vétéran de la télévision, l'homme à qui le petit écran doit l'émission à succès « America's Funniest Home Videos » a mis le cap sur le nord de la Californie et s'est installé à San Francisco, pour y intégrer une jeune pousse, le site vidéo Eveo.com. Fort de 15 millions de dollars (16,5 millions d'euros) provenant du capital-risque, Eveo.com avait défini son projet commercial : mettre en ligne des vidéos de trois minutes réalisées par des réalisateurs amateurs. Rétribution pour l'artiste en herbe : l'équivalent de 5 cents, versés à chaque fois que son film serait téléchargé.

Sa propre rétribution, Eveo.com l'attend toujours. Né il y a sept mois, le site a d'emblée obtenu un petit succès avec un court métrage sulfureux, *A Little Betrayal,* payé 1 200 dollars (1 320 euros) à un étudiant en cinéma de Columbia University. Mais le site compte peu d'annonceurs payants et le trafic y est rare. L'entreprise, explique Alan Sternfeld, vient de refondre sa stratégie pour la deuxième fois en quatre mois, et enrichit désormais son activité en proposant aux groupes de rock ses Spielberg en herbe pour la réalisation de leurs vidéos. Toutefois, c'est encore insuffisant. Du coup, Eveo.com s'efforce de convaincre des fabricants de produits de consommation de parrainer des concours de réalisateurs amateurs. En outre, la firme envisage de proposer ses talents créatifs dans la vidéo à des sociétés qui veulent enrichir leur propre site.

En dépit de tout le battage initial, Hollywood ne s'est pas encore métamorphosée en « HollyWeb ». Les entreprises en « point-com » de Hollywood s'aperçoivent qu'il va leur falloir rapidement redéfinir leur stratégie commerciale afin de ne pas être retenues pour le casting de « Hollywood.com : la grande purge ». De fait, l'écrémage a déjà démarré. En mai, Digital Entertainment Network a mis la clé sous la porte – à peine six mois après avoir levé 50 millions de dollars (55 millions d'euros) auprès de géants comme Microsoft ou Dell Computer. Et puis ce fut « septembre noir ». Pour commencer, le prestigieux site pop.com a révélé qu'il était mis entre parenthèses – jusqu'à nouvel ordre. Quelques jours plus tard, Shockwave.com, basé à San Francisco, qui avait monté en puissance sur la foi de contrats signés avec des talents coûteux de Hollywood, a annoncé qu'il rétrogradait. Enfin, le 19 septembre, Webcaster Pseudo Programs a remercié les cent quatre-vingts employés qui lui restaient.

Les entreprises en « point-com » de Hollywood luttent pour se maintenir en vie

Aujourd'hui, tout semble indiquer que les zélateurs de HollyWeb auraient plus de chances de vendre un scénario qu'un business plan : le capital-risque lui aussi se tarit. Lors d'une récente conférence qui s'est tenue à Los Angeles, cinq capital-risqueurs réunis en comité ont admis leur réticence à investir dans des sociétés qui tentent de produire du contenu original pour le Web. *« Des entreprises de ce type, j'en ai sous le coude une liste de trente, et aucune capable de produire un contenu susceptible d'engendrer des gains »,* explique Lee Masters, président de Liberty Digital, propriété de John Malone (PDG de Liberty Media, filiale de l'opérateur de télécommunications AT&T, qui a démultiplié les participations dans des chaînes câblées). Le seul site Web dédié au spectacle auquel Masters apporte son soutien est IFILM, celui-ci s'étant repositionné en service spécialisé dans le suivi en ligne de la progression des productions cinéma et télévision *(voir encadré).*

LES CONTRAINTES DU MARCHÉ

Alors, que faire, quand on est entrepreneur à « HollyWeb » ? Les sites de divertissement qui, par le passé, se contentaient de mettre en ligne des courts métrages d'animation, se chargent aujourd'hui d'assurer le casting pour les films en préparation. Ou bien de mettre à disposition leurs spécialistes en animation pour réaliser des courts métrages à l'intention d'autres sites, voire même de supports traditionnels. Résultat : après s'être jurées de briser le quasi-monopole de Hollywood sur le contenu et la distribution, en inventant un style de divertissement inédit, exclusivement destiné au Web, de nombreuses start-up ont fait appel à des agents, avec pour mission de leur décrocher des contrats de production de films et d'émissions télévisées rigoureusement identiques à ceux qu'ils avaient ouvertement raillés.

Ciblant prioritairement l'adolescent de sexe masculin et les élèves des collèges, le marché du divertissement « point-com » consiste avant tout dans des programmes qui n'auraient jamais vu le jour sur les chaînes de télévision. Violence, sexe et insinuations politiquement incorrectes : la plupart des séries taillées sur mesure pour le Net mettent les fournisseurs de contenu Web en délicate posture. Aujourd'hui, la plupart de ces programmes sont exclusivement regardés dans les dortoirs des établissements d'enseignement supérieur, le plus souvent équipés de lignes à haut débit. Or il est peu probable que ces élèves, habitués à se servir à discrétion sur le Net, soient prêts à payer pour l'offre des sites de divertissement. De surcroît, en l'absence de consommateurs payants – ou d'audience suffisamment large pour séduire les annonceurs –, ces sites ont du mal à justifier les coûts de production de programmes capables de rivaliser avec des divertissements plus prestigieux, comme le cinéma ou la télévision. *« C'est bien simple : ce marché-là n'existe pas encore »,* affirme Jeffrey Katzenberg, numéro un de DreamWorks SKG.

Katzenberg connaît tout cela par cœur. En accord avec ses partenaires Paul Allen et Imagine Entertainment, DreamWorks s'est résolu, au début du mois de septembre, à licencier le plus gros des soixante-dix employés qui constituaient son effectif, pour repousser – *« jusqu'à nouvel ordre »* – le lancement de son site, pop.com, ardemment attendu. Bien que bénéficiant de l'appui de réalisateurs de tout premier ordre, à l'image de Steven Spielberg ou de Ron Howard, pop.com a dû se confronter à la dure réalité du divertissement sur le Web. Les spectateurs prêts à payer pour ce que la start-up comptait produire n'étaient, tout simplement, pas suffisamment nombreux. En outre, devant la perspective de coûts opérationnels estimés, à terme, à 2,25 millions de dollars par mois (près de 2 millions et demi d'euros), même les plus dépensiers des nababs de Hollywood ont blêmi.

DU CONTENU À LOUER

Comme d'autres figures-clés de l'Internet hollywoodien, Jeffrey Katzenberg avait tablé sur un nombre supérieur de consommateurs équipés, chez eux comme au travail, de lignes à haut débit. Or le téléchargement rapide et facile est une réalité encore lointaine. Selon une étude récente menée par Morgan Stanley Dean Whitter, on estime que 35% de la population américaine sera équipée de modems-câble et de lignes à haut débit d'ici à 2004.

Les point-com de Hollywood se creusent donc la tête pour survivre. David Wertheimer, PDG de Wirebreak.com, a jeté son business plan initial pour tout reprendre à zéro. Confronté à une pénurie d'annonceurs, Wirebreak, lancé en fin d'année dernière, a renoncé à produire du contenu pour son propre site et licencié sept de ses quarante-deux employés. Désormais, Wirebreak propose ses artistes informatiques à d'autres sites. En outre, Wertheimer, qui a été aux commandes de l'unité de divertissements numériques de Paramount Pictures, ajoute que des pourparlers sont en cours avec des chaînes câblées.

C'est là une approche. Mais il se pourrait bien que le marché du « contenu Web à louer » sature vite. Comme alternative, certains acteurs bien implantés de Hollywood utilisent les capacités du Net pour soutenir des médias traditionnels. En juin, John Roth, ex-président de Walt Disney Studios, a racheté MediaTrip.com, un site qui produit et distribue des courts métrages. Son plus grand succès : une parodie de *Shakespeare in Love,* intitulée *George Lucas in Love,* qui met en scène un étudiant en cinéma nommé George Lucas, vivant les affres de la page blanche. Massivement téléchargé, le film est désormais disponible en format vidéo. En outre, Roth a l'intention d'orienter le site, créé il y a un an, dans une nouvelle direction : la promotion de sa propre production de films. MediaTrip.com lui a déjà permis de lancer son casting de figurants pour *Tomcats,* sa future comédie.

Si tant de sites spécialisés dans le divertissement ont passé leur été à négocier des contrats avec Hollywood, c'est aussi pour céder les droits de leur contenu, dans l'espoir de le voir ultérieurement développé sous forme de films ou d'émissions télé. A ce jour, l'accord le plus substantiel est celui qu'a signé Universal Studios avec Urban-Entertainment.com, un site dont la cible est le marché afro-américain, pour un montant de 2 millions de dollars (2,2 millions d'euros). De son côté, AtomFilms, spécialiste du court métrage, a passé un accord avec Paramount Pictures pour coproduire des émissions en ligne susceptibles d'être développées sous forme d'émissions télé ou de films cinéma.

Depuis son lancement, début 1999, AtomFilms, installée à Seattle, ne considère l'Internet que comme un outil de diffusion parmi d'autres pour son catalogue de mille quatre cents courts métrages. Aujourd'hui, l'entreprise réalise plus de 60 % de ses gains offline, en vendant ses films courts aux compagnies aériennes et aux galeries marchandes. La firme a également autorisé la diffusion de ses courts dans les chambres d'hôtel et sur des récepteurs sans fil.

A ce jour, la ruée vers le Net des studios de Hollywood n'a pas encore eu lieu. Mais si l'avènement de l'ère des hauts débits devait provoquer, sur la Toile, un afflux massif d'utilisateurs venant y rechercher du divertissement, il y a fort à parier que les acteurs les plus puissants pèseront de tout leur portefeuille. Universal a déjà avancé ses pions. En mars, le studio a pris une participation majoritaire dans Reelshort.com, un site de New York qui travaille avec de jeunes réalisateurs. Universal envisage de s'en servir pour dénicher de nouveaux talents. Dans un cinéma de Los Angeles, le studio Universal a tenu ce qu'il a baptisé l'« Alfred Hitchcock New Directors Film Showcase », mettant notamment l'accent sur des courts métrages destinés au Web. Deux nouveaux réalisateurs y ont été récompensés. Universal compte injecter des ressources marketing pour monter en puissance, a alors déclaré Marc Shmuger, président de l'unité marketing du studio.

LA NOTORIÉTÉ DE LA MARQUE

Les jeunes pousses Internet ne peuvent rêver pareille image de marque. Des millions d'individus ont grandi avec les dessins animés de Walt Disney, ou avec les *Looney Tunes* de Warner Bros. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que Disney et Warner aient dépêché sur leur propre site Web certains de leurs spécialistes en animation pour y produire des cartoons. Même approche pour le studio Fox, propriété de News Corp., qui a annoncé pour le mois d'octobre le lancement de son site TooHotFor-Fox, une offre d'images de trop mauvais goût pour passer la rampe de Fox Network, déjà peu intellectuel. Imaginez ce à quoi on a échappé dans *Cops.*

Voilà qui ne vas pas faciliter la tâche aux conquérants de l'espace Internet. A l'évidence, certaines start-up se feront balayer. Mais d'autres sont tout simplement trop passionnées pour renoncer à leur rêve. Lancé par trois amis de collège, le site Nibblebox.com a, par exemple, conclu un accord avec les associations d'étudiants de soixante-quatorze collèges – universités Harvard et Stanford comprises – et abreuve de musique les stations radio de trente-sept collèges. Son projet : équiper les étudiants de caméscopes et diffuser des films courts à ce public qui ne peut pas – ou ne veut pas – payer. L'intérêt ? *« Eux, c'est la génération "bande passante large",* explique Doug Liman, cofondateur de Nibblebox. *Une fois qu'ils auront décroché leur diplôme, il leur faudra une ligne à haut débit chez eux. C'est là qu'ils deviendront notre marché. »* Un rêve de bonne vieille happy end que ne renierait pas Hollywood.

Ronald Grover et Stefani Eads BusinessWeek e.biz

Comment IFILM s'est remonté de A à Z

Question start-up dans le secteur du divertissement, Kevin Wendle en connaît un bout. Au milieu des années 80, l'homme développait des émissions comme « In Living Color », qui a servi de rampe de lancement à Fox Broadcasting. Rien d'étonnant, donc, à ce que, peu de temps après avoir fait un petit investissement dans le site de divertissement IFILM, au début de 1999, Wendle s'aperçoive que ce site, qui diffusait notamment des courts métrages étranges, et parfois même torrides, se dirigeait, lentement mais sûrement, droit dans le mur.

Wendle a trouvé la parade. Après avoir injecté dans l'entreprise plus de 5 millions de dollars (5,5 millions d'euros), puis s'être installé dans le fauteuil du PDG, il a engagé IFILM dans la refonte la plus drastique qu'une point-com de Hollywood ait jamais connue. Depuis le mois de mars, ce décideur a racheté six entreprises Internet, transformant le site en l'un des premiers sites d'e-commerce interentreprises de Hollywood. Projet : offrir aux acteurs de ce secteur la possibilité de trouver des scénarios et des appuis, ainsi qu'une plate-forme de discussion. L'entreprise met gratuitement en ligne des courts métrages en vue de générer du trafic et d'appâter vers son site IFILMPro les professionnels de Hollywood. Là, en échange d'une prime d'abonnement pouvant atteindre 35 000 dollars (38 500 euros), sont proposés des services tels que le suivi de l'évolution d'un film cinéma. En outre, IFILM vend de l'espace publicitaire sur son dernier-né, un portail diffusant au consommateur les dernières nouvelles de Hollywood.

Le projet redéfini fonctionne. Selon Wendle, depuis le relancement du site au printemps dernier, le trafic a été multiplié par cinq, totalisant sept cent mille utilisateurs spécifiques. Et puis IFILM a aussi enregistré quelque cartons. Le dernier en date : un thriller de cinquante-huit secondes, intitulé *405,* dont le thème est l'atterrissage forcé d'un avion de ligne sur une autoroute. Six semaines après sa sortie, il avait déjà été téléchargé plus d'un million de fois.

PUBLICITÉ

La concurrence des voyagistes en ligne s'accentue

Acteurs traditionnels et nouveaux venus du Web s'affrontent pour s'imposer dans l'e-tourisme, secteur vedette du commerce en ligne

MARION BATAILLE

LE CLASSEMENT établi par le cabinet d'études NetValue en juillet est sans appel : dans le top 10 des sites de voyages-tourisme de juillet, on ne trouve qu'un groupe issu de la vieille économie, Nouvelles Frontières (qui vient d'ouvrir son capital à l'allemand Preussag). Et encore, il ne s'y classe que quatrième (avec 180 000 visiteurs uniques), derrière des marques établies de l'e-tourisme (souvent nées sur le Minitel) comme le leader Degriftour (300 000 visiteurs uniques), Reductour et Promovacances. Le « produit » touristique, quasiment immatériel et d'un coût unitaire élevé, se prête bien à une distribution sur Internet.

Au lieu d'attendre dans une agence, il suffit de quelques minutes sur le Net pour avoir accès à une offre quasi illimitée, pour comparer les prix et prestations, voire pour acheter son séjour aux enchères. Et la partie services (renseignements sur les visas et vaccins, fiches pays détaillées) n'est pas oubliée. De plus, l'e-tourisme permet de supprimer les intermédiaires et donc d'économiser sur les coûts de transaction. *« Sur Internet, le client fait tout lui-même. L'agent, qui reçoit la demande toute prête, peut ainsi traiter 35 dossiers par jour, trois fois plus qu'avant »,* se félicite Olivier Kervella, directeur général d'Anyway. Selon Michel Bré, président de Nouvelles Frontières Online, *« le coût de distribution, qui se monte à 5 % du prix du voyage dans une agence, peut descendre à 3 % sur le Net, une fois que tout le processus est automatisé ».*

Voilà pourquoi, contrairement à d'autres secteurs de l'e-commerce comme l'épicerie ou la vente de biens culturels, où les filiales des grands acteurs traditionnels ont occupé le terrain, dans l'e-tourisme, des start-up online indépendantes, telles Travelprice, Anyway, Go Voyages, Promovacances, eBookers, Lastminute, Leisure Planet, tiennent la dragée haute aux groupes de tourisme classiques, accaparant, d'après Forrester Research, plus de 25 % de l'e-tourisme européen. Bernard Ochs, vice-président de NetValue, le justifie : *« Ce qui compte, sur le Net, c'est la pertinence de l'offre, non la légitimité liée au temps. La clientèle, lorsqu'elle recherche un produit au plus bas prix, se fait plus curieuse. Elle s'attache moins à la marque et explore tous les sites concurrents. »* L'avènement de l'Internet a redistribué les rôles. Il ne suffit plus d'afficher un grand nom du tourisme, d'avoir trente ans d'expérience et un réseau de cent agences. L'e-tourisme exige de maîtriser une architecture informatique complexe, avec des moteurs de recherche puissants, intégrant les contraintes de destinations, dates, prix, disponibilités. Il faut aussi assurer la sécurisation du paiement en ligne.

UN SECTEUR À FORT POTENTIEL

Sur fond de sable blanc et de lagon bleu, c'est donc la bagarre entre les anciens et les nouveaux pour s'imposer sur le Net. *« D'ici six mois à un an, les cartes seront distribuées sur le marché français. Il sera trop tard pour lancer une marque nouvelle »,* affirme Abigail Leland, analyste chez Forrester Research. La bataille est à la mesure de l'enjeu. Déjà, en 1999, plus de 27 millions d'internautes européens ont « initié » leur voyage sur le Net, selon le cabinet d'études IPK International, et près de 6 millions l'ont réservé et payé en ligne. D'après Forrester Research, en Europe, 9 % des achats de voyages se feront en ligne en 2005, soit 41 milliards d'euros de chiffre d'affaires (contre 1 milliard en 1999). Le secteur a donc un poids majeur sur le Web : il représenterait ainsi, en France, selon Benchmark Group, 47 % du total des transactions d'e-commerce.

Les grands du tourisme, pris de court par l'offensive des start-up du Net, n'ont pas dit leur dernier mot. Derrière Nouvelles Frontières, le Club Med, Fram, Havas Voyages tentent, avec plus ou moins de bonheur, de rattraper leur retard. Le Club Med a lancé, en juin, un nouveau site, avec descriptifs détaillés, visites à 360° des villages, réservation et paiement en ligne... Cependant, moins de 3 % des ventes du Club Med sont réalisées sur Internet. C'est mieux que Fram, qui s'est contenté de mettre son catalogue en ligne, sans intégrer de fonctions marchandes. La plupart annoncent s'attendre à ce que 10 % à 15 % de leurs ventes passent par le Net d'ici cinq ans mais, dans la pratique, la « cannibalisation » possible entre le réseau d'agences « en dur » et la distribution en ligne est délicate à gérer. De toute façon, Abigail Leland ne croit pas à la disparition des agences classiques. Pour elle, Internet couvrira ce qui est banalisé. Ce qui est cher et compliqué continuera de passer par l'agence. Le Web devrait donc accélérer la spécialisation des agences vers la vente de prestations à forte valeur ajoutée, comme les circuits lointains et les séjours à la carte.

SUCCÈS DES VENTES DE VOLS SECS

De fait, alors que la vente de vols « secs » représente 60 % de la vente totale de produits touristiques en France, selon le Syndicat national des agences de voyages, sur Internet ce chiffre s'élèverait à 80 %. Pour ce type de voyages, la demande est simple (une destination, une date) et, surtout, les compagnies aériennes ont monté de grosses bases de données ouvertes réunissant leur offre (comme Sabre, Amadeus, Galileo et Worldspan). Voilà le fonds de commerce des Net-entreprises comme eBookers, Anyway, Go Voyages... Là, le projet de portail conçu par onze des principales compagnies aériennes européennes (Air France, British Airways, Lufthansa, KLM, Alitalia, Iberia, SAS, Aer Lingus, Austrian, British Midland, Finnair), à l'image de ce qu'ont créé les compagnies américaines avec Orbitz.-com, pourrait leur faire très mal.

Réalisant enfin combien ce marché est juteux, les compagnies veulent en effet reprendre le contrôle direct de la distribution en ligne de leurs produits et comptent *« capter en deux ans une part significative des ventes de voyages sur Internet réalisées en Europe »*, explique-t-on à Air France. A terme, les e-voyagistes peuvent cependant compter que la vente de séjours organisés aussi progresse sur Internet. Déjà, les Net-entreprises disposent toutes d'un centre téléphonique, pour conseiller l'internaute et apporter une « touche humaine ». L'arrivée du haut débit et le perfectionnement des logiciels permettront d'améliorer la recherche et la présentation des voyages. Mais les tour-opérateurs n'ont pas, à l'inverse des compagnies aériennes, regroupé leur offre dans un système centralisé, annihilant l'un des atouts des e-voyagistes, qui est de proposer une offre globale. Surtout, quand il s'agit de séjours plus complexes, la stratégie de « *click and mortar* », combinant au site Internet un réseau physique d'agences de voyages, semble très pertinente.

En attendant, pour gagner du temps sur le Net, certains acteurs traditionnels n'hésitent pas à racheter des cyber-spécialistes, comme Accor, qui a pris 38,5 % du capital de Go Voyages. Mais les voyagistes en ligne préfèrent parfois se rapprocher entre eux, comme l'a montré le rachat, en juillet, du leader français Degriftour par l'anglais Lastminute.

Anaïs Jouvancy

BusinessWeek e.biz — Le Monde M INTERACTIF

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne.

RETROUVEZ UNE SÉLECTION D'ARTICLES BUSINESSWEEK - E.BIZ SUR LE SITE
interactif.lemonde.fr

Un face-à-face européen

Nouvelles Frontières a été l'un des pionniers sur le Net, Travelprice est 100 % virtuel

D'UN CÔTÉ, Nouvelles Frontières, parvenu en trente-trois ans au rang de deuxième voyagiste français et sixième européen. De l'autre, Travelprice.com, qui s'est hissé en un an et demi d'existence parmi les leaders de l'e-tourisme en Europe. Le premier, seul acteur « classique » de son secteur à avoir vite compris l'importance d'Internet pour son métier, a ouvert un site marchand dès avril 1996. Le second, après avoir remarqué que le marché du tourisme restait atomisé et s'adaptait bien à l'Internet, a lancé sa cyber-agence de voyages en février 1999. Résultat : 180 000 visiteurs uniques en juillet pour Nouvelles-frontières.fr et 152 000 pour Travelprice.com, en France (selon NetValue, qui ne compte pas les connexions au travail). Dans l'Hexagone, le premier prévoit de réaliser 300 millions de francs de chiffre d'affaires en 2000 et le second de dépasser les 160 millions. Selon que l'on est un voyagiste traditionnel ou un nouveau venu virtuel, l'apport du Net est différent. Les deux sites n'ont pas le même positionnement. Nouvelles Frontières, qui vend surtout dans ses agences des séjours à la carte, a profité de l'arrivée d'Internet pour se développer dans *« l'achat d'impulsion »*.

Nouvelles-frontieres.fr a été le premier à lancer, en octobre 1998, des voyages aux enchères en ligne mis à prix avec 75% de réduction. Cinq cents places sont ainsi mises aux enchères tous les mardis, de 18 h 15 à 19 h 30. Le succès est énorme, puisque la moitié des visiteurs du site ne viennent que les mardis soirs. Aujourd'hui, 80% du chiffre d'affaires de Nouvelles-frontieres.fr provient de ventes de vols secs et de promotions (dont les enchères). *« Nous avons touché de nouveaux consommateurs,* observe Michel Bré, président de la filiale Nouvelles-frontières Online. *90 % des clients du site n'étaient jamais venus chez nous avant. Nous chassons sur les plates-bandes des casseurs de prix comme Degriftour ou Promovacances. »*

Du coup, l'achat moyen sur le site est de 1 800 francs, contre 3 800 francs en agence. Nouvelles-frontières.fr, qui n'a consacré que 5 millions cette année à la publicité, est rentable depuis deux ans et les sites américain et italien sont sur le point de le devenir. De son côté, Travelprice cherche au contraire à se placer comme une agence virtuelle généraliste, vrai concurrente des agences « en dur ». *« Nous proposons aussi bien des vols secs que des séjours tout compris, des croisières ou des locations de voitures et réservations d'hôtels,* détaille Roland Coutas, président de Travelprice. *Et nous nous développons dans le voyage d'affaires. »* Les ventes se répartissent donc à 50/50 entre les vols secs et les « packages », et les achats proviennent à 70% de particuliers, contre 30 % effectués par les petites entreprises. Le panier moyen se situe à 4 200 francs. Travelprice, qui a investi en tout 145 millions, dont 50 millions en communication pour 2000 (en France), ne dégagera pas de bénéfices avant deux ans. Néanmoins, hors les dépenses de marketing, le site français commence à gagner de l'argent .

Là où les deux groupes se rejoignent, c'est dans leur ambition européenne. Ils sont déjà présents à l'international : Nouvelles-frontières.com compte une version américaine, belge, espagnole, italienne et grecque ; Travelprice est présent en Belgique, en Espagne, en Italie, au Canada, en Angleterre et au Danemark. Pour aller plus loin, Nouvelles Frontières Online a lancé, le 2 octobre, Filfog.com en France, en Belgique et en Espagne, conçu comme un véritable portail du voyage, visant à fédérer les offres d'autres tour-opérateurs (Marmara, Maeva, Héliades, etc. sont déjà partenaires). *« La récente arrivée de l'allemand Preussag, numéro un européen du tourisme, dans le capital de Nouvelles Frontières, va donner une nouvelle envergure à ce projet »*, prévoit Michel Bré. De même, Travelprice sait que ses propres forces seront insuffisantes pour acquérir la taille critique européenne. Roland Coutas promet donc *« un partenariat global stratégique, d'ici la fin de l'année, soit avec un grand du tourisme, soit avec un fournisseur d'accès/portail, soit avec un groupe de médias, soit avec une société de grande distribution ».*

Gaëlle Macke

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax :** 01-53-38-42-97. **E-mail :** hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.
Rédaction : Pierre Bouvier (site Web), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Guillaume Fraissard (Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Hai Nguyen (Cyberculture), Catherine Rollot (Métiers), Olivier Zilbertin (Enquête).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Christiane Tricoit.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général :** Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2000. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2000 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

PUBLICITÉ

Bienvenue dans l'arène des jeux en ligne

Les sites de jeux en réseau séduisent de plus en plus de joueurs. Quelques conseils pratiques pour les guerriers virtuels...

FABRICE GAYOT

LE SUCCÈS des jeux vidéo en ligne est indéniable. Tous ceux qui ont essayé le mode multijoueur le confirmeront : il n'existe rien de plus stimulant, du moins à l'échelle de l'informatique ludique, que de se mesurer à des adversaires humains, lesquels sont dotés d'une intelligence et d'un comportement que jamais un ordinateur ne parviendra à reproduire. Face au joueur, d'autres joueurs, avec des réflexes tout aussi humains. Ils vous poursuivent à la trace, tirent dans le dos, attendent en embuscade... Les stratégies déployées par un joueur sont imprévisibles et varient d'une personne à l'autre ; à l'inverse, celles d'une machine demeurent désespérément identiques. C'est là toute la force du mode multijoueur. Un plaisir qui exige toutefois un minimum d'investissement en temps et en argent.

Du temps, il en faut sans arrêt pour optimiser son PC, sa « machine de combat », en mettant à jour les pilotes des périphériques et les patches (rustines) des jeux. Et de l'argent aussi, parce que la jouabilité du jeu en réseau repose sur une configuration puissante et si possible un accès haut débit à l'Internet. De mémoire de joueur, l'histoire, celle du jeu en réseau et en ligne, a commencé en 1993. A Mesquite, une bourgade perdue au fin fond du Texas, une bande de développeurs aux cheveux longs – les frères Adrian et John Carmark et leur copain John Romero – créaient Doom, un jeu de combat à la première personne intégrant un mode multijoueur qui autorise quatre joueurs à s'affronter dans une partie en réseau local (protocole IPX, l'Internetwork Packet Exchange de Novell). A l'université de l'Illinois, Jay Cotton et Scott Coleman mettaient alors au point Kali, un logiciel qui permet de jouer à Doom sur Internet avec le protocole IP (Internet Protocol). Le jeu en ligne prenait son essor...

Aujourd'hui, avec la généralisation d'Internet, se développent des sites Web comme Goa ou Zonejeux, des plates-formes de jeux accessibles en ligne et totalement gratuites, qui permettent aux joueurs aux quatre coins de France et aussi du monde de se rencontrer. De même, tous les récents jeux vidéo, que ce soient les jeux de combat, comme Quake 3, Half-Life ou Unreal Tournament, ou les jeux de stratégie en temps réel, comme Age of Empires ou Starcraft, pour ne citer que les plus populaires, intègrent un mode multijoueur compatible avec le protocole IP. Rien de plus simple, désormais, que de jouer sur ces plates-formes : le joueur se connecte au site, s'inscrit, se rend dans la salle de son jeu favori, et le voilà propulsé dans une arène d'adversaires à sa mesure.

Le jeu en ligne repose sur trois composantes principales : le client, le serveur et la connexion entre les deux. Le client est le PC de l'utilisateur, sur lequel ce dernier va lancer son jeu favori. Le serveur est la machine sur laquelle est hébergée la partie que va rejoindre le client. En général, la plate-forme de jeu fait office de serveur. Enfin, la connexion, soit l'accès à Internet. Une partie en ligne dure entre trente minutes et trois heures. A moins de bénéficier de l'Internet à haut débit facturé au forfait – soit le câble ou l'ADSL (Asymetric Digital Subscriber Line) – la note de téléphone risque fort d'être indigeste. Surtout, une meilleure bande passante est synonyme de jouabilité.

Tout joueur en ligne qui se respecte a deux hantises, le « ping » et le « lag », car la fluidité du jeu en dépend. Le ping, qui se mesure en millisecondes (ms), est le temps que met une information à faire un aller-retour entre le client et le serveur. Plus il est élevé, moins la connexion est de qualité. Le lag est le temps écoulé entre la commande d'une action et son exécution. Il s'explique souvent par un mauvais ping. Bref, mauvais ping et mauvais lag sont synonymes de ralentissement du jeu et, donc, de défaite. C'est tout simple : avec une mauvaise fluidité, votre voiture fait du sur-place, alors vos adversaires foncent à toute vitesse ; vous appuyez sur la détente en même temps que l'adversaire, mais son missile vous touche avant... Avec le haut débit, on obtient (en tapant ping suivi de l'adresse du serveur dans une fenêtre DOS) en général un ping de 50 à 80 ms, contre plus de 200 ms via un modem analogique.

Egalement, les jeux vidéo comptent parmi les applications informatiques les plus gourmandes en ressources. Les conditions de jeu s'améliorent en fonction de la puissance du processeur, de la mémoire vive et surtout des performances de la carte graphique. Ainsi, les « hardcore gamers » , les accros du jeu vidéo, n'hésitent pas à dépenser des fortunes pour acquérir la carte graphique la plus récente, et donc la plus puissante, pour obtenir une meilleure fluidité d'affichage dans les jeux en 3D.

A titre d'exemple, les « hardcore gamers » ne jurent aujourd'hui que sur les cartes graphiques Voodoo 5 de 3Dfx et GeForce et Geforce GTS de Nvidia, des produits commercialisés entre 1 500 et 3 000 francs. Mais la performance justifie son prix. Elle se mesure au nombre d'images à la seconde qu'affiche l'écran pendant le jeu. Le minimum acceptable par les joueurs en réseau est de 60 images à la seconde, à une résolution de 1024 x 768 x 32 pixels, le standard actuel. En dessous de 60 images, l'affichage risque d'être saccadé lors des scènes complexes. Du coup, le joueur bénéficiant d'un meilleur taux d'affichage garde un avantage certain.

L'intérêt du jeu en ligne justifie, cependant, quelques dépenses. Car, au-delà du jeu proprement dit, le plaisir réside aussi dans le fait d'appartenir à une véritable communauté virtuelle, constituée de gens de tous âges et de tous horizons, mais réunis autour de la même passion : s'entretuer virtuellement !

Hai Nguyen

- **www.goa.com**
- **www.zonejeux.fr**

Devenez un bandit de l'aviation

CRIMSON SKIES
Genre : SIMULATION AÉRIENNE
Editeur : Microsoft
Support : PC uniquement
Prix : 360 francs

CE JEU renoue avec l'univers glamour des films d'aventures d'Errol Flynn, avec coucous volants, femmes fatales et un swing endiablé à la Glen Miller. Le scénario, rocambolesque comme il se doit, est prétexte aux combats aériens. En 1937, dans la foulée de la Grande Dépression, une nouvelle guerre de Sécession ravage les Etats-Unis d'Amérique. Les réseaux de transports classiques, par manque d'entretien, sont inutilisables. De lourds zeppelins sillonnent le ciel pour assurer le transport de marchandises et de passagers. La piraterie règne, les flibustiers dominent les cieux...

Le joueur endosse la *flying jacket* de Nathan Zachary, un gentleman séduisant, véritable Don Juan, mais aussi redoutable pirate de l'air et chef d'une bande de maraudeurs du ciel sans foi ni loi. A bord d'un coucou, il sème la terreur. Voilà un scénario plutôt politiquement incorrect pour un produit édité par Microsoft. Crimson Skies est, avant tout, un jeu d'arcade, offrant une prise en main très facile pour réaliser les acrobaties les plus fantaisistes. Virages sur l'aile, loopings, tonneaux, vrilles, rase-mottes... sont à la portée du simple joystick. Rien à voir avec une simulation de vol du genre Flight Simulator, où chaque touche du clavier est une commande, et qui exige des heures d'entraînement rien que pour décoller...

Pour un néophyte du vol aérien, le pilotage dans Crimson Skies est un réel plaisir. Côté graphisme, le jeu est une réussite. De Los Angeles à New York en passant par Hawaï, les infrastructures, comme l'Empire State Building ou la statue de la Liberté, pour ne citer que les plus célèbres, sont fidèlement reproduites. Les paysages fourmillent de petits détails, des habitations entourées de palmiers, des forêts, des collines... Le clou du spectacle est de voler entre les lettres géantes HOLLYWOOD qui dominent les célèbres studios cinématographiques de Los Angeles. Finement modélisés, les appareils aux formes arrondies et les zeppelins aux multiples couleurs vives sont tout simplement superbes. Un régal visuel !

H. Ng.

PUBLICITÉ

L'invisibilité, nouvelle arme des effets spéciaux

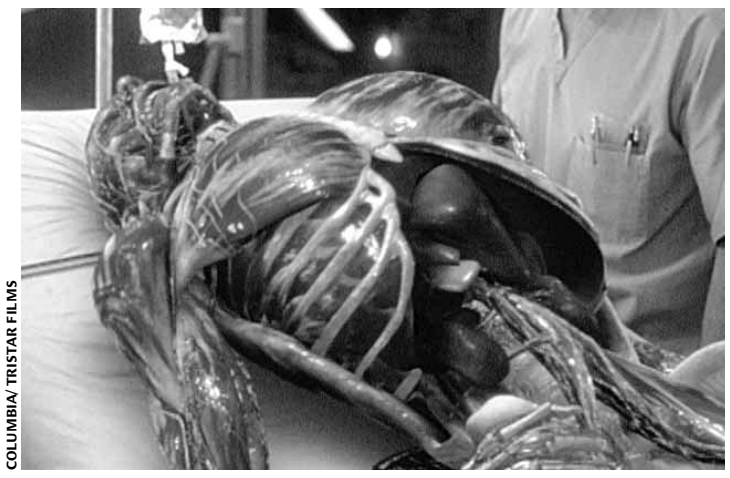
COLUMBIA/ TRISTAR FILMS

À L'HEURE où les torses scarifiés s'exhibent en 4 x 3 pour la dernière campagne Kookaï, le corps humain écorché est à la mode. Paradoxalement, il s'incarne de manière saisissante au cinéma à travers le thème de l'homme invisible. Dans *L'Homme sans ombre*, le réalisateur Paul Verhoeven se débarrasse de l'image stéréotypée de l'invisibilité au cinéma pour imposer une vision hyperréaliste.

Fini le chapeau suspendu dans les airs, comme échappé d'un tableau de Magritte, ou le verre se déplaçant comme par enchantement pour représenter au cinéma l'Homme invisible. Place à l'écorché vif qui disparaît ou réapparaît par couches successives dans une débauche de détails anatomiques. Grâce aux talents du superviseur des effets visuels Scott E. Anderson, c'est la première fois qu'on voit au cinéma de manière aussi réaliste un corps décharné en mouvement.

Avec son équipe de Sony Pictures Imagesworks, Scott E. Anderson développe un nouvel outil capable de générer un objet numérique en 3D à la fois en surface et en coupe. Réunissant auprès de spécialistes toutes les connaissances médicales nécessaires, il conçoit un humain virtuel qui surpasse n'importe quelle planche d'anatomie : *« Dans* L'Homme sans ombre, *un objet en 3D coupé en deux révèle tous les détails de la structure interne de cet objet. Avec cette méthode, un cœur humain peut être montré à l'écran vivant, apparaissant graduellement sous la forme de quelques fibres d'un système capillaire qui croît et pulse. Les vaisseaux sanguins deviennent des artères et des veines, puis des couches de muscles se développent autour d'eux pour former au final un cœur parfait. »* Une fois *L'Homme sans ombre* achevé, Sony Pictures met donc cet humain virtuel à disposition des experts médicaux qui ont travaillé à sa conception. Les consultants en anatomie Beth Riga et Stuart Sumida, par ailleurs enseignants en école de médecine, disposent aujourd'hui d'un modèle de représentation du corps humain jusqu'alors introuvable dans la communauté scientifique.

En mettant en scène un savant qui s'inocule son sérum d'invisibilité et devient un tueur, Paul Verhoeven inscrit son personnage dans la lignée des hommes de médecine devenus apprentis-sorciers de pellicule. Du Docteur Jekyll dans *Mary Reilly* aux jumeaux gynécologues de *Faux semblants*, du *Docteur Frankenstein au Docteur Moreau*, tous prennent le corps humain comme terrain d'expérimentation.

Le cinéma ne fait pas que mettre en scène les hommes de médecine. Il les détourne aussi de leur première vocation. De grands visionnaires de la représentation du corps humain au cinéma se révèlent être d'anciens étudiants en sciences : George Miller quitte son activité de médecin pour révolutionner la représentation de la violence à l'écran avec sa trilogie *Mad Max*. David Cronenberg, ancien étudiant en biochimie à l'université de Toronto, articule son œuvre autour des métamorphoses du corps humain. Paul Verhoeven lui-même puise dans ses études de physique et de mathématiques à l'université de Leyde la rigueur scientifique qu'il applique à sa vision du corps humain dans *L'Homme sans ombre*.

Le cinéma entretient donc des liens étroits avec la science du corps humain. Juste retour aux sources, car ces liens sont à l'origine même de l'invention du cinématographe. Ancêtre des caméras actuelles, le fusil chronophotographique, mis au point en 1888 par le physiologiste Etienne-Jules Marey, a pour objet d'étude le mouvement du corps humain, qu'il décompose sur pellicule. Du microscope à la fibroscopie, les progrès optiques appliqués à la science ont peu à peu permis de rendre l'invisible visible.

Ivan GUYOT CANALPLUS.FR

Sabir cyber

Bit

26 juillet 2000. La France est au lendemain de l'accident du Concorde. On n'accordera alors aucune attention à la mort de John Wilder Tukey, mathématicien et statisticien américain. Il est pourtant l'inventeur, à côté d'une œuvre scientifique de premier ordre, de deux mots essentiels du vocabulaire moderne : « software » et « bit ». En marge d'une conférence tenue durant l'hiver 1943, il semble qu'il ait conduit une discussion animée au cours de laquelle il suggéra de raccourcir l'expression *« binary digit »* (chiffre binaire) en « bit ». C'est Claude Shannon, le père de la théorie de l'information, qui reprit le terme dans un article de 1948, en l'attribuant à Tukey. Le mot est contemporain des tout premiers ordinateurs, et il continue vaillamment d'accompagner leur carrière, certes boursouflé, inflation oblige, de préfixes vertigineux : mégabit, gigabit et bientôt térabit. Le bit, cet atome de l'informatique, n'est cependant pas si simple à comprendre. L'édition 1979 du Petit Larousse illustré en donnait l'extraordinaire définition suivante : *« unité d'information correspondant au logarithme de base 2 »*. Diantre ! Il ne faut peut-être pas chercher ailleurs l'origine du retard français en matière de technologies de l'information. Les années Mitterrand virent une définition plus rassurante s'imposer chez Larousse : le bit était *« une unité élémentaire d'information ne pouvant prendre que deux valeurs (1 ou 0) »*. C'est, en gros, ce que l'on trouve encore partout. Un bit, ça vaut un ou zéro. C'est le petit soldat du « langage binaire ». Les ordinateurs sont bêtes (ou puissants) car il sont binaires. Et on passe à autre chose. Pourtant, un bit, c'est vertigineux. C'est, au départ, un dispositif : un transistor qui peut être dans un état ou dans un autre, on ou off, la tête en bas ou la tête en haut. Mais jamais entre les deux ni dans un troisième état, on y perdrait son latin. Là où ça devrait devenir mystérieux, c'est quand on passe du dispositif à ce qu'il représente, du contenant au contenu, c'est-à-dire l'information. Qu'est-ce que ça veut dire une *« unité élémentaire d'information »*, quand on n'a pas défini ce qu'est l'information ? Normalement, rien. En fait, chez Shannon et Tukey, cela avait un sens précis (l'information, c'est l'inverse d'une probabilité), mais assez difficile à exposer aux enfants. Du coup les auteurs de dictionnaires eurent le choix entre deux versions de la messe en latin. La première, ridicule dans sa formulation, mais pas dans son projet, était celle du Larousse de 1979 : car il y a bien un rapport entre le logarithme et la quantité d'information, mais l'éditeur s'est arrêté bien avant le milieu du gué. Et il y a la version moderne, celle de l'unité élémentaire d'information, qui passe bien, mais qui est, au minimum, une mésinformation. De toute façon, chez nous, le mot « bit » a bénéficié évidemment de sa phonétique. Naguère on ne découvrait l'informatique qu'au lycée, et cette euphonie était après tout un moyen de la découvrir en ricanant. Aujourd'hui, beaucoup d'enfants apprennent le petit mot avant le gros. Le succès du raccourci de John Tukey raccourcira peut-être le succès du gros mot.

Cléo CANALPLUS.FR

★ Les pages « Cyberculture » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de Canal+.

POUR EN SAVOIR PLUS
interactif.lemonde.fr

Les technologies des Prix Nobel décryptées

Qu'y a-t-il de commun entre un circuit intégré, une « hétérostructure » et un polymère conducteur, trois technologies dont le développement a été récompensé par les prix de physique et de chimie ? Elles ont contribué au développement de l'électronique et de l'informatique, par le biais de la notion de semi-conductivité, qui est notamment à la base des processeurs.

1958

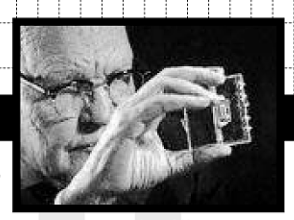

Prix Nobel de Physique 2000

Jack Kilby

> CONTEXTE

L'aventure de l'électronique moderne commence en 1947, avec l'invention du transistor par trois physiciens des laboratoires Bell (John Bardeen, Walter Brattain et William Schockley, qui reçoivent le prix Nobel de physique en 1956). Cet assemblage de différents semi-conducteurs joue le rôle de commutateur ou d'amplificateur du signal électrique reçu. Ces composants chauffent peu, ont un bon rendement et, surtout, sont très peu encombrants : la course à la miniaturisation est lancée.

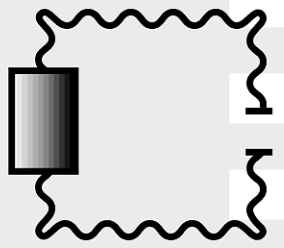

> TRAVAUX

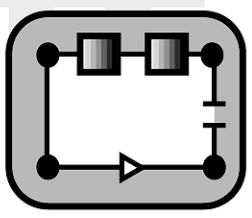

Jack Kilby, ingénieur chez Texas Instruments, invente, en 1958, le premier "circuit monolithique intégré". Robert Noyce (décédé en 1990) travaillait indépendamment sur la même idée. Sur une même pastille, il soude quatre composants électroniques de base : un condensateur, deux résistances, un transistor. Jusque-là, ces éléments étaient reliés mais restaient séparés. Le prix Nobel de physique qui lui a été attribué cette année récompense donc une trouvaille technique, pas une découverte de physique fondamentale.

> PRINCIPE

Regroupés en cellules, les quatre composants de base d'un circuit intégré effectuent des modifications simples sur le courant électrique. Aujourd'hui, ce sont plusieurs millions de ces cellules qui sont gravées sur les microprocesseurs, chacune d'elles possédant une fonction de calcul propre.

Cellules-mémoire

En fonction de l'état électrique de l'entrée de ces cellules, la sortie reste à une tension nulle (état 0), ou non nulle (état 1). Elles "mémorisent" une situation.

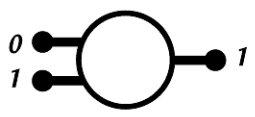

Cellules combinatoires (ou portes logiques)

Ces cellules disposent de plusieurs entrées et sorties. A une combinaison des entrées correspond une, et une seule, combinaison des sorties. Elles effectuent donc des opérations simples (additions, soustractions) sur des nombres entiers.

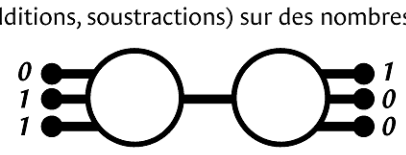

Plus le nombre de ces cellules intégrées sur une puce est grand, plus la puissance de calcul et la mémoire du microprocesseur sont grandes.

La "loi de Moore"

L'intégration de composants de base sur une même puce est soumise à la fameuse "loi de Moore" : tous les dix-huit mois, le nombre de composants intégrés sur une même surface double. Ainsi, Intel lance en 1971 le microprocesseur 4004, qui intègre 2300 transistors. Les derniers-nés de la firme américaine comptent aujourd'hui 5,5 millions de transistors.

> APPLICATIONS

Les circuits intégrés sont présents dans un bon nombre d'objets que nous manipulons. Mais lorsque la taille des gravures des circuits imprimés sera de l'ordre de celle d'un atome, il ne sera plus possible d'augmenter le nombre de composants stockés sur une même surface.

1963

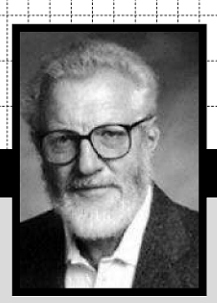

Prix Nobel de Physique 2000

Herbert Kroemer *Jaurès Alferov*

> CONTEXTE

Découvert en 1917 par Einstein, le principe du laser n'a été mis en œuvre que dans les années 50. La production de ces faisceaux de lumière très cohérents restait toutefois coûteuse. Les "hétérostructures" ont permis, entre autres, d'en produire plus facilement et à moindre coût, et d'en généraliser l'utilisation.

> TRAVAUX

Le Russe **Jaurès Alferov** et l'Américain **Herbert Kroemer** sont récompensés avec ce Prix Nobel pour avoir découvert, en 1963, les "hétérostructures". Ces assemblages de semi-conducteurs possèdent des propriétés qui ont permis les développements de l'optoélectronique, même si les premières applications ont été de concevoir des "hétérostructures", plus performantes.

> PRINCIPE

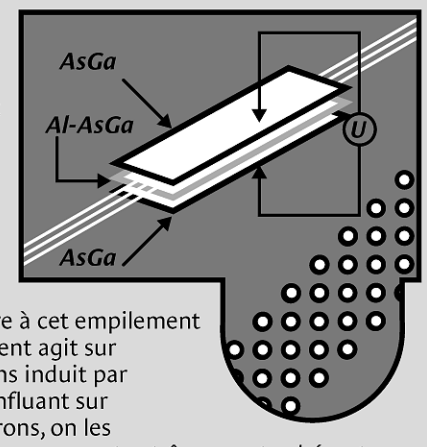

Les "hétérostructures" sont des empilements de couches extrêmement fines d'arséniure de gallium (AsGa) et d'arséniure de gallium dopé à l'aluminium (Al-AsGa). L'application d'un champ électrique provoque un courant électrique perpendiculaire à cet empilement de couches. Cet empilement agit sur le déplacement d'électrons induit par le champ électrique. En influant sur le déplacement des électrons, on les contraint à émettre un rayonnement extrêmement cohérent, c'est-à-dire un laser. La taille des couches empilées et la tension électrique qui est appliquée permettent de moduler la longueur d'onde du laser en fonction du but recherché.

Rayon laser

La part la plus importante de la production de ces "hétérostructures" est destinée aux lecteurs de disques compacts. Le laser produit est dirigé sur la surface du disque. En fonction de l'état de cette surface, le rayon réfléchi "scintille" et retransmet l'information. C'est un principe similaire qui permet la lecture des codes-barres.

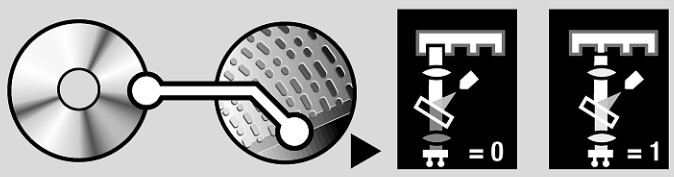

Fibre optique

La conception des fibres optiques est liée à la découverte des hétérostructures. Lorsque la longueur d'onde du laser est de l'ordre de 1,3 à 1,6 micron, son atténuation est minime dans la fibre optique. Un tel faisceau lumineux peut donc acheminer l'information tout au long de la fibre.

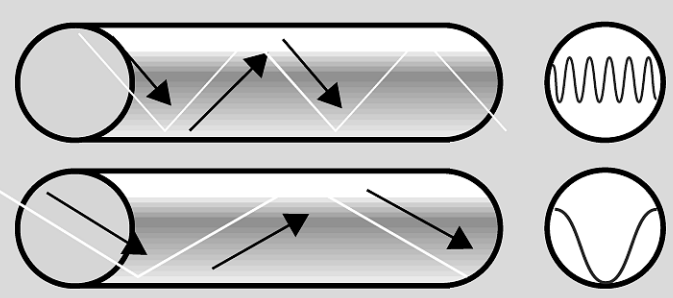

> APPLICATIONS FUTURES

Les propriétés des hétérostructures alimentent de nombreux programmes de recherche. Notamment dans le domaine des ondes radio, qui pourraient être transcrites en oscillations d'un laser.

1977

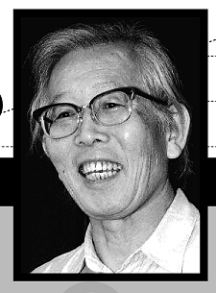

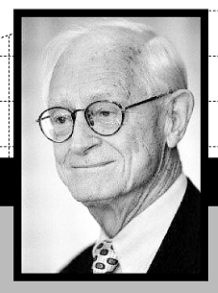

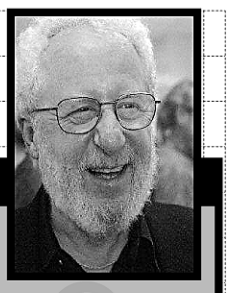

Hideki Shirakawa *Alan G.MacDiarmid* *Alan Heeger*

Prix Nobel de Chimie 2000

> CONTEXTE

Les matières plastiques n'ont jamais eu la réputation d'être de bons conducteurs. Pourtant, les polymères possédant cette propriété n'ont pas été créés de toutes pièces. Dès 1862, H. Letheby, du College of London Hospital, obtient un matériau capable de conduire le courant par oxydation de l'aniline dans l'acide sulfurique. Mais, au début des années 1970, c'est la perspective de remplacer le cuivre et le silicium par des matériaux organiques, moins coûteux, qui dope les recherches sur les polymères conducteurs.

> TRAVAUX

Au début des années 70, le Japonais **Hideki Shirakawa** réussit à synthétiser le polyacétylène sous forme de film, et non plus sous forme cristalline. En 1975, deux Américains, le physicien **Alan Heeger** et le chimiste **Alan Mac Diarmid**, travaillent sur les propriétés électriques d'un polymère inorganique. Ils se focalisent sur le polyacétylène quand ils entendent parler des travaux de Shirakawa. En 1977, les trois chercheurs publient un article dans lequel ils expliquent comment ils ont rendu ce polymère aussi conducteur qu'un métal en le dopant avec un halogène, c'est-à-dire en y ajoutant par réaction chimique des atomes tels que brome, chlore, fluor ou iode.

> PRINCIPE

La conductivité des polymères repose sur l'alternance de liaisons chimiques simples et doubles entre les atomes de carbone de la chaîne. Un polymère est en effet une répétition d'un motif de base, conduisant à une molécule de grande taille. Autour des liaisons, les électrons qui sont chargés négativement se déplacent assez librement. Mais ils le font moins facilement dans le cas d'une liaison simple. Ce qui conduit à une occupation inégale des différents niveaux d'énergie possibles pour ces électrons et explique que ceux fournis par un courant électrique vont trouver ou non les "trous" adéquats pour circuler le long de la chaîne.

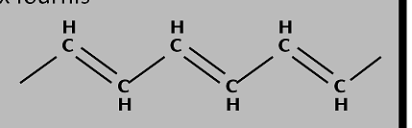

Polyacetylene

Les polymères utilisés comme conducteurs

Dans la réalité pourtant, l'ajout de contre-ions, de molécules chargées à l'opposé de la chaîne, est nécessaire pour bien conduire le courant. Les polymères se comportent alors comme les matériaux semi-conducteurs utilisés pour l'électronique. Comme eux, ils sont de deux types, P ou N (pour positif et négatif), et leur assemblage bloque ou favorise le passage du courant.

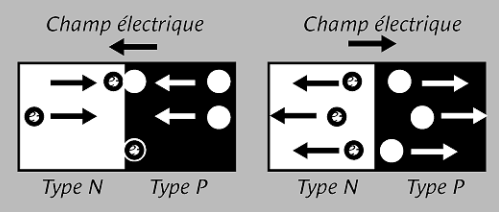

Les polymères utilisés comme diodes

De même que les hétérostructures, qui ont valu le prix Nobel de physique à Jaurès Alferov et Herbert Kroemer, les films polymériques sont capables d'émettre de la lumière lorsqu'ils sont excités électriquement. La couleur dépend de la nature de la chaîne, qui peut contenir des éléments cycliques tels que le benzène (C_6H_6). Plus les électrons circulent vite, moins il faut d'énergie pour provoquer leur mouvement. L'émission est alors rouge. Plus ils sont retenus, plus l'énergie est grande et la lumière d'une couleur du spectre qui se rapproche du bleu.

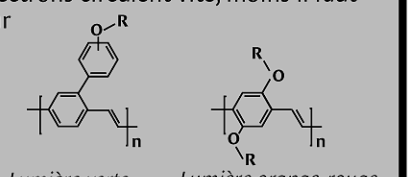

Lumière verte *Lumière orange-rouge*

> APPLICATIONS FUTURES

Les polymères conducteurs sont déjà utilisés comme antistatiques dans les pellicules photo et testés pour la conception de fenêtres intelligentes, capables d'absorber la lumière en été. Bientôt, ils pourraient aussi rentrer dans la composition d'écrans souples, arrêter les micro-ondes et ouvrir la voie aux puces électroniques flexibles.

WWW.JACQUESPARTOUCHE.COM

LES PAGES PERSONNELLES DES PRIX NOBEL 2000

Jack kilby : www.ti.com/corp/docs/kilbyctr/jackstclair.shtml ■
Herbert Kroemer : www.ece.ucsb.edu/Faculty/Kroemer/default.html ■
Jaurès Alferov : www.ioffe.rssi.ru/pti00002.html ■
Alan Heeger : www.ipos.ucsb.edu/ajh.html ■
Alan MacDiarmid : www.sas.upenn.edu/%7Emacdiarm/ ■
Institut des polymères : www.ipos.ucsb.edu/ ■